





Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa



TROISIÈME ANNÉE  
1919

# *L'Action Française*

180 c

*Revue paraissant le 25  
de chaque mois.*

**VOLUME III**



LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS  
IMMEUBLE DE LA SAUVEGARDE  
MONTRÉAL



1104446

F  
5029  
A1A22  
v.3

IMPRIMÉ AU DEVOIR

43, rue Saint-Vincent

MONTREAL

1919

## LES CLÔTURES

---

*Clôtures qui, dans la plaine,  
Découpez de larges champs  
Où le semeur se promène,  
Et sème en marchant ;*

*Et toi qui longes l'école  
Et qui sembles faite exprès  
Pour les merles, qui s'envolent,  
Dès qu'on est trop près ;*

*Et toi, la clôture en pierre,  
Tout autour du grand verger,  
Où Marianne, à Jean-Pierre,  
Promet d'y songer ;*

*Et toi, petite clôture  
Qu'on ouvre pour recevoir,  
Le dimanche, la voiture,  
Les vaches, le soir ;*

*Et toi, près du presbytère,  
Devant laquelle, à pas lents,  
Le curé va, solitaire,  
Sous ses cheveux blancs ;*

*O vous les clôtures, toutes  
Les clôtures du pays  
Dont vous parcourez les routes  
Et qu'on envahit :*

*Soyez-nous une cuirasse  
Contre le vil assassin  
Qui voudrait voir notre race  
Un poignard au sein !*

Jean NOLIN.



ERROL BOUCHETTE  
*et l'Indépendance économique du  
Canada français*

---

Errol Bouchette est plus qu'un précurseur, non pas mieux. Pour plusieurs, il est un maître; et qu'il ait prêché dans le désert le grandit davantage à leurs yeux. *L'Action française* lui rend témoignage avec raison en plaçant son nom en tête de la liste qu'elle a dressée pour ceux qui demeurent, comme une incitation au travail et aux œuvres. On songe en touchant ces morts pour réveiller leur pensée que nul effort n'est vain. Ils nous corrigent de nos défaillances. Inattentifs aux querelles qui sont chez nous de tradition, ils ont préféré obéir à la vérité. Ils ont bâti quelque chose; et, à cause de cela, ils méritent de vivre. L'avenir d'ailleurs les distinguera : ils auront justice en lui.

Errol Bouchette a vécu la dernière partie de sa vie à Ottawa. Il était attaché à la Bibliothèque fédérale où il poursuivait ses études d'économie politique et de sociologie.<sup>1</sup> Il a publié plusieurs ouvrages; mais sa pensée essentielle vit dans son *Indépendance économique du Canada français*. Il y a jeté les idées jaillies de ses longues et minutieuses observations. C'est là que se trouve la formule de sa foi. Aussi bien n'avons-nous fait, dans cet article, que

<sup>1</sup> *Mémoires de la Société royale*, 1913: Notice sur Errol Bouchette par M. Léon Gérin.

dégager les points saillants de sa doctrine là où il l'a laissée. Car la mort a mis fin brutalement à la carrière de l'auteur. Il n'a pas pu revoir les dernières épreuves de son livre qu'il avait cependant remanié. Dans la préface qu'il avait écrite, il affirme de nouveau ses intentions et son but : éclairer l'opinion sur le devoir prochain. Cette préface fut composée d'un trait, avec confiance et certitude. Elle est brève : elle affirme ce que l'expérience réalise chaque jour. Elle prévoit le danger et suggère le remède. Nous n'avons pas fini de lutter et la richesse qui vient nous apporter, avec des jouissances ignorées jusque là, l'obligation d'accomplir d'autres conquêtes et de nous prêter à de nouvelles générosités. La question nationale devient une question économique et notre avenir ne sera assuré que par un effort soutenu vers la possession des industries et l'exploitation méthodique des ressources de notre pays.

\* \* \*

On connaît l'étendue du territoire canadien, qui compte 3,745,000 milles carrés, soit une superficie presque égale à celle de l'Europe. M. Errol Bouchette divise cette immensité en trois régions : le Canada oriental, le Canada central, le Canada occidental.

Le Canada oriental comprend le groupe des provinces maritimes (l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick), et la province de Québec, à laquelle on vient d'adjoindre l'Ungava. C'est dans cette dernière province surtout que la race française a pris racine et s'est développée. En 1901, le Canada oriental renfermait plus du tiers de la population totale, soit 2,542,326 habitants. Sur cet ensemble, l'apport de l'élément français était, la même année, de 1,462,955. En 1911, la

population du Canada oriental était de 2,940,667 âmes, soit encore plus du tiers de la population totale, et le groupe français atteignait le chiffre de 1,768,815.

« Si la progression numérique est un facteur important dans l'économie d'un peuple, écrit Bouchette, le degré d'instruction ne l'est pas moins. » On peut se demander si l'instruction répandue dans notre province a été jusqu'ici suffisamment pratique et méthodique, et si elle a été adaptée aux nécessités de notre situation. Il ne suffit pas d'enseigner, il faut aussi former. Si le défaut capital des Canadiens français est le manque d'initiative et de volonté, il convient de corriger ce penchant à l'indolence et de développer chez eux le sens de la responsabilité, le souci de l'action, et de faire que l'instruction exerce pleinement sa fonction sociale. Il est bon d'orner l'esprit, il est mieux de préparer à la vie, à *notre* vie. Nous sommes une minorité et nous devons puiser dans l'enseignement le secret de conserver nos qualités ethniques, de défendre nos droits, de maintenir nos positions acquises, de grandir notre rôle, d'exercer en pleine connaissance nos devoirs de citoyens, d'acquérir plus de force en acquérant plus de valeur. N'allons pas surtout rejeter ce que nous avons accompli jusqu'ici. Notre système d'éducation supérieure nous a donné des hommes de mérite et qui ont fait triompher notre cause : ne détruisons pas l'origine de ces énergies précieuses. « Détruire, écrit Bouchette, c'est presque toujours rétrograder. Détruire les collèges classiques, ce serait enlever au Canada français son principal élément de supériorité, ce serait le décapiter une seconde fois; négliger l'école primaire, c'est préparer un autre genre de destruction, celle qui atteindra l'influence qu'exercent aujourd'hui les directeurs de l'enseignement dans notre pays. » L'instruction doit avant tout dégager les aptitu-

des d'un peuple, utiliser pour le bien des forces qui peuvent se manifester maladroitement, ajouter à la vigueur physique de la race plus de vigueur morale, et donner à ceux qui se préparent à la lutte, non seulement pour l'existence mais aussi pour la conquête, des raisons profondes, naturelles et saines qui tiennent en éveil leur volonté, qui forment leur personnalité et déterminent leurs attitudes.

Le Canadien français est resté fidèle à ses origines. Dans le passé, il a su faire preuve d'une merveilleuse résistance. Il obéissait à une discipline. C'est qu'il a été à l'école de l'adversité, la plus dure et la meilleure qui soit. Mais depuis que l'évolution économique a bouleversé ses conditions d'existence, il semble ne s'être pas suffisamment adapté au milieu nouveau. Il n'a plus les mêmes motifs apparents de se défendre. L'agriculteur est intelligent et bien doué, mais il se laisse trop aller à la routine, au goût du luxe, à l'insouciance. Sa famille est nombreuse et robuste, elle n'est pas toujours unie : les enfants quittent volontiers la terre paternelle et le dépeuplement continue de dévaster nos campagnes. Quelques hommes, quelques esprits d'élite, tâchent de résister au courant et de réveiller les énergies : ils ont vite fait d'être las, « devant la mortelle apathie publique ». Et pourtant, nous le disions plus haut, la race canadienne-française a donné naguère de belles leçons d'endurance et de crânerie : « elle a donné des preuves éclatantes de patriotisme et d'esprit public, d'audace dans les conceptions politiques, de sagesse, de mesure et de persévérance dans l'exécution des réformes nécessaires à la nation ». Elle a manifesté tout cela, mais « depuis lors, ajoute mélancoliquement Errol Bouchette, elle a un peu trop dormi sur ses lauriers ». Ils se peut; mais elle croit encore à ses destinées, et voilà sans doute le grain qui lèvera de nouveau dans les temps à venir. Instinct

de conservation, volonté de survivance, horreur de la disparition possible, sont les forces latentes de cette nation; elles reposent au plus profond de l'âme canadienne et l'éducateur a reçu la tâche magnifique de les recueillir et de les faire servir au bien de tous, au salut du peuple.

\* \* \*

N'y a-t-il pas un remède à ce malaise que l'on constate chez le groupe d'origine française?

Errol Bouchette recherche et distingue les éléments de notre puissance économique. Quelles sont nos forces productrices? Comment est répartie la population active canadienne-française? Il répond à ces questions par le tableau suivant :

POPULATION CANADIENNE-FRANÇAISE

Classe agricole au Canada.....	800.000	
Professions et arts usuels au Canada	400.000	1.200.000
Classe industrielle (puissance économique en partie perdue).....	450.000	
Émigrés aux États-Unis (puissance perdue).....	1.000.000	1.450.000

Si l'industrie agricole, grâce au développement de l'industrie laitière, a pris, ces temps derniers, un essor nouveau et consolant, il reste qu'une partie de notre population est dans un état d'infériorité marquée. L'industrie manufacturière, la grande industrie, ne s'étant pas encore implantée au Canada, beaucoup de nos travailleurs ne trouvent pas d'occupation qui leur permette de donner leur pleine activité. L'émigration nous a décimés et les centres

industriels des États-Unis attirent encore nos ouvriers. Au sein d'une richesse superbe et de nombreuses facilités, l'élément français est comme étouffé; et cela offre d'autant plus de danger que la prépondérance économique du groupe est l'une des conditions de sa survivance.

Il faudrait donc ouvrir des voies nouvelles et multiplier les chances de succès, en organisant l'industrie. Or, le Canada oriental est merveilleusement apte à ce développement, si les trois grands facteurs de l'économie nationale, la nature, le travail et le capital, y peuvent librement exercer leur influence.

Le milieu est riche. Le climat est favorable à la culture et au travail; le sol recèle de précieuses ressources minières; la terre est fertile; les forêts fourniraient au besoin à l'industrie une matière première abondante; la force hydraulique est quasi inépuisable. Et le territoire exploité se déplace sans cesse vers le nord; la civilisation pénètre de nouveaux centres; des terres que l'on croyait sans valeur à cause du climat et des neiges sont, au contraire, aussi riches que celles qui ont été défrichées. « Peu de régions au monde, conclut Errol Bouchette, offrent d'aussi grands avantages industriels. »

L'ouvrier canadien est probe, intelligent, actif et débrouillard. M. Charles Levêque écrivait naguère : « Les ouvriers canadiens-français sont, de l'aveu de tous, les meilleurs et les plus habiles travailleurs de l'Amérique. Ils sont très recherchés par les entrepreneurs. Donnons-leur la culture : cette espèce de patriotisme vaudrait mieux que beaucoup d'autres. » L'instruction professionnelle et technique facilitera à nos ouvriers la pratique du métier et leur permettra de développer en eux les qualités de goût qui les distinguent. Ils sont très portés vers les arts industriels; ils ont de l'imagination, de la facilité, de l'invention. Les

élèves de nos écoles techniques provinciales ont déjà révélé les plus brillantes aptitudes. Ils seront en mesure, ayant acquis des connaissances indispensables, de respecter les traditions d'art et d'élégance que nous impose notre filiation française. Ils serviront ainsi doublement leur pays.

Pour ce qui est du capital, nous avons déjà analysé la théorie que Bouchette a fondée sur cette définition : « Le capital d'une nation est l'ensemble des richesses qu'elle possède et qui peuvent servir à fournir des produits définitifs, *c'est la somme des richesses exploitables.* » Des auteurs américains ont formulé la même doctrine. Ils considèrent que toute richesse est du capital. C'est renoncer à la distinction classique, entre les trois facteurs, et réduire la production à ces deux termes : le capital et le travail. Soit ; mais à la condition que des mots nouveaux distinguent les fonctions du capital ainsi élargi. M. S.-J. Chapman propose les expressions *capital-nature* et *capital personnel* (talent et culture),<sup>1</sup> ce à quoi nous joindrions le *capital de mise en valeur*. Et l'on voit déjà que, si la statistique officielle nous venait en aide, nous pourrions déterminer la masse de notre patrimoine accumulé en revêtant ces notions d'une forme mathématique.

La province de Québec possède un capital qui est l'ensemble imposant de ses richesses. Cela pourtant ne suffit pas. Les ressources naturelles, si vastes et si nombreuses soient-elles, demeurent stériles si elles ne sont pas exploitées. Si l'on accepte la définition ci-dessus, il faut convenir que Robinson dans son île était un capitaliste superbe. Il l'était, mais en puissance, comme disent les philosophes. Il lui manquait les moyens de mettre en œuvre ses possessions : il lui manquait le « capital médiat »,

<sup>1</sup> *Outlines of Political economy.*

le capital d'exploitation. N'est-ce pas précisément notre cas? Propriétaires d'un domaine abondant, ne sommes-nous pas empêchés, faute de capital liquide, de profiter de ses générosités? On l'a dit; on a eu, jusqu'à un certain point, raison de le dire : cependant Bouchette n'admet pas que nous soyons décidément aussi pauvres, aussi dépourvus. Et d'abord, le capital médiat peut nous venir de l'étranger, de France, par exemple; il peut encore nous venir de chez nous, de nous-mêmes, de nos efforts, de notre travail, de notre épargne, de notre crédit organisé; il peut enfin nous venir de notre prévoyance. De fait, nous en avons déjà beaucoup plus que nous croyons généralement. « Voyez, nous disait un jour M. Anatole Poindron, voyez cette carte du Canada : quel ensemble de richesses ! Votre pays est une vérité économique. »

— Que nous manque-t-il donc pour que nous sachions la démontrer?

— Une méthode.

Bouchette ne dit pas autre chose. Nous posséderons le capital le jour où nous saurons le créer par une politique industrielle systématique, bien orientée et victorieusement maintenue.

\* \* \*

La concentration industrielle est l'aboutissant nécessaire de l'évolution économique. Le machinisme, l'application de la science, le développement des moyens de communication, l'organisation du crédit, la nécessité pressante de conquérir de nouveaux marchés et de fabriquer en vue de l'exportation, la lutte économique internationale et d'autres influences encore ont précipité l'avènement de la grande industrie rendue possible par l'agglomération des capitaux et la souplesse de ce nouveau rouage commer-



cial : la société par actions. Les trusts aux États-Unis et les kartels en Allemagne sont les types de ces associations dont la puissance est énorme et dont les résultats n'ont pas toujours été bienfaisants, au moins pour le consommateur. Le kartel a surtout pour but de faciliter la vente des marchandises et de réglementer la concurrence sur les marchés en répartissant la production entre ses membres; mais les unités qui le composent conservent une certaine indépendance. Au contraire, les sociétés qui forment le trust s'absorbent en lui, disparaissent, se fondent dans un tout et subissent une direction unique.

La concentration industrielle multiplie la productivité du capital. Elle permet de réaliser une économie considérable sur les éléments divers du prix de revient, les frais généraux, l'achat des matières premières, les transports, et d'employer des procédés de fabrication rapides et perfectionnés. Rien de tout cela qui ne soit parfaitement légitime : ces avantages sont la conséquence logique du groupement des forces productrices et si le trust n'employait pas d'autres moyens d'action que ceux-là, l'opinion n'aurait pas raison de s'inquiéter, d'autant que ces avantages naturels de l'organisation industrielle moderne provoquent souvent un abaissement du prix de vente des produits.

Malheureusement les trusts ont abusé de leur puissance pour se concilier les autorités politiques et déclarer impunément aux initiatives indépendantes et réfractaires une guerre à outrance. Ils ont fait violence aux libertés les plus légitimes, et constitué, en dépit des lois et des arrêts judiciaires, de véritables monopoles dans le but avoué de tuer la concurrence et de s'appropriier le marché. Ainsi conçu le trust est nuisible; il fait payer vraiment trop cher les compensations qu'il prétend nous donner en retour d'une pareille souveraineté. S'il pénétrait librement chez nous,

il aurait vite fait d'exploiter et d'épuiser nos richesses pour son seul bénéfice. Aussi bien aurons-nous recours à une mise en valeur plus rationnelle de l'ensemble de nos ressources; et nous éviterons les inconvénients de la concentration en préconisant une politique industrielle méthodique, prudente, et qui soit dans le sens de nos aptitudes et conforme à notre génie national.

Que sera cette politique? Elle ne jaillira pas de discussions stériles sur les conséquences du libre-échange total ou de la protection absolue. Notre marché est restreint, et, si notre industrie veut se développer, elle doit atteindre le consommateur étranger: c'est dire que nous avons besoin de débouchés et que nous aurions mauvaise grâce à nous montrer peu conciliants lorsque les exigences mêmes de notre situation nous ordonnent de l'être. Cette politique sera plutôt l'œuvre immédiate et réfléchie du gouvernement qui tiendra compte au premier chef de notre puissance productrice et de ses éléments propres.

Il ne s'agit pas de provoquer l'essor industriel du Canada français aux dépens des campagnes dépeuplées, et d'assurer la prédominance de l'industrie sur l'agriculture. Il est clair que cela serait une erreur capitale. L'organisation économique est complexe et les forces productrices doivent être maintenues et réparties suivant que l'exigent les capacités et les aptitudes de la nation, et de façon qu'elles s'équilibrent et se complètent. Mais saurait-on demander à l'État d'intervenir aussi directement dans le domaine des activités économiques et d'exercer une influence sur le mouvement des richesses? La liberté des initiatives ne vaut-elle pas mieux et les pays jeunes n'ont-ils pas toujours compté sur l'effort individuel plutôt que sur l'appui de l'autorité administrative? N'ont-ils pas refusé de recourir aux rouages compliqués, aux lenteurs coûteuses de l'étatis-

me? Aussi bien n'est-il pas question de confier au gouvernement la haute direction des opérations industrielles ni de lui remettre en pleine propriété les instruments de production pour qu'il en use à sa convenance; mais on admettra que l'État doit veiller à la conservation des ressources d'une nation et donner son concours et sa protection aux organisations diverses formées dans le but de mettre en exploitation le patrimoine national. Gouverner c'est prévoir et, dans l'espèce, c'est empêcher que les richesses ne soient dilapidées à plaisir et que les énergies ne s'épuisent inutilement.

Nous pouvons résumer dès maintenant les grandes lignes d'une telle politique :

Intervention modérée de l'État en vue de concilier les bienfaits de la concentration avec les véritables intérêts du peuple;

Instruction professionnelle à tous les degrés;

Conservation de la propriété sociale;

Développement systématique des ressources nationales;

Encouragements à l'agriculture et à l'industrie;

Décentralisation administrative et création de ministères provinciaux appropriés aux nouvelles fonctions du gouvernement;

Organisation du crédit.

Dégageons deux articles de ce vaste programme : l'exploitation rationnelle des ressources nationales et l'enseignement professionnel.

Au point de vue industriel, notre pays n'est pas resté stationnaire. Les statistiques officielles du recensement fédéral de 1916 confirment, et au delà, les prévisions des économistes qui avaient parlé de « l'industrialisation » du Canada. Le phénomène se précise dans l'Ouest, où non seulement les usines se multiplient mais où les consé-

quences de l'industrialisme se font déjà sentir : les syndicats ouvriers s'organisent et les grèves augmentent dans les provinces de Manitoba, d'Alberta et de Colombie Britannique.

Cependant ces résultats ne doivent pas nous leurrer sur l'extension d'un mouvement industriel encore mal défini. Un fait brutal ressort également de nos statistiques : nous n'utilisons pas nos matières premières et nous n'avons pas organisé notre production dans le but d'exploiter méthodiquement et sur place les richesses que le sol nous fournit. Ne serait-ce pas pourtant un moyen assuré de distancer nos concurrents et, pour certaines industries, de constituer en notre faveur une sorte de monopole? Nous avons établi chez nous, non sans difficultés, les industries textiles. C'est fort bien; mais notre situation économique et les ressources que nous procure notre milieu ne doivent-elles pas nous diriger de préférence vers d'autres entreprises où notre succès sera plus certain, moins précaire? Comment lutterons-nous contre l'Angleterre qui produit en abondance et à bon compte des cotonnades et des lainages de qualité reconnue? La main-d'œuvre est chère, au Canada, et le prix du capital est élevé : il nous faut chercher une compensation dans la matière première et la force motrice. Tour-nons-nous plutôt vers l'industrie forestière et ses dérivés, vers l'industrie des métaux; exploitons les produits de nos mines; faisons servir à la production nos forces hydrauliques; utilisons nos propres matériaux. « Cultivons d'abord dans notre jardin national, écrit Bouchette, celles de nos plantes indigènes que les autres pays ne possèdent point en quantités exploitables. »

Parmi les autres moyens qui nous y aideront puissamment, il convient de mentionner au premier chef l'enseignement professionnel. Répandue en Europe, l'instruc-

tion technique a été une des causes du progrès économique des grands pays producteurs. Elle a transformé l'atelier et discipliné l'armée des travailleurs. La France a voulu donner aux enfants ayant quitté l'école élémentaire une instruction plus spécialisée, mieux adaptée aux circonstances de la vie moderne. Elle a compris l'importance d'une bonne formation technique pour l'ouvrier. Elle a mis l'instruction à la disposition des humbles, leur ouvrant l'école et leur permettant d'assurer par une étude raisonnée du métier l'efficacité de leurs qualités innées et de leurs dispositions naturelles. L'Allemagne fut encore plus énergique. Elle institua l'instruction technique obligatoire, la faisant ainsi pénétrer de vive force dans les masses. Des écoles furent disséminées par tout le pays, avec la collaboration active des patrons.

Dans la province de Québec, le mouvement est donné. Des écoles techniques ont été créées, qui sont fréquentées. En peu de mois, les élèves y acquièrent des connaissances variées, précieuses, nécessaires; ils deviennent rapidement des travailleurs modèles; ils font des travaux que des ouvriers plus âgés, et qui n'ont guère à leur acquit que les enseignements de la pratique et de la routine, seraient embarrassés d'exécuter. Que si, maintenant, on veut décupler cet enseignement et le répandre partout, il ne sera pas nécessaire de réorganiser absolument l'ensemble de notre système scolaire. Nos universités, explique Bouchette, se chargeront de l'instruction supérieure en créant des chaires nouvelles; nos académies pourront donner l'enseignement moyen et former des contremaîtres d'atelier. A tous ces élèves, il faudra trouver des emplois : nos fabriques réclament déjà une main-d'œuvre mieux exercée, et, plus tard, lorsque l'expansion industrielle sera chose faite, les ouvriers trouveront facilement où se placer et pour leur

plus grand avantage. Enfin, il sera toujours possible de multiplier les écoles techniques élémentaires et de les adapter aux besoins des différentes régions. Tout cela n'est-il donc qu'une utopie? La nécessité d'une instruction qui soit plus pratique se fait chaque jour sentir davantage. Il vaudrait mieux, évidemment, qu'on le comprît tout de suite; mais la force des choses exigera que nous accomplissions tôt ou tard ces réformes. M. Cohendy, parlant de la France écrivait : « L'organisation de l'instruction technique n'est pas une simple question pédagogique; c'est, au premier chef, une question vitale pour notre pays. » Il en est de même pour le Canada.

\* \* \*

Les grands principes de la politique industrielle que nous venons de définir ont déjà été appliqués dans la province de Québec où leur réalisation a suscité des résultats merveilleux. En 1882 fut organisée, avec l'appui du gouvernement, « la Société d'industrie laitière de la province de Québec », dont l'objet est de provoquer l'emploi des meilleurs procédés d'exploitation, de faire des recherches scientifiques et de seconder l'initiative des syndicats coopératifs du type agricole. Cette société est à l'origine du remarquable développement de l'industrie laitière dans notre province. En 1882, cette industrie ne comptait guère. En 1891, la valeur des produits laitiers s'élevait à trois millions de dollars. Elle dépasse aujourd'hui vingt-trois millions.<sup>1</sup> C'est une somme.

Le développement de ces industries est dû à une action méthodique et réfléchie de la part des syndicats agricoles et des autorités provinciales, et qui a eu pour

<sup>1</sup> *Annuaire statistique du Canada, 1916-1917, p. 216.*

conséquence la création, en peu d'années, d'une source abondante de capital et de revenu pour nos cultivateurs. C'est là une démonstration éclatante des bienfaits d'une politique industrielle éclairée. Ces résultats intéressaient vivement Errol Bouchette : il les suivait avec attention; il y voyait une confirmation de ses théories. Aussi bien a-t-il voulu appliquer les mêmes principes à nos industries forestières. Il consacre à ce projet d'organisation industrielle les deux derniers chapitres de son livre.

Les forêts constituent notre principale richesse. Elles ne sont pas inépuisables, mais on peut les conserver et les développer par une culture appropriée et rationnelle. Elles fournissent la matière de nombreuses industries qui pourraient être créées chez nous et nous assurer une sorte de monopole. Le Canada deviendrait ainsi un pays d'industries forestières. En 1917, nous avons exporté pour plus de 56 millions de dollars<sup>1</sup> en produits forestiers et leurs dérivés. La plupart de ces produits sont exportés à l'état brut ou à l'état semi-ouvré. Nous perdons ainsi l'avantage que nous offre, au point de vue industriel, l'abondance de la matière première considérée comme élément du prix de revient et aussi les profits additionnels que nous pourrions tirer de la fabrication sur place et que d'autres pays touchent pour nous. Voilà un des points précis où, par une politique industrielle et commerciale, on pourrait augmenter notre production intérieure et nos exportations à l'étranger. Bouchette conseille de recourir à la constitution d'une « Société des industries forestières » ayant un but analogue à celui de la « Société de l'industrie laitière » et disposant des mêmes moyens d'action : étude des procédés industriels, organisation d'un enseignement spé-

<sup>1</sup> *Annuaire statistique du Canada, 1916-1917, p. 320.*

cial, recherches scientifiques, vulgarisation des meilleures méthodes, organisation de syndicats locaux et centralisation des produits en vue d'en faciliter la vente. Ceux que ces questions intéressent plus spécialement liront avec intérêt les pages où Bouchette développe son projet. Il serait peut-être d'une exécution assez lente, mais il repose sur une idée féconde : l'utilisation de nos ressources immédiates et la constitution d'une industrie nationale.

\* \* \*

« *Si le groupe français du Canada, écrit Errol Bouchette, veut conserver sa part légitime d'influence dans la chose publique, il ne doit pas se contenter de vivre dans la contemplation de ses gloires passées... Les Canadiens français qui ont déjà la gloire d'avoir dépassé leurs rivaux dans le maniement de la constitution britannique, pourraient les vaincre également sur le terrain industriel et commercial, acquérant ainsi la richesse et l'influence nécessaires à l'accomplissement de leur œuvre en Amérique.* » L'œuvre d'un peuple n'est jamais terminée et les générations qui le perpétuent reçoivent chacune une mission à remplir. Les événements qui se précipitent imposent à nos énergies une orientation nouvelle. Nous avons triomphé naguère dans l'arène politique : cette victoire nous a valu des droits que nous devons maintenir. Là ne s'arrête pas notre effort, ne l'oublions pas. Nous nous égarons trop volontiers dans des discussions stériles, et nous perdons le meilleur de nos forces à discourir quand d'autres agissent. Répétons-le : la question nationale est devenue une question économique. Si nous voulons remplir notre rôle et sauvegarder nos origines, nous devons, comme nous avons fait autrefois, lutter avec les armes mêmes dont on nous menace. Lorsque nous aurons acquis la richesse nous pourrions développer en nous



la culture française et nous tourner vers la suprême conquête : la puissance intellectuelle. Nous ne survivrons pas autrement.

Errol Bouchette était un fervent de cette philosophie idéaliste de l'action. Il était optimiste, mais sans faiblesse. Il n'épargnait pas nos défauts. Il les criblait de traits, mais il savait envelopper sa pensée pour qu'elle ne perdît rien, dans son exactitude, de la distinction qui sied. Il était avant tout généreux et désintéressé. Il accueillait avec une grâce ouverte tous ceux — et ils étaient nombreux — qui venaient le consulter. Il aimait ardemment son pays, comme une chose vivante. Il l'a servi et défendu, par l'idée, jusqu'à la fin. Il est parti trop tôt, emportant ce dernier regret de n'avoir pas pu terminer son œuvre. Sa mort a passé rapidement parmi nous. Il a laissé bien des souvenirs qui ne se sont pas exprimés.

Plus tard, ceux qui voudront comprendre nos destinées et chercher une raison d'être à nos efforts de demain, devront demander à sa pensée les arguments qui nous sauveront. Il prendra rang parmi tous ces penseurs oubliés dont le tourment superbe fut de nous aider dans notre existence de lutte, en multipliant pour nous les raisons de croire et d'espérer; tous ces écrivains à qui notre histoire n'a pas rendu un suffisant hommage, et qu'une génération affairée néglige d'honorer comme ils le méritent; tous ces hommes qui possédaient l'inaltérable amour de la race et qui, émerveillés des gestes accomplis par nos ancêtres, cherchaient à en dégager une pensée inspiratrice, à tirer de la grande leçon des faits un principe de vie, une volonté de survivance, à renfermer dans une formule féconde la belle vigueur et la discipline victorieuse de notre histoire française.

Édouard MONTPETIT.

## LES PRÉCURSEURS

---

L'Action française a terminé en décembre son enquête sur Nos forces nationales. Nos collaborateurs de l'an dernier ont surtout considéré le présent pour préparer l'avenir. Cette année nous irons vers le passé. Puisqu'il n'est point de périodes indépendantes dans la vie d'un peuple, toutes doivent s'adapter afin de se soutenir. Et l'on n'édifie intelligemment le présent que si on l'appuie sans cesse sur ce qui était avant lui.

Dans ce passé nous irons chercher, pour les faire comparaître et les faire parler et agir encore, ceux qui autrefois, par leurs idées, leurs initiatives, leur action, ont été quelque peu les artisans de l'époque que nous vivons, parce qu'ils ont posé des pierres d'attente en songeant au lendemain. Et ce sera la contribution des « précurseurs » à l'œuvre de l'Action française.

Nous appelons « précurseurs » ceux-là des ancêtres qui, dans les divers domaines de la pensée et de l'action, ont élaboré les premiers les programmes ou les entreprises que nous essayons d'exécuter ou de développer aujourd'hui. Les uns, esprits plus hardis, ont pris les devants et ils ont vu loin dans l'avenir. Pendant qu'autour d'eux on s'enfermait dans les préoccupations de chaque jour, eux s'efforçaient de prévoir ; ils accomplissaient leurs devoirs de chefs et d'éclaireurs en ouvrant des voies nouvelles, en s'assurant les conquêtes essentielles, en préparant pour les générations prochaines des instruments de travail et de succès. D'autres, plus récents, laissaient leurs contemporains s'agiter dans les œuvres vides, et plus particulièrement dans les passions sonores mais

*stériles de la politique. Ils se vouaient, malgré le silence et quelquefois malgré le mépris, à la défense des intérêts plus élevés, aux entreprises de bienfaisance pratique; ils maintenaient le souci des choses nationales, ils servaient et défendaient nos croyances, ils nous rapprenaient nos vieilles attitudes. Quelques-uns même bravaient l'indifférence universelle et se donnaient aux préoccupations de l'esprit, aux recherches de la science, aux travaux d'art. Presque tous humbles isolés, incompris presque toujours, ils personnifiaient cet élément d'immortalité qui survit en toute race; ils étaient la « mèche qui fume encore » quand on croyait l'idéal éteint. Leur force ce fut d'interroger constamment la tradition pour la mieux servir et d'aller aux œuvres pratiques, à celles qui construisent. Puis, ils faisaient quand même leur rude journée, patiemment, pour satisfaire leur conscience, avec une secrète intuition parfois que leur modeste effort ne serait pas vain, qu'ils étaient des semeurs d'avenir.*

*Leur espérance n'aura pas été trompée. Nous voulons que leur pensée, leur expérience reviennent éclairer les nôtres. Pour qu'il en soit ainsi nous avons demandé à nos collaborateurs de mettre en relief, dans la vie et l'œuvre de ces ancêtres, l'idée maîtresse, l'inspiration de fond sans doute, mais aussi les réalisations pratiques commencées par eux et les obstacles que, pour agir, ils avaient dû briser.*

*Après avoir été des précurseurs, ils reviendront ainsi collaborer au travail qu'ils n'ont pu achever; ils nous seront des auxiliaires. Notre génération devait, du reste, cet hommage à ceux qui n'ont jamais désespéré, qui furent, en quelque manière, les agents de la survivance.*

*Voici la liste des « précurseurs » qui feront l'objet d'une étude; l'on trouvera en regard le nom de nos collaborateurs :*

*Errol Bouchette..... Édouard MONTPETIT.  
Napoléon Bourassa..... Abbé O. MAURALT.*

<i>Dr Jacques Labrie</i> .....	Abbé Georges COURCHESNE
<i>Edmond de Nevers</i> .....	Antonio PERRAULT.
<i>Pierre Bédard</i> .....	Léon-Mercier GOUIN.
<i>Mgr Adélarde Langevin</i> .....	Abbé Philippe PERRIER.
<i>Ferdinand Gagnon</i> .....	Henri d'ARLES.
<i>J.-Adolphe Chicoyne</i> .....	Abbé Émile CHARTIER.
<i>Calixa Lavallée</i> .....	Arthur LETONDAL.
<i>L'abbé L. Provencher</i> .....	Frère MARIE-VICTORIN.
<i>Jules Tardivel</i> .....	Henri BOURASSA.
<i>Le Père Lefebvre</i> .....	UN ACADIEN.

*Nos lecteurs peuvent s'en rendre compte : nous leur promettons des études substantielles et d'une tenue et d'une perfection qui ne le céderont en rien aux articles de l'an dernier. L'Action française entend ainsi continuer son œuvre qui est d'aller chercher dans les inspirations traditionnelles, une direction sûre et efficace pour le présent.*

Lionel GROULX, ptre.

*Des numéros de mars 1917  
demandés.*

Pour compléter des collections de l'*Action française* de 1917, réclamées par nombre de nouveaux abonnés, notre revue recevrait avec reconnaissance les numéros du mois de mars 1917 s'il peut s'en trouver de disponibles chez nos lecteurs.

## A TRAVERS LA VIE COURANTE

---

**Le commerce anglais** En temps de guerre les services varient. Le jeu capricieux des circonstances impose au soldat de courir soudainement à tel point menacé, d'opérer ici une reconnaissance rapide, de précipiter là quelque attaque imprévue.

Hier, alors que le commerce — ce champ de bataille où la langue française subit au Canada de si rudes assauts — était livré à l'activité des fins d'année, je suis allé explorer quelques grands magasins anglais de la métropole.

En quête de papeterie et de livres, j'ai hardiment dirigé mes pas vers *Almy, Morgan, Goodwin*, persuadé que j'en rapporterais, sinon les articles voulus, du moins une assez riche moisson d'observations intéressantes. Mes prévisions se sont réalisées.

**Attitudes différentes** Chez *Almy* — bien qu'on n'y trouve aucun livre français — le bilinguisme est vraiment en honneur. Au-dessus de chaque étalage, inscriptions en français et en anglais : non-seulement les inscriptions permanentes, largement imprimées, mais aussi celles qu'une main d'artiste a hâtivement dessinées à l'occasion des fêtes. Même constatation pour le personnel. On semble y parler couramment les deux langues; du moins il y a tant d'employés français mêlés aux anglais qu'on se sent dans une maison bilingue.

Chez *Morgan*, tout le contraire. J'ai beau regarder et regarder : aucune inscription française. Mais après tout, je n'ai que deux yeux; quelque chose peut m'échapper. J'en appelle à ceux de mon compagnon, ils font le même rapport : rien à l'œil nu. J'avise une espèce de majordome et lui demande, dans une langue qui ne lui semble pas familière, — bien qu'elle soit l'une des langues officielles de ce pays et celle que parle la majorité des habitants de cette ville, — si je pourrais me procurer des livres français. Il me regarde d'un air embarrassé, se fait répéter ma question, puis, souriant, s'excuse en anglais de ne pas me comprendre et me prie de le suivre. Bientôt je l'entends héler un de ses confrères qui passe et lui dire que son *french language* est requis.

Celui-ci s'amène, puis me conduit à la librairie où je constate que les livres en vente sont aussi unilingues que le personnel.

Quelques bonnes bouffées d'air pur respirées, dans la rue, avec volupté, et nous sommes déjà chez *Goodwin*. C'est le milieu entre *Almy* et *Morgan*. Un certain nombre d'inscriptions, pas toutes, pas la majorité, dans les deux langues. De même parmi les commis quelques-uns seulement sont bilingues. Le premier à qui je m'adressai n'était pas, mais il se retourna vivement vers sa voisine qui sut me comprendre. Elle ne put cependant me donner les livres désirés.

*Rôle des femmes* Nous parlions dans notre dernière chronique de ce que la femme canadienne-française peut faire pour sa langue au foyer domestique. C'est là son principal champ d'action; ce n'est pas, on le conçoit, le seul. Presque toutes les femmes sont ou acheteuses ou vendeuses. Des premières, le devoir est clair et simple. Constamment, où qu'elles soient, qu'elles s'adressent en français au commis. S'il ne peut pas répondre, elles auront au moins montré qu'il y aurait avantage pour lui à savoir le français, qu'il satisferait ainsi plus complètement sa clientèle. Les vendeuses, elles, sont obligées de tenir compte de la langue de leur client. Et de même que nous voulons être servis en français, nous comprenons que d'autres veulent être servis en anglais. Mais avec les nôtres, ou avec les personnes dont elles ignorent la langue, que les vendeuses n'hésitent pas un instant à parler français. N'est-ce pas là du patriotisme rationnel et de bon aloi ?

Je crains bien cependant que plusieurs n'aient pas cette mentalité, qu'elles conçoivent leur rôle autrement, ou plutôt qu'elles n'aient jamais songé à cela, qu'elles n'en soupçonnent même pas l'importance, et que, plongées dans une atmosphère anglaise, elles s'en imbibent et suivent docilement le courant qui les porte à négliger leur langue.

*La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste* Il y a là toute une éducation à faire, plus facile, en général, qu'on ne croit, mais délicate et qui doit être poursuivie avec constance. Qui pourrait l'entreprendre aussi bien que la *Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste* ? Dirigée par des Canadiennes françaises de bonne trempe, elle groupe un grand nombre de jeunes filles employées dans les usines, les bureaux, les magasins, et exerce sur elles une influence profonde. Qu'elle leur enseigne ce qu'exige leur patriotisme et peu s'y refuseront.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que ce travail est déjà commencé. Les directeurs de la *Ligue des Droits du français* ont eu le plaisir de rencontrer, il y a quelques mois, la distinguée présidente de la *Fédération nationale* et quelques-unes de ses conseillères. Après un échange de vues fructueux, un comité d'action française a été fondé au sein de la *Fédération* et confié à des personnes dévouées et actives. L'une d'entre elles dira sans doute, avant longtemps, à nos lecteurs quel est leur travail et quels fruits en résultent.

*Le vieux Santa Claus* L'époque des fêtes avait l'habitude de ramener à Montréal le vieux *Santa Claus*. On le voyait à tous les coins de rue. Il est revenu cette année, mais invité par les maisons anglaises seulement. Les maisons françaises ont trouvé qu'il sentait trop le Boche et lui ont fermé leurs portes. J'entends les maisons françaises de Montréal, car je vois qu'un grand magasin de Québec lui a donné de nouveau une chaude hospitalité. C'est une faute. Je sais bien qu'on a tenté de prouver, voici deux ou trois ans, que le vieux gâteux avait une origine chrétienne. Mais outre que les preuves n'ont pas paru probantes, qui oserait soutenir que son nom et sa physionomie actuels commandent le respect et s'harmonisent avec notre mentalité? Ne peut-on trouver dans nos traditions catholiques et françaises un autre personnage que celui-là, qui apporte aux enfants sages des jouets et du bonheur? La plupart des marchands et des pères de famille ont fini par le comprendre : à *Santa Claus* ils ont heureusement substitué le Bonhomme Noël, saint Nicolas, l'Enfant-Jésus.

*Cartes et calendriers* Cette première réforme devrait en amener d'autres. De plus en plus, il faut nous efforcer de redonner aux différentes formes de notre activité, à tout ce qui manifeste notre vie, une teinte bien française. Je signale aussitôt, puisqu'ils font surtout leur apparition à l'époque des fêtes, les cartes et les calendriers qui s'échangent alors. Pendant longtemps ils ont été de facture et d'inscriptions anglaises. Une importante librairie de Montréal a voulu éditer cette année des cartes postales artistiques françaises. Elles portent en effet des souhaits dans notre langue : Joyeux Noël — Heureuse année — Tous mes vœux pour votre fête — Malheureusement on lit au verso : *Post Card. Correspondence. Address. Place Postage stamp here*, et pas un mot de français.

Encore un coup, on ne saurait trop dire combien il est regrettable que nous laissions ainsi en anglais, dans un grand nombre d'entreprises, ce qu'on pourrait appeler la partie matérielle ou commerciale. C'est cela qu'on remarque à l'étranger et par quoi souvent on nous juge. La librairie qui a édité ces cartes le sait bien. Tout récemment encore un prêtre de France, auteur d'un excellent catéchisme, lui envoie son ouvrage, en ajoutant : « Je vous autorise à le traduire dans votre langue. » Dans notre langue... ? En quoi diffère-t-elle de la vôtre, Monsieur l'abbé ? — Mais de vrai, nous ne l'avons pas volé. Et si l'on nous prend ailleurs pour des Anglais, les principaux responsables c'est nous.

### *Paysages*

#### *de chez nous*

Pour les calendriers, un immense progrès a été réalisé. Peu de maisons canadiennes-françaises en offrent maintenant avec les noms des jours et des mois en anglais. Or cela se pratiquait communément il y a quelques années. Une amélioration importante reste cependant à accomplir. La plupart des gravures qui ornent ces calendriers représentent des personnages ou des paysages pris hors de chez nous. Cela s'explique. Ces gravures viennent des États-Unis. Mais ne pourrait-on les fabriquer ici comme on fabrique l'autre partie du calendrier ? Il y aurait même là une très belle occasion de mieux faire connaître notre pays, ses sites enchanteurs, les grandes scènes de son histoire. M. Montpetit a révélé dernièrement Percé à plusieurs Montréalais. Si la gravure continuait maintenant et amplifiait son œuvre ? Si des milliers de calendriers popularisaient le rocher merveilleux, les hautes falaises, la plage aux horizons infinis ? Et que d'autres paysages canadiens, que de scènes historiques ou familiales qu'accompagnerait une brève légende et dont la simple vue rattacherait au sol les gens de chez nous, on pourrait ainsi répandre dans les foyers : le Ruisseau de Rivard, un Soir du mois de Marie à la vieille croix du Bois-Vert, tel que l'a décrit l'abbé Groulx, la vieille fontaine qu'a chantée Blanche Lamontagne :

*Il est au pays de chez nous  
 Dans les herbages de la plaine,  
 Près du grand champ de trèfles roux,  
 Une vieille et belle fontaine.*

Je m'arrête. Mille sujets affluent à ma mémoire, les compositions de Julien, les croquis que contenait le dernier *Souvenir annuel du*



Collège Sainte-Marie, les jolies illustrations de l'*Almanach de l'Action sociale catholique*, etc., etc. Il y a là une mine à exploiter. Des concours intéressants pourraient s'organiser. Le patriotisme y gagnerait. Et surtout nous serions débarrassés des *American Beauties*, des *Sky-scrapers*, des *Stars and Stripes*, et autres gravures du même genre.

**Catalogues bilingues** Je signale d'un mot, en terminant, deux catalogues qui m'ont été envoyés et font vraiment honneur aux maisons qui les ont publiés : la maison J.-D. Camirand de Montréal, et la fabrique de pianos Lesage de Sainte-Thérèse. Ceux qui, au point de vue de l'art ou pour quelque autre raison, s'insurgent contre le bilinguisme, feraient bien de feuilleter ces catalogues. Ils modifieraient probablement leurs idées.

Pierre HOMIER.

## AVIS

### À NOS CORRESPONDANTS

---

Sauf dans le cas de communications *personnelles*, nos amis, lecteurs et clients sont priés de toujours adresser leurs correspondances soit à *l'Action française*, soit à *La Ligue des Droits du français*, bureau 32, immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal. Autrement, par suite d'absence ou d'autres raisons, il en résulte des retards.

*L'Action française.*

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

---

NOTRE REVUE — Notre revue fait naturellement le centre de ce que l'on pourrait appeler la vie de l'*Action française*. C'est à sa fondation que devaient aboutir nos premières publications, les nouvelles la complètent, elle reste, entre nos amis et nous, le grand moyen de communication et, par là, le principe de la plupart de nos progrès. Aussi bien, c'est sur elle, sur sa rapide diffusion, qu'il importe de faire porter une grosse partie de nos efforts. Elle entraînera le reste.

Nous n'avons certes pas à nous plaindre. Aucune revue n'a peut-être chez nous connu un tel succès. Mais il reste encore beaucoup à faire, et ce beaucoup, si chacun y voulait mettre la main, ne serait pas très difficile à réaliser. Que chacun loyalement s'interroge et combien pourront dire qu'il ne leur serait pas assez facile de nous trouver un nouvel abonné? Et, pour un certain nombre qui peuvent être incapables de cet effort, combien qui pourraient nous amener deux, trois, quatre abonnés ou plus? Il suffirait parfois, pour déclencher une adhésion nouvelle, d'un mot. Ce mot, pourquoi hésiteriez-vous à le dire?

L'*Action française* n'est pas tout ce que nous la voudrions, mais il nous semble que, telle quelle, elle vaut un peu plus que la piastre que nous réclamons annuellement. Quelle revue, chez nous, a publié une série d'articles supérieurs à l'enquête sur *Nos forces nationales* qui s'est achevée avec l'étude de Mgr Béliveau? En est-il une qui promette quelque chose de mieux que cette série sur *Les Précurseurs*, qu'inaugure ce mois-ci M. Édouard Montpetit? Quelle autre fait à l'information documentaire une aussi large part? Laquelle suit d'aussi près la lutte pour la langue? D'autres accomplissent une œuvre que nous sommes heureux de louer à l'occasion, mais nous avons notre besogne à part et l'on veut bien reconnaître que nous ne nous en acquittons pas trop mal. Et comme, ni les uns ni les autres, nous n'y trouvons de bénéfice personnel, nous sommes en excellente posture pour demander à tous ceux qui jugent que nous faisons un travail utile de nous donner un coup de main.

Ce coup de main, on peut l'apporter sous bien des formes. Nous prions qu'on songe pareillement à l'annonce et à l'abonnement. Nous

nous adressons à un public qui, pour certaines spécialités, fait assurément de nos annonces un article fort désirable. C'est un motif à faire valoir, à côté de l'argument de sympathie.

Nous tenons à la disposition de nos amis qui voudront bien l'utiliser une pancarte que l'on peut afficher dans les bureaux et qui est une invitation permanente à l'abonnement. On n'a qu'à nous la réclamer.

\* \* \*

NOS CONFÉRENCES — L'œuvre des conférences prend un développement dont nos amis se réjouiront avec nous. La série du Monument National obtient un éclatant succès. Inaugurée par M. Henri Bourassa, sous la présidence de M. l'abbé Perrier, elle s'est poursuivie avec M. Léon Lorrain, sous la présidence de M. le sénateur Belcourt, et M. Antonio Perrault (présidence de M. Aimé Geoffrion). Elle se continuera, le 19 février, avec le R. P. Louis Lalande, S. J., pour se terminer, en mars et avril, avec MM. Armand Lavergne et Édouard Montpetit.

On aura remarqué que, très différente par leur objet immédiat, les six conférences se rattachent à une pensée maîtresse. M. Bourassa indiquait les liens qui rattachent à la lutte pour la foi, la lutte pour la langue. M. Lorrain montrait comment la lutte pour la langue est un élément de supériorité économique, M. Perrault a rattaché à la lutte générale pour notre survivance nationale la défense de nos lois françaises. Les conférences suivantes illustreront d'autres aspects du problème.

La conférence de M. Bourassa est aujourd'hui publiée (nous en parlons ailleurs), celles de MM. Lorrain et Perrault seront bientôt remises à l'imprimeur. Elles pourront ainsi prolonger l'effet bienfaisant qu'elles ont déjà produit. On imprimera de même, nous l'espérons, celles qui compléteront la série.

Nous avons à peine eu le temps de signaler l'autre mois la conférence que venait de donner M. Léon Lorrain. Il faut au moins ajouter qu'elle constitue un plaidoyer que beaucoup seraient heureux de voir entre les mains de tous les élèves des classes supérieures de nos collèges commerciaux. On a suggéré à ce propos que d'anciens élèves des différentes maisons profitent de l'occasion pour faire un cadeau à leurs jeunes camarades. L'idée mérite d'être retenue et... appliquée. La brochure contiendra naturellement l'allocution, de

facture si vigoureuse, prononcée le même soir par M. le sénateur Belcourt.

L'étude de M. Antonio Perrault sur nos lois françaises, donnée le 15 janvier, est probablement le travail le plus complet qui ait encore été fait sur le sujet. Un professeur de Droit français, de réputation internationale, disait après la séance : *C'est une construction puissante.* Le président d'honneur de la soirée, le distingué bâtonnier du barreau de Montréal, déclarait de son côté que l'auteur avait à peu près épuisé le sujet. On voudra lire et répandre cette étude puissante, qui s'appuie à la fois sur l'histoire nationale et sur la philosophie du Droit et dont M. Aimé Geoffrion a résumé, en la faisant sienne, la pensée inspiratrice : *Nous devons défendre nos lois françaises parce qu'elles sont un rempart contre les attaques de l'ennemi assimilateur.*

Aucun de ceux qui l'ont entendu n'oubliera l'accent qui marquait les dernières paroles du conférencier et révélait tout l'esprit de son travail :

*« Que si d'aventure, l'on s'étonne de cette attitude, répondons que les Canadiens français voient, dans la persistance à maintenir tout ce qui leur fut légué par la tradition, le motif de leur fierté et l'un de leurs buts de vivre. »*

*« Vous vous rappelez les termes de la lettre que Maurice Barrès adressa à Frédéric Masson et dont il fit la préface de son livre Colette Baudoche. Rappelant que Colette Baudoche était la sœur de Paul Ehrmann, le héros du livre Au Service de l'Allemagne, Barrès ajoutait : « J'ai voulu décrire les sentiments des récentes générations d'Alsace, de Lorraine et de Metz à l'égard des vainqueurs. J'admire en elles ce qui me paraît le signe d'une humanité supérieure : la volonté de ne pas subir, la volonté de n'accepter que ce qui s'accorde avec leur sentiment intérieur. Ces captifs et ces captives continuent d'ajouter au capital cornélien de la France. »*

*« La constance et la fierté qui font, si grandes les populations de l'Alsace et de la Lorraine ne peuvent pas être chez les Canadiens français une preuve d'infériorité. Que si ces sentiments, développés ici depuis 150 ans, n'ont pas encore réussi à nous gagner l'admiration des autres, que, du moins, ils nous soient une force, une raison de vie. C'est sous cet aspect que se présente la lutte pour le maintien de nos lois. l'un des signes distinctifs de notre race. C'est pour ne pas amoindrir notre caractère que nous les voulons conserver. Avec elles nous sommes entrés dans la Confédération, avec elles nous y resterons. »*

M. Perrault avait précédemment lancé une proposition qui fait le plus grand honneur à l'Action française, encore qu'elle puisse un peu l'effrayer par son importance, et qu'elle étudiera sûrement avec un très vif intérêt. « *La condition du succès, disait-il, c'est la coordination des efforts. Qui prendra la direction du mouvement ? Pour que cette soirée se termine de façon tout à fait utile à la survivance de notre système de lois, je suggère à l'Action française de constituer une commission dont les membres se proposeraient surtout de surveiller, du point de vue qui nous occupe, la législation fédérale et celle de la Législature, de préparer les amendements jugés nécessaires à nos lois civiles, d'encourager les jeunes et les aînés à poursuivre les études juridiques et à augmenter en cette province le nombre des thèses et des ouvrages de droit. Placé sous la direction de l'Action française, ce groupe aurait chance de faire œuvre forte et durable. Il recevrait de vous, mesdames et messieurs, sympathie et encouragement. Connaissant mieux nos lois, les aimant, vous seriez prêts à joindre vos sacrifices à ceux qui se dévoueraient pour les conserver.* »

Il y a sûrement quelque chose à faire en ce sens.



AU DEHORS — Qu'on nous permette d'ajouter à ce propos que l'Action française n'entend point borner à la série du Monument National, pour brillante qu'elle soit, son action par la conférence. Nous sommes à la disposition de ceux de nos amis qui veulent organiser à Montréal ou en dehors de Montréal des conférences particulières. Qu'ils veuillent bien communiquer avec notre secrétariat (32, Immeuble de la *Sauvegarde*), exposer leurs desseins et nous nous efforcerons de leur donner satisfaction. Nous pourrions fournir des conférenciers qui traiteront de l'Action française elle-même ou des sujets qui se rattachent à nos campagnes.

C'est un service que nous nous proposons de développer.



L'ALMANACH — La plus ancienne de nos publications périodiques, c'est l'*Almanach de la langue française*. Elle fut, au début, notre plus sûr moyen de communication avec le public. Elle reste l'une de nos œuvres préférées, car elle pénètre plus profondément que les autres

dans les couches populaires. La rapidité de son succès a été l'une des meilleures preuves de l'opportunité de notre œuvre et des puissantes sympathies qu'elle suscite.

Cette année, cependant, nous éprouvions quelques inquiétudes. Un concours de circonstances malheureuses avait retardé notre publication, la hausse du papier et de la main-d'œuvre nous avait contraints d'élever nos prix. Nous nous demandions si tout cela ne paralyserait pas l'élan ancien.

Or le succès a été foudroyant, presque embarrassant, et fort désagréable pour certains de nos amis dont nous n'avons pu exécuter les commandes. En quelques jours nos 25,000 exemplaires ont été enlevés et, comme il était matériellement impossible de réimprimer, nous avons dû décevoir plusieurs de nos amis. Nous nous en excusons et nous les prions d'agréer avec nos excuses nos meilleurs remerciements.

Cette campagne de l'*Almanach* nous a révélé des merveilles de dévouement et d'ingéniosité. Elle nous a démontré que les mêmes méthodes généralisées obtiendraient des résultats auxquels nous n'osions songer que dans nos rêves les plus ambitieux.

Il y faudra penser tout au cours de cette année. De notre côté, nous nous proposons bien de faire l'*Almanach* de 1920 plus varié, plus populaire encore, que ses prédécesseurs.

\* \* \*

LES REFRAINS DE CHEZ NOUS — De toutes nos publications, les *Refrains de chez nous* sont assurément, avec l'*Almanach*, celle qui peut atteindre la plus large diffusion. La chanson intéresse tout le monde, elle peut pénétrer partout. Alors que le tirage de certaines brochures est forcément limité à quelques milliers, il n'y a point de raison pour que celui des *Refrains* n'atteigne ou ne dépasse les cent mille. Si le chiffre vous paraît excessif, songez au nombre de foyers d'Amérique où l'on chante en français.

La propagande des *Refrains de chez nous* est très facile. Une trentaine de chansons, paroles et musique, sous une élégante couverture, cela n'est vraiment pas cher. Les réductions consenties par quantités laissent aux propagandistes une marge raisonnable. Comme toute notre série orange (*La Fierté, Pour l'Action française, La Veillée des berceaux*), les *Refrains de chez nous* se vendent 10 sous l'exemplaire,

\$1 la douzaine, \$\$ le cent, \$70 le mille, frais de port en plus. On peut, dans les commandes, mêler les diverses brochures et bénéficier des mêmes réductions que si l'on n'en commandait qu'une.

\* \* \*

LA SÉRIE ORANGE — Cette série orange, par laquelle fut inaugurée notre *Bibliothèque* et qui se prolongera, comprend actuellement, ainsi que nous l'indiquions plus haut, la *Fierté*, presque épuisée, en dépit d'un triple tirage de 11,000, *Pour l'Action française* et la *Veillée des berceaux*. *Pour l'Action française*, de M. l'abbé Lionel Groulx, est un exposé du programme et des projets de l'*Action française* : ce sont des pages nécessaires à qui veut connaître ou faire connaître notre œuvre et qui sont du reste rédigées avec le haut souci d'art habituel à M. l'abbé Groulx. *La Veillée des berceaux* est la plus prenante étude sur la mortalité infantile, ses causes, et ses remèdes, qui ait encore été publiée chez nous. Elle contient une série de tableaux et de statistiques qu'on ne trouvait jusqu'ici que dans les publications officielles et les revues techniques. Elle devrait être lue par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre race. M. Édouard Montpetit a mis là, avec ses habitudes d'économiste et son aptitude à manier les chiffres, le meilleur de son cœur.

A la série orange se rattachent naturellement deux publications hors cadre, du même prix : les *Refrains de chez nous*, déjà nommés, et les *Choses de chez nous*, qui reproduisent la substance de l'*Almanach* de 1917, l'un des plus intéressants que nous ayons publiés. La série elle-même s'enrichira probablement d'ici quelques semaines de la *Valeur économique du français*, de M. Léon Lorrain, de *Ce qui fait la grandeur d'une race*, du R. P. Louis Lalonde, de *Si Dollard revenait*. . . de M. l'abbé Lionel Groulx, et de *la Caravane passe*. . . , de M. Édouard Montpetit.

On voit que nous avons du pain sur la planche, et la série orange est pourtant devenue insuffisante. Il a fallu lui donner des sœurs.

\* \* \*

« LA LANGUE, GARDIENNE DE LA FOI » — *La Langue, gardienne de la Foi*, inaugure brillamment la série verte. Cette brochurette de quatre-vingt-six pages, format de l'*Action française*, contient le texte

intégral de la grande conférence donnée par M. Bourassa sous les auspices de l'*Action française* — de l'aveu de tous, l'une des plus solides et des plus brillantes qu'il ait encore prononcées — ainsi que le texte latin et la version française de la lettre *Litteris Apostolicis*, les commentaires qu'ont faits de cette lettre Mgr L.-A. Pâquet et le R. P. Rouleau, O. P., une consultation du R. P. Leduc : *Langue et Religion* et une allocution de M. l'abbé Perrier. Le tout forme un petit volume du plus haut intérêt, excellent comme instrument de propagande. Prix : 25 sous l'exemplaire, \$2.50 la douzaine, \$20 le cent, \$175 le mille, port en plus. Au moment où nous allons sous presse, 2,000 exemplaires de cette brochure sont déjà vendus.

C'est très probablement dans cette série verte que paraîtra le plaidoyer de M. Antonio Perrault *Pour la défense de nos lois françaises*. Une autre série, de format plus considérable, sera inaugurée par *La naissance d'une Race*, de M. l'abbé Groulx et l'*Au Service de la Tradition française* de M. Édouard Montpetit.

\* \* \*

L'HOMMAGE A PAUL-ÉMILE LAMARCHE — Le mois prochain verra paraître le volume que l'*Action française*, d'accord avec les amis de Lamarche, consacre à la mémoire de ce serviteur insigne de la cause française. Ce volume contiendra les principales études de Lamarche et les articles publiés à son sujet. Le tout couvrira 300 pages environ et réunira quelques-uns des noms les plus connus, les mieux notés de notre pays.

*Paul-Émile Lamarche (Oeuvres-Hommages)* se vendra \$1 franco ; \$10 la douzaine, \$75 le cent, port en plus.

————— o —————

1917-1918

Il ne nous reste plus de collections de l'*Action française* de 1917. Nous réussissons parfois, grâce au retour de vieux numéros, à constituer une ou deux collections. Elles se vendent alors de \$3.00 à \$3.50.

L'année 1918, déjà très rare, se vend \$2. Elle contient l'enquête sur *Nos forces nationales*. On peut se procurer au prix de 15 sous un certain nombre de livraisons détachées.



## JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

---

### LA PUISSANCE DU CANADA<sup>1</sup>

---

C'est le titre que M. l'abbé Groulx a donné à la cinquième et dernière de ses conférences sur la Confédération. Tout le monde sait que ces mots traduisent assez improprement la formule anglaise *Dominion of Canada*; et c'est bien le cas de répéter la boutade célèbre : les traductions ne sont jamais que de belles infidèles. Je me demande si, en adoptant ces vocables ambitieux, et en les faisant figurer en tête de l'étude finale et synthétique où, ramassant toutes les données éparses dans les études précédentes, il en tire les conclusions nécessaires, l'auteur n'y a pas mis une intention d'ironie. Car il ressort ceci de son œuvre : que le Canada confédéré n'a jamais été une puissance, bien plus, qu'il ne le deviendra jamais sous ce régime, lequel a suffisamment fait ses preuves. Ni les hommes qui ont présidé à sa formation n'ont été assez grands politiques, ni ils n'ont eu assez d'élévation d'esprit et de vues d'avenir, ni ils n'étaient animés tous d'un sens assez profond de justice et de désintéressement, dans les questions de race et de religion, pour doter cet organisme d'une vie riche et ample, qui se fût accrue avec son fonctionnement, et qui se fût conditionnée aux problèmes nouveaux que le temps et les progrès du pays devaient faire éclore. Les constitutions ne sont pas des théories pures et abstraites, comme une République de Platon; elles sont élaborées et ordonnées en vue de la pratique; elles sont en puissance prochaine d'action. Et leur mise en œuvre est la pierre de touche où se juge leur valeur. A la lumière de ce principe, que faut-il penser de la confédération canadienne dans l'ensemble? « Quand je considère à la fois les anciennes espérances et les résultats actuels, ai-je le droit de m'étonner si quelques-uns, regardant à certaines pièces de l'entreprise, prononcent les mots très graves de fiasco et de faillite? »<sup>2</sup> L'auteur ne prend pas précisément à son compte ces mots « très graves ».

<sup>1</sup> Abbé Lionel Groulx, *La Confédération canadienne*, conférences prononcées à l'Université Laval de Montréal, 1917-18, 264 pages.

<sup>2</sup> P. 237.

Mais la leçon qui se dégage de ses considérations générales est que la confédération avait au moins un vice radical et originel, puisque, établie pour porter le Canada vers une forme de vie de plus en plus personnelle et autonome, sinon indépendante, et pour le faire entrer dans la société des nations, elle a au contraire abouti à cette régression : « le régime malfaisant de l'ancien Colonial Office. »<sup>1</sup> Dira-t-on que ce retour, cette marche en arrière dont nous sommes plus que menacés, est uniquement la faute des hommes et des circonstances ? Ceci est une pauvre excuse. Si la constitution que les « Pères » nous ont donnée eût été d'une trame plus solide et plus serrée, que son but de nationalisation eût été plus nettement défini, et les moyens d'y parvenir honnêtement marqués, il se fût formé, au cours des cinquante années qui se sont écoulées depuis sa mise en vigueur, un état d'esprit public à décourager toute tentative pour nous faire retomber en tutelle. Si l'arche sainte de nos lois avait été véritablement bâtie par des maîtres-ouvriers, elle eût brisé les hommes assez hardis pour oser y porter la main et la plier à leurs desseins réactionnaires. Au lieu de cela, que n'a-t-on pas vu, en maintes circonstances ? La période qui va de 1898 jusqu'à l'heure présente, notamment, a été marquée par des concessions toujours plus larges à l'idée impérialiste, en sorte que le colonialisme, loin de se dissoudre dans une vie nationale riche de réalités et de promesses, a pris au sein même d'un système qui devait lui donner le coup de grâce, une reviviscence qui dérouta le penseur. Il semble bien que nous soyons plus enserrés dans les mailles britanniques qu'avant la Confédération. D'autre part, il paraît prouvé que, dans la pensée de ses fondateurs, cette forme de gouvernement était destinée à produire un résultat tout autre. Par quel hasard leurs espérances ont-elles été trahies ? N'est-ce pas que, dans les rouages de cet organisme, il y avait quelque chose de foncièrement défectueux qui devait se manifester à l'exercice ? Les historiens français sont unanimes à dire que le plus grand grief que la postérité ait fait aux deux Napoléon a été d'avoir, l'un et l'autre, laissé la France plus petite qu'ils ne l'avaient prise. Elle leur eût pardonné tout peut-être, excepté cela. Or, la confédération canadienne a amoindri le Canada, non pas sans doute matériellement, non pas dans ses frontières, qui sont intactes, non pas dans ses richesses économiques, qu'elle a au contraire développées beaucoup, mais dans ses légitimes aspirations vers une existence plus libre d'entraves. Le régime même

<sup>1</sup> Page 230.

qui devait détendre, jusqu'à les supprimer pratiquement, les liens avec la Métropole, a, par un renversement des choses, accentué, et rendu plus étroite notre sujétion. Et ceci autorise l'historien indépendant à conclure que ce régime est éminemment transitoire, qu'il a donné, en bienfaits, tout ce que l'on en pouvait attendre. Il a probablement assez vécu. S'il doit se prolonger encore, ce ne peut être indéfiniment. Étant donné le recul moral qui se constate après un demi-siècle d'action, il ferait mentir, en durant beaucoup encore, la loi éternelle qui veut que le progrès soit la condition de la vie. Il n'est donc pas téméraire de prévoir sa disparition plus ou moins prochaine ou une évolution politique qui en soit l'équivalent. Mais l'on ne détruit que ce que l'on remplace. Et quelle forme s'instaurera pour reprendre le cours, interrompu, si non brisé, de nos destinées nationales ? C'est le secret de l'avenir, ou mieux de la Providence. Dans les élaborations futures, il y a un élément qui devra compter pour beaucoup, et c'est le nôtre. Nous nous sommes considérablement accrus, durant les cinquante dernières années. Et ceci n'est sans doute pas l'effet direct de la Confédération, mais ceci s'est produit sous la Confédération, et, en un certain sens, peut être mis à son actif. Et voici une vue historique qui a été contestée, qui le sera encore, hélas ! bien que, dans la réalité, à la distance où nous sommes de toutes les querelles de factions, avec cette sérénité de jugement que donne la perspective lointaine, elle nous semble incontestable : le mouvement nationaliste a imprégné les masses populaires d'idées qui seront un facteur puissant dans le système politique de l'avenir. Nous définirons d'un mot le nationalisme : il nous a donné conscience de nous-mêmes. Et cela devrait suffire à le faire bien venir de tous. Mais, comme le vent fait les chênes, les oppositions qu'il rencontre ne l'aident qu'à pousser plus profondément ses racines dans le sol. Une faveur trop générale dès l'origine l'eût probablement mal servi. La lutte lui permet de développer ses principes féconds et d'étendre son emprise dans les âmes, se préparant ainsi des réserves de plus en plus nombreuses, qui interviendront efficacement quand l'heure fixée par la Providence pour ses grands desseins sera arrivée.

\* \* \*

C'est ainsi que le livre de M. l'abbé Groulx, se ferme sur une parole d'espérance. Nous venons de repenser les idées générales qui en découlent, et dans l'expression desquelles l'auteur s'élève à la plus haute

philosophie historique. Comme tous les voyants, M. l'abbé peut s'attendre à heurter des états d'âme qu'il ne fait pas bon déranger. C'est le sort commun aux prophètes de toujours venir trop tôt. Les esprits éminemment intuitifs ne sont d'abord compris que d'un petit nombre. Mais le temps travaille pour eux. Et d'ailleurs, les intuitions lumineuses dont fourmille la synthèse de cet ouvrage sont-elles autre chose que la résultante d'un examen minutieux, précis, impartial de la confédération canadienne? Et c'est pourquoi il nous paraît si difficile d'échapper à leur impitoyable logique. Cependant, cet ouvrage, à peu près définitif, n'a pas reçu, de la part de nos critiques plus ou moins officiels, l'accueil qu'il méritait, pour bien des raisons qui n'ont rien à voir avec sa valeur intrinsèque. Et d'abord, tel est l'empire des mots chez nous! Au-dessous du titre, sur la couverture, il y a : *Conférences prononcées à l'Université Laval*. Et tout de suite, en certains milieux l'on s'est redressé, l'on s'est mis en garde. Et pourquoi? A cause du mot : *Conférences*. L'on a vu là de l'éloquence, de cette éloquence dont Pascal a dit : « l'éloquence continue ennuie »; l'on a imprimé ceci : « en certains endroits l'orateur fait oublier l'historien ». Un autre critique n'a loué l'auteur que de ses dons d'artiste et d'écrivain, — ce qui, en l'espèce, était médiocrement obligeant. Bref, l'on a passé vite, tout comme s'il se fût agi d'un simple exercice oratoire, d'une œuvre de rhétoricien. Certes, l'on a raison de se méfier d'un certain genre d'éloquence qui a fait chez nous assez de ravages, Dieu merci! Et il faut lire dans *l'Avenir du Peuple canadien-français* de ce pauvre Edmond de Nevers les pages où il parle avec tant de verve de ce qui a sévi dans notre province, à l'état de fléau : l'éloquence politique, les discours de *hustings*. Mais il y a éloquence et éloquence. Éloquent? M. l'abbé Groulx l'est, à la manière des grands écrivains. Dans ces *conférences*, par exemple, il l'est comme l'a été Sainte-Beuve, dans son *Port-Royal*. Le grand critique a aussi *parlé* ce livre avant de *l'imprimer*. Dira-t-on cependant que l'orateur y fait oublier le critique? Et M. l'abbé Groulx a également *parlé* son cours. Et cela, certes, ne l'a pas empêché de s'y montrer avant tout historien, par l'abondance, la diversité, la sûreté de l'information, la souple et impartiale discussion des textes, la fine psychologie des personnages qui posent devant ses yeux,<sup>1</sup> et la philosophie qu'il tire des événements. Cela lui a seulement permis, — et

<sup>1</sup> Cf. p. 139-140 les portraits de Cartier et MacDonald, c'est de la grande peinture.

c'est tout à sa gloire, — de donner, d'insuffler à cette matière qu'il remuait et sculptait, la vie, la vie de l'art. Pas de déclamation ! Pas de périodes creuses ou ampoulées ! L'éloquence, oui, le genre d'éloquence que comportait le sujet, cette éloquence universitaire, à laquelle M. l'abbé Groulx aura apporté une remarquable contribution, en même temps qu'il aura donné à notre Histoire l'un de ses plus solides et durables travaux<sup>1</sup>. Pour être prophète à mon tour, j'ose annoncer que *La Confédération canadienne* deviendra un ouvrage classique. Que parlé-je de le devenir ? Mais elle l'est d'ores et déjà !

Henri d'ARLES.

---

### A PROPOS D'INSTRUCTION OBLIGATOIRE <sup>2</sup>

---

Ce volume, grand format, de cent vingt pages, contient une série d'études sur la situation scolaire de la province de Québec, envisagée surtout en fonction des projets d'instruction obligatoire. Deux des appendices se rattachent de façon particulière aux grands thèmes traités dans notre revue : *Le status scolaire des catholiques de langue anglaise dans la province de Québec et le status scolaire de la minorité protestante dans la province de Québec* (réponse à M. J.-A. Nicholson, de l'Université McGill).

Ce nouveau livre de M. Magnan se vend 50 sous l'exemplaire, franco ; à la douzaine, \$5 ; au cent, \$35, frais de port en plus.

<sup>1</sup> Nous ferons une petite remarque à propos d'un passage de la page 205 : l'auteur y loue les « Pères », Cartier en particulier, d'avoir introduit la religion dans nos Lois, et il oppose leur conduite sur ce point aux « Pères » de la constitution américaine qui est neutre devant les dénominations religieuses, et tout à fait *un-sectarian*, comme on dit. Et c'est juste. Mais l'auteur, à cet endroit, parle de l'*athéisme officiel*, comme si cela se rapportait aux États-Unis, ou du moins l'on peut presque inférer, à cause du contexte, qu'il s'agit des États-Unis. Ce ne fut jamais sa pensée, puisque les États-Unis, *officiellement*, reconnaissent l'existence de Dieu et l'invoquent. Chaque congrès s'ouvre par une prière. Dans une prochaine édition, l'auteur voudra sans doute dissiper ce qui peut prêter ici à un malentendu.

<sup>2</sup> *A PROPOS D'INSTRUCTION OBLIGATOIRE.* — LA SITUATION SCOLAIRE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, suivies d'appendices documentaires, par C.-J. Magnan, Québec, 1919.

## L'ANGLAIS ET LE FRANÇAIS

M. l'abbé Henri Beaudé (il n'y a guère d'indiscrétion à noter que tel est le nom véritable de notre collaborateur Henri d'Arles,) a récemment prononcé devant une assemblée des représentants du comité d'américanisation du New Hampshire et de l'association dite Canado-américaine, un important discours dont nous extrayons le passage ci-dessous :

« La vérité est dans cette thèse, d'une justesse absolue, irrécusable, et développée au long, avec preuves à l'appui, dans l'ouvrage magistral de M. Jusserand, ambassadeur de France auprès des États-Unis, et intitulé « Histoire Littéraire du Peuple anglais. » M. Jusserand démontre ce point d'histoire à savoir : que la langue anglaise est née de la langue française. Pendant les trois siècles qui ont suivi la conquête de l'Angleterre par les Normands, le français a été parlé, non seulement à la cour et parmi les nobles, mais dans toute l'étendue du royaume. Et n'est-il pas également prouvé que toute l'Écosse s'était francisée d'elle-même sous la douce et pacifique influence de l'infortunée reine Marie Stuart ? Puis, par l'effet d'une de ces évolutions mystérieuses qui sont à la base de tous les parlars des peuples modernes, le français qui régnait et florissait en Grande-Bretagne a subi peu à peu une lente transformation; il a en quelque sorte été jeté dans le creuset populaire et y a rencontré un apport plutôt faible de mots saxons; et c'est du mélange, de la fusion de ces deux idiômes qu'est sorti ce que l'on appelle l'anglais. Mais le français a prédominé dans la création de ce nouveau verbe qui est venu varier la physionomie linguistique de l'Europe.

L'anglais est en puissance du français. Et de même que les plus grands philologues, un Ferdinand Brunot par exemple, définissent ainsi le français : « *Le français, c'est du latin parlé* », — nous pouvons définir l'anglais : « *L'anglais, c'est du français prononcé différemment.* » Dans le vocabulaire anglais, l'on compte jusqu'à 25,000 mots qui ont été empruntés au nôtre et qui ont passé dans le parler britannique sans presque subir de modification. En sorte que la langue anglaise est tributaire de la nôtre dans son existence et sa formation. Et ceci explique que celui qui sait le français puisse si facilement apprendre l'anglais. Possédant le français, il maîtrise les éléments, les principes desquels l'anglais a jailli, il est à la source de ce parler, et, pour arriver à le connaître, il n'a plus qu'à se laisser aller au courant et qu'à descendre avec le flot originel. De même que celui qui sait le latin tient la

clef qui lui permet de pénétrer de plain-pied dans l'édifice du français, de même celui qui sait le français a l'instrument qui lui ouvre les portes de l'anglais. Et l'on remarque que tous ceux des écrivains anglais qui se sont donné une culture française ont une maîtrise de leur langue qui leur confère une supériorité éclatante sur les autres. Et pourquoi? Si ce n'est parce qu'ils se sont donné la peine de remonter à la source même de leur langue et de leur art. Voici deux nations germaniques : l'Angleterre et l'Allemagne. L'une produit son plus grand poète — Shakespeare, — arrive à la suprême efflorescence de son génie national dès l'époque de la Renaissance; — l'autre ne produit le sien — Goëthe — que trois siècles plus tard, à la fin du XVIIIe. — Pourquoi le développement intellectuel de l'une a-t-il été si hâtif, et pourquoi l'autre a-t-elle été si lente avant d'atteindre au sommet? La raison en est que l'Angleterre, grâce à la conquête normande, a été pénétrée de bonne heure de ce génie latin qui a mis en effervescence le génie national; dans ce contact prolongé avec une civilisation héritière de toutes les richesses classiques, son âme s'est réveillée, assouplie, ouverte à la Beauté antique, et, à une heure donnée, Shakespeare a paru qui a incarné et synthétisé tout ce que la race saxonne devait au monde gallo-romain. Tandis que l'Allemagne, qui n'avait pas eu cette chance de subir les infiltrations lumineuses et excitatrices d'un génie supérieur, l'Allemagne, abandonnée à sa lourdeur native, n'a donné sa plus belle fleur de Beauté que des siècles plus tard.

« Cela étant, je dis que votre comité, messieurs, n'arrivera jamais plus sûrement et plus directement à ses fins. — répandre la connaissance de l'anglais, langue officielle du pays, — qu'en nous laissant bien libres d'enseigner à nos enfants le français, tout comme auparavant, et même plus largement encore. »

Ce discours, avec quelques autres pièces, sera prochainement publié en tract par la *Ligue du Ralliement franco-américain* et sera en vente à nos bureaux, aux prix ordinaires de notre série orange : 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$8.00 le cent, frais de port en plus.

---

### RENOUVELLEMENT

Nos abonnés sont priés de ne pas oublier de renouveler le plus tôt possible leur abonnement pour 1919. On est aussi prié, en faisant les remises, d'indiquer s'il s'agit d'un renouvellement ou d'un nouvel abonnement. Ceux qui n'ont pas encore soldé leur abonnement de 1918 voudront bien s'acquitter au plus tôt.

## PARTIE DOCUMENTAIRE

---

### LA LOI LAVERGNE ET LES TRIBUNAUX

---

Le 19 décembre dernier, la Cour de Révision composée de MM. les juges Lafontaine, Tellier et Loranger a rendu, dans une cause de Jolicœur contre la Dominion Express, un jugement important, où la loi Lavergne est invoquée. On trouvera ci-dessous le texte des notes de M. le juge Tellier, dont le tribunal a adopté les conclusions. Pierre Homier, dans l'Action française d'avril, avait commenté la décision du tribunal de première instance dans cette même affaire.

#### COUR DE RÉVISION

Province de Québec  
District de Montréal  
No 2768

OMER JOLICŒUR

*Demandeur*

vs

DOMINION EXPRESS COMPANY

*Défenderesse*

---

#### NOTES DU JUGE TELLIER

---

Le 13 août 1917, le Demandeur confia à la Défenderesse, à L'Épiphanie, une malle que celle-ci s'obligea de lui transporter à Montréal au no 279 de la rue Chapleau. Le sous-agent de gare qui reçut la malle la pesa et fit payer 40 sous au Demandeur en lui disant que ce prix-là était proportionné à la pesanteur de la malle; puis il lui remit ensuite un reçu de consignation ou lettre de voiture.

La malle se perdit en route et ne fut pas retrouvéé. De là la présente action pour la somme de \$150.00, valeur alléguée de la malle et de son contenu.

La Défenderesse a d'abord plaidé par une dénégation générale, et la cause fut inscrite au rôle pour instruction, après contestation liée.



La Défenderesse se ravisa plus tard cependant et produisit une confession de jugement pour \$50.00 avec dépens d'une action de ce montant réglée après production de la défense. Le Demandeur refusa cette confession, tout en prenant jugement pour autant sous réserve.

La Défenderesse produisit alors une défense où elle plaide qu'elle n'est pas responsable au delà de \$50.00, à cause d'une condition spéciale de la lettre de voiture qui limite à ce chiffre-là sa responsabilité. La lettre de voiture qui est toute en langue anglaise contient, en effet, à sa face, la clause ou condition suivante :

« Liability limited to \$50.00 unless higher value is declared by shipper and inserted herein, in which case an extra charge is made depending upon the value declared. No extra charge if value declared under \$50.00. »

Le Demandeur répond qu'il n'a rien connu de cette clause au moment du contrat; que personne ne lui en a parlé; qu'il manque d'ailleurs d'expérience à ce sujet, n'étant qu'un simple ouvrier; qu'il sait lire le français, mais pas l'anglais; que la loi obligeait la Défenderesse à lui donner un reçu imprimé en français et en anglais; que le sous-agent de gare ne lui a pas du tout parlé de la valeur de sa malle; que le dit sous-agent l'a plutôt induit à penser que la valeur de la malle n'importait aucunement, vu qu'il lui a représenté que le prix du transport était proportionné à la pesanteur; et, en un mot, que la dite clause ne lie pas le Demandeur.

Il s'agit donc de savoir si la clause en question libère la Défenderesse au delà du montant de sa confession de jugement.

La règle générale, c'est que les voituriers sont tenus de recevoir et transporter les effets qu'on leur offre à transporter, et qu'ils sont responsables de la perte et des avaries des effets qui leur sont confiés (C. c. 1673-4-5). Pour limiter leur responsabilité, les voituriers ont besoin du consentement des intéressés. Ce consentement peut être exprès ou présumé. Il est exprès lorsqu'on s'exprime formellement à ce sujet. Il est présumé lorsqu'un intéressé connaissant la limitation, n'y objecte pas en contractant. C'est par exemple ce qui ressort de l'article 1576 du Code civil.

« 1576. Les avis par les voituriers de conditions spéciales limitant leur responsabilité, ne lient que les personnes qui en ont connaissance. . . »

Dans le cas qui nous occupe, il me paraît évident que le Demandeur n'a rien su au moment du contrat de la clause limitative que la Défenderesse invoque aujourd'hui contre lui. Le sous-agent ne lui en a pas

parlé, et ne s'est même pas enquis de la valeur de la malle. Nous en avons la preuve non seulement dans le témoignage du Demandeur, mais aussi par le reçu lui-même où l'on voit que l'espace réservé pour l'indication de la valeur de l'objet consigné est resté en blanc. Le sous-agent ne s'est occupé que d'une chose, la pesanteur. Puisque la valeur de la malle importait, ne devait-il pas la demander? N'était-ce pas son devoir d'avertir le Demandeur de la clause limitant la responsabilité de la Défenderesse? Au moins, s'il lui eût remis une lettre de voiture imprimée en français et en anglais, comme la loi le lui prescrivait, article 1682c du Code civil :

« Doivent être imprimés en français et en anglais les billets des voyageurs, les bulletins d'enregistrement des bagages, les imprimés pour lettres de voiture, connaissements, dépêches télégraphiques, feuilles et formules de contrat faits, fournis ou délivrés par une compagnie de chemin de fer, de navigation, de télégraphe, de téléphone, de transport et de messageries ou d'énergie électrique, ainsi que les avis ou règlements, affiches dans ses gares, bateaux, usines ou ateliers. »

Au lieu de cela, c'est une lettre de voiture imprimée en anglais seulement que le sous-agent a remise au Demandeur. Comment veut-on que celui-ci ait eu connaissance de la clause limitative de la Défenderesse, puisqu'il ne lit pas l'anglais? Et, s'il n'en a pas eu connaissance, peut-on la lui opposer? Il me semble que non.

Je suis donc d'avis que le jugement du tribunal de première instance fait erreur, et je l'infirmérais. Puis procédant à rendre le jugement auquel a droit le Demandeur, je condamnerais la Défenderesse à lui payer \$150.00, valeur de la malle et de son contenu, avec intérêt depuis l'assignation et les dépens tant en première instance qu'en révision, moins cependant le montant déjà alloué par le jugement rendu sur la confession de jugement de la Défenderesse.

### LA SASKATCHEWAN

*Voici, d'après le Patriote de l'Ouest, la version française de l'ancien et du nouveau texte qui visent la situation scolaire du français en Saskatchewan :*

#### I — L'ANCIEN ARTICLE 177

L'enseignement dans toutes les écoles se donne en langue anglaise, mais il est loisible à la commission de tout arrondissement d'établir un cours primaire en langue française.

(2) La commission de tout arrondissement, peut, subordonnémen aux règlements du département, employer une ou plusieurs personnes compétentes pour donner des leçons en toute langue autre que l'anglais dans l'école de l'arrondissement à tous les élèves dont les parents ou les tuteurs ont exprimé le désir qu'ils reçoivent un têt enseignement, mais cet enseignement ne doit pas remplacer, ni gêner en quoi que ce soit, l'enseignement de l'instituteur chargé de l'école, ainsi que le requièrent les règlements du département et la présente loi.

(3) La commission a le pouvoir de prélever les sommes d'argent qui peuvent être requises pour payer les appointements de ces personnes, et tous les frais, charges et dépenses de cet enseignement sont perçus au moyen d'une taxe spéciale qui est imposée aux parents et aux tuteurs des élèves qui en profitent.

## II — LE NOUVEL ARTICLE 177

177. (1) Sauf tel que stipulé ci-dessous, l'anglais sera la seule langue d'instruction dans toutes les écoles et aucune autre langue que l'anglais ne sera enseignée durant les heures de classe.

(2) Le français peut être employé comme langue d'instruction mais cet usage du français ne sera pas continué au delà du grade 1, et dans le cas de tout enfant, ne sera pas continué au delà de la première année de l'assistance à l'école de cet enfant.

(3) Quand le bureau d'un district adopte une résolution à cet effet, la langue française peut être enseignée comme sujet d'étude pendant une période n'exécédant pas une heure par jour, comme faisant partie du cours scolaire. Cet enseignement comprendra la lecture française, la grammaire française et la composition française.

(4) Là où la langue française est enseignée d'après les stipulations des sous-sections (2) ou (3), tous les élèves des écoles qui ne désirent pas recevoir cette instruction seront profitablement employés à d'autres travaux scolaires pendant qu'on donne cette instruction.

*De ce texte, le R. P. Auclair, directeur du Patriote, écrit d'abord dans sa livraison du 25 décembre 1918 :*

« A considérer la nouvelle législation en elle-même, d'après ce qui devrait être, on la trouvera bien étroite et bien mesquine. Une année seulement d'enseignement dans la langue maternelle et ensuite une heure de français par jour, à condition encore que la commission scolaire l'exige, c'est bien peu.

« Le français, nous le répétons, a les mêmes droits que l'anglais dans notre pays. C'est ce principe qui devrait être à la base de toute la législation scolaire dans chaque province. En fait que voit-on ? Seule la province de Québec a l'esprit assez large pour donner une pleine mesure de justice et rester fidèle à l'esprit sinon à la lettre de la Constitution. Partout ailleurs on nous place dans une position d'infériorité pour l'unique raison, très prussienne, que nous ne sommes qu'une minorité. Cet état de choses durera tant que la majorité ne sera pas convertie à des idées plus justes et plus larges, à l'idée véritablement canadienne.

« C'est dire combien en thèse absolue nous ne pouvons pas nous déclarer satisfaits et combien nous devons travailler encore à éclairer l'opinion anglaise, à démolir les préjugés invétérés, pour qu'un jour enfin, justice complète nous soit rendue. La tâche est herculéenne. Elle ne doit pas cependant décourager des cœurs vaillants. Nous devons continuer à lutter sans défaillance. Il a fallu quatre années de guerre pour refouler les Allemands; il en faudra bien davantage pour faire disparaître de la mentalité anglo-canadienne toute trace de ce prussianisme qui la domine et dont la plupart du temps elle ne se rend pas compte. »

*Puis, le R. P. Auclair ajoute :*

« Maintenant, si l'on compare la nouvelle législation scolaire à l'ancienne, on peut dire qu'en pratique, la position du français reste sensiblement la même. Il est vrai que le « cours primaire », si mal défini jusqu'ici, est réduit à une année, mais d'autre part le français, sur la recommandation des commissaires, peut s'enseigner une heure par jour dans tous les grades. Comme matière de classe officiellement reconnue, les inspecteurs devront en tenir compte et ne devront plus placer cet enseignement sur le même pied que celui des langues étrangères. Logiquement aussi le gouvernement devra pourvoir à la formation d'un personnel d'instituteurs bilingues et c'est un point sur lequel il sera bon d'insister.

« Tout imparfaite que soit la loi, aujourd'hui comme hier, nous pouvons encore en tirer parti et nous croyons que le devoir de l'heure présente est d'en tirer tout l'avantage possible. »

## UNE LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL BÉGIN

---

Son Éminence le Cardinal Bégin a daigné adresser aux directeurs de la *Ligue des Droits du français* la lettre suivante :

*Archevêché de Québec*

---

Québec, 3 février 1919.

A MM. les Directeurs de la  
« *Ligue des Droits du français* »,  
Montréal.

Messieurs,

*Vous avez eu la bienveillance de m'offrir en hommage un exemplaire de la Langue gardienne de la foi, bonne et belle brochure où les relations de la langue française avec la conservation de la foi catholique sont étudiées par M. Henri Bourassa de la façon la plus complète et la plus lumineuse.*

*Je vous remercie de cet hommage et je profite de l'occasion pour vous féliciter de l'œuvre tout à la fois patriotique et religieuse à laquelle vous vous consacrez.*

*La Ligue des Droits du français à Montréal, le Ralliement catholique et français à Québec n'ont certes pas pour but d'empiéter sur les droits d'autrui. Il s'agit de conserver à*

*la langue française, dans notre pays, la place qui lui est due. C'est donc une œuvre de justice à laquelle la religion est intéressée, que Sa Sainteté Benoît XV vient de reconnaître comme très légitime, mais qu'il faut accomplir avec charité et avec le noble dessein de grouper toutes les forces catholiques canadiennes sur des bases de respect mutuel et de bonne entente.*

*C'est bien ainsi, Messieurs, que vous comprenez votre rôle et je ne puis que vous en louer.*

*Recevez donc, avec mes remerciements et mes félicitations, tous mes vœux de succès.*

*Votre sincèrement dévoué en N. S.;*

*(Signé) L.-N. Card. BÉGIN,*

*arch. de Québec.*

## NAPOLÉON BOURASSA

---

Napoléon Bourassa naquit à Lacadie, au sud de Montréal, le 21 octobre 1827. Son enfance fut bercée par mille récits de ce « Grand Dérangement » qui avait peuplé son village d'héroïques réfugiés : il ne fera plus tard, en écrivant *Jacques et Marie*, que fixer ces histoires, plus émouvantes encore que les contes de fées.

A treize ans, il entra au Collège de Montréal, où il resta jusqu'en 1848, subissant diverses influences, surtout celle de M. Barbarin, musicien de talent et passionné pour les belles-lettres. Les âmes de ces deux hommes se comprirent et l'artiste forma son élève à son image. L'enfant était d'ailleurs très bien doué, et s'il aimait l'étude de la physique, il aimait par-dessus tout la littérature. Il acquit dans cette matière un bon goût et une maturité qui frappèrent beaucoup à cette époque professeurs et élèves, Hector Fabre nous en est garant.

Sa philosophie terminée, il commença son droit. Mais sa vraie vocation le travaillait : un jour il la déclara. Il voulait être artiste. On le mit à l'atelier de M. Théophile Hamel, le meilleur portraitiste du temps. Le maître lui reconnut un grand talent, et aidé de l'abbé Charles Larocque, ami de la famille, décida le père à envoyer son fils en Europe. Napoléon Bourassa partit en 1852 pour l'Italie, séjourna à Rome et à Florence, et se fit disciple d'Oerbeck.

De retour au Canada, en 1856, il épousa bientôt la fille de Louis-Joseph Papineau. Et alors commença cette carrière, toute vouée à la diffusion des arts et des lettres

dans son pays. S'il est quelque part une initiative en ces matières, soyons sûrs qu'il en est l'auteur ou peu s'en faut. . . Cabinet de Lecture paroissial, Art Association, Artisans Canadiens-français, Union catholique, Société Saint-Jean-Baptiste, *Soirées Canadiennes*, *Revue Canadienne*, Conseil des Arts et Métiers, Académie des Beaux-Arts; à toutes ces entreprises, son nom est mêlé. Et Napoléon Bourassa n'était pas seulement un fin connaisseur : il enseigna et il écrivit. Écrivain et professeur, il fut encore peintre, et comme tel produisit de nombreuses œuvres; il fut architecte et construisit des églises. Les grands projets qu'on fit miroiter à ses yeux et qui lui échappèrent sont plus nombreux que ceux qu'il put mener à bonne fin; mais ce qu'il fit est assez pour lui assurer une renommée du meilleur aloi.

L'âge vint, avec l'âge des deuils douloureux. Il commença à se préparer à mourir, et mourut en effet, à Lachenaie, le 27 août 1916.

\* \* \*

Parmi ceux qui firent l'éloge de ce gentilhomme, il en est un qui écrivit: « Le pays n'a jamais possédé en un seul individu une complexion mentale plus complète. . . » Cela est vrai. Napoléon Bourassa était un homme cultivé, d'une culture universelle, pour qui rien d'humain n'était étranger. Il joignait à ces qualités de l'esprit, les dons exquis du cœur. Hector Fabre, qui s'y connaissait en aménité, nous a dit combien son ami était affable et toujours homme de bonne compagnie. Ceux qui l'ont connu dans l'intimité, s'accordent à lui reconnaître tous les traits du parfait gentilhomme canadien : chrétien, patriote, large d'esprit et fin. . . A nous qui l'étudions dans sa vie pu-



blique et dans ses œuvres, s'ouvre un vaste champ d'étude : il fut, avons-nous dit, tout à la fois écrivain, peintre, architecte et professeur. Précurseur en toutes ces voies, il l'a été surtout dans la dernière.

\* \* \*

Napoléon Bourassa nous a laissé un roman et des critiques d'art. *Charles Guérin* de Chauveau avait paru en 1853, *les Anciens Canadiens* de Gaspé dix ans plus tard, *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie de 1862 à 1864, *Une de perdue, deux de trouvées* de Boucherville en 1865, et c'est en 1866 que la *Revue Canadienne* publia *Jacques et Marie*. Napoléon Bourassa fait donc partie de ces romanciers d'avant-garde qui semblaient préparer une magnifique floraison du genre, mais qui, au contraire, n'eurent presque pas de descendants. Son livre est une idylle touchante qui se détache sur le fond sombre de la dispersion des Acadiens. L'étude des âmes n'y est assurément pas négligée, mais cette œuvre est d'un peintre et vaut sans doute surtout par les tableaux. Quelques longueurs l'empêchent d'être un parfait chef-d'œuvre; néanmoins, il eut, chez nos pères, un très grand succès, et contribua beaucoup à gagner des sympathies à ce peuple frère.

L'homme de cœur avait beau jeu dans ce roman; l'homme d'esprit et de goût se livre tout entier dans ses causeries et ses critiques d'art. Il en est de deux sortes : celles où il trace de vigoureux raccourcis de l'histoire de l'art en Europe. Les larges vues et les aperçus ingénieux y abondent. Ses vastes connaissances et son don de généralisation s'y révèlent. D'autres de ses articles nous intéressent encore plus que ceux-là, parce qu'ils touchent à l'histoire de l'art au Canada. Il faut lire ses critiques de nos premières

expositions, ses appréciations de nos églises (que ce soit Notre-Dame, Saint-Jacques ou Saint-Patrice). L'entrain et l'esprit jaillissent sous sa plume, et le plus piquant de l'affaire, c'est que cet écrivain semble écrire pour nous, Canadiens de 1919. Le mal a la vie dure, les erreurs « artistiques » aussi. En parcourant ce qu'il dit des « compétences » qui martyrisent l'artisan d'art, je croyais avoir entre les mains une livraison du *Nigog* : toute la différence tient en ceci que Napoléon Bourassa assistait à l'*invasion* du mauvais goût et que nous, nous vivons au milieu de son magnifique *épanouissement*. Qu'on me pardonne !

\* \* \*

On a souvent reproché aux critiques d'art, de notre continent et d'Europe, de n'être pas des hommes du métier. M. René Bazin réfutait naguère ce grief avec esprit. Quoi qu'il en soit, Napoléon Bourassa ne l'encourut point : il était peintre et il était architecte.

Certes, les peintres n'étaient pas nombreux de son temps. Quand on a nommé Théophile Hamel, son maître, excellent portraitiste, et Plamondon, artiste bizarre non sans valeur, il semble qu'on n'oublie presque personne. Si Napoléon Bourassa ne fut point le premier en date, il fut le premier par le talent. Il s'était formé en Italie et avait goûté surtout la Renaissance; sa peinture de chevalet s'en ressent; il n'était d'ailleurs pas encore question d'impressionnisme... Dans ses portraits, il n'apportait pas non plus nos préoccupations. Gâtés que nous sommes par l'exactitude de la photographie, nous demandons maintenant au portrait peint la révélation du caractère : tout cela est venu beaucoup plus tard. Mais Napoléon Bou-

rassa est toujours jeune et vraiment grand dans son œuvre décorative.

Porté, en toutes choses, vers ce qui est le plus élevé et le plus noble, il avait mis sa prédilection dans la peinture murale. Procédant, dans sa technique, d'Ingres et de Flandrin, il avait, en plus, des idées très personnelles qu'il exprimait volontiers : on en trouvera quelques-unes dans sa diatribe contre Saint-Patrice... Instruit de l'histoire de l'art, il voulait, comme les artistes du Moyen-Age, que l'église fût le livre illustré de ceux qui ne savent pas lire. Et peut-être il est vrai que Napoléon Bourassa eut des déboires dans sa longue vie, et peut-être beaucoup de ses projets ont-ils avorté; en tout cas, une fois au moins il put décorer en paix une église, son église, du haut en bas, et cela est unique chez nous. Il faut en parler, d'autant plus que ce monument seul suffirait à la gloire de notre artiste.

Nous y avons passé dernièrement un avant-midi de dimanche, très lumineux, et nous avons pu en jouir pleinement, au milieu du silence. L'impression générale est harmonieuse. Rarement on a l'occasion, chez nous, de contempler un ensemble si bien composé, tant du point de vue des idées que de celui de l'art pictural. Cette chapelle fut élevée à la gloire de l'Immaculée-Conception : il n'est pas une inscription, pas un tableau qui ne s'y rapporte. La nef, jusqu'à l'entrée du chœur est consacrée à l'Ancien Testament, à la préparation de l'incomparable privilège. Au sommet des voûtes, quatre grisailles représentent des figures de la gloire de Marie. De chaque côté, en couleur sur fond d'or, les prophètes. Plus bas, sous les fenêtres, des écussons illustrant les litanies. Dans le transept et le chœur, voûtés en cul-de-four à leur extrémité, l'artiste a placé, au-dessus du maître-autel l'Annon-

ciation, dans la voûte de droite la Visitation, dans celle de gauche l'Adoration des bergers et des mages. Au-dessous de ces deux compositions du transept, et répondant aux prophètes de la nef, on compte une douzaine de grands saints du Nouveau Testament, qui ont parlé de l'Immaculée-Conception. Dans le rond-point du chœur, de chaque côté de l'autel, on admire deux grandes toiles : l'Assomption et le Couronnement. Si maintenant vous levez les yeux vers le dôme, quatre anges ornent les pendentifs. Dans le fond de la coupole trône Marie parmi les anges; tout autour, en grisaille, se déroule une admirable procession de papes, d'évêques, de militaires : c'est la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. D'autres tableaux devaient compléter cet ensemble déjà si beau et l'artiste méditait de remplir les huit grands panneaux du bas, actuellement azurés, de scènes historiques. Il ne l'a pas fait, nous ignorons pourquoi. Ce que nous possédons constitue néanmoins la meilleure œuvre du genre au pays. Voici comment un critique la jugeait naguère.

« . . . Les moyens les plus simples et les plus directs  
 « sont les seuls nécessaires à l'expression, et l'idée est d'au-  
 « tant plus accessible à la foule à qui elle s'adresse, qu'elle  
 « s'embarrasse moins de subtiles recherches de couleurs  
 « ou de pittoresque. Bourassa le comprit si bien qu'il ne  
 « se servit de couleurs que tout juste ce qu'il fallait pour  
 « modeler ses figures et leur donner les accents de la vie.  
 « Son attention se porta principalement sur le dessin, sur  
 « le contour fermement appuyé de la forme, et encore de  
 « cette forme il ne retint que les lignes essentielles et vrai-  
 « ment caractéristiques. Les fonds d'or sur lesquels elles  
 « se profilent ordinairement ajoutent encore à leur sèche-  
 « resse. Mais toujours, par une savante dégradation de  
 « teintes délicates et fondues, Bourassa sauvait le « mor-

« ceau » et de ce qui aurait dû produire une impression « de dureté, il tirait la plus suave harmonie. »

Nous avons d'autres preuves de cette maîtrise dans les projets de décoration pour la cathédrale de Saint-Hyacinthe, œuvre qui ne fut jamais exécutée; dans sa chapelle de Nazareth; dans sa restauration si heureuse de l'église de la Rivière-du-Loup; et surtout dans son immense toile : l'« Apothéose de Colomb ». Ce tableau a son histoire, vraiment lamentable. S'il est vrai que l'artiste fut parfois sur le point de décorer les murs des temples et finalement en fut empêché, plus souvent encore il espéra orner nos salles profanes et nos palais législatifs et se vit frustré de son rêve. Depuis le jour où on lui laissa entendre qu'il pourrait bien couvrir de couleur la nouvelle salle du Cabinet Paroissial, en 1860, jusqu'à celui où il parut le seul capable d'ornez l'Hôtel du Gouvernement, à Québec, Napoléon Bourassa fut hanté par de sublimes compositions et notamment par cette « Apothéose ». L'esquisse des soixante personnages en fut exposée à l'exposition universelle de Paris en 1867; il entreprit de l'agrandir, la travailla longtemps, spécialement de 1904 à 1912, et l'abandonna quand les forces lui manquèrent. Elle nous reste, témoignage émouvant et grandiose de la puissance de conception de ce puissant artiste.

\* \* \*

La peinture, même décorative, n'offrait pas un champ assez vaste à son activité; Napoléon Bourassa rêvait d'un art plus complet : il fut architecte. Non content de couvrir avec son pinceau de larges espaces, il voulut les construire, les créer à sa guise. Il y avait eu des architectes, au Canada, avant lui, et il y en avait de son temps. A Qué-

bec, les Baillargé, de père en fils depuis trois ou quatre générations, étaient architectes et sculpteurs. Les premiers avaient été formés en Europe, le dernier au Canada. Dans la région de Montréal, au moment où Napoléon Bourassa revint d'Italie, nous avons Bourgeau et Ostéll, l'un de formation indigène, l'autre de formation anglaise. Le pays tout entier a été couvert des constructions de cette demi-douzaine d'architectes. Quels que soient leur talent et le nombre de leurs productions, aucun ne nous a légué une œuvre aussi complète que cette chapelle de Lourdes dont nous avons parlé tout à l'heure. Napoléon Bourassa en a dessiné les plans et il en a surveillé la construction. La façade n'est peut-être pas de marbre blanc comme il aurait fallu, les deux petites coupoles qui devaient la surmonter sont encore à venir, les quatre tourelles qui accompagnent le dôme sont en ferblanc : soyons sûrs que l'architecte a été forcé, à son corps défendant, de subir ces avanies. De plus, grâce à cette indifférence absolue à l'égard de la perspective, qui caractérise notre ville, cette chapelle est enfouie parmi des maisons trop hautes, et son dôme rivalise avec une cheminée de brique tout auprès. Mais il reste que, à l'examen, elle apparaît ce qu'elle est vraiment : correcte, élégante et originale.

Nous devons encore à Napoléon Bourassa le couvent des Dominicains, à Saint-Hyacinthe, la petite église de Montebello, « une de ses plus charmantes créations », et l'église Sainte-Anne à Fall-River, cette dernière dessinée à soixante-quatorze ans. Ce sont des œuvres très différentes les unes des autres et très étudiées.

\* \* \*

Il faudrait peut-être parler ici de Bourassa sculpteur : il fut en effet le premier maître de Philippe Hébert. Mais

passons, pour en arriver au trait de son talent où il apparaît vraiment et sans conteste un précurseur : Napoléon Bourassa fut l'apôtre de l'enseignement des arts chez nous.

Nous savons que dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, une École des Arts et Métiers, fondée par Mgr de Laval, existait à Saint-Joachim. Cette école ne vécut qu'un an, mais les cours de sculpture, peinture et architecture furent continués au Petit Séminaire de Québec, pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous savons en outre que, sous la supériorité de Messire Jérôme Demers, l'architecture religieuse était enseignée au Séminaire de Québec. Nous ne savons rien de plus. Peut-être, ici et là, dans quelque maison de la province, y eut-il des cours de dessin, intermittents, comme au Collège de Montréal. Mais sûrement, dans son ensemble, l'enseignement des arts plastiques était nul.

Quand Napoléon Bourassa revint d'Italie, il se trouva donc dans une société peu capable d'apprécier les tableaux. Et s'il est vrai qu'en ce temps-là il existait une critique littéraire qui jugeait les œuvres selon le parti politique auquel les auteurs appartenaient, on peut dire que la critique artistique était encore plus insignifiante. Notre artiste comprit que, avant de faire de la peinture chez nous, il faudrait former un milieu capable de la comprendre, une ambiance qui pourrait à la longue faire naître des talents nouveaux. A cette œuvre, il se consacra : elle devait être le labeur de sa longue vie. Ce travail ingrat et si peu récompensé lui a mérité non pas seulement notre admiration, — ce serait trop peu, — mais aussi notre profonde reconnaissance. Lors d'une exposition de ses œuvres, — quand son atelier passa en d'autres mains, — M. Jean-Baptiste Lagacé, qu'il avait un jour appelé « son fils spirituel », fit ressortir, dans une conférence, jusqu'à quel point il avait été un *précurseur*, un sagace initiateur. Ce texte ferait

ici fort bien l'affaire : il remplirait avec une compétence que je n'ai pas la tâche que je me suis fixée.

« En étudiant l'histoire de la Renaissance, disait le conférencier de M. Bourassa, il avait été frappé de ce fait indiscutable que la cause fondamentale du merveilleux développement de l'art à cette époque avait été le sentiment religieux; . . . ce sentiment était encore augmenté de l'amour de la cité que tous voulaient grande et belle; de là les cathédrales de marbre ou de pierre et les palais publics parés de toutes les séductions de la peinture et de la sculpture. Dans cette œuvre d'orgueil salutaire et bienfaisant, laïcs et ecclésiastiques unissaient leurs efforts et leurs ressources. . . » Et Napoléon Bourassa crut que cette œuvre était possible au milieu de la jeune civilisation canadienne du XIXe siècle. Il se jeta dans la mêlée avec entrain et se heurta bientôt à toutes les difficultés que devaient rencontrer après lui, les autres artisans d'art. Loin de se décourager et de prendre le parti d'aller vivre en Italie, il resta fidèle toujours au but qu'il s'était proposé.

Il eut la bonne fortune de rencontrer dans ses débuts un abbé qui le comprit. . . M. Verreau lui laissa enseigner le dessin à l'École Normale. Au bout d'un an le ministre qui payait cette classe, s'étant informé si le nouveau professeur était un « rouge », celui-ci ne daigna pas répondre. . . et les subsides furent supprimés. Mais les « motifs puissants » qu'on avait eus d'établir ce cours subsistaient. Napoléon Bourassa les avaient exposés dans une « lecture » ; il continua de les répandre par sa parole et surtout par sa pratique. N'ayant plus à sa disposition de cours payés, il en fonda de gratuits. Six ans après son amusante mésaventure politique, il devenait, en 1868, professeur de dessin aux classes du soir des « Artisans Canadiens-français ». Trois ans plus tard, on le rémunéra, et, en 1874, il fut nommé



directeur de ce cours qui exigeait alors plusieurs professeurs. En 1877, pour répondre à ses appels réitérés en faveur des écoles de dessin au Canada, le gouvernement provincial lui confia la mission d'aller s'enquérir en France, des écoles d'arts et métiers : fonctionnement, programmes, personnel. Sa correspondance avec les autorités ne nous est pas connue, mais nous savons qu'après avoir visité plusieurs établissements français, il fit un choix de modèles pour l'étude de la mécanique et du dessin industriel et d'ouvrages concernant l'enseignement dans ces écoles. Le « Conservatoire des Arts et Métiers » lui prépara une série de dessins que, à son retour, il remit au gouvernement, ainsi qu'un mémoire sur les méthodes de ventilation, d'éclairage et de chauffage en usage en France. Tous ces rapports sont bien faits, pratiques et clairvoyants. L'écrivain ne se borne pas aux écoles d'art, il prévoit la nécessité des écoles techniques et il en recommande la fondation aux autorités civiles. Il devance son temps, et réclame des bourses pour permettre aux jeunes gens d'aller étudier dans les vieux pays.

Malgré tous ces travaux, le spirituel critique qu'il était trouvait le moyen de donner à la *Revue Canadienne* de fines chroniques sur nos Salons de peinture, sur nos constructions, sur l'état des arts au pays. Son autorité en ces matières était incontestée, et sa voix se faisant entendre presque seule, il était considéré par tous comme le champion de la haute culture artistique. Cette situation était si bien reconnue que, en 1880, lorsque le Marquis de Lorne fonde l'Académie des Beaux-Arts, Napoléon Bourassa en est élu vice-président.

Et le musée désiré par lui depuis si longtemps allait donc recevoir un commencement de réalisation ! Ce n'était pas trop tôt. Décidément notre province est réfractaire

aux musées. De nos jours même, n'est-il pas étonnant qu'une métropole de l'importance de Montréal ne possède pas son Musée d'histoire naturelle, par exemple, son Jardin zoologique, son Musée d'Arts et Métiers (nous avons des embryons de tout cela, mais rien en rapport avec notre population). Et pourtant, il y a des années qu'on en parle ! Quand Napoléon Bourassa commença sa carrière artistique, Mgr Bourget avait souhaité que ses toiles « marquaient le point de départ d'un musée national », et l'on exprimait le vœu que le gouvernement « vînt en aide à une entreprise qui ne pourrait qu'honorer notre pays. » Bourassa n'y cherchait pas un moyen de soigner sa propre réputation : bien plutôt un instrument nécessaire d'éducation. Il put voir, de son vivant, des Galeries de Beaux-Arts s'ouvrir dans nos villes : c'est à peine si quelques-unes de ses toiles y figurent. Mais il a laissé de nombreux tableaux et de nombreux dessins, — de l'immense Apothéose de Colomb jusqu'à ses projets de décoration d'église. Cette œuvre à elle seule formerait un musée ou du moins remplirait toute une salle dans quelque vaste bâtiment. Nous souhaitons qu'un jour elle trouve le palais où elle serait mise en valeur. . .

Cependant ne nous plaignons pas trop : Napoléon Bourassa eut quelques aubaines dans sa vie. S'il est un précurseur dans bien des voies, notamment dans celles des désappointements et des désillusions où tant de nos artistes se sont engagés, il faut dire que, une fois au moins, il eut l'occasion d'appliquer ses vues et de produire une œuvre satisfaisante. Bien d'autres n'ont pas eu cette consolation. Nous voulons parler, — c'est la quatrième fois, mais il faut y revenir, — de la chapelle de Lourdes.

« L'histoire de l'art, avait-il écrit, n'a qu'un enseignement. . . La vraie école a été, dans tous les temps,

« l'atelier et l'œuvre du maître, c'est-à-dire l'enseignement  
« avec la pratique; la science acquise avec l'expérience; le  
« talent et le caractère éprouvés par la tâche de tous les jours;  
« la carrière ouverte sous l'œil rigoureux du patron, pour-  
« suivie à côté de lui dans de grands travaux publics, et con-  
« tinués, après lui, avec les traditions et l'esprit de suite d'une  
« véritable et puissante famille. Voilà la source, véritable-  
« ment féconde et vigoureuse d'où sont sorties ces puissantes  
« écoles de Sienne, de Florence, de Pérouse, de Milan, de  
« Rome et de Venise. »

Une école de Montréal !... Il fit ce rêve, et vraiment à lire comment il construisit et décora cette chapelle de Lourdes, on se croirait transporté dans quelque atelier florentin du XVe siècle. Maître et élèves travaillent de concert ! On a cité trop de fois la conférence dans laquelle l'artiste a révélé à ses admirateurs cette intimité de quelques mois avec de jeunes artistes qu'il initiait aux secrets de l'art : qu'il nous suffise de la résumer.

Pendant qu'il s'occupait de la construction, il formait ses apprentis au dessin. Quand le temple fut prêt à recevoir la décoration, il entreprit d'y faire travailler ses élèves. Très au fait des difficultés de tels ou tels motifs, il ne les confiait qu'à des élèves capables de les exécuter. Au moyen d'une gradation très pédagogique, intelligente aussi, et en même temps source d'émulation, il fit passer ces jeunes gens, ces enfants, de l'ornement simplement plaqué, à la figure humaine en grisaille, de la grisaille à la couleur, etc. Évidemment ce système exigeait une surveillance constante de la part du patron et l'obligea à maintes retouches fatigantes. Mais pendant que le maître corrigeait, les élèves s'instruisaient, et cette chapelle une fois terminée, ceux-ci purent gagner leur vie en se servant des connaissances qu'ils y avaient acquises. Qui sont-ils donc ces élèves que Na-

poléon Bourassa néglige de nommer ? M. Lagacé les connaît peut-être, car il leur reproche d'avoir oublié les leçons de *sobriété* et de *goût* que leur avait données le maître. Pas tous, évidemment, puisque l'un d'entre eux — Philippe Hébert — a atteint la gloire.

\* \* \*

Arrêtons-nous ici : nous ne saurions tout dire et nous risquerions de répéter les excellents articles publiés à l'occasion de la mort de notre artiste; ou plutôt, finissons par une citation de l'un de ces auteurs anonymes qui veut ranger ce grand peintre, « père des beaux-arts au Canada », parmi les pionniers de notre gloire nationale. « Napoléon Bourassa a été, dit-il, pour son vaste domaine, ce que Garneau a été pour l'histoire, Crémazie pour la littérature, le curé Labelle pour la colonisation, l'abbé Tanguay pour l'arbre généalogique de notre race. Il fut, jusqu'à l'abnégation, l'effacement et les sacrifices pécuniaires, l'apôtre de l'esthétique au Canada. » Nous avons le devoir de nous en souvenir !

Olivier MAURULT, p. s. s.

---

## LES NUMÉROS

---

Comme il arrive que des numéros de *l'Action française* sont perdus au cours de la distribution, nous invitons désormais nos lecteurs à faire leur réclamation pas plus tard qu'un mois après la publication de la livraison égarée. Ainsi, pour le numéro de février, publié à la fin du même mois, on aura jusqu'à la fin de mars pour réclamer. Ces contretemps, du reste, tendent de plus en plus à disparaître, par suite du remaniement que nous sommes à faire subir à nos listes d'abonnés.

# LA NATIONALISATION DE NOTRE LITTÉRATURE

*par l'étude de notre histoire*

---

*L'Action française publie cette étude avec plaisir — pour sa valeur intrinsèque et comme témoignage de l'état d'esprit d'une partie, tout au moins, de la jeune génération. L'auteur est étudiant à la Faculté de Droit, à Laval (Montréal).*

La littérature canadienne-française trouvera son existence et sa perfection dans l'originalité de notre âme nationale. Sans cette originalité, point d'assises à une manifestation intellectuelle indigène. Il faut prendre conscience de nos diversités profondes, les aimer et les dire avec la saveur particulière que donneront à notre style et à notre pensée les qualités de notre génie.

C'est une tâche difficile. Gardant une intime ressemblance avec la patrie dont elle est détachée, toujours soumise à son influence intellectuelle et morale, notre race n'a pas la perception vive de ce qui la distingue, et ses livres, peu nombreux, ne lui rendent pas le témoignage net d'une individualité propre.

Il paraît bien que le premier devoir littéraire de l'heure est l'affirmation de notre personnalité distincte. Prouver qu'il existe en notre peuple cet équilibre, ce dosage particulier des facultés de l'intelligence et des qualités du cœur par quoi diffèrent les races, c'est poser les fondements mêmes de notre littérature. H. Taine apprit, autrefois, à ses compatriotes en mal de systèmes politiques imités de Londres, que « l'âme d'un Français n'est point

l'âme d'un Anglais ». Les écrivains du terroir nous rendent un service de cette sorte en dégageant certains éléments de notre originalité. Leur talent nous rend l'âme canadienne-française attrayante et sympathique.

L'histoire, non seulement expose les influences formatrices qui altèrent le tempérament du colon français, mais elle offre en regard les événements et les séries de faits qui attestent la réalité de ces influences et leur profondeur. Dans l'éloignement des siècles, nous distinguons bien leur action efficace et les singularités qu'elles produisent. La même page qui suggère l'hypothèse sert à la vérification. La grande loi de l'adaptation, de la formation des races par le milieu physique, le climat, les circonstances historiques, renferme le secret de notre âme nouvelle. L'homme est un être matériel sur lequel une empreinte se grave; il est intelligent et comprend la cause des événements, compare et juge; ensuite, il est un être volontaire qui façonne énergiquement sa nature pour la mieux approprier au succès. S'adapter, c'est toujours subir, dans une certaine mesure, et puis, c'est réagir.

Des conditions particulières de vie physique, intellectuelle ou morale enveloppent la race française au Canada. Inefficaces sur les colons venus directement de France, elles modifient, peu à peu, les générations nées en terre canadienne. Elles constituent un moule où l'âme française se modèle, dans le temps, des traits et des caractéristiques singulières. Il n'est pas nécessaire d'exposer ici ces conditions, ni de dire dans quel sens et sur quels éléments humains elles ont agi. M. l'abbé Groulx célèbre cette année l'avènement de notre nationalité, et nul mieux que lui n'est qualifié pour cette tâche de gloire.

Un agent vivant de transformation collabore, plus tard, avec ceux-là : la race anglaise s'établit parmi nous.

Une autre organisation politique et civile remplace les institutions anciennes; elle comporte des mœurs et des habitudes nouvelles. Désormais condamnés à vivre sous le même toit, les deux adversaires historiques n'oublient pas les griefs accumulés, et la lutte, commencée au fond des siècles, se poursuit en champ clos. Toujours sur la défensive, nous adoptons les armes que les ennemis ont choisies; n'ayant pas la triste initiative de l'attaque, le lieu de la bataille nous est imposé. Notre volonté de survivance inflexible ordonne les disciplines opportunes, provoque les réformes appropriées, commande les œuvres qui sauvegardent notre intégrité. Le mouvement économique, le réveil politique ou historique contemporain sont inspirés par une pensée de résistance, impérative comme l'instinct de conservation. Mais, par le contact quotidien, subi ou voulu, se produit l'infiltration des idées et des sentiments qui changent notre mentalité.

Une plante étrange croît dans les régions tièdes de l'Équateur; ses branches se courbent, touchent le sol et poussent des racines qui donnent naissance à des tiges nouvelles; chaque arbuste reçoit de la terre, d'abord, une sève nourricière, puis, par les mille canaux entrecroisés, une circulation de la même vie rayonne à travers la forêt. C'est un symbole révélateur de notre « âme locale et française tout à la fois », selon l'expression de M. Gabriel Hanotaux. Après avoir pris racine au sol canadien, nous y avons vécu, nous y avons souffert. Cela ne va pas sans créer des liens entre les vivants et les morts, entre les hommes et les choses. Aujourd'hui nous sentons bien que le Canada est notre patrie, nous savons que notre peuple forme une entité ethnique, avec ses préoccupations politiques ou sociales, ses besoins et ses aspirations uniques, ses problèmes complexes qui résultent de causes particulières.

Oserais-je affirmer aussi que notre idéal n'est subordonné à celui d'aucune nation étrangère ? que nous n'avons d'autre but national que nous-mêmes, c'est-à-dire la grandeur et la gloire de notre race ? que nos goûts, nos devoirs, nos préférences, ne nous sont imposés par personne ? Nous n'abandonnons pas aux étrangers le soin d'ordonner l'orientation de nos activités. Un peu intolérante et farouche à la façon du jeune homme passionné de Maurice Barrès, notre nationalité croit que rien ne vaut ses idées, ses passions, son patrimoine ; elle les étudie, et les affirme, avec une belle audace, « sous l'œil des Barbares », et sent une révolte instinctive en face des autres peuples qui veulent garder son âme en tutelle, ou substituer leurs caractéristiques aux siennes.

D'où l'on voit que de l'action simultanée des circonstances extérieures et de sa volonté sur elle-même, une race est née qui possède une âme originale, inexploitée, une âme opulente d'austères et rayonnantes beautés. Ce qu'elle a de vivace et de particulier est à l'intelligence, comme aux lèvres un goût nouveau et frais, comme aux yeux un paysage clair et pur. Nul n'a le secret des chants qui l'émeuvent autant que les passionnés qui ont empli leur cœur de son amour.

Mieux étudier notre âme nationale, c'est mieux la connaître ; et si mieux la connaître n'est pas nécessairement mieux l'exprimer, il n'en demeure pas moins vrai qu'on ne peut la bien exprimer sans la bien connaître. Or, rien ne supplée l'histoire pour nous en donner, avec la connaissance précise, l'amour ou le sentiment de ses particularités. La littérature nous manque qui est le miroir où se contemplent et s'examinent les peuples. Il n'est pas indifférent que nous ignorions cette âme, puisque se dire complètement, pour un écrivain, c'est toujours dire l'âme nationale qui est au



fond de lui-même. L'éducation doit tendre à la libérer. Elle doit tendre à la fortifier aussi, à l'enrichir selon ses préférences, toutes choses que la nôtre n'accomplit pas.

Une race, en effet, se rencontre un jour, que des dispositions initiales modifiées par des circonstances historiques prédisposent à l'idéal d'une certaine beauté, à l'amour de formes d'art particulières. Elle tient de là un caractère et des tendances propres. Chaque individu de cette **nation** est une reproduction plus ou moins parfaite de cette première image : il en a toujours les traits essentiels. Des méthodes spéciales sont nécessaires pour développer cet être spécial. Lorsqu'il s'agit de la sensibilité et de l'intelligence d'un écrivain surtout, instruments délicats, les conséquences d'un vice de culture sont désastreuses et de longue portée. Trois éléments forment un tempérament littéraire et lui procurent, en même temps, la matière et le canevas de son œuvre : l'éducation, les lectures et le milieu. Les leçons du professeur; les influences de la société, l'enseignement des livres doivent intensifier dans l'adolescent toutes les caractéristiques de sa race qui sont ses vertus profondes. Ils doivent travailler, dans une intimité étroite, à l'élaboration de vérités et de sentiments qui ne se contredisent point, mais s'ajoutent les uns aux autres, dans une belle harmonie. Parce que tout individu est de sa race et de son temps, il a besoin d'une éducation, de lectures et d'un milieu national pour son développement complet et normal.

Cette théorie est un peu abstraite, mais l'étude de notre situation l'illustrera bien. Autrefois, nos écrivains n'eurent pas une culture littéraire assez forte pour oser une forme personnelle. Comme des débutants, ils imitent des auteurs parfaits; ou bien, ils racontent les faits, aridement, et, sans apprêts, disent leur pensée. Toutes ces œuvres, nées du

désir louable de servir une cause, furent utiles en leur temps. Aujourd'hui, elles ont ce tort de tendre, au-dessus des choses canadiennes, un voile terne qui en dérobe la secrète nouveauté. Habités aux perfections de la littérature française qui nous rendent sympathiques des objets étrangers, nous ne nous plaisons plus dans la contemplation de nous-mêmes, et les beautés de notre pays nous sont indifférentes, presque inconnues. Nous n'avons pas de littérature canadienne-française parfaite et riche. Les livres français sont l'unique aliment de notre esprit. « Au lieu de choisir dans la pensée de France et de l'accueillir comme une éducatrice, nous nous en sommes forgé un vasselage », suivant la formule de M. l'abbé Groulx. Notre originalité ne peut s'épanouir. C'est une lacune dans la formation littéraire du Canadien français, et, par ce fait, tous les talents subissent un amoindrissement.

La littérature française, en effet, n'est pas la fleur spontanée de notre civilisation. Elle ne cultive pas les parties canadiennes de l'adolescent, ses « réserves héréditaires », et lui impose, du dehors, des qualités étrangères. Au lieu d'être un levain intimement mêlé à la substance elle est un ferment disséminé à des endroits divers, et qui ne produit pas ailleurs son effet. Presque tout ce qui est canadien en lui reste inculte. D'où un affaiblissement de personnalité encore accru par les mauvaises habitudes intellectuelles contractées. Si la faculté d'observation lui manque, si une lecture le laisse trop passif et que les jugements des auteurs lui semblent des apophtegmes, ne le doit-il pas aux livres français qui l'obligent à toujours regarder dans son imagination pour reconstituer les paysages, les tableaux de vie sociale ou politique, exposent des sujets dont il ignore tout et aboutissent à des conclusions qu'il ne peut vérifier ?

Ces lectures préparent mal le jeune littérateur à dire ce qui lui chante au fond de l'âme. Par cela seul que nous vivons dans une société et dans un pays, que nos ancêtres ont subi les mêmes influences, nous sommes déterminés à exprimer toutes ces choses dont nous avons l'impression, la perception quotidienne, immédiate et directe. La vie, par ses multiples contacts, les répète et les grave dans notre sensibilité, toujours identiques, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Lorsque nous en prenons conscience, il nous est loisible de nous exposer, de nouveau, à l'atmosphère d'un lieu, de refaire l'expérience ou de recommencer l'enquête pour fortifier la pensée, raviver la sensation ou recueillir de plus abondants renseignements. L'exercice est fructueux, car personne ne nous vaut pour pénétrer notre race, et la nature qui nous entoure nous livre ses beaux mystères. Dans l'intérêt de leur gloire, les écrivains doivent utiliser ces riches trésors déposés en eux. Ils excelleront seulement dans l'expression de tous ces sentiments et de toutes ces pensées, longtemps amassés et couvés avec une inquiétude ardente.

Mais nos lectures françaises *exclusives* ne renforcent pas ces émotions, ni elles n'augmentent ces connaissances précises. Elles ne provoquent pas leur méditation, ni une activité mentale qui les étudie, les coordonne et les éclaire; elles ne nous excitent pas sur les sujets qui nous sont connus. Elles nous imposent d'autres émotions et d'autres connaissances : c'est une culture en surface et non en profondeur. Ce qu'il y a de plus grave encore, la littérature française, par sa force attractive, nous détache des choses qui nous sont chères et nous attache à des objets étrangers. Troublés par ces voix de sirènes, les auteurs canadiens dédaignent les sources puissantes qui jaillissent en eux pour creuser des puits artificiels. Les choses canadiennes sont sans attrait.

Il en résulte une apathie singulière et l'indifférence pour toutes les préoccupations de leurs contemporains, et le mépris qui oublie que la race canadienne-française est aussi digne que la race française, que le monde canadien est aussi beau que le monde français, même si nos écrivains, empêchés par des circonstances plus fortes qu'eux, n'ont pas su les décrire avec une perfection pareille.

Encore s'il était possible de construire solide sur ces bases exotiques. Mais, qu'on le sache et qu'on le retienne, l'observation passagère et fragmentaire, l'impression unique et subite, toutes les réminiscences, les sentiments livresques n'ont jamais produit et ne produiront jamais que des œuvres sans consistance, sans vérité et sans vie. Elles pourront avoir la beauté mignarde des plantes de serre, mais non la vigueur saine des grands chênes dans le ciel. Une imagination, des sentiments surmenés, une invention totale des paysages et des décors, un échafaudage de théories sur des faits imparfaitement connus et mal interprétés n'ont pas la force qui soulève et anime les talents.

On peut conclure que les lectures françaises exclusives produisent ceci : le désaccord entre la formation par les livres et la formation par le milieu et l'éducation; le désaccord ou plutôt la dissemblance entre les émotions, les informations des livres, et les impressions et les connaissances acquises par l'éducation et dans le milieu; la tendance, pour l'écrivain, à exprimer des choses étrangères, ce qu'il ne peut faire avec puissance, et le dédain pour les choses canadiennes qu'il dirait avec tant de bonheur. Et cela produit les « déracinés » intellectuels. Sans racines profondes dans la société où ils vivent, sans racines dans le passé de leur race, sans racines dans la terre qui les porte, ils n'ont pas l'avantage des sèves généreuses et vivaces qui hâtent les frondaisons merveilleuses. Ils s'amuse

féeries légères et brillantes. Le déracinement, c'est la grande maladie envahissante dont souffrent les intellectuels canadiens, et qui dissout des forces utiles et nécessaires.

Il ne faudrait pas, de ces conclusions un peu sévères, déduire qu'il faille rejeter toute littérature française. Ce serait une entreprise absurde qui tournerait à notre détriment. Outre qu'elle est l'universelle informatrice des doctrines et des idées, elle nous apprend encore des méthodes et la technique de l'art. Mais ce qu'il faut à tout prix, c'est un contrepois à nos lectures françaises. Elles ne doivent plus être exclusives. Et comme la marque nationale est profonde en nous, un ensemble solide de lectures canadiennes suffirait, avec les influences du milieu, pour la maintenir distincte et claire.

Notre histoire, parce qu'elle forme la partie la plus considérable de notre littérature, la plus attrayante et la mieux appropriée au but désiré, détruira les inconvénients de notre situation anormale. Elle contrebalancera, de manières diverses, les conséquences d'une formation désastreuse. Reconstituer autour de son âme l'ambiance historique qui enveloppa notre peuple au cours de sa vie, c'est créer l'atmosphère propre à le fortifier dans ses instincts et ses qualités héréditaires, à l'orienter dans la ligne de ses tendances secrètes. Et s'il est vrai qu'un homme ne prend dans les livres que ce qui s'accorde avec ces mêmes tendances, une œuvre d'un auteur de sa race offre toujours plus d'aliments pour les fortifier. Les mots sont alors chargés de plus de sens, de plus de souvenirs, de plus d'évocations. Affermir en nous notre personnalité canadienne-française, l'imprégner de tous les effluves d'atavisme qui assainissent, la rendre si vigoureuse qu'elle soit capable d'assimiler tous les éléments étrangers, me semble un travail

préparatoire nécessaire sans lequel notre intelligence risque d'être asservie. Aurons-nous la crainte d'opposer, même aux Français, notre individualité, et de l'enrichir de ce qu'ils nous offrent? Ayons l'ambition de n'être les serfs de personne et de vivre sur notre fonds.

La méditation de notre histoire nous rendra cet autre service d'égale importance, de nous donner un système d'idées et de sentiments sur notre peuple et notre pays. Lorsque nous sommes jeunes, dans l'aventure de notre personne à travers les livres et la vie, des pensées se déposent en nous. Plus tard, elles s'ordonnent et s'organisent de manière à constituer comme la structure mentale de notre cerveau. C'est un cadre où viendront se placer les connaissances et les émotions. Il importe que ce système soit national afin de bénéficier de l'enseignement journalier des hommes et des choses. Autrement, nos observations nous occupent un moment, et s'échappent. Peut-être aussi que, préoccupés de théories que nous nous voudrions appliquer ou dont la vérification doit être faite, nos regards sauront mieux voir notre société et l'observer avec minutie.

Tous les problèmes contemporains ont aussi des éléments historiques. Le présent n'est qu'un effet dont le passé est la cause. Nos annales nous indiquent les mouvements politiques, intellectuels ou religieux, les mouvements sociaux et économiques, elles nous inspirent le désir d'en suivre le cours et l'évolution, elles nous les révèlent même dans le temps présent. Il est impossible de comprendre et de résoudre sûrement toutes les questions discutées sans connaître leur origine et leur développement. Autrement on préconise les initiatives vaines, ou l'on porte des jugements inexacts. Une lumière s'épanche du fond de l'histoire qui éclaire notre milieu social. C'est pourquoi les amateurs du passé nous paraissent les meilleurs observateurs

du temps présent, ceux qui voient le plus clair, le plus juste et le plus de choses, et que l'on peut suivre avec foi.

Si les historiens, en général, sont des sociologues ou des politiques avertis, ils sont aussi des patriotes convaincus. Ils appuient de faits leur instinct, et le nourrissent de raisons. Ils connaissent les causes des infériorités de leur race que les conditions difficiles de sa croissance ont *occasionnées*, et les mâles angoisses de sa vie sont lourdes à leur cœur. Notre nationalité a besoin de tous les talents : jamais une aube ne lui présage une journée pacifique, et pour le travail national les forces communes suffisent à peine. Les écrivains canadiens-français ont besoin de ce patriotisme profond. Principe extra-littéraire si l'on veut, mais qui, comme toute passion maintient l'attention sur son objet, sur les idées et les faits qui l'animent. Un écrivain patriote se considère comme une fonction de sa race, son interprète véridique ou son héraut retentissant. Il aspire à dire la fierté ou la douceur calmante de ses rêves, à formuler ses aspirations et ses besoins. Rien ne lui est inconnu des inquiétudes qui la troublent, et il impose une austère discipline à sa vie, afin que sa gloire rayonne en lui, et que par lui, magnifique, elle s'épande sur le monde.

Que les auteurs fatigués des redites banales aillent puiser dans notre histoire les idées neuves, l'inspiration des sentiments lumineux et la fraîcheur des émois d'une race nouvelle dans l'immensité béante d'un monde nouveau. Rien, d'ailleurs, n'égale la valeur fécondante d'une lecture nationale. Elle remue les observations, les émotions accumulées. Traitant de choses connues, elle tient l'esprit en éveil et, par une comparaison instinctive entre la pensée de l'auteur et la nôtre, nous contrôlons ses jugements; des aspects neufs nous découvrent des perspectives d'idées qui sollicitent au travail notre intelligence.

Par ces voies nombreuses, l'étude et la méditation de notre histoire nous conduisent au nationalisme littéraire. Le nationalisme littéraire, c'est l'expression de notre âme nationale, de notre société, de notre milieu physique; c'est, dans nos livres, non seulement notre âme ancienne, les mœurs du temps passé ou les souvenirs héroïques qui s'en exhalent, mais encore notre âme contemporaine, avec ses ardeurs et ses fiertés. Quelques-uns le nommeront régionalisme, mais c'est un régionalisme élargi, plus compréhensif et capable d'embrasser plus de choses. Nos écrivains doivent se rendre compte que les écrivains de tous les pays sont des nationalistes littéraires. Ils ne cherchent pas en terre étrangère la matière de leurs œuvres, si ce n'est à titre d'information ou de curiosité. Nous sommes destinés à dire le « canadianisme », par hasard de naissance si l'on veut, mais surtout pour ne pas nous diminuer. Et c'est le devoir de la jeunesse à l'heure où beaucoup de nos intellectuels en ont le dédain, de publier cette vérité avec crânerie, de la défendre, même avec un peu de fracas, pour qu'il en reste quelque chose.

En pratiquant cette discipline, on établit une littérature canadienne-française. On lui donne des bases solides, une âme nationale. Canadienne par la sensibilité, les idées et les objets, par la psychologie des consciences, les questions étudiées, par son fonds enfin, elle s'élancera d'un jet puissant « vers la supériorité ». Certes, nous écrirons toujours en français; mais qui ne voit que la langue, pour être la différence la plus matérielle entre les littératures, n'est pas la plus forte, ni la plus concluante? Ce n'est pas un travail qui se puisse retarder : les groupes français disséminés dans l'Amérique ont plutôt notre caractère et notre tempérament. Nos origines sont communes : il est naturel qu'ils reçoivent de nous la vie intellectuelle. Il faut que la vieille



province, comme un cœur fort, aux pulsations victorieuses, refoule jusqu'à l'extrémité de ses veines un sang régénérateur et abondant.

Que les jours soient proches où les enfants pourront s'émouvoir aux seuls livres de leurs pères. Notre histoire n'apprend pas à craindre l'existence de pionniers intellectuels. Celle-ci est pourtant bien décevante et bien rude en notre pays. Les écrivains usent leurs forces dans le double souci du pain quotidien et du travail littéraire. La tristesse leur est commune de réussir à moitié dans leurs deux tâches et, dévoyés, conscients de ne pouvoir manifester jamais la meilleure partie d'eux-mêmes, et la plus riche et la plus noble. Acculés à cette impasse, aux moments d'amère solitude, qu'ils se souviennent des défricheurs hardis, autrefois, à l'heure du crépuscule d'hiver. Une angoisse s'épanche de la forêt hostile qui se détache sur la blancheur de la neige et le bleu trop dur du ciel; on dirait que la nature immobile subit la souffrance indicible du froid, que les choses ont des plaintes, que le pressentiment d'une douleur surhumaine envahit les êtres. Isolé dans son abri de billots équarris, seul avec la femme dont il aime l'apaisante, la silencieuse douceur, le colon français, pénétré de toute la mélancolie immense de la terre, sentant l'insécurité de sa vie, de son amour et de son rêve triomphant, s'abandonne à la nostalgie troublante de la France, cependant qu'au dehors le vent soulève la neige en larges nappes qui claquent comme des voiles.

Il a persévéré, malgré tout, le Français nostalgique, et la pérennité de son œuvre témoigne de la grandeur de ses sacrifices.

Léo-Paul DESROSIERS.

## A TRAVERS LA VIE COURANTE

---

**Paroles de chef** A-t-on assez remarqué, dans l'*Action française* de décembre, les quelques lignes où de sa haute autorité, l'éminent archevêque de Saint-Boniface signale et encourage cette humble mais puissante lutte « par les détails », d'où est née la Ligue des Droits du français et qui demeure l'un de ses principaux objectifs ?

Le digne successeur de Mgr Langevin trace d'abord, en quelques phrases lapidaires qu'on croirait tombées des lèvres mêmes du « grand blessé de l'Ouest », tant elles rappellent ses nobles accents, les directives de la lutte pour la conservation de notre langue : « La meilleure garantie du français au Canada c'est qu'un peuple fier veut le garder.—Si nous voulons du français au Canada, c'est à nous d'en mettre.—Remissions les grandes déclarations sur la beauté du patriotisme, si nous n'avons pas le courage, chaque fois que l'occasion s'en présente, de nous montrer patriotes agissants. »

**Importance des détails** Puis, dégageant de ces principes les conclusions pratiques, ne craignant pas d'entrer dans les détails, s'y arrêtant même avec une insistance qui, de la part d'un tel chef, dit toute leur importance, il écrit : « J'ai une lettre à adresser; pourquoi ne pas l'adresser en français? Quelle vétille, diront un grand nombre! Quand la vétille se sera répétée dix ou douze millions de fois au cours d'une année, la résultante sera-t-elle vaine? Vous écrivez à un ministère du gouvernement fédéral; le français y est officiel; quelle bonne raison pouvez-vous avoir d'écrire en anglais? Votre dignité personnelle aussi bien que l'avantage des vôtres demandent l'emploi du français.

« Vous avez à mettre une enseigne au-dessus de votre porte; la ville ou le village que vous habitez est aux trois quarts de langue française; sied-il à un Canadien français conscient des droits de sa langue, d'employer l'étiquette anglaise? Substituer ainsi l'anglais au français, c'est infliger à sa race une marque d'infériorité et c'est en même temps donner aux étrangers l'impression fâcheuse qu'il y a peu de français au Canada, ou que l'on n'y tient pas. »

Certes, de telles paroles sont à retenir. Elles consacrent ouvertement l'humble campagne menée depuis deux ans dans cette revue. De voir ainsi un grand évêque la prendre sous son patronage, en sonner lui-même la charge, lancer vaillamment ses mots d'ordre, nous est un puissant réconfort.

*La part du clergé* Nous nous permettons d'ajouter, puisque l'occasion s'en présente, que le clergé — mieux peut-être que tout autre corps social — a su comprendre l'importance de cette lutte et y coopérer. Ce qu'il a fait pour le maintien de notre nationalité sur les vastes champs de bataille où se jouait son existence, sur le terrain de la paroisse, de la colonisation, des écoles, il a voulu l'accomplir aussi dans les humbles tranchées de la vie courante. Là comme ailleurs on le trouve au premier rang, prêt à remplir les rôles variés qu'impose le péril qui passe : sentinelle vigilante, soldat aux rudes randonnées, chef même, s'il le faut, intrépide et clairvoyant !

Ainsi, n'est-ce pas un prêtre — un prêtre, dont je n'ai pas à louer ici, dans ces pages de l'*Action française*, le patriotisme actif et éclairé — l'abbé Lionel Groulx, qui jetait à un auditoire vibrant ces énergiques paroles : « Nous voulons qu'elle (la langue française) règne en ce pays, partout où elle a le droit de régner, depuis le discours du trône lu par le représentant de Sa Majesté, depuis les actes officiels du parlement fédéral, jusque sur l'effigie du timbre-poste, jusque sur le billet de chemin de fer, jusque sur la correspondance de tramway. » Et ces autres : « Pouvons-nous prétendre à la qualité de race française vivante, nous qui permettons qu'on ne nous serve presque partout que des affiches et des annonces en langue anglaise, excepté pour les *Défense de fumer* ou les *Défense de cracher* ? qui, sur nos chemins de fer, sur nos compagnies de bateau, tolérons qu'on ne nous parle qu'en anglais; qui, jusqu'à ces tout derniers temps, ne demandions le numéro de téléphone qu'en anglais, n'acceptons des compagnies d'utilité publique que de la correspondance en anglais, ne lisons dans nos cafés et nos restaurants que des menus en anglais ? Croyez-vous que beaucoup d'autres races, ayant l'orgueil de leur origine et la volonté de vivre, toléreraient longtemps chez elles un pareil régime ? »

N'est-ce pas encore un prêtre, l'abbé Émile Lambert, chancelier du diocèse de Montréal, qui faisant écho à ces fières déclarations, demandait en juin dernier, aux membres de l'A. C. J. C., réunis en congrès, de ne pas considérer ces détails dans la lutte pour la langue comme

des *vétilles*, mais de leur accorder au contraire une grande importance, de les mettre au premier rang dans leurs préoccupations patriotiques ?

### *Des paroles aux actes*

Voilà bien — car nous pourrions apporter plusieurs autres témoignages — les directions du clergé sur ce sujet. Mais il ne s'en contente pas, il veut lui-même donner l'exemple. Aux paroles il ajoute les actes, il agit comme il demande d'agir. Quelques faits entre mille.

En août dernier revenait à Québec, après un séjour d'une dizaine d'années en Europe, un Canadien français, prêtre de la Congrégation de Saint-Vincent-de-Paul. Il alla s'inscrire aussitôt afin d'obtenir un certificat d'enregistrement. Ce ne fut qu'au bout de deux mois que celui-ci lui arriva d'Ottawa. Et encore il n'était pas satisfaisant. Le nom, par exemple, du destinataire avait été lourdement estropié. Il écrivit sans tarder la lettre suivante :

« Monsieur le secrétaire du Bureau-chef d'Enregistrement,

Ottawa.

« Monsieur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer un certificat adressé ici sans doute « par erreur. Car nous ne connaissons pas dans notre établissement « de *Rev. Jules John Plamondon*. Nous n'avons ici que le Père Jules-« Joly Plamondon qui s'est fait enregistrer en août et non en *August* « dernier.

« Veuillez avoir la bonté de m'expédier un certificat aussi sérieux « que celui-là, sans y faire deux énormes fautes qui sentent l'*english* à « plein nez, dans le nom et le prénom, et daignez pousser la délicatesse « jusqu'à remplir *en français* les blancs d'un texte français. »

### *Un bon résultat*

Ah ! si tous les nôtres avaient le courage d'agir, dans les mêmes circonstances, aussi vaillamment que ce prêtre ! Pour lui, sa récompense ne se fit pas attendre. Presque aussitôt il recevait, signée d'un nom bien français, la lettre suivante :

« Mon révérend Père,

J'ai reçu votre lettre ce matin et j'ai corrigé les deux fautes mentionnées. C'est regrettable que ces demoiselles anglaises ne sachent « pas mieux écrire le français. Nous recevons souvent plusieurs lettres « comme la vôtre, et par malheur ceux qui sont en tête de ce département ne les voient pas. Nous sommes chargés de répondre.

« On m'a dit de corriger votre certificat et d'écrire une petite note. Excusez-moi si cette note est plutôt longue. Je ne voulais pas laisser votre lettre inaperçue.

« Veuillez agréer les respects d'une petite Canadienne.

« VIVE LA LANGUE FRANÇAISE !!

B..... »

### *Les billets de chemins de fer*

N'est-ce pas que voilà une démarche fructueuse ! Toutes ne donnent pas des résultats aussi rapides, mais aucune n'est stérile : elles préparent au moins le terrain où la bonne semence finira par lever. Ainsi la suivante. Il s'agit cette fois de chemin de fer. On sait que les membres du clergé reçoivent du gouvernement un certificat leur permettant de voyager sur son réseau à moitié prix. Cette année, un livret contenant une série de billets a remplacé le certificat. On l'obtient sur demande personnelle. Or il est rédigé uniquement en anglais. Un Père du Saint-Sacrement s'est hasardé à demander si on ne pourrait lui envoyer un livret français. « *Beq to advise that we have not any of these in French* », fut la réponse. — Eh bien ! alors, répliqua le Père, je vous retourne celui que j'ai reçu, car je le considère plutôt comme une injure que comme une faveur. Et je ne cesserai de protester que vous ne m'ayez donné satisfaction.

Voilà qui est bien fait. D'autres, m'a-t-on dit, ont agi de même. Que le mouvement se généralise, que des protestations soient faites en haut lieu, et justice sera rendue.

### *Marchands de l'Ontario*

Ces deux exemples viennent du clergé régulier. Je pourrais en citer encore plusieurs dus à des membres d'autres ordres : dominicains, jésuites, franciscains, oblats. Ils prouvent que l'habit religieux n'étouffe pas le patriotisme. Mais prenons quelques faits chez le clergé séculier.

Plusieurs maisons de commerce ontariennes ont une grosse clientèle dans notre province. Elles oublient trop souvent que notre langue est le français. Telle cette maison d'ornements d'église qui envoyait, il y a quelques mois, une circulaire uniquement anglaise à un bon nombre de nos prêtres. L'un d'eux, récemment nommé chanoine, l'avertit charitablement qu'elle ne devait pas songer à traiter avec les Canadiens français aussi longtemps, non seulement qu'elle écrirait en anglais, mais même que le règlement XVII existerait ! Si tous les marchands ontariens, ajoutait-il, qui ont des clients dans notre province voulaient exiger le retrait de cette mesure, ils l'obtiendraient. Nous attendrons leurs actes pour les encourager.

*Étiquettes  
bilingues*

Par contre, des épiciers montréalais dont les produits portent des étiquettes bilingues, ont reçu des commandes de plusieurs curés, nouveaux clients gagnés, avouaient-ils eux-mêmes, par le bilinguisme qu'arboraient enfin les boîtes de conserves et les estagnons d'huile d'olive, trop longtemps unilingues.

C'est aussi un curé, le regretté M. Perron, de Sainte-Anne-de-Bellevue qui, dans un beau geste, décerna une médaille aux jeunes du collège de Rigaud pour leur ténacité à exiger qu'un employé de chemin de fer leur parlât français. Et lorsque nous avons signalé, dans cette chronique, l'usage habituel que font nos ouvriers des termes de métiers anglais, le premier à relever nos remarques, à suggérer quelques initiatives propres à enrayer cette tendance, fut un prêtre, aumônier des unions ouvrières.

*La lutte  
nécessaire*

Que conclure de tout cela ? Au patriotisme de notre clergé ? Oui, certes ; mais aussi à l'importance, à l'opportunité, à la nécessité de cette lutte par les détails. Tant d'hommes éclairés ne l'entreprendraient point, ne s'astreindraient pas aux minuties, aux démarches, aux ennuis qui lui sont liés, si elle ne s'imposait impérieusement, s'il ne fallait réagir contre une funeste apathie. Chaque jour d'ailleurs se charge d'apporter de nouvelles preuves. Tout récemment encore, les administrateurs de cette ville que fondèrent le sang, le labeur, l'idéal français ; qui, par la langue et les traditions de ses habitants, est la quatrième ville française du monde ; les administrateurs de Montréal, dont quatre sur cinq sont de descendance française, s'attiraient d'un officier militaire anglais le reproche d'ignorer le français dans un de leurs actes officiels.

Et ce n'est pas la première fois. Et ce ne sont pas les seuls coupables. Qu'on entre actuellement dans les gares de notre métropole. On y verra des affiches concernant les soldats qui reviennent au pays. Elles sont toutes uniquement en anglais, même celles posées par des sociétés qui, pour les payer, ont recueilli de l'argent chez les Canadiens français !

Sans doute la campagne énergique et constante que mène un petit groupe est efficace, mais pour être décisive elle devrait être appuyée par un plus grand nombre de nos compatriotes. Qu'au moins tous les lecteurs de *l'Action française* nous apportent cette aide !

Pierre HOMIER.

## JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

---

### Les « Billets du soir » de M. Albert Lozeau<sup>1</sup>

---

M. Lozeau, par un mérite poétique incontestable, s'est imposé à l'attention du public qui ne lui a pas ménagé ses sympathies. Ses trois recueils de vers : *L'Ame solitaire* (1906), *Le Miroir des jours* (1912), *Lauriers et feuilles d'érable* (1917) lui assurent une place d'honneur au Parnasse canadien.

Nous n'avons pas dessein d'étudier ici ces ouvrages. Un de nos meilleurs critiques l'a fait avec sa délicatesse habituelle<sup>2</sup>. M. l'abbé Camille Roy a rendu pleine justice au talent de l'écrivain et fait ressortir la valeur de l'œuvre publiée jusqu'à présent. Notre tâche est plus modeste : signaler simplement au lecteur la troisième série des *Billets du soir* et parcourir rapidement les trois volumes. Le genre sans doute n'est pas nouveau. et, sans parler des ouvrages analogues en France : *Billets du matin* de Jules Lemaître, *Carnets d'un sauvage* de Henry Maret, *Billets de Junius*, dans l'*Écho de Paris*, plusieurs volumes semblables ont depuis quelques années enrichi notre littérature canadienne. *Lettres de Fadette*, *Autour de la maison* de Michelle Le Normand, croquis de Bilodeau et de Ginevra, nous avons là tout un recueil de *billets* dont la lecture est pleine de charme. Chaque page ne saurait prétendre à l'immortalité, mais il y a des morceaux d'une belle venue et l'ensemble est agréable à parcourir.

M. Lozeau reste poète, même en prose, et sent parfois le besoin de revenir à la forme ailée du vers. Cela ne doit pas nous surprendre. Il l'avoue lui-même :

*Celui qui mit un jour sa lèvre,  
Poésie, à ton vase d'or,  
Dans la peine, l'amour, la fièvre,  
Y reviendra jusqu'à la mort.*

(1ère série, p. 123).

<sup>1</sup> 1ère série (1911); 2e série (1912); 3e série (1918) — Imprimerie du *Devoir*, Montréal.

<sup>2</sup> M. Albert Lozeau, par l'abbé Camille Roy, dans *La Nouvelle-France*, de février 1917, pp. 49-63.

C'est ainsi que, sur une quarantaine de billets, le dernier volume renferme six ou sept poèmes badins ou gracieux et, dans un grand nombre d'articles en prose, on sent passer le souffle divin de la muse.

Un premier trait qui nous frappe dans les *Billets du soir*, c'est l'horreur du terre à terre et du convenu. Sur un ton souvent ironique et qui se hausse parfois jusqu'à l'indignation, l'artiste combat tout ce qui lui semble vulgaire. Le tintamarre des rues et le cri strident des automobiles, le papotage des salons et le ridicule des modes excitent sa verve. Relisez *Pages intimes* (2e série, p. 81), vous y trouverez une satire trop vraie pour n'être pas attristante. M. Lozeau déplore le sort de l'artiste « condamné à pétrir avec son sang des poèmes plus rouges que les pommes des pommiers » (3e série, p. 22.) L'esprit pratique qui contraint le poète à faire de sa plume un instrument banal et le force, pour gagner son pain, à consacrer au travail de la traduction ou de la réclame des heures qu'il voudrait réserver à l'inspiration, l'irrite surtout. Il se contente habituellement de railler le manque d'esthétique et de goût (1ère série, p. 50 : *L'art souverain*, etc.), mais sous l'ironie un peu amère une impression piquante se dégage de certains billets. Dans *L'art souverain*, il flétrit justement les paroles d'un gros politicien qui disait de Nelligan : C'est un brave garçon, il est très intelligent, mais il a la manie d'écrire en vers (1ère série, p. 52). Et ailleurs : « Depuis qu'un labeur mercantile remplit mes jours, même aux instants de loisir je ne lève plus les yeux au ciel. . . J'ai perdu la faculté de me recueillir sur autre chose qu'une phrase anglaise, — quand je traduis. . . » (1ère série, p. 80). Les traits semblables abondent dans les trois volumes : le sourire ne réussit pas toujours à dissimuler l'émotion que lui inspire l'indifférence générale en présence des œuvres d'art et des artistes.

M. Lozeau se dégage vite de ces pensées déprimantes et pour se consoler, il contemple la nature, comme il la voit autour de lui. Ses voyages ne s'étendent guère plus loin que le Mont-Royal et le parc Lafontaine, mais il sait, dans cet horizon restreint, découvrir l'incomparable beauté des choses. Ce qu'il aime surtout, en vrai poète, c'est l'automne : ne lui renvoie-t-il pas l'écho de son *âme solitaire* ?

« Dans le ciel d'aujourd'hui, il voyage un peu d'automne. Une brume aérienne tamise les rayons du soleil, le vent léger est frais, et les arbres frissonnant annoncent l'envolée prochaine des premières feuilles mortes. . . C'est septembre, un mois de nuances et de transition, un mois d'air argenté, de lumière adoucie. La fumée traverse dans l'es-



pace comme fatiguée, et sa teinte gris foncé s'épand sur le gris pâle de l'horizon rapproché. En vérité l'été se meurt. » (2e série, p. 89).

Relisez *Fin d'automne* (3e série, p. 27) et *Le vent d'automne*. (3e série, p. 47) et surtout *Septembre, octobre*, (3e série, p. 67) et vous y admirerez le talent de l'auteur :

« Septembre, octobre, quelquefois novembre, les mois les plus poétiques de l'année, les plus profonds aussi par les pensées qu'ils éveillent et les impressions qu'ils font naître; septembre, octobre, embués d'argent, dorés de soleil, azurés de ciel; septembre, octobre, enguirlandés de feuilles multicolores, éventés de brises tièdes et languoureuses aux musiques affaiblies; septembre, octobre, quand ils ne pleurent pas sans cesse, donnent à l'esprit de grandes ailes qui planent au-dessus du monde, et s'élèvent dans l'infini du rêve ! »

L'hiver, il aime de son balcon, se faire ensevelir sous la neige qui rafale (*Dans la tempête*, 3e série, p. 103), ou derrière les vitres blanches contempler « les images dessinées en givre sur la vitre, et qui sont de toutes les flores, de toutes les formes. Quand la fenêtre a reçu l'impression de l'hiver, elle présente le tableau le plus délicat à l'œil humain. Nul pinceau n'en rendrait la nacre mate, le glacié immaculé, ni surtout cette arrière-pensée d'éblouissement solaire. L'azur n'y transparait pas, on n'en voit pas la teinte, mais on le sent mêlé, fondu comme une couleur dans une autre, à l'éclat du jour vibrant sur la vitre. C'est un rayonnement apaisé, pâle et clair, qu'on dirait tamisé par d'invisibles rideaux, pour une chambre de malade qui dort » (1ère série, p. 103).

M. Lozeau aime beaucoup aussi à décrire ce qui l'entoure, à raconter les menus faits de la vie quotidienne. Il a beaucoup d'observation et pourrait faire siens les vers de Rostand :

*J'écoute d'une oreille artiste et qui s'aiguise  
Des bruits que nul ne percevrait que moi.*

Sur des riens il brode mille détails délicieux. D'une touche délicate, il sait ne pas appuyer et nous faire sourire d'un incident presque banal. Nous nous intéressons à sa chatte « blanche, onduleuse et simple, aux yeux de phosphore vert, qui rôde silencieusement par la maison et fait encore moins de bruit que l'horloge » (1ère série, p. 13), à ses poissons rouges, que la chaux va faire mourir (3e série, p. 51). La petite cousine et sa poupée nous sont maintenant familières et, comme M. Lozeau, du toit nous écoutons la conversation des cantonniers de

la rue (2e série, p. 81) ou des gamins heureux de voir « leurs moines qui dorment avec une complaisante paresse, en dévidant longuement un léger bruit de soie harmonieuse... » (2e série, p. 19). Le cheval qui passe avec son chapeau (2e série, p. 53), le moineau qui s'ébat sur la chaussée (1ère série, p. 27), la femme lourde « menant gravement en laisse un embryon de chien » (3e série, p. 37), tout cela nous réjouit ou nous agace. Nous aimons surtout les entretiens du poète avec son ami qui lui ressemble comme un frère, et où se discutent sous la forme du paradoxe, tant de vérités profondes. Nous nous attardons à rêver avec le maître du logis, à regarder « les petites cheminées ayant sans cesse un léger panache qui flotte » et dont les fumées, « dans les beaux soirs d'été, montent droit vers les étoiles, aussi invisibles que des pensées » (1ère série, p. 23). Que l'heure soit *harmonieuse*, *nonchalante* ou *silencieuse*, nous sommes en agréable compagnie pour admirer l'hirondelle qui s'envole vers l'azur et prêter l'oreille aux murmures du vent « qui tourne, vole, tel qu'un oiseau rapide et se précipite où nous allons tous : vers l'infini. »

Si la plupart des billets nous donnent l'impression de fantaisies gracieuses, de bibelots finement ouvrés, il faut bien avouer que parfois le trait est forcé, la plaisanterie un peu lourde, et que certaines expressions étonnent et déplaisent chez un poète aussi délicat. Comment ne pas regretter aussi que l'amour, chanté souvent avec tant de douceur, inspire ailleurs des images trop réalistes ? Ce sont là taches légères, et combien plus fréquents, même dans les billets badins, sont les coups d'ailes vers l'idéal !

En relisant quelques billets on ne peut s'empêcher — *si parva licet componere magnis* — d'évoquer la manière de Hérédia ouvrant au dernier vers de ses plus beaux sonnets une perspective presque infinie. Souvent aussi chez le *billettiste* du *Devoir*, après une description détaillée et même minutieuse, au trait final l'horizon s'élargit et la pensée stupéfaite prend son essor à travers l'immensité.

Lisez *Deux odeurs* (3e série, p. 13). L'auteur y chante l'odeur du pain « à la croûte souple et dorée, qui garde encore autour d'elle, poudre immaculée, un duvet de farine » et l'odeur « retenue et persistante de l'eau antique, de l'eau toujours pareille à elle-même qui tombe depuis des siècles et des siècles, imprégnant la terre, depuis qu'elle tombe, de son parfum vénérable, unique, universel ! » Et voici la conclusion :

« Vive l'eau ! et gloire éternelle au pain quotidien, force des corps, au pain qui sent aussi bon que l'eau et dont la farine auguste compose le petit soleil blanc de l'hostie sur les autels chrétiens ! »

Et plus loin, méditez la fin de l'hymne au printemps intitulé : *En marche* : « Dans un mois beaucoup d'hommes naîtront, beaucoup d'hommes mourront; mais ce sera le printemps quand même, — le printemps fugitif pour ceux qui naissent, le printemps éternel pour ceux qui meurent... » (3e série, p. 124).

M. Lozeau aime à l'occasion donner de fortes leçons de vrai patriotisme ou de philosophie chrétienne. Qu'on relise : *Au feu* dans la seconde série, *Vive contrariété, S'oublier* et surtout le billet final : *La paix*, dans la troisième série, on y trouvera matière à réflexion.

Quand M. Lozeau délaisse la prose pour les vers, il écrit aussi de gentils billets. L'étroite colonne de journal se prêterait mal à la gravité de l'alexandrin, et il dit lui-même avec esprit :

*Si la colonne était plus large  
J'écrirais en alexandrins :  
On vous donne si peu de marge,  
Pauvres vers liés en quatrains !*

*...D'ici là que ces rythmes frêles  
Vous apportent quelque plaisir :  
Comme les fleurs ils n'ont point d'ailes  
Et vous pourrez mieux les... saisir*

(*Entravés*, 1ère série p. 63)

En dépit de l'affirmation du poète son vers a souvent des ailes et chante gracieusement ses amours, la montagne ou le jardin, et fait l'éloge de nos beaux érables :

*Ceux-là prodiguent leur richesse  
Car toute la splendeur des ors  
Et des rouges est en promesse  
Dans leurs rameaux souples et forts.*

(*La montagne*, 3e série p. 11).

En vers et en prose, M. Lozeau trouve les images qui frappent. Il sait peindre avec bonheur en peu de mots et donner l'impression de la vie. Il fait ainsi ressortir à nos yeux les scènes qu'il évoque. Les extraits que nous avons cités en sont la preuve, et en parcourant les trois

volumes de « *Billets* » le lecteur en trouvera de nombreuses démonstrations.

Peut-être sent-on çà et là chez l'auteur une trop grande facilité. Dégagé de l'*entrave* du vers, il ne cisèle pas toujours assez la phrase. Il écrit cependant une langue harmonieuse et souple qui plaît à l'oreille. Il ne lui en coûtera guère de lui donner une forme parfaite et d'ajouter ainsi à notre littérature quelques pages qui lui feront honneur. « Regarder en soi passer les autres, et sans en rien dire, c'est amusant », a-t-il écrit un jour. M. Lozeau aurait tort de taire ses impressions sur autrui... et sur lui-même. Ce serait priver ses nombreux lecteurs d'un plaisir réel.

Alphonse de GRANDPRÉ, c. s. v.

### L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

La question de l'instruction obligatoire fait éclore toute une série de publications. Après le livre de M. Magnan, que nous signalions l'autre jour, et qui contient son examen général de la situation scolaire de la province de Québec, d'importantes études sur le *status* des minorités de langue anglaise (catholique et protestante), voici un livre du P. Hermas Lalande, S. J., sur l'*Instruction obligatoire — Principes et conséquences* (40 sous, plus 5 sous pour le port) et la réimpression par l'*Oeuvre des Tracts* d'un chapitre de Mgr Pâquet sur le même sujet (5 sous l'exemplaire).

### LE DROIT DES LANGUES

Le marquis de l'Estourbeillon, député du Morbihan, président de l'Union Régionaliste bretonne, dans un appel aux délégués de la Conférence de la paix (*Libre Parole*, Paris, 31 janvier 1919), demande que le futur traité de paix « *affirme et proclame nettement, en l'établissant désormais comme une règle intangible, le droit imprescriptible des peuples de parler et d'enseigner librement leur langue...* ».

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

---

LA LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS.—L'assemblée générale annuelle de la *Ligue des Droits du français* est toujours, dans la vie de *l'Action française*, un événement considérable, puisque c'est la Ligue qui publie *l'Action française* et ses filiales. Cette assemblée a eu lieu au siège social de la Ligue, 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, le samedi 1er février. M. Louis Hurtubise, secrétaire général de la Ligue, a présenté le rapport suivant :

« Vous connaissez, sans qu'il soit besoin d'y insister beaucoup, le bilan de notre Ligue. Organisée de la façon la plus modeste, son œuvre s'est développée de telle sorte que deux cent mille brochures et brochures portent déjà à travers l'Amérique, et jusqu'en Europe, notre pensée et nos projets.

« Notre première publication périodique, *l'Almanach de la Langue française*, d'abord tirée à 10,000 exemplaires, a dû presque aussitôt être portée à 25,000. Cette année, nous craignons l'effet sur sa diffusion de retards accidentels et de la hausse du prix, imputable à l'augmentation du coût du matériel et de la main-d'œuvre. Le succès a été foudroyant, déconcertant. En quelques jours, nos 25,000 exemplaires ont été enlevés. Nous n'avons pu répondre aux demandes de nos amis; l'an prochain, il faudra tirer à 40,000, à tout le moins.

« Notre revue, *l'Action française*, n'a pas encore atteint de pareilles hauteurs; mais, si l'on tient compte de son caractère particulier, le résultat est aussi remarquable. Alors que dans notre pays, le nécrologe des revues est l'un des plus riches qui soient, nous vivons et, dès notre deuxième année, nous avons dû porter notre tirage de 2,500 à 4,000. Cette année, nous passons à 5,000 et ce n'est qu'un commencement.

« Vous savez qu'il a fallu, pour compléter l'action de la revue, créer un nouveau type de publications : notre *Bibliothèque de l'Action française*. Quatre brochures à 10 sous, *La Fierté*, du P. Louis Lalande, S. J., *Pour l'Action française*, de M. l'abbé Lionel Groulx, *la Veillée des berceaux*, de M. Édouard Montpetit, et les *Refrains de chez nous* ont déjà paru dans cette collection orange. D'autres suivront, notamment *la Valeur économique du français*, de M. Léon Lorrain, et *Si Dollard revenait...*, de M. l'abbé Groulx. Puis, la série à 10 sous ne suffisant

point, nous avons dû aborder des formats plus coûteux : *La Langue, gardienne de la Foi*, de M. Henri Bourassa, inaugurera, sous couleur verte, une collection à 25 sous où paraîtra, très vraisemblablement, le plaidoyer *Pour la Défense de nos Lois françaises*, de M. Antonio Perrault. La collection à 75 sous sera inaugurée par *l'au Service de la Tradition française* de M. Édouard Montpetit et *La Naissance d'une Race* de M. l'abbé Groulx. L'hommage à Paul-Émile Lamarche, qui paraîtra d'ici quelques jours, sera peut-être le premier numéro d'une série à une piastre.

« Vous voyez que, de ce point de vue, la besogne ne manque point. D'autres projets sont d'ailleurs à l'étude.

« L'œuvre de la revue et de nos publications diverses se complète par celle des conférences. Vous savez quel éclat prend la série du Monument National, où nous avons eu le plaisir d'entendre jusqu'ici, sous la présidence de M. l'abbé Perrier, de M. le sénateur Belcourt et de M. Aimé Geoffrion, MM. Henri Bourassa, Léon Lorfrain et Antonio Perrault. D'autres conférences s'ajouteront à celles-ci, car nous n'entendons confiner notre effort ni au Monument National, ni à la ville de Montréal.

« Conférences et brochures n'épuisent point cet effort. Nous visons à une action plus immédiate, plus directe encore, pour assurer au français la place qui lui convient. Le travail fait de concert avec un certain nombre de fabricants de biscuits et de bonbons, et qui a abouti à la constitution de catalogues bilingues, au choix de noms français, etc., est le type d'une action que nous espérons bien multiplier. D'autres interventions se produiront aussi. Il en est plusieurs que nous avons dû ajourner parce que nous n'avions pas le moyen matériel de les mettre à exécution.

« Car, il en faut bien revenir là, nos ressources sont encore très limitées. Nous n'avons en abondance que la sympathie et le dévouement, et c'est par ceux-ci, presque exclusivement, que nous avons pu vivre. C'est à ceux-ci que nous faisons appel pour le progrès et le développement de notre œuvre. Il n'est personne qui ne puisse nous aider, par l'abonnement, l'annonce, la diffusion de nos livres et de nos brochures, aussi bien que par la conférence et l'article. *Ce qui m'intéresse particulièrement dans votre œuvre*, disait un jour un orateur ami, *c'est qu'elle offre de la besogne à tout le monde*. Et vous avez encore dans l'oreille le compliment que voulait bien nous adresser M. Aimé Geoffrion : *Quand d'autres songent à agir, l'Action française, elle, agit !*

« A tous ceux qui nous ont aidé dans le passé, à tous ceux qui nous aideront dans l'avenir, nous adressons d'avance le plus cordial merci. »

Ce rapport a été adopté par l'assemblée, en même temps que le compte rendu des opérations financières de l'année. Deux des membres du comité directeur de la Ligue, MM. le Dr Joseph Gauvreau, ancien secrétaire général, et Pierre Homier, achevaient, cette année, leur terme d'office. Leurs noms et ceux de MM. l'abbé Philippe Perrier et Hervé Roch, avocat, ont été présentés au choix de l'assemblée. MM. Gauvreau et Homier ayant fait savoir que leurs occupations ne leur permettraient pas d'occuper au comité des fonctions permanentes, MM. l'abbé Perrier et Roch ont été élus par acclamation.

La Ligue espère que MM. Gauvreau et Homier, deux de ses fondateurs et de ses plus ardents collaborateurs, pourront tout de même continuer à lui apporter le fruit de leur travail et de leur expérience.

**SERVICE DE LIBRAIRIE.** — *L'Action française* vient, sous la pression des circonstances, d'instituer un service qui prendra probablement une importance assez considérable. Beaucoup de ses amis profitaient de leurs lettres à l'administration pour réclamer tel ou tel volume publié ailleurs, mais qui se rattachait à leurs préoccupations habituelles. Nous avons tôt constaté qu'il y avait là l'occasion de rendre à nos clients habituels de multiples services, de leur épargner des lettres et des frais inutiles. Nous avons donc décidé de régulariser et de systématiser le service de librairie qui s'était établi presque tout seul.

Nous serons heureux, à l'avenir, de fournir à nos correspondants les livres et brochures, les *Canadiana* particulièrement, dont ils pourront avoir besoin. On trouvera dans l'une des pages d'annonce l'indication de quelques-uns des ouvrages que nous tenons présentement à leur disposition. Cette liste est naturellement fort incomplète. Nous rechercherons tous les livres qu'on nous demandera. Nous nous ferons une spécialité de la diffusion des œuvres de propagande des grandes sociétés de défense nationale du Canada et des États-Unis. C'est ainsi que nous avons déjà commencé la distribution de l'un des premiers tracts de la *Ligue de Ralliement français en Amérique : Le français dans nos écoles*, que nous signalions le mois dernier. Cette publication se vend 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, \$8 le cent.

Nous disposons de brochures comme les *Chroniques* de M. Léon Lorrain (25 sous, plus 2 sous pour le port), *A bout portant*, de Nap. Teller (même prix), *A propos d'Instruction obligatoire* — *La situation scolaire dans la province de Québec*, de C.-J. Magnan (50 sous, plus 5 sous

pour le port; \$5 la douzaine et \$35 le cent, port en plus) *l'Instruction obligatoire*, du P. Hermas Lalande (40 sous, plus 5 sous pour le port; \$4 la douzaine, port en plus) et, d'une façon générale, des dernières publications parues.

Les membres des commissions scolaires, les organisateurs de bibliothèques paroissiales, trouveront profit à se mettre en relations avec nous.

Notons en passant (que *la Fierté*, l'une de nos premières publications, est aujourd'hui épuisée. Par contre, plusieurs milliers d'exemplaires des *Refrains de chez nous* viennent d'être réimprimés.

L'ABONNEMENT DE \$5. — Sur versement de \$5, nous adressons aux souscripteurs, sans qu'ils aient à le demander, toutes les publications nouvelles de *l'Action française*, au fur et à mesure qu'elles paraissent. Si le client désire commander plus d'un exemplaire de ces publications ou d'autres livres, il n'a qu'à jeter à la poste une carte postale. Les \$5 épuisés, il lui suffit de renouveler cette provision pour continuer à recevoir les nouveautés et commander ce qui lui plaît.

NOS CONFÉRENCES. — La quatrième conférence de la série du Monument National a obtenu un succès très considérable, que nous ne pouvons que signaler ici. Le Dr G.-H. Baril, président de *l'Association de la Jeunesse*, le R. P. Louis Lalande, S. J., et Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, ont successivement pris la parole dans cette soirée, l'une des plus brillantes que nous ayons encore eues. Il y a là la matière d'une brochure qui sera bientôt publiée.

Le prochain conférencier sera M. Armand Lavergne.

NOS COLLECTIONS. — Quelques collections de 1918 se vendent \$2. On réussit parfois à former des collections de 1917 qui se vendent \$3.50.

Jean BEAUCHEMIN.

---

## FABRICANTS DE BONBONS ET BISCUITS

---

Nos fabricants de bonbons et de biscuits travaillent ferme de ce temps-ci, de concert avec l'un de nos comités, pour franciser leurs produits. L'ouvrage sera terminé dans quelques jours. Et l'on commencera alors une vigoureuse campagne.



## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

---

### CALENDRIERS FRANÇAIS

Il nous vient de l'Ontario un appel intéressant. Plusieurs braves gens de Sudbury ont cherché en vain à obtenir des calendriers français. Plutôt que d'en suspendre dans leurs demeures qui soient rédigés en anglais, ils s'en passeront, mais... si quelques maisons de Montréal leur faisaient un cadeau, combien ils seraient heureux. Nous recommandons cet appel aux marchands ou aux hommes d'affaires qui publient des calendriers français ou encore à nos amis qui en auraient de trop. Qu'on les adresse au Collège du Sacré-Cœur, Sudbury, Ont: — X.

---

### MARS 1917 — DÉCEMBRE 1918

---

Nous accusons réception avec reconnaissance des numéros de mars de 1917 de l'*Action française* qu'on a bien voulu nous faire parvenir. Ceux de nos lecteurs qui possèdent cette livraison en double, nous rendraient service en nous la faisant tenir.

De même le numéro de décembre 1918 est épuisé et ne peut plus être vendu, sauf en série complète avec les onze autres livraisons de l'année, à \$2 franco pour la collection. Nous recevrons avec plaisir les numéros de décembre 1918 disponibles chez nos lecteurs.

---

### AVIS AUX ABONNÉS

---

Pour mettre nos livres en ordre, nous prions les abonnés de l'*Action française* qui n'ont pas encore versé le prix de leur abonnement de 1918 de bien vouloir nous faire tenir leur remise par le prochain courrier. Nous les prions aussi de profiter de l'occasion pour nous verser l'abonnement de 1919. Cette dernière invitation s'adresse également à tous ceux qui n'ont pas payé 1919. La bande d'abonnement sert d'indication : *Jan.* 1918 signifie que l'abonnement est dû depuis le 1er janvier 1918; *Jan.* 1919 indique que l'abonnement est dû depuis le 1er janvier 1919; *Jan.* 1920 sert de reçu pour le paiement de l'année.

## PARTIE DOCUMENTAIRE

---

### LIGUE DE RALLIEMENT FRANÇAIS EN AMÉRIQUE

Cette ligue a été constituée le 23 janvier 1919, avec ce mot d'ordre : *Tene quod habes*. Son bureau est ainsi constitué : président d'honneur : M. l'abbé G.-A. Rainville, Salem, Mass.; président : M. l'abbé J.-J. Richard, Nashua, N.-H.; 1<sup>er</sup> vice-président : M. l'abbé J.-S. Fortin, Woonsocket, R.-I.; 2<sup>e</sup> vice-président : M. l'abbé C. Villiard, Woonsocket, R.-I.; secrétaire général : M. l'abbé Henri Beaudé, Manchester, N.-H.; asst.-secrétaire : M. l'abbé A.-O. Poirier, Manchester, N.-H.; trésorier-général : M. l'abbé Horm. Tetreau, Nashua, N.-H. Le comité des finances se compose de M. l'abbé L.-J.-A. Doucet, Manchester, N.-H.; M. l'abbé A. Prince, Woonsocket, R.-I.; M. l'abbé L.-C. Béland, Beverly, Mass. Le comité des relations extérieures se compose de l'honorable Adélarde Archambault, Woonsocket, R.-I.; de M. l'abbé J.-A. Fauteux, Woonsocket, R.-I. et de M. Wilfrid-J. Lessard, Manchester, N.-H. Le comité de censure se compose de M. Henri d'Arles, Manchester, N.-H.; de M. l'abbé Geo. Courchesne, S. Th. D., Manchester, N.-H., et de M. Adolphe Robert, Manchester, N.-H.

La Ligue a publié l'appel suivant :

### LIGUE DE RALLIEMENT FRANÇAIS EN AMÉRIQUE

I. L'heure est grave pour tous les Français d'Amérique. Nous sommes menacés dans nos intérêts les plus chers. Le problème qui se pose devant nous peut se définir à l'aide des mots célèbres : Être ou ne pas être. Un vaste mouvement d'anglicisation par l'école se prépare : en certains milieux, il est déjà lancé. La vague d'assaut s'en vient et ses larges ondulations balayeront, si nous n'y prenons garde, le trésor sacré de notre langue maternelle. C'est au nom d'un sophisme que se fait cette campagne : Sous prétexte de nous *américaniser*, l'on veut nous frapper de mort; et jamais peut-être le noble mot de patriotisme n'aura été davantage profané, car il sert ici à couvrir un plan qui est la négation pure et simple de ce sentiment.

II. Que, dans un pays où l'anglais est la langue officielle, la langue de la politique et des affaires, il faille apprendre l'anglais, nous le concédons, et nous l'avons d'ailleurs toujours fait. Qu'une langue commune serve de terrain d'entente entre les diverses races qui sont venues chercher aux États-Unis la paix dans la liberté, et puisse favoriser l'éclosion et l'expansion d'un état d'esprit national, nous l'admettons également. Mais que, pour arriver à cette fin légitime, — la cohésion en faisceaux des forces ethniques variées disséminées dans toute l'étendue du territoire américain, — chacun des éléments hétérogènes doive renoncer à la langue de ses pères pour s'en tenir uniquement et absolument au seul parler anglais, — voilà le sophisme qui insulte au bon sens; et toute mesure basée là-dessus est à la fois déraisonnable, injuste, oppressive.

III. En conséquence, nous Français d'Amérique, reconnaissons la nécessité d'organiser une résistance pacifique, ferme, loyale, aux tentatives d'assimilation qui se voilent sous des apparences illogiques et trompeuses. Notre patriotisme a toujours été au-dessus de tout reproche; notre fidélité au drapeau étoilé a été scellée dans le sang de nos fils et de nos frères; notre adaptation à la langue anglaise s'est toujours accomplie avec une facilité qui a étonné ceux-là seuls qui ignoraient que la langue française étant la source et comme la racine de l'anglais, savoir le français donne la clef du parler anglais. Quant à renoncer à cultiver notre langue maternelle dans nos écoles, quant à la supprimer de notre enseignement primaire, cela, *non possumus*, nous ne le pouvons pas, pour toutes sortes de raisons : ce serait abdiquer notre âme, nos traditions, notre passé; l'apostasie sur ce point entraînerait l'apostasie religieuse, ou en tout cas une grave diminution de nos convictions catholiques, *notre langue, pètrie de catholicisme, étant la gardienne de notre foi*; les États-Unis eux-mêmes perdraient à cet abandon, parler deux langues valant mieux qu'en parler seulement une, et la langue française étant considérée unanimement comme la plus riche et la plus glorieuse de toutes les langues modernes, comme la langue de la diplomatie et des relations internationales, comme la plus haute expression de la civilisation humaine.

IV. Nous ne pourrions pas, sans honte, sans nous abaisser à nos propres yeux, souscrire à l'abdication linguistique; et le pouvoir public ne pourrait non plus légiférer en ce sens, et d'une manière absolue, sans

violier le *droit naturel*, et par suite sans *outrager notre conscience*, sans porter atteinte à la vraie liberté dont le drapeau américain est le symbole, sans renier l'idéal au nom duquel ce drapeau a traversé les mers et est devenu pour tous les peuples un signe d'espérance, de libération et de salut.

V. Forts de nos droits imprescriptibles, nous avons fondé la *Ligue de Ralliement français en Amérique*, pour les affirmer respectueusement et clairement en face de tous, pour travailler à les restaurer là où ils ont été méconnus, à les maintenir et à les affermir là où ils nous sont encore assurés, à empêcher qu'on y touche là où l'on n'a pas encore osé le faire.

VI. En attendant que le développement de notre œuvre nous fournisse des moyens d'action plus nombreux et plus étendus, notre apostolat s'exercera sous forme de *tracts* populaires, traitant sous leurs divers aspects les questions les plus pressantes, et les plus essentielles à la conservation d'un héritage complexe et sacré, qu'*aucune puissance au monde n'a le droit de nous ravir*, et qu'*aucune puissance ne pourra nous enlever effectivement*, pour peu que nous sachions nous défendre à la lumière des principes éternels.

VII. La signature du feuillet ci-joint, et son renvoi au bureau central, constitueront l'enrôlement dans la *Ligue de Ralliement français en Amérique*, et l'engagement personnel de promouvoir, par tous les moyens légaux et légitimes, l'œuvre pour laquelle elle a été fondée. Afin de procurer l'impression et la diffusion de plus en plus large des *tracts*, tout membre de la *Ligue* est prié de vouloir bien faire parvenir à notre Trésorier-Général, en même temps que la feuille d'enrôlement, une contribution dont le montant est laissé à sa générosité et à son patriotisme.

Pour la *Ligue de Ralliement français en Amérique*,

LE COMITÉ EXÉCUTIF.

A LA MÉMOIRE

DE

CHARLES GILL

---

*Tous les deux, nous aimions les arbres vénérables  
Qui, sur notre montagne, élèvent leur beauté ;  
Mais, toi, tu les peignais avec fidélité :  
Ormes, saules, bouleaux, peupliers, pins, érables.*

*Ton fin pinceau traçait les branches admirables,  
Tu saisissais la forme en sa diversité.  
Tu mariais la grâce avec la majesté  
Et tu savais capter les couleurs innombrables.*

*Et maintenant, mon vieil ami, tu dors en paix  
Tout près des troncs rugueux et des rameaux épais  
Dont, avec tant d'amour, tu fixais la mémoire...*

*Dors !... Le mont familier jamais ne t'oubliera !  
Quand, dans les cœurs humains, ton nom s'effacera,  
Lui, par ses grandes voix, rappellera ta gloire !*

Albert LOZEAU.

## LE DOCTEUR JACQUES LABRIE

---

« C'est en montrant ce qu'ont été nos ancêtres, que l'on peut inspirer à la génération présente, comme à celles qui la suivront, le désir de les imiter dans tout ce qu'ils ont fait de bon et de remarquable. <sup>1</sup> » L'idée n'est pas neuve, ni l'expression. Ce qui fait honneur au docteur Jacques Labrie, c'est de s'être fait mourir à tâcher de donner aux Canadiens de son temps la leçon qu'il y énonce. Sa vie tient entre les dates rapprochées de 1784 et 1831. Nous n'avons de lui qu'une brochure signée, de quatre-vingts pages, sur les *Premiers rudiments de la Constitution britannique* ; encore n'est-ce qu'une traduction libre de l'ouvrage *The fool of quality*, d'un certain Brooke, augmentée de quelques pages, à la vérité substantielles, de la plume du traducteur. Les articles qu'il a écrits au *Courrier de Québec*, de janvier à juin 1807, ne sont pas signés mais son biographe, l'abbé Auguste Gosselin, n'hésite pas à lui en attribuer qui contiennent les idées de ce publiciste des temps héroïques. A sa mort, il laissait en manuscrit une *Histoire du Canada* qui devait remplir trois ou quatre volumes in-octavo. Elle a péri tout entière à Saint-Benoît dans l'incendie allumé par les Anglais, en 1838. Pour le dire en passant, quelqu'un qui voudrait écrire un livre attristant, pourrait se contenter de dresser la liste rouge des œuvres d'art et des monuments historiques de toute sorte que des incendies

<sup>1</sup> Lettre du docteur Jacques Labrie à M. Bibaud, mars 1827. *Mémoires de la Société historique de Montréal*, 5e livraison, page 24.

chroniques ont anéantis dans notre pays, simplifiant d'autant la tâche sinistre des démolisseurs.

Restent, aux archives du séminaire de Québec, quelques-unes de ses lettres à des contemporains de marque. Les *Mémoires de la Société historique de Montréal* (5e livraison) en contiennent deux, adressées à M. Bibaud, et l'abbé Gosselin cite d'autres lettres, des fragments que nous utiliserons ici.<sup>1</sup> C'est tout. Il est mort pauvre, à 47 ans, père d'une dizaine d'enfants qui avaient multiplié ses deuils en mourant presque tous jeunes. L'aînée, veuve du docteur Chénier, dut se soumettre à l'épreuve d'un examen pour brevet d'institutrice, afin de gagner son pain.

C'est une vie où tout, âge et œuvre, apparaît irrémédiablement inachevé. Et malgré cela, plutôt pour cela, l'*Action française* range bravement Jacques Labrie parmi ceux qui, le long de notre vie nationale, « ont posé des pierres d'attente en songeant au lendemain ». Encourageons-nous-en. L'oubli lamentable où croulèrent parfois des vies brisées sous le poids même du devoir, ne sera plus autant offert en scandale à la faiblesse de nos jeunes gens.

« Figure distinguée, encadrée de beaux cheveux, aux traits fins et délicats, à l'œil vif et intelligent, au sourire bienveillant sur les lèvres » : tel est le portrait que l'abbé Auguste Gosselin a vu de son grand-oncle maternel, le docteur Jacques Labrie, dans la grand'chambre de la maison paternelle de ce patriote, à la rivière Boyer, sur le chemin qui mène de Saint-Charles de Bellechasse à Beaumont (*Ouv. cité*, p. 31). Le *Bulletin des Recherches historiques*, à la page 50 du volume VIII, contient ce portrait en vignette. Ajoutons, pour situer le modèle dans son époque, qu'il

<sup>1</sup> *Le docteur Jacques Labrie*, par l'abbé Auguste Gosselin, Québec, 1907. Vol. de 244 pages in-12.

paraît y avoir la trentaine, qu'il a le costume empire, veston sanglé, cravate touffue, collet et faux-col haut montés, cheveux soigneusement négligés, comme on les portait dans les deux mondes au temps du romantisme naissant. L'œil porte au loin, franc, méditatif et doux.

La physionomie de cet ancêtre intellectuel déjà lointain nous aide à deviner la direction de sa vie. C'est une belle ligne droite. Quelques idées limpides, désintéressées, généreuses, à la française, en font la trame. Il n'y a pas une heure oisive. Il naît une vingtaine d'années après la conquête, comme Philippe Aubert de Gaspé. Il grandit dans un coin de pays où la main du vainqueur a pesé lourdement, pour s'adoucir ensuite, sous Carleton, pas assez toutefois pour enlever des cœurs toute amertume. En 1827, il estimera que ceux qui, en 1775, prirent les armes contre le gouvernement, furent moins nombreux « qu'ils eussent dû être si l'on considère la manière dont ils avaient été traités. *L'Acte de Québec*, qui réparait en partie le mal, ne leur était pas, ni ne pouvait pas leur être encore connu ». <sup>1</sup> Il a, tout jeune, entendu raconter l'histoire des excommuniés de 1775. Quelques-uns, à Saint-Michel de Bellechasse, moururent révoltés. On les a lugubrement enterrés sur le bord des routes, privés des bénédictions de l'Église.

Il faut penser à tout cela pour se représenter le travail qui doit se faire dans les esprits du temps. La situation de nos pères n'est pas simple, la nôtre non plus, d'ailleurs. L'angoisse poétique du vieux soldat de Carillon :

*Dix-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ?*

a dû s'exprimer chez nos gens d'une façon plus pratique et non moins aiguë. Enfin, faut-il se consumer en regrets

<sup>1</sup> Lettre du 27 avril à Jacques Viger, citée par l'abbé Gosselin, p. 223.



pour la domination française perdue? Ne ferait-on pas bien d'ouvrir les voiles au vent de liberté qui souffle du sud? Ou bien enfin, pourquoi ne pas tâcher d'utiliser le titre de sujet britannique avec ce que la logique française en peut extraire d'avantageux?

La première influence qui agit sur l'esprit du jeune Labrie est celle du curé Sarault. Sa paroisse, pourtant limitrophe de Saint-Michel, n'a pas connu d'excommuniés. Instruit, discret, prudent et ferme, il a contenu ses fidèles dans les limites posées par Mgr Briand. Quand Jacques Labrie entre au séminaire de Québec, vers 1798, à 14 ans, il apporte, avec l'instruction élémentaire, ce que l'on pense dans son milieu, ce que l'influence du clergé a inculqué dans l'âme populaire. Voici en substance.

L'allégeance britannique nous lie en conscience jusqu'à ce qu'un accord mutuel et pacifique nous ait relevés des serments de la capitulation. Rien pourtant, sous cette tutelle, ne nous empêche de rester tout bonnement nous-mêmes, catholiques et français. Toute situation où l'on est sans sa faute, est bonne : c'est Dieu qui y a vu.

L'Acte de Québec, concédé de peur ou non en 1774, élargi en 1784 par le privilège de l'habeas corpus, et en 1785 par celui des procès devant jury, nous a apporté l'essentiel de la liberté civile avec la survivance de nos lois françaises. La liberté religieuse s'en vient. Elle a des garanties dans le même document. D'autres tractations devront vaincre le préjugé anglican et obtenir à l'Église une existence légale, par la reconnaissance donnée à sa hiérarchie comme à son droit de posséder. Reste la liberté politique.

Le régime français ne nous y a pas habitués. L'acceptation du régime américain serait le saut dans l'inconnu, sinon pis : les démocraties ont bien leur façon de tyranniser.

A tout prendre, mieux vaut dépendre d'une démocratie lointaine, occupée de ses intérêts, que d'un congrès tout proche, plus porté à vouloir tout assimiler à la majorité primitive qu'il incarne. On n'a pas si tôt oublié le ton rogue de ses déclamations de 1775 contre le papisme. Et puis, la constitution de 1791 est un progrès, elle achemine notre peuple vers la conquête de la liberté politique, moins urgente en somme que les deux autres. Laissons à l'intelligence française le temps de prendre connaissance de la constitution britannique. Elle y projettera des lumières encore insoupçonnées du *Family compact*. La logique latine déduira, des principes de cette merveilleuse charte, d'humaines applications auxquelles l'obstination britannique ne pourra pas finalement se dérober.

Voilà, sauf erreur, ce qu'a pensé Mgr Briand. C'est, à n'en pas douter, le sentiment de Mgr Plessis. Tout indique que l'on ne raisonne pas autrement au séminaire de Québec, où Jacques Labrie connaît des maîtres comme messires Antoine Bédard et Jérôme Demers, des condisciples comme Louis-Joseph Papineau, Philippe Aubert de Gaspé, Louis Plamondon, Pierre-Flavien Turgeon. Il ne connaîtra que plus tard Denis-Benjamin Viger, plus âgé de dix ans, et Antoine-Norbert Morin, plus jeune d'autant; mais des affinités électives auront vite fait de rapprocher ces âmes distinguées.

Puisque nous en sommes à tenter de nous reconstituer la pensée de nos devanciers d'un siècle, il peut être bon d'ouvrir une parenthèse sur leur façon de poser le problème de nos relations avec l'Angleterre et avec la France. Ils ont pris leur parti de garder à l'âme canadienne les traits essentiels de l'âme française : respect de la famille basé sur la loi chrétienne; fidélité aux traditions de la paroisse, cette autre famille, image agrandie de la première; respect des

lois, mais sans superstition étatiste : la famille est antérieure à l'État, et c'est pourquoi il ne faut pas laisser périmer les lois civiles françaises qui sauvegardent la gestion et la paisible transmission de l'héritage domestique; respect à l'école et aux institutions destinées à compléter l'œuvre de la famille; prudente réserve vis-à-vis des créations fastueuses, institution royale ou université mixte, dont l'œuvre serait le sabotage méthodique des petits cerveaux français et catholiques; clarté et franchise dans la pensée, avec l'horreur des équivoques et de l'illogisme protestant, cette vague de l'esprit poussif des Allemands qui a inondé la pensée et la langue anglaises,<sup>1</sup> avant d'embrouiller la langue des Français du XVIIIe siècle, même de ceux qui ont le style le plus clair : *formam habe sanorum verborum*; respect donc à la culture française par les études gréco-latines qu'elle suppose, et par la pénétration de la pensée catholique, sans laquelle on ne saurait expliquer le meilleur de la littérature française et son caractère humain, universel, proprement classique.

Tels sont les traits essentiels de l'âme française. Il y a la part des accidents. C'en est un pour elle d'osciller en Europe, depuis 1789, entre les dogmes de la déclaration des droits de l'homme et la soumission servile au génie militaire de Napoléon. « Jamais le plus absolu des rois de France n'exerça une autorité aussi arbitraire que celle qu'exerce le parvenu corse ». <sup>2</sup> Nos pères demandent la permission de ne pas suivre ces fluctuations. C'est un autre accident qui leur fait une situation politique toute nouvelle. On a bien soutenu « qu'avant la Révolution, la France avait une

<sup>1</sup> Newman a dit plus tard de la littérature classique anglaise tout entière : *It not only needs to be expurgated, it must be exorcised.*

<sup>2</sup> Article du *Courrier de Québec* (1807), attribué au docteur Labrie par son biographe, ouv. cité, p. 102.

constitution, mais cette prétention est l'œuvre inutile d'un romancier, panégyriste du vieux régime français. »<sup>1</sup> Ils n'avaient rien fait pour se soustraire aux lisières de ce régime. Ils acceptèrent la situation qui leur fut faite par la force majeure, par l'abandon de la mère-patrie distraite ailleurs, et beaucoup par un dessein déjà manifeste de la Providence sur eux.

Ils ne veulent rien oublier de ce qu'ils doivent à la France. Ils se souviennent. Mais ils se croient autorisés, sinon à perdre de vue la fortune politique de la France, du moins à s'intéresser d'abord aux choses de chez eux, en appliquant aux problèmes qui les sollicitent, une âme nationale qui n'est point passée par les mauvais rêves de 1793.

Ils ne peuvent pas négliger la situation matérielle de leur pays. Sans être encore surtout une question économique, la question nationale dépend largement de leur prospérité. Il faut vivre, pour que survive leur pensée. Or, « qu'est devenu le Canada sous un gouvernement si différent de celui auquel il obéissait sous la domination de la France? La population, que les combats y avaient diminuée, s'est accrue... On l'estime à trois cent mille... C'est la paix qui a produit cet heureux événement. En changeant de domination, le Canadien a oublié ses anciens penchants », — éléments psychologiques susceptibles d'une évolution légitime — « les exercices de la guerre, qu'il ne faisait plus, ne lui ont plus semblé mériter son attention; les ressources précaires de la chasse ont été laissées de côté, et l'agriculture qui s'est élevée sur leurs ruines a fait des progrès... L'aisance s'est accrue, et le pays a pu exporter

<sup>1</sup> *Premiers rudiments de la Constitution britannique*, par Jacques Labrie, M.P.P. Introduction, p. VII. L'auteur dénonce ainsi une brochure publiée en 1827 sur la constitution et signée C. D'E.

plusieurs des articles qu'il était obligé de faire venir des marchés étrangers, sous l'ancien régime. . . »<sup>1</sup>

Au reste, ils sont une colonie, en attendant mieux. Ils se souviennent toutefois que cette colonie, dès 1650, a déjà pris l'initiative d'envoyer proposer à Boston une alliance offensive et défensive entre colonies, avec cette entente qu'elles garderaient la paix même si les deux mères-patries allaient encore se quereller pour des questions européennes. Le fait qu'on a rebuté dans le temps leurs envoyés, ne les empêche pas de penser que leur devoir a toujours été de travailler au bien de leur pays avant tout autre. Ils avaient des traditions politiques avant que d'avoir un parlement où elles se donneraient des formules.

Ils ont hésité en 1775. Tenus en tutelle, ils estimaient n'être pas partie dans le conflit qui divisait les Anglais des deux mondes. De par la constitution de 1791, ils sont sortis de la condition de mineurs; on ne semble plus vouloir les traiter autant en étrangers dans leur pays : ils n'hésiteront pas à en défendre la possession contre un agresseur, d'où qu'il vienne. « Ils deviennent sujets du roi, a prononcé Amherst, c'est-à-dire qu'ils partageront le sort des autres, et qu'ils serviront comme eux quand le bien de la colonie pourra le requérir. »<sup>2</sup>

C'est un autre accident pour leurs âmes françaises, que d'être en contact avec la langue anglaise. Ils l'apprendront pour ce qu'exigent leurs relations avec l'élément anglais, nouveau venu. Ils se réservent de penser d'abord

<sup>1</sup> Article du premier numéro du *Courrier de Québec* (janvier 1807), cité par l'abbé Gosselin (ouv. cité p. 95), qui attribue cet article à Labrie.

<sup>2</sup> Lettre de Jacques Labrie à M. Bibaud (1827). *Mémoires de la Société historique de Montréal*, 5e livraison, p. 75. Jacques Labrie, dèle à ses principes, servit pendant la guerre de 1812, comme médecin du second bataillon de milice.

en leur langue. Le jour où, par une aberration servile, ils croiraient se grandir en adoptant, comme langue unique, celle des vainqueurs, ils seraient dignes de la servitude intellectuelle où ils tomberaient. D'ailleurs, le premier gouverneur n'a pas « prétendu faire à l'ordre de choses établi avant la conquête d'autres changements que ceux que requerraient les circonstances... De fait, il ne pouvait pas faire davantage; car de tous les principes qui servent de règle à la conduite des nations civilisées, il n'en est point de plus universellement respecté que celui qui prescrit de laisser à un peuple conquis *ses lois et ses institutions locales* « — il n'en est pas de plus chère que la langue avec la religion — » et de se contenter de son allégeance. Que de flots de sang ont arrosé les plaines de l'Irlande, parce qu'on a adhéré à des principes différents. Elle est peut-être pour toujours destinée à languir dans la misère et l'anarchie qu'y entretient la mise en pratique de principes, aussi erronés qu'ils sont inhumains et se ressentent des temps de barbarie où ils ont pris naissance. »<sup>1</sup>

On ne risque rien en affirmant que cet ensemble d'idées a été inculqué par ses professeurs à Jacques Labrie et à la pléiade d'esprits distingués qui l'entourent au temps de ses études.

Frédéric Le Play a écrit de nous : « Aucun peuple n'a mieux mis en lumière par sa propre histoire les forces incomparables que l'humanité trouve dans le catholicisme quand celui-ci dispose de clercs pauvres et dévoués à leur mission... Au milieu des souffrances provenant de la guerre, des épidémies, des famines, des désordres atmosphériques, puis de l'abandon de la mère-patrie, les clercs ont constamment soutenu les courages et *conservé l'esprit national*.

<sup>1</sup> Lettre de J. Labrie à M. Bibaud, mars 1827. *Mémoires de la Société historique de Montréal*, 5e liv. pp. 26 et 27.

Quand sont venus de meilleurs jours, sous la domination britannique, ce sont également les clercs qui ont *lié indissolublement à la langue française l'enseignement de la religion, la culture des arts, des sciences et des lettres.* »<sup>1</sup>

Cet éloge servira ici à expliquer un fait important : l'emprise gardée par notre clergé sur le peuple et sur les classes dirigeantes, en dépit du terrible vent d'impiété qui traverse notre province au moment où Jacques Labrie fait ses études.

Voltaire circule sous le manteau. Il s'étale dans des bibliothèques privées. Raynal est pris au sérieux. Garneau plus tard n'aura pas réussi à secouer ce fétiche. Dès 1794, Mgr Hubert se plaint des progrès de l'immoralité dans les villes et s'en prend à la lecture des mauvais livres, à l'abord des vaisseaux étrangers, à la résidence d'une garnison nombreuse.

Louis-Joseph Papineau semble avoir été déiste à vingt ans. Denis-Benjamin Viger, qui avait étudié à Montréal, avouera plus tard avoir eu à lutter dans sa jeunesse contre l'incrédulité et l'immoralité, répandue surtout au sommet de la société. (L'abbé Aug. Gosselin, *ouv. cité*). Il est bon de songer à ces faits pénibles pour comprendre, sans en être choqué, que le clergé d'alors parle d'un ton un peu dégagé de l'ancien régime et des importations littéraires qui ont suivi le traité de Versailles.

Le clergé accepte la situation faite à la nation; il la console, non sans de bons motifs, de ce qu'elle a perdu. Puis, il lui ouvre la perspective sur ce que contient en puissance la constitution britannique appliquée au Canada. Il est bien difficile de soutenir que tout cela n'est pas le bon sens même.

<sup>1</sup> Frédéric Le Play, *Organisation du travail* (1872).

On peut dire que c'est le moment où notre esprit public prend conscience des nouvelles tâches qui s'offrent à lui. Voici que des tribunes surgissent où les laïques vont parler. Le droit d'assemblée est promulgué avec la liberté de la presse, cette arme à deux tranchants. Qui dira que nos laïques, quand ils élèvent la voix dans le *Canadien* (1806), dans le *Courrier de Québec* (1807), ne partagent pas la pensée même des prêtres qui leur ont donné l'éducation? Voltaire a beau circuler, son cynisme n'a pas détruit chez les nôtres l'union sacrée du patriotisme et de la religion. Nous sommes sauvés!

Le grand patriote Papineau est personnellement incroyant : il reste quand même respectueux de la foi des siens. Quelqu'un finira peut-être par éclaircir, d'après sa correspondance encore inédite, le mystère de cette incroyance. Si cette étude attachante se fait, enfin, on y verra que le respect pour l'Église et sa mission sociale reste chez Papineau une marque de haute intelligence, de patriotisme sensé, et un bel hommage de son âme à la valeur intellectuelle et morale des éducateurs qui furent ses maîtres.

Ce qui ne fait pas de doute, c'est que le docteur Jacques Labrie apporte à la vie publique une foi intacte. Papineau, à force d'intelligence, devra contenir, dans le secret de son âme ardente, une incroyance qu'il ne peut pas souhaiter voir se répandre chez les nôtres. Labrie ne connaît pas ce douloureux dualisme, qui impose une immense et respectueuse commisération à nous tous, chez qui la foi n'a pas connu d'éclipses.

Et c'est pourquoi, dès le début de sa vie publique, Labrie se livre à une besogne de portée sociale. Il s'y met bien avant de songer à faire de la politique, tandis que Papineau, sachant que toute question sociale est avant tout une question religieuse, ne se voit pas d'autre théâtre,



dès sa jeunesse, que le terrain toujours plus vague de la politique. Il est regrettable que son exemple, dû à des circonstances exceptionnelles, ait créé chez les jeunes gens de notre race une sorte de tradition qui dure peut-être trop.

Ce qui presse, pour Labrie, c'est la tâche positive d'aider le clergé à instruire le peuple de ses devoirs. C'est de lui fournir le moyen de les remplir. Lui suggérer un prudent triage dans ce qui vient du pays de ses pères, lui donner à lire quelque chose qui soit dans le sens de ses destinées, voilà la meilleure façon d'enrayer les ravages des mauvais livres venus d'ailleurs. Améliorer son sort économique, relever son niveau intellectuel par les écoles, ce sera le mieux l'aider à donner toute sa valeur dans le monde politique. Ceci suppose cela, mais ne saurait le devancer.

Il étudie la médecine chez le docteur Blanchet qui, après trois ans de journalisme au *Canadien*, avec Pierre Bédard et Taschereau, aura les honneurs de la prison sous Craig.

Sans tarder, Labrie fonde lui-même, avec F. Perreault et Louis Plamondon, le *Courrier de Québec*. On peut discuter l'opportunité de cette création. Elle divise les forces dès le début. Il y a des nuances dans ces esprits. Labrie a déjà du goût pour le calme des discussions qui conviennent à son futur métier d'historien. Pour lui la constitution est une admirable machine. Il n'est que de s'en bien servir. Pas de violences. Il faut accepter ce qu'on nous cède, pour continuer à réclamer « par séries ». On n'ose pas risquer à son sujet le mot *opportunisme* qui a couvert de si discutables programmes. En 1831, à la veille de mourir, il accepte en principe la réserve de la liste civile prise sur le budget, sans contrôle de la chambre. C'est se séparer de Papineau. On sent qu'il y a parenté d'esprit

entre lui et D.-B. Viger. Eût-il approuvé l'esprit de conciliation de ce dernier jusqu'à le féliciter de son attitude sous Metcalfe? On peut en douter.

Dans le courant qu'alimente le *Courrier de Québec*, les idées se pressent moins violentes qu'au *Canadien*. Elles sont plutôt parallèles que divergentes. A distance, ces nuances ne nous semblent pas un mal. La sympathie des tempéraments groupe les hommes autour de chefs qui servent une même cause avec une sincérité égale et d'inégales ardeurs. Le tort des modérés en l'espèce est souvent de mettre de la violence à blâmer les violents, de se tailler une réputation de largeur d'idées à même le manteau des leurs, sans grand profit pour la cause commune... Jacques Labrie ne donne pas dans ce travers. Dans sa galerie historique, M. Dionne le range à côté de Pierre Bédard parmi les défenseurs des libertés constitutionnelles, mais il lui trouve moins de caractère.<sup>1</sup> Le mot est probablement juste : le docteur Labrie l'eût accepté doucement et se serait remis à travailler.

La fondation du *Courrier* ne paraît pas avoir autrement brouillé le docteur Blanchet et son élève. On pense que ce maître généreux fournit au jeune Labrie les ressources d'un voyage d'études médicales dans la capitale de l'Écosse.<sup>2</sup>

L'étudiant n'a eu que le temps de mettre en marche le journal. Il revient d'Édimbourg un an après. Le gagne-pain l'oblige au souci de sa profession. Sa santé un peu frêle lui fait choisir, après un court essai à Montréal, le village de Saint-Eustache (1809). Là commence pour lui une vie excessivement prise, une vie de *Médecin de campagne*, où le travail social occupe autant de place que dans le

<sup>1</sup> *Pierre Bédard et ses fils*, p. 78.

<sup>2</sup> Abbé Gosselin, ouv. cité, p. 108.

récit de Balzac, avec, en plus, beaucoup d'œuvres de charité et d'éducation chrétiennes dans l'esprit qui les anime. Déjà absorbé par sa profession, il subit l'assaut des clients qui recourent à son équité dans leurs différends. Il vit avec économie « pour appliquer ses épargnes à l'ouverture des chemins de colonisation et au secours des pauvres ». <sup>1</sup> Il établit dans la paroisse « deux écoles supérieures, l'une pour les garçons, tenue par M. Rochon, l'autre pour les filles. » <sup>2</sup> Cette dernière est une école normale. Choix des sites, embellissement, confort, programme d'études, tout y répondrait aux plus modernes exigences. Le clergé, qui se charge d'ordinaire de ces initiatives, sait qu'elles sont peu payantes. Il faut savoir, en outre, que le docteur Labrie voit à rédiger des manuels d'histoire du Canada et de géographie. Il prépare des scènes, des drames destinés à intéresser le public aux séances de fin d'année qui deviennent un événement dans la région. Et cependant ce médecin, que l'on consulte de loin, tient sur le métier une *Histoire du Canada* qui remplirait trois ou quatre volumes.

En 1829, en pleine fièvre de travail, il lance le programme d'une revue, *Le coin du feu*, journal politique, industriel, religieux et littéraire, qu'il rédigera avec A.-N. Morin. Le projet est arrêté par la transformation de la *Bibliothèque canadienne* de M. Bibaud.

Si paradoxal que cela paraisse, souvent, pour qu'une besogne soit bien faite, il faut la confier d'urgence à qui a déjà trop à faire. En tout cas il arrive au peuple de juger ainsi. Le comté des Deux-Montagnes (York) confie donc à ce laborieux docteur Labrie un mandat de député. Or, 1827, c'est l'année de la crise provoquée par Dalhousie.

<sup>1</sup> Éloge de J. Labrie à la Chambre, par M. Tessier (1831).

<sup>2</sup> Le docteur Meilleur, *Mémorial de l'éducation*.

Le nouveau député est préparé. Il publie justement *Les premiers rudiments de la Constitution britannique*, « ouvrage utile à toute sorte de personnes, et principalement destiné à l'instruction politique de la jeunesse canadienne » : c'est une partie du titre de sa brochure.

La question aiguë, c'est celle des subsides. Par derrière, il y a celle du Conseil législatif, dont on dénoncera bientôt sans douceur « les vieillards malfaisants ». Plus haut encore, il y a celle de la responsabilité des ministres qui tiennent l'oreille du gouverneur, l'indisposent contre la Chambre et le précipitent, au péril de sa dignité et de la paix, dans les petitesse de la cabale électorale. Là est le nœud de la question. Jacques Labrie l'a-t-il bien saisi ? Pense-t-il, comme les auteurs des 92 résolutions plus tard, que tout le mal est dans la composition du Conseil législatif, et le remède, dans le système électif appliqué à ce corps ? Ce n'est pas tout à fait sa thèse.

Il met le doigt sur le vice constitutionnel du régime : « C'est à cette époque reculée (1791), à celle qui a vu former le premier conseil, qu'il faut rapporter la *réunion des pouvoirs exécutif et législatif*, par celle des personnes qui en étaient revêtues et qui les exerçaient simultanément toutes pour le mieux, souvent pour le mal de la colonie. »<sup>1</sup>

A-t-il vu plus outre ? A-t-il compris, ce qu'aucun Anglais du pays ne semblait soupçonner, ce que *Downing Street* s'obstinait à ne pas comprendre, que le vrai mal tenait à ce que le gouverneur n'avait pas de conseillers exécutifs ou de ministres responsables à la Chambre et, par là, au peuple ?

Dans son opuscule, il rappelle la décision du roi Georges IV, que « les gouverneurs sont responsables de

<sup>1</sup> *Les premiers rudiments*, p. 43.

leur conduite ». Il la croit constitutionnelle, il y trouve l'avantage de nous permettre « de diriger tout le poids de la critique contre l'administration du gouverneur », et le désavantage « d'enhardir ses conseillers à être moins circonspects, et à le précipiter dans *des excès criminels dont tout l'odieux retombe sur lui, et non sur eux, les vrais coupables.* » Il conclut : « Par les dictées du bon sens, ces conseillers doivent être responsables du mal qu'ils font faire, autant de fois qu'on pourra prouver de leur part une participation active dans les délibérations qui l'ont causé ».

Il faut laisser à Pierre Bédard le mérite entier d'avoir formulé avec précision, dès 1810, toute la doctrine de la responsabilité ministérielle et d'avoir pour cela tâté du cachot. Ces principes ne devaient triompher que plus tard, grâce à l'énergie de La Fontaine, annulant du coup la question des subsides et les pires méfaits de l'Union.

Labrie semble croire, en 1827, qu'il faudrait commencer par réformer le Conseil législatif, en quoi il partage l'opinion de Papineau. Mais son projet de réforme est moins radical. Il suffirait que la couronne n'appelât à ce sénat canadien que des hommes indépendants de fortune. Ils y siègeraient pour l'honneur et sans emplois lucratifs. Le sens de leur dignité et l'amour instinctif de l'ordre suffiraient à inspirer à ces bourgeois cossus des conseils sages. Ils seraient investis du coup de la majesté des pairs d'Angleterre. Bref, il y a dans tout cela des vues très justes sur les principes et une belle candeur dans l'idée que tout serait bien dans la pratique, si tout allait comme en Angleterre. Il ne faut pas oublier qu'on est alors dans l'enthousiasme de la découverte de la Constitution et du régime parlementaire.

Labrie ne passe pas pour un orateur. Son travail au parlement se fait dans les comités où s'élabore la législa-

tion et s'en rédigent les textes qui subiront le feu des discours. C'est un ouvrier actif, averti. Les lois sur la sécurité de la route fluviale, sur les grands chemins de colonisation, sur la réglementation de la profession médicale, sur l'instruction élémentaire dans les paroisses (1829), le trouvent parmi les plus ardents travailleurs. Il a payé de sa personne à Saint-Eustache, sans attendre l'État. Il continue à travers son comté; il va de paroisse en paroisse catéchiser ses électeurs sur les sacrifices que requiert l'éducation, afin de gagner par la persuasion que la loi de 1829 porte effet. C'est dans une de ces courses éreintantes qu'il prendra son coup de mort, dans l'automne de 1831.

La question des biens du séminaire de Saint-Sulpice pend depuis la conquête. Mgr Plessis l'a traitée à Londres en 1819. Les convoitises anglaises la ravivent en 1827. L'éducation supérieure est en cause. Un jour on apprend que le vénérable M. Roux, de guerre lasse, a parlé de transiger. Le docteur Labrie s'alarme de « ces démarches indiscrettes ». Si le gouvernement recommence. « à nous dépouiller, où s'arrêtera-t-il ? » Il pense que le meilleur argument serait l'unanimité avec laquelle les habitants du pays parleraient en faveur de la possession du séminaire. Il donne le branle. Un pétitionnement s'organise. « J'espère que nous réussirons, quoiqu'il soit peut-être tard. »<sup>1</sup> Il n'était pas trop tard, le vol fut empêché.

Entre temps le député poursuit son *Histoire du Canada*. Il utilise la documentation du collectionneur émérite de la *Saberdache*, Jacques Viger. A Québec, en pleine session, il veille tard, et dépouille les liasses que lui passent M. Cazeau, du séminaire, et M. Fortier, de l'archevêché. C'est le beau temps ! Un groupe de chercheurs est à

<sup>1</sup> Lettre à M. Fortier, de l'archevêché de Québec.

l'œuvre : Bibaud père, les deux Viger, Dominique Mondelet, Louis Plamondon, F. Perreault. On s'échange des compliments sans réserve académique : « M. Bibaud, permettez-moi de vous féliciter de l'intérêt croissant qu'acquiert la *Bibliothèque canadienne*... Et pour commencer par la *Saberdache*, quelle délicatesse dans les pensées, quelle élégance ! » Pas la moindre jalousie de métier. On se félicite de ce que les Canadiens soient « sortis depuis peu de leur condamnable apathie pour les choses de leur pays ». <sup>1</sup> On discute les textes que l'on s'échange sur le *Règne militaire*. C'est entremêlé de citations classiques :

*Qui manet in patria et patriam cognoscere temnit,  
Is mihi non civis, sed peregrinus est.*

Puis, au milieu d'une dissection de textes, on se laisse aller à des effets de style figuré, d'un goût à la vérité bien rance. C'est le pseudo-classicisme qui sévit. Il s'agit de l'ukase royal de 1764 qui supprimait les lois civiles françaises : « Muse de l'histoire, tire le rideau sur la surprise extrême où cette nouvelle jeta tous les nouveaux sujets de sa Majesté, déjà portés d'inclination vers un gouvernement qui s'était *nationalisé* » — le mot est juste — « par quatre années d'une administration qui avait su respecter leur religion, leur langue, leurs lois civiles; dérobe à nos regards les sensations déchirantes qu'éprouvèrent nos ancêtres lorsque Thémis commença à leur parler un langage inconnu ». <sup>2</sup>

Tirons le rideau à notre tour. Pendant leurs humanités, les écoliers parodient quelquefois le mot-à-mot des

<sup>1</sup> Lettre de J. Labrie à M. Bibaud, mars 1827. *Mém. de la Société historique de Montréal*, 5e livraison.

<sup>2</sup> Id.

traductions pour se donner le plaisir d'être irrévérencieux envers les vénérables classiques. On voudrait être certain que Labrie a de même souri à part lui en commettant ces navrantes prosopopées. D'autres passages nous donnent une meilleure idée de ce qu'eût été sa vraie manière dans l'*Histoire*. Voici, par exemple, son jugement sur l'*Acte de Québec* et sur la constitution de 1791 :

« Cet acte, bon pour régler nos droits privés, nous dépouilla du plus important de nos droits constitutionnels, celui d'avoir, aussitôt que les circonstances le permettraient, un corps représentatif... Accueilli pour ce qu'il avait de bon, il excita des plaintes pour ce qu'il avait de vicieux... Après plusieurs années de souffrances la présente Constitution fut enfin accordée aux vœux des habitants du pays, qui la jugèrent de suite pour ce qu'elle était, savoir, pour moins parfaite que celle de la mère-patrie, moins favorable que celle qu'ils avaient demandée, mais infiniment préférable à celle qu'elle remplaçait ». <sup>1</sup>

C'est au moins plus sobre, si ce n'est pas encore d'un artiste consommé. Il a dû s'improviser historien, comme il s'était improvisé journaliste. Il dut écrire trop vite aussi. A Saint-Eustache, il rédige : « Mais un homme qui a une profession, une famille, des terres, et qui est de plus astreint à remplir plusieurs devoirs publics, n'a pas tout le loisir qu'il désirerait ». <sup>2</sup> Il est décidément victime de sa tâche. Il a trop vu, et dans trop de domaines, ce qu'il y aurait à faire. Pour ces clairvoyants, le malheur est que si la moisson abonde, les ouvriers sont toujours trop peu.

Les matériaux manquent, qui nous permettraient des hypothèses sur sa domination française. Elle n'eût pas

<sup>1</sup> *Les premiers rudiments*, p. 36.

<sup>2</sup> Lettre à M. Cazeau, citée par l'abbé Gosselin, ouv. c. p. 207.



sensiblement différé de celle de Bibaud, depuis longtemps dépassée. Les préjugés gallicans qui infirment cette partie de l'œuvre de Garneau, même dans les éditions corrigées, n'auraient probablement pas déparé l'œuvre de Labrie.

Pour la période anglaise, ce dernier apportait des aperçus alors nouveaux sur le régime militaire (1760-1764), sur la part des nôtres en 1775, sur l'aventure de Burgoyne, sur les mérites de Murray et de Carleton. Sans être un légiste, il a prononcé sur l'imperfection des lois civiles anglaises un jugement qui mérite d'être retenu : « Ce droit (civil anglais) nous semble offrir l'étonnant phénomène d'un peuple qui, dans le même temps qu'il a devancé les autres nations européennes dans l'amélioration de ses lois constitutionnelles et criminelles, est demeuré en arrière de la plupart d'entre elles, dans le perfectionnement de son droit civil ». <sup>1</sup> Ceci a bien encore son actualité. Admirateur de la Constitution britannique bien appliquée, il ne dirait peut-être pas ce que Garneau écrivait de Londres, en 1832, à un ami : « La domination étrangère est le plus grand mal dont un peuple puisse être frappé ». <sup>2</sup> Il y a chez lui un optimisme tenace qui l'eût rangé, s'il eût vécu, dans l'école politique d'Étienne Parent et du *Canadien* seconde manière. Garneau en était là, en 1845, quand il mit la dernière main à son œuvre. Rien ne prouve, toutefois, que Labrie eût encouru les reproches adressée à Bibaud père, qui « penche trop du côté bureaucratique ». <sup>3</sup>

On n'avait pas encore fait de l'histoire exclusivement une science désintéressée, sans patrie, à ce titre, comme l'art et la science. Prenons-y garde, d'ailleurs, ces défini-

<sup>1</sup> *Les premiers rudiments*, p. 35.

<sup>2</sup> Lettre à M. Winter, citée par P.-J.-O. Chauveau, *Vie de F.-X. Garneau*.

<sup>3</sup> Chauveau, *Vie de F.-X. Garneau*, Introduction, p. X.

tions qui entendent en faire une science amoral, servent souvent à ceux qui monopolisent « l'histoire impartiale » pour faire des histoires partiales contre quelqu'un. Il est de même de braves gens qui, au nom du catholicisme, prêcheraient volontiers l'abdication nationale à des races, dont le bon sens têtue sait bien que la première tâche de l'Église universelle est de prêcher le respect des commandements de Dieu, sans exclure le quatrième : Honore tes pères.

Ceci ne fait allusion qu'aux conflits historiques entre Polonais et Lithuaniens ou Ruthènes. Ces choses-là, on le comprend, ne sauraient arriver en notre libre Amérique du nord.

L'histoire est une science. Elle ne crée pas son objet, elle le découvre et le démontre. Elle ne doit pas pour cela « solliciter doucement les textes » et les plier au sens des préjugés nationaux. Elle doit être *objective*, selon l'expression allemande qui a fait la fortune de tant de romanciers de l'histoire, auprès des monsieur Homais de partout. Il reste tout de même qu'il y a des « préjugés nécessaires » et il reste que l'historien est un homme avec des devoirs. S'il ne sait pas suggérer les leçons qu'apportent les faits, s'il ne sait pas y voir la main de Dieu qui se sert du libre jeu des forces humaines pour atteindre ses fins avec force et douceur, il est un médiocre penseur. Pour nous en tenir à notre histoire, s'il ne consent pas à y lire et à y développer cette leçon de chaque page, que la lutte d'un peuple pour des principes de justice n'est jamais inutile, il n'est pas seulement un pauvre philosophe, il est délibérément un faussaire.

Le docteur Jacques Labrie fut un doux. Son *Histoire du Canada* eût été sereine. Mais sa vie prouve qu'il ne se retrancha point dans une tour d'ivoire pour l'écrire. Le passé, le contact des morts ne lui fit pas un moment oublier

qu'il est des devoirs présents pour lesquels, quand on a le cœur bien fait, on vit, on pense, on prie, on travaille et l'on meurt prématurément, si Dieu le veut.

Il paraît que nous souffrons encore de paresse intellectuelle, que trop de nos professionnels de la campagne et d'ailleurs se laissent aller, après la besogne du gagne-pain, à la douceur de vivre sans tant remuer d'idées fatigantes. Il en est que la politique a scandalisés. Le spectacle d'égoïsmes déconcertants a défloré ce qu'ils appellent avec un sourire éteint « des idéals de collègue ».

Qu'ils se reprennent à travailler en bons soldats du Christ et d'une race qu'Il aime. Leur cœur recouvrera son rythme normal. Si l'exemple d'un docteur Labrie leur paraît inimitable parce qu'héroïque, ils pourront s'aviser qu'il y a des degrés praticables entre la flânerie des tabagies et le surmenage intellectuel, auquel rien ne les expose.

Ceux qui travaillent, à la suite des *précurseurs*, sont à tracer des programmes d'action assez amples pour donner de la besogne à tous les talents. Le temps vient où l'on sent qu'ils vont réussir à rétablir ce que l'un des plus brillants d'entre eux appelle « la hiérarchie des problèmes » de chez nous. Il ne restera plus qu'à répartir les tâches patriotiques les plus pressantes. Ceux qui accompliront ce prodige auront bien mérité de la patrie, pour avoir mobilisé vers une seule fin des énergies qui se perdent en inaction ou s'égarerent en agitation stérile, et d'autres qui seraient consumées trop tôt à défaut d'une coopération fraternellement organisée.

Georges COURCHESNE, *ptre.*

## IL NOUS FAUDRA COMBATTRE LONGTEMPS...

---

Il nous faudra combattre longtemps... *La vérité est ancienne et la formule n'a rien d'extraordinaire. Si nous relevons aujourd'hui ce mot, c'est qu'il tombait de lèvres qui lui donnent une portée presque testamentaire, en des circonstances tragiques.*

*-Nous étions à Ottawa. Les Canadiennes françaises tendaient la main, faisaient la quête du charbon. Il fallait assurer aux petits enfants, aux maîtres et aux maîtresses qui, dans la capitale de notre pays de liberté, défendaient leur âme française le moyen de ne pas geler. Un orateur montréalais, dont le nom est cher à l'Action française, était venu apporter à nos compatriotes de là-bas l'appui d'une parole formée aux disciplines européennes, mais passionnée pour les choses du pays. Sur l'estrode, deux vieillards l'encadraient, adversaires d'un demi-siècle, pour la première fois peut-être associés dans un effort commun : l'ancien président du Sénat, l'ancien premier ministre du Canada.*

*Et lorsque l'abbé Groulx eut terminé sa conférence, M. Laurier se leva.*

*En quelques phrases sobres, élégantes comme il savait les faire, il remercia l'orateur ; puis, comme si l'ultime et décevante expérience de sa longue carrière lui fût remontée aux lèvres, comme s'il eût en même temps sondé de lointaines perspectives d'avenir, il laissa tomber cette phrase : « Il nous faudra combattre longtemps... »*

*C'était la constatation de la lutte ancienne, de la lutte inéluctable, que nulle concession n'avait pu enrayer, que l'on doit*

regretter, mais que le plus douloureux regret et les plus généreuses illusions sont également impuissants à écarter.

A ce mélancolique constat, M. Laurier donnait ce soir-là sa conclusion logique : il apportait à la résistance effective, à celle qui se traduit par des sacrifices et des actes, l'appui de sa parole.

A l'heure où disparaît le vieux chef qui fut le centre de tant de débats, dont les méthodes et les tactiques appartiennent à l'histoire, c'est cette formelle et lucide constatation de la lutte inévitable et prolongée, c'est ce suprême conseil d'action directe qu'il nous paraît le plus utile de recueillir ici ; c'est le meilleur hommage à déposer sur la tombe de celui qui n'est plus.

Omer HÉROUX.

### Notre service de librairie

Le service de librairie de l'Action française se tient à la disposition de nos clients pour leur procurer non seulement les publications de la revue, mais toutes les publications intéressantes, particulièrement les CANADIANA.

## LA COLONISATION FRANÇAISE DANS L'ONTARIO

---

Les Canadiens-français sont, comme chacun sait, errants et migrants. On en trouve d'établis dans tous les États de la république voisine; on en trouve également dans tous les comtés de l'Ontario. C'est un malheur, car, lorsqu'ils sont isolés au milieu des protestants, leurs enfants perdent presque fatalement leur langue et leur foi. Nous voulons, dans cet article, faire rapidement l'histoire, non des individus, mais des groupes canadiens-français d'Ontario.

### I

#### LA COLONISATION AU XVIIIÈME SIÈCLE

Les premiers colons français d'Ontario sont ceux qui se fixèrent dans la Péninsule, aux comtés de Kent et d'Essex. Il ne semble pas que les commencements d'établissement au fort de Kataracoui aient subsisté. Vers 1700, le Français Lamothe-Cadillac fonda au Détroit, sur la rive américaine, le fort et le poste de Pontchartrain, dans le but politique et commercial d'assurer la souveraineté de la France sur le pays environnant et de faire la traite avec les nations sauvages. Autour du fort un certain nombre de familles françaises commençaient des défrichements sur les deux bords de la rivière Sainte-Claire. Nous n'avons pas à nous occuper ici du Détroit ni de ses vicissitudes. Cette grande ville du Michigan a conservé jusqu'à nos jours de nombreux souvenirs de ses origines, mais ses premiers habitants se sont

graduellement américanisés. Disons seulement que, pendant toute la durée du dix-huitième siècle, les soldats du fort et les colons du voisinage furent régulièrement desservis par des Récollets, des Jésuites, des Sulpiciens, des prêtres du Séminaire de Québec, etc.

Lors de la cession du Canada aux Anglais, 1763, on comptait trente-sept familles françaises dans les limites du comté d'Essex actuel. La population grandit rapidement et prit une telle importance que, en 1793, la chambre des députés de la nouvelle province du Haut-Canada vota une résolution à l'effet de faire traduire en français toutes les lois et tous les débats de l'assemblée à l'intention des Canadiens-français d'Essex et de Kent. Quelle était la population française de cette région au commencement du XIXe siècle? Nous l'ignorons, mais nous savons que le recensement de 1819 comptait deux mille catholiques à Sandwich et dans les autres points de l'Ouest. Pour nous, ces deux mille catholiques sont tous ou presque tous des Français.

Après ce premier et faible essai de colonisation au sud d'Ontario, un second et plus important fut inauguré aux confins mêmes des deux provinces, c'est-à-dire dans les régions de l'Est. Nous allons en raconter les origines.

Lors de la révolution américaine, en 1775, tous les habitants des colonies ne se rangèrent point parmi les Rebelles. Un certain nombre, au contraire, prirent fait et cause pour la métropole. On les appela Loyalistes. Après la guerre, la plupart de ceux-ci acceptèrent, plus ou moins joyeusement, le nouveau régime et firent de nécessité vertu. D'autres, en grand nombre, se voyant persécutés, ou poussant la fidélité jusqu'au bout, quittèrent les États-Unis et passèrent au Canada.

Le gouvernement britannique accueillit ces infortunés avec les égards qu'ils méritaient. L'argent, les provisions, les instruments aratoires, les terres leur furent libéralement distribués. A partir de la signature de la paix, à Versailles, 1783, le courant d'immigration se régularisa. Vingt mille Loyalistes s'établirent dans les Provinces Maritimes, dix mille dans les Cantons de l'Est, Québec, dix mille, enfin, dans l'Ontario, sur les rives septentrionales du Saint-Laurent et des Lacs.

Le gouvernement, en vue de favoriser ses compatriotes, divisa alors la vieille province de Québec en deux parties autonomes : le Bas-Canada, surtout français, et le Haut-Canada, surtout anglais, 1791.

Depuis cette époque le mouvement d'immigration anglaise au Canada alla s'accroissant chaque année pendant près d'un siècle, colonisant d'abord le Haut-Canada (l'Ontario moderne), puis les provinces du Nord-Ouest.

La plupart de ces premiers émigrants étaient protestants. Parmi eux, cependant, un certain nombre d'Écossais catholiques débarquèrent, vers 1784, sur nos bords et se fixèrent dans les Provinces Maritimes et dans l'Ontario. Les comtés de Glengarry, de Stormont et de Frontenac furent ouverts en partie par ces derniers. Les Irlandais n'arrivèrent que trente ans plus tard en nombre notable.

Ce fut après 1815, lors du licenciement des troupes du duc de Wellington, après la bataille de Waterloo. Les autorités distribuèrent alors aux vétérans et à leurs chefs des terres en abondance, non plus seulement sur les bords du Saint-Laurent, mais dans les comtés de Carleton et de Lanark, sur les rives de l'Ottawa. Parmi ces vétérans, un bon nombre étaient Irlandais et catholiques. Au milieu de ces nouveaux venus, du côté d'York (Toronto), et du Niagara, quelques émigrés français conduits par le comte



de Puisaye, et le régiment franco-suisse des Meurons reçurent des terres et commencèrent des défrichements qu'ils abandonnèrent dans la suite.

Les premiers Canadiens-français qui envahirent l'Ontario à cette époque, vinrent naturellement des comtés voisins de la ligne provinciale, c'est-à-dire de Soulanges et de Vaudreuil. Les bords de l'Ottawa étaient bas et marécageux; les concessionnaires anglais les revendirent pour quelques piastres à de puissantes sociétés foncières de Toronto. Ces sociétés les cédèrent, dans la suite, à de bonnes conditions aux Canadiens qui y réussirent à merveille, comme nous le constatons aujourd'hui. Telle est l'origine des deux beaux comtés de Prescott et de Russell, comtés actuellement aussi français que les comtés voisins de Québec.

L'Ontario possédait, en 1806, 70,000 habitants, dont 10,000 seulement catholiques. De ces dix mille catholiques combien étaient français, nous l'ignorons.

## II

### LA COLONISATION FRANÇAISE JUSQU'À

### LA CONFÉDÉRATION

A partir de 1810 la colonisation française commença à faire quelques progrès. Le grand Philémon Wright fonda Hull, inaugura le commerce du bois carré et remplit de chantiers les forêts voisines, où les Canadiens affluèrent. Le colonel By commença le canal du Rideau et présida à la naissance de Bytown (Ottawa). Les Canadiens affluèrent au milieu des autres nationalités. Leurs cabanes se dressaient sur les bords de la Grande Rivière depuis Bytown jusqu'à Rigaud. Ils s'insinuèrent même parmi les Écossais de

Glengarry. Monseigneur McDonnell, premier évêque de Kingston, 1818, nous a laissé un recensement précieux des catholiques à cette époque. Le voici :

POPULATION CATHOLIQUE DU HAUT-CANADA  
EN 1819

Saint-Raphael.....	4,300	} surtout Écossais
St-André.....	2,150	
Mathilda, Prescott, Brockville..	1,200	
Perth et Rideau settlements....	365	} Irlandais et Canadiens
New-Richmond.....	400	
Hamilton et Curran.....	450	
Hawkesbury et vallée de l'Ot- tawa.....	1,500	} Canadiens
Kingston, Guananoqui, baie de Quinté.....	2,000	} Irlandais
York et lac Simcoe.....	300	
Niagara, Queenstown, Fort Érié, Tête du lac Ontario.....	250	
Sandwich et d'autres points à l'ouest.....	2,000	
Total.....		
14,915		

Nous calculons donc approximativement qu'en 1820, les Canadiens-français d'Ontario étaient au nombre de quatre mille : deux mille dans la Péninsule, deux mille dans les comtés de l'Est.

Le recensement de 1842 nous fournit pour la première fois des renseignements officiels :

## POPULATION D'ONTARIO EN 1842

Population		
totale	catholique	française
487,053	65,203	13,969

On le voit l'immigration bat son plein, les Canadiens français ne comptent pour ainsi dire pas dans le pays. Comment sont-ils répartis ? Selon nous, dix mille à l'Est, trois ou quatre mille dans la Péninsule.

Vers cette date, un grand événement, la création du diocèse français de Bytown (Ottawa), 1847, donna le branle à l'invasion pacifique de l'Ontario. Le recensement de 1851 nous fournit pour quatre comtés les chiffres suivants :

Canadiens-français.

Prescott.....	3,438
Russell.....	688
Bytown.....	2;056
Carleton.....	898
	<hr/>
Total.....	7,080

Le recensement de 1861 se lit comme suit :

Population		
totale	catholique	française
1,396,091	258,151	33,287

De ces trente-trois mille Français, dix-sept mille, environ, appartiennent au groupe de l'Est. Les autres sont en grande partie des hommes de chantiers qui travaillent dans le diocèse actuel de Pembroke, comté de Renfrew, dans le diocèse de London, comtés d'Essex et de Kent, dans le diocèse de Toronto, comté de Simcoe. Ces nouveaux venus renforcent rapidement les vieux colons de Sandwich et prospèrent dans une région fertile en raisins et en fruits.

Sur ces entrefaites, avec la Confédération s'inaugure l'ère contemporaine au Canada, 1867.

#### LA COLONISATION FRANÇAISE EN ONTARIO DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

Un fait social domine l'époque qui commence, au point de vue de la colonisation ontarienne; c'est l'arrêt total de l'immigration irlandaise et le ralentissement de l'immigration anglaise. Les Irlandais ne vont plus dans les colonies britanniques; quant aux Anglais, ils poussent plus loin, dans la direction des plaines du Nord-Ouest qui s'ouvrent et offrent aux colons des facilités d'établissement extraordinaires. L'inauguration du chemin de fer Pacifique Canadien, en 1886, donne le signal du mouvement vers l'Ouest qui va déplacer l'axe économique de la Confédération.

Quant aux Canadiens-français, selon leur tactique traditionnelle, ils gagnent de proche en proche et font dans l'Ontario des progrès chaque jour plus marqués. Dans les comtés depuis longtemps défrichés ils achètent les fermes que les Anglais abandonnent, procédé lent et coûteux; dans les pays nouveaux ils s'installent plus rapidement et en plus grand nombre.

Le recensement de 1871 nous fournit les renseignements suivants :

Population totale	catholique	française
1,620,851	274,162	75,383

Un seul commentaire suffit à caractériser les progrès de cette décade. Tandis que, de 1861 à 1871, les Canadiens-français ont augmenté de 42,096, la population catholique totale ne s'est accrue que de 16,011. Or tous les Canadiens-français sont catholiques. La conclusion se déduit d'elle-même.

Comment se distribue cet accroissement régulier des Canadiens? Normalement. Ce n'est que à partir de 1880, que nous les verrons envahir de nouveaux territoires.

Depuis 1880, en effet, des faits nouveaux dont il faut tenir compte vont modifier profondément le status des Canadiens français dans l'Ontario. Tandis que, dans les vieux comtés, l'augmentation de la population provient de la croissance naturelle si remarquable des familles canadiennes, dans les comtés récents qu'ouvrent les chemins de fer et l'exploitation des mines, c'est à la seule émigration de la province de Québec et des anciennes paroisses surpeuplées d'Ontario que l'occupation du sol est imputable. Nous faisons allusion aux comtés d'Algoma, du Nipissing et de Thunder Bay, ainsi qu'aux régions encore mal organisées du Nord.

Ces comtés sont de création toute moderne, ou pour mieux dire, en voie de création. Le commerce des bois et, comme nous venons de l'observer, l'extension des chemins de fer et la découverte des mines, mines de nickel à Sudbury, d'argent à Cobalt, ont attiré dans le pays une foule

d'émigrants, italiens, autrichiens, allemands, ruthènes, anglais, etc., etc. Les Canadiens-français, concurrencés par ces étrangers, se sont, pour la plupart, établis sur des terres, lesquelles, d'ailleurs, sont rares dans ces montagnes généralement stériles, et se sont emparé du sol. Eux seuls, ou presque seuls, s'y livrent à l'agriculture, ce qui nous semble un phénomène providentiel. Et, en effet, lorsque les mines seront épuisées, lorsque les chemins seront achevés, lorsque les forêts seront rasées, la main-d'œuvre étrangère s'éloignera forcément de ces territoires, où les fermiers resteront.

Dans les régions du Grand Nord ouvertes récemment à la colonisation par le Transcontinental canadien, on a découvert une immense zone fertile, la *clay belt*, qui, malgré les rigueurs du climat et l'humidité du sol, promet d'égaliser pour la culture des grains la fécondité du Manitoba. Nos colons s'y précipitent, au grand émoi des Orangistes et des fanatiques d'Ontario.

Afin de rendre plus sensibles les progrès des Canadiens-français, nous ferons abstraction des recensements de 1881, de 1891 et de 1901, et nous donnerons le tableau comparatif des statistiques de 1871 et de 1911.

#### RECENSEMENTS D'ONTARIO

	Population totale	catholique	française
1871	1,620,831	274,162	75,383
1911	2,523,274	484,997	202,442

Que ce tableau est suggestif et plus éloquent que des discours ! Il nous montre, en effet, que, dans l'espace de quarante ans, tandis que la population d'Ontario s'est ac-

crue d'un peu plus de moitié, que les catholiques ont augmenté des trois quarts, les Canadiens-français ont presque triplé.

Il nous reste maintenant à étudier dans quelles portions de la province ces augmentations s'opèrent.

Nous comptons, à la date de 1911, une vingtaine de comtés où la population canadienne-française dépasse le chiffre de mille habitants. En groupant ces comtés et en comparant avec les totaux du recensement de 1871 ceux de 1911, la chose nous sera facile.

## GROUPE DE L'EST

Années	1871	1911
Comtés		
Carleton.....	797	4,157
Dundas.....	1,031	1,339
Glengarry.....	2,607	8,710
Hastings.....	2,785	3,490
Ottawa.....	7,214	22,210
Prescott.....	9,623	20,124
Russell.....	5,600	22,475
Stormont.....	2,233	7,016
Divers, environ.....	3,300	5,000
	<hr/>	<hr/>
Totaux.....	35,190	94,521

## GROUPE DU SUD

Années	1871	1911
Comtés		
Toronto.....	572	4,569
Simcoe.....	3,024	6,686
Essex.....	10,539	20,733
Kent.....	3,480	5,956
Divers.....	3,000	5,000
	<hr/>	<hr/>
Totaux.....	20,615	42,944

## GROUPE DU NORD ET DE L'OUEST

Renfrew.....	2,882	6,107
Peterborough.....	1,024	1,309
Algoma.....	995	14,347
Nipissing.....	358	26,277
Parry Sound.....	169	2,188
Thunder Bay.....	.....	4,731
	<hr/>	<hr/>
Totaux.....	5,428	54,959

De ce triple tableau ressortent les faits suivants :

1° La population du groupe de l'Est, comprise dans les diocèses d'Ottawa, d'Alexandria et de Kingston, aurait triplé en quarante ans, par la seule puissance de sa natalité, sans immigration sensible, sauf pour la ville d'Ottawa dont la prospérité croissante a attiré beaucoup d'étrangers, si, dans le diocèse de Kingston, nous n'avions à constater un véritable recul, dû manifestement à l'ambiance protestante. Les Canadiens dispersés semblent fatalement destinés à disparaître.



2° Le groupe du Sud a vu sa population se doubler dans le même espace de temps, sans immigration d'aucune sorte.

3° Enfin le groupe du Nord et de l'Ouest est sorti, pour ainsi dire, du néant. La population a décuplé et a trouvé la fortune dans le défrichement des terres nouvelles.

\* \* \*

De telles constatations sont bien faites pour nous consoler et pour ranimer notre confiance dans la Providence. Aucune puissance humaine n'est capable, semble-t-il, désormais, de changer le cours de nos destinées.

fr. ALEXIS, cap.

---

## A NOS AMIS

---

*Abonnements dus.* — Pour la bonne administration de l'*Action française*, nous invitons les lecteurs qui n'ont pas encore versé leur abonnement de 1919 à bien vouloir le faire le plus tôt possible. Une invite toute particulière est adressée aux lecteurs qui ont omis jusqu'ici de faire remise pour 1918; ceux-ci pourront profiter de l'occasion pour acquitter en même temps 1919. Ils nous éviteront d'onéreux frais de correspondance, car il nous faudra d'ici peu réclamer par lettres les abonnements en retard.

*Comptes au débit.* — De même de nombreux clients dont les comptes à l'*Action française* ou à la *Ligue des Droits du Français* sont au débit depuis déjà quelque temps, voudront bien nous éviter le travail assez considérable de leur faire tenir un nouveau relevé, en nous faisant parvenir les montants dus par le prochain courrier. Pour que l'*Action française* poursuive son œuvre, les rentrées ponctuelles sont absolument indispensables.

## L'ÉCOLE DE LA RUE

---

*Jamais, dans notre bonne ville, on ne s'était tant préoccupé d'instruction publique, du moins dans les journaux. C'est heureux sans doute puisque, comme dit l'autre, si ça ne fait pas de bien, ça ne fait pas de mal.*

*Ce qui fait du mal à l'enfance écolière, je ne sais si vous l'avez remarqué, c'est l'incorrection qui s'étale sur les murs et sur les clôtures, dans les trams, aux façades des magasins, dans tous les endroits passants : les jeunes têtes, où les leçons filtrent par l'oreille et où les fautes affluent par l'œil, se brouillent. Et personne ne prend garde que nous préparons une génération qui se livrera avec nonchalance à la pratique de l'orthographe libre.*

*Écrire correctement, c'est mettre de l'ordre dans ses phrases, c'est-à-dire dans ses idées. Les bolchévistes l'ont compris et, logiques, ils ont déclaré la guerre à l'orthographe, puisque c'est une manifestation de l'ordre. D'après une information assez invraisemblable pour paraître exacte, un journal de Petrograd publiait il y a quelques semaines l'avis suivant : « Les manuscrits correctement orthographiés ne seront ni insérés, ni pris en considération. Seuls les bourgeois écrivent selon la syntaxe. »*

*Hélas ! bon nombre d'entre nous, vous et moi exceptés bien entendu, sont à cet égard de bien piètres bourgeois. Notre ignorance de l'orthographe est d'autant plus grande que nous apprenons deux langues dont les dissemblances sont plus nombreuses peut-être que les analogies et que celles-ci émoussent notre défense contre celles-là.*

*Lire de bons auteurs, certes, c'est l'un des moyens d'apprendre l'orthographe et bien d'autres choses aussi; mais peut-on espérer que tout le monde lise de bons auteurs? En revanche, il est des choses que tout le monde lit, malgré soi, plusieurs fois par jour, ce sont les enseignes, affiches, pancartes qui sévissent partout.*

*Si le mal est évident, le remède ne l'est pas moins. Il a déjà été suggéré. Que l'administration municipale intervienne. Vous croyez qu'elle ne serait pas justifiable? Vous oubliez que le public montréalais paie annuellement pour l'instruction de ses enfants des centaines de milliers de dollars. L'administration municipale n'a-t-elle pas le droit, n'a-t-elle pas le devoir d'empêcher que les fruits de l'instruction ne se gâtent par l'ignorance ou le mauvais vouloir de quelques-uns?*

*Le moyen de faire disparaître les affiches fautives? Il est simple et serait d'une application facile. Il suffirait d'ajouter un petit appendice à la charte de la Cité de Montréal, qui en a vu bien d'autres, comportant la fondation d'un bureau de revision. Tous ceux qui affichent quelque chose quelque part seraient tenus, avant l'expiration d'un délai déterminé, de soumettre leurs textes à ce bureau. A partir de l'expiration du délai, on n'aurait le droit d'afficher que la matière approuvée par le bureau. Et une sanction frapperait les contrevenants. La taxe minime perçue pour la revision laisserait vraisemblablement, tous frais payés, un excédent de recettes qui ne donnerait à nos administrateurs que l'embarras du choix entre les trous à boucher.*

*Je vous vois venir, lecteur lettré; vous souriez. Oui, oui, je sais. Dans les Fâcheux, le pédant Caritidès, voulant corriger les enseignes de Paris, suppliait le roi de créer une charge de contrôleur, intendant, correcteur, reviseur et restaurateur général desdites inscriptions. C'est comique parce que*

*c'est ridicule. Mais, s'il vous plaît, méfions-nous du ridicule : loin de tuer celui qui en est l'objet, il paralyse celui qui en a un sens trop vif. Cela se fait-il quelque part? demandera timidement l'adversaire de toute innovation, sans songer que si personne n'avait jamais rien fait qui n'eût déjà été fait ailleurs, personne n'aurait jamais rien fait nulle part.*

LÉON LORRAIN.

---

## LA LIGUE DE RALLIEMENT FRANÇAIS

---

La *Ligue de Ralliement français en Amérique*, dont le siège est à Manchester, N. H. (adresse postale : casier 14), a entrepris la publication d'une intéressante série de tracts. Ont déjà paru : *Le français dans le Connecticut*; *Le français dans nos écoles*; *La langue française et le christianisme* (discours de Mgr Guertin au congrès du Parler français). Paraîtront prochainement : en avril : *Le français dans le New Hampshire*; en mai : *Ce que les États-Unis attendent de nous*; en juin : *Le français au foyer*; en juillet : *La croisade des enfants*. Les trois tracts parus se vendent 50 sous la douzaine, \$1 le cent, port en plus. Le prix des autres sera annoncé au fur et à mesure de leur publication.

L'Action française est dépositaire pour le Canada de toutes les publications de la *Ligue de Ralliement français*.

**AVEZ-VOUS SONGÉ A NOUS DONNER**

---

**UN NOUVEL ABONNÉ?**

## A TRAVERS LA VIE COURANTE

---

**Chez un coiffeur** Sur l'enseigne fraîchement peinte s'étalait un nom bien français qu'encadraient deux inscriptions : *Salon de coiffure — Barber Shop*. Du bilinguisme, ça m'allait : j'entrai. La figure avenante du patron, l'allure dégagée des garçons me dirent que je ne me trompais pas, que j'étais chez un compatriote. Salle comble. Les neuf chaises sont occupées. Je m'assieds sur un banc. Quelques revues sont là, à la disposition des clients qui attendent. Je prends la première : *Life*. Merci ! Une deuxième : *Baseball Magazine*. Que diable ! voici un coiffeur qui n'encourage guère les publications canadiennes. Mais voyons les autres : *Popular Mechanics*, *The Journeyman Barber*, etc., etc. Elles sont toutes de la même espèce, toutes *made in United States*.

Et cependant quel puissant véhicule d'idées est la presse, quelle machine incomparable pour modeler les esprits ! Est-il prudent d'en user ainsi sans discernement ?

**Salon anglais** Je ruminais ces choses quand j'entendis un vigoureux *Next, please*. Je levai la tête. C'était un employé canadien-français qui m'interpellait ainsi. Après la voix des livres, la voix des hommes. En vérité, j'étais bien tombé ! J'obéis quand même, mais confortablement assis dans la chaise d'opération, je promenai mes yeux de côté et d'autre. Hélas ! du bilinguisme affiché sur l'enseigne extérieure, aucune trace visible. Depuis les multiples bouteilles aux formes variées contenant poudres, onguents et parfums, jusqu'aux pancartes suspendues çà et là, soit pour faire connaître ces produits, soit pour annoncer que « *From January 1st, this shop will close saturday night at 10.30,* » tout était en anglais. Une exception toutefois que je finis par découvrir : un modeste calendrier étalait dans un coin ses feuilles aux noms français.

Entre eux, et avec les clients qui le désiraient, les employés — je le constatai — parlaient français, mais l'allure de la boutique était franchement anglaise. Les hommes qui la fréquentent sont cependant des deux langues, elle est située elle-même dans un milieu mixte, plutôt français qu'anglais : pourquoi alors cet exclusivisme, pourquoi surtout cet amoncellement de revues américaines ?

### *Revue américaines*

Je m'arrête à ce dernier point. Car nous touchons là une véritable plaie. Elle n'est pas particulière aux coiffeurs, bien que presque tous en souffrent. Elle atteint aussi bon nombre d'hommes d'affaires, de médecins, de dentistes surtout. Ceux-ci en effet ont fréquenté les universités des États-Unis. On dirait qu'ils en ont rapporté le goût des publications américaines, ou encore que, les ayant vues dans les salons de leurs confrères de Boston, de Philadelphie ou de New-York, ils croient de bon ton de les imiter. Quoi qu'il en soit, le magazine américain sévit dans leurs salles d'attente. De braves personnes le rencontrent là pour la première fois. Elles le feuilletent machinalement : affaire de tromper les heures. Et bientôt l'aventure romanesque ou policière, qu'illustrent d'impertinentes gravures, secoue leurs nerfs, trouble leur âme, déforme leur esprit.

Ce mal n'est pas spécial à notre métropole. Un prêtre, qui l'avait constaté ailleurs qu'à Montréal, vient de le dénoncer en ces termes, dans l'*Action catholique* : « Vous entrez chez un avocat, chez un médecin, chez un dentiste, chez un industriel; qu'est-ce que vous trouvez trop souvent pour passer le temps en attendant que d'autres clients arrivés avant vous aient défilé dans le bureau du maître? D'abrutissants ou ineptes magazines anglais ou américains : des tas de *Motion Pictures*, de *Life*, de *Punch*, de *Munsey's*, de *Photoplay*, de *World*, et autres épaisseurs du même acabit et de même langue. Pour ce qui est de la bonne lecture française instructive, saine, amusante, elle brille par son absence. »

### *Le remède qui s'impose*

A nos lecteurs de réagir énergiquement contre ce mal. S'ils s'en sentent eux-mêmes coupables, qu'ils « nettoient » sans tarder leurs salles d'attente; si, au contraire, ils n'ont rien à se reprocher qu'ils aident alors leurs amis à s'amender.

Par quoi remplacer ces revues? Nous n'avons guère, il est vrai, de publications de ce genre, mais puisqu'elles sont de mauvais goût, ne le regrettons pas. Aucun client ne se rend chez tel coiffeur ou tel dentiste à cause d'elles. Il en use parce qu'elles sont là, sous sa main. Il ne se plaindra pas si on les lui enlève. Qu'on ne lui donne rien plutôt! Mais on peut donner quelque chose, quelque chose qui fasse du bien, qui affine le goût, qui élève l'âme, qui sème de bonnes idées, qui crée de généreux sentiments. Je ne parlerai pas de nos publications religieuses qu'on trouvera peut-être trop sérieuses pour ces milieux. Et pourtant... Mais il y a des revues profanes, l'*Action française*, par

exemple. Tous ceux qui connaissent cette revue en raffolent, paraît-il. Elle plaît en effet par sa variété, par son actualité, par son sens patriotique, par la vie saine dont elle déborde. Qui l'a lue une fois veut la lire chaque mois. Eh bien ! voilà une belle occasion pour nos amis de faire de la propagande. Qu'ils en mettent quelques exemplaires dans leurs salons. Leurs clients ne s'ennuieront pas en les lisant. Ça agira même sur leur moral et, par répercussion, sur leur physique. Ils seront mieux disposés, plus en train pour régler leurs affaires, à demi guéris même si ce sont des malades. Qui s'en plaindrait ? Pas, à coup sûr, le médecin ou l'avocat, ou l'homme d'affaires qui vont bénéficier des bonnes dispositions de leurs clients, encore moins l'*Action française* dont le groupe de lecteurs augmentera, et par suite le rayonnement de son action.

### *Expériences heureuses*

Ce que je dis de cette revue peut s'appliquer à quelques autres de chez nous, à certains almanachs aussi. L'*Almanach de la Langue française*, l'*Almanach de l'Action catholique* constituent de véritables magazines, intéressants ceux-là, et d'une haute tenue littéraire et morale. A chacun de voir ce que son milieu demande, ce qui lui plairait davantage. Mais qu'on ne le juge pas plus léger qu'il n'est, et incapable de supporter de la saine littérature. Un essai loyal vaut d'être tenté. Il donnera, je crois, des résultats étonnants. Que d'urgentes réformes, que d'excellents projets qui réussiraient on laisse ainsi malheureusement tomber à l'eau, sans faire d'efforts sérieux pour les réaliser, sous le prétexte commode et faux que ça ne prendra pas, que ce n'est pas pratique. Sans sortir de notre domaine, n'a-t-on pas parlé ainsi quand il s'est agi de donner des noms français aux biscuits et aux bonbons ? — et cependant c'est maintenant un fait accompli ; — quand il s'est agi d'opérer la même transformation pour les termes de métiers en usage chez les ouvriers ? — et la chose est actuellement en bonne voie d'exécution !

Non, la difficulté ne rend pas telle réforme ou tel projet impossible. S'ils sont excellents en soi, elle ne devrait avoir comme résultat que de stimuler davantage nos énergies.

### *Anglicisme à rejeter*

Aussi je n'hésite pas à dénoncer aujourd'hui un mot de haute fortune, condamné déjà comme indigne de vivre par maintes autorités, qui continue quand même à circuler librement dans les meilleurs milieux, et que notre respect pour la langue française nous oblige à guillotiner le plus tôt possible. C'est le trop fameux *Révérènd* pris dans le sens d'abbé : *Révérènd J.-A. Bérubé*, *Révérènd Hector Lamalice*. N'ai-je pas aperçu

l'autre jour, son vilain visage, en pleine Université française, trônant richement sur une plaque de cuivre ou de marbre, comme s'il était un des maîtres de cette forteresse ! Or ce *Reverend* est un anglicisme de la plus belle eau. Jamais on ne dira en France *Révérénd* Thellier de Poncheville, *Révérénd* E. Duplessis, *Révérénd* G. Letourneau. On réserve ce titre aux religieux : *Révérénd* Père Janvier, *Révérénd* Père de Grandmaison. Dans le sens où nous l'employons nous faisons de tous nos prêtres des ministres protestants ! Larousse le dit clairement. Après avoir indiqué la première signification du mot *Révérénd*, celle qui s'applique aux religieux, il ajoute cette autre : « Titre que les Anglais donnent à leurs pasteurs ». Nous en avons d'ailleurs maints exemples ici : *Reverend* J. A. McDonald, *Reverend* Herbert Symonds, etc. Rejetons donc cette expression dans ce qu'elle a de fautif, appelons nos prêtres du nom bien français d'*abbé*, comme la *Ligue des Droits du français*, qui a l'honneur d'en compter deux parmi ses directeurs, le fait à la deuxième page de sa revue : *Abbé* Philippe Perrier, *abbé* Lionel Groulx.

*Au Palais de justice* Un ami me signale, comme je termine cette chronique le sceau qu'on emploie au Palais de Justice de Montréal pour marquer les livres. Il ne contient que ces mots : *Advocates' Library*. Ceci me rappelle que passant, le mercredi des cendres, devant l'annexe du même Palais, j'y lus à la porte une large pancarte, unique elle aussi, et unilingue : *Closed. Legal Holiday*. On chercherait d'ailleurs en vain ce mot : *Palais de Justice* dans l'Index téléphonique, c'est *Court House* qui s'y étale, suivi d'une série d'indications intéressantes, mais toutes encore, dans une seule langue, la langue anglaise.

Le gouvernement qui préside aux destinées de notre province et doit veiller à ce que chaque classe de citoyens soit traitée avec équité, a-t-il donné par dérision le nom de *Palais de Justice* à son immeuble de la rue Saint-Jacques ?

Pierre HOMIER.

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

La vie de l'*Action française* est si abondante que nous voilà contraints d'ajourner à la prochaine livraison une chronique bibliographique et une étude sur les noms de bonbons et de biscuits composées pour celle-ci. Et nous ne pouvons que signaler aussi le succès continu de



nos conférences, dont la dernière a été donnée par M. Armand Laver-gne, sous la présidence d'honneur de M. Victor Morin, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. A peine pouvons-nous signaler encore la publication de nos dernières brochures de la série orange (dix sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, \$8 le cent, \$70 le mille, port en plus): *La Race supérieure* (avec allocution de Mgr Béliveau) du R. P. Louis Lalande, S. J., dont neuf mille exemplaires sont déjà vendus, *la Valeur économique du français* (avec allocution de M. le sénateur Belcourt)) et *Si Dollard revenait...* de M. l'abbé Groulx, qui viennent de paraître. Notons rapidement aussi l'apparition de *Paul-Émile Lamarche, Œuvres-Hommages* (\$1 franco, \$10 la douzaine, \$75 le cent, port en plus), la réédition des *Refrains de chez nous* et la prochaine publication de *Pour la Défense de nos lois françaises*, de M. Antonio Perrault, et de la *Naissance d'une race*, de M. l'abbé Groulx.

On voit que notre service de publications ne chôme point. A nos amis d'accélérer la diffusion. Nous les prions de vouloir bien, dès maintenant, s'occuper de l'*Almanach*, qui sera vendu aux mêmes conditions que l'an passé : 20 sous l'exemplaire, \$15 le cent, \$115 le mille, et publié beaucoup plus tôt. Il faut se hâter de réunir les commandes pour fixer un tirage suffisant.

L'une de nos prochaines manifestations publiques sera le pèlerinage au pays de Dollard. Nous y reviendrons.

Jean BEAUCHEMIN.

---

## PARTIE DOCUMENTAIRE

---

### EN SASKATCHEWAN

*Le premier congrès de l'Association des commissaires d'écoles franco-canadiens de la Saskatchewan, tenu à Regina les 18 et 19 février dernier, a adopté la délibération suivante :*

Les commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan, réunis en convention à Regina, en leur qualité de dépositaires de l'autorité des parents,

1° Rétèrent l'expression de leur entière loyauté et de leur parfaite fidélité au Roi et à la Couronne britannique.

2° Ils affirment la volonté de tous les Franco-Canadiens de faire apprendre correctement à leurs enfants la langue anglaise qui est la langue principale de l'enseignement dans toutes leurs écoles. Comme témoignage de l'efficacité de leurs écoles, ils peuvent citer les résultats de plusieurs concours régionaux où le plus grand pourcentage des récompenses a été obtenu par les écoles franco-canadiennes.

3° Ils affirment le principe de droit naturel que l'éducation est une chose sacrée qui appartient d'abord aux parents et ils demandent que l'État respecte en matière d'éducation ce droit sacré.

4° Ils déplorent la campagne de fanatisme qui a été menée à travers la province par certains journaux et certaines organisations et considèrent cette campagne comme antipatriotique, parce qu'elle suscite des divisions funestes de race et de religion et est absolument contraire à la cause de l'éducation.

En conséquence, ils protestent formellement contre les propositions nos 12, 20 et 21 de la convention de la *Saskatchewan School Trustees Association*, tenue à Regina les 22 et 23 janvier dernier, propositions de nature à continuer cette agitation; ils protestent également contre les propositions nos 9, 22 et 26, qui démontrent que cette association et ceux qui la dirigent visent la question de langue.<sup>1</sup>

5° Ils expriment leurs sincères remerciements aux ministres et à la majorité de la députation pour la reconnaissance qu'ils ont consa-

<sup>1</sup> Voici les résolutions visées :

9 — Que la clause 9 de la loi scolaire soit amendée en retranchant les mots : « dont deux, au moins, catholiques romaines. »

(La clause 9 est ainsi conçue : Il est établi un conseil de l'instruction publique composé de cinq personnes, dont deux au moins, catholiques romaines, à être nommées par le lieutenant-gouverneur en conseil, lesquelles sont rémunérées de la façon que détermine le lieutenant-gouverneur en conseil.)

12—Attendu qu'il est communément admis que le Canadien français n'a pas de droit légal aux privilèges de sa langue en Saskatchewan; attendu que treize ou quatorze autres nationalités font partie de notre corps politique, en conséquence il est résolu : « Que dans l'opinion de cette convention, le privilège de langue accordé au français dans notre milieu est préjudiciable aux meilleurs intérêts de notre dominion. »

20—Que l'anglais soit la seule langue enseignée dans nos écoles publiques pendant les heures de classe et la seule langue d'instruction.

21—Que personne ne soit éligible à la charge de commissaire qui est incapable de lire et d'écrire la langue anglaise.

22—Qu'aucune école élémentaire, académie ou collège privé ne soit permis dans la province, sauf avec une licence, et que toute insti-

créée du principe de l'enseignement du français, tout en regrettant que ce principe n'ait pas été étendu dans son application à la Saskatchewan d'une façon plus large.

6° Ils demandent au gouvernement, et spécialement à l'honorable ministre de l'Éducation, de faciliter aux districts franco-canadiens l'enseignement du français par les mesures pédagogiques nécessaires.

7° Ils recommandent au gouvernement de fixer un minimum de traitement et d'établir un système régulier de pension pour les instituteurs et institutrices après un certain temps d'enseignement.

8° Cette convention recommande que dans les écoles rurales et de village l'instituteur voie à la surveillance des enfants durant l'heure du dîner et que ceci soit mentionné dans le contrat d'engagement. Pour faciliter cette surveillance, cette convention recommande également la construction obligatoire d'une maison contiguë à l'école pour le logement de l'instituteur.

9° Il serait désirable que les commissaires visitent leurs écoles au moins une fois par mois.

10° Cette convention est d'avis que le programme scolaire accorde plus d'importance à l'enseignement agricole.

11° Cette convention exprime le vœu qu'une plus grande place soit donnée, dans le programme d'études, à l'histoire du Canada dans les grades inférieurs et que le manuel soit révisé au point de vue des omissions et des erreurs historiques.

12° Cette convention exprime le vœu qu'un plus grand nombre de nos jeunes gens se consacrent à la carrière de l'enseignement.

13° Cette convention recommande aux commissions scolaires de faire distribuer chaque année des livres de prix aux élèves les plus méritants, afin de stimuler le progrès des études.

14° Cette convention exprime le vœu que les écoles franco-canadiennes s'unissent aux concours scolaires régionaux et qu'elles s'y fassent représenter par leurs élèves.

tution ainsi licenciée soit soumise aux règlements du département de l'éducation en ce qui concerne la direction et l'inspection, exactement de la même manière que les écoles publiques, mais qu'aucun octroi ne soit accordé à ces écoles privées.

26—Que toutes les corporations soient imposées et taxées au profit de l'école publique, comme autrefois, qu'aucune division des taxes scolaires des corporations ne soit faite avec les écoles catholiques et que la stipulation demandant la division des taxes des corporations soit rappelée, cette division étant préjudiciable aux écoles publiques.

15° Pour éviter les conflits de religion et de race, pour établir la paix et l'harmonie entre tous les éléments de notre province, cette convention émet le vœu que toutes les questions d'éducation dans la province soient soumises au contrôle d'un Conseil de l'Instruction publique à double section, catholique et protestante, composé des hommes les plus compétents en matière d'éducation et entièrement indépendants des partis politiques.

### LA FÉDÉRATION CATHOLIQUE FRANCO-AMÉRICAINE ET L'AMÉRICANISATION

*A sa réunion du 25 février 1919, tenue à Worcester, Mass., la Fédération catholique franco-américaine a adopté la délibération suivante :*

Il est arrêté :

1° Que la Fédération catholique franco-américaine admet que la connaissance de la langue anglaise peut favoriser une plus intime union politique, sociale et économique entre les divers groupes qui forment la nation américaine;

2° Que la Fédération catholique franco-américaine n'admet pas cependant que cette union exige l'abandon de la langue maternelle et des qualités ethniques de ces mêmes groupes;

3° Que la Fédération catholique franco-américaine soutient même que la conservation de la langue maternelle et des qualités ethniques ne peut qu'être utile à la culture intellectuelle et morale, et augmenter la valeur civique et économique des divers éléments de la nation.

4° Qu'en conséquence, la Fédération catholique franco-américaine s'inscrit en faux contre toute tentative de supprimer et de restreindre l'usage et l'enseignement des langues autres que la langue anglaise dans la famille, à l'école ou dans la presse;

5° Que la Fédération catholique franco-américaine engage ses membres à employer tous les moyens légitimes à leur disposition pour empêcher le projet dit d'américanisation de dévier de ses fins raisonnables;

6° Que la Fédération catholique franco-américaine suggère comme moyens d'action pratique :

a) de se servir de l'influence des chefs et des groupements franco-américains pour agir par la persuasion auprès des chefs et des groupes politiques et industriels au bénéfice des principes ci-dessus énoncés;

b) de recommander à ceux des nôtres qui ne savent pas assez l'anglais d'en compléter leur connaissance par la fréquentation des cours spéciaux qui s'organisent à cette fin.

Les Précurseurs

*FERDINAND GAGNON ET LA  
SURVIVANCE FRANÇAISE  
AUX ÉTATS-UNIS \**

« Toute bonne pensée qui nous sauve  
a toujours son précurseur. »

BOSSUET.

---

Après la guerre de Sécession se produisit un fort mouvement d'émigration canadienne-française aux États-Unis, surtout en Nouvelle-Angleterre. Ce mouvement dura plusieurs années, tantôt s'accroissant, tantôt se ralentissant, jusqu'à une époque qu'il est assez difficile de préciser avec exactitude, mais déjà assez lointaine. Diverses causes avaient amené cet exode de la race, dont les plus sérieuses sont impropres à le justifier entièrement. Il s'explique un peu par un goût inné du voyage et de l'aventuré chez les descendants des explorateurs et des coureurs de bois. Mais je crois qu'il faut en chercher la principale raison dans ce mirage doré dont la séduction est si forte sur les populations des campagnes. Toute guerre est suivie d'une période de « reconstruction sociale ». Les temps présents le montrent bien. A la guerre civile américaine succéda

\* « La place d'un homme dans l'histoire se détermine moins encore par sa valeur propre que par la signification que cet homme a prise à un moment donné et par l'influence qu'il a eue. Si cette influence a abouti à provoquer un événement considérable, si elle a marqué un changement d'orientation profond et décisif, il n'y a plus à épiloguer, on se trouve en présence d'une personnalité élue... »

[Paul VERLAINE, par Alfred Paizat, dans *Le Correspondant* du 25 novembre 1918, page 623.]

donc une reprise intense des affaires. Dans l'Est s'ouvraient les manufactures, les industries se multipliaient. Or, il fallait des bras pour faire marcher les machines destinées à produire les choses dont le pays avait besoin. Et l'on offrait de gros prix. La nouvelle s'en répandit dans la province de Québec, moins par les journaux que par l'intermédiaire de ceux de nos compatriotes déjà établis ici, y gagnant de forts salaires, et s'en retournant, de temps à autre, visiter leur « ancienne place », tout de neuf habillés et porteurs de sommes d'argent qui paraissaient fabuleuses aux yeux de nos gens. « De la belle argent, » comme ils disaient. Les habitants en touchaient si peu à cette époque. Et c'était un maigre privilège réservé au chef de famille. Garçons et filles n'en entendaient guère le son. Au delà de la frontière, tout le monde faisait de l'argent. En échange d'un travail régulier, qui vous laissait vos soirs et vos dimanches libres, l'on vous versait des flots d'écus. Le travail ? mais il faut l'accomplir partout. N'est-ce pas la loi de la vie ? Et sur une terre, il est si absorbant ; il prend les matins et les soirs. Jamais de plein congé. Même le dimanche, il y a le « train » à faire. Et le résultat en est toujours douteux. L'on ne peut jamais compter sur une moisson. Tant de causes peuvent la faire manquer. Et puis, beaucoup d'habitants avaient dû s'endetter pour « se bâtir » une maison et une grange. D'autres se décourageaient en face des durs labeurs du défrichement. Alors, pourquoi ne pas aller là-bas, au moins le temps d'amasser de quoi payer son bien ? Et les « maisons abandonnées » devenaient de plus en plus nombreuses dans nos concessions ;<sup>1</sup> et des villages entiers se dépeuplaient. En foule, l'on « montait aux États ». Des Cantons de l'Est, de la

<sup>1</sup> Lire ou relire, dans le charmant CHEZ NOUS de M. Adjutor Rivard, *La Maison condamnée*

région de Montréal, de la Beauce, « d'en bas de Québec », jusque du fond du Saguenay, s'acheminaient vers la terre étrangère des générations vigoureuses que les manufactures américaines allaient happer au passage. Beaucoup partaient avec espoir de retour. Ils clouaient des planches aux fenêtres de leur logis, disposaient de leurs animaux, mais gardaient tout le reste, en attendant de pouvoir venir se réinstaller à demeure chez eux. Et le fait est que, pendant bien des années, il y a eu un mouvement de va-et-vient entre la province de Québec et les États de l'Est. Fatalement, les choses devaient se stabiliser. S'il en est qui sont rentrés au pays, et si un grand nombre des « vieux », qui ont dû continuer à rester ici, tournaient mélancoliquement leurs regards vers la terre natale avec le vague espoir d'y rentrer un jour, fût-ce pour y dormir leur dernier sommeil, des milliers et des milliers d'autres, venus aux États-Unis très jeunes, devaient vite en prendre leur parti, et s'accommoder d'une condition qui leur semblait toute naturelle, n'en ayant jamais connu de différente, et qui leur assurait des avantages directs et tangibles, préférables à tous les hasards de la vie agricole et à toutes les austérités du travail sur les terres neuves. La fécondité de la race contribuait à fixer le problème et à lui donner un aspect permanent. Les naissances en sol américain créaient entre les États-Unis et les fils d'émigrés des liens durables. Et c'est ainsi que dans l'espace de cinquante ans s'est constitué en Nouvelle-Angleterre, grâce à l'apport considérable fourni par les nôtres, un noyau social fort intéressant à observer, et dont l'évolution a exercé et exercera pendant longtemps la sagacité des amateurs de « géographie humaine ». Ce que nos futures destinées, les contingences de l'histoire nous apporteront, beaucoup s'essaient à le dire;

et leurs spéculations sont ou sombres ou couleur-de-rose, suivant la nature de leur tempérament intellectuel.

C'est un jeu difficile, qui offre tous les attraits et aussi tous les risques de l'aventure, de vouloir calculer ce que l'avenir réserve à un groupement ethnique placé en certaines conditions anormales. Aussi bien n'est-ce pas notre intention de chercher à percer le mystère de nos destinées en ces milieux. Premièrement, ce n'est pas notre sujet; ensuite nous reconnaissons simplement que l'art divinatoire nous fait totalement défaut. C'est sur le passé et sur le présent que nous allons tabler. Des considérations positives auxquelles nous allons nous livrer sortiront peut-être des conclusions qui dépasseront l'heure actuelle, et qui permettront, dans une certaine mesure, de pressentir ce qui fermente et ce qui se prépare au delà de la ligne de l'horizon. Mais, d'avance nous nous interdisons toute solution définitive concernant des possibilités qui échappent à notre emprise, nous souvenant du mot du poète : « L'avenir est à Dieu. »<sup>1</sup>

Et donc, à un moment qui n'appartient pas encore à l'histoire ancienne, la Nouvelle-Angleterre, grâce à un afflux migratoire venu de chez nous, de nos belles paroisses de campagne, se trouvait plus riche d'une population de sept à huit cent mille âmes d'authentique souche française. Il est rare, si cela arrive jamais, que ce qui enrichit l'un n'en appauvrisse un autre. M. Édouard Montpetit, dans son étude sur Errol Bouchette qui ouvre cette série des *Précurseurs* où les pages présentes auront le trop grand honneur de figurer, supputant la population canadienne-française par classes et professions, porte le nombre des émigrés aux États-Unis à 1,000,000, et il ajoute entre pa-

<sup>1</sup> Victor Hugo, *Napoléon II*, dans *Les Chants du crépuscule*.



renthèse : « puissance perdue ». <sup>1</sup> Du point de vue où il se place, l'éminent économiste a parfaitement raison. Nos frères américains sont, pour le Canada français et pour le Canada tout court, une « puissance perdue ». Sous l'empire de telle ou telle cause plus ou moins raisonnable, du caprice peut-être, de l'inconstance, ou de quoi que ce soit, une fissure s'est opérée dans le mur d'enceinte d'ailleurs purement fictif qui sépare le Canada des États-Unis; par cette fissure le sang généreux de la race a coulé abondamment chez nos voisins. Que cela ait anémié la source originelle, la chose n'est que trop certaine. Et l'on se prend à rêver à ce qui fût advenu si le bloc canadien-français n'avait pas été ainsi durement entaillé et entamé. Edmond de Nevers a dit ce mot profond : « Le Canada français n'a pas cette attraction unique qu'exercent les patries bien définies et fermées. » <sup>2</sup> Cela était très vrai, il y a cinquante ans et au delà. La réflexion est-elle encore juste aujourd'hui? Nous ne le croyons pas. Par la force des circonstances, par le ministère d'une école transcendante aux vues étroites et intéressées des simples partis politiques, l'idée nationale a pris corps chez nous, elle s'est développée, elle est descendue dans les couches populaires et y a fait une œuvre dont les résultats déjà tangibles comptent parmi les plus grands bienfaits que nous devons à la Providence. Si, pour un individu, avoir conscience de son âme, de ses droits, de ses responsabilités, s'ouvrir à la vie personnelle, être orienté dans sa vraie vocation, est la suprême grâce et qui amène toutes les autres, n'est-ce donc rien pour cette âme collective qui s'appelle une race

<sup>1</sup> Cf. *L'Action française*, No de janvier 1919, page 9.

<sup>2</sup> J'ai cité cette phrase dans une étude sur cet auteur: je pense, sans en être sûr, qu'elle est tirée de son *Avenir du Peuple canadien-français*.

d'être éveillée enfin à son rôle et à ses devoirs immédiats ? N'est-ce rien pour elle de concevoir l'idée de patrie ? C'est assez récemment que cette idée s'est concrétée parmi les nôtres ; le fait qu'elle n'existait qu'à l'état épars et confus, avant que le mouvement dont nous parlons en eût ramassé les éléments et en eût fait quelque chose de solide et de précis, est peut-être l'explication la plus rationnelle du fort courant d'émigration qui a singulièrement réduit nos forces nationales. Autour de l'idée de patrie, tout naturellement, et comme par un effet nécessaire, d'autres ont germé, le retour à la terre, l'amour du sol natal ; notre littérature même a pris une physionomie qu'on ne lui connaissait pas ; elle s'est dépouillée de ses ornements volontiers exotiques et est devenue franchement canadienne. Autant d'éléments qui contribuent à enfoncer dans les cœurs l'attachement au pays d'origine, et qui sont restés trop longtemps en puissance, et qu'il aurait fallu voir éclore plus tôt, et qui s'imposaient plus impérieusement qu'ailleurs dans ce Canada français, aux frontières mal définies, mal fermées, par conséquent faciles à franchir, pour peu qu'une attraction éblouissante venue du dehors, le mirage d'une vie aisée vinssent tenter des myriades de ses fils en qui l'éducation patriotique n'avait pas fait surgir ces sentiments qui ne sont guère servis et aidés, chez nous, par la conformation géographique et ce que j'appellerai l'influence du milieu. Mieux vaut tard que jamais, certes, et les conquêtes contemporaines sur ce point marquent un moment solennel de notre évolution sociale. Il n'en reste pas moins que lorsque cette forme précieuse d'action a commencé de se dessiner, un tort irréparable avait été fait à la souche commune par un « coulage » qui l'avait beaucoup appauvrie et allait rendre plus lent et plus difficile à réaliser le progrès général. En sorte que la constata-

tion de M. Montpetit, en ce qui est des Canadiens émigrés aux États-Unis, est d'une incontestable justesse, du point de vue du Canada français. Ce million d'âmes est une « puissance perdue ».

Mais une autre question se présente à propos de cette force qui a passé à un autre territoire et à une autre allégeance, opérant un déplacement d'équilibre qui ne pouvait en bonne logique être à l'avantage du noyau primitif et de la patrie d'origine. Et il y a un autre angle sous lequel il nous faut maintenant envisager cette donnée ethnique. Cette puissance était-elle perdue en soi et absolument? En d'autres termes, voici quelques centaines de mille « déracinés », transplantés tout à coup dans un milieu aussi étranger que possible à leur langue, à leurs coutumes, à leurs traditions, à leurs façons d'être et de penser, à leur religion même. En 1903, je crois, Laurier disait à un journaliste de New-York qui lui parlait du sujet toujours débattu de l'annexion du Canada aux États-Unis : « Qu'irions-nous faire dans cette fournaise ? » Eh ! bien, voici une part considérable des nôtres plongés dans ce feu ardent, dans ce creuset où s'élabore un monde dont nous ne savons pas la formule définitive. Et tout le problème est en ceci : que vont-ils devenir, du moins dans leurs grandes masses ? Vont-ils périr dévorés par les flammes ? ou au contraire, comme les trois jeunes gens dont parle la Sainte Écriture, rester intacts dans cette « fournaise » ? Nous faisons abstraction pour le moment des faits réels et si consolants que nous avons sous les yeux ; nous faisons en quelque sorte une thèse ; nous nous plaçons dans l'idéal ; nous supposons que nous sommes en 1868 ou 69. Or, quel va être le sort, je ne dis pas matériel, — il semble assuré, — mais intellectuel, moral, religieux, de ces émigrés que les trains déversent dans le grand tout américain. Y seront-ils engloutis, après

avoir peut-être surnagé quelque temps à la surface de l'abîme? Seront-ils absorbés, fondus dans la masse amorphe? Ou bien réussiront-ils, naviguant contre vents et marées, à gagner la terre ferme, à se constituer en survivance distincte, laquelle, comme une île au milieu d'un océan où toutes les eaux de l'univers convergent, permettra aux traits éternels de la race de se garder intacts?

L'enjeu en valait la peine. Et il y avait certainement lieu d'entretenir de graves inquiétudes au sujet de l'avenir ethnique de ces groupements canadiens-français. Un principe de philosophie, et de bon sens, dit que dans les choses humaines : *major pars trahit ad se minorem*, ce que la sagesse populaire a traduit ainsi : « Ici-bas, le gros mange le petit. » Cette loi est à la base du règne animal; et il semble qu'elle se retrouve dans la vie des sociétés. Les faibles, les minorités sont condamnés à souffrir de la part des « plus forts », selon le titre d'un roman de M. Clemenceau, riche d'observation humaine, et non seulement à souffrir, mais à être constamment menacés dans leur existence même. Et toutes les chances étaient que les nôtres ne pourraient résister longtemps aux puissances d'absorption auxquelles diverses causes venaient de les livrer. Non pas qu'il y aurait tyrannie de la part de ces puissances, ou qu'elles auraient recours à la violence pour assimiler ces éléments nouveaux dont le corps social venait tout à coup de s'augmenter. Pareil procédé n'était pas dans la tradition d'un pays né d'une idée de liberté. Ce qui était à craindre, c'était que la fusion ne fût en quelque sorte fatale, ne se produisît par le simple jeu naturel et doux des circonstances de milieux. Espérer un autre résultat serait compter sur le miracle, sur une dérogation au cours ordinaire des événements. Et l'on n'a pas le droit de fonder une théorie régulière sur ce qui est par essence une excep-

tion. Et ceux qui prédisaient l'anéantissement des nôtres dans cette immense mêlée sociale pouvaient paraître raisonner fort sensément.

Or, il s'est trouvé quelqu'un, à ce moment psychologique de l'histoire de notre race en Amérique, qui a abordé résolument le problème ethnique posé par son émigration en terre étrangère, et qui a prétendu lui donner une solution, paradoxale au premier abord, impossible, utopique, et que les événements devaient cependant justifier. Nous avons nommé Ferdinand Gagnon.

Ferdinand Gagnon a eu une carrière courte par le nombre des années, mais extrêmement féconde. Et quand je dis féconde, je prends ce mot dans son sens, premièrement le plus obvie, et le moins métaphorique. Il s'est en effet marié à vingt ans, et il est mort à trente-six, après avoir eu dix enfants, dont sept lui survécurent. C'était déjà un très bel exemple qu'il avait donné. Se marier jeune est tout à fait conforme aux intentions de la Sainte Église, pour des raisons d'ordre moral et physiologique. A ce dernier point de vue, l'on sait que le bien des générations s'en ressent. Ce n'est pas quand l'arbre a vieilli que sa sève coule le plus généreusement. D'autre part, à combien de dangers échapperaient les jeunes gens, s'ils fondaient de bonne heure un foyer ? Cela se pratiquait assez généralement autrefois chez nous. Cette coutume patriarcale, dont la société bénéficierait non moins que la religion, n'est plus guère observée. L'on invoque là contre les conditions économiques. Pur sophisme ! En un temps comme le nôtre où l'on parle beaucoup de « reconstruction sociale », pourquoi ne pas donner comme base à tout programme en ce sens les « mariages jeunes » ? Le bonheur des peuples s'en trouverait du coup assuré. Mais l'autre doctrine malheureuse, qui fait que l'on retarde de plus en plus cet

événement qui est pourtant selon la vocation du plus grand nombre, est la conséquence de la diminution de la foi dans les âmes. Cela explique tout, mais n'excuse rien, hélas ! En se mariant à vingt ans, Ferdinand Gagnon est donc resté dans la tradition chrétienne de notre nation. Comme l'on a vu, la Providence a béni abondamment cette union.

C'est aussi dans le sens le plus large que la brève carrière de cet homme fut féconde. Il nous semble bien qu'il a posé tous les principes dont l'observation et le développement ont abouti à notre survivance ethnique en ces milieux; c'est à lui qu'il faut remonter pour trouver un plan net et précis dont l'application a valu aux nôtres d'émerger du sein de cet océan, et de s'y faire une existence où les modalités imposées par les circonstances s'allient avec la préservation intégrale des caractéristiques foncières de la race.

Gagnon était sorti du petit séminaire de Saint-Hyacinthe avec la bonne culture moyenne que l'on donnait et que l'on donne toujours dans nos maisons d'enseignement secondaire. Il n'avait rien du métaphysicien ou du rêveur. Et qu'est-ce que serait venu faire un métaphysicien parmi ces Canadiens-français, simples ouvriers pour la plupart, sans lettres, et dont l'école avait été surtout la tradition orale? Lacordaire a dit, en songeant probablement au sort du pauvre Lamennais, quelque chose comme ceci : « L'on n'a d'action ici-bas qu'à la condition d'être à la mesure réelle de son temps. »<sup>1</sup> Et c'est M. Anatole France qui a écrit ces mots où il faut faire la part du paradoxe et de la vérité : « Le cerveau de Napoléon ne pensait rien de plus rare que ce que pensait le cerveau du dernier de ses sol-

<sup>1</sup> Je crois que cette phrase est dans son *Éloge funèbre de Mgr de Forbin-Janson*.

dats, mais il le pensait plus fortement. »<sup>1</sup> Notre compatriote fut bien à la mesure de son temps, et des circonstances où la Providence l'avait placé. Et ses idées n'eurent rien d'extraordinaire; elles furent, comme il fallait, très saines, très justes, très claires, et il a eu le grand mérite de les penser *fortement* et de les imposer.

Voici comme la synthèse de sa doctrine : l'on va voir qu'elle est plus que jamais d'actualité. Des centaines de mille Canadiens se sont implantés dans un sol étranger, la plupart à demeure. Ils ont changé d'allégeance. Ils se trouvent placés dans des conditions qui, à la longue, et même assez vite, influeraient sur leur langue pour en changer la nature et finalement l'étouffer, sur leur religion pour la noyer dans le matérialisme ambiant, sur leur âme pour en changer le caractère et l'espèce, en faire quelque chose d'hybride qu'il serait impossible de classer dans aucune catégorie connue. Mais ont-ils le droit, si défavorables que soient leurs nouveaux entours, d'abdiquer ce que la nature et la Providence leur ont donné? Gagneraient-ils à une transformation radicale de leur être, transformation qui dépasse peut-être la puissance humaine la plus énergique? Pour sacrifier les biens supérieurs qu'ils possèdent maintenant, en acquerront-ils d'autres capables de les remplacer avantageusement? ou ces sacrifices n'aboutiront-ils pas simplement à les appauvrir sur toute la ligne et à les laisser indéfiniment en marge de tout groupement ethnique précis? La langue française! mais elle fut parlée ici avant toute autre; elle a donc des droits historiques et

<sup>1</sup> Nous donnons le sens. Je n'ai pas le loisir de chercher le texte même, qui est certainement plus harmonieux et j'ai bien le droit de citer cet auteur, sans que d'ailleurs ma citation soit un brevet de recommandation de tous ses ouvrages. "La plus fine fleur du génie latin" selon le mot de Jules Lemaitre, M. Anatole France est un écrivain très dangereux, malheureusement.

primordiaux à continuer à retentir en ces régions qu'ont ouvertes nos pionniers. L'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud des États-Unis furent explorés par nos découvreurs. Pourquoi, nous, leurs descendants, irions-nous oublier des vocables qui éveillèrent les échos au sein de ces immenses territoires? Il faut que les nôtres apprennent la langue officielle de ce pays, l'anglais. Mais leur cerveau n'est-il pas assez bien constitué pour donner asile à ce nouveau parler sans éconduire celui qu'ils tiennent de leur origine, et qui seul et à jamais pourra servir d'expression à la voix de leur sang? Au nom de quel motif raisonnable leur demanderait-on de consentir au renoncement de leur langue maternelle? Cet abandon en amènerait un autre, beaucoup plus grave, essentiel. C'est notre foi même qui en serait entamée, et qui, chez le plus grand nombre, finirait par se dissoudre dans un christianisme vague et peut-être dans l'apostasie, dans une indifférence totale à l'égard de toute croyance. Nos compatriotes, venus ici pour y rester, doivent devenir citoyens du pays, s'y faire naturaliser. C'est leur devoir pressant. S'ils veulent pouvoir se protéger, faire reconnaître leurs droits, il faut qu'ils puissent voter, participer aux affaires. Autrement, ils seraient regardés comme des parias. On leur reprocherait d'être venus ici uniquement pour faire de l'argent, pour des fins intéressées, et de ne pas assumer les responsabilités et les charges qui incombent à tout citoyen. Plus il y aura d'ailleurs d'électeurs catholiques dans ce pays à majorité protestante, et mieux ce sera pour le bien général de l'Église. Le droit de vote est une puissance qu'il est urgent pour les nôtres de se préparer à exercer. Les écoles ici sont neutres, sans religion; et tout l'enseignement s'y donne en anglais : double écueil. D'un autre côté, la loi commune oblige tous les parents à faire donner une certaine somme d'édu



cation à leurs enfants. Comment parer à ce danger, si ce n'est en ayant, à côté de nos églises desservies par des prêtres de notre nationalité, des écoles vraiment catholiques et où notre langue maternelle soit sur le même pied que l'anglais? Autrement, notre survivance ne sera bientôt plus qu'un mythe. C'est l'école qui forme les générations. Et il est impossible de rêver pour les nôtres la conservation de leur héritage ancestral s'ils ne se retrempent pas à cette source de vie. Avec nos églises et nos écoles, il nous faut des sociétés nationales. Aux États-Unis, il y a comme une fièvre d'association. L'on « s'associe » pour tout et à toutes fins. Les associations foisonnent. Elles se chiffrent par milliers. Elles sont neutres, ou anticatholiques, ou antifrançaises. Elles guettent nos compatriotes, qui n'en voient pas les dangers, qui se laisseront tenter peut-être par les secours matériels qu'elles offrent, et qui s'enrôleront, sous des prétextes purement financiers, dans des organisations dont l'effort apparent ou caché est au détriment de ce que nous avons de plus cher. Alors, la seule chose qui nous reste à faire est de fonder nous-mêmes des associations catholiques et françaises.

Pour répandre ses idées, Ferdinand Gagnon se servit de ce grand moyen d'apostolat qu'est le journal. Après avoir rédigé en collaboration, soit à Manchester, soit ailleurs, tel périodique, il fonda à Worcester, en 1874, *Le Travailleur*, auquel il consacra les douze dernières années de son existence, et qui fut la tribune du haut de laquelle ce patriote sincère lança les mots sauveurs. « Fais ce que dois » était la devise de ce journal.<sup>1</sup> Le directeur y ayant

<sup>1</sup> Parler des vivants est toujours assez délicat ; mais je ne puis m'empêcher de noter ici l'impression qui s'est emparée de moi tout le temps que j'étudiais la carrière de Ferdinand Gagnon, je me disais : avec toutes les différences dans le talent, le tempérament, le caractère, le degré de culture, cependant quels nombreux points de contact et quelles affinités électives entre cet homme et M. Henri Bourassa!

ses coudées franches, il y parla ouvertement et y donna la mesure de sa belle intelligence, extrêmement droite. Quand on parcourt la file de cette feuille de combat, la plus remarquable que le journalisme franco-américain ait encore produite, l'on est frappé de voir à quel point cet écrivain avait le sens de l'orthodoxie; comme, sur les sujets vitaux, il avait des notions à la fois justes et bien hiérarchisées, comme son jugement le gardait de tout écart et de toute exagération, soit de pensée, soit de formule. Sa langue était bonne, sans être éclatante. Je ne sais si, chez Ferdinand Gagnon, les dons du cœur n'ont pas encore surpassé ceux de l'esprit. Il avait évidemment, cela est sensible dans le ton de tous ses articles, un cœur très tendre et très bon et très large. *Pectus est quod disertos facit.* C'est le cœur qui rend éloquent. Éloquent, il le fut dans tous ses écrits, il le fut aussi, il le fut surtout dans ses nombreux discours et conférences. Comme M. Hanotaux l'a dit de Gambetta, il avait une « âme sonore »,<sup>1</sup> une âme aimante dont les aspirations jaillissaient dans un verbe ample et musical. La parole fut chez lui uniquement au service de sa pensée et de son cœur; il ne l'employa jamais que pour aider à la noble cause de notre survivance catholique et française. Saint Paul parle d'une épée à deux tranchants qui pénètre jusqu'à la division du cœur et de l'esprit. Pour le grand apôtre, cette double épée, ce furent ses immortelles épîtres et ce furent ses discours inspirés. La parole et la plume, telle fut également l'arme une et diverse que mania celui auquel nous venons de consacrer des pages que nous aurions voulu faire plus dignes de sa mémoire. En 1886, Ferdinand Gagnon vit tomber de ses mains défaillantes l'instrument de lutte, il sentit se glacer sur ses lèvres ce

<sup>1</sup> *Histoire de la France contemporaine.* Tome I.

verbe si chrétien et si français qui n'avait jamais vibré que pour la religion catholique et le patriotisme qui en est inséparable. Il n'avait que trente-six-ans, et ce colosse<sup>1</sup> tombait épuisé de labeur, quand, au regard humain, il était à peine au milieu de sa course, et qu'il lui restait une longue et fructueuse carrière à fournir. Il se soumit sans murmurer au décret providentiel qui le rappelait si tôt au terme de toute existence terrestre; il accepta la mort avec confiance et résignation. Il avait toujours été très religieux non de principes seulement, mais de pratique. Le chanoine Ouellet, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, qui vint prononcer son éloge funèbre, nous le montre, allant souvent à confesse, « attendant son tour » comme le plus humble de ses compatriotes, et venant ensuite puiser à la Table Sainte force et lumière. Admirable exemple ! Voici les dernières lignes qu'il publia, dans *Le Travailleur* du 19 mars 1886. Elles reflètent toute son âme : *Nos Adieux*.

*« Un changement subit dans notre maladie nous met aux portes du tombeau, et notre sort paraît maintenant inévitable. Avant de quitter ce lieu d'exil et de misère, nous devons jeter un regard en arrière, afin de nous rendre compte des humbles efforts que nous avons faits pour le triomphe des idées saines et de la cause canadienne. Si nous avons pu faire quelque chose pour nos compatriotes, nous en avons été amplement récompensés... notre œuvre a été appréciée par nos compatriotes éclairés; et le vieux Travailleur, suivant toujours la ligne droite, a rencontré partout des amis fidèles et des sympathies ardentes. Notre disparition n'affectera en rien la*

<sup>1</sup> De taille moyenne, Ferdinand Gagnon pesait 350 livres. Mardi le 22 avril, j'avais le plaisir de causer avec l'un de nos plus sincères et plus distingués compatriotes des Etats-Unis, M. le Dr Auger, de Worcester. M. Auger était l'intime ami de Gagnon. Il m'a dit des choses fort intéressantes concernant sa puissance oratoire, en particulier, il était un remueur de masses. Et il se serait *fait tuer* pour ses amis.

*marche du journal. Le vieux Travailleur aura toujours pour devise : Fais ce que dois. . . il sera toujours le champion des intérêts catholiques et canadiens, enseignant avec modération les grands principes qui doivent servir de base à notre élément national, aux États-Unis. . . En continuant à favoriser notre journal de leur encouragement, nos lecteurs feront droit à la prière d'un mourant, qui leur recommande la veuve et les orphelins qu'il quittera bientôt. Merci à tous nos lecteurs et aux amis du journal, pour ce qu'ils nous ont fait de bien. Qu'ils soient heureux; qu'ils jouissent d'une bonne santé; que la fortune leur soit favorable; qu'ils soient bénis de Dieu ! Nous demandons pardon à ceux que nous aurions pu offenser, comme nous pardonnons à nos ennemis ce qu'ils ont pu nous faire de mal. Que tous soient en paix, dans le bonheur et le contentement ! Adieu ! A Dieu ! »*

---

Et là-dessus s'est fermée à jamais une vie de travail, de dévouement patriotique, de foi vive. Ferdinand Gagnon s'en allait là d'où l'on ne revient pas, avant d'avoir, humainement parlant, rempli la moitié de la tâche qu'il s'était assignée. Dante était rendu « à moitié du chemin de la vie, »<sup>1</sup> quand il entreprit son pèlerinage outre-tombe. Mais ce pèlerinage ne fut, pour le grand florentin, qu'un rêve sublime de son génie. Pour notre compatriote, ce fut une réalité. L'un sème, un autre moissonne. La Providence lui avait confié ce rôle, faire « le geste auguste du semeur ». Il a semé à pleines mains et à plein cœur; il a conçu, énoncé, mis en relief tous les principes capables d'assurer notre survivance en terre américaine. Peu importe qu'il n'ait pas récolté, qu'il n'ait fait qu'entrevoir

<sup>1</sup> *Nel mezzo del cammin di nostra vita. . . (Inferno, C. I.)*

les germinations et les moissons de l'avenir ! Il a semé. C'était là sa vocation, qu'il a admirablement remplie, qu'il remplit toujours. La mort n'a pas éteint sa parole : ses chaudes prédications vibrent toujours dans notre atmosphère; elles ont d'autant plus de prestige que l'expérience concrète, — pierre de touche des doctrines, — en a montré la haute qualité humaine et la valeur sociale. Écoutons-les religieusement : elles émanent d'un homme qui fut, en ces milieux, le plus grand bienfaiteur de notre race.

Henri D'ARLES.

---

### NOS CONFÉRENCES

---

L'Action française terminera le 8 mai, au Monument National, la série de ses grandes conférences de 1918-1919.

Après M. Bourassa, le P. Louis Lalande, MM. Perrault, Lorrain et Lavergne, nous aurons le plaisir d'entendre M. l'abbé Groulx qui, sous le titre *Chez nos ancêtres*, traitera de la vie intime de nos pères. M. le Dr L. de Lotbinière Harwood, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette réunion. L'allocution d'ouverture sera prononcée par M. Édouard Montpetit.

Nous nous tenons à la disposition de ceux de nos amis qui voudraient organiser des conférences au dehors.

## LE PÈLERINAGE DOLLARD

---

Notre deuxième pèlerinage au Long-Sault est chose décidée. Nos amis n'ont pas oublié notre initiative de l'année dernière. En l'annonçant dans la revue j'avais écrit : « Rien qu'une éclatante manifestation pourrait réparer un peu ce coupable oubli de deux siècles. Les misères de ce temps ont commandé aux directeurs de l'Action française de faire moins grand. Ils iront tout de même en éclaireurs, faire la première battue vers cette lointaine histoire. Et il faudra qu'après eux les grandes foules se mettent en route vers le Long-Sault. Il faudra qu'un jour, sur ce carré de sol acheté et consacré, se dresse, face à l'Outaouais, la statue de Dollard. »

Ce vœu aura le 24 mai prochain une réalisation presque complète. Ce jour-là le comité du Monument Dollard fera dévoiler au Long-Sault, par quelque petit descendant de Blaise Juillet, l'un des premiers « dix-sept », un buste du héros, et une grande foule, nous l'espérons, applaudira le geste du souvenir.

La fête du 24 mai devrait fonder à jamais le pèlerinage Dollard. Le fait d'armes de 1660 aura reçu aux lieux mêmes où il s'accomplit, la consécration suprême. Quand de l'héroïsme a été déposé quelque part, la terre qui garde la semence, attend quelquefois longtemps. Mais enfin, y fallût-il des siècles, la gloire plus forte que l'oubli pousse un germe vigoureux; sur la tombe du héros s'épanouit une floraison de pierre ou de bronze et le sol ainsi consacré appelle des pèlerins comme une terre sainte.

La floraison s'apprête à jaillir et le petit village du Long-Sault en prendra tout de suite un caractère auguste. La na-

ture avait, ce semble, préparé ce coin de terre au rôle qu'il va tenir. Aux lieux consacrés par un grand fait nous aimons voir de la solennité grave et pieuse; nous voulons que le décor s'approprie aux souvenirs qu'il encadre. Il faut que le paysage peu chargé de choses étrangères ne nous renvoie que le passé éteint et laisse à notre âme la liberté de ses méditations.

Beaucoup de ces caractères se réunissent dans le décor du Long-Sault. C'est le calme profond et pieux des lieux solitaires. Le village minuscule et paisible, échelonné au bord de la grève, bien enfermé dans l'enceinte de ses coteaux et la ligne de la forêt, est fait pour rester longtemps le reliquaire d'une noble histoire. On lève les yeux vers les éminences prochaines, on écoute au bas la chute solennelle des eaux, et l'on se dit que là-haut des arbres vivent encore qui furent les témoins des combats tragiques, que dans leur feuillage passe avec le vent un souffle de légende, pendant que le Long-Sault orchestre au loin et jusque sur les galets une sonore rumeur de gloire.

Au-dessus de tout cela il y a l'histoire qui solennise encore le paysage. Que d'empreintes glorieuses ont jadis marqué ces grèves ! Impossible de faire deux pas au bord de l'eau, sans que se lèvent du sol des légions d'illustres souvenirs. Ici, en 1541, s'est arrêté en sondant des yeux le pays profond qu'à l'aide de bâtonnets lui montraient les Indiens, Jacques Cartier, le premier découvreur; soixante-douze ans plus tard, en 1613, y atterrissait le père de la Nouvelle-France, Samuel de Champlain, qui se prenait à écouter la rumeur des courants, « si grande, dit-il, qu'elle faict un bruict effroyable » ; ici se sont arrêtés encore, pour se préparer au portage, les missionnaires, les doux évangélisateurs, qui montaient au pays des Hurons, le bréviaire au cou, les yeux agrandis d'espérances célestes; ici ont passé pendant longtemps les grands explorateurs, les chevaliers errants de la Nouvelle-France, d'Iberville et les siens qui allaient fabriquer une épopée à la baie d'Hudson,

*et tous ceux qui portaient sous leur front le rêve d'un continent, et tous ces canotiers au poignet de frêne, coureurs de bois, coureurs de fleuves, héros anonymes qui allaient aux fourrures et aux découvertes.*

*Mais le Long-Sault c'est surtout le lieu où les « dix-sept » sont tombés. Ici, au dessus de palissades enflammées, frappent encore l'air les grands moulinets de Dollard. A quelques pas du rivage s'est engagé, il y a deux cent cinquante-neuf ans, le combat suprême d'où a dépendu la vie de notre jeune race. Pour garder leur poste choisi par serment, pour que la patrie naissante fût sauvée, pour que la civilisation chrétienne eût raison de la barbarie, dix-sept jeunes gens, une élite, se sont fait tuer. En eux avait soudainement éclaté l'explosion préparée par plus de vingt ans d'ardeurs enthousiastes, de rêves saints et collectifs dans Villemarie; en eux se résumaient toutes les émotions apostoliques et chevaleresques de la Nouvelle-France; les « dix-sept » incarnaient un moment unique de notre histoire, celui peut-être où les âmes sont montées le plus haut, où l'on fut le plus près de la très grande humanité.*

*C'est dire la puissance évocatrice de ce coin de pays, la signification d'un pèlerinage au Long-Sault. Quels sont ceux parmi nous qui ne voudront point aller communier à ce passé sans égal? Les pères, les mères y voudront conduire leurs enfants. Tout jeune Canadien-français qu'on voudra élever selon l'idéal de sa race, dans l'âme de qui l'on voudra voir prédominer les fins supérieures de la vie, devra se rendre au pays de Dollard, laisser émouvoir sa jeune sensibilité aux pressions de ce pur héroïsme, ajuster ses rêves à la mesure de notre histoire, entrer dans un ordre d'idées et de sentiments qui appellent le meilleur de l'homme. Là il saura, dans une prédication concrète, à quoi l'engagent ses ascendances françaises et chrétiennes, comment s'achèvent les enthousiasmes dans une âme sincère de jeune Français, et que ceux-là seuls*



*sont vraiment beaux qui se réalisent en un magnifique devoir.*

*Tous nous avons besoin de nous accorder à ces émotions, nous qui pouvons juger combien étrangère et lointaine nous est déjà cette histoire. Notre provision d'héroïsme en est une qui a besoin de se constamment alimenter. On aura beau faire: les devoirs difficiles chez un peuple, et même les plus précis, ont besoin de s'appuyer sur la puissance de l'émotion. Au sein de toute vie profonde comme au commencement de tout sacrifice qui nous élève au-dessus de nous-mêmes, se retrouve l'élan d'une sensibilité héroïque. Ne laissons pas se dissiper même les valeurs sentimentales de notre histoire. Les collines du Long-Sault, lieu de méditations enivrantes et austères, pourraient devenir le temple en plein air, dont parle Barrès dans la Colline inspirée, où nous éprouvons le besoin de briser de chétives entraves pour nous épanouir à plus de lumière, où notre énergie se déploie toute et s'élance à de grandes affirmations.*

Lionel GROULX, *ptre.*

Rappelez-vous que l'abonnement à *l'Action française* est l'une des plus utiles récompenses qu'on puisse offrir à un écolier.

## A NOS AMIS

---

On veut bien nous dire que l'*Action française* témoigne d'une activité considérable : plus de quarante mille brochures de sa série orange ont déjà été jetées dans le public, à part les soixante mille exemplaires de son *Almanach*, les milliers et les milliers de livraisons de sa revue, les milliers d'exemplaires de sa série verte, le livre de Lamarche, etc. : d'autres publications sont à la veille de paraître; des conférences dont on s'accorde à louer la valeur ont réuni au Monument national de magnifiques auditoires; des initiatives variées sont en voie d'exécution ou en préparation.

Mais tout cela ne représente qu'une partie des choses que nous croyons nécessaires, urgentes même, et l'*Action française* pourrait faire bien davantage si elle disposait de moyens plus considérables. Ces moyens, c'est à ses amis qu'il appartient de les lui fournir.

L'*Action française* n'a point à se plaindre, certes, de ses amis. Elle a reçu des concours, elle a bénéficié de dévouements qui commandent la plus vive gratitude; mais combien de dévouements et de concours possibles n'ont pas été utilisés, parce qu'on ne les connaissait point, parce qu'ils n'osaient pas s'offrir ?

Et voilà précisément pourquoi nous prions aujourd'hui nos amis de vouloir bien nous écrire, nous dire en toute simplicité : Voici ce que je pourrais faire, sous quelle forme, de quelle façon je pourrais contribuer à l'œuvre commune... Et encore: Je connais en tel endroit, telle personne, tel groupe qui pourrait rendre tel service... Ou bien: Il y aurait, ce me semble, telle

chose à faire, à laquelle on ne pense pas assez ou que l'on ne travaille pas suffisamment. . .

Ainsi, nous pourrons étendre notre champ d'action, élargir et fortifier nos cadres.

Que personne n'ait d'hésitations : comme le faisait un jour observer l'un de nos amis, le propre de l'*Action française*, c'est précisément d'offrir de la besogne à tous. On peut l'aider en lui fournissant des articles ou la matière de livres nouveaux; on peut pareillement l'aider en facilitant la diffusion de ces articles et de ces livres; on peut s'ingénier à provoquer des réunions publiques ou multiplier les actes individuels; on peut donner du temps ou de l'argent : tout cela compte, tout cela sert. Nous réclamons des idées nouvelles, nous sommes heureux d'accueillir des projets nouveaux, mais, dès maintenant, nous avons assez de travail en vue pour occuper toutes les bonnes volontés. Qu'on n'ait, de ce côté, aucune inquiétude !

Et qu'on nous écrive tout de suite: Voici mon nom, mon adresse, ce que je puis faire pour la cause. . . Voici le nom et l'adresse de tel de mes amis qui pourrait vous aider. . . Qu'on ne craigne point d'indiquer des services qui pourraient paraître d'un ordre trop modeste: lorsqu'il faut rapidement adresser et expédier mille ou deux mille lettres, c'est un grand avantage, et une économie sérieuse, que de pouvoir compter sur le concours d'aides de bonne volonté; lorsqu'il faut répandre dans le public, par milliers, des brochures de propagande, il est important d'avoir de bénévoles vendeurs et nous sommes très fiers des jeunes gens et des jeunes filles qui, dans nos réunions publiques, ont l'obligeance d'offrir aux auditeurs nos publications diverses.

Que nos amis les plus dévoués, ceux qui ont donné déjà les meilleures preuves de générosité, qui se savent connus de nous, veuillent bien aussi répondre à cet appel — pour compléter l'enquête d'abord, pour nous apporter ensuite le fruit de leur expérience.

Nous faisons une sorte de recensement des bonnes volontés d'*Action française*. Que personne ne manque au rendez-vous. . .

Omer HÉROUX.

---

### LA LIGUE DE RALLIEMENT

---

La *Ligue de Ralliement français en Amérique* ajoute à ses publications nouvelles *La Reconstruction sociale*, analyse du programme social formulé par un comité d'évêques américains. Elle avait déjà publié *Le français dans nos écoles*, *Le français dans le Connecticut*, *La langue française et le christianisme* (discours de Mgr Guertin au Congrès du Parler français, en 1912); elle annonce une série d'autres publications : *Le français dans le New-Hampshire*. *Ce que les États-Unis attendent de nous*, *Le français au foyer*, *La croisade des enfants*, *La langue et la civilisation américaine*, etc.

Tous ces tracts se vendent 50 sous la douzaine, \$4 le cent, port en plus. *L'Action française* est dépositaire au Canada de toutes les publications de la *Ligue de Ralliement*.

---

### RETARD

Nous prions nos lecteurs d'excuser le retard de cette livraison. Nous reprendrons avec mai notre publication normale.

## A TRAVERS LA VIE COURANTE

---

*L'utilisation de la victoire* On trouvera plus loin le rapport définitif du comité chargé de franciser l'industrie des bonbons et des biscuits. La longue liste de mots français qu'il contient parle par elle-même. Elle dit à la fois et son rude labeur et son magnifique triomphe. L'un d'ailleurs va rarement sans l'autre. Le premier est la rançon ordinaire du second. Reculer devant la tâche ardue, quand il s'agit d'opérer une réforme utile, c'est se condamner à l'insuccès.

Mais ce résultat, si beau soit-il, ne saurait terminer l'œuvre entreprise par la *Ligue des Droits du français*. Elle doit au but qu'elle poursuit, elle doit à ses amis d'en tirer tout le parti possible. C'est maintenant l'heure — pour employer un mot d'actualité — de *l'utilisation de la victoire*. Or, parmi les fruits que celle-ci peut donner il faut placer, en premier, lieu la preuve que la langue française ne nuit pas au commerce, que même son usage — tel que nous le demandons, tel que nous l'avons obtenu des fabricants de bonbons et de biscuits — lui est vraiment utile. C'est pourquoi nous avons fait appel à nos amis, nous leur avons demandé d'encourager les maisons qui ont adhéré à notre mouvement.

*La valeur des marchandises* Je développais, l'autre jour, cette idée devant le directeur d'une importante institution. « Je veux bien encourager les nôtres, me répondit-il, surtout ceux qui font preuve de patriotisme. Les affaires cependant sont les affaires. On ne peut pas oublier complètement ce côté de la question. Vos fabricants de bonbons et de biscuits donnent-ils une bonne marchandise? C'est là un point important. J'ai actuellement comme fournisseur la maison X. Elle est anglaise. Ses produits sont excellents. Si je l'abandonne pour la maison Y qui est canadienne-française, non seulement de nom — comme quelques-unes — mais aussi de fait, mes clients, mes pensionnaires ne souffriront-ils pas du changement? Garantissez-moi que non et dès demain la chose est faite. »

Ce langage ne pêche certainement pas par défaut de clarté. Aussi avant de m'engager, j'ai voulu me renseigner. Les fabricants cana

diens-français avec qui j'ai pu causer admettent volontiers que leurs maisons ne produisent pas ces biscuits et ces bonbons super fins, de prix très élevé, que fournissent quelques maisons anglaises. Quant à la marchandise ordinaire, celle que consomment habituellement les familles, ils prétendent en donner une, à prix égal, d'aussi bonne qualité.

*Une exposition prochaine* Simple affirmation, dira quelqu'un, et encore, intéressée ! — Soit, aussi allons-nous permettre à ses auteurs de faire leur preuve. A notre demande, une exposition de bonbons et de biscuits, fabriqués par des Canadiens français et portant des noms français, aura lieu bientôt. Il sera loisible à nos amis de s'y rendre, de voir, de palper, de goûter et... d'apprécier ces différents produits.

La date et le lieu de cette exposition seront annoncés sous peu. Aucun droit d'entrée ne sera exigé. Nous ne demanderons aux visiteurs qu'une chose : Si ces bonbons et ces biscuits sont de leur goût, qu'ils leur donnent la préférence, qu'ils trouvent le moyen de les obtenir non seulement à la table de famille, non seulement chez l'épicier, mais encore — ce qui est peut-être plus difficile — à la table d'hôte, au restaurant et à l'hôtel.

*Dans les hôtels* Avec les chemins de fer, les grands hôtels — puisque l'occasion s'offre d'en parler — doivent être rangés parmi les principales forteresses de la langue anglaise dans notre pays. Un prêtre américain me racontait récemment, qu'arrivant à Montréal, l'autre matin, par la gare Bonaventure, il entra dans un hôtel voisin, dont le propriétaire est canadien français. Quel ne fut pas son étonnement de constater que le service se faisait exclusivement en anglais. On aurait dit que la langue française était strictement bannie de ces lieux.

Je ne sais s'il en est ainsi au Château Frontenac, à Québec, mais le menu du 5 février dernier que m'envoie un voyageur de commerce semble l'indiquer. « Si les mets varient suivant les jours, écrit en marge mon correspondant, la langue, elle, ne change jamais. Est-ce que nos députés qui logent ici durant la session ne pourraient pas exiger des menus français ? » Certes, oui. Non seulement ils le pourraient, mais ils le devraient. Je leur propose bien volontiers l'idée. Je souhaite qu'ils l'exécutent. Je serais cependant plus certain de son succès si les voyageurs s'en chargeaient, eux aussi, la chose en main... Ce qu'ils ont déjà

obtenu en différents endroits de la province, à Sherbrooke notamment, ils l'obtiendront à Québec et à Montréal; s'ils le veulent.

*Un article* La chose, pour légère qu'elle puisse  
*du "Correspondant"* paraître à quelques-uns, en vaut la  
 peine. Plus que jamais en effet s'accrédite en Europe la légende que la langue du Canada, même du Canada français, est l'anglais. Et ce sont de tels détails observés par des hôtes de passage qui la créent. Veut-on de cette légende une nouvelle manifestation, toute récente? Le *Correspondant* du 10 mars consacre à sir Wilfrid Laurier, sous la signature de *Miles* — pseudonyme qui, depuis le commencement de la guerre, sert à divers écrivains en veine de crayonner des silhouettes militaires — un article d'une vingtaine de pages. Or pour donner comme une couleur locale à cette étude, celui qui l'a traduite — car elle a été évidemment écrite en anglais — y a laissé un bon nombre de mots qu'il croit vraisemblablement en usage dans notre province, parmi les compatriotes de sir Wilfrid. Ainsi il nous apprend que le *Great Old Man* du Canada, dont le père était *land surveyor*, allait souvent dans sa jeunesse chez un *elder* de l'Église d'Écosse. Ses succès commencèrent — devinez où — à la *Bar!* Oui, c'est écrit en toutes lettres, dût la Ligue antialcoolique en frémir d'indignation! Mais voici que s'ouvre la carrière politique du « *Right Honourable Sir Wilfrid Laurier* ». Il est nommé, dès son entrée au parlement de Québec, où « à cette époque le français était la langue dominante » (on remarque le mot « à cette époque » : c'est faire entendre clairement qu'une autre langue domine maintenant dans notre parlement provincial), il est nommé pour appuyer *l'Address* en réponse au discours du Trône, honneur qui devait lui être décerné de nouveau, plus tard, à Ottawa, ayant été choisi, dans une occasion semblable, comme *seconder*. Là, il est bientôt appelé à être ministre de l'*Inland Revenue*, et défait dans son comté, il réussit à se faire élire dans *Quebec East*... Voilà le comble! La vieille circonscription si française de Saint-Sauveur et de Saint-Roch baptisée d'un nom anglais, assimilée à un comté anglais, mise sur le même pied que Toronto ou Winnipeg! Nous pourrions continuer à enfiler de telles perles, mais après celle-ci, nous n'avons plus qu'à tirer l'échelle... et à laisser sécher notre plume.

*Le souci* Ou plutôt non. Ne restons pas sur ce mauvais plat.  
*du détail* Et félicitons le député de Verchères-Chambly, M. Joseph Archambault d'avoir fait se ressouvenir la Chambre que le français est encore langue officielle dans notre pays. Voici

comment le chroniqueur du *Devoir* rapporte brièvement l'incident : « M. Archambault, de Chambly-Verchères, a été plus persévérant vendredi dernier, alors qu'il a positivement empêché M. Meighen d'expliquer un bill pour la raison que celui-ci n'était pas encore imprimé en français. Il a fallu envoyer faire des recherches, et passer à une autre législation en attendant. »

Sans doute, ce n'est là encore qu'un détail, mais comme l'a dit éloquemment au Monument National, après l'avoir rappelé dans notre revue, le clairvoyant archevêque de Saint-Boniface : « Le détail nous sauvera, si nous savons le faire passer dans l'ordre des réalités, partout, toujours et dans toutes les sphères d'action. » Et Sa Grandeur confirmait ces paroles par l'exemple même de nos adversaires : « Le mode de procéder de ceux qui tiennent à faire du Canada un pays de langue anglaise, avec une réserve française, a été le souci du détail; c'est petit à petit qu'ils ont réussi à détruire l'Acte de Manitoba et l'Acte des Territoires du Nord-Ouest : il y a trente ans qu'ils sont à l'œuvre chez nous. C'est petit à petit, en posant des actes avec un esprit de suite inquiétant, et une détermination qui se laisse difficilement ébranler que, dans le domaine fédéral, les mêmes forces battent en brèche la lettre et encore plus l'esprit de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord qui met sur un pied d'égalité l'anglais et le français dans tous les domaines fédéraux. »

Nous aussi, « petit à petit », et par « le souci du détail », efforçons nous de redonner à notre langue toute la place qui lui revient en terre canadienne.

Pierre HOMIER.

Avez-vous soldé vos arrérages?  
L'abonnement à la revue est  
payable d'avance.



## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

---

Elle se manifeste surtout, par le temps qui court, dans le domaine des publications.

Notre série orange, qui comprenait déjà *La Fierté* et *La Race supérieure*, du P. Louis Lalande, S.J., *Pour l'Action française* et *Si Dollard revenait*... de M. l'abbé Lionel Groulx, *La Veillée des berceaux*, de M. Édouard Montpetit, et *La Valeur économique du français*, de M. Léon Lorrain, s'enrichira tout prochainement de deux publications nouvelles : *La Déportation des Acadiens*, de M. Henri d'Arles, et *Chez nos ancêtres*, de M. l'abbé Groulx. (On sait que tous les numéros de cette série se vendent 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, \$8 le cent, \$70 le mille et que l'on peut grouper et mélanger les commandes, et bénéficier des réductions afférentes au chiffre global de l'achat. En d'autres termes, deux ou trois amis peuvent s'entendre pour commander une centaine d'exemplaires, variés, de ces diverses publications et bénéficier de la réduction de 20%. Nous ferons même les expéditions à des adresses différentes, mais il va de soi que nous ne ferons qu'une facture et ne devons avoir affaire qu'à un seul débiteur. Les frais de port sont à la charge de l'acheteur).

La série verte ne contenait jusqu'ici que la brochure de M. Bourassa : *La Langue, gardienne de la Foi*. Elle s'augmentera, d'ici quelques jours, de la remarquable étude de M. Antonio Perrault, professeur de Droit à l'Université Laval : *Pour la Défense de nos lois françaises*. De l'avis de beaucoup, cette publication fera date dans l'histoire de notre défense intellectuelle. (On trouvera dans l'une de nos pages d'annonce les conditions de vente de ces deux brochures et des livres dont il sera question plus loin).

La série bleue sera inaugurée tout prochainement aussi par *la Naissance d'une Race* de M. l'abbé Groulx. La publication d'*Au service de la Tradition française*, de M. Montpetit, qui lui fera suite, est remise au mois de septembre.

Le livre de Paul-Émile Lamarche (*Paul-Émile Lamarche, Œuvres-Hommages*), qui est encore seul dans la série à \$1, obtient un fort beau succès. Près de 2,000 exemplaires en ont déjà été vendus.

En même temps que ces publications, nous lançons deux grosses éditions: *Le Canada apostolique*, de M. Henri Bourassa, et *Les Rapailages*, de M. l'abbé Groulx.

*Le Canada apostolique* est une revue, avec faits et statistiques à l'appui, des œuvres de missions des communautés religieuses franco-canadiennes. (Par suite d'une entente spéciale entre l'auteur et nous, les commandes des communautés religieuses, des maisons d'éducation et des évêchés devront être adressées au *Devoir*, et celles des libraires, des commissions scolaires et des particuliers à l'*Action française*).

La réédition des *Rapailages* doit être, dans notre pensée, le début d'une grande campagne destinée à répandre dans la foule les œuvres d'inspiration canadienne. Deux éditions seront faites, toutes deux portant douze illustrations inédites de Franchère et qui devront satisfaire tous les goûts. Nous prions nos amis de consulter tout de suite la liste des réductions que portent nos pages d'annonces et de se préparer à mener une grande campagne de propagande, dans le genre de celle qui a si rapidement assuré le succès du dernier Almanach.

Et comme ce sera bientôt l'heure des distributions de prix, nous les prions aussi de recommander aux commissions scolaires l'achat de celles de nos publications qui peuvent leur être particulièrement utiles. Qu'ils se rappellent en même temps, et qu'ils rappellent autour d'eux, que le service de librairie de l'*Action française* est toujours prêt à procurer à ses clients tous les bons livres dont ils peuvent avoir besoin.

Jean BEAUCHEMIN.

---

### A VOTRE PORTE

Désireuse de fournir à ses clients le maximum de facilités, l'*Action française* vient d'inaugurer, pour tous les endroits desservis par messageries, le système de vente contre remboursement. C'est-à-dire que, dans tous ces endroits, ses clients peuvent jeter à la poste une simple carte postale commandant les ouvrages dont ils ont besoin et régler la note, plus les frais de port, sur réception du colis. Par suite d'une entente entre l'*Action française* et les compagnies de messageries, celles-ci perçoivent à la fois le prix de la marchandise et celui de l'expédition. Et ainsi se trouvent épargnés une faute d'ennuis, de frais de correspondance, etc.

Nous espérons que cette innovation sera particulièrement agréable à nos clients.

## NOMS FRANÇAIS DES BONBONS ET DES BISCUITS

---

Nous commençons aujourd'hui la publication des noms de biscuits et de bonbons adoptés récemment par un groupe important de fabricants canadiens-français réunis sous les auspices de l'*Action française*.

De ces fabricants les uns vont nettement substituer aux mots anglais, employés jusqu'ici, les mots français correspondants; les autres se contenteront de rendre leurs produits bilingues. Pour être francs, nous préférons dans les circonstances le premier mode. Il ne s'agit pas en effet, ici, de renseignements, de recettes utiles à connaître, mais du nom que portera un produit manufacturé par des Canadiens français. Laisser subsister, de façon permanente, à côté du nouveau nom peu connu, l'ancien très connu, n'est-ce pas risquer d'atteindre difficilement le but poursuivi? D'autant plus que parfois, comme nous le verrons, la traduction n'étant pas littérale, les deux mots diffèrent sensiblement. Quoi qu'il en soit, ce bilinguisme lui-même est un progrès sur le système actuel et nous devons féliciter chaudement tous les fabricants qui ont adhéré à notre mouvement.

Plusieurs espèces de bonbons et de biscuits étaient désignées jusqu'ici par deux ou trois termes qui en indiquaient la composition, ainsi *Marsmallow Chocolate Bars*. Voilà, on l'avouera, un nom assez long. On trouvera dans nos listes la traduction de chacun de ces termes. On n'aura qu'à les unir pour substituer au nom anglais un nom français du même genre. Mais nous tendons à écarter cette sorte de noms. En France, on l'emploie rarement. Il est plus élégant de donner au produit une appellation brève et significative : Succulent, Savoureux, Digestif.

Quelques mots anglais se prêtent facilement à une bonne traduction : *Jumble* : Gimlette; *Wafer* : Gaufrette; *Crisps* : Croquants, etc. Nous avons adopté sans hésitation ces mots français. Pour d'autres, la tâche est plus difficile : ils ne sauraient être traduits littéralement d'une façon élégante, ou encore, mal choisis, ils ne répondent pas du tout au produit. Dans ces cas, nous y sommes allés sans scrupule. Ainsi *Fluted Sugar* a été traduit par Ondulé, parce que ce

mot désignait bien la forme du biscuit et que plusieurs l'avaient déjà spontanément choisi; *Klondykes* a été traduit *Papillottes*, *Tit Bits* *Friandises*, etc. Qu'on ne s'étonne donc pas de rencontrer des mots français qui semblent n'avoir rien de commun avec le mot anglais correspondant.

Restent certains termes dont la signification originale s'est peu à peu étendue et embrasse maintenant une si grande variété de produits qu'il est impossible de les traduire par un seul mot, telle l'expression *drop*. Quelques marchands français les ont adoptés sans changement. Nous ne saurions pour notre part suivre cette politique qui, dans les circonstances, nous serait funeste. Nous préférons employer différentes expressions appropriées aux produits variés que le terme désigne, ainsi *Chocolate Drops* : *Pyramides* de chocolat; *Cough Drops* : *Pastilles* contre la toux (ou pastilles noires); *Drop strawberries* : *Fraises*, etc. Par contre, quelques mots vraiment francisés comme *sandwich*, *arrowroot*, ou désignant des personnes ou des lieux, comme *Windsor*, *Oswego*, etc., ont été conservés tels quels.

Qu'on nous permette de terminer ces notes préliminaires par un aveu bien franc. Dans ces questions il y a toujours place à des divergences d'opinion. Pour tel mot, telles personnes auraient mieux aimé une autre traduction. Leur préférence peut s'appuyer sur d'assez bonnes raisons. Nous attirerons cependant leur attention sur les faits suivants :

1° Tous les mots que nous avons choisis sont bien français (nous exceptons, bien entendu, ceux qui, désignant des lieux ou des personnes, ne peuvent être changés).

2° Ils n'ont été choisis qu'après plusieurs réunions où se sont rencontrés des hommes au courant de la langue française et des fabricants représentant les intérêts de leur industrie.

3° Pour que cette réforme importante réussisse, il est nécessaire qu'il y ait entente.

Après ces explications, il nous semble que les consommateurs<sup>s</sup> devraient imiter la bonne volonté des fabricants. Et de même que l'un ou l'autre se sont inclinés devant les opinions de leurs confrères, qu'ils fassent, eux aussi, confiance au travail que vient d'accomplir l'*Action française* et adoptent sans recrimination les mots choisis.

Notre liste est divisée en trois parties. La première contient des mots communs aux bonbons et aux biscuits. Ils désignent ordinairement les éléments qui entrent dans leur composition : fruits, pâtes, etc. La deuxième est consacrée presque exclusivement aux biscuits, la troisième aux bonbons.

## I

Almond.....	Amande
Apricot.....	Abricot
Arrowroot.....	Arrowroot
Bananas.....	Bananes
Barley.....	Orge (Sucre d')
Beans.....	Fèves
Burnt almonds.....	Amandes grillées
Burnt Peanuts.....	Pistaches grillées
Butter.....	Beurre
Butter Scotch.....	Beurre écossais
Cherry.....	Cerise
Chocolate.....	Chocolat
Cloves.....	Clous de girofle
Cocoa.....	Cacao
Cocoanut.....	Coco
Cream.....	Crème
Currants.....	Raisins
Fig.....	Figues
Fruit.....	Fruits
Ginger.....	Gingembre
Graham.....	Avoine (Farine d')
Honey.....	Miel
Horehound.....	Marrube
Jam.....	Confiture ou Marmelade
Jelly.....	Gelée
Jersey Lemon.....	Citron jersiais
Lemon.....	Citron
Maple.....	Érable
Marshmallow.....	Guimauve
Milk.....	Lait

Molasses.....	Mélasse
Orange.....	Orange
Oyster.....	Huître
Peach.....	Pêche
Pear.....	Poire
Peanut.....	Pistache
Peppermints.....	Menthe
Pineapple.....	Ananas
Raspberry.....	Framboises
Rice.....	Riz
Rye.....	Seigle
Soda.....	Soda
Soft Lemon.....	Citron doux
Strawberry.....	Fraise
Walnut.....	Noix
Wine.....	Vin
Wintergreen berries.....	Thé des bois

## II

Apollo.....	Apollon
Assorted.....	Assortis
Balls.....	Boules
Bars.....	Bâtons
Boy.....	Enfants
Cakes.....	Gâteaux
Colonial.....	Colonial
Columbus.....	Colomb
Coronation.....	Couronnement
Cottage Mixed.....	Cottage, assortis
Cracknell.....	Craquelins
Crisps.....	Croquants
Croquets.....	Croquettes
Cupids.....	Cupidon
Daisy.....	Marguerite
Dessert.....	Dessert
Diamond.....	Diamant
Duke.....	Duc

Empress.....	Impératrice
Fingers.....	Languettes
Fluted.....	Ondulé
Imperial.....	Impérial
Jubilee.....	Jubilé
Jumble.....	Gimblette
Lunch.....	Goûter
Oswego.....	Oswego
People Mixed.....	Mélange populaire
Precilia.....	Précilia
Pic Nic.....	Pique-nique
Pyramid.....	Pyramide
Rich.....	Riche
Rifle nuts.....	Mélange favori
Round.....	Rond
Sandwich.....	Sandwich
School Cakes.....	Écoliers
Snaps.....	Croquignolles
Snow Ball.....	Boules de neige
Social.....	Social
Square.....	Carré
Star.....	Étoile
Sugar.....	Sucre
Sweet Mary.....	Tante Marie
Tarts.....	Tartes
Tit Bits.....	Friandises
Universal.....	Universel
Vienna.....	Vienne
Wafers.....	Gaufrettes
Windsor.....	Windsor

## III

Bars.....	Bâtons ou Tablettes
Black Joe.....	Ti-Noir
Blocks.....	Carrés
Bologna.....	Bologne
Boston Baked Beans.....	Fèves de Boston

Bricks.....	Briquettes
Butter cups.....	Satinés
Chromo Rolls.....	Bâtons avec images
Cinnamon.....	Cannelle
Clear Toys.....	Jouets clairs
Cough Drops.....	Pastilles noires
Cream Eggs.....	Œufs à la crème
Cream Puff.....	Dîners
Daisy.....	Marguerite
Drum Sticks.....	Baguettes de tambour
Evertonia.....	Carrés au beurre
Fancy Rock.....	Sucre candi
Favorite.....	Favoris
Frappé Cream Eggs.....	Œufs à la crème
Angel Food.....	Nourriture angélique
Humbug drops.....	Pastilles au marrube
Jap.....	Japonais
Jumbo.....	Jumbo
Klondykes.....	Papillottes
Lady Caramels.....	Caramels de dames
Lozenges.....	Losanges
Marbres.....	Billes
Minto Favorite.....	Mélange Minto
New York Mix.....	Mélange de New-York
Old Fashion.....	Vieux style
Pepper Mince.....	Pastilles de menthe
Rock Candy.....	Sucre candi
Rolls.....	Rouleaux
Rosebuds.....	Boutons de rose
Ruban candy.....	Bonbon ruban
Slices.....	Tranches
Snow Balls.....	Boules de neige
Snow Bars.....	Bâtons à la neige
Swiss caramel.....	Caramels suisses
Tubs.....	Cuvettes
Victoria.....	Victoria
Whips.....	Fouets
Whistles.....	Sifflets



## JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

---

### LES CAILLOUX <sup>1</sup>

---

*Prince de la Critique, allume  
Ton esprit vif, ton œil profond.  
Crève ces vers avec ta plume :  
Ce sont des bulles de savon.*

Tel est l'Envoi de la *Ballade des bulles de savon*, où M. Jean Nolin, étudiant aux Hautes Études Commerciales, caractérise d'abord sa ballade, puis un peu toute l'œuvre, irisée, fluide et gracieuse. Les princes de la critique se sont donné bien garde de toucher ces ballons éthérés qui montent et qui durent. Le jeune poète, comme tout débutant, redoutait, sinon la critique, les critiqueurs, qui ne goûtent que l'excellent ou même l'inexistant :

*Selon toi, les jeunes ont tort  
De tenter un louable effort,  
Aristide.  
Car leur livre ne sera pas  
Un noble essai, mais un faux-pas. . .*

Mais non ! La juste, l'unanime critique a souri à l'alerte volume blanc, d'un travail typographique parfait, relevé encore d'élégants des-sins. On lit avidement les quelque quarante pièces — rondels, sonnets, ballades, triolets, quatrains et strophes diverses —, que notre auteur de vingt ans a recueillies et semées sur la route de sa vie, telle la poignée de cailloux de l'ingénieur petit Poucet. Affections familiales, scènes de collège, des pointes d'épigramme, de la mélancolie, un peu de brume, beaucoup de soleil, un courant de sensibilité fine, jaillie d'un cœur d'adolescent, voilà le fond. Traduisez-le en jolis vers, spirituels, jamais précieux, de toutes mesures et cadences, indices d'une virtuosité

<sup>1</sup> LES CAILLOUX, par Jean Nolin. Imprimé au *Devoir*, Montréal.

déjà remarquée et prometteuse de riche poésie quand elle s'appliquera aux grands thèmes lyriques, vous avez la forme.

M. Nolin n'a pas voulu poser à l'enfant sublime : sa muse est la *Musa pedestris* du ciseleur de mots que fut Horace, mais quand même elle marche, on sent qu'elle a des ailes. Elle aime la vie, la santé, le soleil : M. Nolin est de la race forte, il n'a rien du pâle esthète à l'œil vide, au front jaune, à la mèche fatale, qui meurt toujours par métaphore. Arrière les déliquescents René ! En lisant ces vers de jeunesse, on songe plutôt au Racine adolescent du parallèle fameux de l'abbé Lecigne : « Son âme est saine, elle voit gai. Et le petit Racine écrit des vers où passe un furtif rayon d'aube fraîche. A Combourg (demeure de Châteaubriand) on pleure; à Port-Royal, on sourit. A Combourg, on s'éprend de l'âpre volupté de mourir; à Port-Royal, on chante la jeune joie de vivre. Ici et là, on lit et on rêve, mais quelles différences entre les rêves et les lectures... Là-bas, c'est le romantisme qui naît dans un aspect de funérailles; ici, c'est l'art classique... Deux enfants, deux littératures, deux France sont là... j'aime mieux la France de Jean Racine. »

M. Jean Nolin est, lui aussi, de la race de ceux qui vivent et qui luttent. Il rêve, sans doute, il se blesse aux cailloux gris qui font « mal à l'âme » ; mais le bon sens guide le rêve et la folle du logis trouve à qui parler. Il enseignait naguère à ses condisciples la beauté du Rêve et s'insurgeait contre les abus et les contrefaçons :

*... Rêveur ! celui-là qu'effarouche  
L'instant morose des leçons ? ..  
Ces vieillards de quinze ans, ces moules :  
Des rêveurs, des rêveurs ? Jamais ! ..  
... Ne jamais agir mais bâiller  
En songeant à quelque oreiller  
Où l'on pourrait coucher son rêve,  
N'est pas rêver, c'est sommeiller !*

Le vrai rêveur étudie ferme ses classiques, puis se repose en admirant les coloris du printemps, le rythme de nos érables, l'or clair de nos matins, et « les trouvailles que son labeur lui révéla ». C'est la forte morale de *La Rentrée*, où l'écolier songe bien à la joie enfuie, au vert sentier, au canot sur l'eau qui se moire, mais sans faiblesse :

*Oublions les fainéantises  
Et n'ayons plus qu'une hantise,  
Notre devoir !  
Alors, gais de leur sacrifice,  
— Car la joie est le bénéfice  
De qui fait bien —  
On voit, dès que le loquet bouge,  
S'engouffrer par la porte rouge  
Les collégiens.*

La vie de collège, surtout pour un externe, a de bons moments, avouons-le : et puis, on est philosophe ou poète, et les cailloux s'illuminent. Un petit nouveau, égaré, pleure dans le corridor : oh ! la vie !

*C'est une affreuse injustice  
Qu'il faille que l'on grandisse.  
On devrait rester petit.*

Pas de sympathie pour la vieille horloge « où toute mon enfance dort », qui gère l'heure des cours et parfois exagère :

*... Sans hâte, en haletant,  
Très lente, elle émiette le temps  
Et jette, à regret, ses instants.*

Le rêve se venge en traversant les vitres comme le rayon de soleil, et pendant que le pauvre maître avive l'Histoire de Rome ou de Napoléon,

*Chaque élève songe à demain,  
Quand on s'ébattra dans la plaine,  
A perdre haleine.*

Le professeur exalte-t-il le bonheur grave de la science, du devoir

*Et la beauté du sacrifice,  
En soi-même chacun se dit  
Que, si le temps se refroidit,  
On s'en ira, demain jeudi,  
Là où l'on glisse.*

C'est après de tels efforts que, de retour du *repos*, on ose écrire à la fillette qui sonnait au parloir du couvent :

*Nous avons beaucoup travaillé,  
Beaucoup peiné, pendant la classe.  
Mais de te voir là, ça délasse,  
Et ça nous fait tout oublier !*

Poète, vous abusez, vous aurez le sort de l'externe du *Thé dansant* qui, lui, du moins, reconnaît que la classe a du bon :

*Un collégien qu'embarrasse  
Le thé trop chaud qu'on lui donna  
Se dit en lui-même qu'on a  
Moins de souci pendant la classe.*

*Car il a peur de laisser choir  
La tasse avec peine tenue  
Et sera mis en retenue  
Pour n'avoir pas fait son devoir.*

Mais je me vois obligé de couper court à travers les pièces de sentiment plus profond, de ciselure plus fine, et de poésie plus émue : les morceaux d'artistes. L'auteur me pardonnera de m'être attardé aux choses du chez-nous immédiat et d'aimer trop les cailloux blancs et les roses : ce sont probablement les plus originaux et les plus vécus (si l'on peut dire). L'auteur ferme son livre sur ses vingt ans, dans un adieu à son adolescence et après quelques expressions de rêve presque sombre qui sont le tribut à la fibre romanesque, sinon romantique.

D'un bout à l'autre, la forme est bien jolie; le vers, bien souple et bien moderne, se prête à d'heureux effets et à d'ingénieuses combinaisons, à la Rostand. On est frappé de cette filiation de Rostand, du Rostand des *Musardises*, de l'esprit et du clinquant, de l'inattendu des mots, de la Muse qui marche et sautille, des beautés plutôt que de la beauté. C'est le moins recommandable à imiter. Infiniment mieux vaut l'autre, le Rostand avec un grand R, comme dirait Maurras; celui de la Muse qui plane, le professeur d'héroïsme et d'envol, le créateur de Cyrano, de Flambeau et du Coq gaulois, le Français à l'âme cornélienne qui vivra *en dépit* de son vers curieux, fantaisiste, maniéré, trop spirituel, un peu précieux et parfois de mauvais goût, qui passe en contrebande à la faveur du panache.

Non, M. Nolin, si naturel, si ennemi de l'effet, devra lui laisser les mots ingénieux, mais pas encore français : *L'air s'enchaleure*, le regard se *mélancolise*, *musardiser*, *le tomber* des feuilles; il n'y en a que quatre. De même, la coupe ternaire ne supprime pas l'hémistiche dans l'alexandrin, et la dislocation du vers a des limites. Soyons de la meilleure époque, de la plus belle France, et ne jouons pas au peuple vieux : les Français en seraient marris, tout les premiers. Qu'attendent-ils de nous ?

« Que les jeunes Canadiens ne cisèlent pas trop, écrivait M. Arnould en 1908; qu'ils ne jouent pas au peuple vieux, eux qui sont si jeunes, et que, d'un frane essor d'imagination, ils nous donnent au plus tôt, s'il plaît à Dieu, une troisième saison poétique qui tiendrait des deux premières en les éclipsant, et qui nous ferait, nous, battre des mains. »

En 1912, au Congrès de Québec, M. du Roure nous demande des écrivains régionalistes qui chantent notre *nature* d'hiver et d'été, notre *histoire* de luttes et de foi, nos *traditions* parfumées de vieille France et de Canada jeune.

« Le Saint-Laurent n'a pas inspiré les vers dont il est digne, nous crie à son tour M. Ch. ab der Halden. Pareille à l'hirondelle des Millelles, ne cherche pas les lointains pays. Ne nous promène pas en Espagne, en Italie, en Égypte... Observe la vie des habitants au milieu desquels tu naquis. Dis-moi les splendides paysages du pays natal, fais chanter l'âme de tes compatriotes... Dans la peinture de ta patrie, tu sauras mettre ce qui ne vieillit pas, le quelque chose qui nous permet d'être émus par un vers de Racine après deux cents ans. ou de Sophocle après deux mille. Mais laisse les chiffons qui sortent de nos magasins de nouveauté,.. et va, Canadienne aux jolis yeux doux, va boire à la claire fontaine ! »

M. Nolin est dans le mouvement, il désire une littérature à nous. Son coup d'essai lui permet des aspirations de maître. Quelqu'un a dit que la littérature allemande contient « peu d'esprit et beaucoup de consonnes ». M. Nolin a donné peu de vers et beaucoup d'espérances. Il manie facilement le rythme, il sait voir et sentir, il est magnifiquement équilibré, qu'il se frappe le cœur ! Qu'il sorte du cercle intime, qu'il chante les grandes choses, les grands thèmes lyriques, notre nature incomparable, la patrie d'aujourd'hui, de demain et d'hier, cette histoire « écrin de perles ignorées, » l'humanité, la foi, Dieu, le Beau, source de toute beauté. M. Nolin aime la nature, les champs, le pays;

il emploie ses vacances à s'imprégner des parfums rudes du terroir, à vivre chez nos gens de vieille souche.

*Que le bruit de la ville a tué de pensers !  
Hélas ! que de grands cœurs, boulevards, sont passés  
Sur tes âpres trottoirs où le poète plie !*

Le poète ne s'illusionne pas sur la Ville qui a pris Verlaine et Nelligan; s'il n'a que peu touché la campagne, c'est qu'il redoutait le convenu, l'artificiel et qu'il attend d'avoir fait plus ample connaissance pour la chanter non dans des chants qu'on cherche, mais « qu'on reçoit du sol natal comme une sève ». D'ailleurs, la pièce des CLÔTURES, sincère et forte, nous est un garant des efforts prochains.

Que M. Nolin donc, qui se spécialise dans le haut commerce, s'applique à fournir ce qui est en demande toujours croissante sur le marché littéraire français; que sa virtuosité ne se complaise pas aux jolies rimes, « ces bijoux d'un sou » ; qu'elle soit l'aiguille d'or qui fasse passer le fil solide. Qu'il soit nôtre comme Paul Harel est de Normandie, Verme-nouze d'Auvergne, et Botrel de Bretagne. C'est un Français, Louis Hémon, qui a écrit le roman le plus canadien, « Maria Chapdelaine » ; laisserons-nous à d'autres la tâche d'exalter le lyrisme de nos héros et de nos œuvres? *Les Rapailages* et *Chez nous* ne trouveront-ils pas bientôt leur équivalent en vers?...

Alexandre DUGRÉ, S. J.

---

### LES SYNDICATS CATHOLIQUES, UNE DIGUE CONTRE LE BOLCHÉVISME<sup>1</sup>

Le R. P. Archambault a réuni, sous ce titre, trois études sur l'organisation des ouvriers catholiques. Deux de ces études ont été publiées déjà, l'une en 1911, l'autre en 1913; la troisième est inédite, croyons-nous. Le but que l'auteur se propose, c'est d'éclairer les esprits sur ce que doivent être, dans un pays comme le nôtre, les unions

<sup>1</sup> LES SYNDICATS CATHOLIQUES, UNE DIGUE CONTRE LE BOLCHÉVISME' par le R. P. Joseph-Papin Archambault, S. J. (Editions de *La Vie Nouvelle*. Prix : 35 sous.)

ouvrières. Question de grande importance et de grande actualité, comme on sait. « Combien parmi nous, dit-il, ont du syndicalisme une idée exacte? Combien conçoivent l'association ouvrière, non comme un instrument de révolution, mais comme un organisme sain que peut vivifier l'esprit surnaturel?... Soyons francs. L'idée catholique sociale n'est pas claire dans nos esprits. Aussi elle ne façonne pas nos mentalités, elle n'affermir pas nos actes. Nous hésitons, nous chancelons même devant le premier problème que soulève la question ouvrière, incapables, semble-t-il, d'appliquer, parce qu'insuffisamment comprises, les décisions pourtant si nettes de Rome. » Au Canada, même dans la province de Québec, l'on est volontiers partisan des associations inter-confessionnelles et neutres, où les catholiques doivent s'interdire de raisonner en catholiques, où ils n'ont, comme catholiques, aucune influence sur la direction générale ou sur les décisions immédiates, bien qu'ils fournissent leur nom, leur nombre et leur argent. Et cependant la doctrine de l'Église sur ce point est claire et précise : c'est à l'association confessionnelle que les catholiques doivent tendre. Ce genre d'association est réalisable : l'exemple des catholiques de Hollande, proposé dans le deuxième chapitre, suffirait à nous en convaincre. Dans des conditions plus difficiles que celles où nous sommes, les associations professionnelles catholiques sont nées et se sont développées dans ce pays. Dans son troisième chapitre, l'auteur nous fait connaître un mouvement analogue qui se répand dans notre province. Déjà vingt-sept groupements, représentant plusieurs milliers de travailleurs, se sont unis avec un programme franchement catholique. Ce mouvement doit grandir. Aucun citoyen ne peut se désintéresser aujourd'hui de l'organisation ouvrière : il y trouve un appui nécessaire ou un danger menaçant. Seules les associations catholiques sauront protéger l'ouvrier sans menacer le patron. Les patrons catholiques, plus que tous, ont donc intérêt à favoriser ces associations. Les ouvriers, tous les ouvriers, ne peuvent que gagner à leur diffusion. Ce sera là, souhaitons-le, la conclusion des nombreux lecteurs de ces pages sobres, claires, essentiellement pratiques.

A. D.

Ajoutons que S. É. le Cardinal Bégin a bien voulu adresser au R. P. Archambault, le 22 avril courant, la lettre suivante :

Révérénd et cher Père,

J'ai pris connaissance de votre belle brochure sur les *Syndicats*

*catholiques* qui doit paraître ces jours-ci. Nulle publication n'est jamais venue plus à son heure.

La vague socialiste qui menace de submerger l'Europe, déferle jusque sur notre pays. Il est souverainement important de grouper nos ouvriers catholiques dans des organisations ouvrières catholiques au lieu de les laisser s'enrégimenter dans les cadres d'associations basées sur de faux principes, et qui ont le tort fondamental d'ignorer ou de négliger, dans la question sociale, le côté moral et religieux. Vous rappelez très opportunément à ce sujet les enseignements et les directions de Pie X.

Déjà notre presse catholique, dans de très bons articles que j'ai été heureux de lire, a jeté le cri d'alarme. Votre opuscule, mon révérend Père, apportera à cette campagne un concours précieux. Il dira avec quels succès des unions catholiques ouvrières ont pu se constituer dans certains pays d'Europe, et dans notre province de Québec, à Chicoutimi, à Trois-Rivières, à Montréal et dans mon diocèse où ce travail d'organisation s'est fait surtout par l'intelligence et le dévouement d'un prêtre très compétent, M. l'abbé Maxime Fortin, auquel vous rendez un si juste hommage.

Agréez donc, mon Révérend et cher Père, mes sincères félicitations, en même temps que l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

L. N. Cardinal BÉGIN, *arch. de Québec.*

## LE DROIT PAROISSIAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC<sup>1</sup>

La paroisse canadienne-française est en soi une communauté extrêmement intéressante. Elle a ses coutumes, ses lois, son organisation définies. L'étudier, codifier ses lois, noter ses coutumes, montrer comment elle se fonde, comme elle s'administre, comment elle se perpétue, cela n'est-il pas d'excellente action française, au sens le plus large de la chose ?

Un jeune homme de chez nous, M. Jean-François Pouliot, inscrit au barreau du district de Kamouraska, vient de publier sur *le droit paroissial de la province de Québec* un ouvrage de plus de 625 pages où

<sup>1</sup> *Le Droit paroissial de la province de Québec*, par Jean-François Pouliot, avocat. L'Imprimerie « Le Saint-Laurent », limitée, Rivière-du-Loup (en bas).



Il a groupé avec clarté, justesse, précision, l'histoire de la paroisse en France, celui de la paroisse au Canada, des notions sur la liberté des cultes, toute une série d'études sur les biens ecclésiastiques, leur acquisition, leur administration, ainsi que sur l'évêque, le curé, ses droits, civils et politiques, ses attributions, et le reste. A cela, il a ajouté des chapitres sur la fabrique, ses actes, les marguilliers, la paroisse, les assemblées de paroisse, les édifices religieux, les bancs, la dîme, le respect du dimanche et sur d'autres sujets qui tiennent de près à cette cellule sociale qu'est la paroisse de chez nous. Un formulaire du droit paroissial, par un praticien expert en ces matières, M. Wilfrid Camirand, avocat au barreau de Nicolet, une remarquable lettre de Mgr Pâquet, une introduction de M. Ernest Lapointe, député de Kamouraska et confrère de l'auteur au barreau de la Rivière-du-Loup, une lettre-préface de Mgr Mathieu et des appendices précieux complètent l'ouvrage, fort bien présenté, du point de vue typographique, par l'*Action Sociale Catholique*, aux ateliers de laquelle le volume a été imprimé.

L'auteur de ce beau travail sur notre droit paroissial a déjà publié, il y a quelques années, le *Nouveau Code Municipal annoté*; il paraît vouloir employer son temps à présenter aux avocats, aux hommes de loi, au public éclairé, toute une série d'ouvrages sur notre droit. Il peut difficilement faire œuvre plus méritoire que de nous éclairer sur la valeur de nos institutions et de nos lois.

Son ouvrage sur le droit paroissial lui a déjà valu les compliments, l'approbation, l'encouragement des esprits dirigeants de notre clergé, de nos praticiens et d'un grand nombre de citoyens de chez nous. Nous prenons plaisir à le signaler aux lecteurs de l'*Action française* dans l'idée qu'ils ne doivent pas ignorer cette nouvelle manifestation de l'esprit qui est leur, ce nouveau jalon posé le long de la route où progresse leur belle œuvre.

G. P.

---

## RÉCITS LAURENTIENS

Nous recevons, au moment de fermer cette livraison, les *Récits laurentiens* du R. F. Marie-Victorin. Nous en parlerons dès le mois prochain.

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

### POUR LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Voici que bientôt les mois d'été ramèneront la fête de Saint-Jean-Baptiste et les longues files d'automobilistes étrangers. Proposons-nous donc de célébrer remarquablement le premier Patron et de recevoir convenablement les visiteurs.

La Saint-Jean-Baptiste passe trop inaperçue dans les trois-quarts de nos paroisses rurales. On a tort de ne pas profiter du 24 juin pour insuffler une bonne leçon de patriotisme à notre peuple et surtout aux nombreux enfants qui partiront peut-être demain pour les usines américaines, préoccupés du seul intérêt pécuniaire. Alors que nos puissants voisins s'exaltent et se chauffent à blanc, le 1er ou le 4 de juillet, alors que les uns jurent de nous écraser et que les autres, ne nous voyant même pas, escomptent les splendeurs toujours plus grandes de l'avenir, nous, les faibles, en proie à la défection, au coulage et à la routine, nous ne ramasserions pas nos forces, nous ne stimulerions pas nos rares bataillons à soutenir la lutte un contre quarante, nous ne mettrions pas nos sans-grade, tous ces volontaires de la cause, qui ne demandent qu'un mot d'ordre, nous ne les mettrions pas au courant des dangers qui les menacent, des efforts qui les attendent, du but où ils doivent viser, du sommet où ils doivent parvenir? Nous ne leur dirions pas qu'ils doivent sauver leurs enfants de la mortalité infantile et plus tard de la tuberculose? Nous ne les instruirions pas de la manière d'établir leurs grands garçons sur des terres neuves, sans jamais les laisser venir à Montréal ou s'exiler aux États-Unis? Nous ne leur dirions pas les périls de corps et d'âme qui guettent leurs filles tentées de s'engager comme servantes, couturières ou commis dans les grands centres? Nous n'enseignerions pas à faire la Nouvelle-France toujours plus belle en améliorant les vieilles paroisses, et toujours plus grande en colonisant ces terres, grandes comme la France, que sont les millions d'acres de l'Abitibi, de la Matapédia et de la Gaspésie? En un mot, nous ne crierions pas à nos gens qu'ils ont tous un devoir national à remplir et que si tous font leur part, depuis les députés et ministres jusqu'au dernier laboureur, la patrie sera grande et prospère, selon le proverbe : « Si chacun balaie devant sa porte, toute la rue sera nette ? »

Organisons donc la célébration de la Saint-Jean-Baptiste dans toutes les paroisses. Ce n'est pas nécessaire d'échafauder laborieusement

des chars allégoriques : une messe solennelle, le matin, avec sermon par quelque prêtre du collège voisin en vacances; l'après-midi, chants nationaux par les enfants des écoles, discours patriotiques et pratiques par des orateurs du cru et par d'autres, s'il le faut, auxquels on aura demandé de parler sur tel ou tel sujet précis afin d'éviter les redites et les phrases creuses : Patriotisme éclairé, Colonisation, Fidélité à la Terre, Ame française, Correction du langage, Zèle pour l'Éducation, Mise en garde contre certains fléaux, routine, désertion, luxe, etc. Voilà autant de sujets sur lequel il faut toujours entretenir l'âme populaire, si l'on veut qu'elle s'intéresse à la Cause et qu'elle accomplisse sa tâche.

Il pourrait encore y avoir des jeux, des courses d'enfants, des concours sportifs, même entre deux paroisses voisines. Quelqu'un suggérerait naguère une distribution des prix, pour toutes les écoles de la paroisse, à faire *dans l'église*, ce qui serait une glorification, une consécration de l'étude, et un touchant symbole de notre éducation tout imprégnée de foi. Les drapeaux flotteraient dans le sanctuaire parmi les images saintes, et les couronnes de feuilles d'érable des élèves les plus méritants seraient ensuite offertes à Dieu pendant une bénédiction du T.-S.-Sacrement, comme cela se pratique, je crois, au collège Sainte-Marie.

Que la Saint-Jean-Baptiste se célèbre d'une manière ou de l'autre, peu importe, pourvu qu'elle ne passe pas inaperçue et qu'on y fasse l'éducation du patriotisme. Mgr Langevin répétait souvent : « Avant « mon arrivée à Saint-Boniface, j'ignorais ce que c'est que le patriotisme. » Trop de nos artisans et laboureurs qui ont gagné les plaines de l'Ouest ou les usines américaines ne l'ont jamais su, et se sont déplorablement assimilés, faute d'avoir été mis en garde et de savoir l'éminente valeur de leurs ascendances françaises. L'annuelle fête patriotique est là pour ancrer nos convictions : qu'on la célèbre partout, et qu'on fasse paraître dans les journaux tous les rapports de ces manifestations, qui ne manqueront pas d'être touchantes et originales en beaucoup d'endroits, et qui seront une sonnerie de clairon partout.

\* \* \*

L'autre point que je voudrais signaler brièvement regarde l'accueil que les étrangers doivent trouver chez nous, particulièrement chez notre jeunesse. Walter Scott a dit qu'il existe entre les jeunes gens de tout pays une sorte de franc-maçonnerie, disons plutôt une sorte de fraternité secrète qui établit vite la bonne entente et l'amitié. Nous voyageons un peu dans les provinces maritimes, l'Ontario et l'Ouest : profitons donc des rapprochements de tables d'hôte, de chemins de fer,

de promenade, pour ouvrir les idées et les cœurs trop fermés à notre égard. Un cigare bien placé commence l'œuvre d'apostolat, une parole souriante ou ferme — jamais de discussion acerbe — une invitation à venir dans Québec, une rectification sur le patois canadien, la domination cléricale, etc.; parfois de simples points d'interrogation feront jaillir des doutes et briseront cette croûte de préjugés dont on nous écrase.

Recevons aimablement ceux qui viennent ici. Je sais bien qu'à peu près partout les visiteurs ne recueillent que d'excellentes impressions, les comptes-rendus de voyage en font foi; mais il suffit de quelques rares tâches pour briser le charme. Que tous nos villages, du long des routes provinciales surtout, soient bien propres, que les parterres, les granges, les cours, les parcs soient bien entretenus; que les enfants et les autres à qui l'on demande des renseignements ne se montrent pas rébarbatifs ou timides à l'excès... Un rien attire ou choque des observateurs de passage.

Quant à ceux qui viennent passer des semaines à nos stations balnéaires ou dans nos campagnes pour apprendre le français, c'est auprès d'eux surtout qu'on peut exercer une action heureuse. Si les Français de France se préoccupent de se gagner les étudiants étrangers, que ne devons-nous pas faire ici, où nous avons tant besoin d'être sympathiquement connus?

M. Ernest Lavisse exprimait naguère cette mission de la jeunesse française : « Si j'étais étudiant, comme je ferais la cour aux étudiants étrangers ! je serais aimable avec eux jusqu'à la coquetterie. Je leur ferais les honneurs de la bonne hospitalité française. S'ils vivent entre eux, comme ils font d'ordinaire, je trouverais bien moyen d'aller jusqu'à eux et de leur faire aimer ma compagnie. Puis je les attirerais dans les groupes français, je les égaierais au contact de notre gaieté. Je leur parlerais de leur pays et du mien, des choses qu'ils voient et qu'ils ne voient pas en France. Je plaiderais devant eux notre cause, et je la gagnerais. »

Ne serons-nous pas nos avocats, nous aussi ? Qui ne sait que l'auteur du « *Clash* » est un ami de cœur de M. Sam Genest, le lutteur d'Ottawa ? Quelle n'est pas l'importance d'avoir des défenseurs, même plus modestes, un peu partout ? Si dix mille Canadiens-français se donnaient la tâche annuelle de conquérir chacun une *amitié* ontarienne, américaine ou autre, nous aurions bientôt partout des légions de défenseurs, véritables artisans de bonne entente. La chose ne vaut-elle pas la peine d'être tentée ?

YVES.

Les Précurseurs

EDMOND DE NEVERS

---

De sa main, déjà livide en la pâleur de la mort approchante, de Nevers écrivit dans son carnet intime la traduction de ce poème italien :

Quand je serai mort et que tu viendras  
Chercher ma croix au cimetière,  
Dans un coin ignoré tu la trouveras peut-être  
Et mille fleurs seront nées autour d'elle.  
Cueille alors pour tes blonds cheveux  
Les fleurs nées dans mon cœur,  
Ce sont les poésies inspirées que je n'ai pas écrites.

Peut-être quelques âmes, conduites par l'amitié vers le souvenir, songent-elles parfois à certains côtés inexprimés de son esprit. Se rappelant la bonté dont il s'était fait une règle de vie, le tour particulier de son talent si sensible aux formes chantantes du verbe français, elles laissent leur imagination former des gerbes de fleurs, — poèmes que de Nevers voulut écrire, mais qu'il ne publia point. Pour nous qui recherchons chez quelques-uns de nos compatriotes des pensées directrices, c'est à sa prose que nous nous arrêtons. *L'Action française* y trouve des réflexions, des idées, demeurées opportunes et dont l'élévation, la justesse, la longue portée font à de Nevers figure de précurseur.

Pour donner à son œuvre la durée, il la coula en un moule de marque supérieure. « Ses ouvrages fortement documentés, remplis d'observations judicieuses, l'ont placé au premier rang de nos écrivains canadiens », prononce

M. l'abbé Camille Roy. Henri d'Arles, ciseleur émérite de la phrase française, le classe dans « la grande lignée des voyants et des penseurs ». Il lui trouve des affinités particulières avec Montesquieu, Fustel de Coulanges, Tocqueville. Ces critiques de chez nous renferment plus et mieux que leur indulgence. M. Louis Arnould, qui dit n'avoir appuyé ses jugements que sur la justice, qualifie de Nevers « d'éminent publiciste ». S'il n'eût pas été de cet avis, Ferdinand Brunetière aurait-il consacré, dans la *Revue des Deux Mondes*, à *l'Âme américaine*, une étude en somme sympathique ? Pour atteindre à ce résultat, de Nevers s'est livré à un labeur opiniâtre. Il a persévéré parce que l'amour intense de sa race l'animait. Par ce côté de sa vie, il doit servir d'exemple. En un temps où tant de professionnels remplissent de futilités maintes heures de leur vie, où foule de jeunes gens gaspillent leur vigueur et croient accomplir leur devoir à passer les trois-quarts de leurs journées et de leurs nuits dans une mondanité fiévreuse ou une monotonie vide, il n'est pas mal de rappeler le souvenir de de Nevers. Il peina pour cultiver son esprit et, en dépit de la réalité douloureuse et déprimante d'une maladie de quinze ans, il lui fit produire une œuvre remarquable.

Sa vie a tenu en moins de 44 ans (né à la Baie-du-Février en 1862, décédé à Central-Falls, É.-U. le 15 avril 1906).

Au séminaire de Nicolet où il étudia de 1873 à 1879, ses professeurs sont frappés de l'originalité de son caractère, de l'étendue et de la vigueur de son talent. Il est du nombre des élèves qui, repoussant comme maître l'amour persévérant du travail, oscillent entre le premier et le dernier rang selon qu'ils daignent ou non étudier. En rhétorique, son père lui annonce que c'est sa dernière année de collège. De Nevers se ressaisit. Il devient le premier de sa classe, étudie, entre temps, la philosophie et les scien-

ces. A la fin de l'année, le succès à ses examens lui gagne un certificat d'étude. A Trois-Rivières, où il fait son droit en suivant l'étude de M<sup>re</sup> Hould, il retombe dans son insouciance ancienne. « Je me lève à neuf heures, écrit-il, je me rends au bureau, je dessine le portrait des plaideurs, je regarde passer les jeunes filles, je joue du violon, je passe la soirée auprès d'un piano. » Il s'éveille six semaines avant l'examen final. Ce court temps est encore assez long pour qu'il obtienne le titre d'avocat. Les premières années de sa vie professionnelle sont faites de nonchalance et de mélancolie. Il débute « en se couchant sur le lit de l'indifférence », avoue-t-il. Le salut vient en 1888 quand il part pour l'Europe. C'est l'éveil de l'esprit. La période fructueuse commence.<sup>1</sup>

Cette histoire, banale en apparence, est pleine d'enseignement. Demeuré ici, de Nevers eût été avocat comme tout le monde. Son talent, borné par les petitesesses du métier, se serait étioilé. Combien de jeunes hommes auxquels il ne manque qu'une occasion pareille pour s'adonner à une action féconde et accomplir une œuvre de haute valeur. Il ne suffit pas de traverser les villes européennes pour devenir grand homme. Mais celui qui y est prédisposé, trouve là du moins une lumière, une méthode, une discipline de l'esprit qu'il cherchera en vain en ce pays.

L'idée d'un séjour en Europe hantait de Nevers depuis longtemps. Étudiant en droit, il notait : « Si j'eusse eu \$50.00 je partais pour l'Europe chercher des sensations et d'autres points de la vie. . . Quand je serai reçu avocat, je traverserai l'océan. » C'est en songeant sans doute à

<sup>1</sup> Nous avons emprunté ces détails biographiques à un article paru dans *Le Soleil* de Québec, le 29 avril 1906. L'auteur qui signe *Memo*, dit avoir été l'intime ami de de Nevers et l'avoir suivi tout le long de sa carrière.

ce voyage que le 25 novembre 1879 il écrivait : « Il me faudrait une vie agitée, n'importe de quelle manière, il faudrait un but cher à ma volonté, mais je suis indifférent à tout. »

A l'ombre des universités et des bibliothèques de Vienne, de Londres ou de Paris, ses énergies se canalisent. Elles se font ardentes, persévérantes. Son désir de sensations, de vie agitée, se change en une ténacité admirable à l'étude. Il aperçoit enfin le but cher que sa volonté réclamait, c'est le service total de sa race. Il est allé en Europe pour découvrir le Canada. Dans les verrières des cathédrales de Cologne et de Notre-Dame de Paris, se reflètent les clochers des églises québécoises, et les fleuves qu'il descend le font rêver des rives laurentiennes. Son séjour en Europe développe, affine son sens patriotique. Quelles occasions pourtant il eut de le perdre ! De 1888 à 1889 il étudie à Berlin où il suit les cours de l'historien Mommsen. Il séjourne à Vienne et à Rome, à Florence et à Naples, à Madrid et à Lisbonne. Il apprend, au cours de ces visites, l'allemand et l'italien, l'espagnol et le portugais. Et, à part six mois vécus à Londres, il demeure sept ans à Paris où il fait du journalisme à l'agence Havas. Si ce mélange de littérature allemande et anglaise, italienne et française, fait gagner en variété et en couleurs à sa façon de penser et à sa manière d'écrire ce qu'il leur enlève en unité et en cohésion, admirons-le du moins d'avoir conservé, en dépit de ses pérégrinations et de tant d'impressions diverses, un amour si ardent pour le petit peuple canadien-français, laissé là-bas au pied des Laurentides. Il n'a vécu que pour sa race. Toutes ses pensées s'y ramènent. Son œuvre entière n'a pas eu d'autre objet que de la servir. Et que de sacrifices il lui a joyeusement consentis. Laborieux, solitaire, il étudie, avec l'unique ambition d'être utile à



ses compatriotes. Dans ses lettres intimes, il revient sans cesse sur ce thème. Il insiste sur son dessein de devenir une compétence, de se mettre en état de « mener à Montréal une vie de travail et de dévouement à la cause canadienne-française ». « Depuis la date de ma dernière lettre, écrit-il de Londres, je n'ai pas eu occasion de causer avec qui que ce soit, pas un traître mot. Ma solitude a été absolue. Je me trouve très heureux cependant. Je pense, j'écris, je rêve : je pense au pays, à son avenir, je forme des projets patriotiques »... Et de Paris le 28 septembre 1899 : « Je suis au centre du monde, tout au milieu de la grande scène sur laquelle se portent les regards irrités d'une partie de l'univers. Mon logement est en face de Notre-Dame. A ma fenêtre, tous les soirs, je contemple la tour de Quasimodo. Je suis certainement le plus solitaire et le plus silencieux des trois millions d'habitants de Paris. La solitude dans laquelle je vis ne serait pas plus profonde dans les forêts du Saint-Maurice ou de l'Ottawa... Ma santé a décliné continuellement depuis dix ans sans aucune interruption... Je prends mon mal en patience, je me couche vers neuf heures et je me dis : allons, souffrons !... A huit heures, je me lève, fais une heure de violon, puis je prends ma plume et je travaille tant bien que mal jusqu'à une heure. L'après-midi, je vais généralement à la bibliothèque... De sept heures à huit heures, je fais une promenade autour du jardin du Luxembourg. »<sup>1</sup>

Ce genre de vie le tue peu à peu. Dans une lettre adressée à Françoise, il avouait que *l'Ame américaine* avait abrégé

<sup>1</sup> Nous devons à l'obligeance de M. le docteur J.-M. Brisebois, de Longueuil, d'avoir eu la bonne fortune de lire les lettres qu'il reçut de de Nevers et d'en pouvoir citer quelques extraits. Nous tenons à lui exprimer ici notre gratitude. Quelques-unes de ces lettres sont précieuses par le jour qu'elles jettent sur le caractère de de Nevers et les jugements qu'elles contiennent sur quelques-uns de nos compatriotes.

sa vie de moitié. Pour imprimer 770 pages il en écrivit 6,000. Il lut et feuilleta 2,000 volumes. Le livre paru, la veille de son départ de Paris, il apprit que depuis dix ans il souffrait d'une maladie dont la guérison était impossible. « Je ne regrette rien », se contenta-t-il de conclure. Et pourquoi tout ce labeur ? Faire une œuvre utile à sa race. Ses livres publiés, il rêve de se fixer à Montréal, de faire profiter notre province des lumières acquises au prix de tant d'efforts. Il souhaite occuper une chaire universitaire et, à défaut, donner des cours libres. Son destin était autre. Revenu d'Europe, il recueille la position d'Arthur Buies, à \$1,000.00 l'année. Son sentiment patriotique le tient toujours. Publiciste attaché à un ministère de Québec, il songe à « préparer des livres de lecture pour les écoles dans lesquels il mettra sous une forme très simple, beaucoup de conseils patriotiques et pratiques ». La maladie l'en détourne. Elle l'amène au recueillement. Il meurt après avoir réveillé en lui, disent ses biographes, le croyant endormi. <sup>1</sup>

\* \* \*

Si sa vie trop courte ne lui permit pas de faire l'action extérieure qu'il rêvait, il a laissé du moins un enseignement qui, grâce à ses écrits, a élargi le champ de son influence et la fera durer. A peine a-t-il fréquenté les universités européennes et connu hommes et choses qu'il veut noter ses impressions. Son ambition embrasse tout, prose et poésie, études ethnologiques et romans. Dès 1893, sa correspondance nous le montre occupé à la rédaction d'un roman, *Horizons lointains*. Il ne devait pas paraître, pas

<sup>1</sup> Sa vie dont nous n'avons pas reçu la pleine mesure fut bonne, et sa mort fut celle d'un chrétien et d'un juste, nota M. l'abbé Camille Roy (*Le Soleil* de Québec, 20 avril 1906).

plus qu'un autre roman, *L.-B.-Z. Chamard, l'illustre tribun*, étude de mœurs qui, selon la promesse qu'en faisait de Nevers, devait « fouter un coup aux politiciens ». Il veut écrire des souvenirs de voyage, un volume de poésies, *L'Éternelle nostalgie*, qu'il divisera en deux parties : *Loin des champs, Loin des cités*. Il songe à traduire un roman australien de Marcus Clarke. De toute cette ébullition littéraire, il devait rester, — à part quelques conférences, maintes correspondances aux journaux et la traduction d'un ouvrage de Matthew Arnold, — deux œuvres essentielles : *l'Avenir du peuple canadien français* et *l'Ame américaine*.

Ces ouvrages se ramènent à un sentiment unique, l'amour du peuple canadien français, à une idée centrale, contribuer à la grandeur de cette race. C'est ce qui en fait l'unité et l'intérêt durable. De Nevers n'a même entrepris l'étude de *l'Ame américaine* et écrit à ce sujet un livre, « l'un des plus intéressants qu'on ait publiés depuis longtemps sur l'Amérique », reconnu Brunetière, que parce qu'il considérait urgent à ses compatriotes de scruter le passé et le présent de la république voisine afin d'en prévoir l'avenir. C'est en se répétant que « les destinées des États-Unis sont d'une importance suprême pour nous, Canadiens français », qu'il entreprit ce grand ouvrage. Ses aperçus, ses observations, aideront à se guider ceux qui rechercheront l'effet que la participation des États-Unis à la guerre et à la signature du traité de paix, aura sur l'orientation des divers éléments qui ont formé l'âme américaine. Loin de vieillir, ses jugements renferment des données dont devront toujours tenir compte les historiens de la patrie de Washington. Mais si remarquables que soient ces deux volumes, c'est à son premier ouvrage, encore plus chargé

d'intérêt pour les Canadiens français, que nous bornerons cette étude.

A peine rendu en Europe, il songe à dire à ses compatriotes ce qu'il pense d'eux. Attiré par les études ethnologiques, occupé à rechercher l'origine des peuples et les causes de leur évolution, de leur grandeur ou de leur déchéance, il arrête de préférence son attention sur l'un d'eux, petit, le nôtre. Les leçons de notre passé, les lacunes du présent, l'amènent à rechercher ce qu'exige l'avenir. Son amour patriotique le porte à faire mieux que de rouler en son esprit des idées sur l'excellence de sa race. Il les exprime, devinant que ses compatriotes découvriront, à méditer ses pensées, des motifs d'action. Il publie à Paris, en 1896, *l'Avenir du peuple canadien français*. S'il s'est plu à l'écrire, si ces pages, à mesure qu'il les rédigeait, lui semblaient contenir plus d'idées que n'en renferment d'ordinaire les livres de chez nous, au point qu'il craint que le ton ne nous apparaisse trop philosophique, il se déclare déçu dès que le volume est imprimé. « C'est une balançoire », s'écrie-t-il. Volontiers, il ferait le geste de maints auteurs, il brûlerait son œuvre. Il fera mieux, il la revisera. De la première édition, promet-il, il ne restera pas cinquante pages. Seule cette refonte sera livrée au public. Ce projet ne fut pas exécuté. Et il n'est resté que la première édition que de Nevers ne destinait pas au commerce, mais qu'il réservait à quelques amis. Une seconde édition n'eût pas nui à sa gloire littéraire. Il eût effacé des redites, mieux suivi l'idée générale de l'ouvrage, fait preuve de méthode, de symétrie (il ne prit pas la peine de faire à son livre une table des matières). Mais eût-il ajouté beaucoup à l'acuité de ses observations, à la précision de certains de ses jugements, à la clarté de sa vision? Il écrivait de Central Falls le 29 juin 1897 : « Après cela (la publica-

tion de *l'Ame américaine*) une nouvelle édition du *Peuple C. f.* absolument refondue, c'est-à-dire qu'il ne restera qu'une cinquantaine de pages de cette balançoire. Je refais tout en neuf. Je change même le titre qui sera : « Le peuple canadien-français. Le passé, le présent, l'avenir ». Mon premier livre n'ayant pas été mis en vente, je le considère comme non venu et celui-ci sera pour le gros public une œuvre nouvelle. J'expliquerai la chose dans un mot de préface ».

Ce jugement par l'auteur est trop sévère. A lire d'autres lettres, il semble que son refus de mettre en librairie cet ouvrage ne lui ait pas été suggéré par la seule crainte que la forme ne fut trouvée imparfaite. Il se vantait de dire dans ce livre des vérités et il redoutait d'être pris à partie. Les attaques que certaines gens d'ici dirigerait sans doute contre lui à raison de quelques-unes de ses pensées mal comprises, le mettraient, croyait-il, en suspicion, compromettant ainsi ses efforts futurs. Ses craintes étaient exagérées. Le sens de son œuvre fut saisi. Elle n'a rien perdu de son importance. Et en dépit du désaveu prononcé par de Nevers lui-même, nous tenons ce livre, dans sa forme inachevée, comme l'un des ouvrages les plus précieux, les plus utiles à méditer dont se puisse glorifier notre littérature. Ainsi vont les desseins des hommes ! « Ma diplomatie à moi, écrivait-il le 4 novembre 1898, a toujours consisté à empêcher que l'on parle de moi. Je n'ai pas permis qu'on me fasse de réclame. » Repousser la louange et s'exécuter soi-même, c'est plus qu'il n'en faut pour entrer dans l'oubli. De Nevers ne resta pas ignoré, Ses œuvres font son éloge. Sa renommée sera de la meilleure trempe. Parce qu'il enchâssa en ses phrases élégamment tournées mieux que des oripeaux, qu'il sut animer son œuvre du souffle du patriotisme, la ramener aux idées

essentielles dont vit notre race, la remplir de pensées neuves et de lointaine portée, ses compatriotes garderont en même temps que le souvenir de son nom les leçons de son enseignement.

Le mérite de *l'Avenir du peuple canadien-français*, c'est d'être une tentative — la première ici, croyons-nous — de proposer aux Canadiens français un programme complet d'action publique. C'est une vue d'ensemble. Que nos travailleurs de l'intelligence nous donnent des directions précieuses, nous fassent saisir « la subordination des problèmes dans une vue totale », réclamait naguère M. l'abbé Lionel Groulx. De Nevers comprit cette nécessité et, le premier, s'essaya à créer ici « l'esprit d'ensemble », d'établir « le rapport des pièces au tout ». « La grande parole, la parole de clarté et de force » qu'appelait M. l'abbé Groulx, ne fera pas autre chose que de reprendre le livre de de Nevers, de le mettre à date, d'y faire ici quelques corrections, là quelques additions, d'y mettre l'ardeur nouvelle qu'exigent des périls accrus. En attendant que cette voix retentisse, ou que cette plume écrive, il y a profit à feuilleter le livre de de Nevers pour en dégager les idées essentielles.

De Nevers croit fermement à la survivance de notre race et au rôle qu'il lui faut jouer en Amérique. Du point de vue philosophique, de Nevers approuve le développement qu'a pris au 19<sup>ème</sup> siècle dans la conscience humaine le sentiment de la nationalité et de la race. Jugeant *facteur* morbide l'assimilation qui s'est faite aux États-Unis des émigrés à l'élément de langue anglaise, il croit au réveil de ces fils de nations étrangères. L'Amérique du Nord ne sera jamais exclusivement anglaise, affirme-t-il. La variété de langues, de mœurs et de coutumes est voulue par la Provi-

dence. Ces idées l'amènèrent à lutter pour conserver aux Canadiens français leurs notes distinctives.

Mais quel avenir politique leur est réservé? Le Canada lui semble voué à l'annexion aux États-Unis. Une union plus étroite avec l'Empire britannique n'est pas possible. Une fédération impériale, contraire aux principes d'économie politique et aux lois historiques, doit être combattue non pas seulement par les Canadiens français, qu'elle ne saurait intéresser que du point de vue matériel, mais par tous les Canadiens qui ne peuvent y voir que le sacrifice des colonies au dieu empire. Peut-on croire au développement du lien fédératif, à la rupture des relations qui unissent le Canada et l'Angleterre? L'indépendance de notre pays apparaît-elle à l'horizon? En des phrases grandiloquentes nos politiques répondent parfois affirmativement à la question. De Nevers n'y croit pas. Il sait bien cependant à quelles conditions une nation canadienne pourrait se constituer et durer. La première serait l'harmonie faite du respect des droits de tous et de chacun, du consentement à laisser les divers éléments ethniques de la Confédération libres de conserver leurs traditions. Les Canadiens français ne sont pas un obstacle à la formation de cette nation. Ce pays, conquis en premier lieu par nos pères, colonisé par leurs bras, arrosé de leur sang, est notre seule et unique patrie. Avec quelle joie nous aiderions à son évolution. Notre fidélité aux souvenirs du passé, notre vouloir à maintenir ce que nous ont légué nos ancêtres et ce que la constitution a reconnu, n'impliquent ni rancune, ni hostilité contre aucune race. Qu'un jour les Canadiens anglais, écossais, irlandais, en puissent dire autant, et une nation naîtra ici. Ce sera une Suisse américaine, composée d'éléments divers, vivant dans l'union et le progrès. Mais non, l'obstacle véritable à cet avancement, c'est le sentiment

des Anglo-Canadiens à notre égard. Ne consentant jamais à se dire Canadiens tout court, ils penseraient s'abaisser que de traiter d'égal à égal avec nous. Comme les récents événements attestent la profonde psychologie de de Nevers écrivant : « Ne nous faisons pas d'illusion. Nos compatriotes anglais ne laisseront pas se briser le lien colonial pour partager avec les vaincus de 1760 et dans des conditions égales la direction de notre jeune pays ». De Nevers ne s'afflige pas outre mesure de cette attitude. Au souvenir de ses méditations sur la naissance et l'évolution des peuples, il prononce que si le Canada n'imité pas l'exemple de la république helvétique, c'est que des lois historiques et sociologiques l'auront détourné de cette voie. Las de chercher à nous asservir, les Anglo-Canadiens choisiront entre la fédération impériale et l'annexion aux États-Unis. Grâce aux conditions économiques, cette dernière alternative, croit de Nevers, ralliera les suffrages. Il ne s'en effraie pas. Dans l'Union américaine, nous surnagerons. Retrouvant nos compatriotes émigrés là-bas, nous formerons avec eux un groupe si puissant que c'est l'élément français qui dominera dans une partie de l'est américain. Il y aura bien encore des attaques contre nous. Elles viendront ni de Saint-Paul ni de Boston, mais de Winnipeg ou de Toronto. Même sous le drapeau étoilé, certaines gens de l'Ontario et du Manitoba demanderont parfois aux Congrès l'adoption d'une mesure destinée à fermer nos écoles et à se faire évanouir ici les vocables français. N'ayez crainte, continue de Nevers. *Live and let live* est un principe que les Américains imposeront à nos ennemis de toujours. Au reste, l'heure de notre union à nos voisins du Sud n'est pas venue. L'annexion doit trouver les Canadiens français plus forts qu'ils ne le sont. Soyons pour le *statu quo*. N'étant pas prêts à affronter l'inconnu que réèle notre existence au



sein de la république américaine, conservons le plus longtemps possible le lien fédératif. Entre temps, efforçons-nous d'atténuer les préjugés des Anglo-Canadiens à notre égard. Il y en aura toujours assez ! Mais, tâche principale, élevons-nous. Il faut que notre race ajoute à sa couronne quelques fleurons, qu'elle n'entre dans la république voisine que précédée d'une haute réputation. Nous ne devons y pénétrer que « comme les fils d'une famille qui n'a pas déchu et avec laquelle on est fier de s'allier ».

Des ennemis d'ordres extérieur et intérieur luttent contre nous. Le pansaxonnisme qui rêve d'expansion anglaise, voit dans le Québec une excroissance désagréable sur la surface unie et homogène du continent américain. Il voudrait la supprimer. Les pansaxonnistes cherchent à retirer de leurs flancs cette épine. Goldwin Smith, par exemple, désirait si fort que l'Amérique appartînt à la langue anglaise et à la civilisation anglo-saxonne, qu'il appelait l'annexion comme l'unique moyen d'assimiler l'élément français. De Nevers ne s'émeut pas de ce danger. L'Anglais a tort de voir dans le pansaxonnisme un progrès. Plus l'Anglais anglicise, moins il reste anglais. Il perd à ce jeu son unité de race, « ses idiosyncrasies nationales ». Au reste, jamais la langue anglaise ne fut reçue par les classes supérieures, comme ce fut le cas pour la française. L'Angleterre a imposé sa langue, « par une sorte de force brutale, aux déclassés, aux indigents, aux déshérités, à des peuplades sauvages ou demi-civilisées, vaincues ». De Nevers se repose, pour repousser ici les tendances pansaxonnistes, sur « le fort sentiment du droit et de la justice, l'amour de la paix, et surtout le bon sens pratique qui forment le fond de l'âme du Canadien anglais, en général ». C'est de sa part généreuse naïveté. De Nevers écrirait-il cette phrase après l'enfantement du règlement XVII par

la province de l'Ontario? Il voit plus juste quand il nous recommande de compter principalement sur nous. « Ce qui nous importe, avant tout, c'est d'affirmer notre vitalité avec tant de force, de nous rattacher avec tant d'ardeur à tout ce que nous tenons de nos ancêtres de France, de manifester si hautement les qualités particulières de notre race, que tout espoir d'assimilation disparaisse de l'âme du pansaxonniste le plus chauvin. » Et si c'était montrer un optimisme exagéré dans la disparition d'un état d'âme que tant de têtes et de cœurs anglais entretiennent en Amérique, c'était du moins nous donner le plus salulaire des conseils. C'était nous inviter à repousser ces attaques du dehors, en nous débarrassant tout d'abord des ennemis du dedans, défauts qui tiennent à nous, insouciance qui paralyse nos efforts. Nous ne serons assurés de pouvoir lutter contre les dangers qui menacent notre existence au sein de la Confédération ou de l'union américaine que si, non seulement nous vivons, mais surtout si nous avons grandi, si nous nous sommes haussés à nos tâches nouvelles, si nous avons conquis par notre développement intellectuel, matériel et moral, un droit inéluctable à une vie nationale distincte. Nous sommes maîtres de nos destinées, répète de Nevers. Notre mort, notre infériorité ne seront imputables qu'à nous. Comment éviter l'une et l'autre?

Pour nous faire accepter des obligations nouvelles il rappelle nos titres de noblesse. Il étudie le présent. A quelle phase de son développement est rendue notre race à l'heure où il écrit? Sa réponse, élogieuse pour le passé, est d'une juste sévérité pour le présent. Pendant 150 ans, ce fut une lutte admirable pour Dieu et le roi; pendant 100 autres années ce fut l'assaut aux libertés constitutionnelles. 1760 mit fin aux expéditions guerrières et aux faits d'armes héroïques. 1867 ferme la période des luttes parlementaires victorieuses. De 1867 à 1894, quelle page avons-nous

ajoutée à nos annales ? Aucune. Qu'avons-nous fait pour la race ? Rien. « Les vingt-cinq dernières années ont été pour nous une période néfaste. » La période des combats militaires et constitutionnels terminée, il fallait prouver que l'élément français était appelé à prendre en Amérique une part brillante aux luttes pacifiques d'une ère nouvelle. Le moment était venu de lever haut la tête, de montrer que ce n'était pas en vain que nous avons tenu à conserver l'héritage de nos ancêtres. Il fallait créer des richesses de l'ordre le plus élevé. Nous avons oublié qu'un peuple ne conquiert un droit incontestable à la vie que s'il ajoute quelques richesses au trésor commun des nations. Tout peuple a son rôle à jouer, sa chose à créer. Pourquoi avons-nous méconnu cette vérité ? L'âme canadienne-française, sortie de luttes séculaires, n'a pas encore trouvé sa voie. Elle s'est laissée envahir par l'apathie et l'égoïsme. Comme il est urgent pour elle cependant de tirer parti de ses ressources matérielles, de créer de la vie intellectuelle, de satisfaire les besoins accrus des intelligences, d'ouvrir une voie plus large aux facultés supérieures.

On s'en excuse, en rappelant notre jeunesse, notre pauvreté, résultat des conditions sociales où nous avons vécu. Ce sont arguments bons à opposer à ceux qui attaquent notre race. Ils n'ont plus leur mise au cours de notre examen de conscience. Étudions plutôt les causes qui font que nous piétinons, que même sans lutte, « nous nous en allons à la dérive, lentement, insensiblement, vers l'absorption finale ». L'esprit dominant au Canada et aux États-Unis est d'essence mercantile. « L'or est naturellement et incontestablement l'idole de l'Anglo-saxon, il évalue tout en numéraire », a écrit Bagehot. De Nevers craint que « cet idéal mesquin de l'homme d'argent ne s'empare avec le temps de l'âme canadienne, au détriment de notre avenir

national ». Un esprit d'égoïsme, de lucre domine les couches de la société où règne le plus de bien-être. Il absorbe toutes les autres aspirations. De là naît l'apathie. Le temps des sacrifices est passé, dit-on. Désormais, chacun pour soi. Ainsi s'éteint notre vieille fierté de race. A-t-elle repris sa vigueur ancienne, depuis le jour où ce livre fut écrit ? De Nevers en eût douté s'il eût entendu récemment le R. P. Louis Lalande éloquent parler pour elle. Comme il y tenait ! Dédiant son livre à ses jeunes compatriotes, il leur propose cette devise : *Soyons fiers et nous serons forts*. C'est sans doute pour enlever à leur fierté des tentations, qu'il dénonça ironiquement politique et politiques. Ah ! comme de Nevers se moque de l'une et des autres. A proprement parler, dans notre province, la politique est la seule plante qui fleurit et prospère. Pour les uns c'est un sport, pour les autres, une industrie. Sport ou industrie, la politique accapare toutes les forces vives de la nation et nous ruine. Les partis ont inventé des vertus : l'on dira *traître* à son parti, comme l'on dit renégat de sa race. La déclamation tient lieu de science. Oh ! la *speechomanie* des Canadiens français ! *Speech*, l'un des maux dont se meurt notre nationalité. « La politique s'empare de tout ce qu'il y a, dans l'âme de notre jeunesse, d'ardeurs, d'enthousiasmes, de tendances vers le bien. » On ne prend plus la peine de se demander si, en dehors de cette arène, il n'y a vraiment rien à faire. Combien de victimes de la politique et de ses partis auraient pu, pourtant, faire de plus utiles sacrifices, sur un autre terrain, pour leur race et leur pays. Combien, avec une autre direction, seraient devenus savants distingués, brillants littérateurs, grands artistes, industriels ou commerçants de renom. De Nevers ne désespère pas. « Nous nous guérirons avec le temps du politiquage à outrance ». La guérison en effet

est en voie. L'on pouvait reprocher à la politique d'accaparer l'attention du public, d'attirer à elle trop de jeunes hommes, de donner aux politiques une importance exagérée. L'on comprend enfin que les politiques ont un rôle à remplir, mais qu'il n'est pas à lui seul toute l'action publique d'un peuple, et qu'il est possible de servir autrement et utilement son pays. De Nevers le croyait. Sans avoir le titre de ministre ou de député, il voulut orienter les initiatives de ses compatriotes et contribuer ainsi à leur avancement. Combien qui siègent au parlement et n'auront jamais son influence !

Mais de Nevers se hâte de sortir de l'ombre attristante que projette le présent sur l'histoire de sa race. C'est l'avenir qui importe. Comment le préparer ?

La race gardera ses notes essentielles, le catholicisme et l'esprit français. Elle se développera dans le sens de ses traditions. « Que la Nouvelle-France soit, sur ce continent, en même temps que la fille aînée de l'Église, la fille aînée de la pensée et du progrès, dans les hautes sphères de la poésie, de la science et des arts. » Notant que si nous étions restés les maîtres de ces immenses territoires qui constituaient la Nouvelle-France les sauvages n'en auraient pas disparu, il écrit : « Qui dira ce que peuvent faire naître dans les cœurs ces deux facteurs puissants de civilisation : la charité chrétienne et la sympathie de l'esprit français ? » L'Église lui apparaît une force morale nécessaire. Dans nos districts ruraux, « l'organisation paroissiale et l'influence du clergé seront, à elles seules, suffisantes pour maintenir la cohésion. » « L'Église catholique, ajoute-t-il, est restée pour les Canadiens français le centre d'union, de cohésion par excellence ». Et il semble que cette phrase n'en est pas une de style obligé, qu'elle répond plutôt à un sentiment intime puisque le 1er mai 1894 il écrivait de Paris : « Je

dis de dures vérités à mes compatriotes, mais je ne touche pas à la question religieuse. La religion catholique est le plus fort rempart de notre nationalité et nous devons tout faire pour la maintenir au sein de notre population. »

Nous aurions souhaité qu'il insistât davantage sur la nécessité pour chaque être d'une réforme intérieure. Si les mœurs environnantes nous insufflent l'égoïsme, nous rendent apathiques aux œuvres du désintéressement, c'est aux âmes qu'il faut tout d'abord s'adresser. Ce sont elles qu'il faut refaire ou réveiller, et c'est par une action du dedans et individuelle qu'on y parviendra. De Nevers l'a vaguement insinué tout le long de son ouvrage. Mais c'est à d'autres objets qu'il s'est de préférence appliqué.

Il veut asseoir sur un fond solide l'édifice qu'il rêve d'élever aux œuvres de la pensée. Si l'homme ne vit pas que de pain, il lui en faut et, dans notre société contemporaine, le pain signifie beaucoup de choses. Les peuples doivent développer les ressources de la nature et ne pas négliger le côté matériel des choses. « Dans notre pays il peut même sembler que l'on fait œuvre patriotique en s'enrichissant. » C'est faire tout d'abord, aux yeux de nos voisins, si pratiques, honneur à notre race. Mais pour avoir amassé des dollars, ne perdez pas le but de la vie, prêchez de Nevers. N'identifiez jamais le bonheur avec la richesse. Que l'or soit un moyen, non une fin; qu'il soit une force que vous mettez au service des idées et des œuvres. Rien autre. Comment les Canadiens français satisferont-ils aux nécessités économiques ?

Partant du principe énoncé par Montesquieu : « Les campagnes sont en quelque sorte, le laboratoire où se créent les forces du bien », de Nevers manifeste sa prédilection pour la culture du sol. Il reprend à son compte le mot lancé au temps où il écrivait : emparons-nous du sol !

Ne répète-t-il pas, dans plusieurs de ses lettres, qu'il veut devenir colon, cultivateur, aller vivre dans les forêts vierges? Mais il y a ici plus qu'une préférence personnelle, la conviction que la profession d'agriculteur est à la base des nations bien organisées, qu'elle est chez nous nécessaire. Il reconnaît bien que le commerce et l'industrie sont les deux seules voies qui mènent à la richesse, il écrit bien : « Il est bon, il est désirable que tous ceux d'entre nous qui se sentent des dispositions pour le commerce et l'industrie entrent dans cette voie, qu'ils y prospèrent, qu'ils soutiennent avec énergie la concurrence contre les hommes d'affaires qui les entourent », mais son conseil ne s'adresse qu'à des unités. A la masse, il faut autre chose. Dans le commerce et l'industrie, la plupart sont des serviteurs. Il prévoit que du développement à outrance de l'industrie naîtront les ouvriers en plus grand nombre que les patrons. Et il trouve la situation du cultivateur plus avantageuse que celle de l'ouvrier. Le premier devient indépendant; le second, après dix ans donnés au labeur épuisant de l'usine, n'est pas plus avancé. Il est aussi pauvre, aussi dépendant après qu'avant. De Nevers voudrait éloigner ses compatriotes du servage industriel. Était-ce refuter à l'avance les théories émises aujourd'hui par nos économistes? Disons plutôt que ces derniers complètent le livre dont de Nevers écrivit les premiers chapitres. Il n'y a pas de contradiction entre eux. « Le sol est notre plus sûre richesse; le paysan est notre plus fort argument », écrivait naguère Édouard Montpetit. Et pour préciser, le distingué professeur ajoutait : « Il ne s'agit pas de provoquer l'essor industriel du Canada français aux dépens des campagnes dépeuplées, et d'assurer la prédominance de l'industrie sur l'agriculture. Il est clair que cela serait une erreur capi-

tale. »<sup>1</sup> Donc de Nevers eut raison de prêcher, sur le terrain économique, et en tout premier lieu, en faveur de la richesse accrue de nos campagnes. Commençons par le commencement, défrichons, agrandissons l'aire de nos champs cultivables. « La conquête du défricheur est la première de toutes les œuvres de civilisation. » Par l'article si précis, si plein de données précieuses qu'il publia dans *l'Action française*, en octobre dernier, sur la colonisation, M. Henri Bourassa a prouvé qu'à ce point de vue les idées de de Nevers n'ont pas vieilli. La conquête du sol, pensait-il, est favorable au maintien de notre nationalité. Elle est avantageuse au point de vue économique. Augmentant le nombre des propriétaires, elle empêchera une partie de notre population de passer dans les rangs du prolétariat. Aucune industrie n'est chez nous comparable au défrichement de la terre, ni pour la somme des richesses produites, ni pour l'équité de leur répartition. Bref, notre richesse principale, c'est la terre, l'avenir, l'agriculture. Mais, dit-on, tous nos cultivateurs ne sont pas riches. De Nevers a garde d'oublier sur ce chapitre l'erreur que plusieurs commirent. Appréciant mal les chances d'avenir, imprévoyants, trop enclins à contracter des dettes, des agriculteurs ont abouti à la ruine. Que de patrimoines dévorés par les hypothèques ! Cela n'est pas normal ; cela, il est vrai, a jeté l'agriculture en discrédit. Puis des préjugés lui font tort. Un jeune homme possédant quelque instruction se croirait déshonoré si, ses classes terminées, il remettait les mains sur les mancherons de la charrue. On a cru trop longtemps que l'instruction doit avoir pour conséquence nécessaire l'exercice d'une profession. Le remède ? Diriger les bacheliers vers la fondation de nouvelles paroisses ; pousser nos jeunes hommes instruits au défrichement, à la

<sup>1</sup> *L'Action française*, novembre 1918 et janvier 1919.



culture du sol. L'on ne criera pas à l'utopie si l'on veut bien se souvenir que ce programme fut parfois suivi, que, chaque année, des bacheliers retournent à la terre. Son plan ne sera jamais complètement réalisé. Quel progrès cependant serait atteint si des unités se fixaient un peu partout dans notre province, si des compatriotes, auxquels une instruction un peu supérieure prêterait un certain prestige, donnaient l'exemple. De Nevers était, à ce point de vue, optimiste. On pourrait selon lui entraîner à cette œuvre des milliers de jeunes gens. On les habitue bien, disait-il, à aller applaudir des *speeches* insignifiants, à se passionner pour des phrases creuses. De Nevers, si intelligent, si peu gobeur, pensait que s'enthousiasmer pour le vide d'un politicien était aussi pénible que d'arracher les souches ou d'ouvrir des sillons. Combien ne sont pas de son avis ! Il reste que l'on peut recruter des unités. De Nevers garantit leur succès. Attendez plus et mieux de jeunes colons inhabitués au maniement de la hache, mais courageux, intelligents, instruits, que de défricheurs simplement robustes et habitués aux plus durs travaux. Il faudra, par l'association, les soutenir. « Les Français ne sont tout puissants qu'en masse », a remarqué Madame de Staël. Aidons-les par le crédit agricole. Bref, il y a là tout un organisme à créer, à maintenir. L'effort en vaut la peine, puisque la vie à la campagne, dans certaines conditions d'aisance et de culture intellectuelle, favorise grandement la prospérité d'un peuple, le développement d'une race vigoureuse, d'aptitudes supérieures.

Car c'est en vue de la fin qu'il faut ordonner nos efforts. De Nevers n'oublie pas que l'organisation de la richesse par le commerce ou l'industrie, l'amélioration de la culture du sol, l'augmentation du nombre de nos agriculteurs, ne sont que des moyens utiles à hâter le perfectionnement des

individus, accroître le renom et l'influence de la race. Sur les richesses du sol, il veut élever des richesses d'un ordre plus élevé. « La matière a ses prêtres et ses fidèles, il faut que la pensée ait les siens. . . S'il importe d'augmenter le bien-être matériel, il n'importe pas moins d'agrandir l'horizon des âmes. » Quelles belles pages il a écrites pour montrer la supériorité des arts de l'esprit et la nécessité, en tout pays, des chercheurs, des « fabricants de valeurs non cotées à la bourse ». Mais comment parvenir à posséder et les uns et les autres ?

Le temps est depuis longtemps venu d'organiser ici une vie intellectuelle nouvelle. Dès après 1867, il eût fallu utiliser les qualités de nos ancêtres dans un autre champ que celui où ils luttèrent. Les travaux de la paix devaient attirer tous nos efforts. « Il nous a manqué l'action d'une élite intellectuelle, l'impulsion d'une classe dirigeante vraiment éclairée, sagement patriote. » Qui donc, chez un peuple jeune, où tout est à créer, donnera aux forces nouvelles une direction que rien peut-être ne pourra plus changer ? Quelques êtres que les études spéciales, l'expérience approfondie des hommes et des choses ont mis en état de voir haut et loin.

Il faut que les classes dirigeantes aient une foi éclairée, qu'elles étudient, veillent et prévoient. Or, nous n'avons pas réussi à dégager ces unités précieuses de la masse. Il n'y a pas à désespérer. « L'âme canadienne, détournée d'une voie longtemps suivie, n'a pas su encore choisir une voie nouvelle. » Hâtons-nous de ranimer la vie supérieure qui remuait l'âme des ancêtres, mais qui, depuis 1867, étouffe sous l'étreinte de l'apathie et de l'égoïsme. Quels sujets grandioses notre histoire, notre terre canadienne, nos mœurs offrent au pinceau du peintre, à la plume de l'historien ou du romancier. De Nevers esquisse un tableau

auquel Louvigny de Montigny, par la préface qu'il mit à *Maria Chapdelaine*, ajouta des touches heureuses. Même la science attend des contributions que seuls des savants de chez nous peuvent lui apporter sur un terrain particulier, le nôtre, celui que font nos conditions climatériques, biologiques, géologiques. Pour les créer ces savants, ces artistes, ces écrivains, augmentons la valeur de nos collèges classiques, organisons les hautes études, fondons des bibliothèques, des écoles d'art. Élevons par le perfectionnement de notre système d'instruction publique, le niveau intellectuel. Permettons non pas seulement aux hommes de génie, mais aux hommes de talent remarquable de créer des œuvres fortes. Formons, à côté des poètes et des savants, des connaisseurs et des lettrés qui comprennent les œuvres de l'esprit, s'y intéressent, en étendent, en perpétuent l'influence. Les classes dirigeantes ont pour principale raison la culture de l'esprit. On a méconnu cette vérité chez nous. Les fervents de la politique constituent la presque totalité des ressources intellectuelles. C'est trop peu ! L'instruction classique est à la portée de tous. Le nombre des jeunes gens qui entrent dans les professions libérales augmente dans des proportions effrayantes. Ne pouvant gagner leur vie, ils s'attellent aux politiciens pour obtenir un humble emploi. Ils en deviennent les « caudataires » ! Ces jeunes gens, enlevés aux travaux du commerce, de l'agriculture, de l'industrie, ne se rendent même pas utiles à la société par leur science. Le talent se perd. De Nevers a trouvé que quatre-vingt-dix-neuf pour cent d'entre eux ne deviennent jamais des hommes instruits.

Au point de vue littéraire, fourbissons l'arme essentielle, la langue. Conservons avec un soin jaloux le parler français; débarrassons-le des scories qui le déparent. Aucune œuvre littéraire ne naîtra aussi longtemps que nous n'aurons

pas la puissance du verbe, une langue épurée, un vocabulaire enrichi. A un point de vue général, c'est par l'enseignement secondaire renouvelé, c'est par l'enseignement universitaire supérieur, la création de facultés de lettres et de sciences, que nous formerons une élite intellectuelle sans laquelle un peuple reste inférieur. En attendant, que nos étudiants aillent parfaire en Europe leur culture. Les arts, les sciences, les belles-lettres sont des fruits de vieille civilisation. Importons-les. De Nevers a écrit à ce sujet des pages remplies d'observations judicieuses et que doivent relire ceux qui veulent avec lui faire de notre province « un centre rayonnant de culture scientifique, littéraire et artistique ».

\* \* \*

Cette analyse a montré, j'espère, en quoi et de qui de Nevers fut un précurseur. Sans vouloir le peindre plus grand que nature et lui trouver une attitude à laquelle il ne songea point, l'on peut reconnaître en lui l'un des chefs du mouvement qui tend à sauvegarder, au sein de la Confédération, le principe des nationalités. Il nous a rappelé que les minorités ne s'imposent au respect du grand nombre que par la maîtrise des forces économiques, surtout par la haute valeur de l'âme, la culture de l'esprit. Par son œuvre remarquable et qui comptera au nombre des plus belles de nos publicistes, il a montré que les Canadiens français ne manquent pas à leur devoir envers la terre canadienne en restant fidèles à eux-mêmes, en conservant, pour l'améliorer toujours, ce qu'ils tiennent de la tradition. Il prouva que loin d'être un obstacle à la constitution d'une nation entre Vancouver et Halifax, nos compatriotes sont les seuls habitants de cette contrée pour qui elle est la patrie. En cherchant à conserver leur caractère ethnique, ils demeurent

dans la lettre et l'esprit de la constitution, basée sur l'union de deux peuples. Ceux qui se réclament de cette politique, qui fut celle de Nevers, sont, il est vrai, dédaigneusement traités de *provincialistes*. Et les assimilateurs désignent sous cette expression non seulement les défenseurs des droits constitutionnels des provinces, prises comme entités, contre l'empiètement du pouvoir central, mais surtout les fervents des choses locales, les hommes soucieux de conserver à chacune des races qui s'associèrent en 1867 ses notes distinctives. Prise sous cet angle, l'épithète ne saurait effrayer ceux qui ont médité sur le passé de ce pays, sur son évolution, sur le caractère que les délégués à la conférence de Québec de 1864 ont donné au pacte fédératif. S'ils n'étaient provincialistes, les Canadiens français oublieraient vite, dans le tourbillon, leur âme nationale. De Nevers le croyait. Il entretint avant tout et par-dessus tout l'amour de sa race, qu'il voulait voir dotée des formes supérieures de la vie. En face de l'impossibilité de créer une nation canadienne — les Anglo-Canadiens refusant de nous accepter comme associés —, il chercha les moyens d'assurer à notre peuple la durée, fût-il destiné à vivre longtemps encore sous la Couronne britannique ou à entrer bientôt dans l'union américaine. Il fut l'un des premiers, après 1867, à indiquer comme but à notre race la supériorité. Puisque aux yeux des pansaxonnistes, avides d'unité et rêvant d'assimilation, nous formons tache sur le sol américain, que cette tache, disait-il, soit « lumineuse ». Avec quel entrain il se donnerait aujourd'hui à cette tâche et comme les faits révélateurs des dernières années stimuleraient son zèle. Faisons nôtre le programme qu'il traça de la main d'un maître éclairé et patriote. Que les jeunes, ceux auxquels de Nevers s'adressa de préférence parce qu'il

les croyait les maîtres de l'avenir, que rhétoriciens, étudiants des facultés universitaires, méditent ses pages, comparent les observations qu'elles renferment avec celles que suggèrent hommes et événements d'aujourd'hui. Ils y puiseront des leçons. Les ayant reçues, ils ne voudront plus être de ces âmes qui parurent à de Nevers « trop étroites, âmes qui ne voient pas dans l'amélioration et le perfectionnement de leur être le but principal de la vie, âmes trop faibles qui ne peuvent se maintenir sur les sommets atteints et continuer l'ascension ». Ils seront capables de hauts sentiments et de fortes pensées. Ils voudront devenir les garants de notre survivance.

Au jugement de de Nevers, trente ans encore devaient marquer pour toujours notre avancement ou notre recul. C'était méconnaître les règles de la perspective, enfermer en des bornes trop restreintes la vie des peuples. Mais leur évolution, poussée par des circonstances particulières, se fait parfois plus rapide. C'est le cas pour le nôtre, menacé de dangers persistants et qui s'accroissent. On a fait quelques pas, depuis le temps où de Nevers nous pressa de marcher. Sans brûler les étapes, ne les multiplions pas à plaisir. Avançons d'un pas plus alerte. Profitons du présent réveil de l'âme nationale. Que sans tarder notre race tire parti des ressources de son sol, de la richesse que recèlent le comptoir et l'usine. Que par des œuvres de haute inspiration et de lointaine portée, se révèlent l'intelligence et le cœur de ses fils. Pour eux, vivre et durer est trop peu. Atteindre les hauteurs et s'y tenir, c'est le mot d'ordre qu'ils reçoivent de nos traditions catholiques et françaises.

Antonio PERRAULT.

## LES CONTES DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

---

*Vous vous souvenez de la scène pathétique de l'Aiglon : un précepteur, à qui on a fait la langue, raconte au duc de Reichstadt les événements de 1800 à 1814 à sa façon. Quand le père était le centre de l'univers, quand c'était lui qui faisait l'histoire du monde, le cuistre signale au fils comme seul fait important une éruption volcanique ou une secousse sismique.*

*N'était-ce pas naguère un peu le fait du petit Canadien français ? Ses pères ont été les croisés de l'histoire moderne; dans un monde nouveau ils ont fait les gestes des Français et ont égalé par la foi et l'héroïsme les preux les plus hauts. Cependant, que racontaient au bambin de quatre à douze ans les livres à gravures que l'on mettait entre ses mains, sous ses yeux ? Les exploits de Turenne ou de Hoche, de Condé ou de Bonaparte, mais jamais ni un trait ni une prouesse de la vie sublime des bâtisseurs de pays qui furent ses ancêtres. Un très grand nombre de petits Canadiens n'auraient-ils pas eu raison de croire jusqu'à ce qu'ils ouvrirent en classe (quand ils y restaient assez longtemps) leur manuel, que la parole du gouverneur anglais : «les Canadiens sont un peuple sans histoire» était cruellement vraie ?*

*La Saint-Jean-Baptiste, dont les heureuses initiatives se multiplient sans cesse, a changé tout cela. Le bambin de chez nous peut désormais dès qu'il sait lire, ou plutôt, dès qu'il sait voir, connaître les richesses de cet « écrin de perles ignorées. » L'imagerie d'Épinal le cède à l'imagerie canadienne et des historiens avertis, des écrivains réputés se sont associés*

*à des artistes habiles pour faire l'instruction patriotique des petits enfants.*

*Je ne sais rien de plus beau, ni rien de plus utile, car qui pourrait indiquer la limite du bien résultant de cette innovation ? Ses effets se multiplient à l'infini comme les ondes de la nappe d'eau où tombe une pierre.*

*Autour de la table familiale, les petits se pencheront sur les images aux couleurs vives que les artistes ont choisies ainsi, moins parce que leur art le leur commandait que parce qu'ils voulaient plaire à de jeunes yeux, lesquels, disent les éducateurs, aiment surtout le rouge et le jaune. La légende nette et courte est facilement intelligible, mais il faudra tout de même la compléter, expliquer certains mots, éclaircir certaines époques, décrire certains costumes ou certains usages qui apparaissent mystérieux à des cerveaux enfantins.*

*Qui se chargera du commentaire ? Peut-être une sœur aînée, peut-être la maman. Et ainsi la leçon d'histoire pénétrera la conversation générale, reviendra dix fois, vingt fois peut-être, grâce à la charmante manie des petits qui radotent comme les très vieux et reviennent sans cesse sur une chose qui a frappé leur imagination.*

*Toute la maisonnée s'associera donc, se retrempera donc dans ces vertus des ancêtres et qu'en pourra-t-il résulter, sinon un enseignement de fierté nationale, la prise d'une résolution qui a été formulée dans une phrase lapidaire: «noblesse oblige.» Le cœur de la génération d'aujourd'hui rythmant ses battements sur ceux des cœurs des héros, elle trouvera bien léger le fardeau qu'elle doit porter, méprisables les luttes qu'elle doit livrer pour se maintenir dans la tradition de ceux qui luttaient contre la sauvagerie, contre l'isolement, contre des ennemis barbares, contre la mort les guettant derrière chaque tronc d'arbre.*



*Les contes merveilleux de la Saint-Jean-Baptiste changeront en autant de professeurs d'énergie et de patriotisme, suivant le noble mot de l'un des conteurs, les héros de notre histoire, leur dresseront une chaire dans chaque famille et un autel dans le cœur de milliers de petits Canadiens.*

*Nous pouvons beaucoup compter sur la génération qui aura déserté les récits des guerres napoléoniennes pour le récit du sacrifice de Dollard, de l'exploit de Madeleine de Verchères, du martyre des pères Brébeuf et Lallemand.*

Louis DUPIRE.

## LES PRIX

Voici les distributions de prix. L'occasion est excellente de faire de la bonne et fructueuse propagande. Que l'on voie à ne donner dans les écoles que des livres utiles, qui éveillent de nobles pensées et suscitent des sentiments généreux. Qu'à côté des chefs d'œuvre de la littérature française, on ait soin de donner et de multiplier les ouvrages du terroir, ceux qui apprendront aux enfants à mieux connaître, à aimer davantage leur pays.

Le service de librairie de *l'Action française* se tient à la disposition de tous ceux, institutions, commissions scolaires ou particuliers, qui veulent se procurer de bons livres de prix.

## A TRAVERS LA VIE COURANTE

---

### Questions d'éducation

Le vent est aux questions d'éducation. Elles agitent les esprits depuis quelques mois. Elles font le sujet de maintes conversations. Elles ont même provoqué, dans les journaux et jusque sous les voûtes du Parlement, des discussions passionnées.

De toutes les réformes proposées celle qui rendrait l'instruction obligatoire a surtout soulevé l'opinion. Nous n'avons pas l'intention de traiter ici ce sujet. Non que la question du français n'y soit intéressée. Dès lors que vous touchez, en matière d'éducation, à la liberté des parents, vous mettez en jeu leurs droits les plus sacrés. N'est-ce pas ainsi, comme le prouve clairement dans son récent livre, le R. P. Hermas Lalande, S.J., que s'y sont pris les gouvernements des provinces voisines pour fruster nos compatriotes d'un enseignement qui leur était dû? Le principe, une fois admis, peut conduire aux plus désastreuses conséquences. Mais la discussion de cette question nous entraînerait trop loin. Nous préférons renvoyer nos lecteurs à l'étude du savant jésuite : *L'Instruction obligatoire, Principes et Conséquences*, ainsi qu'au livre de M. Magnan : *A propos d'Instruction obligatoire*, et aux excellentes brochures de l'Œuvre des Tracts : *L'Instruction obligatoire : ce qu'en pensent MM. Gouin, Tellier et Langlois; L'École obligatoire* par Mgr PAQUET.

### L'enseignement des langues

Il est un autre point que nous voulons examiner. Pour avoir provoqué peu de débats, il n'en est pas moins important et actuel. On s'en occupe d'ailleurs activement en petits comités. C'est l'enseignement de l'anglais dans nos écoles primaires.

Que cette langue soit nécessaire à la plupart des nôtres, à ceux du moins qui vivent dans les villes, nous l'admettons tous, je crois. Là où il y a divergence d'opinions, c'est sur son degré de nécessité, ou mieux, sur sa nécessité comparée à celle de la langue française. Il en est parmi nous qui lui sacrifieraient volontiers le parler maternel, qui sont du moins d'avis que l'anglais est la première langue que doit posséder un jeune homme qui se destine aux affaires. D'où chez eux le souci d'un enseignement commercial donné en anglais, d'où encore le désir qu'on mette dans nos écoles primaires les deux langues « sur le même pied ».

*Théories  
dangereuses*

Que penser de ces deux théories? La première a contre elle la valeur économique, bien établie, du français. Elle la méconnaît en effet. Elle la considère comme nulle, au Canada. Elle affirme implicitement que même dans la province de Québec les affaires se transigent communément en anglais, que c'est la langue unique du commerce et de l'industrie, qu'elle est à la fois indispensable et suffisante.

Erreur, en vérité, erreur néfaste. Encore un coup, nous ne nions pas l'importance de la langue anglaise, et qu'une large somme d'affaires se règle par elle; mais d'abord elle ne couvre pas tout le terrain industriel ou commercial du pays: une bonne partie reste tributaire de la langue française; ensuite, si sa part est si vaste, n'est-ce pas précisément nous qui la faisons telle? n'est-ce pas notre apathie et notre snobisme plutôt que la nature même des choses? n'est-ce pas encore notre enseignement commercial unilingue, de plus en plus répandu?

*Académies et  
collèges commerciaux*

Il faut bien l'avouer en effet, il faut l'avouer et le déplorer hautement: la plupart de nos académies et de nos collèges commerciaux nous paraissent manquer sur ce point à leurs devoirs. Ils enseignent le catéchisme, l'orthographe, la géographie, l'histoire, en français; mais dès qu'ils abordent une matière se rapportant directement au commerce: arithmétique, tenue des livres, dactylographie, etc., c'est la langue anglaise qui entre en jeu et est *uniquement* employée. Manuels, explications du maître, exercices de l'élève ne connaissent que cette langue.

Le résultat d'un tel système est évident. Les jeunes Canadiens français ainsi formés prennent rang dans la grande armée des comptables, des commis, des marchands, des industriels qui font leurs affaires en anglais. Non seulement chacun l'augmente d'une unité nouvelle, mais encore il lui apporte souvent l'influence de la maison qu'il sert ou qu'il dirige. Si cela ne s'appelle pas trahir les intérêts de sa race, qu'est-ce donc?

*Erreur  
pédagogique*

La seconde théorie n'est pas moins condamnable. Elle pêche, celle-ci, non seulement par manque de patriotisme, mais aussi par erreur pédagogique. On ne saurait apprendre parfaitement, du même coup et de la même manière, sa langue maternelle et une langue étrangère. La nature a

des exigences qu'on ne peut impunément méconnaître. Elle finit toujours par prendre sa revanche. Qui veut créer, malgré elle, un prodige, produit un monstre, un homme, dans l'espèce, ne sachant bien aucune langue et dont l'esprit formé par des influences diverses manque d'unité et d'équilibre. C'est ce que proclamait récemment le provincial des Jésuites, au Canada, le R. P. Filion, quand il déclarait à une réunion d'amis et d'anciens élèves du collège Loyola, qu'on ne pouvait élever de la même manière (*along the same lines*) des Français, des Anglais ou des Italiens.

Que quelques-uns de ceux qui s'occupent actuellement de la réforme de notre enseignement ignorent ces vérités, leurs propos et leurs écrits le montrent amplement. Ne nous en étonnons pas : la pédagogie est une science qui ne s'apprend ni dans le maniement des chiffres ni dans les spéculations immobilières.

**Le rapport Ross** C'est une tout autre mentalité heureusement, c'est une doctrine non improvisée, mais basée sur une réelle connaissance de l'école primaire, une expérience personnelle de l'enseignement, une vraie compréhension de nos besoins et des vues à la fois traditionalistes et progressives, qui se manifestent dans le rapport présenté récemment, sur sa demande, au conseil de l'Instruction publique, par le distingué principal de l'École normale de Rimouski, Mgr F.-X. Ross.

L'idée-mère de ce remarquable travail, celle sur laquelle s'appuient les différentes suggestions qu'il contient, c'est le retour de l'école primaire à son véritable rôle : *l'enseignement élémentaire des connaissances indispensables à tout homme*. De spécialisation commerciale ou autre, il ne saurait être ici question. Aux écoles complémentaires ou spéciales d'y voir, non à celles dont la tâche est simplement d'y préparer les esprits. Ainsi, par exemple, dans ces écoles complémentaires seulement commence, en Belgique où la vraie notion de l'école primaire est comprise, l'étude de la langue seconde.

**Une suggestion pratique** Scrait-ce aller trop loin que de suggérer l'adoption ici, pour le problème qui nous occupe, d'un plan analogue ? Il a fait ailleurs ses preuves. On s'efforcera principalement, à l'école primaire, de forner l'oreille du petit Canadien français aux mots saxons, de lui tourner la langue dans le sens que requiert leur prononciation... quitte à lui accorder plus tard l'étude approfondie dont il aurait besoin.

Grâce à cette méthode, nos jeunes compatriotes ne seraient pas exposés à subir, durant leur stage scolaire, une formation composite, faite d'éléments hétérogènes, bonne tout au plus à créer des mentalités embrouillées et des âmes flottantes et suaves.

### *Vers les écoles "nationales"*

Les écoles « nationales » nous effraient à bon droit. Nous les repoussons avec indignation quand quelque sectaire ontarien parle de nous les imposer, mais franchement les théories utilitaires de quelques-uns des nôtres ne nous acheminent-elles pas inconsciemment vers le même but, vers un enseignement neutre qui moulera tous les enfants du pays sur un même type? Que nos écoles placent sur le même pied la langue française et la langue anglaise, ne seront-elles pas envahies peu à peu par des enfants des autres nationalités? Et ceux-ci une fois entrés, ne tentera-t-on pas de mettre de côté l'enseignement religieux, confessionnel, afin de ne pas blesser leurs croyances? N'est-ce pas ce qui se passe actuellement pour les écoles protestantes que fréquentent les Juifs? Ainsi le culte exagéré de la langue anglaise nous aura conduits à démolir nous-mêmes, avec la plus naïve inconscience, le meilleur rempart de nos traditions et de nos droits, que nous étions prêts d'ailleurs à défendre, *unguibus et rostro*, contre tout venant... de l'autre race. En vérité, il est temps que les amis clairvoyants de notre langue se comptent et s'unissent pour sauver ses positions.

Pierre HOMIER.

---

### *EXPOSITION DE BONBONS ET DE BISCUITS*

Notre exposition de biscuits et de bonbons devait avoir lieu en juin. A la demande de quelques fabricants qui nous promettent pour cet été des "créations" merveilleuses, elle est remise en septembre.

---

### *CONTRE REMBOURSEMENT*

N'oubliez point que, partout au Canada où il y a des bureaux de messageries, vous pouvez, par simple carte postale, adresser à notre service de librairie, des commandes pour \$5. et plus, payables sur livraison.

## JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

### UN CHEVALIER DE NOS JOURS<sup>1</sup>

Coincidence intéressante : depuis plusieurs semaines, l'auteur de ces lignes s'était plongé dans la lecture des grands maîtres de la littérature italienne, il venait de fermer la « Jérusalem délivrée » du Tasse et le « Roland furieux » de l'Arioste, et il avait encore dans les yeux les figures héroïques des chevaliers d'autrefois — Roland, Renaud, Roger, Astolphe, Godefroy — quand il ouvrit le volume que venait de publier l'*Action française* : « Paul-Emile Lamarche. — Œuvres — Hommages. » Et franchement, en le parcourant avidement et tout d'un trait, il lui sembla qu'il n'avait point changé de lecture.

C'était bien encore un vrai chevalier qui était campé devant ses regards, si tant est que la chevalerie de jadis et de toujours, c'est la force au service du droit et de la faiblesse, c'est-à-dire la victoire du dévouement chrétien sur l'égoïsme païen. Et, pour compléter la similitude du tableau, cette fois encore quand le héros s'est couché dans la mort, ses compagnons de vaillance l'entourent, pieux et tristes, et chacun exhale sur sa tombe ses regrets et ses espoirs.

Le chevalier ! Voilà donc le type que Lamarche a incarné aux yeux de ses contemporains, comme déjà l'a si bien buriné notre excellent poète Lozeau — les poètes sont les voyants de la foule — :

*« Il fut le chevalier sans heaume et sans cuirasse  
« Qui, du seul vêtement de son courage armé,  
« Par l'amour du bon droit noblement animé,  
« Descendit dans l'arène y défendre sa race. »*

Et c'est ainsi qu'il restera devant le tribunal de la postérité.

Et en donnant au public ce volume — de tenue d'ailleurs parfaite — l'*Action française* fait une œuvre de haute portée, puisqu'il va répandre, surtout chez les jeunes, ce qui manque le plus à notre vie nationale, comme à toute la vie moderne : le culte de la chevalerie.

<sup>1</sup> A propos d'un livre récent : « Paul-Émile Lamarche, Œuvres-Hommages » (Bibliothèque de l'*Action française*).

La chevalerie armée n'existe plus, mais l'idéal qui en était le fond doit durer aussi longtemps que l'idéal chrétien. Il y a bientôt quarante ans, Léon Gautier disait dans la préface de son monumental ouvrage « La Chevalerie » : « Nous avons conçu un autre dessein... : c'était d'agrandir les âmes; c'était de les arracher au mercantilisme qui les abaisse et à l'égoïsme qui les tue : c'était de leur communiquer de fiers enthousiasmes pour la Beauté qui est menacée et pour la Vérité qui semble vaincue. Il y a plus d'une sorte de chevalerie, et les grands coups de lance ne sont pas de rigueur. A défaut d'épée, nous avons la plume; à défaut de plume, la parole; à défaut de parole, l'honneur de notre vie. L'auteur de la « Chevalerie » s'estimerait heureux, s'il avait fait des chevaliers. » Et il ajoutait dans la conclusion de son livre : « Il ne faudrait pas s'imaginer que la chevalerie ait été le caractère spécial de telle ou telle époque. L'institution a pu mourir, mais son esprit nous est resté... Il faut ajouter pour ne décourager personne, qu'il est encore possible d'être chevalier de nos jours, et que l'heure est peut-être venue d'être plus chevalier que jamais... Sans doute la société n'est plus construite comme il y a huit ou neuf cents ans; mais il y a encore la Patrie... qui est en droit de compter parmi nous sur toutes les intelligences comme sur toutes les épées. Il est toute une école, nombreuse et influente, où l'on prétend que le bien-être est le seul but que doit désormais poursuivre l'humanité « régénérée. » Ces sophistes se trompent étrangement, même quand ils nous donnent l'Amérique comme exemple. Une nation qui aime avant tout le confort est une nation perdue, et ses fils sont condamnés, grâce à ce bien-être fatal, à s'étioler misérablement dans leurs âmes comme dans leurs corps, et à être tôt ou tard asservis par un peuple plus jeune et plus viril. C'est la chevalerie qui sauve les nations et qui en est l'arome. Et la chevalerie, c'est le dédain pour toutes les petites aises d'une vie amollie et sans nerfs; c'est le mépris de la souffrance; c'est la mise en action de l'antique *Esto vir*. Il est un dernier commandement de l'ancienne chevalerie qui nous semble d'une utilité encore plus contemporaine : « Ne pas mentir. » J'entends par là qu'il faut, dans la conduite de nos idées et de notre vie, avoir horreur des petites habitudes rampantes, des moyens tortueux, des finesses menteuses, des sous-entendus et des nuances. De toutes les choses d'ici-bas, la chevalerie est celle qui est la plus réfractaire à la nuance. Elle veut que nous affrontions les périls de l'heure présente avec la franchise la plus lumineuse; que nous ne cachions point notre

drapeau; que nous répétions, si nous croyons au Christ éternel, le cri des premiers martyrs : « Je suis chrétien, » et que, le front découvert et l'âme transparente, nous sachions non seulement mourir pour la vérité, mais, ce qui est plus difficile, vivre pour elle. »

Qu'on nous pardonne cette longue citation, elle justifie l'appréciation que nous donnons de l'œuvre de notre héros.

Et vraiment, l'enseignement qui se dégage de la vie de Lamarche vient à son heure — à l'heure où notre jeunesse serait tentée d'hésiter dans le choix d'un idéal.

Lamarche entre de plain-pied dans la lignée de nos héros, dans la lignée des Bédard, des Papineau, des La Fontaine, des Cartier, des Mercier, des Langevin — pour ne parler que des morts —, et il y entre sans même une ombre à ses principes religieux. Il a foulé aux pieds l'argent, les honneurs, les attaches de parti, parce qu'il n'avait au cœur qu'une grande passion : la défense du droit. Il mit son grand talent d'avocat au service de ses clients et de sa ville, il le mit encore plus au service de sa race. Dans tout ce qui reste de son œuvre, on découvre toujours la même pensée et la même passion dominante.

Que dis-je ? son désintéressement, son oubli de lui-même, éclate jusque dans son style où il peut encore servir de modèle à notre jeunesse, non seulement il parle comme un orateur et il écrit comme un écrivain — ce qui déjà est très rare même parmi les mieux doués des nôtres, — mais il parle et il écrit dans cette langue du grand siècle qui reste à jamais classique précisément parce qu'elle est impersonnelle. D'après Brunetière, le fond du romantisme a été le culte du *moi*, ce qui est encore une forme de l'égoïsme; or, le culte du moi ne consiste pas seulement à parler de soi-même ou à employer le mot « je », il se manifeste encore plus laidement dans le souci de faire montre de son talent dans le choix des expressions rares, dans la construction tourmentée de la phrase, dans la recherche du « mot »; on se préoccupe alors de sa propre gloriole bien plus que de chercher à enfoncer une vérité ou une détermination dans la tête ou dans le cœur des autres; on ressemble au virtuose qui veut éblouir l'auditoire par le prestige de sa technique, plutôt qu'à l'artiste qui s'efface en tâchant de faire communier les âmes à son propre rêve de beauté. Au rebours de Pascal, qui en lisant cherchait un écrivain et s'émerveillait de trouver un homme, la foule cherche un homme, un homme qui déploie passionnément toutes ses puissances pour l'éclairer et l'entraîner, et elle ne trouve qu'un écrivain, un virtuose de la parole écrite ou parlée.



En lisant l'œuvre de Lamarche — nous préférons y renvoyer plutôt que d'en citer des extraits, — la foule sera délicieusement surprise d'y trouver un homme, un homme qui l'a aimée, et qui a mis, sans retour sur lui-même, les trésors de sa science, de sa dialectique, de son esprit, de son ironie, de sa tendresse — à la défendre pour qu'elle survive. Et c'est pourquoi cet homme restera à ses yeux le type du parfait chevalier de l'action française.

Abbé J.-A.-M. BROSSÉAU.

---

### LES RÉCITS LAURENTIENS <sup>1</sup>

J'ai lu les *Récits laurentiens* avec gourmandise, comme on mange un bonbon de chez nous, fait du sucre de nos érables et de la crème de nos laïteries. C'est savoureux et réconfortant.

Le Fr. Marie-Victorin a le don de vision pour les choses de chez nous, et pour la vie de nos gens, il voit les grandes lignes et les petits détails; il voit la vie mêlée aux choses, et il voit le bon côté de la vie et des choses, celui par lequel nous sommes une race fière et encore solidement enracinée à la terre laurentienne; le Fr. Marie-Victorin sait encore se pénétrer de cette vie des choses et des gens; il la revit avec intensité, avec une émotion qui se communique nécessairement quand toutes ces visions et toutes ces sensations nous sont traduites en la plus belle langue du monde, qui est la nôtre.

D'autres furent peut-être plus fins ciseleurs, mais nul encore, semble-t-il, n'a réussi à rendre aussi pénétrante l'émotion que l'on ressent en présence de la vie. Le jour s'approche sans doute où toutes ces peintures, où toutes ces études de détail, parues depuis quelques années, et que l'on admire pour elles-mêmes, serviront un jour d'ornement dans des œuvres de plus longue haleine, dans de plus vastes monuments de notre littérature.

Le Fr. Marie-Victorin sait communiquer l'émotion, ce sentiment si délicat qui fait battre le cœur à l'unisson des héros, qui nous fait mélancoliques, joyeux, souffrants et fiers avec eux.

Serait-ce aller contre la pensée de l'auteur que de distinguer dans son livre deux sortes de récits: les uns feraient naître en nous des sentiments moins profonds, toujours de chez nous, mais n'exprimant pas ce qu'il y a de plus intime dans l'amour de la terre laurentienne; les

<sup>1</sup> *Récits laurentiens*, par le Frère Marie-Victorin, des Écoles chrétiennes.

autres feraient vibrer des cordes plus solides au fond de nos cœurs. Ceux-ci seraient les quatre derniers,

Sans doute la mélancolie s'empare de nos âmes, comme de celles des Hamel, quand il faut couper l'orme plus que séculaire. Nous devenons tristes avec eux. « La conversation de toutes ces vieilles gens était dans le passé, et le passé est peuplé de fantômes évanouis, de bonheurs brisés et de cercueils. »

C'est plaisir aussi de revivre les scènes naïves et si nôtres de la paroisse de Lorette, croyant au Rosier de la Vierge, et de croire, avec l'auteur, que les rejetons du rosier marial « ont gardé quelque chose de religieux et de consacré ».

Nous sentons bien, nous devinons que ce « Mets cela au pied de la Croix » est le secret de toutes les patiences, de tous les labeurs énergiquement acceptés par la race.

Et c'est une évocation de mille souvenirs enchanteurs que de courir dans les champs, que de revoir « les ruisseaux dans les bois », que de pêcher la truite *vlimeuse*, que de revenir sur la « charge branlante ». Et comme on rit de bon cœur, quand le bambin, au milieu des *veilleux*, se plantant devant le vieux Juneau, crie sa colère : « Vous, si vous donniez à manger à votre jument, elle ne se bourrerait pas avec le *butin* des autres. »

Mais une terre est plus qu'un orme et les pleurs que nous mêlons à ceux de Félix Delâge, obligé de mettre en vente la terre des ancêtres, la bonne mère nourricière des générations disparues, la terre tant aimée, la terre que le vieux Canadien contemple avec toute la majesté du chef des Rocquevillard, ces pleurs partent de profondeurs plus intimes, comme plus grande et plus intense est la joie du grand-père, qui après le « Ne vends pas la terre » des tout petits, les embrasse, et se hâte de jeter dans les « hautes tiges d'herbe Saint-Jean », l'écriveau de malheur.

Avec Jacques Maillé, que la Providence amène au refuge de l'enfant prodigue, avec le colon Lévesque, dont l'héroïsme, le vrai, nous bouleverse et nous étreint à la gorge, le « Mets cela au pied de la Croix » prend un sens plus large, et se perd en des horizons sans fin.

Puis vient cette charmante Thérèse Bédard, servante du noble Lord anglais, mais pas servante comme toute autre. C'est une Canadienne, qui sait son histoire et qui est fière de sa race, et qui ne se trouve pas si petite, après tout, en présence des gentilshommes d'Angleterre. Elle appartient elle aussi à une race de gentilshommes, et, servante loyale, elle écrit le *Thou* respectueux et officiel, — elle connaît les manières —,

mais, petite Canadienne, elle accole au *Thou* le *liest*, qui giffle et qui venge.

La voilà notre race, notre bonne race, notre race pure, notre race combattante pour se garder ce que son histoire a voulu qu'elle fût. C'est là la race des *Récits laurentiens*, et parce qu'ils nous la font aimer davantage, parce qu'ils nous la montrent attachée toujours au sol, à la croix, aux vieilles choses, ces récits-là sont un geste d'action française, qu'il nous fait plaisir de souligner. M. Massicotte y a dessiné le type éternel du Canadien français, et le Fr. Marie-Victorin aussi.

M. H.-B.

---

### EN VEILLANT AVEC LES PETITS DE CHEZ NOUS<sup>1</sup>

M. l'abbé Gélinas a fait de ses causeries historiques, publiées dans le *Bien Public* des Trois-Rivières, un joli volume de trois cents pages. Un autre recueil avait précédé : *Au Foyer*, pour les petites de chez nous.<sup>2</sup> Ce sont des traits de l'histoire du Canada que l'abbé conte tout bonnement, le soir, en famille, en attendant que le sommeil gagne les petits. Il évoque devant eux toute une galerie d'hommes et de femmes illustres, les plus pures gloires de nos trois siècles de passé. A lire ces causeries, j'allais dire ces conversations, on croit entendre et voir le conteur au milieu de son petit monde, interpellant, questionnant, répondant, mêlant à l'histoire une profusion de conseils et de réflexions. Bien des grands, sans doute, se sont laissés prendre à ces récits destinés aux petits de la région trifluvienne. Des personnages peu connus se dégagent et prennent rang parmi les plus illustres : Martine Messier, Normanville, Marguerite, François Hertel, Jean Nicolet, d'autres encore, dont les belles actions peuvent inspirer aux jeunes cet amour du passé de chez nous, cette fierté nationale que l'auteur cherche à leur communiquer. « Mes petits amis, soyez-en fiers, leur dit-il, nous appartenons à une grande race, à une race d'apôtres » (*En veillant*, p. 284). « Parlez souvent de notre belle histoire du Canada, de ces nobles femmes dont le souvenir doit orner votre mémoire, comme les chers portraits de famille ornent le salon de votre maman » (*Au Foyer*, p. 96).

Fournir des lectures canadiennes pour le foyer, rien n'est plus opportun, et les lecteurs de *l'Action française* ne peuvent que se réjouir de

<sup>1</sup> *En veillant avec les petits de chez nous*, causeries historiques par M. l'abbé J.-G. Gélinas, du séminaire des Trois-Rivières. Imprimé au *Devoir*, Montréal.

<sup>2</sup> *Au Foyer*, causeries historiques pour les petites de chez nous. Providence Maison Mère, Montréal.

pareilles initiatives. C'est un des moyens les plus efficaces pour procurer ce perfectionnement intellectuel et moral des Canadiens français qu'ils désirent avec tant d'ardeur. En effet, ce qui manque aux nôtres, beaucoup plus que l'enseignement des maîtres, c'est, dans toutes les classes de notre société, la formation par la lecture personnelle. Notre peuple n'est pas assez curieux d'histoire, de géographie, de toutes ces sciences qui ornent l'esprit et complètent l'éducation. Il faut à tout prix inspirer à notre jeunesse le goût de ces lectures saines et bienfaites. A la campagne comme à la ville, les enfants devraient prendre à l'école l'habitude de lire d'autres livres que leurs manuels. Actuellement, une foule de jeunes gens bien doués abandonnent toute étude en sortant de l'école et bientôt se distinguent à peine des illettrés. C'est pour eux surtout que la fondation de bibliothèques scolaires et paroissiales devient une nécessité. A la campagne, les élèves avancés devraient apprendre à lire les journaux d'agriculture, les revues agricoles, les publications officielles, les brochures de colonisation. Ces lectures orienteraient leur esprit vers les choses de leur profession et les disposeraient à devenir des cultivateurs progressifs. On habituerait aussi nos jeunes gens à lire autre chose que les faits divers des journaux à images et les scandales de la gazette des tribunaux. La fondation de bibliothèques scolaires, l'initiation des enfants à la lecture sérieuse, auraient sur la formation intellectuelle de notre peuple une influence plus appréciable que les mesures discutables proposées parfois pour la diffusion de l'instruction.

En attendant cette institution nécessaire, il convient de féliciter ceux qui, comme M. l'abbé Gélinas, s'emploient à préparer aux enfants un aliment intellectuel qui leur convient, agréable et substantiel, nourrissant l'esprit tout en réchauffant le cœur. AdélarD DUGRÉ, S. J.

## PROPAGANDE! PROPAGANDE!

*Propagande! Propagande!* C'est le cri que nous ne cesserons d'adresser à nos amis, car la propagande est la condition essentielle du progrès de notre œuvre. Propagande constante, propagande sur tous les terrains. Propagande par l'action quotidienne, par les revendications et les protestations, par la diffusion des tracts et des brochures. Propagande par l'abonnement, propagande par la souscription, propagande par la mise en œuvre méthodique de toutes les bonnes volontés. Le champ est immense.

Ainsi nous lançons, ces jours-ci, tout un essaim de publications diverses : *les Rapailages* et *la Naissance d'une Race*, de M. l'abbé

Groulx, *le Canada apostolique*, de M. Henri Bourassa, *Pour la défense de nos lois françaises*, de M. Antonio Perrault. Nous possédons toute une collection de volumes et de brochures à prix variés : *Paul-Émile Lamarche*; *La Langue, gardienne de la Foi*, de M. Henri Bourassa; *La Race supérieure*, du R. P. Louis Lalande; *la Veillée des berceaux*, de M. Édouard Montpetit; *la Valeur économique du français*, de M. Léon Lorrain; *Pour l'Action française* et *Si Dollard revenait...*, de M. l'abbé Groulx; *la Déportation des Acadiens*, d'Henri d'Arles; *les Choses de chez nous*, *les Refrains de chez nous*. Nous sommes dépositaires des publications de la *Ligue de Ralliement français en Amérique*, nous pouvons procurer à nos lecteurs toutes les œuvres canadiennes et les meilleures œuvres françaises. Quelle magnifique occasion alors de répandre des œuvres saines et de nous aider en même temps ! Que tous ceux qui veulent offrir des prix particulièrement, que tous ceux qui ont leur avis à donner là-dessus songent à nous !

Avec les *Rapaillages* nous faisons un vaste essai de diffusion du livre canadien populaire. Nous prions nos amis de nous aider à en assurer l'éclatant succès. Le livre est connu, il sera illustré de douze dessins inédits de Franchère, avec couverture en deux couleurs, il est publié en deux éditions; populaire et de luxe, qui satisferont tous les goûts.

Nous prions nos amis d'employer, pour assurer la diffusion des *Rapaillages*, les méthodes qui ont obtenu un si grand succès dans le cas de l'*Almanach*. Il y a là, pour les propagandistes, groupes ou individus, une occasion splendide de répandre de la littérature du terroir. On verra, par les détails donnés à *la Vie de l'Action française*, que les réductions offertes par notre administration sont très avantageuses.

Il ne faut jamais oublier, naturellement, notre revue, qui est le moteur de toute l'œuvre. On commence à la donner en prix, nous avons reçu des abonnements jusque de l'Afrique. Il faut que ce mouvement s'accroisse. Quel est celui de nos lecteurs qui ne pourrait vraiment, s'il y mettait une énergique et bonne volonté, nous procurer à plus ou moins lointaine échéance, un nouvel abonné ? Il y a des exceptions, sans doute, mais elles sont plus que compensées par le nombre de ceux qui pourraient nous amener trois ou quatre recrues nouvelles.

Et puis, il y a le fonds de propagande proprement dit. C'est celui qui a été le plus négligé ces derniers temps. Pourtant il nous permettrait de faire une très utile besogne, d'expédier aux bons endroits des ouvrages de propagande, etc. Qu'on y songe !

Jean BEAUCHEMIN.

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

---

*Nos conférences* — Notre sixième conférence a eu lieu au Monument National, le 8 mai, sous la présidence d'honneur de M. le Dr Louis de Lotbinière Harwood, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, à Montréal. L'allocution d'ouverture a été prononcée par M. Édouard Montpetit et la conférence proprement dite par M. l'abbé Groulx. Celui-ci, dans une étude très fouillée, a évoqué de la plus prenante façon la vie intime de nos pères. Cette étude sera prochainement publiée. MM. Montpetit et Harwood ont parlé dans les termes les plus élogieux de l'œuvre de l'*Action française*.

*Nos publications* — Elles se multiplient. Nous donnons, presque en même temps, le *Canada apostolique*, de M. Bourassa, *La Naissance d'une Race* et les *Rapailages*, de M. l'abbé Groulx, qui paraîtront dans les premiers jours de juin, *Pour la défense de nos lois françaises*, de M. Antonio Perrault, qui sera mis en vente le cent, \$70 La série orange (10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, \$8 le 26 mai le mille, frais de port en plus) vient de s'enrichir de *la Déportation des Acadiens*, d'Henri d'Arles.

*Le Canada apostolique*, revue des œuvres de missions des communautés franco-canadiennes, se vend 60 sous franco. (A la douzaine, \$6.00; au cent, \$48.00. Frais de port en plus).

*Pour nos lois françaises* appartient à la série verte (l'exemplaire, 25 sous, 27 sous franco. \$2.00 la douzaine, \$20.00 le cent, \$175.00 le mille, port en plus). *La Naissance d'une Race*, histoire de nos origines, inaugure la série bleue : 75 sous l'exemplaire, 80 sous franco. La douzaine, \$7.50; le cent, \$60.00, frais de port en plus. Pour les *Rapailages*, il y aura deux éditions, toutes deux illustrées : l'édition de luxe (60 sous l'exemplaire, \$6 la douzaine, \$50 le cent, \$225 les cinq cents, port en plus); l'édition populaire (\$2.50 la douzaine, \$20 le cent, \$92.50 les cinq cents, \$175 le mille, port en plus).

J. B.

---

### ARRÉRAGES

---

Quelques abonnés de 1918 sont encore en retard, de même qu'un certain nombre de ceux de 1919, bien que l'abonnement soit payable d'avance. Nous les prions de vouloir bien régler ces arrérages.

## PARTIE DOCUMENTAIRE

---

### LA QUESTION BILINGUE ONTARIENNE

---

*Le Droit, dans son numéro du 22 mai, a publié le texte de la pétition suivante, récemment adressée au gouvernement ontarien et signée, dit-il, par tous les prêtres de la capitale, tant de langue française que de langue anglaise, un excepté, l'Association d'Éducation d'Ontario, la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, nombre d'autres prêtres du diocèse et de citoyens éminents.*

#### AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION, TORONTO

« Honorable Monsieur : — La rumeur nous est parvenue que le gouvernement a l'intention de nommer une nouvelle commission ou un administrateur dans le but de diriger les écoles séparées de la ville d'Ottawa, la dite commission ou administrateur devant remplacer la commission des écoles séparées dans l'administration de ces écoles.

« Nous voulons faire entendre une protestation respectueuse contre cette mesure parce qu'elle enlèverait aux contribuables le droit d'administrer leurs écoles sans savoir de quelle manière est dépensé leur argent, contrairement au principe : « pas d'imposition sans représentation ». Nous croyons fermement qu'une telle atteinte aux droits des contribuables aiderait à renouveler les troubles et la lutte, en même temps qu'elle prolongerait les difficultés sans les régler.

« Nous suggérons donc, respectueusement, que le ministère de l'Éducation applique un autre remède, un remède bien simple qui rencontrera l'assentiment de tous les catholiques de la ville d'Ottawa.

« Il consiste en ceci : que le gouvernement donne l'administration des écoles séparées d'Ottawa à deux comités autonomes sous la juridiction d'une même commission scolaire et, en plus, que le gouvernement légalise cet accord soit en amendant la loi des écoles séparées, soit par tout autre manière qui le rendra stable et permanent.

« Nous espérons sincèrement que cet espoir se réalisera, croyant qu'il est de nature à donner le meilleur gouvernement des écoles, à promouvoir la cause de l'éducation, l'établissement de l'harmonie dans la communauté et le bien public en général. »

## MGR RICE ET LES FRANCO-AMÉRICAINS .

*L'Union, de Woonsocket, R.I., publie, dans sa livraison de mai, le texte d'un projet de loi présenté au Vermont et de la lettre qu'il a provoquée, de la part de Mgr Rice, évêque de Burlington :*

S. 84

Reported from the Committee on Education.

AN ACT REQUIRING THE EXCLUSIVE USE OF THE  
ENGLISH LANGUAGE IN SCHOOLS

It is hereby enacted by the General Assembly of the State of Vermont :

Section 1. The English language shall be used exclusively in the instruction of children and for the purposes of administration in all public or private schools in the State, but the requirement of such exclusive use shall not be construed as prohibiting the conduct of devotional exercises in a language other than English nor as prohibiting the teaching of a foreign language in accordance with a course of study outlined or approved by the State board of education under the provisions of section 1237 of the General Laws.

Sec. 2. This act shall take effect July first nineteen hundred and nineteen.

\* \* \*

Honorable Ira LaFleur,  
State House,  
Montpelier, Vt.

Dear Senator LaFleur :—

I am at a loss to know what possible good could follow the passage of Senate Bill-84; practically the only class of people affected by it are the French Canadians.

To outward appearances this Bill S.84 is a patriotic measure but we know fully well that everything labeled patriotic is not necessarily patriotic; S.-84 is a measure dictated neither by education nor patriotism, but by socialism; it denies to a father his essential rights in educating his child and it arrogates to the State the right which the Creator has made inherent in parenthood itself; doubtless you are aware, dear Senator, that many of the educators in the United States have for years been trained directly or indirectly by socialistic German professors, hence, it is not surprising that they should attempt to foist their pernicious doctrines on the community. After having conquered Germany by



force of arms we are now to be conquered by German socialism unless we call a halt on the apostles of German socialism masquerading as American Educators.

S-84 seems to cast a slur on the patriotism of the graduates of the French schools of Vermont, yet can the proponents of this Bill instance any cases in which the graduates of the French schools of Vermont, did not measure up to the loftiest standards of patriotism during this last war?

The French schools of Vermont are and have been a priceless asset to the welfare of our country; day after day as I scanned the casualty lists I noticed the honorable and conspicuous place occupied by graduates of French schools and I have heard army officers say how priceless and indispensable were their services as interpreters in France.

We all know what a dismal failure our English speaking schools have made of the teaching of foreign languages; our State pays annually thousands upon thousands of dollars to teach French in our high schools but without very noticeable results.

Our State seems to recognize by its attempt to teach French that it is a very desirable and useful thing for the State to have a goodly number of its citizens capable of speaking the French language; why then enact a law which will prevent the children of French parents from acquiring a knowledge of French?

The French schools have not cost the State of Vermont one penny and they have been eminently successful in teaching their pupils a knowledge of both French and English, whereas the teaching of French in the high schools of the State has already cost hundreds of thousands of dollars and it has been a decided failure.

The interpreters in the American army, the thousands of telephone operators who volunteered for service, were almost without exception graduates of French schools. The essential qualifications of these interpreters and telephone operators was a perfect speaking knowledge of French and English: now how many of our high school graduates or college graduates could measure up to that requirement? Very, very few! The army was obliged to depend almost entirely and exclusively on the graduates of the schools that Senate Bill-S4 is aimed at.

It seems singularly inconsistent to attempt to prevent the teaching of French in the only practicable way in which it can be learned, i.e., by young children in French schools which cost the State nothing and then turn around and waste hundreds of thousands of dollars of tax

payers' money in a futile effort to teach young men and young women the French language.

I am not of French extraction but I have spent many happy years of my life in a close intimacy with the Canadian people; I know them thoroughly, therefore I love and admire them for their sterling qualities and in the name of true Americanism and honest patriotism I raise my voice to protest against this short-sighted and ungrateful treatment of the loyal French Canadians of Vermont.

Yours very respectfully,

Joseph J. RICE,

April 7, 1919.

Bishop of Burlington

*Ce projet de loi n'a pas été adopté.*

---

#### LA RENAISSANCE DE LA LANGUE IRLANDAISE

---

*The Irish Press*, de Philadelphie, a publié dans son numéro du 12 avril 1919 (vol. 2, no 4), sous les titres : *Must save Gaelic tongue now, says Pres. De Valera. Is lost forever unless preserved by Present Generation, declares St. Patrick's Statement*, l'article suivant :

St. Patrick's Day celebrations in Ireland have come to be associated principally with the effort to preserve and extend a knowledge of the national language. An interesting event in this connection this year was a message from President De Valera, which was published in the Irish papers. Sooner or later, Mr. De Valera says, Ireland's independence will be assured; "but the language, that must be saved by us, or it is lost forever." The statement reads :

"To save the national language is the especial duty of this generation. The ultimate winning back of our statehood is not in doubt. Sooner or later Ireland will recover the sovereign independence she once enjoyed; should we fail a future generation will succeed — but the language, that must be saved by us or it is lost forever.

"It is fortunate that the more pressing duty is the one easier for us to accomplish. To recover our national independence we must bend the wills of other nations to ours; to restore the language we need the concurrence of no will but our own. Let the men and women, the boys and girls of Ireland today only will it strongly enough and our national language can be made as safe as our nationhood.

"The language is dying. To-morrow it will be too late. Shall we not save it today when we may?"

"Think how President Wilson, when M. Clemenceau greeted him with — I speak American — must have regretted that America has not truly a distinctive language of her own. What would he have felt, what would every young American have felt had some past generation wilfully let such a language die and left them with only a borrowed tongue?"

"Are we, who are ready to make sacrifices that the future generations may be free, going to rob these generations of that they would most fondly cherish — of that they would be proudest of as the very crown of their freedom? Are we going to doom them to bemoan forever that which they themselves can never by any means restore — their own distinctive, their own traditional — their own beautiful Irish tongue?"

To this statement the Gaelic league appends the following appeal :

Irishmen and Irishwomen, you are today "a wearin' of the Green." You feel a glow of pride you cannot fully express. Your heart is swelling with love for your country. Your race-pride is stirring. The shamrock gives a visible expression to it. It has sprung from the soil of Ireland. So has the Irish language. Like the shamrock, it is rooted deep in Irish soil. It is interwoven in your lives. It enshrines the proudest traditions of your race. But it languishes. Will you not help it? Our generation can save it. If we let it die we deprive our children of part of the rich heritage of Ireland. What will they say of us?

Contributions for the work of preserving the Irish language, if sent through the Irish Press, will be forwarded to the Gaelic League headquarters in Dublin.

*The Leader*, de Dublin, dans sa livraison du 5 avril 1919 (vol. XXXVIII, no 9), a publié la note suivante :

On Tuesday evening next the Gaelic League opens a forward education campaign at a public meeting in the Mansion House, Dublin, and in due time the country will fall in behind the lead of the capital. Here is the programme for the Primary schools, and Primary schools include all National schools and other schools or part of schools attended by children of the Primary school age : A. In purely Gaelic districts. 1. All school subjects (excepting English and other foreign languages) to be taught through the medium of Irish only. 2. Irish History to

be taught to all pupils. Even the infants ought to be told stories of our Saints and Heroes. 3. Irish Music to be taught in all classes. The words of the old songs ought to be taught as poetry and the music to which they are set ought to be taught in the Music Class. 4. Irish dancing to be permitted as part of the Drill Lesson and teachers to be encouraged to teach it. B.—In Semi-Gaelic districts.—1. Irish to be the official school language i. e., roll-call, orders, prayers, etc., to be in Irish. 2. A Bilingual Programme to be in use. After a few years, however, Irish should predominate over English in the higher classes. 3, 4 and 5.—Same as 2, 3 and 4 above (in A.) 6. Foreign languages—Each foreign language to be taught through the medium of that tongue or through the medium of the language best understood by the children. C.—In purely English-speaking districts.—1. Irish to be the official language, as in B. 2, 3, 4 and 5.— History, Music and Foreign Languages, as above. 6. Irish to be taught for vernacular use to each child for at least one hour per day. 7. In two years 'time it should be feasible to commence teaching Reading, Writing, Grammar, Oral Composition, Kindergarten, etc., in Irish and English on alternate days in the three lower standards, and all school subjects in the other standards. 8. In five years 'time it should be feasible to have a Bilingual Programme in all school subjects except, perhaps, in the case of infants.

An adaptation of the programme is also set out for the Secondary schools; and as regards Universities a spoken knowledge of Irish and knowledge of Irish History is demanded as essential for matriculation.

The time is ripe, indeed overripe, for this campaign on the nation-killing Anglicisation of our schools. The schools want a good shake, and there is no reason to believe that those of them conducted by people with Irish sympathies will not welcome the shake as much as the general Irish public. We fear that the Protestant schools will remain a great obstacle, as they, for the most part, look at the Irish language as dangerous and seditious. The securing of the adoption of the suggested programme by High School, Mountjoy, and Andrews in Dublin, to go no further, will take some doing. No doubt these and similar schools will stand by England for the present, and the development of the programme will be almost exclusively the work of Catholic schools and colleges. If the Catholic schools and colleges Irishise themselves they will in large part regain for the country the power of absorbing strangers and the rest will follow as a matter of natural and national development.

Les Précurseurs

*PIERRE BÉDARD ET LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE*

à T. C.

---

Précurseur, Pierre Bédard le fut dans toute la force glorieuse de ce mot viril. Il en eut la clairvoyance prophétique et l'ardeur intrépide. Champion et martyr de notre cause, il est le premier en date de tous nos grands parlementaires. Son patriotisme ardent et résolu a fait de lui l'un des pionniers de notre unité nationale. Il a créé l'expression même de « *notre nation canadienne* »<sup>1</sup> et, surtout, il lui a donné un sens précis et vivant. Il a tiré des limbes où elle sommeillait encore l'âme de notre nationalité.

Artisan séculaire de l'autonomie coloniale de tout l'empire britannique, à lui revient l'indiscutable mérite d'avoir le premier formulé (et avec quelle netteté bien française !) le principe vital de notre responsabilité ministérielle.

Pierre Bédard était né le 13 septembre 1762. Trois ans jour pour jour après la bataille des plaines d'Abraham. Sorti du Petit Séminaire de Québec en 1784, il devint avocat le 6 novembre 1790. Membre de notre premier parlement, pendant vingt années consécutives (1792-1812), il dirigea tous les grands débats de cette époque historique. Il fut l'un des meilleurs chefs de notre race.

<sup>1</sup> F. Bradshaw — *Self Government in Canada*, ch. III.

J'ai déjà esquissé en une humble ébauche la biographie de ce chevalier sans peur et sans reproche de la liberté et du droit. J'ai évoqué sa belle amitié pour ses deux condisciples Bourdages et Baillargé. J'ai rappelé la fondation du *Canadien* et j'ai salué en Pierre Bédard le père du journalisme canadien-français. J'ai résumé à grands traits son attitude sur la question seigneuriale, les subsides, les privilèges de la presse.... Je n'examinerai ici que son rôle d'apôtre de la responsabilité ministérielle.

Dacey appelle ce principe de la responsabilité ministérielle la plus conventionnelle de toutes nos maximes d'équité constitutionnelle. Privés comme nous le sommes en cette matière de documentation législative, il nous est extrêmement difficile de suivre à travers les temps l'évolution de cet usage parlementaire d'une importance pourtant si capitale. Aucun texte de loi même aujourd'hui n'en reconnaît l'existence officielle.

A l'époque précise qui nous intéresse, le système ministériel traversait en Angleterre sa phase définitive. Il subissait aux mains du monarque britannique sa dernière et triomphale épreuve. George III était un vivant anachronisme. Par le plus déconcertant des illogismes, cet Hanovrien voulait ressusciter au 19<sup>ième</sup> siècle l'absolutisme désuet des Stuarts. Au commencement de son règne, il siège avec ses ministres. En 1761, il intrigue tant et si bien qu'il renverse son premier ministre, Pitt le père. Pendant les vingt années qui suivent, il gouverne personnellement sous le masque de ses différents grands vizirs. En 1781, Pitt le jeune entre au parlement. A 25 ans, il devient premier ministre et pendant quelque six mois (1783-1784), il garde les rênes gouvernementales malgré seize votes adverses des Communes.<sup>1</sup> Il ignore systéma-

<sup>1</sup> Taylor : *Origin and Growth of the Constitution*, vol., II, p. 507

tiquement le précédent établi par Walpole en 1742 de résigner sur tout vote de non-confiance. Pitt défie les Chambres et en appelle finalement au peuple. Le corps électoral lui donne raison. Vainqueur, il façonne le cabinet britannique suivant sa forme actuelle. Par là, je ne prétends nullement assigner une date définie au plein épanouissement du système moderne de la responsabilité ministérielle. La constitution anglaise, tout comme un véritable organisme vivant, croît et se développe par un procédé incessant et graduel. Ainsi que le remarque Anson,<sup>1</sup> le ministère s'est élaboré en une lente évolution. Ni en Angleterre, ni aux Colonies, il n'a jailli spontanément et tout développé. Ainsi en 1791, l'année même qu'il nous faisait octroyer notre seconde constitution, Pitt est aux prises avec Thurlow. Ce dernier persiste à occuper son poste de chancelier malgré la volonté formelle du premier ministre qui n'en peut mais. La solidarité du cabinet et la toute-puissance de son chef étaient loin d'être définitivement reconnues à la fin du 18ième siècle.

Ici, grâce à l'influence bienfaisante de lord Dorchester, l'administration du pays se fait sans heurt. L'antagonisme qui allait éclater plus tard entre le pouvoir exécutif et la législature ne s'annonçait pas encore à notre horizon politique. De 1792 à 1796, notre machine représentative, bien qu'elle fut loin d'être parfaite, fonctionne sans difficulté.

Pendant la décade suivante, les victoires napoléoniennes se succèdent sans interruption. L'Assemblée législative de Québec se trouve ainsi condamnée à une docilité absolue et à un mutisme presque complet. Tout geste d'indépendance de sa part l'aurait fait instantanément taxer de rébellion.

<sup>1</sup> Anson : *Law and Custom of the Constitution*, vol. II, p. 69.

En Angleterre, en 1804, George III congédie autocratiquement Pitt à cause de son bill d'émancipation des catholiques. Au mois d'août de la même année, Bourdages, l'ancien condisciple de Bédard, est élu député de Richelieu. Dès lors, les deux finissants de 1784 deviennent d'inséparables frères d'armes. Les luttes qu'ils soutinrent furent vraiment glorieuses. Leur vaillance et leur patriotisme ont aurolé leur front de la gloire la plus pure. Précurseurs injustement oubliés, ils ont écrit aux premières pages de nos annales parlementaires une merveilleuse épopée. Le bronze devrait éterniser leurs sacrifices en un monument qui célébrerait dignement leur double souvenir. Aucun peuple n'eût des défenseurs plus héroïques. En ignorant leur mémoire sacrée, nous commettrions envers notre race un acte stupide d'ingratitude imméritée.

Au cours de la session de 1805, fut passée cette fameuse loi des prisons qui alluma ici une lutte des plus acrimonieuses entre les deux éléments de notre population. Le 22 novembre 1806, au milieu de cette polémique violente, paraît le premier numéro du *Canadien*. Bédard donnait ainsi à notre race son premier organe. Son journal ne devait vivre que trois ans et demi, mais : « Il marque, dit Garneau, l'ère de la liberté de la presse au Canada. L'impulsion qu'il a donnée aux idées constitutionnelles fut telle qu'à ce titre son nom mérite d'être placé à la tête de l'histoire de la presse en ce pays. »<sup>1</sup>

Le *Canadien* naissait à un moment critique. La guerre de races faisait rage au Canada. « Cette province, lisait-on dans les colonnes du *Mercury* de Québec, est déjà trop française pour une colonie britannique. Depuis quarante-sept ans que nous la possédons, il est juste qu'elle

<sup>1</sup> Garneau : *Histoire du Canada*, (2e éd.), vol. III, p. 112.



devienne anglaise ». Ces menaces de dénationalisation ne pouvaient plus rester sans réponse. L'apparition de notre hebdomadaire québécois s'imposait donc comme une véritable nécessité nationale. Son existence était urgente; elle était indispensable au triomphe de notre cause. Aussi, en certain milieu, le *Canadien* rencontra dès sa naissance une opposition violente. Les circonstances allaient hélas ! trop bien servir les adversaires de la feuille de Bédard : le 8 octobre 1807 débarquait à Québec sir James Craig.

Dix mois après son arrivée, (le 8 août 1808), Craig adressait à lord Castlereagh une dépêche officielle dont l'extrait suivant ne manque certes ni d'intérêt, ni de piquant. « Ils croient ou affectent de croire », écrivait notre nouveau gouverneur en parlant de Pierre Bédard et de ses partisans, « qu'il existe ici un ministère et qu'à l'imitation de la constitution de la Grande-Bretagne, ce ministère leur est responsable de la conduite du gouvernement ». « Je n'ai pas besoin d'indiquer à vos Excellences », ajoutait respectueusement notre zélé fonctionnaire, « à quelles mesures une pareille idée pourrait les conduire ».<sup>1</sup>

Ainsi donc, Craig dénonçait l'attitude des champions canadiens-français de la responsabilité ministérielle comme un acheminement possible vers la révolution. Tout en nous refusant le bénéfice de ce principe constitutionnel, le vieux vétéran en reconnaît pleinement l'existence en Angleterre. Cet aveu est précieux. En effet, l'année précédente (1807), Georges III avait arbitrairement congédié Grenville.

L'opinion de Craig indique donc que l'incohérence de son monarque ne constituait qu'une exception accidentelle et momentanée à une doctrine déjà solidement établie,

<sup>1</sup> *Archives canadiennes* — Q. 107, p. 312.

malgré des crises passagères. Elle prouve que Bédard ne faisait que demander à l'Angleterre l'application logique de ses propres principes. Précurseur, il l'était héroïquement; il en a toute la gloire. D'un révolutionnaire, il n'avait rien. Il fut un patriote loyal entre tous. Son âme de jurisconsulte était trop éprise de l'amour de la justice et de l'ordre pour qu'il s'abaissât aux violences dangereuses d'une inutile rébellion.

M. Bradshaw lui-même<sup>1</sup> admet que les rédacteurs du *Canadien* s'en prirent toujours au gouvernement seulement et qu'ils s'abstinrent soigneusement de toute propagande anti-anglaise. S'inspirant à même Blackstone, Bédard puisait sa science légale dans les œuvres des interprètes les plus autorisés des institutions de notre métropole. Fort de ces textes et de la leçon de liberté qui s'en dégage, il réclamait pour notre assemblée législative tous les privilèges dont jouissait, à Londres, la Chambre des Communes.

Ainsi, à la session de 1808, il fait voter, avec Bourdages, la loi destinée à exclure les juges du parlement. Bientôt, *Little King Craig*, offusqué par cette mesure, retranche de la liste des officiers de milice Bédard, Panet, Taschereau, Blanchet et Borgia sous prétexte qu'ils sont propriétaires du *Canadien*. Cet acte injuste n'enlève nullement à notre champion populaire son ardeur.

A la session de 1809, Bédard fait en effet l'une des plus belles harangues de sa carrière.<sup>2</sup> Il y pose avec une clarté admirable le principe essentiel de la responsabilité ministérielle. « Le premier devoir de l'Assemblée, troisième branche de la Législature, disait-il, est de défendre son indépendance même contre les tentatives que ferait le

<sup>1</sup> F. Bradshaw : *Self-Government in Canada*, p. 46.

<sup>2</sup> Garneau : *Histoire du Canada*, (2e éd.), vol. III, p. 120. — Voir aussi *Le Canadien*, 17 et 31 janvier 1807 et 16 juillet 1808.

Conseil exécutif pour la restreindre. En adoptant le sentiment de ceux qui disent qu'il n'y a point de ministère au Canada, il faudrait ou bien qu'elle renonçât à se maintenir ou bien qu'elle dirigeât ses accusations contre le représentant même du Roi, ce qui serait une chose monstrueuse parce que nous devons voir en notre gouverneur la personne sacrée de sa Majesté et lui appliquer les mêmes maximes. »

Résumant la question, Garneau s'exprime ainsi au sujet de Bédard : « Il lui paraissait qu'un ministère était un rouage absolument nécessaire dans le gouvernement parlementaire du Canada. Il fit observer qu'en fait et indépendamment de toute maxime constitutionnelle, le gouverneur qui était dans le pays depuis si peu de temps, ne pouvait connaître les dispositions des habitants que d'après les renseignements qu'on lui donnait. » « Il est vrai qu'il n'y avait pas de ministère tel que nous le concevons aujourd'hui, mais il y avait des ministres secrets, des personnages de marque, occupant de très hautes charges, lesquels tout irresponsables qu'ils fussent conseillaient le gouverneur en petit comité. L'orateur, dans ce discours remarquable où il indiquait si nettement le principal défaut de la constitution de 1791 et où il expose un système qui devait être accordé au Canada *quarante ans* après, fut regardé comme l'apôtre d'une idée révolutionnaire. »

Le 15 mai 1809, Craig fait soudainement irruption au Parlement et le dissout par un véritable coup d'état. A la suite de l'exclusion de la Chambre d'Ezéchiél Hart, représentant israélite des Trois-Rivières, le gouverneur lance aux membres de l'Assemblée un discours plein de reproches. Le *Canadien*, sans relever ces propos acerbes, cite Blackstone, Rapin et Locke. Il démontre à l'évidence que le Roi jouit du privilège absolu de dissoudre la chambre mais qu'il ne lui est pas permis de faire des remarques

injurieuses sur les actes de la législature qui, est absolument indépendante de son autorité.

Toujours sous la direction de Bédard, l'Assemblée législative propose, en 1810, une adresse au Roi, s'offrant à subvenir à toutes nos dépenses civiles. Cette initiative n'était que la réalisation tardive d'un vœu émis par lord Dorchester en 1793. En possédant entre ses mains la clé d'or des coffres publics, l'Assemblée législative aurait placé son autonomie au-dessus de toute atteinte. Craig déclara cette proposition subversive et contraire à toute tradition parlementaire. Il refusa catégoriquement de transmettre cette résolution au ministère britannique.

Le 26 février 1810, les députés ayant exclu de la chambre par simple résolution le juge de Bonne, le gouverneur proroge immédiatement les chambres. Il accuse l'assemblée de violer la constitution. Décidés à sévir impitoyablement, les adversaires du parti populaire scrutent le *Canadien*. Le 17 mars 1810, messires Stilling et Stiles, deux aubergistes, dénoncent comme entachés de tendances séditieuses les numéros des 3, 10 et 14 mars 1810 de notre organe québecquois. Ordre est aussitôt donné de saisir *manu militari* le journal, d'arrêter Bédard, Taschereau, Blanchet et Lefrançois, de patrouiller la ville en tous sens, de détenir les malles royales, etc., etc. Cette mise en scène mélodramatique était peut-être habile. Elle était absolument injustifiée. L'emprisonnement de Bédard, le 19 mars 1810, était un acte inqualifiable de despotisme de la part de ses ennemis.

Aux élections du mois suivant (21 avril 1810), notre premier martyr politique languissait encore dans sa sordide cellule de la rue Dauphine. Ce fut la Basse-Ville de Québec qui eut l'honneur de l'élire comme député. En vain, à la session de 1810-1811, Joseph Papineau et Louis Bourdages tentent l'impossible pour obtenir la libération

de leur collègue. Leurs démarches se heurtent à l'entêtement sénile du gouverneur. Bédard n'en avait pas moins une « très douce » consolation. Craig annonçait, en effet, en prorogeant les Chambres « qu'il sanctionnait avec une satisfaction toute particulière » la fameuse loi d'exclusion des juges. (C'était elle qui avait causé en bonne partie l'emprisonnement du fondateur du *Canadien*.) Son apothéose se couronnait d'ailleurs au printemps de 1811 par sa libération « sans procès. »

Incapables de prouver devant les tribunaux un seul de leurs allégués, les accusateurs de Bédard retiraient lâchement et cyniquement leur vile plainte. Ainsi, ils se stigmatisaient eux-mêmes à tout jamais.

Et, pour comble, vingt mois après sa sortie de prison (le 11 décembre 1812), sir George Prevost nommait juge aux Trois-Rivières le prisonnier de Craig.

Cet honneur privait sans doute notre représentation parlementaire de son meilleur chef. Il n'en constituait pas moins pour toute notre race une éclatante revanche.

\* \* \*

Bédard fut pour les nôtres un initiateur et un modèle. Précurseur direct de La Fontaine, il a jeté les premières semences de notre autonomie actuelle. Champion de la responsabilité ministérielle à l'aurore indécise du XIXe siècle, il a le premier contribué à faire de notre pays le berceau du système colonial de tout l'Empire britannique.

Quand donc rendra-t-on à cet héroïque pionnier la gloire qui lui est indiscutablement due ?

Léon-Mercier GOUIN.

#### BIBLIOGRAPHIE :

F.-X. Garneau : *Histoire du Canada* (2e édi.).

T.-P. Bédard : *Histoire de 50 ans*.

Dr Dionne : *Pierre Bédard et ses fils*.

Étienne Parent : *Pierre Bédard* (*Journal de l'Instruction Publique*, 1859, vol. III, no 2).

Bibaud : *Histoire du Canada*, vol. II.

# GRAND CONCOURS DE PROPAGANDE

---

\$100 EN PRIX — LES CONDITIONS

*Pour stimuler la diffusion de la revue, nous avons décidé d'instituer cet été un grand concours de propagande. Nous convions à cette lutte courtoise tous nos amis.*

*Seize prix seront attribués, selon le nombre des points recueillis :*

1 premier prix de	\$25
1 deuxième prix de	\$15
2 prix de	\$10
4 prix de	\$ 5
8 prix de	\$ 2.50

*Les points seront calculés d'après l'échelle suivante :*

Abonnements de 1919, 5 points chacun

Abonnements de 1920, 10 points chacun

Abonnements de 1918, 10 points chacun

Les trois abonnements

à la même adresse, 30 points

*En tout cas, il ne peut s'agir que d'abonnements nouveaux. Les renouvellements et prolongations ne comptent point, pas plus que les soldes d'abonnements en cours. La collection de 1918 sera tout de suite adressée aux nouveaux*

abonnés, de même que les livraisons parues de 1919. La collection de 1918 se vend \$2, l'abonnement de 1919 et de 1920 est de \$1 par année, payable d'avance.

Le concours s'ouvrira le 1er juillet pour se terminer avec le dernier courrier distribué à Montréal le 31 août. Le résultat sera proclamé dans la livraison de septembre de l'Action française. Les concurrents sont libres de recueillir les abonnements où ils voudront, de grouper leurs efforts, etc. Nous ferons simplement le total des abonnements et des points obtenus.

Nous prions qu'on ait bien soin, en expédiant chaque nouvel abonné, de spécifier : Pour le concours. . . Doit être attribué à X. . . , en précisant bien les noms et les adresses.

Les vacances amènent une vaste dispersion de nos amis. Nous les prions d'en profiter pour faire connaître la revue partout où on l'ignore, pour fixer les adhésions hésitantes, pour pousser à l'action les bonnes volontés flottantes.

Que tous ceux-là prennent part au concours qui le peuvent ! Que ceux qui ne peuvent s'engager dans cette lutte amicale n'en travaillent pas moins à la diffusion de la revue ! Au-dessus du concours, il y a la besogne générale de propagande, et le concours n'est qu'un moyen de la faciliter et de l'accélérer.

A l'œuvre donc, tout de suite et partout !

L'ACTION FRANÇAISE.

P. S.—Toute la correspondance doit être adressée à Concours d'abonnement, l'Action française, 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal.

## LE PÈLERINAGE AU LONG-SAULT

---

Il se rencontre des Canadiens, — ils sont, je crois, assez nombreux, — qui confondent Ticondéroga avec le Long-Sault, bien que l'un soit au fond du lac Champlain et l'autre sur l'Outaouais, à quarante milles de son embouchure. Cette méprise a une excuse. La bataille de *Carillon*, chantée par Crémazie, s'est déroulée à Ticondéroga, c'est incontestable; mais par une fantaisie géographique assez agaçante, le village qui garde le pied du Long-Sault, porte aussi le nom de *Carillon*. . . C'est à ce Carillon, bien canadien et même québécois, que l'*Action française* nous avait conviés le 24 mai dernier.

A quelle fin? Il s'agissait d'aller y glorifier Dollard. Nous croyons superflu de raconter ici le combat surhumain qui l'a immortalisé. Nous venons justement d'achever la lecture d'une étude de M. Benjamin Sulte, sur ce sujet, d'où il ressort qu'à cette date de 1660, les Indiens allaient entreprendre avec toutes les chances de succès une razzia définitive, de Ville-Marie à Québec. L'expédition de Dollard et de ses compagnons nous apparaît alors d'une témérité inouïe. Elle ne fut pas entreprise après de froids calculs, mais bien sous la poussée d'une intuition de héros. Ceux qui partaient sentaient fort bien qu'il faudrait aller « jusqu'au bout », sans espoir de retour. . .

L'*Action française* a voulu glorifier ces héros et elle a institué, il y a plus d'un an, un pèlerinage patriotique à ce coin du pays qui a été témoin de leur mort et qui a bu leur sang. Le voyage prenait, cette année, un attrait de plus



et un caractère tout spécial. On se rappelle que, vers 1910, on commença à recueillir des souscriptions afin d'ériger à Dollard un monument. Les sommes s'accumulèrent tant et si bien que, une fois le concours de sculpture jugé et le monument estimé, le comité d'érection fut en présence d'un surplus. On eut alors l'idée excellente de placer au Long-Sault, non pas une réplique — c'eût été impossible —, mais une pierre, mais un bronze, mais une inscription, qui arrêât le touriste distrait et lui dit : « Ici s'est passé quelque chose de grand ! »

Nous partions donc de la ville, un samedi matin, quelques jours seulement après l'anniversaire de la fondation de Ville-Marie. Un train tout entier était à notre disposition. Certainement d'autres pieux pèlerins auraient pu nous accompagner sans nous nuire... Ce sera pour l'an prochain ! Il y avait à bord, comme il convenait, des ministres, des orateurs et des militaires. Nous avons pu admirer, sous un très beau ciel, le vaste paysage lacustre de Vaudreuil et longer près d'une heure le puissant Outaouais débordé. A la Pointe-Fortune il fallut descendre, et à la file indienne, sur un trottoir fait de deux planches, atteindre la rive tout auprès. Là un bateau passeur et un yacht du gouvernement attendaient les pèlerins. Ce fut une joie de traverser le courant impétueux et de sentir sur nos visages le vent qui vient des forêts d'en haut.

Au village, on nous attendait. L'hospitalité canadienne s'y donna libre cours. Dans le soubassement de l'église, la fabrique avait dressé une table abondante pour ses hôtes. Chacun y prit place et gaîment calma un appétit que le voyage avait largement ouvert. Celui qui écrit ces lignes avait en face de lui un jeune militaire de la Grande Guerre, un frère de Dollard par l'intrépidité, et à sa gauche

une descendante de ce Juillet qui se noya quelques heures après le départ de la troupe, tout près de Ville-Marie.

Après ce repas, un acte fut passé par devant notaire, entre le Comité du monument et la fabrique de Carillon. Parmi les signataires se trouvaient un représentant de la province, un représentant de la France, le président du Comité, le président de la Société Historique, un éloquent panégyriste de Dollard et jusqu'à un *descendant* de ce Gabriel de Queylus qui bénit les combattants dans l'église de Ville-Marie.

Le pèlerinage comportait deux étapes. Une première au site présumé de l'holocauste, une seconde au monument. Une croix a été dressée à l'endroit à peu près... précis où s'érigait le fort de pieux. Un vaste plateau le domine d'où la vue s'étend sur le Long-Sault lui-même et sur le village, tandis que l'ombrage des hêtres centenaires protège contre un soleil ardent.

La bénédiction de la croix terminée, les pèlerins redescendirent à la rive. Une fanfare jouait au loin; elle précédait tout un régiment de jeunes, venus par eau, du collège de Rigaud. Ils avaient été certes bien inspirés et donnaient là un bel exemple ! Sans eux, malgré la présence de beaucoup de membres de l'Association de la Jeunesse, la fête n'eut pas été complète. Bientôt, devant le monument encore voilé, se massa la foule. En face, les orateurs, le sculpteur et les invités; à gauche, les petits garçons des bonnes Religieuses, à droite les collégiens, tout autour les pèlerins jeunes et vieux, prêts à écouter les discours.

Déjà, à l'arrivée, une adresse de bienvenue avait été lue par le maire de Carillon, et, — faut-il le dire ? — nous craignons bien un peu que les cinq ou six discours qu'on nous annonçait ne fussent des rééditions du même sujet; nous pensions aussi qu'ils seraient très longs... Or, il n'en

fut rien. Chacun au contraire avait sa marque très personnelle et, en une heure, tout fut dit. M. Jean-Baptiste Lagacé raconta l'histoire du monument, et comment et pourquoi il s'érigéait là, devant nous; M. Victor Morin rappela les faits consignés dans les annales de Ville-Marie; M. le curé de Carillon, l'abbé Verner, en prose et en vers, félicita d'une voix magnifique les organisateurs; le capitaine de Clerval dit dans un langage très soigné la part que prenait la France dans notre fierté; M. l'abbé Brophy, natif de l'endroit, fit une étude topographique; enfin M. l'abbé Groulx tira les leçons morales de la fête. De la voix, du geste et d'un style enflammé, il montra aux jeunes qui l'écoutaient, la beauté du sacrifice, la hardiesse de l'entreprise, et l'indomptable ténacité de Dollard et de ses frères d'armes. Sa parole lutta victorieusement avec la rumeur des rapides et le claquement des drapeaux dans le vent.

Après chaque orateur la fanfare avait joué les hymnes nationaux et les petits garçons avaient chanté en chœur. Dès la fin du premier discours, Mademoiselle Juillet avait dévoilé le monument, et maintenant tous étaient avides d'approcher pour l'admirer. Il faut le voir de la rue. C'est un haut socle de granit gris. Sur la face sont sculptées deux épées entre lesquelles s'alignent les noms des héros. Au pied, un médaillon en bronze représente le chef de Dollard, dans l'attitude du guerrier qui jette son dernier commandement. Au sommet, une admirable tête, également de bronze, symbolise la Nouvelle-France, c'est le plus beau morceau de l'œuvre, et nous souhaitons de le retrouver dans le monument de Montréal. Il s'en dégage une calme dignité qui impressionne. Le bas de la figure et le pli de la bouche dénotent une décision que rien ne pourra réduire, pendant que le regard, lointain et un peu triste, est celui des hommes

qui ont beaucoup vécu. On s'empressait autour du sculpteur pour le féliciter : ce n'était pas à tort.

Puis, il fallut reprendre le chemin du retour. Le passeur attendait au pied du canal, qui nous a paru gracieux comme un étang au milieu d'un jardin, sous de grands arbres. Nous avons pu admirer, en prenant le large, l'impétuosité des « bouillons d'eau », comme disaient les Découvreurs, et nous imaginer sur la crête des vagues, les hordes d'Iroquois descendant vers le massacre. A gauche, au contraire, Carillon alignait ses maisons dans la verdure, et nous saluâmes en passant, à côté de l'église, au milieu du carré dont il fera désormais le plus bel ornement, le monument Dollard des Ormeaux.

Cette journée d'*Action française* se termina dans la pleine satisfaction de tous. Tous, les jeunes surtout, revenaient pénétrés d'une grande leçon d'amour pour la patrie, de dévouement et de sacrifice; les vieux se sentaient rajeunis au contact de cette vie entraînante et bien française. Bref, l'insigne que nous portions ce jour-là, marqué au nom et à l'effigie de Dollard, nous rappellera un souvenir d'énergie et de fierté nationale.

Olivier MAURULT, p. s. s.

QUE, partout, la célébration de la Saint-Jean-Baptiste soit l'occasion de résolutions fermes, précises, ou, mieux encore, d'actes d'un patriotisme vrai!

## SOUVENIRS D'HIER, MENACES DE DEMAIN

---

L'Association d'Éducation vient de publier les discours prononcés au congrès franco-ontarien de février dernier par Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et Mgr l'Évêque de Haileybury. Ils comprennent des réflexions et des avertissements qu'il importe de souligner.

Que faut-il penser d'abord de la lutte qui s'est poursuivie, depuis tant d'années, autour de l'école bilingue ontarienne? Mgr l'Évêque de Haileybury, dont chacun connaît le calme et la pondération, qui a suivi de près le cours des événements, a carrément abordé la question. Se tournant vers les délégués, tous mêlés à ce drame poignant, le vénérable prélat leur a déclaré :

Voulez-vous que je vous dise ce que je pense de votre conduite depuis l'origine de ces tristes événements?

En la modifiant pour l'adapter à la circonstance, j'aime à vous répéter la parole adressée un jour par le Christ à saint Thomas d'Aquin : « *Frères, vous avez bien combattu* »; avec sagesse, avec dignité, avec succès.

Plusieurs de vos chefs spirituels, pour des raisons que je respecte sans les discuter, vous ont laissés sans direction. Vous avez dû vous organiser seuls et seuls maintenir la défense en face de l'oppression et vous avez donné le miracle d'une armée qui va sans chefs et qui remporte des victoires. N'est-ce pas la Providence elle-même qui vous guidait?

D'aucuns vous reprochent certaines manœuvres imprudentes. Autant vaudrait reprocher à la Belgique et à la France d'avoir incidemment allumé quelques incendies dans la lutte héroïque qu'elles ont soutenue pour défendre leurs foyers contre l'invasion des barbares.

Oh ! qu'il est facile de critiquer, de la colline voisine, les vaillantes brigades qui disputent un édifice à l'envahissement des flammes et qu'il y a peu de mérite à découvrir, quand on a été acculé dans un chemin difficile, que peut-être il y avait un peu plus loin un chemin plus favorable.

Mais après tout, je me le demande : *Qu'avez-vous donc fait que vous n'eussiez pas dû faire ?*

Vous vous êtes unis. Mais depuis quand, est-ce donc un crime de s'unir pour exploiter des richesses ou pour défendre la propriété ?

Sans moyens violents vous avez résisté à ceux qui voulaient vous priver du droit que Dieu vous a donné de faire enseigner dans vos écoles la langue de votre foyer.

Certes, quand je repasse dans ma mémoire les événements dont nous avons été les témoins attristés depuis plus de huit ans, je ne puis m'empêcher d'être frappé d'admiration pour votre sagesse et de reconnaissance pour Dieu qui vous a guidés. Cette direction du pape que nous venons de recevoir, on dirait que vous l'aviez sous les yeux quand vous organisiez votre résistance si noble, si énergique, si loyale.

Vous avez épuisé tous les moyens diplomatiques en votre pouvoir et quand on vous refusait tout, jusqu'à enlever un iota des lois draconiennes qui pesaient sur vous, quand nous avions peur de vous voir vous lever en masse et mettre à la porte les lois iniques et les intrus, vous vous êtes contentés de dire à vos enfants : *« Revenez au foyer jusqu'à ce que l'école soit habitable pour de petits Canadiens français. »*

Mais dira quelqu'un : qu'a-t-on gagné par la résistance ? Frères, vous avez gagné votre langue. Si vous vous étiez croisé les bras, si vous eussiez consenti à la tentation d'essayer le régime qu'on vous présentait, si, pour des considérations d'argent ou de faveurs gouvernementales, vous eussiez cédé, la cause sacrée du français dans nos écoles serait perdue depuis longtemps.

Et Mgr de Haileybury ajoutait, d'une voix profondément émue :

Oh ! qu'il fait bon espérer, surtout quand l'espérance s'appuie sur la justice, surtout quand le pape nous dit que nos espérances et nos revendications sont légitimes. Merci, auguste pontife, d'avoir répété tout haut ce que vous m'aviez dit à l'oreille : *« Je pense comme vous »* et je sais de science certaine que Votre Sainteté pense comme pensait Pie X. *« Ils font bien »*, disait ce pape, en 1913, à un évêque canadien, en parlant précisément de la sortie de nos enfants d'école à l'arrivée de l'inspecteur protestant.

Cela, c'était pour le passé, mais les deux évêques, admirables chefs, aussi clairvoyants que vigilants, n'ont pas voulu se borner à parler du passé, ni même de la lutte qui se déroule sur le sol ontarien. Ils ont porté leurs regards plus haut et plus loin. Presque dès le début de son discours, Mgr Béliveau déclarait qu'il n'était pas besoin d'être prophète pour dire « *que l'assaut se prépare pour remplacer partout, sans excepter Ontario et Québec, l'école confessionnelle et séparée par l'école Nationale qui sera, cela va sans dire, neutre en attendant qu'elle soit à peu près exclusivement anglaise.* » Avec sa douloureuse expérience des « chiffons de papier », il répondait d'avance à ceux qui pourraient parler de la sécurité des garanties législatives :

Mais vous n'oubliez pas qu'il y a l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord sur le chemin de l'idée en marche... Pas plus que j'oublie qu'il y avait l'acte du Manitoba chez nous; et l'acte du Manitoba était devenu un acte impérial en 1871.

S'il n'y a qu'un texte légal sur le chemin, la difficulté sera vite renversée.

D'ailleurs le fait que publiquement on parle de conférer des prérogatives au gouvernement fédéral, en matière d'éducation, n'est-il pas le premier coup de bélier contre l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui donne aux provinces d'Ontario et de Québec leurs droits exclusifs en matière scolaire.

Remplacer partout l'école séparée et confessionnelle par l'école publique et neutre qu'on décore du nom pompeux d'école Nationale, voilà une lutte déjà commencée. Elle n'est encore qu'à l'état de culture d'idées pour certaines provinces, mais elle aura peut-être gagné l'arène fédérale plus tôt qu'on ne croit, et de là l'arène impériale.

Mgr de Haileybury parlait dans le même sens.

Il y a là un avertissement qui tombe de trop haut pour n'être point retenu et médité.

Omer HÉROUX

## JEANNE MANCE ET LA FONDATION DE MONTRÉAL

---

Nos glorieux anniversaires se groupent en ce moment à la façon d'une gerbe exquise. L'ancienne floraison d'héroïsme s'épanouit de tous les côtés à la fois. C'est au matin du 18 mai, le souvenir de la fondation de Ville-Marie, l'évocation du geste créateur de Jérôme de la Dauversière et de Jean-Jacques Olier, de Maisonneuve et de Jeanne Mance. La sainteté, la vaillance, la claire intelligence des réalités extérieures s'unissent autour de ce fait. C'est encore, durant une belle journée de mai, la commémoration des morts du Long-Sault, la vision persistante des jeunes et purs chevaliers, de Dollard et de ses preux, « couchés dessus le sol à la face de Dieu ». Comment Ville-Marie n'aurait-elle pas réçu, puisque l'on mourait pour elle, avec une telle passion au cœur, et de l'extase plein les yeux? Ce sera enfin, au 24 juin prochain, par toute une journée d'attente dévotion, la consécration de ces événements impérissables et le rajeunissement de nos traditions françaises, au contact des générations nouvelles, debout, aux écoutes, l'âme respectueuse et vibrante. N'allons pas nous refuser l'espoir d'une longue survivance puisque de tels réveils frémissants restent possibles chez nous.

Un peu de recueillement, en ces jours de ressouvenance, fait notre émotion pénétrante. Notre vue s'aiguise. Des perspectives ignorées sortent de l'ombre et s'illuminent. Certains actes de nos héros nous apparaissent sous un jour inconnu. Et nous interrogeons dans notre besoin de précision, les livres vénérables, ces gardiens éternels de la mémoire des âmes d'élite.



*Ainsi, me suis-je demandé au matin du 18 mai, connaît-on bien le rôle admirable de Jeanne Mance dans la fondation de Montréal? A-t-on déjà détaché, en un relief que l'on souhaiterait saisissant et fidèle, quelques-uns des incidents qui témoignent de son action fructueuse en la circonstance?*

*La belle figure de Jeanne Mance émerge de l'ombre dès que la fondation de Ville-Marie est décidée. L'histoire l'accueille en ses pages. En champenoise discrète et avisée, elle surgit à point nommé. Quelques lignes de M. Faillon dans son Histoire de la colonie française en Canada, rapportent cet événement avec un bonheur d'expression qui vous ravit: « A la veille du départ, dit-il, l'on s'aperçut qu'il manquait un secours indispensable, que tout l'argent qu'on avait ne pouvait procurer. C'était une femme intelligente et sage, d'un courage à toute épreuve, d'une résolution mâle, qui les suivit dans ce pays, pour prendre soin des denrées et des diverses nourritures nécessaires à la subsistance de la colonie et en même temps pour servir d'hospitalière aux malades et aux blessés. »*

*Quel signalement de l'époque peut mieux évoquer l'image de notre grande Jeanne Mance! Et quel important aveu dans la bouche d'un historien informé: Jeanne Mance est déjà déclarée indispensable à la réussite de l'entreprise de Montréal.*

*M. de la Dauversière « reçoit comme un présent du Ciel », cette femme de mérite. Elle entre par ses soins dans la « Société de Notre-Dame de Montréal ». Son admission suit de près celle de M. de Maisonneuve. Les membres de cette Société sont appelés à veiller au succès de l'établissement de Ville-Marie, et doivent procurer aux colons les fonds et les vivres nécessaires. Tout ceci, en vue particulièrement d'obtenir la conversion des sauvages de la Nouvelle-France.*

*Cette compagnie est peu florissante. Elle ne comprend encore que huit associés, en tenant compte de M. de Maisonneuve et de Jeanne Mance. Et il serait fort désirable qu'elle prit de l'extension. Des besoins nombreux vont surgir.*

*Il est donné à Jeanne Mance de parer à cet état de choses, avec une rare et heureuse sagacité.*

*Revoyns-la à La Rochelle quelques jours avant son départ pour la Nouvelle-France. Elle s'entretient, calme et sereine, avec M. de la Dauversière. Un projet lui vient tout-à-coup à l'esprit. Comme il lui paraît excellent, elle s'empresse de le communiquer. Pourquoi M. de la Dauversière « ne mettrait-il pas par écrit le dessin de Montréal, ne lui en remettrait-il pas les copies, qu'il n'enverrait que lorsqu'elle y aurait joint une lettre de sa main, à Mme la princesse de Condé, à Mme la Chancelière, à d'autres dames et surtout à Mme de Bullion » ?*

*Au moyen de ce projet très simple, exécuté de point en point par M. de la Dauversière, Jeanne Mance recrée véritablement la « Société de Notre-Dame de Montréal, » et assure à la colonie naissante de puissantes influences.*

*Quelques années plus tard, elle doit organiser et affermir à nouveau la Société. Des esprits malveillants ont ruiné son prestige. Elle possède une éloquence fine et chaude, Jeanne Mance. De plus, elle voit clairement les choses, ainsi que le remarque M. Dollier de Casson. Elle réussit à convaincre les membres de la Société de la nécessité de l'œuvre de Montréal. Elle obtient à l'assemblée du 21 mars 1650, à laquelle elle assiste à Paris, l'assurance que leur haute protection est encore acquise aux colons de Ville-Marie.*

*Nommer Mme la princesse de Condé ou Mme de Bullion, n'est-ce pas rappeler les amitiés précieuses de Jeanne Mance ?*

*Et elle sait attacher encore plus à sa cause qu'à elle-même, les cœurs que retient sa personnalité sympathique. Elle comprend la nécessité d'en agir ainsi dans la conduite d'une œuvre. Et pour ne citer qu'un exemple, Jeanne Mance ne rend-elle pas à la colonie un service incomparable en inspirant un vif sentiment de considération à la reine de la Nouvelle-France, Madame de Bullion? L'on doit un jour, à ses dons généreux, le salut de la colonie tout entière. Nous avons à ce sujet le témoignage de M. de Denonville, gouverneur général de l'époque. Il écrit : « Du consentement de la fondatrice, on prêta 22,000 livres, à la Compagnie de Montréal », pour lever cent hommes, afin de garantir cette île des insultes des Iroquois. Ces hommes l'ont sauvée en effet, et tout le Canada aussi. » Jeanne Mance demeure l'inspiratrice en tout ceci. Elle crée et dessine le plan de l'affaire. Elle use d'une diplomatie lumineuse. Qui ne se souvient de la limpidité de son raisonnement en cette circonstance, de sa merveilleuse mise au point des événements : « Ville-Marie est perdu, songe-t-elle, si l'on n'obtient du renfort. Comment alors utiliser jamais le don de Mme de Bullion destiné à l'hôpital. Sauver Ville-Marie, c'est sauver l'hôpital? » Prompte à l'action comme à la pensée, elle court chez M. de Maisonneuve, lui fait part de son dessein, et prépare avec lui l'ingénieux programme qu'il suivra. Il a, nous venons de le rappeler, toute l'efficacité que l'on en a désirée.*

*Pour la seconde fois, Jeanne Mance consolide l'œuvre de la fondation de Montréal.*

*La vocation providentielle de Jeanne Mance nécessite de rares dons naturels. Ils ne lui manquent pas. Des qualités de charme et de distinction, de la dignité, une belle loyauté dans le regard et la voix, une humeur agréable lui constituent un ascendant personnel auquel on ne résiste pas. Jeanne Mance, souvenons-nous, reçoit les confidences spontanées de*

*M. de la Dauversière et du saint M. Olier. Elle provoque sans qu'elle y soit pour rien l'ardente amitié de cette délicieuse Madeleine de Chauvigny. Mme de la Peltrie ne peut se résoudre à quitter Jeanne Mance au printemps de 1642, elle l'accompagne à Montréal, au jour de la fondation, et seul le commandement de ses directeurs peut la ramener à Québec et à ses œuvres. Et comment oublier l'abandon confiant de M. de Maisonneuve auprès de Jeanne Mance? Elle est sa conseillère des bons et des mauvais jours. Il ne décide rien d'important qu'il ne lui ait d'abord soumis. Et que de fois, il reçoit de la bouche de cette femme forte, et sensée, le mot sauveur et attendu.*

*Oui, Jeanne Mance, par l'influence morale qu'elle a possédée, et qu'elle exerça au seul profit de l'œuvre de Montréal, Jeanne Mance par ses initiatives opportunes et décisives, demeure « presque à l'égal de Maisonneuve la fondatrice de Ville-Marie ». Ce jugement a été rendu un jour, par Monseigneur Gauthier, dans son vibrant discours au Congrès eucharistique international de Lourdes. Je suis heureuse de le rendre de nouveau avec lui. Et ainsi que je l'énonçais au début de cet article : Au matin du 18 mai, en l'anniversaire de la fondation de Montréal, évoquons le geste créateur de Jérôme de la Dauversière et de Jean-Jacques Olier, de Maisonneuve et de Jeanne Mance. Ville-Marie est née par les soins réunis de ces grands cœurs, et de ces hautes intelligences.*

*Et peut-être, l'an prochain, en cette journée du 18 mai, nous sera-t-il donné de déposer au pied de la statue de Jeanne Mance, une couronne d'honneur, un symbole gracieux de vénération et de reconnaissance? C'est mon pieux espoir.*

Marie-Claire DAVELUY.

14 juin 1919.

## A TRAVERS LA VIE COURANTE

*Ames serves* Ah ! ces braves typos ! Ils pourraient vous faire pendre pour un mot ! Essayant d'analyser, dans la chronique du mois dernier, le produit d'une éducation mi-française, mi-anglaise, j'écrivais qu'elle crée « des mentalités embrouillées et des âmes serves ». Le typographe a mis, même après correction, *suaves* !

On admettra qu'il y a une nuance. Remettons donc: serves, car c'est bien le mot qui convient. Serves, veules, sans liens et sans racines : voilà les âmes que façonne l'enseignement « utilitaire » cher à quelques-uns des nôtres, et c'est parce que nous avons besoin d'âmes d'une tout autre trempe, d'âmes viriles, d'âmes fières, d'âmes vaillantes que nous le repoussons avec énergie.

*Ames fières* Heureusement bon nombre d'écoles ne l'ont pas encore adopté. Elles lui ont préféré une éducation patriotique. Les résultats leur donnent raison, tel, par exemple, l'incident suivant. Il montre de quelle vaillance certaines âmes d'enfant sont capables. Tout dépend des sentiments qu'on cultive en elles. Je cite textuellement la lettre qui m'a été envoyée, n'omettant que la signature.

Montréal, le mercredi 30 avril 1919.

« Cher monsieur,

« Permettez-moi de vous relater un fait de vérité authentique arrivé sur le train régulier qui va d'Ottawa à Montréal.

« En août dernier quatre voyageurs, quatre enfants d'une famille de Sainte-Geneviève, montaient dans une voiture à Beaconsfield. Ils jaspinaient depuis quelques minutes; et sans doute les deux plus jeunes, qui ne dépassaient pas douze ans et qui faisaient leur premier voyage sans leurs parents, n'étaient pas sans une certaine appréhension, quand le conducteur, un unilingue enragé, arrive et leur jette un : *ticket, please*, à faire dresser les cheveux sur la tête. Les deux plus vieux, c'est-à-dire les moins jeunes, ils ont quatorze et quinze ans, font la sourde oreille. A un nouveau *ticket, please*, l'un d'eux répond : « Parlez français. » Du coup l'employé se fâche; il dit bien des niaiseries unilingues; il supplie, il menace. Enfin il fait fermer les portes et parle de la police qui les attendra à Montréal. Au mot de police les plus jeunes lâchent pied. « Que va dire maman ! nous autres en prison. » Ils pleurent presque. Le conducteur passe et repasse et chaque fois la

mélodie unilingue recommence. « Parlez français ! » C'est leur seule réponse mais combien juste écho de la voix de l'enfant du fort de Verchères. A la fin des fins un autre employé arrive, qui a suivi la scène et qui leur demande d'un air paternel : « Donnez donc vos billets, mes garçons. » Une main se tend et on lui répond : « Tenez, monsieur, vous parlez srançais, vous ! »

« Ces faits se passent de commentaires. Leur seule méditation nous vaut bien les « mots en l'air » du 24 juin. Une race qui a de tels enfants ne meurt pas.

### *Foyers de patriotisme*

N'est-ce pas qu'il est charmant, ce récit ? Quelle source profonde il nous découvre où baignent les fertés de la race ! C'est d'elle qu'ont jailli les héroïsmes d'un Dollard et d'une Madeleine de Verchères ; c'est elle qu'alimente une éducation basée sur notre histoire, nos traditions, notre foi. Vivent les foyers et les maisons d'enseignement où se donne une telle éducation, où l'atmosphère en est pénétrée, où quelque événement vient de temps en temps rappeler son importance.

Je ne sais si l'*Action française* a signalé, à l'époque, la jolie séance organisée au Sault-au-R-collet pour récompenser les jeunes écoliers qui, stimulés par leurs maîtres, avaient répandu l'*Almanach de la Langue française* ? Élèves et parents en rapportèrent une très vive impression. Une initiative semblable eut lieu, quelques jours plus tard, à la Pointe Saint-Charles de Montréal où se trouve un groupe ardent de patriotes sans cesse à l'affût des bonnes œuvres.

### *Une grande soirée d'action française*

Et voici que nous arrivent les échos d'une grande soirée d'action française, tenue récemment au collège de Lévis. Cette maison est coutumière des mouvements patriotiques. Les saines traditions y sont conservées avec un soin touchant. Et on fait aux œuvres nouvelles le plus cordial accueil, dès lors qu'elles sont marquées d'un patriotisme éclairé.

Or donc, le 30 avril dernier, la société littéraire Saint-Augustin conviait tout le collège à un régal qu'elle savait lui être spécialement agréable. On allait parler d'action française, d'action française en général et en particulier, puisqu'il allait être question non seulement de ce que chacun peut faire dans les intérêts de sa langue, mais encore de ce que fait notre modeste revue. Le premier travail, en effet, que présenta un élève de philosophie et qui devait être, avec la conférence, la

pièce de résistance de la soirée, avait pour titre : *La Ligue des Droits du français*. Son auteur, M. Marie-Louis Beaulieu, raconta les humbles origines de notre œuvre, loua son but et ses moyens d'action, puis recommanda chaleureusement à tous la lecture et la propagande de *l'Action française*. Après quelques déclamations patriotiques, l'abbé Élias Roy, directeur des ecclésiastiques, parla du langage des collégiens. En éducateur averti il sut indiquer à côté des fautes signalées le remède approprié. Enfin, pour couronner cette fête, le supérieur même du collège, approuvant les remarques faites sur l'importance du bon parler français annonça, pour ceux qui le cultiveraient tout spécialement, non seulement des prix à la fin de l'année, mais encore deux médailles d'or chaque mois, une au cours classique, l'autre au cours commercial.

### *Programme de vacances*

Voilà, certes, d'excellente action française. Il est à souhaiter que de telles soirées aient lieu dans toutes nos maisons d'éducation. Plusieurs ont

l'habitude d'avoir une séance d'allure intime, la veille de la sortie. Pourquoi ne lui donnerait-on pas ce caractère de patriotisme pratique ? On y pourrait tracer, sans formules pédagogiques et comme à bâtons rompus, un joli programme de vacances.

Si la séance n'est pas possible, que chaque classe ait au moins *l'heure de l'action française*. Le professeur dira aux élèves en quoi consiste pour eux cette action, durant les mois de vacances. Ce sera d'abord évidemment le bon parler. Les leçons reçues vont être mises à l'épreuve. Qu'ils aient à cœur d'en sortir triomphants ! Qu'ils fassent fleurir autour d'eux, à la maison, au magasin, à la ferme, les belles expressions de notre langue !

### *Toilette française*

A ce premier travail, un second peut être ajouté. La physionomie, la toilette du milieu où ils vivent sont-elles françaises ? Avis des autorités fédérales, provinciales, municipales ; enseignes des marchands ; annonces des industriels ; produits divers : épiceries, biscuits, bonbons ; objets d'usage commun, etc., etc ; que de choses ils peuvent observer et essayer, s'il y a lieu, de franciser. C'est par une telle croisade, menée avec entrain et bonhomie, que nos campagnes retrouveront le cachet de distinction française que plusieurs ont peu à peu perdu.

Ce programme d'action ne s'accomplira pas sans incidents : il donnera lieu à différents exploits. Pourquoi le jeune collégien ne les noterait-il pas au jour le jour ? Ne serait-ce pas là un excellent devoir de vacances ?

### *Les lauréats de l'action française*

Ceci m'amène à commettre une petite indiscretion, à dire un mot d'un projet que caresse l'*Action française* et qu'elle espère réaliser sous peu. Depuis sa fondation, notre revue s'est appliquée à signaler — pour les faire disparaître — les manquements au patriotisme, les faiblesses nationales, les abandons de nos droits, surtout en matière de langue. Pris par cette besogne nécessaire, nous n'avons peut-être pas assez loué, nous avons trop laissé dans l'ombre la contrepartie de ces faits, les gestes fiers accomplis de ci de là par les nôtres. Le temps nous semble venu de combler cette lacune. Quelle initiative nouvelle surgira de cette préoccupation? Sera-ce une séance solennelle où l'un de nos directeurs racontera, dans un rapport vivant, les exploits de l'année et proclamera les lauréats de l'action française? Sera-ce diverses soirées où des délégués de l'*A. F.* iront remettre à quelque héros un parchemin ou une médaille attestant sa fierté? Que ce soit l'une de ces initiatives ou quelque autre encore, les devoirs de vacances dont nous venons de parler aideront à sa réalisation. Aussi nous permettons-nous de les recommander vivement.

### *Le catalogue Pathé*

Un mot, avant de terminer, pour signaler le catalogue de la Compagnie Pathé. Cette maison est d'origine française. Elle a son principal siège d'affaires à Paris. Mais comme ses quartiers-généraux canadiens ont été établis à Toronto, elle était exposée à commettre cette faute dans laquelle tant d'autres maisons parisiennes sont tombées : le catalogue original français envoyé au Canada, traduit en anglais, puis servi de la sorte aux Canadiens français, ou encore retraduit, à leur usage, en *Parisian French*, i. e. en français torontonien. Heureusement la faute, cette fois, a été évitée. Et c'est un bon catalogue français que nous offre la maison Valiquette, représentant à Montréal de la *Cie Pathé*.

Nous notons ce fait d'autant plus volontiers qu'un de nos correspondants se plaint justement du mauvais français d'une grosse maison montréalaise, d'origine américaine celle-là, et qui écoule chez les nôtres un grand nombre de « gramophones ». Aux remarques qu'il a cru devoir faire, on a répondu que notre métropole ne possédait guère de traducteurs compétents... Il est des gens qui essaient ainsi de se tirer d'un mauvais pas par quelque faux fuyant ridicule. Ceux-ci n'y réussiront pas. La *Ligue des Droits du français* vient de leur faire connaître son adresse... et quelque autre chose aussi.

Pierre HOMIER.



## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

---

*Au pays de Dollard* — M. l'abbé Maurault raconte ailleurs le deuxième pèlerinage de l'*Action française* au pays de Dollard. Tous les rêves que formulait M. l'abbé Groulx, au mois de mai 1918, en annonçant que l'*Action française* voulait dissiper l'oubli qui, depuis si longtemps flottait sur le théâtre du combat de 1660, sont à la veille de se réaliser. Il voulait qu'un monument se dressât face à l'Outaouis : c'est déjà fait; il voulait que les foules apprissent le chemin du Long-Sault : cela aussi est fait; il voulait que les jeunes gens allassent au pays de Dollard « *prêter leur serment à la patrie* » : cela est à la veille de se faire. Nous avons vu les collégiens de Rigaud accompagner en corps les pèlerins du 24 mai. Quelques jours plus tard, un groupe d'écoliers de Beauharnois se rendait à son tour au Long-Sault. Le 24 juin, des centaines de collégiens, élèves des divers collèges de la région de Montréal, reprendront, par l'Outaouais aux rives peuplées de souvenirs historiques, la route des compagnons de Dollard. Ce pèlerinage se fera sous le patronage de l'*Action française*, le premier secrétaire-général de la *Ligue des Droits du français*, M. le docteur Gauvreau, nous fera l'honneur d'y prendre la parole en notre nom, mais nous tenons à préciser que tout le mérite de cette initiative revient aux collégiens eux-mêmes.

Notons brièvement que le voyage se fera par le vapeur *Empress* (départ de Lachine à 8 heures 20, le matin, après l'arrivée du train qui part de Montréal, gare Bonaventure, à 8 heures 2 — on peut aussi partir par tramway et descendre à la 32e avenue); que le prix du billet, aller et retour, est de \$1.25 et que les billets sont en vente chez Granger Frères, au *Devoir*, à l'*Action française*, aux presbytères du Saint-Enfant Jésus et de Saint-Stanislas, à Montréal. MM. l'abbé Fauteux, du Saint-Enfant Jésus, et Charbonneau, de Saint-Stanislas, sont à la disposition de ceux qui désireraient des renseignements supplémentaires.

La rumeur ajoute qu'un autre groupe se propose de faire tout prochainement aussi le pèlerinage du Long-Sault. La route est ouverte, l'habitude se crée. Ce n'est pas le seul lieu historique vers lequel l'*Action française* ambitionne de pousser jeunes et vieux.

*Nos publications* — Nos publications ont été si nombreuses ces derniers temps que nous avons à peine trouvé le moyen de les signaler. On lira plus loin quelques notes sur *La Naissance d'une Race* et les *Rapaillages* de M. l'abbé Groulx, ainsi que sur le *Pour la défense de nos lois françaises* de M. Antonio Perrault. Presque en même temps paraissait dans notre *Bibliothèque* le *Canada apostolique* de M. Henri Bourassa. Nous en publierons, le mois prochain, une appréciation détaillée. Notons tout de suite que cette « revue des œuvres de missions des communautés franco-canadiennes » a déjà obtenu un succès presque sans précédent au pays. Plus de douze mille exemplaires de ce volume sont, au moment où nous publions ces lignes, entre les mains du public canadien. C'est assez dire l'intérêt qu'il suscite.

D'autres études sont en préparation.

*Pour les vacances* — Nous l'indiquons déjà par notre grand concours : nous voudrions que les vacances, au lieu d'être pour notre propagande et notre action un moment de relâche, marquassent une période d'intense activité. Et tout veut qu'il en soit ainsi. Grand nombre de nos amis s'en vont à la campagne, voyagent dans des milieux où notre œuvre est peu connue : quelle magnifique occasion de nous recruter de nouveaux amis, de faire connaître les façons diverses dont l'on peut nous aider, de populariser, par exemple, notre service de librairie, de jeter les bases de conférences pour l'automne prochain !

Que chacun, en partant pour ses vacances, se dise — et se redise souvent au cours de ces deux mois : Que puis-je faire pour l'*Action française* ?

*Les Rapaillages* — Il faut pousser à la propagande de toutes nos publications, mais il est indiscutable que celle qui, actuellement, prête le plus à la propagande rapide, est l'édition populaire des *Rapaillages*. Avec elle, et par les mêmes méthodes, on devrait pouvoir répéter le succès de l'*Almanach*. Songez qu'elle se vend seulement 25 sous l'exemplaire, \$2.50 la douzaine, \$20 le cent, \$92.50 les cinq cents, \$175 le mille (port en plus) — ce qui laisse une marge de \$75 par mille aux groupes qui voudront en organiser la propagande sur une grande échelle.

L'édition de luxe des *Rapaillages*, comme *la Naissance d'une Race*, l'œuvre de Lamarche, le *Canada apostolique*, est un beau livre de bibliothèque, un fort joli cadeau.

*Pour la défense — L'Action française.* par son service de librairie, tient à la disposition de ses clients tous les bons livres, elle facilite la constitution des bibliothèques paroissiales, etc., mais elle se fait une spécialité surtout de la diffusion des livres et des brochures de défense nationale. Elle est dépositaire au Canada de toutes les brochures de la *Ligue de Ralliement français en Amérique*, elle est en relations avec l'*Association d'Éducation de l'Ontario* et les sociétés similaires. Elle s'occupe particulièrement aussi de la diffusion des brochures qui peuvent servir notre cause dans les milieux anglais. Ce qu'elle n'a pas sous la main, elle s'efforce de se le procurer. Qu'on s'adresse avec confiance à ses bureaux.

*Notre enquête* — Un certain nombre de nos amis ont bien voulu répondre à notre demande de l'autre jour et nous donner, avec leurs noms, l'indication des services qu'ils croient pouvoir rendre à l'œuvre commune. Que d'autres veuillent bien suivre leur exemple.

Il s'agit d'organiser la coopération des efforts.

*Notre Almanach* — Nous sommes actuellement à préparer notre Almanach de 1920. Nous nous efforcerons de le faire plus vivant, plus varié encore que les années précédentes. Avis aux propagandistes. Qu'ils songent tout de suite à ce qu'ils pourraient faire autour d'eux.

Il faut dépasser de beaucoup le succès de l'an passé.

*L'abonnement de \$5* — L'abonnement de \$5 a obtenu un très gros succès. On sait à quoi il se résume : Vous versez \$5 à l'*Action française* et, de ce moment, vous recevez, sans avoir à les demander, toutes les publications nouvelles de l'*Action française*, sauf la revue, jusqu'à épuisement de la somme souscrite. Si vous désirez plusieurs exemplaires d'un ouvrage qui vous plaît particulièrement, vous n'avez qu'à jeter à la poste une carte postale. Vos \$5 épuisés, si le système vous convient, vous n'avez qu'à renouveler votre souscription pour que les envois continuent.

Ce système évite beaucoup d'ennuis, de lettres et de timbres inutiles.

Jean BEAUCHEMIN.

## JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

### POUR LA DÉFENSE DE NOS LOIS FRANÇAISES<sup>1</sup>

« Quelle magnifique construction intellectuelle ! » c'est le mot d'un professeur de droit de l'Université de Lille au sortir de la conférence de M. Antonio Perrault, le 15 janvier dernier. C'est encore le mot qu'on se redit à soi-même, quand, après avoir entendu la conférence, on relit attentivement : *Pour la défense de nos lois françaises*.

Que de choses substantielles, vigoureusement ordonnées, noblement énoncées, en ces soixante-onze pages du jeune professeur de Laval. Que nos pères aient aperçu dans nos lois l'un des éléments de la nationalité, l'histoire de leurs luttes pour les maintenir le prouve surabondamment. Cette vive clairvoyance n'a pas manqué à nos ancêtres de 1760. Le droit représente bien autre chose que les vaines procédures, les combats ruineux du Palais de justice. Il est intimement mêlé à la vie individuelle, familiale, sociale. A côté de la religion et de la morale, il apparaît comme un facteur essentiel de la paix et de la justice; il possède une valeur morale et économique, il garantit l'usage des facultés d'action. Le droit se manifeste dans les lois. « Un peuple dont l'histoire retient le nom, a son droit incarné, cristallisé dans les textes. » Là, des principes universels se rencontrent, communs à tous les peuples. Mais chaque peuple ajoute à ce premier fond immuable un élément qui jaillit de son âme propre, qui exprime sa mentalité, qui est le « produit de son histoire » et qui fait ainsi des lois nationales une chose sacrée. Or le peuple canadien-français possède des lois qui lui sont propres. Dans le domaine législatif que lui ont réservé les constitutions, il a gardé, en l'adaptant aux évolutions de sa vie, le vieux trésor apporté de France. Ce droit, issu de la coutume de Paris, la plus parfaite des coutumes françaises, se rattache à l'antique et auguste *corpus juris* des Romains, pendant que le *Common law* venu de la Grande-Bretagne et adopté par nos huit provinces anglaises, est plutôt d'origine et d'inspiration teutonique. Cette différence d'origine suffit à elle seule à faire pressentir quel élément de supériorité, quelles vertus latines emporterait avec elle

<sup>1</sup> Fait partie de la série verte de la *Bibliothèque de l'Action française*.  
Prix : 25 sous l'exemplaire.

la disparition de nos lois françaises. Le droit romain élevé et purifié par le droit canonique, clarifié par le vieux droit français, c'est la plus parfaite expression de la loi humaine, c'est la *raison écrite*. En ses préceptes, en son ordonnance brille une lumière d'ordre, de clarté, de précision; il porte en lui la discipline intellectuelle de la plus haute sagesse. Le *Common law* c'est l'œuvre fragmentaire, c'est la mosaïque de pièces rapportées, sans vues d'ensemble, sans le lien dominateur des principes généraux, c'est un groupement de faits juridiques, de faits particuliers accumulés sans logique, au hasard des années et des événements. Et cependant c'est ce *Common law* que, depuis cent cinquante ans, l'on travaille à substituer à ce qui est devenu notre *Code civil*. La constitution fédérative a porté le premier coup à l'arche de nos lois en accordant au pouvoir fédéral des matières réservées jusque là aux législatures des provinces. Aujourd'hui des associations de légistes et d'avocats reprennent une attaque sournoise et travaillent à l'uniformisation des lois canadiennes. Contre ces tentatives, notre devoir nous commande non seulement de défendre nos lois françaises, mais il importe également de les faire connaître et de les illustrer par de lumineuses études juridiques; il importe de les faire évoluer selon leur esprit, selon les besoins de notre race et de notre province. Défendre ce qui nous fut légué par la tradition doit nous être un motif de fierté, l'un de nos buts de vivre. C'est le signe d'une humanité supérieure que la volonté de ne pas subir l'étranger, de n'accepter, selon le mot de Barrès, que ce qui s'accorde avec notre sentiment intérieur.

Voilà résumée bien superficiellement une belle et solide étude de philosophie du droit. M. Antonio Perrault vient d'écrire de très fortes pages et de prononcer des paroles de vie que voudront recueillir non seulement nos étudiants et les hommes du métier, mais les profanes eux-mêmes qui en seront charmés et éclairés. Tous y fortifieront leur volonté de tenir, de ne rien sacrifier du vieil héritage national. Ici comme ailleurs, ils verront qu'en défendant notre patrimoine nous ne cédon pas à un simple goût de la bataille, aux vaines satisfactions d'un orgueil de race; nous défendons une supériorité. Ils apprendront aussi à connaître l'un des beaux talents de la jeune génération. Quand M. Antonio Perrault défend avec une émotion à peine contenue l'ordonnance majestueuse, la logique supérieure du droit romain, nous découvrons avec bonheur, au grand air de son travail, qu'il est lui-même un héritier de cette tradition intellectuelle, le fils de cette latinité. Il y apparaît jusqu'en son style où brillent avant tout les valeurs de l'intelligence, les qualités de clarté, de solidité et d'élégance, vertus exclusivement latines

et françaises. Et l'on se prend à songer, non sans beaucoup de regret, aux œuvres que de tels travailleurs pourraient léguer à leur race, si seulement l'on vivait dans un pays où les intellectuels auraient le loisir de penser.

Pourquoi n'ajouterai-je pas une dernière réflexion ? Voici que pour mieux combattre le régionalisme et s'en moquer à meilleur marché, quelques-uns n'en prétendent apercevoir que les manifestations folkloristes, quand il veut être toute notre vie littéraire, l'expression de notre personnalité intellectuelle. M. Antonio Perrault vient de démontrer, qu'à propos de thèmes canadiens, l'on peut s'élever jusqu'aux plus hauts problèmes et manier les idées les plus largement humaines.

— — —  
Lionel GROULX, *ptre.*

### LES RAPAILLAGES<sup>1</sup>

M. l'abbé Lionel Groulx a réuni sous ce titre, qui est une délicieuse trouvaille, dix contes précédés d'un poème liminaire. Le plus bel éloge que l'on puisse faire de cet ouvrage, à l'occasion de sa réédition par l'*Action française*, c'est de rappeler le succès du premier tirage. Huit mille volumes furent dévorés avec une insatiabilité telle qu'elle est le très sûr garant de la rapidité avec laquelle s'enlèveront les 25,000 volumes illustrés par Franchère.

C'est un événement littéraire d'une haute signification que la popularité extraordinaire de ce petit volume qui se distingue surtout par l'ardeur de son régionalisme, par la ferveur de son culte pour ceux qui ont fait la patrie ce qu'elle est.

Le style est vif, direct, sans apprêt, réaliste parfois. Il peint avec une vérité qui donne l'illusion de la vie. Tout le volume vibre par ailleurs d'une émotion continue qui égale ces récits familiers à certaines des pages les plus éloquents écrites sur la noble mission du laboureur.

La réédition des *Rapailages* arrive à son heure, répond à un besoin. Le moment n'est plus où l'on voulait faire des lettres canadiennes une pâle imitation des ouvrages étrangers, une plante anémiée et sans racine. On a compris qu'un peuple en lutte ne peut négliger aucune arme, surtout la plus puissante de toutes, celle qui assure la vie à la langue, le sel qui la préserve de la corruption.

Et c'est parce que les *Rapailages* marquent une réaction contre l'extranéité de notre littérature, parce qu'ils puisent leur inspiration dans le sol, qu'ils plongent « dans l'humus des grands érables morts » qu'un tel succès les a accueillis.

<sup>1</sup>*Les Rapailages*, bibliothèque de l'*Ancion française*. Illustrations de J.-C. Franchère. Deuxième éditions (populaire et de luxe.)

Le conte, récit bref et familier, exige plus de vigueur, de ramassé, d'aptitude chez l'auteur à choisir l'essentiel que tous les autres genres de la littérature. N'y excelle pas qui veut : seuls, les maîtres du style peuvent s'y essayer.

Mais, à regarder de près, sont-ce bien des contes que les *Rapaillages* ? Ce titre charmant, qui a pour des citadins la saveur d'une fraise des champs, indique quelque chose qui manque d'homogénéité et d'ordre, quelque chose de ramassé un peu au hasard. Or il nous semble qu'il existe une unité parfaite, un lien tangible entre ces divers récits qui sont comme autant de chants du poème de la vie agreste, comme autant de tableaux des labeurs et des joies du laboureur et de sa famille. Les *Rapaillages* sont presque une autobiographie, mais dans ces pages se peint, avec l'âme de l'écrivain, l'âme du paysan canadien.

Je ne sais si la lecture de l'*herbe écartante* vous fera le même effet, mais j'y ai vu un symbole frappant. La grand'mère des *Rapaillages* lui prêtait des maléfices qui entraînent des maux physiques effroyables, mais je crois que cette herbe agit surtout sur les esprits et sur les cœurs. Elle se trouve à la campagne, sur bien des terres. C'est parce qu'ils ont pié sur elle que tant de jeunes gens désertent la terre ancestrale et s'en viennent s'atrophier au point de vue moral et matériel dans l'atmosphère dissolvante et empoisonnée des villes.

\* \* \*

L'auteur des *Rapaillages* avait pié sur l'herbe écartante, mais il fut retrouvé et pansé à temps; aussi n'a-t-il pas déserté les hautes fonctions de semeur : il s'est fait semeur de la bonne parole évangélique et de la bonne parole patriotique. Puisse ce grain tomber sur un terrain fécond, puisse-t-on lire et relire dans toutes les familles ses ouvrages qui ne sont pas seulement, comme tant d'autres livres de nos jours, une belle forme sans âme, mais des excitateurs d'énergie, une prédication mâle et persuasive. Puisse-t-ils surtout tomber dans le cœur des jeunes gens insensibles à la beauté et à la hauteur de leur devoir de réserve de la race et de continuateurs des anciens, dans le cœur des jeunes gens qui ne se défient pas assez de l'herbe écartante et qui tournent les yeux vers la grand'ville.

Le petit volume des *Rapaillages* vaut, à lui seul, comme agent de retour ou d'attachement à la terre, tout un budget de colonisation ou d'agriculture. Quel admirable manuel de lecture pour les petits enfants du rang du Bois Vert et de tous les rangs !

Louis DUPIRE.

LA NAISSANCE D'UNE RACE<sup>1</sup>

M. l'abbé Groulx vient de publier, sous ce titre, ses dernières conférences sur l'histoire du Canada, données à l'Université Laval de Montréal. Ce volume de trois cents pages est une contribution précieuse à notre bibliothèque historique. Ce n'est pas une histoire de nos origines, ce n'est pas tout à fait une apologétique nationale; c'est l'analyse des facteurs qui ont contribué, dès le début, à faire des Canadiens français le petit peuple bien caractérisé qu'ils formaient dès 1760. « C'est cette vie, nous dit l'auteur, cet aspect d'humanité lentement élaboré par nos pères, puis fixé à la fin en des formes héréditaires, que je me propose de vous décrire. J'écarterais les superfétations de l'histoire. De la vaste accumulation des faits, ceux-là m'intéresseront plus que les autres qui viendront marquer l'évolution du type humain, qui auront une valeur ou une signification psychologique » (p. 12). Les détails pittoresques et suggestifs que lui ont révélés les archives, les mémoires, les monographies se rapportant à l'histoire du Canada, servent au professeur à nous faire voir « les influences du milieu, les péripéties de l'histoire » qui ont forgé notre caractère.

Écrites d'une main ferme et rapide, animées d'une intense ferveur patriotique, ces pages sont pour les Canadiens extrêmement intéressantes. D'autres, particulièrement nos amis de France, ne dédaigneront pas, espérons-le, d'aller y chercher des renseignements dont ils ont grand besoin, s'ils veulent se faire une idée exacte de ce que nous sommes. Ils y trouveront le procès, rondement mené, des procédés de colonisation de la France au Canada, et l'explication de certaines de nos attitudes qui les surprennent. Ils y apprendront également ce qu'il faut penser de bien des légendes trop accréditées chez les étrangers. Les Canadiens y trouveront, eux, l'histoire, la raison profonde de leurs plus belles qualités et de quelques-uns de leurs défauts. Ils dégageront les plus précieuses leçons de ces rapprochements de faits et de ces vues pénétrantes. M. l'abbé Groulx a dignement continué, dans ce beau travail, l'œuvre importante qu'il a entreprise sur l'histoire de notre pays.

A. D.

<sup>1</sup> *La Naissance d'une Race*, par l'abbé Lionel Groulx. Bibliothèque de l'Action française.



# POUR LA FÊTE NATIONALE

## QUELQUES PROJETS DE DISCOURS

*En vue de faciliter les manifestations patriotiques pratiques dans tous les coins du pays, nous nous permettons de suggérer certains sujets de discours qui pourraient se développer facilement et fournir matière à réflexion efficace. Nous ne touchons que quelques points : on peut amplifier certaines parties et négliger les autres, selon les besoins locaux. L'important, c'est de rendre notre peuple conscient de ses devoirs et de la part qu'il peut et doit accomplir dans la défensive générale.*

*Si l'on veut traiter de la fierté, de la grandeur de notre race, des beautés de notre histoire, de la colonisation, etc., l'Action française a tout un arsenal où l'on s'arme, et la société Saint-Jean-Baptiste (Monument National, rue Saint-Laurent, Montréal), envoie moyennant dix sous l'édition de propagande de Vers les terres neuves, où la thèse colonisatrice se trouve résumée, prête à exposer aux cultivateurs.*

*Ces plans de discours n'ont pas de prétentions outrées, qu'on veuille le croire : s'ils peuvent aider à faire quelque bien, leur but sera atteint.*

YVES.

## EXAMEN DE CONSCIENCE NATIONAL. OU INVENTAIRE AVEC ACTIF ET PASSIF

Un proverbe dit que *si chacun balaye devant sa porte, toute la rue sera nette*. De même, si chaque Canadien a le courage d'examiner, et de corriger ses défauts; puis d'entreprendre des œuvres nationales, toute la race ira bien et marchera vers l'avenir.

I—*Partie négative*—Défauts à faire disparaître—Défauts personnels ou sociaux, défauts généraux ou particuliers à certaines localités. Ne pas craindre de mettre le doigt sur la plaie, et de préciser. Notons-en quelques-uns pour donner une idée :

Corrigeons donc tous notre langage. Nous aimons notre langue, nous le crions partout, et nous la martyrisons, hélas ! nous la bafouons dans notre manière de la parler. Quand des fanatiques nous accusent d'avoir un *patois*, nous bondissons, et pourtant... n'y a-t-il pas trop de négligences dans notre prononciation ? Nous avons bien des *bouches*

*molles*, nous avons ceux qui prononcent comme au XVII<sup>e</sup> siècle moé, auèr (avoir), pére, brás, etc. . . N'est-il pas traître à sa langue celui qui dit : « Quiens, j'cré bin qu'y a faite frette, c'te nuitte ! » Horreur ! Je sais bien que partout le bon peuple, anglais, français, italien ou autre, se permet de ces fautes, mais nous, nous n'avons pas le droit de torturer ainsi notre langue, si attaquée, si isolée. . . Défendons-la en public, dans nos revendications, et dans notre particulier, en la parlant bien.

Ne la faisons jamais servir à proférer des grossièretés, des canailleries, des juréments. . . Cette belle langue, divinisée à l'usage de l'Église et des missionnaires, ne la laissons pas profaner dans des discours honteux ou blasphématoires. Lavons-nous de l'accusation d'être une « race de sacreurs ». . . Dernièrement, dans une manifestation populaire au Sacré-Cœur, le prêtre faisait dire à la foule, devant le Très-Saint-Sacrement : « Seigneur, *bénissez la langue française* ». Quel beau geste ! Restons à cette hauteur : parlons dignement une langue *bénié*.

Évitons les critiques indignes, les attitudes de coqs de village, qui s'opposent à toutes les mesures progressives du curé ou du conseil municipal. Gardons-nous d'un sans-gêne exagéré en public, en voyage, en chemin de fer, dans les villes mixtes. . . Qu'il est triste parfois de voir le débraillé des rares individus qui parlent français sur un train, un bateau, etc. Grâce aux campagnes anti-alcooliques du moins, les spectacles d'ivrognerie disparaîtront. . . Ces défauts de tenue ne nous sont certes pas particuliers, mais nous devons nous en guérir pour l'honneur de la politesse française. Soyons partout des gentilshommes. Que d'autres points à signaler !

II—*Partie positive* —Œuvres à établir —Elles sont légion. Chacun peut les découvrir dans les besoins locaux. A la campagne, gardons nos gars, retenons, faisons revenir les déserteurs. Enseignons comment trouver des fermes pour tous. Certaines villes instituent des fêtes du *Retour*, et les annoncent surtout dans les journaux franco-américains. Un mouvement s'accroît vers nous, aux États-Unis, profitons-en. Francisons les noms de rues et de plusieurs paroisses des Cantons de l'Est, et d'ailleurs. Prenons notre part des immigrants qui s'établissent dans Québec : enseignons-leur le français. Améliorons nos écoles : fondons des bibliothèques scolaires où les enfants apprennent à lire les publications qui les aident plus tard, et les ouvrages du terroir. Fondons des bourses pour les enfants pauvres de la paroisse, qui se sentiraient une vocation : les Acadiens ont une cinquantaine de ces

bourses. Embellissons nos fermes, nos rues, nos parcs, nos routes, tout, pour que nos jeunes s'y attachent et que les étrangers nous respectent.

### POUR SURVIVRE

La proportion française diminue toujours au Canada, et c'est notre faute : nous ne sommes plus que 25% de la population, et nous continuons à désertter aux États-Unis. Pour survivre il nous faut le *nombre*, le *territoire* et la *qualité*.

I—*Nous obtiendrons le nombre*—en gardant en vie les enfants qui naissent, grâce à l'hygiène, aux gouttes de lait, pouponnières, etc;

b) En établissant nos familles chez nous... A quoi sert-il, du point de vue de notre accroissement numérique, d'élever des dix ou douze enfants, si nous les donnons tout élevés à l'étranger? Nous avons perdu deux millions de compatriotes, en soixante ans... Les immigrants d'Europe viennent prendre notre sol fertile de l'Ouest, de l'Ontario, même de Québec... 4% de notre province seulement sont habités... Nous sommes confinés aux bords du Saint-Laurent. Multiplions nos fermes à proportion des familles...

II—*Emparons-nous du territoire*—Nos familles rurales se doublent tous les vingt ans : nous devrions doubler aussi l'étendue de nos terres de temps à autre... Il n'en est rien : nous n'avons pas doublé depuis 1860 ! Nos gars désertent pour les usines, où ils sont trop souvent la proie des meneurs et des révoltés. Au lieu de les laisser devenir des prolétaires, des non-propriétaires et des agitateurs, lançons-les à la conquête de fermes nouvelles dans nos régions de colonisation. Les victoires sont nobles et faciles contre la forêt. Quand on voit les peuples d'Europe s'égorger pour des territoires grands comme une couple de nos comtés, ne devrait-on pas comprendre l'importance de s'emparer du sol? Des millions d'acres fertiles au nord de Québec, d'Ontario et au Manitoba ont été explorés par nos découvreurs. L'auteur du *Clash* admet que nous sommes partout chez nous. Conquérons donc cela à notre foi et à notre langue. Nous sommes le quart de la population canadienne : occupons-nous le quart du territoire? Non, loin de là! et c'est notre faute! — Que les futures cartes du Canada contiennent des milliers de nos paroisses, là où rien ne se lit encore.

III—*Gardons notre qualité*—Nous sommes de la vieille race agricole des Vendéens et des Normands. Que nos fils de cultivateurs aient donc tous la chance de se procurer des terres. La campagne est notre château-fort : conservons-la, étendons-la. Elle nous a sauvés après

1760. Elle donne les familles fortes, nombreuses, unies, de foi simple et de travail consciencieux. Oh ! les beaux hommes que nous ont volés les manufactures américaines ! . . . La physionomie pure de notre race se retrouve sur les fermes. Là sont les héritiers du bon esprit de la vieille France, — qu'admirent les Européens en visite. Ils résistent à l'américanisation; ne leur montrons pas trop d'anglais: cela les pousse encore plus à désertir le sol. Plusieurs de nos citadins sont de purs « *Américains parlant français* : » nos ruraux sont canadiens-français jusqu'à la moelle. Multiplions ces groupes si précieux, si forts. Développons la coopération dans les vieilles paroisses; prêchons la colonisation; demandons au gouvernement des réserves prêtes à concéder, des chemins de pénétration, des embranchements, des aides de toutes sortes, afin que nos campagnes reprennent le dessus, et que les désertions cessent. Il y va de la survivance de notre race.

## VERS LA SUPÉRIORITÉ

I—*Introduction* : A l'heure actuelle, le patriotisme, pour nous, consiste à nous perfectionner. Perfectionnement sur toute la ligne : comme individus et comme citoyens; dans le domaine économique, intellectuel et moral. Nous devons tendre à faire de nous le groupe le plus accompli de l'Amérique du Nord. Des Anglais qui nous connaissent commencent à appeler notre province « la plus progressive des provinces du Canada » : méritons cet éloge pour notre race elle-même. Nous devons nous perfectionner dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, les carrières libérales, les beaux-arts, etc.

Ce que nous devons désirer, cependant, ce n'est pas de copier des modèles étrangers; restons nous-mêmes et développons nos qualités natives. Nos modèles, ce n'est pas à côté de nous que nous devons les chercher : c'est chez nous, dans notre histoire.

II—*Nos caractéristiques* : L'amour du sol et de la famille; l'esprit de corps qui fait que nous nous recherchons et que nous aimons à nous grouper; le culte des vieux souvenirs; l'ambition de vivre en paix parmi les siens et d'établir autour de soi la génération qui continuera l'œuvre commencée; l'attachement aux traditions, à la langue, à la religion; le souci des choses de l'esprit; voilà les dispositions innées que nous avons reçues de nos ancêtres et que nous devons cultiver. Par de meilleur moyen d'assurer notre avenir dans l'ordre et la stabilité. Les meilleurs de nos ancêtres ont été des défricheurs, des constructeurs méthodiques, non des spéculateurs fiévreux ou des brasseurs d'argent.

III—*Moyen d'ascension : l'Éducation* — Tous, ouvriers, agriculteurs, hommes d'affaires ou de profession, tous ont besoin d'une instruction de plus en plus soignée, s'ils veulent monter plus haut. Instruction de l'école d'abord; instruction par soi-même ensuite; instruction poursuivie sans cesse par l'étude personnelle et la lecture des ouvrages relatifs à sa profession. C'est le moyen de ne pas retomber au rang des illettrés, de devenir des ouvriers habiles, des agriculteurs progressifs, des compétences dans sa branche. Sachons estimer l'éducation à sa valeur. De cette estime on tirera trois conséquences :

1° On sera plus porté soi-même vers l'étude et la culture de l'intelligence. Il y a toujours quelque chose à apprendre. Moyen de relever le niveau général, d'être plus poli, plus affiné. Le livre vaut mieux que les conversations de club, ou le spectacle des sports brutaux, pour polir une race.

2° On portera plus d'intérêt à l'éducation des enfants. Les parents doivent veiller à l'assiduité de leurs enfants à l'école. Rien de fatal au progrès des élèves comme le manque d'assiduité. Les parents doivent, de plus, s'intéresser au progrès de leurs enfants, les encourager, les stimuler, soutenir l'autorité des maîtres. Enfin, ils doivent les maintenir à l'école aussi longtemps que le permettent leurs moyens, fût-ce au prix de sacrifices considérables.

3° On comprendra que les personnes qui se consacrent à l'enseignement méritent, outre notre sympathie, un salaire plus élevé que celui de n'importe quelle classe de travailleurs. Nous devrions rougir de payer plus cher l'ouvrier qui travaille la pierre fait des meubles ou pétrit le pain, que celui qui pétrit les cerveaux et forme la mentalité de nos enfants. Qui d'entre vous voudrait changer de salaires et de métier avec l'instituteur? C'est une honte que nous ayons si maigrement payé l'enseignement jusqu'ici. Comme tout le reste, l'éducation vaut ce qu'elle coûte. Mettons-y le prix et la sollicitude qu'elle mérite, et nous ferons un bon placement. D'ailleurs, ce ne sont pas seulement les écoles, ce sont aussi nos collèges et nos universités qui souffrent du manque d'argent. Nous avons, proportionnellement à notre nombre, un système d'éducation merveilleux. Mais jusqu'ici c'est le dévouement qui en a fait les principaux frais, et nous nous sommes trop facilement contentés d'exploiter le sacrifice des autres. Rappelons-nous ce que dépensent les protestants pour l'éducation. Imitons-les en cela.

Enfin, appliquons-nous à tirer meilleur parti de l'enseignement mis à notre disposition, enseignement primaire ou classique, agricole,

technique ou supérieur; classes du soir ou cours de vacances, conférences agricoles et autres, profitons de tout. Ayons le goût de la lecture, fondons des bibliothèques scolaires et paroissiales, utilisons celles qui existent...

J'ajoute un dernier mot : ayons une idée juste de ce que doit procurer l'éducation. Une fausse conception de l'enseignement, à l'heure actuelle, pourrait nous être fatale. Le triomphe de l'école ou du collège, ce n'est pas de bien enseigner l'anglais ou la tenue des livres, ce n'est pas de faire à nos jeunes gens une mentalité américaine. C'est de former de bons Canadiens, sachant parfaitement leur langue maternelle, sachant assez l'autre langue pour se faire comprendre de leurs concitoyens, mais restant dans la tradition de leurs aînés; semblables à leurs pères, plus parfaits cependant, visant plus haut, mais les estimant toujours et ne les reniant jamais. Avec cet idéal en vue, allons sans crainte. Si nous nous décidons à nous perfectionner ainsi, nous ne serons pas un peuple inférieur et notre avenir est assuré.

## DISCOURS PATRIOTIQUE DE M. LE DOCTEUR

I. Je serai bref, car je parle contre mes intérêts.

II. Je vous suggère un moyen d'éviter les maladies: c'est l'hygiène.

III. Dans les villes, les santés s'affaiblissent, la race dépérit d'une façon alarmante. Maladies plus fréquentes, complications dangereuses, convalescences longues et laborieuses. A tout prix il faut enrayer la tuberculose et la mortalité infantile. L'enfant meurt surtout parce que la mère est malade. C'est la santé générale qu'il faut fortifier. Il y a des moyens particuliers, gouttes de lait, traitements...

IV. J'insiste sur un moyen qui est à la portée de tous, le traitement par l'air pur. C'est l'air pur qui nous manque surtout. Conditions déplorables dans les usines et les magasins; logements trop étroits, mal éclairés et mal ventilés. Un logement suffisant pour une famille anglaise de trois ou quatre personnes ne suffit pas pour une famille canadienne de dix ou douze. Il faut compenser le plus possible par la marche en plein air et la ventilation. Or, notre éducation n'est pas encore faite sur ce point. Nos pères, qui vivaient à la campagne, dans des maisons de bois, et qui chauffaient leurs cheminées avec des troncs d'arbres, n'avaient pas besoin d'ouvrir leurs fenêtres. Le soleil les rejoignait toujours, dans leurs solitudes. Mais nous?...

Et puis, on quitte l'usine pour le tramway, le tramway pour le logis et le logis pour le théâtre. C'est aller de mal en pis. On ne marche plus dehors. Aussi, les poumons sont faibles, le sang est pauvre, le rhume est continuel. On s'habille, ou plutôt on ne s'habille plus. Des bas tout en trous, des semelles en papier, les épaules et la poitrine nues. Qui pourrait résister à un pareil régime? Et c'est ainsi que se forment les mères de demain! Mes chers amis, l'avenir est beau pour les médecins!

V *Péroraison* : Mes amis, vous faites bien des choses de travers, corrigez-vous. Faites courir les enfants dehors. Amenez-les à la montagne, au bord du fleuve, dans la banlieue. Notre campagne est si jolie! Pour cinq sous le tramway vous y conduit, pour cinq sous il vous ramène... Chez vous, ouvrez les fenêtres, écarter les rideaux, enlevez les tapis qui sont des nids à microbes. Faites entrer l'air et le soleil dans vos maisons, vous en chasserez le médecin. C'est ce que je souhaite de tout mon cœur.

N'oubliez point que le service de librairie de *l'Action française* tient à votre disposition tous les bons livres, particulièrement les "*Canadiana*".

Partout où se trouve un service de messageries, vous pouvez, à partir de \$5, commander vos marchandises payables contre remboursement et vous éviter ainsi des frais de correspondance.

## PARTIE DOCUMENTAIRE

---

### LE DISCOURS DE M. L'ABBÉ GROULX AU LONG-SAULT

---

Voici le texte du discours prononcé au Long-Sault, à l'occasion du dévoilement du monument Dollard, le 24 mai dernier, par M. l'abbé Groulx, délégué du comité directeur de l'*Action française* :

Mesdames, Messieurs,

Depuis quelques heures que nous sommes ici nous éprouvons tous ensemble la vertu particulière, excitatrice et magique de ce coin de terre du Long-Sault. Des émanations d'héroïsme s'échappent du sol, flottent dans l'atmosphère; des fantômes de beaux chevaliers, au visage clair, à l'épée triomphante, passent devant nos yeux, et nous avons la certitude de communier à une humanité supérieure, plus grande que nature. Et nous, de race française, nous avons le bonheur de nous retrouver après presque trois siècles, parlant la même langue, gardant la même âme, continuant la même histoire, dans la fraternité de ces héros.

J'ai cherché, moi aussi, quelle réunion de rares vertus avait déterminé le fait d'armes du Long-Sault. Aujourd'hui, avec vous, j'essaie d'analyser l'arome spirituel qui monte de ce sol sacré, et je sens qu'il faut regarder plus haut que la terre et plus haut que les hommes. Si nous avons eu Dollard et ses compagnons; si un jour, dans notre première histoire, s'est insérée cette page de beauté unique, c'est qu'une belle nature française s'est rencontrée avec tous les enthousiasmes de la foi. Ces jeunes gens de notre race sont montés jusqu'à une telle grandeur parce que, croyants, ils avaient donné rendez-vous dans leur âme aux vertus surhumaines; parce qu'au commencement et jusqu'à la fin de leur sacrifice, ils avaient rencontré l'appui de Dieu.

Ils étaient jeunes; ils avaient autour d'eux des mères, des sœurs, des fiancées; l'un d'eux, ce Blaise Juillet, avait femme et quatre enfants. Ils avaient passé les mers pour venir se créer ici un établissement, ils avaient commencé de se faire de la terre et ils s'y sentaient fortement attachés; ils étaient l'élite d'une colonie qui n'avait qu'une poignée d'hommes; ils étaient les futurs chefs de famille, les fondateurs d'une



race qui avaient toutes les raisons de se montrer économe de son sang; ils vivaient à une époque de terreur où chacun se terrait dans sa maison, où un grand nombre, découragés, s'apprétaient à quitter le pays.

Mais ils étaient aussi de Villemarie, — Villemarie, fondation de héros et de saints, miniature de la primitive Église dans les forêts du Nouveau-Monde; Villemarie qui a voulu se constituer aux portes de la barbarie la marche de l'Ouest, le rempart suprême de la Nouvelle-France; Villemarie où travaillent et prient ensemble des hommes et des femmes qui s'appellent Maisonneuve, Lambert Closse, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys; Villemarie, école de chevalerie où l'on bâtit la cité avec la truelle et l'épée, où l'on prie autant que l'on travaille et que l'on se bat, où tous les hommes valides sont miliciens de la Sainte Vierge et vivent dans la familiarité de la mort et de l'héroïsme. Dollard et les seize ont vécu une partie de leur jeunesse dans cette atmosphère de chevalerie chrétienne où les plus grands étaient ceux qui avaient le plus de foi, et quand ailleurs l'on tremblait, que terrifié l'on attendait chez soi l'invasion ou que l'on fuyait devant le barbare, dix-sept petits Montréalistes se levèrent, baisèrent au front la Nouvelle-France, tendirent leur gant au Dieu de nos martyrs, et, un jour d'avril 1660, décidèrent de venir ici, sur le passage même des bandes iroquoises, accepter l'immortelle tranche.

Ils ont eu besoin de leur foi pour concevoir l'idée de leur sacrifice. C'est à leur foi qu'ils vont aussi demander la force de l'accomplir. Autour d'eux on leur disait, même en ce temps-là, qu'ils n'étaient point le nombre et qu'ils seraient écrasés; on leur disait d'attendre, que ce n'était pas l'heure, qu'ils étaient des téméraires, qu'ils iraient compromettre leur cause et vainement sacrifier leur vie. Autour d'eux, il y avait des larmes étouffées, des sanglots qui leur prenaient le cœur, des étreintes qui voulaient les retenir et qui les enchaînaient. Un moment toutes ces larmes et tous ces conseils de prudence et de faiblesse menacent de l'emporter. Un de leurs camarades se désiste de sa promesse et la fermeté du petit groupe menace de se dissoudre. C'est alors que les autres s'accrochent au soutien suprême. Dans une pensée de sublime désintéressement quelques-uns font leur testament et se dépouillent de leurs biens. Malgré tout ce qui les retient, un matin, les chevaliers se retrouvent tous les dix-sept dans la petite chapelle de l'Hôtel-Dieu. Là, ils se confessent et ils communient. Et quand ils se relèvent, plus forts que toutes les pusillanimités, convaincus que le nombre n'écrase pas des âmes, que la mort, pour sauver une cause, vaut mieux quelque-

fois que la vie, en présence des autels, à l'appel du prêtre et de leur chef Dollard, ceux qui vont partir lèvent la main et, par un serment solennel, s'engagent à ne demander et à n'accepter aucun quartier, mais à combattre jusqu'au dernier souffle de leur poitrine.

Les voici maintenant dans leur tranchée du Long-Sault. Autour d'eux, autour de leur fragile rempart de palissade, l'enfer s'est déchaîné. Huit cents barbares les assaillent jour et nuit de coups de feu et de clameurs sauvages. Dans leur fortin de pieux, étroitement serrés, les pauvres assiégés souffrent de la faim et de la soif. Ils passent aussi par les tentations de la peur. Quand l'ouragan des cris s'est élevé plus fort après l'arrivée des Iroquois du Richelieu, les Hurons terrorisés ont sauté la palissade et seul est resté celui-là qui avait donné sa parole aux Français. Les assiégés éprouvent aussi les tentations du cœur et du sang pendant ces huit longs jours et ces huit longues nuits de martyre où leur revient le paysage de Villemarie, le souvenir des choses qu'ils ont aimées, la figure de leurs mères, de leurs fiancées qu'ils ont laissées et qui, là-bas par delà la montagne, les rappellent et leur tendent les bras. Maintenant qu'ils ont perdu tout espoir de vaincre, qu'ils peuvent tout au plus retarder leur mort et leur défaite de quelques heures, ils se demandent avec angoisse, eux aussi, s'ils n'ont pas follement sacrifié leur jeunesse et leur bonheur, s'ils n'auront pas vainement décimé Villemarie et la Nouvelle-France; ils se demandent si l'oubli après la mort ne planera pas éternellement sur le coteau funèbre du Long-Sault. Ah ! dans leur détresse, quand cet ennemi plus terrible que le barbare a franchi la palissade et vient faire trembler leur cœur, où donc nos martyrs ont-ils trouvé la force de rester, de tenir jusqu'au bout ? A cette heure suprême où les forces humaines d'ici-bas sont trop peu de chose pour tenir l'homme debout, face à la bataille, les dix-sept compagnons appelaient à leur aide la force qui ne fléchit pas. Contre la peur, le doute angoissant, les appels de la chair et du sang unis à la tempête du dehors, entre deux assauts, les enfants de Villemarie avaient recours à la force qui ne fléchit pas; ils prenaient leur cœur à deux mains, ils tombaient à genoux, appuyés sur leurs fusils, leurs yeux imploraient le ciel, et leurs doigts de combattants brûlés par la poudre remuaient les grains d'un chapelet. Ils priaient comme prient les martyrs; ils prièrent ainsi tant qu'ils furent quelques-uns. Et quand vint le suprême assaut, ils se relevèrent pour combattre jusqu'au bout, pour combattre des deux mains, à coups d'arquebuse, à coups de pistolet et à coups d'épée; jusqu'au bout, les che-

valiers qui avaient prié gardèrent leur serment de ne pas demander quartier, et ils tombèrent le visage haut, face à l'ennemi, agitant au bout de leur poignet la croix de leur épée.

Mesdames, Messieurs, nous qui sommes venus ici chercher une inspiration et peut-être un mot d'ordre, nous savons maintenant à quelles conditions, puisque l'histoire recommence, puisque la barbarie est à nos portes, puisque l'âme de la Nouvelle-France est toujours assaillie, nous savons à quelles conditions de pareils sacrifices, de pareils gestes sauveurs resteront possibles. L'héroïsme français n'est d'aucun métier ni d'aucune profession. Parmi les jeunes hommes qui sont venus tomber ici, dans une attitude de martyrs, il y a deux cent soixante ans, presque tous étaient des humbles et des obscurs, de pauvres petits artisans, de petits ouvriers de France qui n'avaient que leurs bras et leur cœur. S'ils ont été si grands, c'est que de leur race ils ont élevé, jusqu'au plus haut point, les meilleures vertus, les plus parfaites hérédités, le courage ardent, le don absolu de soi-même, dans une pensée de foi sublime. Faisons que chez nous survivent les meilleurs éléments de l'humanité; défendons, gardons intacte notre âme latine et chrétienne; vous surtout, jeunes gens, qui êtes responsables de l'avenir. Un jour, si c'est nécessaire, si les heures tragiques surviennent, dans l'atmosphère morale du pays, maintenue ardente et purifiante, des âmes plus grandes surgiront, des hommes s'élèveront, incarnations de toutes les volontés, de toutes les aspirations de la race; une fois de plus ce sera la rencontre d'une belle nature française et de tous les enthousiasmes de la foi, et dans l'histoire de la Nouvelle-France apparaîtra la deuxième légion Dollard.

La même alliance de la foi et de l'âme française perpétuera chez nous les dévouements dont nous avons besoin non pas une seule fois, mais souvent, mais tous les jours, non pas seulement aux heures tragiques, mais à chaque instant de notre vie nationale toujours menacée. Elle seule, cette alliance, ne nous le cachons pas, élève les âmes assez haut pour qu'elles s'égalent au sacrifice et pour qu'elles aillent jusqu'au bout.

Ici, près du champ clos où se sont immolés les chevaliers, je puis en appeler à leur exemple. Mais j'en appelle aussi à toute notre histoire. Si, depuis trois siècles, nous nous sommes entêtés à ne pas mourir,

si nous gardons tous les bienfaits de la culture française, si ceux qu'on opprime parmi nos frères, voient encore des secours venir vers eux; si la Nouvelle-France est restée une réalité vivante; si notre foi écarte de chez nous le grand conflit social; si nos poitrines se dilatent dans une atmosphère respirable; si les égoïstes et les démissionnaires eux-mêmes peuvent poursuivre en paix leurs rêves de sensualistes et de fainéants, à qui le doivent-ils, à qui le devons-nous, si ce n'est toujours, aujourd'hui comme hier et demain comme aujourd'hui, à cette petite minorité de fous et d'idéalistes, de combatifs et de croyants assez forts pour avoir dompté en eux tous les assauts de la peur et des intérêts, assez arriérés pour croire et professer qu'il existe quelque chose de plus haut que le portefeuille personnel, de plus haut que les calculs intéressés, que les frayeurs des pusillanimes et continuent, malgré les ricanements des uns et les lâchetés des autres, à vivre, à s'user et quelquefois à mourir, pour leur pays, pour l'amour du prochain et pour le Christ.

---

Comme jadis elle a gardé serrés les uns près des autres les compagnons du Long-Sault, comme elle les a liés jusqu'à la fin dans le serment de la mort, gardons la foi qui nous unit; entre nous tous défendons le lien que le temps ne brise pas. Et gardons aussi la langue qui nous relie à cette glorieuse histoire.

Un soir de la dernière guerre, dans les tranchées allemandes qui sillonnent la terre de Pologne, tout à coup, un chant s'élève la nuit, plaintif et traînant, du côté des tranchées russes; les Polonais prêtent l'oreille; ils reconnaissent leur chère prière nationale à la Vierge, les Petites heures de l'Immaculée-Conception : « Hâte-toi de nous secourir, Vierge clément ». Les Polonais allemands répondent à leurs frères de Poznam qui sont là enrégimentés en face d'eux, et ainsi par-dessus les tranchées ennemies, par le lien de la foi et de la langue, se renoue la fraternité polonaise. De même, Mesdames, Messieurs, de cette tranchée fermée il y a deux siècles et demi, monte une prière qui est encore la nôtre, qui s'élève dans la même langue, avec le même accent. Sachons l'entendre, sachons y répondre; sachons entendre aussi la prière chrétienne et française qui monte des marches ontariennes, de nos marches de l'Ouest, de celles d'Acadie, de celles d'au-delà de la frontière; par-dessus les tranchées qui nous séparent, renvoyons-nous l'hymne de la foi invincible et fraternelle et que se maintienne à jamais l'unité de la Nouvelle-France.

Les précurseurs

*Mgr LANGEVIN*

« Il en est qui pensent qu'ils n'est pas opportun de résister de front à l'iniquité puissante et dominante, de peur que la lutte n'exaspère davantage les méchants. »

Léon XIII,  
(*Sapientiae Christianae*)

« Un homme vient de mourir qui était un homme; un évêque vient de mourir, qui était un évêque. » C'est ainsi que Léon Gautier annonçait la fin de Mgr Freppel, ce vieux soldat frappé au milieu de la grande bataille, et qui confondait dans un même amour l'Église et la Patrie. Ces paroles nous reviennent à la mémoire au moment où nous tâchons de revivre les heures de juin 1915, quand la mort terrassa Mgr Louis-Philippe-Adélarde Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Ce militant que Son Éminence le Cardinal Bégin appela alors « un défenseur de la foi et de notre race, » est vraiment le champion qui là-bas protestait avec énergie, quand on insultait Jésus-Christ ou l'Église, ou qu'on nous contestait l'un ou l'autre de nos droits si vaillamment conquis par tout le pays.

C'est qu'au jour de la prise de possession de son siège, Mgr Langevin entendait la grande voix de ses prédécesseurs lui crier de conserver le dépôt à lui confié : pure doctrine de Jésus-Christ telle qu'enseignée par la Sainte Église catholique; droits scolaires, alors comme aujourd'hui, si malheureusement foulés aux pieds. Lisez ces lignes écrites avec toute la spontanéité de son âme d'apôtre et de lutteur : « Comme hommes libres, comme chrétiens surtout, nous

devons maintenir les droits inaliénables que la loi naturelle confère aux pères de famille pour l'éducation de leurs enfants. Au nom de ces droits sacrés, sauvegardés par les traités les plus solennels, les promesses royales elles-mêmes, et reconnus par le tribunal de l'Empire britannique, que dis-je ? par Sa Majesté elle-même en conseil; au nom de la justice et de l'équité, et pour l'honneur du drapeau britannique et de la province de Manitoba, Nous ne cesserons de réclamer nos écoles catholiques. »<sup>1</sup>

D'aucuns ont sans doute trouvé que cette âme puissante réclamait avec trop d'éclat. Disons tout de suite qu'il nous plaît de ranger Mgr Langevin dans la catégorie des grands évêques dont saint Grégoire de Nazianze, leur contemporain, a dit : « Quelque doux et traitables qu'on les connaisse d'ailleurs, ils ne supportent point de devenir modérés et faciles, quand le silence et le repos trahiraient la cause de Dieu; alors ils sont ardents à la lutte, impétueux dans le combat (car ici le zèle c'est une flamme), et ils sacrifieraient tout plutôt que d'omettre rien du devoir. »

Ces paroles, l'archevêque de Saint-Basile ne les a jamais oubliées. On l'a toujours vu plein d'ardeur pour la cause de Dieu et la cause de sa patrie. Il n'a point cherché la lutte, il ne la désirait point, car si l'évêque lutte, c'est que l'Église souffre, que les droits des siens sont sacrifiés. Les politiques infatués de ce qu'ils appellent l'esprit de tolérance permettent bien à l'évêque de prier, de bénir, de pardonner; ils supportent même chez lui l'apparence de l'action publique, à condition qu'il reste dans les généralités reconnues inoffensives. Mais veut-il combattre l'impiété de manière à gêner les impies, il manque de mesure; s'il précise les doctrines de l'ennemi, s'il le nomme, il manque

<sup>1</sup> Mandement de prise de possession de Mgr Langevin.

de charité; s'il touche aux questions religieuses mêlées aux questions politiques, il manque de prudence. Le mot est lancé. Prudence ! que de capitulations l'on fait en ton nom ! Ici comme ailleurs, nous sommes plus ou moins imbus de libéralisme, et nous aimons trop la théorie du moindre mal : le vrai bien en souffre. Nous poussons trop loin le système de la tolérance et des concessions; on oublie que l'opportunisme « est un vice contraire à la prudence, parce qu'il fait fi de la vérité. »<sup>1</sup>

Le parti des transactions, qui aime à s'appeler le parti de la conciliation, essaie d'affaiblir la vérité; on veut que celle-ci consente à respecter l'erreur et la spoiation des droits les plus chers à l'Église, à une race qui ne veut pas mourir. C'est ainsi qu'on arrive à déplorer les maux si bien décrits par le Père Janvier : « Avouons-le franchement, plus d'une fois, nous avons manqué de décision, et cette faiblesse a été le principe de mécomptes et de malheurs que chacun déplore trop tard. Sans doute à certaines heures, la tâche du pouvoir est difficile; un mot maladroit, un faux pas, un geste téméraire risquent de compromettre l'avenir et la fortune d'un peuple. Je conviens de tout cela et j'estime que nous devons être indulgents pour ceux qui ont erré par excès de timidité. Cependant, je suis obligé de rappeler que l'on n'est point capable de gouverner si l'on n'est capable de résoudre, au moment voulu, les problèmes compliqués; si, par crainte des oppositions, des critiques, des responsabilités, on recule devant les actes et les bienfaisants décrets réclamés par l'intérêt de tous; que l'excès de prudence n'est plus de la prudence. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *Exposition de la morale catholique. La prudence chrétienne, carême 1917, page 19, Père Janvier.*

<sup>2</sup> *Prudence, Père Janvier, p. 126.*

Mgr Langevin aimait trop l'Église et son pays pour n'être pas homme de combat. Il ne garda dans aucune lutte la neutralité. Pouvait-il être neutre, quand les intérêts de la religion étaient en cause, quand on voulait s'emparer de l'âme des enfants, de ses écoles, quand on refusait aux siens le droit de parler la langue des aïeux? Pouvait-il, sous prétexte de modération, de sagesse, de conciliation, se prêter à des compromis de nature à entamer les droits de la vérité et le droit naturel?

Le compromis offre parfois des avantages transitoires sur les questions de fait; il est toujours dangereux au point de vue des principes. Aussi Mgr Langevin l'a-t-il toujours repoussé. Il voulait sauvegarder avant tout la pureté des doctrines et voyait dans la netteté des opinions la plus sûre des tactiques.

Évêque, il s'engageait à être le vigilant gardien de la vérité, au besoin son vengeur. «Je suis évêque, aurait-il pu dire avec Mgr Pie. Je suis parmi vous le consul de la Majesté divine. Si le nom du roi, mon maître, est outragé, si le drapeau de son Fils, Jésus, n'est pas respecté, si les droits de son Église et de son sacerdoce sont méconnus, si l'autorité de sa doctrine est menacée, je suis évêque, donc je parlerai, j'élèverai la voix, je tiendrai haut et ferme l'étendard de la vérité, l'étendard de la vraie liberté, qui n'est autre que l'étendard de la foi, l'étendard de mon Dieu.»

Au moins à trois époques solennelles de notre histoire, l'archevêque de Saint-Boniface se leva dans toute sa fierté d'évêque et de patriote pour défendre les écoles catholiques. En Amérique comme en Europe, les regards se tournent vers les écoles où les enfants de ténèbres veulent supplanter les fils de lumière.



Je n'ai pas à refaire ici cette histoire lamentable de la spoliation de nos droits scolaires en dehors de la province de Québec. Elle serait longue et inutile.

Qu'il nous suffise de rappeler que sous l'épiscopat de Mgr Langevin nous avons traversé trois crises scolaires : La première est celle du Manitoba commencée en 1890, et qui s'est terminée par le fameux règlement Laurier-Greenway-Tarte que le Pape Léon XIII a qualifié de « loi défectueuse, imparfaite, insuffisante ».

La seconde s'est développée lors de la constitution des deux nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, où nous avons obtenu dans sa forme définitive l'article 17 qui a du moins sauvegardé le principe du droit des minorités aux écoles séparées et à l'enseignement confessionnel. La troisième enfin naît à l'occasion de l'annexion en 1912 au Manitoba de la vaste contrée connue sous le nom de Keewatin, qui perdait alors ses droits garantis par la clause scolaire toujours vivante, « sortie du cerveau, de la pensée et du cœur d'Edward Blake, et votée en 1875 avec le concours des deux partis politiques, afin d'assurer pour toujours, disaient-ils, le droit des minorités et la paix sociale dans toute l'étendue de ces territoires. »<sup>1</sup> Il n'entre pas dans le cadre de cet article de résumer les débats du temps et de porter un jugement définitif sur les principaux acteurs de ce grand drame. Mais ce qui nous incombe c'est de montrer, planant au-dessus des partis politiques, la grande figure de Mgr Langevin qui réclame en 1896 comme en 1905, et en 1912 comme en 1896 et 1905, les droits des parents et de l'Église en matière éducative. Cette indépendance courageuse ne fit que grandir sa popularité, et de son vivant

<sup>1</sup> *Pour la justice.* — Discours prononcé au Monument National, le 9 mars 1912, par M. Henri Bourassa.

même la légende s'emparaît de ses actes comme il arrive presque toujours pour les grands hommes. C'est qu'il pouvait dire en toute sincérité avec Mgr Pie : « Un seul parti pourra sauver le monde, le parti de Dieu. Il n'y a de salut que là. Abjurer nos rêves d'indépendance à l'égard de l'être souverain, et nous soumettre à lui; relever parmi les hommes le drapeau du prince de la milice céleste, avec sa devise : « Qui est comme Dieu ? — *Quis est ut Deus ?* » La conciliation ? Eh ! oui, sans doute, mais nous avons plus et mieux à faire que de rapprocher les hommes entre eux; le grand rapprochement à opérer, c'est de réconcilier la terre avec le ciel. Qu'on ne s'y méprenne pas : la question qui s'agite et qui agite le monde n'est pas de l'homme à l'homme; elle est de l'homme à Dieu... N'espérons point par de secrètes capitulations ressaisir ce que le ciel lui-même refuse. Le règne des expédients est fini; il faut que le règne des principes commence. »

\* \* \*

L'important et le difficile dans ce monde, c'est de voir assez tôt l'œuvre qu'on doit y faire, de s'y consacrer tout entier, sans esprit de retour. Au jour de son sacre, Mgr Langevin eut le bonheur d'entrevoir l'œuvre à accomplir dans les vastes régions de l'Ouest. C'est ce qui donne une si merveilleuse fécondité à sa carrière épiscopale. Les âmes de ses diocésains, il les voulait pour les donner à Dieu; et il prit les moyens les plus efficaces pour les sauver. L'un de ces moyens, c'est la conservation de la langue nationale. L'archevêque de Saint-Boniface faisait écho à la grande voix de la tradition de l'Église romaine qu'il aimait avec passion, quand il défendait la langue des siens et voulait évangéliser les nouveau-venus dans l'idiome ancestral. Partout et

toujours l'Église s'est faite la protectrice des langues nationales, parce qu'elle reconnaît que le droit à la langue maternelle est l'un des droits naturels les mieux établis. Elle se rend également compte que l'usage du parler des aïeux est l'un des éléments les plus précieux de son apostolat. Aussi bien, Mgr Langevin fut-il au premier plan quand il s'est agi de défendre l'idiome de nos pères. Et qui oserait lui en faire un crime ? La langue française pour nous est gardienne de la foi. « Née avec la France chrétienne, grandie et perfectionnée sous l'aile maternelle de l'Église, elle s'est plus pénétrée de catholicisme, de catholicisme pensé, raisonné, convaincu et convaincant que ses sœurs latines, que tous les autres dialectes de l'Europe. »<sup>1</sup> C'est cette langue mise pendant des siècles au service de la foi catholique que nous avons le bonheur de parler et de compter comme une des langues officielles dans notre confédération anglo-française. C'est dans cette langue que se fait la transmission de la foi au foyer familial. L'enseignement de l'école, l'enseignement de l'Église continuent celui de la mère et du père de famille. La foi devient vie et lumière parce qu'on l'apprend dans l'idiome coutumier, qui est la langue des premières prières et des premiers credo, celle qui a construit en nous l'édifice des connaissances, des croyances, de la mentalité intime.

Avec quelle ardeur Mgr Langevin luttait pour la langue française et comme il se serait réjoui des paternels encouragements du vicaire de Jésus-Christ qui veut bien que nous réclamions « par tous les moyens légitimes ... les interprétations et même les mutations » qui nous paraissent nécessaires pour assurer notre droit de parler et d'entendre notre

<sup>1</sup> *Bibliothèque de l'Action française. — La Langue, gardienne de la Foi*, par M. Henri Bourassa.

langue à l'église, à l'école, partout. Toutefois, la foi ardente et le zèle apostolique de Mgr Langevin ne se sont pas bornés à la défense de la langue française comme gardienne des croyances religieuses. Suivant l'affirmation si juste de Mgr Béliveau, le très digne et très ferme successeur de Mgr Langevin : « La conservation de la foi chez les nombreux immigrants que le gouvernement amenait dans nos plaines de l'Ouest, lui était un continuel souci. Pour atteindre ce but, il s'est efforcé de prendre le plus court, l'unique moyen : donner à chaque nationalité des pasteurs parlant sa langue. »<sup>1</sup>

Aussi voyons-nous Mgr Langevin créer à Winnipeg deux nouveaux centres de vie religieuse pour ses diocésains de langue anglaise dont il possédait la langue avec maîtrise. Il procure des missionnaires, des églises, des prêtres, des écoles et des fonds à ses diocésains du rite ruthène. Sur les quatre-vingt-une paroisses qu'il érige en vingt ans, il s'en trouve pour les Allemands, les Polonais, les Italiens, les Syriens. Il envoya même en Galicie des prêtres canadiens s'initier au rite ruthène et acquérir la connaissance de la langue de ce peuple.

Son rêve dans l'établissement de son petit séminaire pour le recrutement du clergé, était aussi de donner des institutions spéciales à ses chers Ruthènes, dont il voulait sauver les âmes à tout prix. Et c'est cet apôtre que de vils calomniateurs ont parfois accusé d'aimer plus la langue des siens que la foi de Jésus-Christ.

\* \* \*

Ah ! sa patrie, il l'a aimée sans doute. Et le Christ n'a-t-il pas aimé la sienne et pleuré ses malheurs ? Mais toujours Mgr Langevin s'est souvenu qu'il était évêque et

<sup>1</sup> Mandement de prise de possession de Mgr Arthur Béliveau.

père de toutes les âmes que Jésus-Christ lui avait confiées. Comme son maître, il avait le droit et le devoir d'aimer sa patrie; et il l'a aimée de toute sa grande âme. « Nous, Canadiens français, nous avons une patrie qui n'est ni la France, ni l'Irlande, ni l'Allemagne, ni l'Angleterre, ni l'Écosse, mais le Canada. Ne vous étonnez pas que nous éprouvions pour le maintien de notre langue un sentiment auquel tous les autres sont étrangers. Nous sommes les Canadiens par excellence. »

Et certes, Mgr Langevin avait raison.

Au surplus son patriotisme, qui s'inspirait de l'amour de la petite patrie d'abord, de l'amour du village natal, de sa chère province de Québec, qu'il salua avec tant de cœur et d'éloquence au Congrès de la Langue française, s'étendait au Canada tout entier. Relisez, ou plutôt écoutez encore l'évêque patriote, qui nous disait en ce jour de sa voix claironnante :

« Nous sommes chez nous, au Canada, partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang.

« Debout, libres et fiers, auprès de cet étendard qui flotte triomphalement sur tous les océans, nous lui jurons avec joie, foi et fidélité, mais nous lui demandons en retour de protéger toujours nos libertés, et nous clamons à tous les échos du pays, la vieille devise normande : « Dieu et mon droit ».

« Pour nous, la patrie s'étend jusqu'au dernier morceau de terre canadienne, jusqu'à la dernière motte, jusqu'au dernier brin d'herbe. Chacun de nous l'emporte avec lui dans son cœur, comme un trésor sans prix; et l'exilé mourant, loin des chers siens et de la douce terre natale, évoque avec amour l'âme de la patrie, lui envoie encore son souvenir le

plus affectueux, et lui réserve, avec Dieu, le dernier battement de son cœur. »

\* \* \*

Au jour de la mort de Mgr Langevin, on a affirmé de son caractère les traits les plus variés. Ils étaient tous vrais, parce que le prélat a déployé dans presque tous les sens les énergies de sa riche nature, parce qu'il a réuni dans sa personnalité puissante les qualités les plus diverses, et d'ordinaire les plus inconciliables : une énergie indomptable, et une bonté de cœur qui se fondait parfois en tendresse, la hardiesse dans les conceptions et l'art de combiner les moyens dans la pratique.

Rien ne lui a manqué de ce qui fait les ouvriers des grandes choses : il eut la science, acquise surtout pendant ses huit années d'enseignement à l'Université d'Ottawa ; sa foi était vive. Comme le dit si bien Mgr Béliveau : « Au milieu des manifestations diverses de cette débordante activité, son grand esprit de foi lui rappelait sans cesse la nécessité de la prière pour l'établissement et la consolidation des œuvres de Dieu. Cette pensée du rôle capital de la prière, il a voulu l'affirmer par l'établissement d'un Carmel à Saint-Boniface. »

Plein d'une tendre piété pour Marie-Immaculée à laquelle il s'était consacré dans la Communauté des Oblats, il faisait du chapelet sa prière préférée. Il fut surtout filialement soumis au Saint-Siège. Toujours et sans hésitation il inclina sa personnalité altière et indépendante devant l'autorité souveraine du chef de l'Église pour lequel il avait « de la dévotion ».

Mais entre toutes les qualités diverses du grand disparu, le zèle religieux et le patriotisme ont établi une sorte

d'harmonie supérieure et facile à saisir. Aussi bien l'opinion publique, qui se trompe si souvent, n'a pas erré quand elle a affirmé sur toutes les notes de la gamme qu'avec Mgr Louis-Philippe-Adélarde Langevin disparaissait un grand évêque et un grand patriote.

\* \* \*

Dans le *Roman de l'Énergie nationale*, Maurice Barrès nous représente sept jeunes « déracinés », tous petits-fils des soldats de la grande armée, sous le dôme des Invalides, penchés « sur ce puits où les architectes, qui désespéraient » de dresser à Napoléon « un trône suffisant, laissèrent s'enfoncer » son trop lourd cadavre. Ces jeunes écoutent le clairon épique qui redit tous les grands instants de la vie de l'empereur des Français, et la légende se mêle à l'histoire pour raconter la destinée de celui qui avait le « don d'électrifier les hommes ». Mais ce qui est l'aboutissant de toutes les phases de l'histoire et des transformations de la légende, c'est la formule si caractéristique :

« Napoléon ! professeur d'énergie. »

Des professeurs d'énergie ! Il nous en faut à l'heure actuelle. Il faut savoir profiter des leçons qu'ils nous donnent, si nous voulons être dignes toujours des grands aïeux qui ont tant peiné pour la défense et la propagation de la foi, pour la conservation de notre patrimoine national.

A genoux, près de la tombe de Mgr Langevin, grandissons nos âmes, transformons-les dans l'amour intense de la religion et de la patrie.

Abbé Philippe PERRIER.

## LE PATRIOTISME DE JEANNE LE BER

„ Comme une sentinelle vigilante, elle se tenait debout pour la patrie. ”

(Eloge funèbre de Jeanne Le Ber.)

Aucun élément de beauté ne devrait manquer à la Ville-Marie héroïque et mystique. Le sentiment religieux et le patriotisme se nuancent, dans les âmes, d'harmonieuses diversités. Ainsi la foi chevaleresque et délicate de Paul de Maisonneuve s'oppose à la croyance robuste et vive de Jeanne Mance; la piété sereine de Marguerite Bourgeoys met un peu de douceur aux convictions impétueuses, qui appellent les miracles, de Dollard des Ormeaux. Et bientôt, la vie de prière, d'ombre et de silence de Jeanne Le Ber, l'admirable recluse, nous révèle une mysticité très achevée.

Des forces spirituelles profondes façonnent vraiment ces héros. Si bien, qu'ils semblent même, en servant la patrie, transposer dans leur conduite extérieure les qualités du croyant. N'ont-ils pas, dans l'action, cette confiance hardie « qui soulève les montagnes », une capacité sublime de sacrifice et d'oubli de soi; ne retrouve-t-on pas, chez quelques-uns, les signes caractéristiques des mystiques agissants : la lucidité du regard, une pénétration lumineuse des faits, l'utilisation très à point des ressources immédiates, une prévoyance tenant presque de la divination? Leurs yeux qui plongent au loin, perçoivent également les sinuosités de la route.

Dollard, par sa fin héroïque, symbolise tout ce que le patriotisme doit à certaines heures de force, d'endurance et d'exaltation magnifique à la foi. Il est donné, par contre, à Jeanne Le Ber d'apporter au monde la preuve nouvelle qu'un spiritualisme élevé peut s'allier à l'amour clairvoyant de la patrie.



*C'est aujourd'hui ce caractère de la vie de la recluse que je désire rappeler. Quelques traits, choisis avec soin, considérés attentivement, appuieront cette assertion.*

*L'année 1662 voit naître Jeanne Le Ber, année tragique et malheureuse, assombrie par la mort de Lambert Closse, le sauveur de Ville-Marie. Faut-il voir dans le rapprochement de ces deux faits plus qu'une simple coïncidence, une disposition secourable de la Providence? L'enfant prédestinée de Jacques Le Ber et de Jeanne Lemoyne devait, elle aussi, vivre et mourir des armes puissantes à la main : celles de l'imploration et de l'adoration réparatrice. Mais qui tranchera jamais ce mystérieux débat? Entre ceux qui luttent et ceux qui prient, le monde saurait-il désigner avec certitude, ses plus invincibles défenseurs?*

*La population de Ville-Marie, le 5 août 1695, assiste à un spectacle inoubliable et rare. Jeanne Le Ber, la riche héritière, la parente de l'illustre famille des Lemoyne de Longueuil, cette femme douce, de charmes extérieurs, intelligente et cultivée, adorée de son père, s'achemine vers la cellule construite par ses soins, et attenante à la chapelle des religieuses de la Congrégation. Entre les murs étroits de ce réduit, elle va vivre désormais. L'Église bénit son vœu de réclusion perpétuelle, et la foule présente à la cérémonie contient à peine les témoignages de son admiration.*

*L'image de la recluse dans la grâce et la beauté de son immolation, devait se graver dans l'esprit du peuple de Ville-Marie. Souvent, dans la suite, il attribuera à cette vie silencieuse et suppliante l'obtention de faveurs de choix.*

*Se trompe-t-il, vraiment, le peuple de Ville-Marie? Les lèvres de la recluse, lorsqu'elles s'ouvrent, ne font pas entendre des paroles indifférentes ou glacées. La réserve de Jeanne Le*

*Ber recouvre une sensibilité exquise. Tout ce qui touche à son pays ou aux siens l'atteint profondément. Anne Barroy, la cousine choisie entre toutes pour communiquer avec la recluse, connaît ce trait particulier de sa nature et rapporte, à l'occasion, devant sa parente, les événements décisifs de Ville-Marie.*

*On lui en intime parfois l'ordre. Ainsi, en 1711, à la nouvelle de l'arrivée imminente de l'armée anglaise, déterminée à conquérir le Canada peu en mesure de se défendre, Ville-Marie spontanément se tourne vers Jeanne Le Ber. Le danger qui menace le pays, elle demande qu'on le lui révèle. Anne Barroy reçoit de la recluse, très attentive, dès les premiers mots de la communication, cette calme réponse : « Non, ma sœur, la très Sainte Vierge aura soin de ce pays, elle en est la gardienne. Nous ne devons rien craindre. » L'espoir renaît partout à cette déclaration. On ne met pas en doute un seul instant les vues optimistes de Jeanne Le Ber. Temoignage manifeste de la vénération populaire à son égard ! Le baron de Longueuil, cependant, désire recevoir de sa cousine une preuve palpable de son union d'âme avec ses compatriotes. Il sollicite la faveur d'un drapeau sur lequel elle aurait tracé quelques mots. Jeanne Le Ber acquiesce avec simplicité à ce vœu. Et bientôt, « M. de Belmont, supérieur du Séminaire, bénit l'étendard, le remet solennellement entre les mains de M. de Longueuil, dans l'église paroissiale de Ville-Marie, en présence du peuple accouru ».*

*Détail touchant ! Jeanne Le Ber se préoccupe, à cette heure critique, de la moisson des religieuses de la Congrégation. Elle les prie de fixer, à la porte du bâtiment qui la contient, une image de la Vierge, qu'elle a entourée d'une invocation. La dévotion du peuple dérobe cette image, et, confusé, la douce recluse doit la remplacer.*

Les événements confirment les paroles prophétiques de Jeanne Le Ber. Nous savons par l'histoire quelle dérouté subit l'armée de Walker, dont une partie de la flotte va s'anéantir sur les récifs de l'Ile-aux-Oeufs. Ville-Marie n'a à déplorer aucune perte de vie.

Si des faits d'une telle gravité trouvent chez Jeanne Le Ber une oreille attentive, l'exposition de besoins plus simples ne la touche pas moins. Les pauvres reçoivent des vêtements confectionnés de sa main. Les souliers de paille qu'elle porte en toutes saisons, son unique robe de serge gris-blanc, lui permettent de faire des largesses. La tâche de prédilection de la recluse, cependant, est de préparer les linges et les ornements destinés aux églises de Ville-Marie. Il serait impossible, nous disent les historiens, d'évaluer le nombre de ses ouvrages. En 1721, M. de Belmont écrit : « Outre presque tous les ornements qui sont présentement à la Congrégation, elle a fourni à toutes les paroisses du Nord et du Sud du gouvernement de Montréal, des chasubles, des devants d'autel, des bouquets et d'autres ornements. » L'église de Ville-Marie lui doit, à elle seule, « un ornement complet à fond glacé d'argent, composé du devant d'autel, de la chasuble, des dalmatiques, et de la chape, entièrement brodés de sa main ».

Jeanne Le Ber, il faut le rappeler, a conservé l'usage de sa fortune. Elle couvre elle-même les frais de ses dons multiples. Entraînée par l'élan de sa foi, elle avait voulu, à l'époque de son vœu de reclusion, se dépouiller de ses biens. Son père, appuyé par son directeur, n'y avait pas consenti. Prévision remplie de sagesse. Nul mieux que cette âme avertie ne pouvait en disposer utilement.

*Peu de temps avant sa mort, elle donne une dernière preuve de sa générosité clairvoyante. Durant l'année 1713, poussée sans doute par le pressentiment de sa fin prochaine, elle presse les Sœurs de la Congrégation d'accomplir le vœu de Marguerite Bourgeoys mourante : la reconstruction et l'agrandissement du pensionnat de la Congrégation. Elle assure la religieuse économe, effrayée des responsabilités matérielles à encourir, que tout viendra à point. Elle ne se trompe pas. Des secours inattendus parviennent aux religieuses, et un an plus tard, les bâtisses sont achevées.*

*Jeanne Le Ber s'accorde alors la douceur de faire un don suprême au Couvent qu'elle aime par-dessus tout, et sur lequel plane le souvenir de Marguerite Bourgeoys, l'amie dont elle garde fidèlement la mémoire. N'a-t-elle pas désiré vivre sous le même toit que la fondatrice de la Congrégation ? Ne donnait-elle pas, à cette époque, afin de lever certaines difficultés, « la plus grande partie de la somme nécessaire à la construction de la nouvelle église du Couvent », qui devait également contenir sa cellule ?*

*En vertu d'un contrat signé un mois avant sa mort, le 9 septembre 1714, Jeanne Le Ber consacre ce qui lui demeure de fortune à la fondation de sept places gratuites dans le pensionnat nouvellement construit. « Ne croyant pas, dit-elle dans l'acte, pouvoir faire du peu de bien qui lui reste, un meilleur usage et qui contribue davantage à la gloire de Dieu d'en appliquer le revenu au soulagement d'un certain nombre de filles, dont les parents sont dans l'impossibilité de leur faire donner toute l'instruction et l'éducation nécessaires. » Il faut relire ce document, et s'édifier du sens pratique de la recluse. Elle détermine elle-même le genre d'éducation que recevront ses protégées.*

*Par ce beau geste, Jeanne Le Ber procure de précieux avantages à ses compatriotes. Les besoins scolaires de Ville-Marie vont croissant, et la recluse fait preuve, une fois de plus, d'un esprit préventif étonnant.*

*Entre la cellule, où parviennent à peine les bruits du monde, et les demeures chrétiennes de Ville-Marie, un mystérieux courant de sympathie s'est établi. De secrètes intelligences, une solidarité merveilleuse apparaissent entre celle qui implore, et ceux qui agissent et combattent.*

*Jeanne Le Ber, ce beau lys de l'Église canadienne, cette adoratrice qui veille et prie pour la patrie qu'elle aime, attache plus profondément encore son regard de sainte sur le coin de terre privilégié de Ville-Marie.*

Marie-Claire DAVELUY.

12 juillet 1919.

### *La fête acadienne*

*Cette livraison de l'Action française est la dernière que recevront nos lecteurs avant la fête nationale acadienne. Nous voulons en profiter pour offrir à nos frères d'Acadie, les aînés de la famille française sur ce continent, l'hommage de notre infrangible souvenir et nos meilleurs vœux de bonheur.*

*- Dieu protège à jamais la noble Acadie!*

## INNOCENS EGO SUM

---

« Je suis innocent du sang de cet homme juste ! » Telle est la phrase que Pilate jeta à la foule des Juifs ameutée contre Jésus et réclamant sa tête. Le proconsul se lavait les mains du crime qu'il savait qu'elle allait commettre. Tout l'ouvrage d'*Acadia*, d'Édouard Richard, tend également à montrer que la Grande-Bretagne peut se rendre ce témoignage : « Je suis innocente des malheurs du peuple acadien ! Je puis me laver les mains de sa déportation, de son exil sur des plages inhospitalières. »

A ce point de vue, le chapitre trentième de ce grand travail, remarquable à tant d'autres égards, avait, dans la pensée de l'auteur, une importance tout à fait exceptionnelle : il marquait le point culminant de la thèse qu'il s'était juré à lui-même de faire accepter du public, et qu'à force de se payer, j'allais dire de se griser de mots, il avait fini par regarder comme une vérité désormais hors du domaine de la discussion. Voici la genèse de cette thèse dans son esprit :

Comme tant de nos hommes politiques canadiens-français, Richard était extrêmement épris des institutions britanniques; pour lui, l'Angleterre avait toujours été la grande dispensatrice des idées libérales dans le monde. Ayant étudié le régime parlementaire anglais surtout à travers les considérations tendancieuses et imprécises de publicistes tels qu'un Macaulay par exemple, il s'était constitué au sujet de tout le système de gouvernement britannique un état d'esprit très curieux, à base de bienveillance et d'admiration ingénue. En 1895 ou 96, alors qu'il était à Arthabaska, je me rappelle qu'il publia, dans

*l'Union des Cantons de l'Est*, un article pour expliquer, dans un sens éminemment favorable, un mot qu'avait prononcé Wilfrid Laurier, et qui avait donné lieu à bien des critiques. Se caractérisant lui-même, Laurier s'était appelé *British to the core*, expression qui à plusieurs avait paru étrange dans la bouche d'un Canadien français. Édouard Richard prétendit en donner la justification : Laurier avait voulu signifier par là non seulement sa loyauté, mais encore son admiration à l'égard des institutions britanniques en général, et, dans l'espèce, son amour pour la forme de gouvernement que l'Angleterre avait donnée au Canada, et qui, à ses yeux attendris, était comme une sorte d'idéal. Or, dans tout ce commentaire apologétique de la pensée de son ami, l'on sentait que Richard se définissait aussi bien. *British to the core* lui semblait la formule propre à servir de devise à tout homme politique canadien, et, en général, à tout sujet anglais, à quelque nationalité qu'il appartint. Pareil état d'esprit datait de loin chez notre auteur. L'on conçoit qu'il en était de meilleurs pour aborder impartialement, et sans parti-pris, une période scabreuse pour la politique anglaise comme l'histoire de l'Acadie, surtout depuis 1710 jusqu'à la déportation et au delà. Il lui fallait donc, à toute force, admettre ce fait brutal — la déportation de tout un peuple, — et, chose difficile ! le concilier avec le libéralisme britannique, ou du moins faire en sorte que ce prétendu libéralisme ne souffre pas détriment d'un pareil crime. Pour y arriver, le plus simple était de disjoindre les éléments de cette question complexe, et de montrer, d'un côté, les hommes d'État anglais, sinon ignorant tout de ce qui se tramait dans la péninsule acadienne, sinon s'en désintéressant avec un égoïsme superbe et jugeant de très haut cette petite difficulté coloniale, du moins se laissant involontairement tromper par leurs mandataires, incapables,

de si loin, de voir le fond des choses, ouvrant enfin les yeux après des années et des années d'inconscient aveuglement, intervenant, à la dernière heure, dans la personne du secrétaire d'État, Thomas Robinson, pour empêcher la perpétration du forfait, quand il était trop tard, hélas;—de l'autre, des gouverneurs sans entrailles, un William Shirley, de son siège de Boston, un Cornwallis, surtout un Lawrence, qui, de longue main, préparent ce plan d'exil des Acadiens, s'entendent pour que la métropole n'en soupçonne rien, bernent leurs supérieurs hiérarchiques, agissent comme des potentats, méprisent même les ordres si sages qui leur viennent d'outre-mer. Et quand Lawrence, exécuteur des hautes œuvres, s'en ouvrira à Londres, tout aura été consommé.

Le tableau que nous venons de dresser résume la thèse capitale de l'auteur d'*Acadia*, concernant le partage des responsabilités dans l'affaire de la déportation. A l'apparition de son ouvrage, la presse anglaise et française du Canada, comme aussi bien journaux et revues d'Angleterre, naturellement ! avaient accepté sans plus ses conclusions là-dessus. Après tout, comme dirait l'autre, on est *loyaliste* ou on ne l'est pas. Et si on l'est ! . . . Mais aux États-Unis, le paradoxe sur lequel reposait cette thèse fut clairement saisi et franchement signalé par quelques critiques. L'on nous permettra d'en apporter ici des preuves. Ainsi, le 11 janvier 1896, le *New York Times* consacrait à l'ouvrage une longue étude qui se terminait par ces réflexions : « M. Richard considère évidemment ce qu'il a à dire sur la question de la responsabilité comme la partie la plus importante de son travail. Il blâme le gouverneur Lawrence pour avoir expulsé les Acadiens, et prétend avoir bien prouvé que cet homme doit porter la pleine responsabilité de ses cruels édits. Il a conscience, avoue-t-il, que le



gouvernement de la métropole n'a pas autorisé l'acte de ce gouverneur, n'a pas été informé que cet acte devait se produire, ni ne l'a approuvé après qu'il eut été accompli. Or, les preuves qu'apporte M. Richard sur ce point ne nous paraissent pas concluantes. Il y a au contraire des documents, dont l'auteur fait usage dans son livre, qui montrent avec évidence que l'Angleterre, pendant des années, en fait, pendant toute la captivité des Acadiens, voulait se débarrasser de cette colonie [d'étrangers]; il n'y a pas l'ombre d'un signe qui indique que l'Angleterre se souciait le moins du monde de ce qui pouvait arriver aux Acadiens; enfin, et ceci est grave, il n'y a pas le moindre indice que l'Angleterre ait fait quoi que ce soit pour améliorer le sort de ceux qui avaient été exilés, ou accompli le plus petit acte de réparation envers ceux qui avaient été traités le plus inhumainement du monde. Il nous est impossible de tomber d'accord avec le jugement de M. Richard. *L'Angleterre a été responsable de la déportation des Acadiens et elle doit en assumer l'ignominie.* »

L'auteur de cette critique s'est donc donné la peine de recenser tout l'ouvrage, et il trouve, avec beaucoup de raison, que les pièces mêmes que l'auteur cite à l'effet d'exonérer la Grande-Bretagne, loin de prouver sa thèse, l'infirmement et disent tout le contraire. L'on conviendra que ce n'est pas là, pour un historien, une démonstration que l'on peut appeler réussie. . .

Dans le *Midland Magazine* d'avril 1896, nous lisons ceci : « M. Richard acquitte généreusement le gouvernement de la métropole de toute participation au crime, nonobstant certaine correspondance publiée qui en porte la responsabilité tout près des Lords du Commerce; de leur bureau de Londres, ceux-ci exerçaient un contrôle direct sur Lawrence, président du Conseil de la Nouvelle-Écosse.

L'on tient d'ordinaire un gouvernement responsable des actes de ses agents; et il semble qu'il y a toutes les raisons de regarder les Lords du Commerce comme ayant endossé les mesures prises par leur représentant. . . » Pour finir, voici un extrait d'un long article consacré à *Acadia* par la *New York Tribune* : « Le lecteur remarque que l'une des principales « découvertes » de M. Richard est l'innocence du gouvernement britannique dans l'affaire de la déportation. L'expulsion fut un épisode purement et exclusivement colonial. L'auteur a des pages et des pages là-dessus. L'on pourrait en inférer que la question ne s'est jamais présentée à aucun historien antérieur; mais c'est chose connue depuis longtemps qu'en ce cas-ci, comme en tout autre cas du même genre, le gouvernement britannique s'arrangea de façon à décliner toute responsabilité diplomatique. . . »

Ces diverses citations montrent bien que Richard n'a persuadé de l'innocence du gouvernement anglais dans l'affaire de la déportation que ceux qui, pour une raison ou pour une autre, étaient d'avance convertis à cette idée, ou encore ceux qui ont accepté de confiance sa thèse, sans prendre la peine de la confronter avec les textes. Mais les esprits indépendants, libres de tout préjugé en l'espèce, et qui ont examiné la question de près, n'ont pas manqué de voir que l'auteur, en voulant exonérer la métropole, s'était d'abord lancé dans une entreprise risquée, maladroitement chevaleresque, que, pour son malheur, les documents mêmes qu'il citait ruinaient par la base. Il avait eu beau solliciter les pièces officielles, et les tirer par les cheveux, leur sens obvie donnait souvent un démenti formel à ses commentaires et annihilait au préalable l'effet de ses triomphantes conclusions. Encore un coup, ce n'est pas là un résultat dont un historien puisse être très fier.

Et donc, sa thèse héroïque, qui s'accordait si bien à son état d'esprit, presque inexplicable chez un descendant direct d'un peuple persécuté à mort par les Anglais, et dont il avait, au surplus, emprunté les grandes lignes à Casgrain, Édouard Richard l'avait énoncée dès la préface de son ouvrage; il y était revenu fréquemment au cours des vingt-neuf premiers chapitres, parfois sans apporter l'ombre d'une preuve propre à l'étayer, et parfois, — ô merveille d'illorgisme ! — à l'occasion d'un document officiel qui se retournait contre l'idée même qu'il voulait mettre en relief : en sorte que le lecteur tant soit peu averti ouvrait de grands yeux, et se demandait ce que venaient faire ces éloges intempestifs de la largeur de vues, de la sagesse politique, du libéralisme des hommes d'État britanniques, quand les dépêches émanées de ces hauts personnages allaient à l'encontre de ces belles affirmations. Mais c'était au chapitre trentième d'*Acadia* qu'il se réservait de produire la maîtresse-pièce qui allait, selon lui, éclairer d'un jour aveuglant la magnifique ordonnance de sa construction arbitraire, et lui donner une solidité telle qu'elle s'en irait vers la postérité revêtue de toutes les garanties possibles de durée. Ce point d'histoire sortait désormais du domaine des questions discutées et passait au rang des vérités définitivement acquises à l'esprit humain. Aussi, il faut admirer avec quel accent triomphal l'auteur chante sa découverte et de quels dithyrambes il l'accompagne ! Nous doutons que Pindare lui-même se soit élevé plus haut dans l'échelle du lyrisme. Seulement, pourquoi faut-il que toute cette dépense d'enthousiasme, ce cliquetis de mots sonores et vides, cette éloquence à froid tombent à plat devant la réalité ? Voici, en effet, des réflexions de bon sens qui jettent une douche sur ce beau feu, et qui calment ces

ardeurs dont la générosité n'a eu que le tort de se tromper d'adresse.

Il s'agit donc de la « fameuse » dépêche du secrétaire d'État, Thomas Robinson, si chère au cœur de tous ceux qui voient dans la politique coloniale britannique un modèle d'humanité, et dans son attitude à l'égard des Acadiens, en particulier, le *nec plus ultra* d'un libéralisme où la tendresse le dispute à la justice sociale. Cette dépêche est datée du 13 août 1755. Fut-elle expédiée sur-le-champ? Quand arriva-t-elle à destination? Les archives que nous avons pu consulter ne le disent pas. Tout ce que nous savons, c'est que Lawrence l'avait reçue avant le 30 novembre 1755, puisqu'il la mentionne dans une lettre écrite ce jour-là au même personnage. Lui était-elle parvenue beaucoup plus tôt? ou venait-elle seulement de lui être remise? Là-dessus nous nous perdons en conjectures. Maintenant, prenons cette dépêche pour ce qu'elle n'est pas, à savoir : une protestation contre la déportation projetée, une défense d'opérer pareille chose, alors 1° Nous pouvons trouver que cette défense vient bien tard : quand, par ses communications datant déjà d'un an, Lawrence avait donné clairement à entendre que c'était cela qu'il voulait, expulser les Acadiens, pourquoi le ministre avait-il tant attendu avant de se mettre en travers de ce plan et de l'étouffer dans l'œuf? 2° Puisque Robinson affirme que, dès le mois de mai 1755, une sorte de concordat avait été conclu entre l'ambassadeur de France et le roi d'Angleterre, pour régulariser le sort des Acadiens, pourquoi n'est-ce qu'en août, c'est-à-dire trois mois après, qu'il s'est décidé à en faire part à Lawrence? 3° Devons-nous plutôt prêter à Robinson un réel machiavélisme, et croire qu'il aura envoyé cette dépêche sans se faire d'illusion aucune sur sa portée pratique, et seulement pour se couvrir, lui et son

gouvernement, devant la postérité, et se laver ainsi les mains du crime qui allait être perpétré ?

La vérité est beaucoup plus simple que tout cela. Et la vérité est qu'il n'y a pas trace, dans ce document, de protestation contre la déportation. Le temps pressait cependant, et Robinson n'était pas sans le savoir. Pourtant, toute la première partie de sa lettre est consacrée à ergoter sur les divers sens possibles des mots : *to drive away the French inhabitants*, que Lawrence avait employés dans sa dépêche du 28 juin 1755, relative à la prise de Beauséjour, et à laquelle Robinson répondait. Oui, comme un pédagogue en mal de distinctions, il repasse les significations variées que l'expression susdite pouvait avoir dans l'esprit du gouverneur. Et pour conclure à quoi ? L'on s'imagine, en bonne logique, que Robinson, après ce préambule, va dire à Lawrence : « Quoi que ce soit que vous ayez entendu par là, et que vous ayez voulu parler de tous les habitants français de la péninsule, ou des Acadiens des villages avoisinant Beauséjour, ou seulement de ceux qui étaient dans Beauséjour même, nous ne voulons admettre aucune de ces diverses interprétations, et nous vous défendons absolument d'exécuter quoi que ce soit qui ressemble à une expulsion partielle ou générale. » Si le secrétaire d'État avait parlé ainsi, l'on pourrait encore trouver qu'il s'y était pris un peu tard pour intervenir en faveur des Acadiens; du moins y aurait-il eu intervention véritable de la part de son gouvernement; et la dépêche en question constituerait un argument sérieux, irréfutable même, à l'appui de la non-complicité de l'Angleterre dans le martyre infligé aux Acadiens.

Au lieu d'une conclusion semblable et d'une pareille fin de non-recevoir, voici à quoi Robinson aboutit :

« *LET YOUR INTENTION HAVE BEEN WHAT IT WILL, IT IS NOT DOUBTED, BUT THAT YOU WILL HAVE ACTED UPON A STRICT PRINCIPLE OF IMMEDIATE AND INDISPENSIBLE SECURITY TO YOUR GOVERNMENT...* »

C'est-à-dire : « Quelle qu'ait pu être votre intention, et quelque signification qu'il faille attacher aux mots de votre lettre : *to drive away the French inhabitants*, il n'est pas douteux que vous ayez agi en vous inspirant du strict principe de la nécessité d'assurer le salut public; vous aurez pris pour base de la mesure que vous aurez adoptée, quelle qu'elle ait été d'ailleurs, l'indispensable nécessité de procurer la sécurité de votre gouvernement. »

La phrase est au *passé*. Qu'est-ce à dire? Sinon que Robinson considère que ce *drive away the French inhabitants*, sous quelque forme que Lawrence l'ait conçu, est déjà accompli. Et c'est là la dépêche que l'on arbore triomphalement pour établir que la Grande-Bretagne s'est opposée à la déportation! Tout ce qui inquiétait le secrétaire d'État était que l'alarme se répandît dans le camp acadien, qu'une révolte y éclatât, ou que, chassés de la province, ces habitants n'allassent renforcer les colonies françaises avoisinantes. La question d'humanité n'entre pas en ligne de compte; l'intérêt matériel prime tout. Et du moment qu'il saura que Lawrence s'y est pris de façon que non seulement il n'ait pu y avoir de révolte, pour la bonne raison que l'on aura eu la précaution d'enlever aux Acadiens leurs armes, et que, sous prétexte de les convoquer pour leur donner lecture d'une proclamation royale, l'on aura emprisonné des centaines de chefs de famille; du moment qu'il saura que Lawrence s'est arrangé de façon que la déportation ait lieu, mais pas à l'avantage des établissements français voisins, puisque les Acadiens auront été

dispersés parmi les colonies britanniques, et qu'on ne leur aura pas même laissé la liberté de choisir le lieu de leur exil, alors, sir Thomas Robinson n'aura plus qu'à battre des mains devant tant de prévoyance de la part du gouverneur de la Nouvelle-Écosse et qu'à *ratifier* sa belle action. Ce que lui et ses collègues n'ont pas manqué de faire du reste, ainsi qu'on le peut voir dans la *lettre édifiante* des Lords du Commerce à Lawrence, en date du 25 mars 1756. « Nous avons soumis au secrétaire d'Etat de Sa Majesté le passage de votre lettre relatif à la déportation des habitants français et aux mesures que vous avez prises pour l'exécuter ; et comme vous représentez que cette déportation était indispensablement nécessaire à la sécurité et à la protection de la Province dans la présente situation critique de nos affaires, nous ne doutons pas que votre conduite à ce sujet ne reçoive l'approbation de Sa Majesté. » (N.S.D. page 298)

Que si, malgré la *phrase condamnatrice* de la dépêche du 13 août, l'on osait encore soutenir contre toute évidence que ladite dépêche renfermait le  *veto*  du gouvernement au projet de déportation, alors que restait-il à faire à l'égard du téméraire qui avait passé outre à l'ordre de ses chefs ? Le devoir de ceux-ci n'était-il pas de le casser, de le rappeler, de lui faire son procès, de le désavouer ? C'est la pratique constante du pouvoir en pareil cas. Or, cela n'a pas eu lieu pour Lawrence. Au contraire : en récompense, on l'a nommé immédiatement, de président du conseil et lieutenant-gouverneur qu'il était, gouverneur-en-chef de la Nouvelle-Écosse. Singulier *désaveu* de sa conduite ! Et quand, malgré tout cela, nos historiens persistent à vouloir exonérer la Grande-Bretagne de toute complicité dans cette affaire de la déportation, en vérité ils s'enfoncent dans l'inexplicable et s'abiment dans l'absurde.

Il nous a été très pénible de constater que, dans son *manuscrit original*, aussi bien que dans l'édition anglaise, *Acadia*, Édouard Richard avait laissé de côté, dans sa citation de la dépêche de Robinson, la petite phrase, mais d'une importance souveraine en la matière ! — où la déportation est *considérée comme une chose du passé*. Nous ne soupçonnions pas d'abord qu'il avait ainsi amputé cette lettre de sa partie la plus essentielle; nous nous en sommes aperçu en confrontant son texte avec celui de Akins (*N.S.D.* 278-9-0.), qui est officiel. Et cela nous a fait mal. Casgrain en avait fait autant, il est vrai. Et Richard serait excusable dans une certaine mesure s'il n'avait eu sous les yeux que Casgrain. Mais il était à la source, il possédait la compilation des *Nova Scotia Documents*. Seulement, il y avait, dans la source, quelque chose qui le gênait. Et, tout comme l'auteur de *Un Pèlerinage au pays d'Évangéline*, il a écarté cet obstacle, il a sauté prestement par-dessus une toute petite phrase, parce que cette phrase malencontreuse ruinait l'échafaudage de ses sophismes et de ses paradoxes, tenacement monté dans le seul dessein préconçu d'exonérer l'Angleterre de participation à l'un des plus grands crimes de l'histoire. Et cela n'est pas à sa louange, nous le disons à regret, mais la probité nous y oblige.

Après tout ce que nous venons d'examiner, la conclusion qui s'impose est celle-ci : l'Angleterre s'est rendue responsable de la déportation des Acadiens.

La conscience religieuse n'a jamais ratifié l'absolution que Pilate se donnait à lui-même quand il disait : « Je suis innocent du sang de ce juste ! »

La conscience humaine ne peut pas davantage ratifier le verdict d'innocence que les historiens, complaisants ou intéressés, accordent à la Grande-Bretagne dans la question de la déportation acadienne.

Dans un cas comme dans l'autre, les faits sont là, qui en disent plus que toutes les paroles : et ces faits sont accablants.

Henri d'ARLES.



## ON DEMANDE UN MÉCÈNE

---

*La vieille querelle est, je pense, en bonne voie d'apaisement : Nous avons une littérature. Mais une autre question se pose : Quelles manifestations de vie donne-t-elle ? Malgré un progrès dont nous nous réjouissons, convenons que notre littérature n'est encore remarquable ni par sa qualité, ni par son abondance, ni par sa variété. Son pire défaut, du reste, c'est peut-être que trop souvent elle n'est pas canadienne dans son inspiration. L'auteur du meilleur roman du terroir est un Français. Sans engager nos écrivains à pasticher avec des variantes infinies Maria Chapdelaine, on peut regretter que ce ne soit pas l'un d'eux qui ait écrit cette œuvre forte. Mais le filon n'est pas épuisé. Il y a d'autres veines et d'autres sources. Ce n'est pas la matière, c'est l'ouvrier qui fait défaut. Bref, la littérature manque de bras.*

*Pourquoi notre littérature n'est-elle pas plus parfaite, plus abondante, plus canadienne ? N'est-ce pas surtout parce que le temps manque à nos écrivains et à plusieurs autres qui pourraient écrire ?*

*Il faut vivre, et vous avez sans doute entendu dire que la vie est chère. Le bruit court aussi que, dans notre pays, écrire n'est pas un métier ou, si vous préférez, une carrière. Quand on veut écrire, chez nous, il faut commencer par faire autre chose, autre chose qui n'a la plupart du temps qu'un vague rapport avec les lettres. Un tel pratique le droit, un poète est tout prosaïquement notaire, celui-ci catalogue à la journée des livres disparates, celui-là est versé dans une spécialité étrangère à son art. On ne peut être au four et au moulin. Aussi lorsque le soir, la tête encore bourdonnante de la besogne et des préoccupations du jour, l'écrivain à ses heures, comme on le nomme judicieusement, s'installe à sa table de travail, il n'a ni le temps ni la lucidité qu'il faut pour écrire et — ce qui est plus grave, sans doute — pour méditer.*

*Or, comme il est plus facile de faire courir son imagination, cravachée par des réminiscences livresques, que d'observer et de peindre, cela explique peut-être pourquoi notre littérature n'est pas plus souvent canadienne.*

*Et le public se désintéresse. Il lit peu d'ouvrages canadiens et s'en excuse en assurant que les œuvres manquent, tandis que plusieurs qui pourraient écrire ne le font guère et se justifient en affirmant que le public manque. C'est, on le voit, le cercle vicieux, l'impasse. Comment en sortir? On a voulu constituer d'abord un public. Ne vaudrait-il pas mieux favoriser auparavant l'éclosion des œuvres qui finiraient bien par faire violence au public?*

*Le gouvernement de Québec, à la législature de 1917, a inséré dans la loi des subventions aux municipalités scolaires le vœu que celles-ci affectassent à l'achat d'ouvrages canadiens la moitié du subside attribué aux livres de prix. Pour des raisons que nous ignorons, ce texte est jusqu'ici demeuré inopérant. Et c'est dommage, car il faudrait bien, une bonne fois, attacher un peu moins d'importance à la rutilance des couvertures et se préoccuper un peu plus de la valeur littéraire et éducative des livres de récompense. Cette discrète initiative aura peut-être des suites quelque jour; mais elle demeurera insuffisante. Ce qu'il nous faut, c'est un Mécène. Et voilà le grand mot lâché.*

*Nous sommes en présence, quoi qu'on dise, d'une... question économique. L'homme de lettres, bien qu'il ne vive pas seulement de pain, ne peut s'en passer. En attendant le succès de librairie, ne serait-il pas expédient de créer des prix de littérature? Ce genre d'encouragement, qui présente quelques inconvénients s'il offre plusieurs avantages, a en France même des partisans et des adversaires. Dans une enquête que mena naguère la Revue, on posa des objections vite réfutées par les avocats des prix littéraires, qui l'empor-*

tèrent par 13 voix contre 9. « Seule l'absence d'une critique sérieuse et avertie — déclare un antagoniste — donne une apparence de raison d'être à l'institution des prix. » Et je crois bien que, dans notre pays, l'argument se retourne. A ceux qui craignent que « la séduction des prix ne risque d'exercer une influence fâcheuse sur d'excellents talents, en les écartant des voies où ils auraient pu laisser libre cours à une originalité qui pourrait devenir savoureuse, » Paul Reboux rétorque : « Jadis, les pensions accordées aux adeptes des beaux-arts et des belles-lettres assuraient à l'Art ce qui lui manque aujourd'hui : de l'unité, de la discipline, du style. La cassette de François Ier, celles de Louis XIV et de Louis XV n'ont pas empêché la production de chefs-d'œuvre. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour la cassette de Marianne ? » Souriant, E.-M. de Vogüé ajoute : « Les prix littéraires font des heureux sans nombre ; ils flattent doucement la vanité : 1° de ceux qui les fondent ; 2° de ceux qui les décernent ; 3° de ceux qui les reçoivent. Pourquoi négliger ce moyen facile de faire plaisir à tant d'honnêtes gens ? » C'est là leur moindre avantage.

Aussi en France, où écrire est cependant une profession régulière, les prix de littérature abondent (Prix Goncourt, Prix national, Prix Sully-Prudhomme, Prix des Annales, Prix de ci, Prix de ça). Au Canada, où tout décourage d'écrire, personne ne songe à encourager l'écrivain. Loin de prétendre qu'il soit vénal je soutiendrais que, le médecin excepté, c'est celui qui travaille le plus pour la gloire et pour des prunes ; j'affirmerais même que, sans excepter le journalier, c'est de tous les hommes qui peinent le moins rétribué. Le peintre vend ses toiles, le sculpteur obtient des commandes, le musicien a un public, des élèves ; mais l'écrivain n'a rien à attendre de personne. Quand son gagne-pain lui permet de satisfaire aux exigences de l'éditeur, il publie parfois un livre qui se

ressent d'avoir été conçu dans la fatigue. Et son œuvre proroque, au milieu de l'immuable indifférence du public, quelques critiques blessantes et quelques louanges si outrées qu'elles sont peut-être encore plus blessantes.

Il conviendrait pourtant de reconnaître la valeur de l'effort littéraire; il importerait d'encourager l'écrivain en suscitant ensemble des œuvres, des lecteurs et des critiques. C'est pour cela qu'on demande un Mécène. Que le mécénat soit exercé par le gouvernement ou par un particulier, qu'importe ! pourvu qu'on ait un Mécène. A dire vrai, le rôle mécénien siérait plutôt à l'État, car le développement de notre littérature est une question nationale. Au fait, Mécène n'était-il pas un homme d'État ?

Justement, la Chambre s'est préoccupée il y a quelques mois de former une élite intellectuelle. M. Séverin Létourneau proposa même le vote de \$25,000 dans l'objet d'envoyer chaque année en Europe et aux États-Unis « dix de nos jeunes gens les mieux doués » afin d'en faire de « véritables compétences ». En attendant que ces louables propos académiques prennent la consistance d'un texte de loi, ne pourrait-on pas attribuer annuellement trois, quatre ou cinq mille dollars en prix littéraires répartis par roulement sur les matières suivantes, par exemple : Histoire, géographie, roman, poésie, théâtre, ouvrages d'enseignement, de vulgarisation, de critique ?

Une initiative comme celle-là ne tarderait pas, nous semble-t-il, à donner des résultats. Elle mettrait les intellectuels en mesure de consacrer plus de temps aux recherches, au travail littéraire, à la rédaction d'ouvrages propres à répandre l'instruction, à ouvrir l'intelligence. Toutes les œuvres ne seraient pas excellentes, sans doute; mais plusieurs, qui offriraient quelque intérêt, verraient le jour. Lues davantage parce qu'elles auraient plus de notoriété et de prestige, elles formeraient le public canadien qui n'a besoin que d'être formé.

LÉON LORRAIN.

## A TRAVERS LA VIE COURANTE

---

### *Comptabilité anglaise*

Comme pour confirmer les quelques remarques que contenait notre chronique de mai, un lecteur m'envoie le nom du traité de comptabilité en usage dans l'académie commerciale que fréquente son fils : *American Bookkeeping Series by Lloy E. Goodyear*, édité par *Goodyear-Marshall Publishing Co., Cedar Rapids, Iowa*.

Un autre se plaint en ces termes : « On me signale que dans la nouvelle liste des livres adoptée par la commission scolaire de Montréal, l'*exclusif* manuel de comptabilité est anglais. Si le fait est authentique, il y a certes lieu plus que jamais pour la *Ligue des Droits du français* d'intervenir promptement et énergiquement. L'institution de la grande commission scolaire porte en soi plus d'une atteinte à la liberté des municipalités, des paroisses et des pères de famille dans l'éducation. Que des raisons sérieuses aient milité en faveur d'une telle institution, passe ! Mais nous ne saurions permettre que la nouvelle commission use de ses prérogatives exorbitantes pour dénationaliser nos enfants en leur imposant une comptabilité anglaise. »

### *Une réforme nécessaire*

Chose certaine, c'est que cet enseignement utilitaire qui satisfait peut-être quelques esprits, déplaît à la grande majorité de nos compatriotes. Si nos maisons d'éducation veulent conserver la confiance des pères de famille, elles ne peuvent continuer dans cette voie. Nous leur demandons respectueusement d'étudier avec soin la question — les vacances s'y prêtent — et d'y apporter la solution que leur suggéreront le bon sens, l'amour des traditions et la saine pédagogie.

La lettre suivante stimulera peut-être les bonnes volontés hésitantes. Elle montre que le français occupe dans les affaires, au Canada, la place que nous voulons qu'il occupe. Son sort est réellement entre nos mains. C'est un brave curé des Cantons de l'Est qui écrit au secrétaire de la *Ligue des Droits du français* :

« Monsieur le secrétaire,

« En février dernier je recevais un superbe catalogue de la maison *Christie Grant Limited*, de Winnipeg; il avait cependant un énorme défaut pour nous, puisqu'il était unilingue (va sans dire « anglais »).

« Je pris sur moi de le faire remarquer respectueusement, mais fermement aux expéditeurs, leur faisant part de mon intention bien arrêtée de ne prendre connaissance que du catalogue *français* ou *bilingue* qu'ils voudraient m'envoyer. Plusieurs ont souri à ce mouvement jugé *inutile* et *quasi* ridicule.

« Voici qu'après un mois d'attente, je reçois de la maison nommée plus haut des circulaires rédigées en excellent français et la promesse d'un catalogue sous peu.

« C'est de nature à encourager les moins ardents dans la lutte et à faire rougir de honte ceux qui sont prêts à sacrifier leur langue pour obtenir la sympathie des Anglais ou leurs faveurs.

« Ce succès n'est pas le premier que je puis enregistrer, et j'ai plus que jamais l'intention de continuer le travail commencé pour le triomphe de Sa Majesté la Langue française. »

*Quand on veut s'affirmer* Autre exemple. Un avocat de Montréal vit un jour s'installer dans son quartier, un peu cosmopolite, une pharmacie qui sur ses enseignes ignorait complètement le français. Cette manière d'agir, écrivit-il aussitôt au propriétaire, vous privera certainement de ma clientèle et de plusieurs autres. Quelques jours plus tard, réparation était faite et les lettres françaises s'alignaient, à côté des lettres anglaises, sur la devanture repeinte à neuf.

Même fierté chez un jeune notaire. Une banque canadienne-française lui sert des chèques (*special cheque*) uniquement rédigés en anglais. Plainte au bureau de l'inspecteur, qui se défile. Intervention auprès du président lui-même. Intervention courtoise mais ferme, dont les effets se font aussitôt sentir. On s'étonne, on affirme que le principe de la banque a toujours été de servir les clientèles françaises et anglaises dans leur langue respective, puis finalement on avoue qu'ordre vient d'être donné de faire imprimer aussitôt les chèques demandés...

*Inertie coupable* Malheureusement, pour deux ou trois qui protestent et agissent, combien dorment et supportent tout ! Ainsi une compagnie montréalaise affiche actuellement à la porte ou à la fenêtre de nos meilleurs citoyens une pancarte complètement anglaise, indiquant le nombre de livres de glace que chacun désire. C'est une insulte ! On dit même que priée de respecter notre langue, la compagnie s'y est obstinément refusée. Qu'attend-on alors ? Qu'attend-on pour agir ? pour faire le seul geste qui convienne — car il

n'y a pas l'embarras du choix — d'autant plus que d'autres compagnies fournissent, elles, des pancartes bilingues ?

Ah ! quel vent ou quel fléau viendra secouer notre inertie et nous redonner la fierté de notre sang ?

*En allant au congrès* Nous avons terminé cette chronique, quand un ami est venu nous raconter l'incident arrivé au cours du voyage des congressistes de l'A.C.J.C. Un des garçons de table, sur le bateau, ignorait totalement le français. Or le premier convive qu'il eut à servir était le président de l'Association catholique des Voyageurs de commerce, un des plus vaillants défenseurs des droits de notre langue. On devine ce qui se produisit. Il fallut, pour régler le cas, faire venir un des principaux officiers. Celui-ci donna des explications qui n'expliquaient pas grand chose. A la suite de cet incident, une protestation, concernant à la fois le texte unilingue des menus et celui des affiches, fut aussitôt signée par les nombreux passagers. Elle est actuellement entre les mains du gérant de la *Canada Steamship Co.* Espérons qu'elle produira des fruits. Quoi qu'il en arrive d'ailleurs, le geste du président de l'A.C.V.C. n'aura pas été vain. « Après avoir entendu cet homme, me disait un jeune, je n'hésiterai plus jamais à protester. Je me sentais trop fier ce jour-là ! »

Pierre HOMIER.

## ARRÉRAGES

Quelques-uns de nos abonnés sont encore en retard. Ainsi que nous les en avons avertis par lettre, nous prendrons la liberté de faire traite sur eux dans un délai de 10 jours, à défaut de paiement.

Nous savons bien que ces retards ne sont dus qu'à la distraction et à l'oubli, mais nous prions nos lecteurs de noter que l'envoi de deux, trois ou quatre avis a vite fait de pratiquer dans la mince recette de chaque abonnement une brèche de dix ou douze pour cent, sans compter les frais de bureau. C'est une perte relativement considérable et que chacun, une fois averti, aura à cœur d'éviter à une œuvre qui vit surtout de dévouement.

Dans l'envoi d'un courrier assez volumineux, il peut se glisser des erreurs. Nous nous en excusons d'avance et nous prions qu'on veuille bien nous en avertir le plus tôt possible.

# JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

## LE CANADA APOSTOLIQUE<sup>1</sup>

Le nouveau livre de M. Bourassa est une révélation pour la plupart d'entre nous. Nous connaissions des faits particuliers, nous n'avions aucune idée de l'ensemble de l'œuvre de l'apostolat canadien. Ce n'est pas, non plus, une œuvre unique ayant une direction d'ensemble; ce sont autant de missions particulières nées spontanément un peu partout dans le Canada, mais procédant du même principe, la foi, et d'un même besoin d'action, la charité.

En apprenant l'importance de ces missions, nous qui avons douté quelquefois de la profondeur du sentiment catholique des Canadiens, nous ne pouvons plus douter que la source de tant de bien ne soit profonde et puissante pour rejaillir ainsi sur la terre étrangère.

Français du Canada, nous sommes ici pour rendre témoignage de la foi devant l'hérésie et le paganisme ambiants. L'isolement où nous a tenus la différence de notre langue de celle de la majorité a préservé providentiellement notre foi. Cette différence nuit à notre apostolat sans doute, mais moins que l'eût fait l'absorption inévitable de notre race par la race anglo-saxonne; ce qui importe avant tout, c'est que nous demeurions un témoignage vivant de la foi, « que notre lumière luisse devant les hommes afin qu'ils voient nos bonnes œuvres et qu'ils glorifient notre père qui est dans les cieux ».

Le monde est aveugle : il ne voit pas le bien; mais cela n'empêche pas le bien d'exister. Il n'existe même qu'à la condition d'être méconnu; c'est le sort promis à tous les apôtres, d'être méconnus, sinon persécutés. « Le disciple n'est pas au-dessus du maître », aussi les œuvres philanthropiques obtiennent des monuments : les œuvres de la charité héroïques et sans nombre passent le plus souvent inaperçues.

C'est d'ailleurs le caractère de la vraie grandeur de ne pas frapper les yeux et de ne pas se révéler par des signes matériels. Qu'est-ce que la vraie grandeur sinon la grandeur morale, celle de l'âme? Et quel rapport peut-il y avoir entre cette supériorité et le déploiement du faste et l'appareil de la force? Jean-Baptiste, vêtu de peaux de bêtes, ne fut-il pas le plus grand parmi les enfants des femmes? Et le Fils de l'homme naquit non loin du palais d'Hérode, dans une étable; ses premiers courtisans furent des bergers, et c'est là que seuls vinrent l'adorer ceux à qui sa présence fut révélée d'en haut.

<sup>1</sup> *Le Canada apostolique*, Bibliothèque de l'Action française, par Henri Bourassa.



Considérons seulement ce qui se passe autour de nous : c'est à la simplicité de ses manières que se révèle le grand seigneur; le grand savant n'affiche pas sa science dans la conversation, ni sa supériorité dans les congrès : ses œuvres seules parlent pour lui.

De même pour les saints : « *Opera eorum sequuntur eos.* » Leurs œuvres les suivent : ils ne les projettent pas à la face du monde. Mais il est utile que leurs œuvres soient connues et que leur lumière luise devant les hommes.

M. Bourassa a donc fait une chose très opportune en publiant le recensement des œuvres apostoliques de notre pays. Il l'a fait avec cette information consciencieuse qui prévient toute contradiction et l'élévation d'idée que suggère un pareil sujet. Il termine son livre par une réponse à la question suivante : « Pourquoi le catholicisme a-t-il fait « si peu de progrès chez les nations païennes? Pourquoi le sang de « tant de martyrs est-il resté stérile? Pourquoi la parole de Dieu, « portée jusqu'aux confins de la terre par des milliers de missionnaires, « a-t-elle éveillé si peu d'écho dans le cœur et l'esprit des infidèles? » La réponse est navrante : elle se trouve dans le scandale donné par les peuples chrétiens. Leurs vaisseaux, qui portaient les missionnaires, apportaient en même temps chez les peuples païens, les scandales du schisme et de l'hérésie, les scandales de leur politique spoliatrice, de leur exploitation honteuse de l'œuvre des missionnaires, les scandales de leurs vices et de leurs injustices.

Ne nous hâtons pas cependant de conclure à la stérilité de l'œuvre des missionnaires : le Christ est parti « en vainqueur pour vaincre ».

Bien plus décourageante est, à première vue, le spectacle de la vie chrétienne dans la chrétienté même. Dès le quatrième siècle tous les royaumes de l'Europe et de l'Afrique, encore humides du sang des martyrs, étaient tombés dans l'hérésie. Les rois barbares, qui servaient Rome au temps de sa puissance, ne l'avaient détruite que pour prendre sa place parmi les persécuteurs de l'Église. Le schisme grec était à la veille d'éclater, et Mahomet allait bientôt ravir à la foi chrétienne pour des siècles, l'Asie, l'Afrique et les deux extrémités de l'Europe. A peine le croissant avait-il commencé de reculer que l'Europe abandonnait l'Église, et dans le monde moderne le protestantisme ou l'esprit révolutionnaire régnaient dans tous les états civilisés. Aujourd'hui nous pouvons apercevoir quelques îlots de terre au milieu du déluge universel, comme ce royaume de Pologne se relevant au milieu des ruines des trois grands empires qui l'avaient submergé, symbole providentiel de l'impuissance des portes de l'enfer.

Devant cet éternel recommencement il ne faut pas désespérer. Nous sommes des « serviteurs inutiles », mais Dieu fera croître là où nous aurons semé. Après tout, le royaume de Dieu n'est pas de ce monde. Ne tombons pas dans l'erreur des Juifs : n'exigeons pas pour ce royaume, le seul vrai, le seul grand, les marques extérieures de la grandeur et les hommages du monde.

Que nos apôtres continuent d'évangéliser et de semer dans les champs du Seigneur; la moisson est grande, mais les ouvriers sont en petit nombre. Ne jalousons pas pour notre pays le bien qu'ils vont faire ailleurs; ne disons pas qu'il y a assez d'œuvres et d'apostolat à faire chez nous, que notre propre moisson réclame tous nos bras. C'est le propre des foyers ardents de rayonner; la charité ne connaît pas de limites.

D'ailleurs là où brille déjà, comme ici, le flambeau de la foi, l'apostolat existe dans chacun de nous. Soyons simplement chrétiens véritables, vivant selon les maximes de notre foi, et nous serons apôtres; que notre lumière luise devant nos « frères séparés » et devant tous ces hommes qui, dans la chrétienté même, ne reçoivent plus qu'une demi-lumière. Qu'ils connaissent par nous Celui qui les a appelés, et qu'ils soient sans excuse, et nous sans faute de leur incrédulité. Voici d'ailleurs les conclusions de l'auteur : « Fille de la France chrétienne et « apostolique, notre nationalité a pris naissance dans une admirable « poussée d'apostolat. Nous n'avons pas le droit de laisser en friche le « patrimoine de foi et de charité expansive que les fondateurs de la « Nouvelle-France nous ont légué. . . » « Noblesse oblige, dit un vieux « proverbe; et plus encore que la noblesse des origines, la noblesse issue « des munificences de Dieu. Comme la France d'autrefois, nous devons « porter aux autres peuples la surabondance des grâces de choix que « Dieu nous a prodiguées. »

C.-E. DORION.

---

### LE PETIT MONDE <sup>1</sup>

Les lecteurs de l'*Action française* connaissent-ils *Le Petit Monde* de Louis Dupire, dont J.-B. Lagacé a spirituellement illustré la couverture ? Dupire — tout le monde le sait, sauf Dupire lui-même — a une prose alerte, aisée, souriante, ce qui est la marque du bon français; il a soudain des coups d'aile, des trouvailles, de fugitifs attendrissements, ce qui est le propre du bon style. Et il a par surcroît, ce qui est presque merveille

<sup>1</sup> *Le Petit Monde*, par Louis Dupire.—Édition du *Devoir*.

à notre époque de sécheresse, de l'imagination. Pour nous promener au milieu du petit monde où s'élabore l'avenir de notre race, il a su se mettre à l'échelle des enfants. Il les connaît. Il les aime. Il les a... croqués. L'observation quotidienne des bambins lui a permis de démêler quelques éléments de la déroutante psychologie enfantine. Il ne nous exhibe pas l'enfant idéal, construit selon les données de la puériculture. Il nous montre des enfants nature, des enfants vivants. Mais pour être moins *scientifiques*, ils n'en sont ni moins beaux ni moins intéressants. Et tout cela est simple, frais, sincère. Combien *Le Petit Monde* nous repose du nôtre ! — L. L.

---

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

---

*Au pays de Dollard* — Nous publions en *Partie documentaire* le remarquable discours prononcé au Long-Sault, le 24 juin dernier, par le premier secrétaire général de la *Ligue des Droits du français*, M. le Dr Gauvreau. Ce discours, on le sait, a été fait à l'occasion du pèlerinage des Jeunes, auquel l'*Action française* a été heureuse d'accorder son patronage mais dont l'initiative appartient tout entière aux jeunes des collèges.

La cérémonie du 24 juin a été fort intéressante. Au pied du monument, des allocutions ont été prononcées par M. l'abbé Gareau, M. l'abbé Verner, le R. P. Joseph-Papin Archambault, S. J., M. le Dr Joseph Gauvreau et M. l'abbé Noël Fauteux. Au retour, sur le bateau, d'autres allocutions ont été prononcées par MM. Albert Joannette, du collège Sainte-Thérèse, Maurice Archambault, du collège de l'Assomption, et Jean Lallemant, du collège Sainte-Marie, de Montréal.

Le 7 septembre prochain, un autre pèlerinage au pays de Dollard aura lieu, sous le patronage, cette fois encore, de l'*Action française*, mais organisé par les paroissiens de Ville-Émard.

Ainsi se fonde la tradition.

*Campagne d'été* — La grande campagne d'été, c'est, pour les amis de l'*Action française*, une campagne de propagande. Les nombreux déplacements de vacances devraient permettre de faire connaître dans plusieurs milieux nouveaux nos livres et notre revue. Qu'on veuille bien en profiter : il est partout des bonnes volontés qui ne demandent, pour passer à l'action efficace, qu'une légère secousse.

C'est ainsi que, tout en se reposant et se promenant, on peut jeter les bases d'une puissante campagne de diffusion pour *les Rapailages*, *l'Almanach* et nos différentes publications. On peut apprendre aux

gens les combinaisons diverses qui permettent d'acheter ces publications à bon marché, etc. Sachant qu'ils peuvent, par exemple, combiner des commandes, les faire expédier à des adresses diverses et cependant bénéficier des réductions justifiées par leur commande globale, beaucoup se risqueront à faire des achats qu'ils n'oseraient point tenter autrement. Si vous manquez de renseignements, priez simplement vos interlocuteurs de s'adresser à nos bureaux.

*Aux bureaux* — Il n'y a point de vacances pour le comité directeur de l'Action française. Les réunions se poursuivent comme pendant les autres mois de l'année. On prépare la campagne d'automne, de nouvelles publications, des conférences, etc. Nous voudrions cette année organiser en dehors de Montréal d'assez nombreuses conférences. A nos amis de l'extérieur de se mettre aussitôt que possible en relations avec nous.

*Notre concours de propagande* — Notre concours de propagande se terminera avec le dernier courrier distribué à Montréal le 31 août. Nous en rappelons rapidement les principales conditions :

Seize prix seront attribués, selon le nombre des points recueillis : 1 premier prix de \$25; 1 deuxième prix de \$15; 2 prix de \$10; 4 prix de \$5; 8 prix de \$2.50.

Les points seront calculés d'après l'échelle suivante : Abonnements de 1919, 5 points chacun; Abonnements de 1920, 10 points chacun; Abonnements de 1918, 10 points chacun; Les trois abonnements à la même adresse, 30 points.

En tout cas, il ne peut s'agir que d'*abonnements nouveaux*. Les renouvellements et prolongations ne comptent point, pas plus que les soldes d'abonnements en cours. La collection de 1918 sera tout de suite adressée aux nouveaux abonnés, de même que les livraisons parues de 1919. La collection de 1918 se vend \$2, l'abonnement de 1919 et de 1920 est de \$1 par année, payable d'avance.

Le concours s'est ouvert le 1er juillet. Le résultat sera proclamé dans la livraison de septembre de l'Action française. Les concurrents sont libres de recueillir les abonnements où ils voudront, de grouper leurs efforts, etc. Nous ferons simplement le total des abonnements et des points obtenus.

Nous prions qu'on ait bien soin, en expédiant chaque nouvel abonnement, de spécifier : *Pour le concours... Doit être attribué à X...*, en précisant bien les noms et les adresses.

Toute la correspondance doit être adressée à *Concours d'abonnement, l'Action française, 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal.*

Jean BEAUCHEMIN.

## PARTIE DOCUMENTAIRE

---

### LE SAINT-SIÈGE ET LES CANADIENS-FRANÇAIS DE L'ONTARIO

---

*Les Canadiens français de l'Ontario avaient, lors de leur dernier congrès, adressé au Souverain Pontife la lettre suivante :*

Ottawa, le 1er mars 1919.

A Sa Sainteté

le Pape Benoît XV.

Très Saint Père,

Les membres de l'Association Canadienne française d'Éducation d'Ontario, réunis à Ottawa pour leur convention biennale, sous la présidence d'honneur de Leurs Grandeurs Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et Mgr l'Évêque de Haileybury, et sous la présidence active de l'honorable Philippe Landry, sénateur, profitent de l'occasion qui leur est offerte pour déposer aux pieds de Votre Sainteté les sentiments de profond respect et de filiale soumission dont ils sont animés envers Votre très auguste et très vénérée personne.

Ils ont lu avec une joie indicible la belle et consolante lettre *Litteris Apostolicis* que Votre Sainteté a daigné adresser à Son Éminence le Cardinal Bégin et à tout l'épiscopat canadien concernant la question bilingue ontarienne, et ils ont puisé dans cette lecture, en même temps qu'un immense réconfort dans leurs épreuves, un amour plus vif pour la Sainte Église Apostolique et Romaine.

En leur nom et au nom de toute la population franco-ontarienne, ils remercient très cordialement Votre Sainteté de cette haute marque de bienveillance envers une minorité consciente de ses droits et soucieuse de garder intact le double trésor de sa foi et de sa langue, et ils prient Votre Sainteté de croire que, dans leurs luttes légitimes pour la survivance française en l'Ontario, ils s'efforceront de ne jamais s'écarter des voies si sages tracées par Votre Sainteté.

De Votre Sainteté les fils très humbles, très reconnaissants et très obéissants,

Le Comité exécutif de l'Association,

(Signé) Philippe LANDRY, *président.*

*Le Saint Père a daigné faire adresser à M. Landry la réponse suivante :*  
Dal Vaticano, 20 mai 1919.

Monsieur le Président,

Le Souverain Pontife a daigné agréer avec une paternelle bienveillance l'hommage de vénération et de soumission filiales que vous lui avez offert au nom des membres de l'Association Canadienne française d'Éducation d'Ontario, réunie naguère à Ottawa pour leur assemblée biennale.

Les nobles sentiments exprimés dans votre adresse du 1er mars sont un nouveau témoignage du dévouement et de l'attachement de votre chère Association ainsi que de la population franco-ontarienne à la personne du Vicaire de Jésus-Christ et au Saint-Siège.

Comme gage des faveurs divines, Sa Sainteté accorde de cœur au digne président, aux membres de l'Association Canadienne française d'Éducation d'Ontario et à leurs familles la Bénédiction Apostolique.

Je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte de vous exprimer, Monsieur le Président, les sentiments de ma haute considération.

(Signé) P. Card. GASPARRI.

A l'honorable Philippe Landry, *sénateur*,

Président de l'Association Canadienne

française d'Éducation d'Ontario,

Ottawa.

DISCOURS DE M. LE Dr GAUVREAU  
AU LONG-SAULT

*M. le Dr Gauvreau, premier secrétaire général de la Ligue des Droits du français, qui représentait l'Action française au pèlerinage des Jeunes, le 24 juin dernier, a prononcé devant le monument de Dollard, au Long-Sault, le discours suivant :*

C'est le moment de se recueillir, de se rappeler le souvenir des sauveurs de notre race, de s'agenouiller sur leur tombe glorieuse, de s'inspirer des sentiments qui les animaient : sentiments qui ne sont pas morts avec eux, mais qui ont grandi, de génération en génération, silencieusement, comme la sève s'est ajoutée, couche par couche, sous l'écorce des grands arbres maintenant disparus, à l'ombre desquels, pendant deux siècles et demi reposèrent, ignorés, leurs ossements.

Vous êtes la preuve vivante que les sentiments de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons persistent toujours au cœur de la race canadienne-française.

Rendant hommage aux braves de jadis qui ont sacrifié leur vie pour nous sauver, au nom des braves d'aujourd'hui qui luttent d'autre façon mais non moins vaillamment pour nous conserver, chapeau bas, hommes de demain, l'*Action française* vous salue respectueusement et amoureuxment !

Elle me prie en outre de rappeler le fait historique qui nous amène en si grand nombre, aujourd'hui, sur les bords enchanteurs de la rivière des Outaouais, et d'en tirer quelques leçons.

1660 ! Depuis cinquante-deux ans l'Habitation de Champlain est construite, Québec est fondée.

Ville-Marie ne compte encore que dix-huit ans d'existence.

De Québec à Ville-Marie, le long du fleuve Saint-Laurent, du côté sud, à toutes les huit ou dix lieues, sont groupées, sans défense, quelques familles.

Survienne une invasion, Ville-Marie est la première victime.

Partout, l'anxiété est d'autant plus grande, cette année-là, que l'on sait la décision prise par les barbares d'opérer en masses.

Dans le cours du mois d'avril, des Algonquins, canotant entre Tadoussac et Sorel, ont fait prisonniers trois Iroquois, éclaireurs d'avant-garde, et leur ont arraché leur secret. Leur chanson de mort ne fut qu'une terrifiante révélation.

Seule la ville de Québec est en état de défense, mais elle ne serait plus qu'une prison où l'on mourrait de faim si la campagne était ruinée, remarquent les *Relations*.

Fuir n'est pas possible. Tout le monde, le long de la côte, est averti. Il n'y a qu'à tenir ou à mourir !

Pour retarder la grande épreuve et, par impossible, détourner le flot barbare qui s'achemine vers Ville-Marie, Dollard des Ormeaux, commandant de la garnison, se met à la tête de seize compagnons pour aller, en éclaireurs, combattre les Iroquois.

Avec l'ardeur qui caractérise votre âge, mais aussi avec toute la préméditation de guerriers consommés, ils arrêtent leur plan, choisissent le lieu de leur sacrifice, *celui-ci*, prennent l'inébranlable résolution de mourir plutôt que de demander quartier, font leur testament, se confessent, communient côte à côte dans la petite chapelle de l'Hôtel-Dieu, et se jurent fidélité dans le sacrifice suprême de leur vie qu'ils entrevoient nettement comme le seul aboutissant possible de leur exploit.

Le 19 avril, montés sur des canots d'écorce, ils sont en marche vers le Long-Sault.

A deux milles de la Pointe à Callières qu'ils viennent de quitter, de l'un ou de l'autre côté de la petite île Saint-Paul, propriété actuelle des sœurs de la congrégation Notre-Dame, il leur faut donner la chasse à un parti d'Iroquois qu'ils mettent en déroute.

*Nicholas Dwal* est tué.

*Soulard et Juillet* se noient.

Les survivants reviennent à Ville-Marie enterrer chrétiennement leurs morts.

*Trois autres Montréalais* prennent la place des premiers sacrifiés.

De nouveau en marche, à la hauteur des rapides de Sainte-Anne-de-Bellevue, ils sont retardés pendant huit jours par l'affluence des glaces qui encombrent l'embouchure de l'Outaouais.

Le premier mai enfin, ils campent, ici, sur le coteau où nous sommes.

Un mauvais fortin de pieux leur sert d'abri.

*Anahotaha* à la tête de quarante Hurons, et *Mittiwemeg* avec six Algonquins, porteurs d'une permission de M. de Maisonneuve, se joignent à eux.

Le brave gouverneur n'a pas su se défier de cette marchandise sauvage.

Ce que nous savons au juste, c'est que le combat dura dix jours.

C'est que les Iroquois furent, un certain moment, huit cents à l'attaque.

C'est que tous les Hurons, moins leur chef *Anahotaha*, passèrent du côté des assiégeants.

Les sept Algonquins moururent au poste.

Trois cents Iroquois jonchèrent le sol.

Un seul blessé français fut amené dans les cantons iroquois pour la torture.

Stupéfaits de la résistance de cette poignée de braves, les Iroquois abandonnent leur projet d'attaquer les places fortifiées et de dévaster le pays d'alentour.

La Nouvelle-France est sauvée !

Le 3 juin 1660, les noms des dix-sept Français, morts au champ d'honneur du Long-Sault, furent inscrits, tels que voici, sur le registre mortuaire de Montréal :

*Adam Dollard des Ormeaux*, commandant, âgé de vingt-cinq ans.

*Jacques Brassier*, âgé de vingt-cinq ans.



*Jean Tavernier*, dit la Hachetière, armurier, âgé de vingt-huit ans.

*Nicolas Tillemont*, serrurier, âgé de vingt-cinq ans.

*Laurent Hébert*, dit LaRivière, âgé de vingt-sept ans.

*Alonzi de Lestres*, chaudiernier, âgé de trente et un ans.

*Nicolas Josselin*, âgé de vingt-cinq ans.

*Robert Jurée*, âgé de vingt-quatre ans.

*Jacques Boisseau*, dit Cognac, âgé de vingt-trois ans.

*Louis Martin*, âgé de vingt et un ans.

*Christophe Augier*, dit Desjardins, âgé de vingt-six ans.

*Étienne Robin*, dit Desforges, âgé de vingt-sept ans.

*Jean Valets*, âgé de vingt-sept ans.

*René Doussin*, sieur de Sainte-Cécile, soldat de la garnison, âgé de trente ans.

*Jean Lecompte*, âgé de vingt-six ans.

*Simon Grenet*, âgé de vingt-cinq ans.

*François Cusson*, dit Pilote, âgé de vingt-quatre ans.

Pour que cette liste d'héroïques victimes généralement citée soit complète, il faut lui ajouter :

*Nicolas Duval*, tué le 19 avril.

*Soulard*, noyé le 19 avril.

*Juillet*, noyé le même jour.

*Anahotoha*, chef Huron, mort comme les Français au champ d'honneur.

*Mittiwemeg*, chef Algonquin, mort comme les Français et Anahotoha au champ d'honneur.

*Six Algonquins*, morts comme les Français, Anahotoha et leur chef au même champ d'honneur.

Ce qui porte à vingt-huit au lieu de dix-sept le nombre de ceux qui méritent, au même titre, le nom de « sauveurs de la Nouvelle-France ».

Messieurs, voilà le fait, dans sa simplicité grandiose. Vous le connaissiez. Déjà vous l'avez longuement médité : c'est à cause de cela que vous êtes ici.

L'Action française désire que s'établisse la tradition de rappeler ce fait héroïque de 1660, d'une façon religieuse et constante, chaque fois qu'un groupe de nos compatriotes jugera opportun de venir, en ces lieux bénis, prendre contact avec les aïeux, retremper sa foi, restaurer son amour du pays, rehausser sa croyance au sacrifice comme gage de survie nationale.

L'Action française désire en plus que celui qui rappelle le fait historique le commente à sa façon, selon l'inspiration des circonstances et de son âme.

Que vous dirai-je que déjà vous n'avez lu ou que l'on ne vous ait dit touchant ce douloureux épisode de notre histoire ?

Qu'importe ! Permettez que je donne libre cours à mes pensées présentes. Laissez-moi vous parler en homme qui aime ses enfants, qui aime son pays.

Tout le long du voyage, vous vous en êtes peut-être aperçus, j'ai médité sur vous.

D'une part, je songeais au bonheur qu'a le pays qui vous possède.

D'autre part, je songeais à ce qui vous attend, et à la façon dont chacun interprétera pour lui-même les événements de sa vie.

Je ne veux en rien diminuer les illusions de votre âge. Avoir des illusions c'est le signe le moins contesté de la jeunesse. Heureux ceux qui peuvent en conserver toute leur vie !

Je ne veux pas non plus amoindrir l'idéal que vous entendez poursuivre.

Mais le temps vient, hélas, plutôt hâtivement que très tard, où l'idéal rêvé dans sa jeunesse, s'alourdit des contraintes de la subsistance, s'assombrit des défections de l'amitié, se voile des ombres multiples accumulées le long de la voie, plus ou moins à notre insu, par cette multitude de sentiments qui s'étalent au grand jour dans la vie des coquins, mais dont les germes, de pareille façon, attendent, au fond du cœur de tout honnête homme, l'occasion de le tenter.

Que cette révélation ne vous effraie pas ! C'est l'épreuve nécessaire, inévitable. De même que dans l'ordre moral, tout homme qui lutte, tout homme qui combat, tout homme qui veut rester un homme ne saurait échapper aux convoitises de l'une des trois grandes concupiscences, de même dans l'ordre national, et je parle pour mon pays, tout homme qui lutte, tout homme qui combat pour conserver l'intégrité de sa patrie, pour assurer la permanence des coutumes ancestrales, pour garder ses institutions, pour pratiquer intégralement sa foi, pour parler sa langue, pour élever ses enfants dans l'amour de Dieu, dans le respect du droit et des gens, sitôt l'âge mûr venu, rencontre sur sa route la grande tentation dont l'issue, fatalement, fera de lui un opportuniste ou un patriote, à moins qu'elle n'en fasse un anglicateur ou un renégat.

Il n'en peut être autrement, dans notre pays, où, depuis cinquante ans surtout, la mentalité nationale est faussée.

Si, une fois le gouvernement responsable acquis, au lieu de s'attarder à faire de la politique, nos représentants avaient repris le chemin de leur foyer, se donnant pour mission particulière d'assurer la permanence de nos institutions, tout en tenant un œil ouvert sur les agitateurs

politiques, il ne serait peut-être pas aujourd'hui nécessaire de venir chercher au tombeau de Dollard des motifs de patriotisme.

Ils ont cru mieux faire de s'attarder à la politique, tout en tenant un œil ouvert sur nos institutions !

Or vous le savez, ce n'est pas le lieu ni l'heure de le rappeler, que de poussières sont tombées dans l'unique œil ouvert des politiciens canadiens-français !

Heureusement, des hommes ont surgi, à l'âme énergique, au cœur large, à l'esprit droit et sûr. Ils ont été le point de ralliement des meilleurs éléments de la race. De leur plume ou de leurs lèvres sont tombées les paroles qui régénèrent et vivifient. Au grand jour, face à face avec l'ennemi, ils ont mené leurs batailles. Ils ont fondé des œuvres qui comptent et qui demeurent. La *Société du Parler français* de Québec en est une. L'*Association d'Éducation* d'Ontario en est une autre. Peut-être bien aussi l'*Action française* est-elle de celles-là. On appellera longtemps encore ces fondateurs des illuminés. M'est avis, Messieurs, que c'est auprès de ces hommes qu'il vous faut aller chercher la véritable notion du patriotisme si vous comprenez, à la façon de Dollard, que le chemin de l'amour dans la souffrance est la voie la plus sûre vers la gloire dans l'immortalité.

O Dollard ! Toi dont les mânes flottent, en ce moment, au-dessus de cette assemblée de jeunes gens, tous fils de gentilshommes, venus des quatre coins de la province de Québec et de l'Ontario te présenter leurs excuses pour le silence de la race à ton égard dans les siècles passés, et te témoigner l'admiration qu'ils professent pour ton dévouement envers la patrie, apprends-leur, je t'en supplie au nom de tous les pères canadiens-français que je représente en ce moment, que la lutte n'est possible, pour eux comme pour toi, aujourd'hui comme hier et bien moins que demain, qu'à la façon des chevaliers vaillants, fidèles à Dieu, fidèles aux anciens, fidèles à leur mère, fidèles à leur langue, trouvant dans leur foi la force et le motif de leurs actions :

Apprends-leur, je t'en supplie, la fidélité à leur serment de jeunesse, afin que, dans la vie, ils sachent se recueillir, prendre conscience du devoir, lui jurer fidélité, communier à la Table Sainte, communier avec les morts, et se précipiter à la rencontre des manants, qu'ils s'appellent barbares modernes, opportunistes, faux moralistes, bolchévistes, profiteurs de guerre ou mangeurs de Français !

O Dollard, parce que déjà dans la gloire révélatrice du passé et de l'avenir, tu sais quelles luttes gigantesques, depuis deux siècles et demi et plus, il nous a fallu soutenir pour continuer ta lutte contre la barbarie, pour résister à l'anglicisation systématiquement organisée, pour éviter la conquête américaine, pour rester ce que nous sommes encore aujourd'hui sur ton tombeau : catholiques et Français ! tu le sais aussi : l'avenir de notre pays est gros d'orages. Mets au cœur de ces jeunes gens qui t'honorent et te bénissent, une parcelle des sentiments dont l'ensemble forma ton âme de héros. En pareille terre, tout grandit et tout mûrit très vite. Demain, ils seront les hommes auxquels les destinées du pays seront confiées. Fais en sorte qu'ils conservent dans l'action, jusqu'à l'épreuve, ton amour, ta vaillance et ta foi, qui les aideront à accomplir, sous le regard de Dieu, pour notre cher pays, le sacrifice de leur vie, s'il est dans les desseins de la Providence de le leur demander.

Et pour que ma prière soit une prière collective, écoute cette dernière pensée que je lis présentement au fond du cœur de chacun de ces jeunes gens qui m'entourent : C'est, à ton exemple et sur ton tombeau, le serment qu'ils prêtent à la Patrie.

O Patrie canadienne, c'est aujourd'hui ta fête. Croyants en la communion des Saints, nous savons que tous ceux qui t'aimèrent et te servirent en esprit et en vérité, nous écoutent et nous entendent en ce moment.

Désormais Dollard est notre modèle !

Désintéressés comme lui, braves comme lui, croyants comme lui, nous jurons de poursuivre les luttes de demain, pour nos foyers et pour nos autels, visière haute, poitrine découverte, au grand jour, sur les monts et dans la plaine.

Nous jurons de rester identiques à nous-mêmes, dans la vie publique comme dans la vie privée.

Nous jurons d'être à jamais, sur la terre canadienne, les chevaliers de Dollard, c'est-à-dire les défenseurs du droit, de la justice, de la civilisation, de la chrétienté, et de la langue française.

Nous jurons un amour indéfectible à la foi de nos pères, aux traditions de nos pères, à la langue de nos pères.

Pour ces motifs, notre vie t'appartient, O Patrie, et si pour assurer ta permanence il faut d'autres hécatombes, tes enfants d'aujourd'hui, comme Dollard au Long-Sault, sont prêts à mourir !

Les précurseurs

## JÉRÔME-ADOLPHE CHICOYNE

---

Chaque dimanche, après la grand'messe, le bureau de poste de notre petite ville s'ouvrait pendant une demi-heure. Les citoyens y passaient, vidaient leur case, puis rentraient au logis pour le dîner de famille. Sur le coin de la table déjà mise, notre père empilait son courrier. Pourquoi, pendant qu'il parcourait le quotidien de la veille, nos curiosités de huit ans s'emparaient-elles toujours du même hebdomadaire ? La fascination pouvait être due au titre, *le Pionnier*. Ses grosses lettres noires s'étendaient sur toute la largeur du large journal. Sa devise, *Emparons-nous du sol*, que l'on croit empruntée à Étienne Parent, avait aussi son attrait. Mieux que tout cela, de derrière le titre et la devise, il transparaissait un caractère, une conscience, une âme enfin.

Un caractère tranché plus que tranchant, une conscience droite et presque méticuleuse, une âme très douce et très noble, c'est tout Jérôme-Adolphe Chicoyne.

---

Cet aristocrate de tempérament se complaisait aux allures plébéiennes. Il devait l'un, semble-t-il, à sa famille, originaire de la Touraine. Les autres lui venaient peut-être de son village, Saint-Pie-de-Bagot, où il était né le 22 août 1844.

Au physique, Chicoyne était de la race des chênes trapus. La charpente solide, posée sur des jambes courtes, était dominée par de larges épaules entre lesquelles émergeait une tête carrée. A l'éclat des prunelles augmenté par la noirceur des sourcils bien arqués; au plissement du front haut et large; au son bref de la voix sourde émise par des lèvres puissantes, on sentait l'action intérieure d'une volonté ferme sur une intelligence toujours en travail.

Ces deux forces, l'éducation les avait développées. Un maître influent, l'abbé François Tétreau, avait donné le branle. Une compagnie de premier ordre, où se coudoaient Oscar Dunn, Ferdinand Gagnon, Jules-Paul Tardivel, Honoré Mercier, Boucher de La Bruère, Alfred Bernier, le futur juge Bourgeois et, unique survivant, le juge Louis Tellier, stimulait les énergies accumulées. Sur l'arbre ainsi préparé un labeur opiniâtre faisait germer, en fruits délicats, des convictions religieuses profondes, des idées sociales aussi élevées que justes, une érudition abondante et précise. Un patriotisme ardent ajoutait à tout cela une ambition fébrile de se dévouer au bien de sa race et de son pays.

Chicoyne fut un dévoué, le soldat de trois causes disparates en apparence, mais marquées chez lui d'une frappante unité. Il servit à la tribune politique; il servit dans la chaire du journalisme; il servit sur les routes cahoteuses des contrées de colonisation. En chacun de ces théâtres, il tint un rôle de premier ordre. Ce rôle fait de lui, sinon un précurseur, du moins un professeur d'énergie, au total un maître.

---

Chicoyne entrait dans la vie publique, vers 1872, à l'heure où le gouvernement provincial inaugurait une politique d'extension terrienne et de cohésion nationale.

Aux Canadiens résolus de se fixer dans la république voisine Ferdinand Gagnon conseillait la naturalisation définitive. Chicoyne complétait son œuvre en ouvrant des débouchés nouveaux à ceux que tenaillait le goût du *revenez-y*.

La *Revue canadienne*<sup>1</sup> a raconté avec détails l'histoire de la « colonie du rapatriement ». Elle aurait pu insister sur les deux idées qui dominèrent l'entreprise et dont l'application fut la tâche propre de Chicoyne : la coopération du clergé, le courant d'immigration française. Le premier, il mit la hache en bois, à Ditton (la Patrie), à Chesham (Notre-Dame-des-Bois), à Emberton (Chartierville), à Sainte-Agnès (Mégantic). C'est lui qui obtint des évêques les prêtres-pionniers de la région. C'est lui qui, à quatre reprises, franchit l'Océan, rapporta de l'abbaye de la Meilleraie un essaim de moines trappistes et de la Basse Normandie l'embryon de compagnie qui s'appela bientôt *les Moulins nantais*. Rien ne lui coûta, ni les instances auprès du gouvernement local, ni les démarches à l'étranger, ni l'exemple personnel donné au colon.

La seule chose qui pourrait étonner, dans cette campagne plus féconde qu'une campagne militaire, c'est l'effacement volontaire du chef. Nous savons une circonstance où l'évêque prit une décision contraire au sentiment de Chicoyne comme à celui d'un groupe de colons. Par respect pour la hiérarchie, Chicoyne se renonça jusqu'à se ranger du côté de son évêque, laissant à l'avenir de décider entre eux. L'avenir lui a donné raison. Le maître de cette œuvre patriotique en a écrit l'histoire, feuillet par feuillet.<sup>2</sup> A la lire, on ne soupçonnerait guère que le narrateur était le *deus ex machina* de l'entreprise.

<sup>1</sup> 1914, avril, mai, juillet, octobre — 1915, avril, septembre.

<sup>2</sup> Voir la série des annuaires du Séminaire de Sherbrooke.

Cette histoire tronquée, la postérité la complétera. Elle dira que l'exemple de Chicoyne colonisateur n'a pas été étranger au mouvement créé par le curé Labelle dans notre Nord provincial, au courant qui se dirige de plus en plus vers la Métopédia ou vers l'Abittibi. Le titre de son journal était un poteau indicateur; sa devise, un programme. Chicoyne aura eu le double mérite de développer ce programme et de l'appliquer avec un succès indiscutable.

---

Ce succès, il faut l'attribuer, pour une large part, à l'action du journal de Chicoyne, *le Pionnier*.

Entre ses mains, les larges feuilles furent un brandon. Chaque semaine, il les lançait à travers les forêts épaisses des Cantons de l'Est en héraut de la hache et de la pioche. Le héraut criait toutes les bonnes nouvelles, encourageait toutes les initiatives heureuses, indiquait d'utiles recettes et des procédés avantageux, poussait à la culture et au défrichement, prévenait les erreurs et répandait la vérité.

Chicoyne était essentiellement journaliste. Il avait les deux qualités fondamentales de la profession : le don de voir et de faire voir clair, l'art d'intéresser par la variété de la matière et l'originalité de l'expression. Certain jour, un jeune homme de Montréal vient se confier à lui pour faire l'apprentissage du journalisme. Chicoyne le prie de rentrer chez lui, de noter ce qui l'a le plus frappé sur le parcours, de le lui rapporter trois semaines après. Au jour dit, le candidat reparait, mais n'a rien remarqué. « Comment ! rétorque Chicoyne la voix vibrante, vous avez traversé à deux reprises le pont Victoria, et cette merveille de l'industrie nationale ne vous a rien dit ! Mon ami, renoncez à la carrière; il vous manque le don de voir. Comment voulez-



vous arriver à faire voir? Et le journalisme, c'est cela, ou je n'y entends rien. »

Son journal touchait à tout. Jamais pourtant l'article n'était aussi pratique que quand il traitait des choses agricoles. Dans les questions de chiffres, de finances publiques par exemple, il devenait d'une précision mathématique. Mais jamais, non plus, il ne fut éloquent comme les jours où, s'inspirant du gâchis européen, il signalait à nos gouvernants et à leurs mandataires les écueils d'une politique étroite ou imprévoyante. Certaine étude sur Cavour mériterait d'être tirée de l'oubli, pour donner une leçon aux historiens à courte vue, aux journalistes de bas étage.

A la clarté de ses vues intellectuelles le rédacteur du *Pionnier* joignait une qualité morale des plus rares chez les manieurs de plume : le respect des personnes. Qu'on parcoure la collection entière du journal, lequel subit sa direction pendant quinze ans. Quand il s'agit d'un projet qui lui paraît utile au bien public, Chicoyne n'a assez d'éloges ni pour l'entreprise ni pour son auteur. Dès qu'il doit différer d'avis avec quelqu'un, vous chercheriez en vain le nom de l'adversaire. Seul alors le projet est en cause, avec ses points faibles et les raisons qui le condamnent. Cette conduite charitable explique pourquoi Chicoyne, ayant eu beaucoup d'adversaires, ne connut pas d'ennemis.

Ce qu'il pratiquait dans la vie publique, il en donnait l'exemple jusque dans l'intimité. Nous nous rappelons qu'un jour une personne de son entourage fit contre quelqu'un une réflexion d'ailleurs anodine. « Mon ami », s'empressa-t-il de reprendre, « disons des autres tout le bien que nous pourrons; il y aura toujours assez de gens pour signaler leurs défauts. » Par cet esprit de charité, qui marque toute sa carrière, Chicoyne se disposait à devenir, sur la scène politique, un figurant de premier plan.

Aussi bien la politique fut-elle le point de mire de sa vie. Pour s'y rendre utile, il n'avait négligé aucune préparation, celle surtout de l'étude. Histoire générale et particulière, histoire canadienne et canadienne-française, sciences politiques et économiques, questions financières, industrielles, commerciales et agricoles, lois et statuts, règlements administratifs, procédure des assemblées délibérantes, il avait fait le tour de tout. Aussi, quand il entra à l'hôtel du gouvernement de Québec en 1892, il s'y posa aussitôt en maître. Il continua de le paraître et de l'être jusqu'à sa descente de la scène, en 1904.

Toutefois, Chicoyne n'avait guère confiance dans l'atmosphère de la Chambre commune. Maintes fois il a confié là-dessus sa pensée à ses intimes. Dans les discussions générales, selon lui, l'orateur est trop porté à parler pour la galerie, afin de soigner sa réputation. Il court le risque ou d'oublier la question en jeu ou de la traiter d'un point de vue personnel. Ce risque, Chicoyne ne se sentit jamais le courage de le courir. Aussi ses discours en assemblée plénière furent-ils rares. A peine peut-on en signaler un ou deux par année. Certaine mercuriale sur la réforme du Conseil législatif constitue, dans ce genre, le plus fort plaidoyer qu'on ait encore établi en faveur du maintien d'une seconde Chambre modératrice.

Mais il se reprenait dans les délibérations des comités. Là, son sens pratique se donnait libre cours. Il l'avait aiguisé dans les discussions du conseil municipal de Sherbrooke, dans celles du conseil de l'*Union Saint-Joseph*, une de ses fondations ou presque. On aimait sa claire dissection des projets de loi, ses distinctions si nettes entre ce qu'ils avaient d'acceptable et ce qu'ils contenaient de pernicieux. Jamais des avantages partiels ne l'empêchèrent de voir le principe dangereux d'une législation. Jamais

non plus l'excellence du principe ne lui fit gober en bloc les articles parfois risqués d'un bill. Il mettait même une certaine ironie à écraser de son expérience et de sa droiture les novices de la représentation populaire.

Un chroniqueur a raconté à ce propos<sup>1</sup> une scène charmante. Un comité siégeait, avec une vingtaine de députés autour du tapis vert. Le projet discuté, profitable à quelques individus, contrecarrait manifestement le bien public. Les intéressés, malgré les observations judicieuses de Chicoyne, n'essayaient pas moins de le faire adopter subrepticement. Chicoyne, son devoir accompli, se retire dans l'embrasure d'une fenêtre et envoie un page chercher à la bibliothèque un volume. De son fauteuil à demi tourné vers le groupe, il observe d'un œil le manège et, de l'autre, dévore son livre en souriant. Un ami qui passe à ce moment s'informe du contenu. « Mon cher », répond Chicoyne, « je relis *Tartuffe*. Quel peintre que ce Molière ! » L'histoire ne dit pas si les plaideurs visés s'esquivèrent à la file.

C'était là les distractions d'un grand homme. D'ordinaire, il était le bon conseiller, l'aviseur toujours prêt à ouvrir son arsenal, pour permettre aux jeunes surtout de s'y approvisionner. Sa sagesse, son rude bon sens, sa connaissance des hommes et des choses, l'originalité de ses saillies, sa vaste érudition eurent vite groupé autour de lui l'élite. Ministrable, il ne fut jamais ministre. Il se contenta de faire œuvre d'éducation politique, à son siège de l'Assemblée comme de son fauteuil de rédacteur. Ses collègues, en le désignant comme *le sage du Parlement*, ne faisaient que consacrer une réputation acquise par un labeur assidu dans la vie privée, une honnêteté proverbiale dans la vie publique.

<sup>1</sup> *Le Devoir*, 13 octobre 1910.

Après sa sortie de l'arène en 1903, Chicoyne était revenu dans sa bonne ville de Saint-Hyacinthe. Il y avait fait, avec le futur Père Gladu des Oblats, son stage d'avocat et d'aspirant-journaliste. Une paralysie aiguë lui ravit, en 1907, avec l'usage de la parole, celui de l'ouïe. On ne pouvait causer avec lui que par écrit ou par l'entremise de la devineresse de ses pensées. Un jour, nous écrivîmes : « Je vais bien prier pour que le bon Dieu vous donne d'entendre et de parler encore. » Sa fille, sa confidente, déchiffra sur ses lèvres un balbutiement qu'elle traduisit ainsi : « Demandez pour moi la parole. Quant à l'ouïe, je n'en ai guère besoin : pour avoir passé douze ans au Parlement, j'ai entendu toutes les sottises qui peuvent se dire » !

La boutade était énorme et il en riait de bon cœur. Elle cachait pourtant une part de vérité. L'homme dont la parole écrite ou prononcée avait remué tant d'idées fécondes, éveillé tant d'esprits endormis, servi tant de causes utiles, pouvait réclamer l'usage de l'instrument dont il avait si bien usé toujours. *L'Action française* accomplirait une bonne action en satisfaisant ce vœu que la mort, survenue le 30 septembre 1910, rendit stérile. Il lui suffirait de grouper en volume, avec ses principaux articles, les principaux discours et conférences de Chicoyne. Elle prolongerait ainsi, comme elle l'a fait pour Lamarche, l'action de son verbe puissant. Les politiques y prendraient des leçons de prévoyance, les journalistes des leçons de discussion courtoise, les colonisateurs des leçons de persévérance. Chacun y trouverait le profit qui lui convient. La race compterait un fleuron de plus à sa couronne de ferme bon sens et de dévouement public.

## LA MÈRE DES LE MOYNE

---

« En 1654, on célèbre jusqu'à treize mariages à Ville-Marie. Le plus remarquable sans contredit est celui de Charles Le Moyne avec Catherine Primot. » Ainsi s'exprime l'abbé Étienne-Michel Faillon, l'historien de Ville-Marie. La fière silhouette de Charles Le Moyne, l'image de la souriante jeune femme qui se tient à ses côtés, se profilent devant nous. Le paysage s'éclaire de leur présence, son austérité se tempère de grâce.

A cette époque, Charles Le Moyne compte vingt-huit années. Soldat intrépide à l'égal de Maisonneuve et de Closse, diplomate avisé à l'heure des négociations, avec des ennemis dont il parle la langue et pénètre les ruses, il devient, durant les intervalles de paix, tantôt un marchand actif et heureux, tantôt, tel un héros antique, l'agriculteur qui pousse la charrue et fait valoir son domaine. Il est déjà « couvert de gloire et propriétaire d'une riche concession ». Quel chemin a parcouru l'adolescent, auquel les Jésuites remettaient, neuf années auparavant, en retour de ses services chez les missionnaires des Hurons, vingt écus et un peu de linge !

Six mois plus tôt, Charles Le Moyne demandait en mariage l'unique enfant d'Antoine Primot et de Martine Messier. Parmi la jeunesse féminine de Ville-Marie, jeunesse aux lèvres graves, aux yeux très doux, à la démarche harmonieuse, on ne connaissait pas de tête plus sage, de croyante plus vive que Catherine Primot. Et sans doute Charles Le Moyne pensait-il ainsi, lui qui se troublait en face du charme de la jeune fille, au point de douter de lui-même. Il y a, vraiment,

de l'humilité dans le geste de ce preux qui met sous la protection de la loi, la promesse de mariage qu'il vient d'obtenir. Il y a de même, dans l'empressement des parents de Catherine à contracter des obligations semblables envers le fiancé, une secrète reconnaissance de la valeur de Charles Le Moyne.

« Pour être préféré à tout autre, nous dit l'abbé Faillon, Charles Le Moyne passe un contrat, le 10 décembre 1653, par lequel il s'engage à épouser prochainement Catherine Primot, sous peine de donner à ses parents 600 livres en cas de dédit de sa part. De leur côté, Antoine Primot et Martine Messier s'obligent à compter la même somme à Charles Le Moyne, s'ils manquent à la parole qu'ils lui donnent réciproquement. Ces conditions sont faites au Fort de Ville-Marie, en présence de M. de Maisonneuve, de Mademoiselle Mance, de Michel Messier et autres témoins qui les signent. »

Le vingt-huit mai suivant, le Père Claude Pijart, jésuite, bénit le mariage. La petite épousée n'a que quatorze ans. C'est entre des mains bien frêles, semble-t-il, que Charles Le Moyne remet la garde de son foyer et le soin de son bonheur intime. Catherine, si jeune encore, saura-t-elle veiller longuement, patiemment auprès des futurs berceaux ?

Aucune déception n'attend Charles Le Moyne. La jeune femme voile sa grâce dans l'ombre et le silence de sa demeure. Sa mission, elle le sait, est ennemie du bruit et de l'éclat. Elle se recueille et fixe sur ses nouveaux devoirs un clair regard. Elle ne l'en détourne plus. Son existence désormais va se confondre avec les êtres auxquels elle prêtera sans mesure sa délicate bonté, l'appui de son âme énergique, toutes les ressources d'une nature élevée. L'atmosphère d'héroïsme qu'elle respire autour d'elle a trempé son esprit et son cœur. A Ville-Marie, les héros sont nombreux, et les récits de leurs actes dressent les volontés, et affirment la vaillance naturelle

des êtres. Catherine Primot n'a-t-elle pas reçu, en outre, au foyer même de ses parents, des leçons plus saisissantes encore ? Martine Messier, sa mère, dont l'histoire consigne le trait de valeur, dut fortifier en elle, par son exemple, le culte du courage, cette adaptation sans défaillance aux conditions difficiles de la vie.

Catherine n'est que l'enfant adoptive d'Antoine Primot et de Martine Messier. Née en France, en 1640, elle est la fille de Guillaume Thierry et d'Élisabeth Messier, cette dernière, sans doute, la cousine de Madame Primot. Demeuré sans enfants, le ménage des Primot adopte la petite fille et obtient des parents la permission de la conduire avec eux au Canada. En 1650, ils débarquent à Ville-Marie. Catherine est donc considérée par toute la colonie comme leur enfant véritable. Ce n'est que plusieurs années plus tard, six ans après le mariage de la jeune femme, qu'Antoine Primot et Martine Messier, désirant légaliser les droits de Catherine à leur succession, « se présentent devant M. de Maisonneuve, chargé par les seigneurs de rendre la justice, et déclarent qu'ils adoptent Catherine Thierry pour leur fille et leur héritière, à la charge qu'elle retiendra toujours le nom de Primot ».

C'est maintenant une mère heureuse et féconde que Catherine ! Ses jours se remplissent d'un long et fervent labeur. De beaux enfants l'entourent. Des fils aux prunelles claires où se reflète la gravité maternelle. Le sang impétueux des Le Moyne se trahit dans leurs gestes hardis. Catherine effleure-t-elle, parfois, de ses doigts légers, le front de Pierre, le troisième de ses fils ? Le regard de l'enfant possède une singulière pénétration. A-t-elle la vision de sa vaillance future, l'intime pressentiment qu'il sera un jour, comme nul autre

avant lui, grand et illustre parmi les hommes de son pays ? Les mères ont cette acuité de vue. Certains jours, une petite fille apparaît près d'eux. C'est une cousine dont la douceur est merveilleuse, et les voix chantantes des bambins ont bientôt prononcé le nom de Jeanne Le Ber. Quelle enfance d'élite dirige et conseille Catherine Primot ! L'enfance de Le Moyne de Longueuil, d'Iberville, de Sainte-Hélène, de Bienville. Que de traits exquis dut la contenir ! Nous ne les connaissons pas. Le livre maternel de Catherine s'est clos discrètement. Seuls, plus tard, les actes glorieux de ses fils racontent sa valeur d'éducatrice.

L'angoisse étreint cruellement, parfois, le cœur de cette femme et mère de héros. A Ville-Marie, ailleurs aussi, au moindre appel du danger, les têtes vaillantes qui l'entourent se redressent. L'on répond. C'est la tâche d'honneur des Le Moyne, et jalousement, ils s'y emploient. L'histoire, par quelques lignes précieuses pour la mémoire de Catherine, nous laisse deviner le tourment qu'elle éprouve durant ces heures sombres. En 1665, Charles Le Moyne tombe entre les mains des Iroquois. La haine des sauvages, pour cet homme qui si souvent leur a fait mordre la poussière, va s'assouvir. A Montréal on ne garde aucun espoir. Catherine Primot, tant pour cacher sa détresse aux yeux de ses fils, que pour en appeler à Celui qui ne veut pas que l'on désespère, se réfugie à l'église. Durant trois longs mois, ses mains se joignent et supplient. Elle s'obstine dans sa confiance. Et, par une belle journée d'automne, le miracle attendu se produit. Charles Le Moyne, soudain, débarque et sain et sauf à Ville-Marie. Les Iroquois, ô fait merveilleux, ne l'ont pas supplicié, mais au contraire solennellement adopté pour un de leur nation, et choisi comme protecteur auprès du gouverneur général du



Canada. « On peut dire, écrit M. Dollier de Casson, que sa femme dont la vertu ici est un rare exemple, a contribué tant par sa piété que par ses vœux à cette délivrance si peu attendue. »

Charles Le Moyne meurt en 1685. Quarante-quatre années employées au service de la patrie, dans des circonstances périlleuses et ardues, ont raison de la force magnifique de cet homme. Mais son esprit ne fléchit pas. Le testament, que dicte Charles Le Moyne, nous le montre toujours aussi judicieux, très attentif au bien-être des siens. « Monsieur Saint Michel », qu'il invoque au début de l'acte, l'assiste sans doute, une dernière fois, de ses lumières. Le seigneur de Longueuil, de Châteauguay, et autres lieux, s'éteint en jetant vers Catherine un suprême regard de confiance et d'affection.

Sur les treize enfants qui lui survivent — Catherine fut mère quatorze fois, — onze n'ont pas encore atteint leur majorité. Le fardeau s'alourdit sur les épaules de Catherine. Outre sa tâche maternelle, il lui faut prendre la direction des affaires de son mari. Charles Le Moyne était un marchand prospère.

Cinq années durant, elle s'y consacre. Puis, s'étendent aussi pour elle les ombres du soir. Sa fin approche. Comme elle s'imprègne de sérénité, pour celle qui aima les vertus discrètes et effacées ! Lueurs pâles et exquisées d'un beau couchant ! Le vingt-trois août 1690, on ferme doucement ses yeux. Elle vient d'expirer.

L'histoire a inscrit dans ses pages, près du nom des héros que furent Charles Le Moyne et ses onze fils, le nom de Catherine Primot. Qu'elle garde fidèlement la mémoire de cette mère qui forma l'âme grande, et invincible, d'un Pierre Le Moyne d'Iberville !

Marie-Claire DAVELUY.

15 août 1919.

## QUESTION DE PÉDAGOGIE

### L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

---

De toutes les discussions soulevées récemment dans notre province au sujet de l'éducation, un point semble ressortir avec évidence : c'est que, chez nous, l'on désire intensément le progrès de l'instruction publique. On peut apprécier différemment les résultats obtenus jusqu'ici, on peut chercher l'amélioration désirée par des moyens divers ou même contradictoires, mais à tout prix on veut progresser. C'est déjà un signe que l'on avance, et il faut se réjouir de cette louable préoccupation.

La question des moyens à prendre pour avancer vite n'en devient que plus pressante. A l'heure où nous vivons, les instants sont précieux pour les Canadiens français. Ils n'ont pas le loisir, s'ils veulent survivre et garder leur place, de multiplier les erreurs pour acquérir de l'expérience. Il est donc souverainement important que l'instruction de la jeunesse reçoive une orientation ferme et sûre, qui ne nous oblige jamais à redresser notre marche et à revenir sur nos pas. Or, la première condition pour aller droit au but, c'est de savoir où l'on va. Le but une fois déterminé, que les éducateurs aient le courage de le poursuivre avec énergie, avec persévérance, avec méthode, par des procédés qui ont fait leurs preuves, quelles que soient les criailleries qui retentissent à leurs côtés.

Ce but, semble-t-il, devrait être de perfectionner l'espèce d'hommes que nous sommes par nature, de faire de nous les Canadiens français les plus accomplis qu'on puisse imaginer, mais pas autre chose que des Canadiens français. Ceux-ci seront ensuite industriels, banquiers, avocats, médecins, commerçants, cultivateurs ou spéculateurs, mais,

avant de les spécialiser, notre éducation doit viser à développer toutes leurs qualités natives, les dispositions naturelles que nous avons reçues de nos ancêtres.

C'est une erreur de croire que l'instruction fait l'homme. Elle le développe, voilà tout. L'école n'est pas un malaxeur qui, après un certain nombre de tours, peut faire de n'importe quelle matière un béton d'égale valeur, pourvu que l'eau et le ciment y soient en justes proportions. Le matériel à pétrir importe par-dessus tout. Avant de doser la quantité de ceci ou de cela qu'on désire mettre dans la tête à remplir, il faut savoir à quel sujet l'on a affaire et s'il est apte à devenir ce que l'on veut. Une intelligence anglaise ne se cultive pas comme l'esprit d'un Français, et il ne suffit pas d'envoyer vos enfants dans les *highs schools* des États-Unis pour en faire de parfaits Américains. La première qualité d'un enseignement rationnel, c'est de s'adapter, non pas aux systèmes à la mode, non pas aux ambitions des papas, mais au génie du peuple qu'il faut instruire.

Cela est si vrai que les méthodes d'enseignement consacrées par l'expérience diffèrent considérablement chez les différentes nations. Un observateur attentif ne manquera pas de remarquer, par exemple, que les Français d'une part, les Anglais et les Américains d'autre part, ne poursuivent pas exactement le même but immédiat dans leurs études. L'Anglais et l'Américain cherchent à connaître le plus de faits possible; le Français apprend à penser et à sentir. L'idée pure, la pensée claire, le sentiment intense, c'est à quoi vise celui-ci; les notions positives, les faits d'expérience, les conclusions qui se dégagent de ces faits, de ces précédents, comme ils disent, c'est ce que recherchent surtout ceux-là. Sans doute, il ne faut rien exagérer. Les Latins ne raisonnent pas en l'air au point de négliger les faits, et les Saxons ne sont pas tellement fascinés par les

faits qu'ils en oublient le raisonnement. Mais il y a là une tendance qui dénote une tournure de caractère, un pli de la nature. On peut en suivre les manifestations dans les façons de penser, dans les institutions, dans les goûts, dans les œuvres d'art et les entreprises d'affaires, jusque dans les écrits des philosophes et des théologiens de l'un et de l'autre groupe. Histoire et géographie, travaux d'érudition, calcul mental et simplifié, sciences naturelles et commerciales, tout ce qui peut servir à la pratique de la vie, au mécanisme des affaires, au développement de l'industrie, et dans les études théologiques, l'histoire des religions, la critique des textes, les faits d'expériences religieuses, tout cela obtient dans les pays de langue anglaise la place de choix que l'on réserve, en France, à la spéculation sur les idées, à l'établissement des lois générales, à la culture de la forme extérieure. C'est là ce qui constitue la différence entre l'esprit latin et l'esprit anglo-saxon : l'esprit latin plus idéaliste et théorique, l'esprit saxon plus pratique, plus *matter of fact*. Ce sont là des vérités du domaine commun, et je m'excuse de m'y attarder.

Ces tendances naturelles, l'éducation les favorise chez les uns et chez les autres. La tournure d'esprit exige certaines méthodes d'éducation ; en retour l'éducation accentue la tournure d'esprit.

Le but de la pédagogie française, non seulement dans l'enseignement classique, mais à tous les degrés, c'est d'apprendre à penser. Le moyen qu'elle emploie, c'est d'enseigner à s'exprimer. C'est pour cela que l'étude de la langue maternelle tient dans les écoles françaises une place qui peut paraître démesurée. Enseigner à dire ce que l'on veut dire, puis à le dire clairement, puis à le dire d'une manière impressionnante, voilà ce qu'on s'y propose avant tout. C'est en cherchant à dire qu'on s'entraîne à penser.

Il n'en va pas tout à fait de même dans les écoles anglaises. La langue maternelle, plus facile, exige moins d'étude et contribue moins à la formation de l'esprit. On semble moins se préoccuper de former l'intelligence que de la meubler. On veut que l'enfant, au sortir de l'école, sache beaucoup de choses, on s'inquiète moins que chez les Français de lui montrer à se servir de ses connaissances.

La question qui se pose, pour nous Canadiens français, est donc de savoir si nous devons nous attacher aux traditions de la pédagogie française, ou si nous devons en sacrifier quelque chose pour mieux nous adapter au milieu où nous vivons. Resterons-nous délibérément latins ou nous ferons-nous saxons parlant français?

Question d'une importance primordiale et diversement résolue jusqu'ici. Non seulement les hommes d'affaires qui se mêlent ou ne se mêlent pas de pédagogie, mais un grand nombre d'éducateurs, surtout dans les collèges commerciaux, ont résolument sacrifié, par inconscience ou parti pris, une part considérable de la tradition française. Seuls les tenants irréductibles de la vieille culture classique ont voulu faire de notre peuple, d'abord un peuple d'esprit français, un peuple de commerçants ensuite. On le leur reproche assez vertement. Qui a raison, qui a tort?

Pour nos gens pratiques, le but étant d'arriver où sont les Anglais, nous devons prendre le chemin qu'ils suivent. Pour lutter contre eux, rien de mieux à faire que de prendre leurs armes.

J'avoue que cette logique ne me convainc pas. Avec sa bonne fronde, David tua Goliath qui avait pourtant sa grande épée. Avec un esprit clair et les qualités du génie français, nous n'anéantirons pas nos rivaux sur le sol d'Amérique, nous ne le voulons pas; mais nous nous taillerons une place avantageuse à côté d'eux. Rien ne vaut les habits

à sa taille. On y est plus à l'aise et plus élégant. Je me défie de ces gens qui veulent nous affubler, toujours pour notre plus grand bien, de toutes les fourrures qu'ils voient sur les épaules des autres, de toutes les breloques dont ils sont chamarrés.

Si nous voulons être quelque chose, soyons nous-mêmes. Autrement nous ne serons que de l'*imitation*, comme disent nos gens quand ils parlent des pelleteries. Notre grand, notre seul titre de noblesse, c'est d'être des Français dans ce coin d'Amérique. Soyons-le aussi parfaitement que cela se peut dans les conditions où nous vivons. Ne nous proposons pas pour idéal d'être des copies d'Anglais ou d'Américains, si parfaites soient-elles; ce serait nous suicider. Les premiers à nous en mépriser seraient précisément ces Anglais et ces Américains qui déjà s'étonnent et qui commencent à nous admirer de ce que nous survivons. Ils nous envieront bientôt si nous possédons la pleine culture française; ils nous mépriseront si nous ne pouvons pas ou si nous ne voulons pas y atteindre. Dès maintenant, quand ils veulent nous blesser profondément, que nous reprochent-ils? De n'être pas américains? Pas du tout, mais de n'être pas tout à fait français.

Certes, il faut tenir compte des circonstances. Nous serons français, mais des Français du Canada, à deux mille lieues de la France et parmi cent millions d'Anglo-Saxons. Certains détails de notre caractère en seront fatalement altérés, nous perdrons d'un côté, nous gagnerons de l'autre, mais nous nous devons à nous-mêmes, nous devons à nos ancêtres, nous devons à toute la race française d'être fiers de ce que nous sommes et de garder intact le fond de notre caractère ethnique. Sans doute il faut vivre, il faut nous armer pour la lutte; mais le triomphe, le seul triomphe pour

nous, c'est de survivre en conservant dans toute sa splendeur le génie de notre race.

Or, ce génie s'est formé, se maintient, se développe par des méthodes d'éducation longuement élaborées. « Le génie d'une race, dit Agathon dans un livre désormais célèbre,<sup>1</sup> c'est un mot vague peut-être, mais qu'on entend pourtant avec assez de précision. Il y a, dans toute nation, une réserve, un capital de forces intellectuelles, que l'instruction supérieure a pour but d'entretenir et d'accroître. Notre génie français, fait d'ordre, de clarté et de goût, a été acquis à la longue et par certains procédés de culture éprouvés. Y pouvons-nous renoncer aujourd'hui sans abandonner le meilleur de nous-mêmes, sans compromettre ce qui a longtemps assuré et assure encore la primauté de notre intelligence? L'expérience répond : non... Le génie d'un peuple dépend en grande partie de son éducation, de la direction imprimée à ses goûts et à ses tendances; il est en grande partie son œuvre. Or, il existe un accord profond entre notre génie français et ce que nous appelons d'un terme large la culture classique. Si nous voulons conserver cet héritage de précieuses qualités que les peuples étrangers s'accordent à admirer chez nous, le sens idéaliste, la netteté de l'intelligence, le goût, sans doute est-il imprudent de sacrifier cette formule de notre éducation nationale. »

Si nous voulons, nous, garder le génie de la race française, nous devons donc nous attacher avec piété aux méthodes de la pédagogie française, d'autant plus que ce génie est entouré de dangers plus menaçants sur cette terre d'Amérique. Nous devons nous y attacher, non seulement dans les études classiques et supérieures, mais dès le début, dans les écoles primaires. « Rien ne serait plus faux ni plus funeste, écrivait récemment M. Léon Lorrain, que de pré-

<sup>1</sup> Agathon, *L'Esprit de la Nouvelle Sorbonne*, p. 16 sv., p. 175.

tendre que chez nous l'enseignement du français est beaucoup moins important au collège commercial que dans le cours classique.»<sup>1</sup> En effet, nous n'aurons pas deux castes parmi nous, la caste des lettrés gardant l'esprit français et la caste des primaires à mentalité commerciale. L'enseignement primaire et l'enseignement classique ne sont pas deux espèces différentes d'enseignement. L'un fait suite à l'autre, en prolongeant ses lignes. Il perfectionne seulement ce que le premier a commencé. Si l'enseignement primaire est mal orienté, jamais l'enseignement classique n'atteindra son but. Les principes pédagogiques qui donnent leur plein résultat dans l'enseignement supérieur commencent à porter leurs fruits dès que l'intelligence s'éveille.

C'est donc l'étude de la langue maternelle, de la syntaxe, de l'analyse grammaticale et logique, qui doit constituer la base de l'enseignement dans nos écoles. L'éducation, chez nous comme en France, atteindra d'autant mieux son objet qu'elle rendra nos enfants plus maîtres de leur langue. Car, par le fait même, elle rendra leur intelligence plus puissante et plus lumineuse, elle développera davantage les qualités de cœur et d'esprit qui sont les nôtres. L'effort du maître doit tendre à rendre l'élève capable de juger sagement, d'avoir un goût sûr, de critiquer avec discernement, d'admirer ce qui est admirable, de rire de ce qui est ridicule. Pour cela le procédé qui a fait ses preuves, c'est d'étudier longuement, patiemment, passionnément, la langue dont nous nous servons pour exprimer nos pensées.

Nos éducateurs ne devraient donc pas se préoccuper d'augmenter démesurément le programme d'anglais, de développer l'étude de la comptabilité, des mathématiques ou des autres sciences commerciales, mais de perfectionner les intelligences françaises qu'on les charge de cultiver, de

<sup>1</sup> Léon Lorrain, *La Valeur économique du français*, p. 15.



les former à penser avec clarté, à s'exprimer avec précision. Que l'enfant devienne plus tard banquier, gérant de chemins de fer ou commerçant, il sera d'autant plus préparé à se distinguer dans sa profession qu'il aura davantage l'habitude des idées nettes et précises. La question n'est pas de savoir si, de nos jours, il faut mieux savoir les mathématiques, l'anglais ou la tenue des livres : la question qui domine tout le débat, selon la remarque d'Agathon, c'est de savoir si cet enseignement est le plus apte à développer les qualités propres de notre race. Or, il ne l'est pas. Les Français, un moment hésitants, reviennent avec une ferveur de convertis sur les erreurs qui les avaient d'abord égarés. Imprégnés que nous sommes par une atmosphère étrangère, nous devons bien plus qu'eux nous accrocher aux méthodes qui favorisent l'esprit français. C'est dans le culte du beau, dans la recherche du mot juste, puis du terme pittoresque, puis de l'expression saisissante, que nous devons contracter nos habitudes de penser. L'enfant qui, au sortir de l'école, ne parle encore que par à peu près, avec des moitiés de mots mal articulés, est un enfant dont l'intelligence reste au maillot. Ne sachant pas penser, il ne sait pas parler; si on l'eût forcé à parler net, il eût appris à penser clair. « Quand on écrit moins bien le français, dit Doumic, c'est qu'on pense moins français ».

Penser français vigoureusement, voilà donc le but. Il suit de là que tout ce qui, dans l'enseignement, nuit à la maîtrise de la langue maternelle est, par le fait même, anti-pédagogique. C'est limiter d'avance le développement intellectuel d'un enfant que de lui imposer, dès le début, l'étude simultanée de deux langues différentes. C'est brouiller à jamais ses idées que de vouloir faire de lui un parfait bilingue, de lui faire étudier, par exemple, le français le matin et l'anglais le soir; l'histoire en français et

l'arithmétique ou la tenue des livres en anglais. Cet enfant ne saura jamais parfaitement ni une langue ni l'autre, il trouvera un mot anglais quand il cherchera un mot français, et se contentera d'équivalents. Toute une section de la langue française sera pour lui *terra ignota* et sa correspondance, boiteuse et incorrecte, aura besoin d'être traduite pour être intelligible. C'est condamner un enfant à la médiocrité que de lui faire parler anglais par sa bonne quand on le destine aux études françaises, ou de faire faire un cours classique anglais à un fils de Français. Jamais de telles absurdités pédagogiques ne donneront ces produits supérieurs qu'on appelle un artiste, un penseur, un écrivain. Non, plus il y aura d'unité dans les études, plus elles porteront de fruits. A capacités égales, l'enfant qui réussira le mieux, qui montera le plus haut, c'est celui qui, apprenant en famille à bien parler sa langue, apprendra à l'école à bien l'écrire, qui approfondira ses secrets par l'étude des classiques anciens, et s'exercera sans cesse au maniement de ses formes indéfiniment variées.

Mais alors, direz-vous, nous voilà condamnés à rester toujours, au moins dans le domaine des biens matériels, dans une infériorité résignée? Nous resterons français mais nous réussirons comme les Français : peuple de nobles cœurs, de beaux esprits, peut-être; mais aussi peuple de ventres creux !

— Cela n'est pas évident. Le Canadien français qui aura développé ses qualités naturelles et qui ensuite s'appliquera aux affaires paraît fort bien outillé pour réussir. Tout un ensemble de faits récents est en train de le démontrer. Si, dans le passé, nos hommes de profession n'ont pas monté bien haut, ce n'est pas parce qu'ils avaient fait des études classiques; c'est parce qu'un trop grand nombre d'entre eux ont peu ou mal travaillé par la suite. En dépit des

préjugés contraires, il appert de plus en plus, en France comme ici, qu'un bon cours classique est une excellente préparation à la carrière des affaires. Assurément, un bachelier ne peut pas, sans transition, passer du collège à la banque. Mais une initiation rapide le mettra vite en mesure, s'il a des aptitudes, de monter plus haut, d'aller plus loin, de donner un rendement plus considérable que ceux qui n'auront pas eu cette formation. On peut en dire autant, proportions gardées, du cours élémentaire préparatoire au cours classique. Ce qui importe, ce n'est pas que l'élève en sorte au courant des opérations de la banque de Montréal ou de la comptabilité de monsieur Z ; c'est qu'il puisse en peu de temps saisir la routine des maisons d'affaires où on l'emploiera. Plus il sera friand d'idées claires et de situations limpides, plus il aura chance d'y réussir et de rendre de grands services.

Il va sans dire que des études faites selon les saines méthodes de la pédagogie française n'excluent ni l'anglais, ni les sciences commerciales. Elles leur laissent une place, mais la seconde. Pour un petit Français, même au Canada, l'anglais n'est jamais l'essentiel. Le français doit être la langue unique d'abord, la langue principale toujours. Les études finies, au moment de la spécialisation, quelques mois de pratique dans un milieu exclusivement anglais suffiront à vos enfants pour leur faire connaître suffisamment cet idiome. Ils ne passeront peut-être pas pour des Anglais d'origine, mais ils sauront écrire la langue anglaise, ils la parleront avec facilité. C'est un fait que l'expérience a déjà suffisamment démontré.

N'est-il pas étrange que ces données de bon sens soient déjà si méconnues au Canada ? Il se trouve, en effet, que nos plus bruyants réformateurs en éducation, délaissant les méthodes françaises traditionnelles, veulent nous doter

d'un système très sujet à caution, très décrié, le système américain. L'éducation pratique, c'est-à-dire confinée aux sciences du commerce et de l'industrie, voilà ce qu'on prône comme l'idéal pour des descendants de Français. On ne semble pas se douter que ce qui manque le plus à nos jeunes gens des classes commerciales, c'est la connaissance du français. Sur cinq d'entre eux, vous en trouverez facilement trois ou quatre que l'anglais n'embarrassera pas longtemps, mais vous n'en trouverez pas deux qui pourraient convenablement correspondre avec des maisons de France. Les Français s'en plaignent assez. Même chez nos illustres avocats et chez nos honorables députés, même chez les protagonistes de l'enseignement moderne et chez nos représentants à l'étranger, combien qui ne se tirent d'embarras qu'à l'aide d'une secrétaire formée dans quelque pensionnat tenu par des religieuses !

La correspondance française est pitoyable chez nous; les annonces, les prospectus, les catalogues français sont ordinairement rédigés en une langue détestable, sans goût et sans spontanéité; des Canadiens français, honteux de si mal savoir leur langue, n'écrivent qu'en anglais; et l'on prétend que la réforme pressante, c'est d'introduire dans nos écoles françaises la tenue des livres en anglais, l'arithmétique en anglais et la conversation anglaise. Il est temps de s'aviser que c'est surtout le français qui est en souffrance dans nos écoles et nos collèges commerciaux. Et la situation va de mal en pis. Les directeurs des collèges classiques se plaignent que les élèves leur arrivent de moins en moins préparés, depuis que certains bonshommes chargent les programmes de presque toutes les matières qui trouvent place dans une encyclopédie.

Ayons donc le courage de consulter nos aptitudes et de reconnaître nos succès, sans nous laisser éblouir par tout

ce qui n'est pas de chez nous. C'est une mentalité de coloniaux qui nous fait trouver meilleur tout ce que font les autres. Nous méritons, bien plus que les Français, les cinglants reproches que M. René Doumic faisait naguère à ses compatriotes : « Nous avons pris dans la bataille intellectuelle, une attitude humiliée de vaincus. L'esprit français avait perdu cette confiance en lui-même, nécessaire à qui veut que les autres aient confiance en lui. Il oubliait que sa mission traditionnelle est de marcher en avant et qu'on a peine à le reconnaître dans le rôle effacé et timide d'esprit à la suite... Il y a un courage intellectuel qui consiste à être soi-même et à défendre la forme d'esprit qu'on a reçue de la tradition. Nous pouvons bien avoir ce courage-là. »<sup>1</sup>

Ne craignons donc pas d'adopter un programme d'études parfaitement rationnel. Ayons égard aux besoins du milieu, aux nécessités du moment, mais ne poussons pas le souci de l'utilitarisme jusqu'à sacrifier notre caractère de Français. Que nos enfants apprennent d'abord leur langue, qu'ils se rendent capables de s'en servir dans tous les domaines, dans tous les pays. Qu'on n'ait pas cet empressement maladif à spécialiser dans le commerce tous les enfants, même les fils de cultivateurs. Défions-nous des vendeurs de recettes pour le succès rapide et des conseillers de raccourcis en éducation. Les enfants d'aujourd'hui sont comme ceux d'autrefois : ils apprennent lentement, ils doivent répéter beaucoup; ils ne peuvent pas savoir à quinze ans ce que vous n'avez appris, vous, qu'à trente et quarante ans. Ayons le culte de la formation générale, du développement normal des facultés. C'est la culture française par excellence, c'est la plus humaine de toutes les formations.

AdélarD DUGRÉ, s.j.

<sup>1</sup> René Doumic, *La libération de l'esprit français*, dans la *Revue hebdomadaire*, 12 avril 1919, pp. 144 et 154.

## A TRAVERS LA VIE COURANTE

---

*La langue française et le catholicisme* Tout récemment, à un dîner donné à Paris par la *Corporation des Publicistes chrétiens* dont M. René Bazin est le président, le commandant Yamamoto, membre de la délégation japonaise à la conférence de la Paix, prononça sur la situation actuelle du catholicisme au Japon un discours fort instructif et des plus émouvants.

Or parmi les déclarations qu'il fit, en voici une qui concerne la langue française et offre un vif intérêt : « J'ai deux filles dans un collège des Dames de Saint-Maur. Celles-ci m'ont demandé laquelle des deux langues, anglais ou français, elles devaient enseigner à mes enfants, en me faisant remarquer que 95 p. 100 de leurs élèves préféreraient l'anglais au français. Pour moi, il n'y eut pas d'hésitation : le français, leur dis-je. Il est vrai que l'anglais est beaucoup plus répandu au Japon que le français et qu'il est un plus grand moyen de succès, mais en pensant au bien spirituel de mes enfants, et en réfléchissant que ce sont les ouvrages religieux de la France qui sont répandus dans le monde, et qu'on y acquiert beaucoup plus facilement l'esprit du catholicisme que dans les ouvrages écrits en d'autres langues, n'ai-je pas eu raison de répondre comme je l'ai fait ? »

Paroles remarquables et qui viennent confirmer une thèse qui nous est chère. Le commandant Yamamoto est un converti et l'une des personnalités catholiques les plus marquantes du Japon. Gardons précieusement son témoignage.

*La langue auxiliaire internationale* La Belgique nous en fournit un autre, d'un genre différent, mais tendant à la même conclusion. C'est le mémoire qu'adressa à la Conférence de la Paix l'Institut de Sociologie de Bruxelles. Ses membres, après avoir établi la nécessité d'une langue auxiliaire, « qui, comprise de tous et parlée par tous, serait le seul véhicule des relations internationales et un intermédiaire suffisant entre tous les peuples », préconisent l'emploi du français et réclament son enseignement dans tous les établissements d'instruction du monde. Ayant

énuméré les qualités naturelles dont est douée cette langue : sa clarté, son harmonie, sa simplicité, sa richesse, le fait qu'elle possède un dictionnaire officiel, périodiquement révisé, où le sens de chaque mot se trouve défini, le mémoire continue :

« Mais ce serait sans doute se faire illusion que de croire que ces qualités intrinsèques puissent suffire à déterminer l'adoption d'une langue auxiliaire. Il n'en est pas de même des positions acquises, et celles-ci donnent en faveur du français des arguments puissants. Certes, le français n'est pas la langue la plus répandue à la surface du globe, il s'en faut de beaucoup. Mais il convient ici de tenir compte, moins du nombre des hommes dont le français est la langue principale, que du nombre de ceux dont il est la seconde langue, ou qui l'ont appris comme langue étrangère. Si cette statistique pouvait être faite, il n'est pas douteux qu'elle ne mette le français en très bonne place. Le français a pour lui des traditions qui remontent à plusieurs siècles; il est resté la langue de la diplomatie; il n'a pas cessé d'être indispensable au savant. Il jouit en plus d'un endroit (en Orient, dans l'Amérique latine) d'un prestige incontestable. Enfin, il a pour lui d'être une langue de culture, une langue dont la connaissance vaut indépendamment de l'utilité pratique qu'elle présente; il est parmi les langues vivantes ce que le grec et le latin sont parmi les langues mortes et, dans certains pays, il est même appelé à jouer le rôle qu'ont chez nous les langues classiques. »

### *Les leçons de français d'un ministre*

L'enseignement universel du français, que réclame l'Institut de Bruxelles, eût-il été adopté, il y a quelques années, Paris n'aurait pas connu l'hiver dernier, le spectacle rare d'un ministre septuagénaire se mettant à l'étude de la langue française. C'est en effet le parti que dût prendre un des membres de la Conférence de la Paix, délégué de notre cher pays s'il vous plaît, notre propre ministre du Commerce, le très honorable — pour employer le langage protocolaire — sir Georges Eulas Foster. Chaque soir, durant son séjour à Paris, de 8 h. 30 à 9 h. 30, l'ancien professeur d'Université, redevenu élève au terme de sa brillante carrière politique, s'exerçait les méninges sur le genre des noms et l'accord des participes. C'était son heure de français, sa leçon de langue diplomatique.

M. Foster a soixante-douze ans. Il s'est probablement rendu compte qu'à cet âge la mémoire est rebelle et les facultés cérébrales un

peu lourdes. S'il n'a pas très goûté son aventure, qu'il tâche d'en préserver ses compatriotes ! En pays démocratique, et nous en sommes, tout enfant porte dans son sac d'école un portefeuille de ministre — comme le soldat de France dans sa giberne un bâton de maréchal — Or avec le traité de paix qui nous lie à tant de nations, grandes et petites, et nous oblige à tirer l'épée pour les défendre, un ministre canadien est désormais exposé à s'asseoir souvent autour d'une table de diplomates où la langue française sera la langue courante. Nous supplions l'honorable ministre du commerce d'user immédiatement de son influence pour que les futurs représentants de notre pays ne subissent pas l'humiliation que d'autres ont ressentie . . .

*L'exemple  
du prince de Galles*

Faut-il un dernier argument ? Celui-ci touchera le loyalisme du noble chevalier : c'est l'exemple du jeune prince que reçoit actuellement le Canada. Ah ! il n'a pas attendu, lui, soixante-douze ans, pour prendre des leçons de français ! Au grand banquet donné au Château de Windsor, le 19 juillet, pour célébrer la paix et qu'il présidait ayant à ses côtés le maréchal Foch et le général Pershing, l'héritier du trône d'Angleterre prononça une partie de son discours dans la langue de ses alliés de France. Le protocole, les traditions, les convenances exigeaient l'usage du français. Le jeune prince put s'y soumettre facilement

Et bientôt, sans doute, il parlera de nouveau la même langue dans notre province. Puissent les nôtres, tous les nôtres, le remarquer et en faire leur profit ! Car ils sont encore trop nombreux les anglomanes — actifs ou passifs — que compte notre race ! Chaque jour, pour ainsi dire, nous révèle des situations humiliantes que nous érions nous-mêmes ou tolérons lâchement. Quelques-unes — comme les affiches le long du chemin Édouard VII, les formules du bureau des douanes à Laeolle, les papiers et brochures que le gouvernement fait remettre aux soldats démobilisés — ont été récemment dénoncées.

*Une carte des  
chevaliers de Colomb*

J'ajouterai à ce dossier un simple document. Le voici reproduit textuellement. Seuls le nom, bien français, et le numéro du destinataire sont omis.



## KNIGHTS OF COLUMBUS

## TRAVELING CARD

Issued by *Lafontaine*.... Council No....

This is to certify, that *Bro. A... X...* of *Montreal, P. Q.....*  
*third...* degree member of this council, and having complied  
 with the laws and rules of the order and paid dues to *30 June,*  
*1919...*, is by law entitled to this traveling card, same to be-  
 come null and void on said date.

Date, *11 April, 1919.*

ADÉLARD FORTIER,

*Grand Knight.*

J. ALFRED BARRETTE,

*Fin. Sec'y.*

1919

.....  
*Signature of member.*

### *La fausse excuse*

Certes, je ne suis animé d'aucun sentiment d'hostilité envers les chevaliers de Colomb, mais comment, à une époque où leur société est violemment accusée d'être dangereuse pour notre langue et notre nationalité, comment ne pas trouver étrange qu'ils prêtent flanc, par de tels documents, à ces attaques, qu'ils leur donnent même une certaine consistance ?

Bagatelle, vétille que ces cartes de voyage, dira probablement quelqu'un. Nous combattons pour les intérêts supérieurs de la race et négligeons ces détails insignifiants ! Mais j'en appelle à des membres mêmes du Conseil Lafontaine, qui m'ont plus d'une fois encouragé dans cette lutte pour ces « bagatelles », et que j'ai vus applaudir des deux mains l'intrépide archevêque de Saint-Boniface quand il en proclamait au Monument national, en janvier dernier, la suprême importance, j'en appelle à ces membres. Sont-ce là vraiment, messieurs, des choses négligeables et auxquelles n'est pas liée, par un enchaînement logique, la survivance de notre langue ? alors, pourquoi les tolérer ? pourquoi vous y soumettre ?

Pierre HOMIER.

15 août 1919

## JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

CHARLES GILL

La littérature du terroir vient de s'enrichir d'un nouveau livre, une belle œuvre, des vers ! On a publié le poème de Charles Gill, depuis si longtemps attendu : *le Cap Éternité*.

Certes, Gill n'est pas le premier à s'être avisé de la beauté du Saguenay. Il n'est pas un poète, j'imagine, qui au cours d'un voyage sur ses eaux, n'ait rêvé de lui consacrer au moins une centaine de vers sombres comme ses rives et sonores comme ses échos. Pierre-Paul Paradis, ce rimeur illettré, dont nous a entretenus M. Adjuvator Rivard, nous a décrit naguère ce fleuve qui

.....roule ses flots limpides  
Dans un cadre imposant de rochers escarpés,  
De caps majestueux, en tableaux découpés.

Bien avant lui, Arthur Buies avait consacré au Saguenay quelques belles pages de prose poétique. Personne n'avait encore tenté d'en faire le cadre d'un grand poème.

\* \* \*

Charles Gill est né à Sorel, le 31 octobre 1871. Son père était alors avocat et ne dut pas beaucoup influencer sur sa vocation poétique, bien qu'il sût manier la plume avec esprit. Si l'on remonte plus haut dans sa lignée pour trouver des ancêtres à son âme, on est assez embarrassé. D'un côté, des Anglo-Américains, les Gill, établis au Canada depuis le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle; d'un autre, des Écossais, les McDougall, arrivés à Berthier, de l'île embrunée de Jura, vers 1832; enfin, les Senécal, dont le plus illustre rejeton, l'honorable Louis-Adélarde, député, sénateur, constructeur, capitaliste, fut le grand-père maternel de notre poète. Mais il est une chose qu'il doit à sa mère, une sainte femme, c'est ce sentiment religieux qu'il garda toujours, malgré tout, chevillé au fond de son âme, et qui vivifie ses plus belles poésies.

Son enfance se passa à Sorel et à Pierreville, chez ses grands-parents. Chaque été le retrouvait sous les épinettes de la belle propriété de la rivière Saint-François. Non loin se trouvait la réserve des Abénaquis et Charles les fréquentait assez. Leur esprit d'indépendance, jointe à l'indépendance de son propre caractère, firent de lui un enfant difficile.

Mais nous perdons notre temps à rechercher ses origines intellectuelles. C'est un fait qu'il fut poète précoce comme il a été précoce dessinateur. A neuf ans, il rêvait d'écrire des romans et il découvrait dans l'aspect changeant du firmament des féeries qui l'enchantaient. Ses séjours successifs à l'école des frères de Sorel, au collège de Nicolet, au Gesù de Montréal et chez M. Leblond de Brumath, n'interrompirent pas ses lectures; et ce sont les Parnassiens, et ce sont les grands romantiques, qui lui ont soufflé leur art. En 1889, si on le trouve à Paris dans l'atelier du peintre Gérôme, on le voit aussi dans les cafés et les cénacles en compagnie des écrivains symbolistes. Sa formation fut donc éclectique.

De retour au pays, on le compte parmi les premiers membres de l'École Littéraire de Montréal, dont il restera, croyons-nous, un des meilleurs représentants. Il vit de ses peintures et de ses classes de dessin. Mais nous l'estimons plus grand poète que peintre. Aucun de ses tableaux, même ses délicieux paysages, même son chef-d'œuvre « le joueur d'échecs ». <sup>1</sup> n'a l'envergure de son poème, *le Cap Éternité*.

\* \* \*

Pour exécuter ce poème tel qu'il l'avait conçu, il aurait fallu que Gill y travaille assidûment pendant des années. Cette épopée de tous les hauts faits de la France au Canada, le long de nos routes fluviales, et qu'il voulait intituler le *Saint-Laurent*, devait compter dix ou douze livres, et chaque livre une trentaine de chants. Or Gill travaillait d'une manière très intermittente. Beaucoup de ses vers ont été écrits dans sa classe de dessin de l'école Normale, avant ou pendant ses cours. Parfois aussi, à la campagne, il s'enfermait dans sa chambre, fermait les persiennes, arrêtaît les aiguilles de l'horloge, allumait sa lampe, et se mettait au travail, dormant quand il sentait sa fatigue et ne cessant d'écrire que lorsqu'il avait faim... A ce régime, il nous a donné une douzaine de chants du dixième livre : ce sont ces chants, suivis de pièces

<sup>1</sup> Le Problème.

isolées, qui forment le volume récemment publié. On sait que le poète ne les jugeait pas assez parfaits pour les livrer au public, mais hélas ! le poète est mort en octobre dernier, emporté par l'épidémie, et force a été d'imprimer son poème, sans les retouches qu'il y aurait faites.

Faut-il, pour le juger équitablement, étudier son premier plan ? Nous hésitons, car le poète lui-même n'en était pas satisfait et n'osait plus l'exécuter sans modifications. Le fait est qu'il contenait certaines données de nature à nous surprendre et qui n'auraient eu du succès que si elles eussent été traitées par un génie. Ainsi le poète devait, entraîné dans une fissure du roc, pénétrer jusqu'au centre du cap Éternité et là rencontrer l'ombre de Dante. Tous deux seraient alors descendus aux enfers et auraient passé beaucoup de temps dans l'abîme où gémissent les *traîtres à leur patrie*. Cette réplique de l'*Énéide* et de la *Divine Comédie* aurait-elle été goûtée par nos imaginations blasées ? Nous n'osons l'affirmer. Il faut en dire autant de cette autre fiction du poète par laquelle le cap Trinité devenait la porte du Ciel et la statue de la Vierge comme la portière du « beau pays bleu ». Mais à quoi bon apprécier des projets qui sont restés dans ses notes, — des notes vraiment riches de couleurs, écrites en une langue très vivante, — et qu'il n'a pas développées dans de beaux vers. De tout ce Xe livre nous ne possédons que le prologue, douze chants et deux fragments (*les Stances aux Étoiles* et une définition de la Patrie).

De ce prologue, on se serait volontiers passé, d'abord parce que le procédé en a un peu vieilli et puis parce qu'il n'était pas nécessaire : le poète aurait pu entrer tout de suite en matière sans doubler sa personnalité.

Dans les chants suivants, apparaissent trois éléments qui forment le fond de l'œuvre : la description du Saguenay, le souvenir de la race Montagnaise maintenant disparue, et les sentiments intimes de l'écrivain. L'écrivain est un homme dégoûté de lui-même, des villes où il a vécu, de la civilisation en général. Il cherche l'oubli et l'apaisement dans la contemplation de la forte Nature. Il se rend à Tadoussac. Ce qui l'attire là, c'est la légende ; elle enveloppe la vie des tribus indiennes dont tout ce pays était autrefois le domaine : la petite église dont la cloche sonne d'elle-même, le chef Tacouérima faisant son purgatoire dans les forêts, à gémir sur sa gloire passée. Gill ne recule pas devant les apparitions et devant les allégories. Tacouérima lui ayant conseillé de chanter son pays pour dissiper le désespoir qui l'obsède, le poète s'embarque sur le Saguenay afin d'en admirer les beautés incon-

nues. Il a deux compagnons, le *Silence* et l'*Oubli*, deux êtres admirablement décrits, l'un à la proue, l'autre à la poupe de son embarcation. Au clair de lune le formidable spectacle se déroule, vu par des yeux d'artiste, raconté en des vers superbes. La brise l'emportait

*Entre les monts altiers, les monts vertigineux  
Dont la crête tranchait, noire sur champ d'étoiles.*

Puis vient l'aurore lorsqu'il approche des caps :

*Mais déjà l'aube terne aux teintes indécises  
Révélaît des détails au flanc du grand rocher;  
Je voyais peu à peu les formes s'ébaucher,  
Et les contours saillir en lignes plus précises.  
Bientôt le coloris de l'espace éthéré  
Passa du gris à l'ambre et de l'ambre au bleu pôle;  
Les flots prirent les tons chatoyants de l'opale;  
L'Orient s'allumait à son foyer sacré.  
Le gris matutinal en bas régnaît encore,  
Quand l'éblouissement glorieux de l'aurore  
Embrasa le sommet du Cap Éternité  
Qui tendait au salut du jour sa majesté.*

Cela est d'un peintre; ce qui suit est d'un grand poète :

*Et j'ai pensé, scrutant le sens profond des choses :  
— Le ciel aime les fronts qui s'approchent de lui;  
Pour les mieux embellir sa splendeur les embrase,  
Chair ou granit, d'un feu triomphal et pareil :  
Il donne aux uns l'éclat d'un astre à son réveil,  
Aux autres la lumière auguste de l'extase !*

L'artiste interrompt ici les descriptions pour adresser une prière à la Vierge dont il vient d'apercevoir la statue sur le cap Trinité.<sup>1</sup> Les strophes que sa dévotion lui inspire sont émouvantes : elles partent du fond de son âme et de sa lointaine enfance. Il prie pour que son poème soit beau et pour que sa vie soit bonne. Puis se tournant vers la paroi

<sup>1</sup> Cette statue, de 40 pieds par 12, a été érigée par M. Robitaille, vers 1880.

vertigineuse du cap, qui tombe à pic dans la baie, d'une hauteur de 1500 pieds, il écrit des alexandrins sublimes.

*O cap ! en confiant au vertige des cieux  
Notre globe éperdu dans la nuit séculaire,  
Le Seigneur s'est penché sur ta page de pierre,  
Digne de relater des faits prodigieux.  
Il a mis sur ton front l'obscur secret des causes,  
Les lois de la nature et ses frémissements,  
Pendant qu'elle assignait leur forme aux éléments  
Dans l'infini creuset de ses métamorphoses;  
Et, scellant à jamais les arrêts du destin  
Avec l'ardent burin de la foudre qui gronde,  
Il a, dans ton granit, gravé le sort du monde,  
En symboles trop grands pour le génie humain.*

Vous me direz qu'un « voyant » seul peut apercevoir tant de choses sur un roc. Sans doute; mais l'âme la moins sensible se sent remuée par cette énorme masse au fronton si hardi.

Le poète, qui a vécu dans l'intimité de cette nature écrasante, garde sa préférence au cap Éternité, à l'encontre des voyageurs ordinaires. Le chant qu'il lui consacre est le plus long du poème. Le cap nous y apparaît, immuable au milieu de tous les cataclysmes de l'histoire, n'ayant pas changé alors que, autour de lui, tout change. Un critique, ailleurs très bienveillant, dit de ce chant IXe que « c'est du romantisme de la mauvaise école » et que « l'accumulation des événements et des circonstances, coiffée d'antithèses fortement colorées, jure à côté des beaux vers ». Nous avouons n'être pas complètement de son avis. Nous avons relu ces vers pour éprouver notre première impression : elle s'est maintenue. Il se peut qu'il y ait là une splendeur soutenue qui fatigue un peu. Mais pourquoi condamner ces antithèses ? Jamais elles ne furent mieux à leur place que dans cette description d'un rocher plus formidable que Gibraltar. Et puis, la couleur ! N'allons pas reprocher la couleur à un peintre... Elle manque d'ailleurs trop souvent dans notre littérature !

*Le Rêve et la Raison, Vers la Cime et La Fourmi* terminent le poème. Ils racontent les réflexions du poète devant la beauté, l'escalade du cap et le coucher du soleil.

*Devant tant de grandeur, la main de Dieu m'écrase.  
J'entre en communion dans cet immense amour  
Qui monte de la terre au soleil qui l'embrase.  
Je suis pris du vertige où défaille le jour;  
J'éprouve la splendeur de sa brève agonie.  
Parmi les frissons d'or de la limpidité,  
Mes sens extasiés vibrent en harmonie  
Avec la chatoyante et magique beauté  
De tout ce que le cœur par les yeux peut comprendre !  
Et comme sur le monde où la nuit va descendre,  
Dans mon être attendri passe un tressaillement.  
Aux suprêmes rayons de la mourante flamme  
En moi je sens pâlir la lumière de l'âme,  
Et je tombe à genoux...*

\* \* \*

Mieux que nos commentaires, la lecture du poème tout entier vous convaincra de la haute valeur de ce livre, de ce livre du terroir. Tous les vers n'en sont pas parfaits, évidemment ! Nous n'oserions pas les « disséquer » comme on fait des vers des grands classiques. Mais tous sont vivifiés par un profond sentiment religieux, tous chantent la beauté de la nature canadienne et l'amour de la patrie.

Oui, certes, on peut regretter que le poète ait exécuté si peu de choses du grandiose projet qu'il avait rêvé. Songez à ce qu'aurait pu être ce *Saint-Laurent*, chanté par un poète de la sensibilité et de la puissance de Charles Gill et mené à ce point de perfection que celui-ci exigeait de ses œuvres imprimées ! Elle est donc encore à faire la grande épopée que nous appelons, peut-être un peu naïvement, de nos vœux. Du moins en possédons-nous un noble fragment. Et Sorel peut se réjouir d'avoir donné le jour à celui qui l'a écrit : il compte parmi ses plus illustres enfants.

Olivier MAURALT, p. s. s.

LA NAISSANCE D'UNE RACE<sup>1</sup>

Il y a des abandons qui n'inspirent pas la haine du protecteur, mais apprennent à s'en passer. Ces abandons sont salutaires, quelquefois, pour les individus, pour les nations. Délaissée par la France autrefois, l'initiative et l'énergie précoce devinrent une nécessité pour notre race. Elle s'habitua aux responsabilités. Dans la lutte solitaire et sans espoir de reprise, elle développa des qualités particulières. Un contact trop intime et trop continu avec la mère-patrie, un afflux de sang sans cesse répété aurait peut-être empêché la formation d'une nationalité. Mais toutes les influences du milieu ont été libres d'agir énergiquement pour modifier.

C'est ce que l'abbé Groulx vient de nous prouver dans son nouveau volume : *La Naissance d'une Race*. Le projet était d'étudier les éléments humains qui sont entrés dans ce moule, la Nouvelle-France; de connaître la qualité des colons, leur transformation par le pays, les caractéristiques du type nouveau. L'œuvre est attentive et minutieuse. L'enquête est claire, loyale et sûre; elle est intelligente. Les conclusions sont indéniables.

Ce que j'aimerais à marquer de ce volume, surtout, ce n'est pas tant sa valeur intrinsèque, qui est grande, que sa valeur de relation, d'opportunité, d'actualité. Ce livre est issu d'un mouvement sourd et puissant d'idées qui imprime à notre race une orientation inéluctable. Il n'y a qu'à lire attentivement les écrits de nos trois maîtres de la pensée, aujourd'hui, pour reconnaître la même pensée inspiratrice. Sans s'être concertés, ils naviguent de concert. Ils s'orientent au même port.

M. Henri Bourassa, en politique, même, depuis plusieurs années, le combat du nationalisme. Avec quelle fougue et quelle vigueur éclatante, je n'ai pas besoin de le dire. Même ceux qui ne partagent pas ses idées, et ils sont plus rares qu'on ne croit, ne peuvent s'empêcher d'admettre l'envergure de ses horizons intellectuels, l'ordonnance souverainement logique de sa pensée autour d'un système.

La sujétion de nos forces nationales, leur emploi au bénéfice d'une autre race que la nôtre répugnent à M. Bourassa et l'irritent. Il n'est pas bon qu'un peuple s'occupe à grandir, à enrichir à ses dépens des nations plus fortes que lui. Il est onéreux qu'il lie irrévocablement ses destinées jeunes à des destinées étrangères. M. Bourassa a de vigou-

<sup>1</sup> *La Naissance d'une Race*, Bibliothèque de l'Action française Montréal, 1919. Prix : 75 sous (par la poste, 80 sous).



reuses invectives, il déploie toutes ses puissances d'ironie contre l'Angleterre qui veut nous entraîner dans la gravitation de son empire par l'influence populaire des campagnes de presse et la pression morale des honneurs. Il prêche la libération de l'étreinte anglaise sur notre politique.

Académique et pondéré, d'aptitudes très diverses, M. Édouard Montpetit est un spectacle délicieux à ceux qui l'étudient. Écrivain de grande tradition, aimant à formuler des idées concises et larges qui sont des mots d'ordre, il est professeur de prosaïsmes, c'est-à-dire, en l'occurrence, de droit romain et d'économie politique. Penseur et lettré avec des devoirs d'économiste, économiste avec des goûts d'artiste et de poète, ni son souci des choses matérielles ne lui a enlevé l'autorité des choses littéraires et artistiques, ni ses tendances aux lettres son autorité dans les questions de banque, de commerce et d'industrie. C'est un don bien rare que l'autorité. On ne discute pas Montpetit : il s'est attiré toutes les adhésions. Peut-être aussi qu'il n'est pas facile de le discuter. On dirait qu'un instinct puissant de la race l'a consigné à son poste de chef.

Et M. Montpetit s'attache, depuis longtemps, par ses cours, ses conférences et ses articles, à nous inculquer l'attrait des choses matérielles. De la richesse, il veut que nous fassions un argument, une grandeur, une indépendance. Par la supériorité économique, nous saurons parvenir à tous les affranchissements, à la manifestation, sans obstacles, de toutes nos aptitudes. Il lui plairait que nous eussions le talent d'exploiter les ressources de notre province, celui de manufacturer nos produits nous-mêmes et de les vendre. Nous devons gérer nos affaires. Et M. Édouard Montpetit se trouve ainsi prêcher la libération de l'étreinte économique anglaise ou américaine.

M. l'abbé Groulx est le plus vibrant de nos historiens. Le passé l'émeut. Son patriotisme sincère met au fond de ses œuvres une flamme ardente et voilée dont on ne sait que la chaleur. A l'instar de M. Étienne Lamy il fait de la psychologie historique. Philosophe, il s'essaie à saisir tous les mouvements d'idées qui furent inspirateurs des faits. Les émanations de l'histoire l'imprègnent. Ses livres ont ainsi la valeur d'une intuition.

Autrefois M. l'abbé Groulx démêla la trame de nos constitutions. La révolte de 1837 retint ensuite son attention. Mais, entretemps, il ne laissait pas que de lire tous les documents qui lui tombaient sous la main. Et voici que s'est faite en son esprit la lente cristallisation d'une idée : *la naissance d'une race*. Les pensées, les sentiments cachés sous les mots, les observations qui s'accrochent à l'intelligence pendant la

lecture, ont imposé le sujet. Les vieux grimoires poudreux ont révélé leur sens, la vérité embusquée à toutes les lignes a crié sa certitude.

« Nous constituons une variété dans la famille française. Distincts, nous le sommes, non seulement par le pays, par l'allégeance politique, par une histoire et des traditions qui nous sont propres, mais aussi par des caractères physiques et moraux déjà fixés et transmis avec la vie dès la fin du dix-septième siècle. C'est ce particularisme national que cette histoire démontre d'elle-même, sans dessein prémédité. » Ces phrases ont la fermeté d'une évidence, la sonorité d'une déclaration d'indépendance.

Et plus loin : « ... Nous avons besoin qu'on nous rende, plus que toute chose, le sentiment de notre personnalité... ; en cette œuvre initiale et urgente, sont engagés les problèmes fondamentaux de notre vie. » Cette âme nationale *nôtre*, nous devons la connaître, la cultiver, la développer, l'exprimer. Nous avons des devoirs envers elle. Nous sommes responsables de son épanouissement. Les altérations qui la déforment nous sont imputables. Il faut arracher tous les lierres parasites qui s'attachent à elle pour en étouffer le jaillissement; il faut la libérer de toutes les influences morales et intellectuelles étrangères, afin que se conserve sa pureté.

Nationalisme politique, nationalisme économique, nationalisme intellectuel et moral, voilà ce que révèle une étude attentive des idées de M. Bourassa, de M. Montpetit et de M. l'abbé Groulx. Notre race en développement produit les individus qui disent sa volonté inconsciente. Si nous scrutons de plus près la pensée de ces trois maîtres, nous avons le spectacle d'une race qui, peu à peu, se retire de ses appuis; qui aspire à se libérer de toutes les tutelles; qui a le sentiment d'être mûre pour sa vocation de nation libre, en accepte, avec gravité, tous les devoirs. Elle sait sa tâche mieux que ne le savent les autres qui jugent par intérêt, à leur point de vue. Il y a un goût d'accepter les sacrifices. Aujourd'hui, elle ne veut s'en rapporter à personne du soin de ses affaires. Les amarres sont coupées, délibérément, l'une après l'autre. Des pilotes à poigne solide tiennent la barre et se lancent en plein avenir.

Et c'est une minute décisive à marquer, que celle où une race prend conscience d'elle-même. Le livre de M. l'abbé Groulx ne pouvait être publié à une heure plus opportune. Il éclaire d'une lumière nouvelle les doctrines de M. Bourassa et de M. Montpetit; il éclaire la race sur elle-même. Et ce sera sans doute le plus beau titre à la goire de M. l'abbé Groulx que d'avoir exprimé ce sentiment obscur et latent de la race.

Léo-Paul DESROSIERS.

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

---

### L'ACTION FRANÇAISE ET NOS COLLÈGES CLASSIQUES

---

La direction de l'*Action française* énonçait dans le numéro de janvier de cette revue, sous la rubrique « Au dehors », un projet des plus pratiques et des plus féconds, projet qu'il serait tout à fait malheureux de ne pas voir se réaliser. Nous voulons parler des conférences que l'on se propose de donner en dehors de Montréal, sur l'œuvre de l'*Action française* — car c'est bien une œuvre —, ou sur tout autre sujet national d'intérêt particulier pour le groupe auquel on s'adressera. Initiative intelligente que celle-là ! Grâce à elle, le rayon d'influence déjà assez vaste de l'*Action* sera agrandi.

S'il est vrai cependant que toutes les classes de notre peuple ont besoin d'être mises en contact avec les conférenciers de l'*Action française*, on ne peut nier qu'il existe certaines portions de notre race qui méritent une attention plus particulière, et sur lesquelles l'apostolat national pourrait s'exercer avec plus d'efficacité. Nous mentionnerons en premier lieu notre jeunesse étudiante, celle surtout qui fréquente nos collèges classiques.

\* \* \*

On dit que nos collèges classiques sont des forteresses nationales, des arsenaux où s'arment les jeunes pour la lutte de demain : cela est bel et bien vrai, mais n'oublions pas non plus que nos institutions d'enseignement secondaire furent et sont encore les pourvoyeuses involontaires, mais pourvoyeuses tout de même d'apostats — ou guère mieux — de notre nationalité. Aussi bien, ne prétendons-nous pas qu'il soit possible d'enrayer complètement la croissance de cette vermine : ce serait utopique. Mais il n'est pas moins certain que cette engeance pourrait être diminuée, affaiblie, par une guerre constante à l'esprit d'arrivisme ou du « laissez-moi tranquille ». On a déjà fait beaucoup en ce sens — et il convient de souligner ici l'effort heureux de l'A. C. J. C. — mais l'on peut faire davantage. L'A. C. J. C. quoiqu'elle s'adresse à toute notre jeunesse étudiante, n'en peut évidemment atteindre qu'une partie

et presque toujours la mieux disposée. Aux jeunes qui gravitent dans sa sphère d'influence, certes, elle sait inculquer avec l'esprit catholique, un sens réel et souvent profond du patriotisme. Mais le reste de nos étudiants, ceux qui soit orgueil de l'esprit, soit manque de compréhension de sa nature et de ses buts, n'ont pas voulu s'insérer à l'A. C. J. C., faudra-t-il les abandonner à eux-mêmes ou plutôt aux corsaires des clubs politiques qui les guettent à la sortie du collège, sans leur avoir au préalable formé une conscience nationale éclairée, sans leur avoir au moins donné les grands principes du patriotisme vrai, d'où ils puissent se guider à travers le dédale des opinions courantes? Sans doute, mille fois non ! Nous avons trop besoin de nos forces nationales pour laisser l'anémie ou la contamination amoindrir l'une d'elles, surtout lorsqu'il s'agit de la jeunesse étudiante, l'espoir de notre nationalité, ce froment qui lève et dont on attend une si belle moisson. Et pourtant, chaque année, il sort de nos collèges plusieurs de ces étudiants — hélas ! beaucoup trop — dont l'unique ambition est de faire leur trouée, coûte que coûte, fussent-ils même pour cela transiger avec un principe religieux et leur fierté nationale ou — pour tout dire en un mot — transiger avec leur « temps de collège ».

\* \* \*

La cause de ce mal, on l'a souvent dit, réside dans le manque d'éducation du patriotisme. On ne sait pas au juste ce que c'est que le patriotisme — faut-il en blâmer les jeunes? tant de nos sommités sociales en ignorent, du moins pratiquement, les premières notions. Ah ! l'on a bien des formules creuses, gobées ici et là, dans les journaux, quelques tirades sonores apprises par cœur afin d'en imposer aux confrères un soir de discussion à la « Société littéraire » de l'Alma Mater, mais ce ne sont toutefois que des formules creuses et des tirades sonores : de conviction, point, ou à peu près point. On s'est arrêté à l'accidentel, tandis qu'on eût dû s'attacher à la substance de la chose. De toutes ces pathétiques professions de fidélité à la race, il n'est resté que le souvenir nuageux de les avoir déjà faites. L'on est surpris d'y manquer si facilement, un coup aux prises avec la vie : c'est que formules, tirades et professions de foi provenaient d'une imagination souvent brillante au lieu que de ressortir d'une âme fortement convaincue.

Et cette absence de conviction ne peut être tout attribuée à une mauvaise volonté, à une nonchalance intellectuelle ou morale de nos élèves; non, ils sont adolescents et comme tels, ont un cœur pour vibrer

aux grandes idées et se prêter volontiers aux résolutions efficaces et généreuses.

Encore qu'il ne soit pas le plus à blâmer en cette affaire, notre personnel enseignant pourrait peut-être faire, à la dérobée, un petit *mea culpa*; peut-il, en effet, la main sur la conscience, affirmer qu'il n'a négligé aucune occasion de créer et de développer un sens national dans l'âme de ceux qu'il a eus sous sa charge? qu'il a suscité, multiplié ces occasions de faire œuvre patriotique? Qu'il nous soit permis d'en douter. Tous nos professeurs d'histoire du Canada — et nous insistons sur ce point — ont-ils su joindre à l'enseignement des faits, quelques remarques propres à nourrir l'idée patriotique de l'élève, quelques rapprochements tendant à affiner son sens critique des questions nationales? Au reste, leur a-t-on donné le temps nécessaire, à ces professeurs, pour développer normalement leur cours? Ne les a-t-on pas plutôt forcés à enseigner en quelques semaines ce qui n'aurait dû s'enseigner qu'en plusieurs mois? Surcharge des programmes! clame-t-on. Il n'y a pas à s'en étonner, si l'on admet pratiquement que les histoires anciennes doivent s'enseigner sur un pied supérieur à l'histoire du Canada. D'aucuns semblent prétendre, si l'on en juge par le temps alloué à leur étude, que la connaissance parfaite des conquêtes de Sésostris ou même de Philippe et d'Alexandre de Macédoine est plus utile qu'une notion claire des différents systèmes de gouvernement qui ont présidé à notre évolution politique au dernier siècle. Il nous semble qu'il faille remédier à ces méthodes un peu caduques et machinales. L'abbé Groulx dans son lumineux article *Notre Histoire*, publié dans l'*Action française* en 1918, indique clairement ce qu'il y a à faire en ce sens. Agissons, il en est temps.

Inutile de dire que nous sommes des premiers à payer notre tribut d'admiration à ce qu'ont accompli nos institutions d'enseignement secondaire et cela sur toute la ligne. Toutefois, il est nécessaire de progresser, de viser aux cimes et de les atteindre. Vivant au milieu des idées ambiantes du « laissez-faire » et de conciliation outrancière des derniers cinquante ans, ces semeuses d'éducation en ont été un peu les victimes, du reste, moins que bien d'autres.

\* \* \*

En ces dernières années, grâce au choc de la vague persécutrice, il y a eu éveil général, chez les jeunes surtout. L'on ne s'est pas contenté non plus d'admirer béatement cette réaction, on l'a dirigée et on la dirige encore

L'*Action française* est au premier rang parmi ceux qui ont assumé cette noble tâche. Son activité, débordant les cadres de la revue, voire même du livre, l'a poussée à devenir conférencière. Elle veut se faire toute à tous. Nul doute qu'elle ne désire avec envie jeter à pleines mains le semence féconde sur le terrain éminemment bien préparé des institutions d'enseignement secondaire; la moisson serait si belle !

Il est donc à souhaiter que Messieurs les Supérieurs de séminaire et de collège profitent eux aussi de l'offre généreuse faite par la direction de la revue, en lui demandant, chaque année, — pourquoi pas ? — un conférencier qui puisse donner « une soirée d'action française ». Professeurs et élèves en profiteraient; l'organe de la *Ligue des Droits du français* aurait chance certaine de pénétrer davantage dans nos maisons d'éducation et y susciterait assurément d'heureuses améliorations : de la sorte, beaucoup des ombres que nous avons indiquées au tableau de notre enseignement « patriotique » finiraient par disparaître.

Gérard TREMBLAY.

## NOTRE CONCOURS

A la demande des principaux intéressés, notre concours d'abonnement est prolongé jusqu'au 31 décembre. Nous espérons qu'on voudra bien utiliser avec le plus d'activité possible ce nouveau délai et nous rappelons rapidement les principales conditions du concours.

Seize prix seront attribués, selon le nombre des points recueillis : 1 premier prix de \$25; 1 deuxième prix de \$15; 2 prix de \$10; 4 prix de \$5; 8 prix de \$2.50. Les prix seront attribués d'après l'échelle suivante : Abonnements de 1919, 5 points chacun; abonnements de 1920, 10 points chacun; abonnements de 1918, 10 points chacun; les trois abonnements ensemble, 30 points. Il ne peut s'agir, *en tout cas*, que d'*abonnements nouveaux*. Les renouvellements et prolongations ne comptent point, pas plus que les soldes d'abonnements en cours. La collection de 1918 sera tout de suite adressée aux nouveaux abonnés, de même que les numéros parus de 1919. La collection de 1918 se vend \$2, l'abonnement de 1919 et de 1920 est de \$1, payable d'avance. Les concurrents sont libres de recueillir les abonnements où ils veulent, de grouper leurs efforts, etc. Nous ferons simplement le total des abonnements et des points obtenus.

Toute la correspondance doit être adressée : *Concours d'abonnements, l'Action française, 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal*. Nous prions qu'on ait soin d'indiquer, en envoyant chaque nouvel abonnement, à quel concurrent il doit être attribué.

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

---

A LACHINE — La plus belle manifestation d'*Action française*, au mois d'août, c'est indiscutablement la commémoration à Lachine du 230e anniversaire du terrible massacre de 1689, organisée par le Cercle Savaria de l'A. C. J. C., sous le patronage de l'*Action française*. Il y a eu messe en plein air, célébrée par Mgr Forbes, avec sermon de M. l'abbé Perrier, puis, dans une grande réunion publique, discours de M. l'abbé Olivier Maurault, P. S.S., sur *les origines françaises du canal de Lachine* (que l'on voulait en même temps rappeler) et du R. P. L. Côté, O. M. I., sur le massacre, dévoilement de plaques commémoratives, et, le soir, nouvelle réunion publique, avec allocutions du maire, du curé, du R. P. Sigouin, S. J., et de M. J.-C. Martineau, de l'A. C. J. C.

Une brochure spéciale racontera cette belle, pieuse et instructive manifestation.

NOS CONFÉRENCES — Le très beau succès obtenu cette année et l'an dernier par nos conférences du Monument National nous commandait de les continuer. Nous ne pouvons que le mois prochain donner des détails précis sur la liste des orateurs et les conditions d'organisation, mais nous pouvons tout de suite dire que la série aura pour titre général: *Noblesse oblige* et qu'on entendra quelques-unes des voix les plus aimées du public canadien français. Une échelle de prix sera instituée de façon à mettre les cartes à la portée de toutes les bourses. Un système de numérotage sera adopté, qui assurera à chacun un siège déterminé.

Nous prions nos amis de répandre tout de suite la bonne nouvelle et d'inviter leurs amis à surveiller les indications que nous donnerons dans notre prochain numéro et dans la presse quotidienne. Les premiers arrivés auront naturellement toute chance d'être les mieux servis.

« COMMENT SERVIR » — Ce sera le titre de notre prochaine série d'articles, celle qui fera suite aux *Précurseurs* et commencera en janvier prochain. Elle posera le problème de nos obligations envers la race et de la façon dont chacun, suivant son poste, doit s'en acquitter. Le cultivateur et l'artisan, le professionnel et l'homme d'affaires, le prêtre et la mère de famille, d'autres encore seront mis en cause. Nous invierons des personnes représentatives de chaque groupe à nous donner leur avis motivé.

Nous avons tout lieu de croire que le succès et l'intérêt de cette enquête égaleront ceux des deux précédentes.

NOS PUBLICATIONS — A part la revue, nous avons toute une série de publications nouvelles sur le métier. Nous pourrions, dès la prochaine

livraison, en annoncer quelques-unes. On s'apercevra que nous n'avons pas perdu nos vacances.

Mais il ne faut pas oublier les œuvres déjà parues. Toute une campagne devrait être entreprise, avec la fin des vacances, pour les faire pénétrer partout où elles sont encore ignorées et nous recommandons particulièrement à l'attention de nos amis *l'Almanach*, qui est actuellement en préparation.

L'ŒUVRE DU LIVRE FRANÇAIS — Personne ne songe à contester l'importance de cette propagande par le livre. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui a lancé *l'Œuvre du Livre français* et dont l'intelligente initiative a fait pénétrer dans les groupes français des autres provinces des centaines de mille brochures et revues, vient de lancer au public un nouvel appel. Elle prie qu'on lui adresse tous les livres et revues dont on peut disposer au profit des Canadiens français des autres provinces. Elle acceptera naturellement aussi les livres neufs, et ceci nous amène à proposer à ceux de nos amis qui désireraient favoriser cette œuvre une combinaison qui leur permettra d'augmenter sensiblement l'efficacité de leur offrande.

Sur toute commande de \$10 et plus qui nous sera adressée pour *l'Œuvre du Livre français*—et que nous ferons tenir à la Société Saint-Jean-Baptiste — nous accorderons une prime de 20%, c'est-à-dire que, pour \$10 par exemple, l'on pourra commander \$12 valant de volumes et brochures, au prix fort. Sur toute commande de \$25 et plus, nous accorderons 25%. Nous établirons nous-mêmes la liste des volumes, si on préfère nous laisser ce soin.

SOUSCRIPTIONS DE PROPAGANDE — Nous nous permettons d'insister sur l'importance, d'une façon générale, des souscriptions de propagande. Il est une foule d'endroits où tel ou tel livre d'*Action française* serait d'une très grande utilité, pourrait éveiller des réflexions salutaires, devenir principe d'action; il est telle initiative dont la réalisation serait fructueuse, mais pour faire les envois nécessaires, pour prendre les initiatives urgentes parfois, il faudrait souvent des ressources que nous ne possédons point. Notre action, en dépit du dévouement de nos amis, est forcément, dans une certaine mesure, conditionnée par l'état de notre budget.

ABONNEMENTS DE \$5 — Nos anciens lecteurs connaissent le système des abonnements de \$5, qui a obtenu un si vif succès et qui a l'avantage d'éviter beaucoup d'ennuis et de frais de correspondance. On remet \$5 à l'administration de *l'Action française* et celle-ci envoie au souscripteur, au fur et à mesure qu'elles paraissent, toutes les publications



nouvelles (sauf la revue de l'*Action française*). Si le souscripteur désire commander des œuvres déjà parues ou doubler sa commande de publications nouvelles, il n'a qu'à jeter à la poste une carte postale. Lorsque son crédit est épuisé, on l'avertit et il n'a qu'à envoyer un nouveau \$5 pour que les envois se continuent.

ABONNEMENTS DE \$10 — Le succès de l'abonnement de \$5 et le développement de notre service de librairie ont exigé une nouvelle création. Certains lecteurs désirent recevoir, sans avoir à faire de commande spéciale, non seulement nos propres publications, mais les *Canadiana* dont nous sommes les distributeurs. Pour ceux-là nous instituons l'abonnement de \$10, dont le fonctionnement sera le même que celui de l'abonnement de \$5.

Jean BEAUCHEMIN

---

## PARTIE DOCUMENTAIRE

---

### EN SASKATCHEWAN

---

Le *Montreal Daily Star*, dans son numéro du 13 août 1919, a publié la dépêche suivante :

*Special to The Star from Our Correspondent*

Regina, Aug. 13. — Petitions are being circulated throughout the Province by the Loyal Orange Lodge, with a view of testing the strength of the movement in Saskatchewan for one school and one language of instruction. This move is not being made, according to those in charge of the campaign, with any idea of embarrassing the Government of Saskatchewan, but simply for the purpose of giving voice to the convictions of a large number of people in favor of one school.

The petition is as follows :

To the Hon. W. M. Martin, Premier of the Province of Saskatchewan.

The petition of the undersigned provincial electors residing in Saskatchewan.

1. That the French language has no official status in the Province of Saskatchewan, and in our opinion, the same should be absolutely eliminated, either as a medium of instruction, or a subject of study in our primary schools.

2. That as the great war has now ended, we believe the time is now ripe to consolidate all classes in the province in one undivided whole.

3. That this consolidation can be better achieved through the union of the children in the province than in any other manner, and we believe this unification is absolutely impossible so long as separate schools exist.

4. That separate schools are well known to be a disintegrating force in the province and retard education especially in the higher grades.

5. That separate schools are found to be burdensome to the taxpayer, not only of the separate school district, but of the public school district, where separate schools are in operation, resulting in a lower grade of teachers and poor equipment in both public and separate schools.

6. Your petitioners believe that the eastern provinces of this Dominion have absolutely no right to formulate any educational system for the western provinces and that strict independent autonomy in this respect should be insisted upon.

7. That we are of the opinion, that this important matter should be considered outside the range of party politics.

Your petitioners, therefore, demand that the Legislative Assembly of the Province of Saskatchewan shall so amend the School Act to give effect to.

1. The abolition of the use of French language either as a medium of instruction as subject of study in the primary schools.

2. The abolition of all separate schools in the province.

And we respectfully declare that we are qualified voters for the return of a member of the Legislative Assembly of the Province of Saskatchewan, and have signed this petition with full knowledge of its contents.

---

### L'INFLUENCE DU NOMBRE

---

*Le Droit*, dans son numéro du 13 août 1919, a publié l'article suivant : Souvent, en face des injustices et des attaques dont notre race et notre langue sont les objets en ce beau pays, on a entendu des gens dire que nous ne pourrions avoir d'influence et nous faire respecter que le jour où nous serions en nombre suffisant pour imposer notre volonté.

Sans doute, il est très vrai que le moment où nous serons devenus la majorité, les persécutions et les dénis de justice cesseront; mais, faudrait-il attendre ce moment pour imposer le respect de nos droits à ceux qui sont plus nombreux que nous ?

Ce serait, il nous semble, reculer le jour de la victoire un peu loin et il est certain que nous pouvons obtenir la reconnaissance de nos liber-

tés et le respect de nos droits sans que nous soyons la majorité. Pour cela, deux choses suffisent : D'abord, conserver notre vitalité intacte, en empêchant tout coulage, en résistant de toutes nos forces à l'anglicisation, en cultivant dans toutes les âmes et toutes les intelligences, surtout chez les jeunes, l'amour de notre langue et de nos traditions, en faisant usage de la langue française partout et toujours, quand les circonstances le permettent, donner aux générations qui poussent la formation la plus complète possible et choisir, pour nous représenter, dans les diverses circonscriptions où nous sommes en nombre suffisant pour faire ce choix, des hommes compétents et distingués qui feront honneur à notre race en montrant aux autres que nous avons chez nous une élite capable d'aborder, de comprendre et de résoudre sagement toutes les questions, même les plus sérieuses.

\* \* \*

La seconde est aussi importante que la première, c'est de voir à ce que les autorités, les documents officiels enregistrent fidèlement les progrès que nous faisons avec les années, dans les diverses provinces où nous avons élu domicile.

A quoi nous servirait de lutter pour conserver l'usage de notre langue, pour maintenir bien vivaces les belles traditions si profondément catholiques que nous ont transmises nos ancêtres, si, avec chaque recensement, les documents officiels faisaient croire au monde entier que le nombre des Canadiens français reste stationnaire, quand il ne diminue pas ?

Sans doute, la fausseté des chiffres ne ferait pas diminuer notre nombre, et ne ferait pas mourir les Canadiens français, mais nous perdriions une grande partie de notre influence, puisque souvent, on se base sur les chiffres officiels pour accorder à une minorité sa représentation dans la hiérarchie civile ou religieuse.

D'un autre côté si on enregistre, à chaque décade, une forte augmentation en notre faveur, on ne tardera pas à comprendre que nous sommes une force avec laquelle il faut compter, que les efforts pour nous angliciser ou nous étouffer sont absolument inutiles et que la meilleure manière de faire de tous les Canadiens une grande nation avec une même âme et un même idéal, c'est de respecter les droits et les prérogatives de chacun des éléments constituants de la nation et de grouper toutes les énergies vers un même but, le développement d'un patriotisme canadien.

Il y aura bientôt dix ans que le dernier recensement national a eu lieu. Dans quelques mois, quelques semaines peut-être, on fera les préparatifs nécessaires pour le recensement de 1920-1921.

Comme par le passé on procèdera par questions afin de connaître l'origine et la nationalité des habitants du Canada, on spécifiera quelle langue chaque individu parle et l'on établira ainsi des statistiques qui auront toute l'autorité des documents officiels.

Pour la province de Québec, il n'y a pas de doute que l'on rendra justice aux Canadiens français, car les employés du recensement seront en général des Canadiens français. Il n'en sera pas de même dans les provinces anglaises et il se pourra fort bien que des employés de langue anglaise soient chargés de visiter des centres ontariens à grande majorité française.

Comme tous les Canadiens français, ou à peu près, parlent l'anglais, en cette province, il est fort possible qu'on se dispense de leur demander quelle est leur langue maternelle et qu'on les classe parmi les Canadiens de langue anglaise.

On peut même poser la question d'une façon équivoque. On peut simplement demander : « Quelle langue parlez-vous d'ordinaire ? » Pour tous les Canadiens français vivant dans des centres à majorité anglaise il est clair que la langue ordinaire pour les affaires et les relations sociales est généralement l'anglais. Voilà autant de Canadiens français qui seront classés parmi les citoyens de langue anglaise.

Il ne faut pas oublier que des recensements se sont faits avec une injustice manifeste pour les Canadiens français. Prenons par exemple celui de 1891. Dans la région comprise par le diocèse de Kingston, le recensement de 1881 donne 10,221 Canadiens français. Celui de 1891 ne donne que 4,608, pendant que le recensement suivant, 1901, donne 11,023. De telles variations sont impossibles et la seule explication à cet état de choses c'est que l'on a « anglifié » officiellement plus de la moitié des Canadiens français.

Comme le gouvernement actuel ne s'est pas montré particulièrement dévoué aux intérêts français du pays, comme c'est un gouvernement comme celui de 1891, il serait très bon de suivre de près les travaux du recensement et de prendre les mesures nécessaires pour que l'on n'« anglifie » pas les Canadiens français.

J.-Albert FOISY.

Les précurseurs

L'ABBÉ LÉON PROVANCHER

---

Pour fortifier le courage des travailleurs d'aujourd'hui et les rattacher à ce qu'il y a de constitué déjà dans la tradition nationale, l'*Action française* les fait passer dans le cimetière de l'histoire et lire sur les stèles oubliées les noms à demi effacés déjà de ceux qui, dans tous les domaines, voulurent ouvrir à notre jeune peuple des voies et des horizons nouveaux. L'*Action française* ne pouvait manquer de conduire ses lecteurs à la petite église du Cap-Rouge, devant la pierre tombale qui rappelle le souvenir de l'abbé Léon Provancher, le premier et le plus grand des savants canadiens.

Malgré d'évidentes faillites dans des domaines qui n'étaient pas le sien, et où ses fanatiques avaient voulu l'entraîner, la science a tellement détruit et créé de choses sur notre planète, qu'il serait absurde de vouloir méconnaître la place qu'elle tient : une nation qui veut garder sa place au soleil ne peut négliger de collaborer à la recherche des secrets de la nature, de ses lois et de ses trésors.

Issu de quelques milliers de paysans abandonnés dans la forêt canadienne par une France vaincue, notre peuple a passé rapidement, miraculeusement comme on l'a dit, les phases de formation et de développement des groupes ethniques. Il n'a pas mendié son pain à la porte du conquérant, il l'a demandé à la Providence et à ses bras. Solidement ancré à la glèbe laurentienne, il a gardé sa foi catholique et sa mentalité latine, employant pour défendre l'une

et l'autre toutes les énergies qui n'étaient pas requises pour le défrichement du sol. Nous eûmes d'abord des laboureurs, des soldats et des prêtres; la lutte pour la vie nous créa des parlementaires, des orateurs et des hommes d'État, dont les victoires morales, en nous dotant d'une paix relative, déterminèrent l'éclosion d'une littérature et d'un art canadiens.

L'heure est venue, semble-t-il, où une science proprement canadienne-française doit se constituer. Mais si, dans un avenir plus ou moins prochain, nous voyons cet heureux développement, il ne faudra pas oublier qu'il y eut des précurseurs; que, dès le milieu du XIXe siècle, notre race produisait un savant remarquable, dont les travaux resteront classiques en Amérique. Et lorsque nous croirons connaître à fond les trésors de la nature laurentienne, les richesses des eaux, des bois et des montagnes, il nous faudra nous incliner devant celui qui, alors que personne encore n'en voulait, nous présenta la clef d'or de ce monde merveilleux.

L'abbé Provancher est né à Bécancour, le 10 mars 1820. Il fit toutes ses études au séminaire de Nicolet et nous savons comment, sous l'ombre des vieux pins, il prit par hasard la passion des sciences naturelles. Au fond d'une bibliothèque, il découvre un vieux traité de botanique, qu'il dévore. Mais quand, sur les plantes du parc, des prés voisins et des battures du lac Saint-Pierre, il veut appliquer ses notions fraîchement acquises, il se trouve que les trilles qu'il dissèque se dérobent à son analyse, que la sanguinaire qui lui rougit les doigts refuse d'entrer dans ses cadres, et que même les herbes les plus vulgaires gardent soigneusement leur incognito. Autour de lui, personne pour le tirer d'embarras et l'on sourit d'une fantaisie si nouvelle.

D'ailleurs, de plus graves soucis sollicitent le jeune Provancher. Il se destine aux autels, et, refoulant dans un coin de son cœur ses ambitions scientifiques, il travaille avec vaillance et loyauté à se faire une âme vraiment sacerdotale. Il est ordonné à Québec, avec des collègues qui seront les évêques Langevin, de Rimouski, et Racine, de Sherbrooke. De 1844 à 1847, l'abbé Provancher est vicaire à Bécancour, à Saint-François de Beauce et à Sainte-Marie de Beauce. En cette année 1847, nous le trouvons à la Grosse-Ile, remplissant un ministère d'héroïsme auprès des typhiques irlandais. L'épidémie passée, Provancher fait encore du vicariat à Saint-Gervais, puis occupe successivement les cures de Saint-Victor de Tring, de l'Isle-Verte, de Saint-Joachim et de Portneuf.

Les premières publications de notre grand naturaliste datent de Saint-Joachim. C'est d'abord le *Traité élémentaire de Botanique* (1858), puis le *Tableau chronologique et synthétique de l'histoire du Canada* (1859). Mais il était à Portneuf quand, en 1862, parut sa grande œuvre, la *Flore Canadienne* à laquelle vint bientôt faire suite, la même année, le *Verger Canadien*, premier ouvrage du genre au Canada, et qui devait être tant de fois réédité.

L'abbé Provancher était un homme d'une activité et d'une initiative incroyables. Que l'on en juge ! A Portneuf, il réussit à opérer l'extinction de la dette paroissiale; il introduit l'harmonium à l'église — innovation qui fit sensation dans le temps — établit le système administratif des marguilliers; il fonde, en 1866, la première fraternité canadienne du tiers-ordre franciscain et fait des démarches pour obtenir le retour au Canada des fils de saint François. Ce n'est pas tout ! Il organise, à la même époque, une compagnie de navigation entre Québec, Portneuf et autres lieux, fonde une pépinière considérable et

couronne le tout en formant une compagnie de milice ! Au milieu de tous ces travaux, il trouve le moyen de lancer la seule revue scientifique que nous eûmes en ce pays jusqu'à l'apparition de la *Revue Trimestrielle* : je veux parler du *Naturaliste Canadien*, fondé en 1868, que Provancher dirigea vingt années, et que son infatigable disciple, le chanoine V.-A. Huard, soutient depuis trente ans, au prix de multiples sacrifices. En 1869, Provancher se retire du ministère et vient résider à Saint-Roch de Québec, puis au Cap-Rouge, où, loin de se reposer, il trouve le temps de collaborer régulièrement à la *Minerve*, de fonder la *Semaine religieuse de Québec* (1888), de publier ses *Mollusques* et les quatre solides volumes modestement intitulés *Petite Faune entomologique du Canada*.

La *Petite Faune* décrit des centaines d'insectes jusque-là inconnus à la science, toutes les espèces canadiennes de Coléoptères, d'Hémiptères, d'Orthoptères, de Névroptères et d'Hyménoptères qui lui étaient alors connues; elle renferme au delà de 2000 pages de texte. Deux autres volumes où l'auteur eût traité des Diptères et des Lépidoptères, auraient complété cette œuvre unique et monumentale si, à ce moment, les ressources ne lui eussent complètement fait défaut. L'histoire de la science canadienne sera sévère pour les hommes publics d'alors qui, pour de mesquines raisons, privèrent notre grand naturaliste des moyens de couronner son œuvre. Il n'eût fallu pour cela que le prix d'une beuverie, quelques centaines de ces dollars parfois si inutilement prodigués !

L'abbé Provancher est mort le 23 mars 1892, à l'âge de 72 ans. Ses collections entomologiques sont au Musée de l'Instruction publique, à Québec, et ses duplicata en grande partie au Collège de Lévis. Son herbier, peu important, est maintenant complètement réuni à l'Univer-



sité Laval. Sa riche bibliothèque scientifique a été incorporée à celle du Palais Législatif de Québec.

Nous avons fait ailleurs<sup>1</sup> l'étude critique de la *Flore Canadienne* et nous n'y reviendrons pas, sinon pour en rappeler les conclusions : le Provancher de 1862 n'était pas botaniste: il a appris la botanique en cours de route, c'est-à-dire, en écrivant sa *Flore Canadienne*, et cet ouvrage, au lieu de couronner une carrière scientifique ne fait que marquer un début. Rappelons encore que les clefs analytiques sont souvent imparfaites, émaillées de transpositions qui les rendent parfois difficiles à interpréter, que la suite des espèces est incomplète et parfois enchevêtrée. On exagère donc, croyons-nous, en écrivant, comme on l'a fait récemment, que Provancher a manipulé une à une toutes les plantes canadiennes et qu'il en a maîtrisé tous les secrets.

Tout cela n'empêche que la *Flore Canadienne* fut un ouvrage étonnant pour le temps où il parut et que seul un homme taillé comme le curé de Portneuf pouvait mener à bonne fin. Il faut d'ailleurs ne pas oublier que, depuis longtemps, les rois de France n'envoyaient plus sur nos bords leurs «médecins du roi» et leurs «botanistes royaux», et que nul ici ne songeait plus aux sciences naturelles. La botanique américaine naissait péniblement avec Nuttall, Rafinesque, Torrey et Asa Gray. Provancher, absolument isolé, devait travailler au milieu de l'indifférence parfois hostile de ses compatriotes, loin des laboratoires et des bibliothèques techniques. « On ne pourra peut-être jamais se rendre compte, a-t-il écrit lui-même, quelque part dans le *Naturaliste Canadien*, de la somme de courage et de labeur qu'il nous a fallu employer pour nous initier nous-même, seul, isolé, sans ressources matérielles, à ces sciences com-

<sup>1</sup> FR. MARIE-VICTORIN, *Sciences naturelles au Canada*, Revue Canadienne, nov. 1917, p. 349 et seq.

plexes et difficiles, pour trouver même les sources où il nous fallait aller puiser, n'ayant personne pour nous les indiquer...» Telle qu'elle est, avec ses imperfections et ses erreurs, la *Flore Canadienne* est resté un ouvrage unique dans notre littérature, ouvrage que nul encore n'a osé reprendre.

Mais, hâtons-nous de le dire, c'est surtout dans le domaine de l'entomologie que Provancher a fait œuvre personnelle et pris place parmi les pionniers de la science sur ce continent. Ici, il cesse de compiler, il découvre, il fait avancer à grands pas sa science favorite. Son affaire n'est pas, comme l'ermite de Sérignan — avec qui il a d'ailleurs plus d'un trait de ressemblance — de fouiller l'âme des bêtes pour y trouver selon la belle expression de Mistral

...*la vertu de l'abeille et le secret du miel !*

Provancher est plutôt de tradition linnéenne, appliqué à inventorier les merveilles de la création et à dresser des cadres où elles puissent se grouper selon leurs affinités apparentes. Ces cadres, plus ou moins artificiels, ne prétendent certes pas à exprimer le plan divin, mais ils permettent à notre intelligence d'embrasser d'une seule vue des milliers de formes qui, sans cette opération de l'esprit, seraient noyées dans un monstrueux chaos.

On serait dans l'erreur si l'on croyait que les livres de Provancher sont le *vade-mecum* du jeune entomologiste en ce pays. Ils sont classiques et d'une valeur inappréciable pour les spécialistes, mais peu utiles aux autres.

Van Duzu, célèbre hémiptériste américain, qui a confronté attentivement les ouvrages et les collections de Provancher, a trouvé<sup>1</sup> que sur 300 espèces décrites dans le traité

<sup>1</sup> *Canadian Entomologist*, XLIV, pp. 317-330.

des Hémiptères, 148 sont faussement déterminées. D'autre part, MM. Gahan et Rohler, du Bureau d'entomologie de Washington, D.C., ont publié une étude sur les « Hyménoptères de Provancher » à la suite d'une visite à ses collections en 1915<sup>1</sup>. Les conclusions de ces entomologistes peuvent se résumer ainsi :

Sur 923 espèces décrites par Provancher (le groupe des abeilles n'a pas été examiné), un très petit nombre l'avait été auparavant, preuve d'une extraordinaire maîtrise de ce groupe si difficile. La faiblesse de l'auteur résulte de sa conception du genre et des limites génériques. Même dans les genres qu'il admet, l'on trouve qu'il place des espèces très voisines dans des genres entièrement distincts. Provancher, de plus, n'était pas un *type-worshipper*, car il n'a pas indiqué sur les étiquettes de sa collection le spécimen sur lequel il avait basé sa description spécifique.

La partie de la *Petite Faune* qui traite des Coléoptères est beaucoup moins personnelle. L'auteur n'y décrit lui-même qu'un petit nombre d'espèces, et ses descriptions, faisant état plus qu'il ne faut de caractères aussi instables que la taille et la couleur, manquent souvent de précision. Le frère Germain, des Écoles Chrétiennes, coléoptériste distingué qui a beaucoup pratiqué Provancher, cite comme particulièrement topique à cet égard le cas des hylotrupes où le savant abbé a été complètement mystifié par l'extrême variabilité chromatique de ces insectes.

Il était nécessaire de faire ces réserves pour ne pas tomber dans le panégyrique éhonté qui est le pire ennemi de la gloire des grands hommes. Mais hâtons-nous de dire que ce sont des déficiences communes à tous les savants de cette époque, et que Provancher reste l'un des

<sup>1</sup> *Canadian Entomologist*, XLIX, pp. 298 et seq.

grands entomologistes du monde entier. Si l'on ne considérait que les Hyménoptères, l'on pourrait avec autant de raison que pour le grand Linné mettre en exergue à sa gloire : *Dieu créa, Provancher nomma !*

La mémoire de Provancher a bénéficié du grand mouvement de nationalisation et de renaissance française qui entraîne le pays. On s'est souvenu, tardivement, que « dans le monde savant de l'univers, ce prêtre avait donné une voix à notre Canada ». Devant les inscriptions lapidaires de l'église du Cap-Rouge, du Palais législatif, on se rappelle qu'il y a soixante ans une aube scientifique se leva sur notre province et l'on se surprend à chercher pourquoi cette aube n'eut pas son midi !

Il ne faut pas en rester à une admiration à la fois très légitime et très stérile, mais faire un énergique effort pour nous évader de ce colonialisme scientifique, tout aussi désastreux et non moins humiliant que le colonialisme littéraire que, grâce à Dieu, nous sommes à dépouiller avec entrain. Que tous ceux à qui incombe la responsabilité d'orienter l'évolution intellectuelle des Canadiens français y songent; qu'ils favorisent, par tous les moyens, l'éclosion et la culture des vocations proprement scientifiques.

Comment ?

En introduisant les sciences naturelles à tous les degrés de l'enseignement, depuis l'école primaire jusqu'à l'Université — ou depuis l'Université jusqu'à l'école primaire. Il semble que c'est d'en haut que la lumière doit venir, et elle peut être faite d'autant mieux que, en cette matière, ne pèse aucune déprimante tradition de routine officielle. L'enseignement des sciences naturelles étant à peu près inexistant n'a pu se fossiliser et peut tout de suite être mis sur un pied rationnel, excellent, adapté aux besoins de notre peuple

Comment encore ?

Par la création d'une société de naturalistes canadiens-français. Il ne manque pas — une volumineuse correspondance en fait foi — de jeunes gens fortement attirés vers ce genre d'études, qui y débudent avec enthousiasme, mais dont l'isolement fait avorter les premiers efforts, ne laissant que des regrets.

Et pourquoi n'aurions-nous pas au lieu ou à côté de parcs dont la banalité est patente, des jardins botaniques qui ne coûteraient pas plus cher et seraient une école toujours ouverte au menu peuple plus avide de connaissances précises qu'on ne semble le croire ?

Enfin, il faut encourager notre littérature scientifique. Nous nous plaignons à reconnaître ce que le gouvernement provincial accorde pour soutenir la *Revue Trimestrielle* et le *Naturaliste Canadien*. Mais le public a sa part, très large, à faire. Et il semble qu'aucun professeur, aucun médecin, aucun agronome, aucun homme instruit même, ne devrait manquer à pourvoir sa table de travail de ces deux revues qui forment encore la totalité de notre presse scientifique canadienne-française.

FR. MARIE-VICTORIN,  
des Écoles Chrétiennes.

---

## NOTRE ALMANACH

---

Les dernières pages de l'*Almanach de la Langue française* iront bientôt sous presse. L'*Almanach* sera, cette année, plus varié, plus copieusement illustré que jamais. Il paraîtra vers le 1er novembre. On est prié d'organiser tout de suite la propagande. Les prix sont les suivants : l'exemplaire, 20 sous; la douzaine, \$2; de 50 à 99 exemplaires, 16 sous l'exemplaire; de 100 à 499, 15 sous; de 500 à 999, 14 sous; partir de 1,000, 12 sous  $\frac{1}{2}$  (port en plus toujours). On peut grouper ses commandes.

## LE CONGRÈS DE CHICOUTIMI

---

C'est le dernier acte de notre jeunesse. Comme toujours elle y a manifesté les éléments profonds de sa vie.

On se souvient de l'état des esprits à la naissance de l'*Association*. La direction n'appartenait qu'aux seuls politiques qui occupaient tous les journaux et toutes les tribunes. Il semblait que chez nous rien ne pût se faire que par eux. Pour tous ou à peu près ils se constituaient fournisseurs d'idées. Quelques rares travailleurs, inconnus et isolés, gardaient à peine un esprit libre, au prix de leur repos et quelquefois de leur pain. Pour départager les partis et affirmer l'unique vérité, nulle opinion indépendante ou si faible qu'elle succombait sous le dédain des forts. La foule, dressée au respect de l'orthodoxie de ses chefs, ne voulait voir dans l'indépendance qu'un esprit de rancune et de révolte. Pendant ce temps-là une politique d'affaires, peu large d'horizons, abordait timidement, sans vue d'ensemble, l'un après l'autre, selon que les imposait l'opinion publique, les problèmes de la vie nationale.

L'originalité de l'*Association* fut de préparer cette chose rare et considérable qui s'appelle des « étudiants » et de fortifier ainsi, sinon de créer, une direction indépendante. Convaincue que toute orientation décisive dans la vie d'un pays veut être précédée d'un puissant mouvement des esprits commandé par une élite, elle créa ses cercles d'études où une élite s'occupa de se former. Pendant que d'autres mouvements, partis d'autres points, atteignaient le grand public elle seule pouvait s'approcher de la jeunesse et, aux vieux préjugés de famille, à l'emprise souveraine de la routine

substituer une pensée libre, la direction de l'intelligence. A cette jeunesse elle apportait, du reste, un programme d'action qui, pour être vaste, à longue échéance, n'en offrait pas moins une vigoureuse synthèse. Aux vues fragmentaires et courtes des oracles régnants elle opposait les vues totales de ce que j'appellerais sa politique spiritualiste. Non point qu'elle prétendit négliger la politique d'affaires; elle faisait une large place dans ses études aux problèmes économiques; elle y voyait l'assiette, la garantie d'autres progrès. Mais considérant toutes choses dans une pensée large et ordonnée, elle reconstituait en dignité les problèmes d'ordre moral et intellectuel; elle faisait comprendre que les autres ne doivent être traités qu'en fonction de ceux-ci.

Ces principes proclamés par la jeunesse catholique de 1904 ne restaient point dans sa bouche des clichés sonores à l'usage de la foule; elle en fit loyalement la règle vivante de son action. Sa doctrine circula dans ses cercles d'études; elle y fut patiemment étudiée, assimilée bientôt par plus d'un millier de jeunes gens. On jeta par-dessus bord le vieil empirisme si commode aux charlatans; on mit à la mode les longues recherches, les vastes enquêtes préparatoires aux congrès. Et ces méditations en commun et tout cet entraînement intellectuel ont fixé une partie de notre jeunesse dans d'irrévocables attitudes. Elle y fut puissamment aidée par ses premières réunions générales presque entièrement consacrées aux problèmes de formation intérieure. Aujourd'hui, qu'on en soit aise ou non, une pensée nouvelle et libre existe dans la génération des jeunes qui a secoué les vieilles servitudes. Là, dans ces milieux ardents, on aborde les problèmes sans visière et on prend l'habitude de les résoudre dans la seule vérité. Ce goût de liberté, devenu presque une mode, a même dépassé de beaucoup les cadres de l'Association.

Qui le sait mieux que les aînés voués à des campagnes d'idées et qui ne doivent une partie de leurs succès qu'aux nouvelles attitudes intellectuelles de la jeunesse?

Spiritualistes dans les idées dominantes de leur programme, nos jeunes gens n'en perdirent point pour cela le sens des réalités. Je dirai même qu'ainsi éclairé par une lumière supérieure, leur réalisme n'en devint que plus aigu. En 1914, aux Trois-Rivières, ils s'occupaient de notre instruction publique. Ils tenaient un congrès d'agriculture à Saint-Hyacinthe, en 1917. Cette année ils viennent de clore à Chicoutimi un grand congrès de colonisation. Les seuls objets de ces réunions d'étude suffisent à affirmer le sens de l'actualité, les préoccupations réalistes de notre jeunesse. Il y apparaissait peut-être davantage à Chicoutimi par les rapports du sujet d'étude avec les problèmes de l'après-guerre et par l'importance sociale toujours accrue des questions économiques. Ceux qui ont observé la vie de l'*Association* en ces derniers temps, ont pu constater, au surplus, la place de plus en plus grande qu'ont prise dans ses cercles les études sociologiques. La génération nouvelle, semble-t-il, a prévu le jour prochain où, même chez nous, les disputes et les divisions seront moins politiques que sociales.

Les journées de Chicoutimi furent plutôt des journées d'étude que des journées d'action. La jeunesse n'a point prétendu formuler une politique de colonisation ni proposer des solutions infaillibles. Elle apportait plutôt au public des idées à peser et à discuter. Elle avait procédé, comme toujours, par une longue et minutieuse enquête. Elle s'était entourée de la meilleure compétence; elle avait interrogé les experts, les hommes, les prêtres qui vivent avec le colon, qui connaissent sa vie et ses besoins. Entre tous ces hommes, elle s'efforça de provoquer des échanges de



vues, des expressions d'opinions; elle jeta elle-même dans le débat le fruit de ses laborieuses recherches; puis elle sollicita des pouvoirs publics et des sociétés indépendantes une action immédiate et efficace. Mais surtout elle voulut, en lui restituant son actualité, imposer à l'opinion le fécond examen d'un problème très complexe.

Le congrès de Chicoutimi, comme un peu tous les congrès, vaudra surtout par ses lendemains, par les prolongements que les jeunes voudront donner à leurs délibérations. Il est pourtant des résultats déjà acquis et qui valent d'être signalés. La présence active des agents colonisateurs des autres provinces, de l'Ontario et du Manitoba, a permis de comparer notre système à celui d'ailleurs et peut-être de mettre en un relief insupportable quelques-unes de nos imperfections. Cette rencontre aura de même amorcé la solution d'un vieux débat et préparé un pacifique et profitable drainage de nos réserves colonisatrices. Tous ont paru d'accord de ne prendre au Québec rural aucune de ses forces véritables. A tout prix, il faut laisser au vieux foyer français la puissance où viennent s'appuyer les groupes excentriques. Mais aux déracinés qui veulent prendre le chemin des villes ou celui des frontières voisines, il faudra, plus diligemment que dans le passé, montrer les routes de l'Ouest.

*L'Association de la Jeunesse* a su atteindre pour elle-même des résultats appréciables. Ce congrès de Chicoutimi a été une splendide manifestation de sa force, de sa vie, du caractère de son œuvre. Ceux qui savent peser ces sortes de chiffres, apprécieront la vitalité d'un groupement qui a pu amener au delà de trois cents congressistes jeunes gens au lointain pays du Saguenay. Ils observeront que ces jeunes gens étaient venus de toutes les parties de Québec, mais aussi du fond de l'Ontario, de la Nouvelle-

Angleterre et du Manitoba; qu'à ces congressistes s'était joint un groupe nombreux d'hommes d'œuvres, de publicistes, entraînés par l'importance de la manifestation; que, pour la première fois, le gouvernement de la province voulut en être et qu'il y fut avec son ministre de la colonisation accompagné des principaux officiers de son ministère.

La jeunesse pouvait-elle souhaiter meilleur public, occasion plus favorable à une démonstration de sa vie et de ses effectifs? Les auditeurs fidèles des séances du congrès n'ont pas manqué de recenser, un peu étonnés, l'élite nombreuse et très variée qui se développe et s'achève incessamment dans les cercles d'études de l'A. C. J. C. Les jeunes gens des premiers temps de la fondation ont pris de l'âge, de l'expérience, une rare maîtrise dans la discussion. Parce que beaucoup ont joint au talent le travail discipliné, ils devaient atteindre à cette supériorité. D'autres se sont ralliés à ce premier noyau et ils viennent de partout et de tous les milieux. L'*Association* n'est pas, comme beaucoup le croient encore, une œuvre réservée à la seule jeunesse d'études libérales qui, hélas! n'y fait plutôt que l'infime minorité. Les rapporteurs et les orateurs du congrès appartenaient aux états les plus divers. Et c'est l'annonce réconfortante d'une élite inattendue, recrutée un peu partout dans la puissante réserve de nos classes moyennes, et qui se lève, cultivée, armée pour la lutte, prête à l'action. Et quelle élévation généreuse dans l'inspiration commune des discours et comme en cela nous est apparue la vigueur du groupement de l'A. C. J. C. et son emprise morale sur ses membres. C'est toujours pour chacun la même vision des choses dans le même ordre intellectuel. Ces lectures d'enquêtes et ces débats du congrès de colonisation nous les avons sentis animés par des préoccupations qui les dépassent infiniment. Au-dessus de ces problèmes d'ordre économique flotte pour la jeunesse une pensée

idéaliste qui rattache les biens matériels à de plus hauts qu'eux-mêmes, qui monte jusqu'à la patrie, jusqu'à la foi, qui atteste une vue profondément hiérarchique des choses.

Ce n'est pas uniquement à un congrès que nous avons assisté. C'est aux manœuvres d'une jeune force qui entre en possession de l'avenir. Cet avenir nous le saluons avec confiance. La jeunesse de l'*Association* nous le donnera, au gré de nos espérances, pour peu qu'elle veuille accorder davantage à l'action intellectuelle. Qu'elle ne l'oublie jamais, l'avenir est souvent aux groupes qui disposent des forces les plus considérables de l'esprit. Ceux-là le savent tous qui ont essayé de l'action : nous avons besoin de prolonger et de fortifier le mouvement d'idées de ces derniers temps pour remettre un peu de cohésion dans nos doctrines, pour tirer de sa somnolence un peuple passif par tempérament. Que la jeunesse catholique ne néglige point, oserai-je lui dire, les œuvres purement artistiques ou littéraires. L'honneur et le commandement de sa foi lui imposent d'être à l'avant de toutes les initiatives, de tous les mouvements de la pensée. Il y a tant de livres chez nous et sur tant de problèmes urgents qui attendent d'être faits; et il y a toute la littérature de demain qui doit porter une empreinte chrétienne. Le rayonnement intellectuel de l'*Association* voudra devenir assez puissant pour attirer à lui toute l'élite de la jeunesse pensive canadienne qui, plus que dans le passé, ce nous semble, apparaît soucieuse d'idées vigoureuses, ordonnées et claires. Qu'à cette fin, les travailleurs des cercles d'études continuent de se fortifier dans l'unique vérité. Acquérir une solide formation doctrinale, voilà bien, à la fin de son volume sur *Les mouvements de la jeunesse catholique française au dix-neuvième siècle*, l'expresse recommandation adressée par le R. P. Mainage aux jeunes catholiques qui veulent devenir des chefs. Plus que jamais, dans l'anarchie universelle des

idées, il importe de s'attacher aux vérités traditionnelles; et puisque nous seuls, en ce pays, tenons dans nos mains l'intégral flambeau, acceptons le devoir de le tenir haut.

La jeunesse de l'*Association* voudra continuer à faire également de ses cercles d'études des écoles de culture morale et religieuse. L'expérience lui a fourni cette précieuse leçon : il faut plus qu'une belle tête pour devenir apôtre. L'homme d'œuvres ne s'improvise ni ne se commande et l'action est toujours courte et intermittente où elle n'est point l'expansion d'une vie morale intense et profonde. Non, ne parlons plus de sentiment d'honneur, de foi patriotique qui suffisent à tout. Toujours, il faut que les volontés et les motifs s'égalent aux buts. Et ceux-là seuls sont en voie de devenir de vrais agissants, peuvent donner le dévouement continu qui puisent dans leur foi et leur charité les raisons et les soutiens d'une vie supérieure.

Que nos amis, les jeunes, nous pardonnent ces conseils qui peuvent leur paraître une exhortation. Ils nous sont commandés par une grande expérience. Quand on possède comme eux une telle force d'avenir, on n'a plus le droit de devenir une déception. Puis, nous revenons de ce pays saguenayen si merveilleux de beautés naturelles, plus merveilleux encore par ses empreintes humaines. Comment empêcher que nos ambitions ne soient exigeantes? Les touristes du vingt-neuf juin dernier ont vu défiler devant leurs yeux ces paroisses opulentes, ces églises superbes, tous ces villages blancs et prospères semés le long des plateaux; ils ont admiré la province en puissance qui s'organise là-bas autour du lac Saint-Jean, surgie de la forêt en moins d'un demi-siècle, vrai poème du labeur triomphant, et ils ont salué le rêve d'une infrangible grandeur qui flottait, les ailes vivantes, au sommet du Cap Éternité.

Lionel GROULX, ptre.

## NOTRE CONCOURS

---

### PROLONGATION — APPEL AUX PROPAGANDISTES

---

*Ainsi que nous l'annoncions le mois dernier, nous avons décidé de prolonger, jusqu'au 31 décembre 1919, notre concours d'abonnement. C'est un avantage dont nous espérons que nos lecteurs voudront s'empressez de profiter. Avec les trois mois qui leur restent, les derniers venus ont toute chance de rejoindre les autres, et même de les dépasser.*

*Voici les conditions générales du concours :*

*Seize prix seront attribués, selon le nombre des points recueillis :*

1 premier prix de	\$25
1 deuxième prix de	\$15
2 prix de	\$10
4 prix de	\$ 5
8 prix de	\$ 2.50

*Les points seront calculés d'après l'échelle suivante :*

Abonnements de 1919,	5 points chacun
Abonnements de 1920,	10 points chacun
Abonnements de 1918,	10 points chacun
Les trois abonnements à la même adresse,	30 points

*En tout cas, il ne peut s'agir que d'abonnements nouveaux. Les renouvellements et prolongations ne comptent*

point, pas plus que les soldes d'abonnements en cours. La collection de 1918 sera tout de suite adressée aux nouveaux abonnés, de même que les livraisons parues de 1919. La collection de 1918 se vend \$2, l'abonnement de 1919 et de 1920 est de \$1 par année, payable d'avance.

Le concours se terminera avec le dernier courrier distribué à Montréal le 31 décembre. Le résultat sera proclamé dans la livraison de janvier 1920 de l'Action française. Les concurrents sont libres de recueillir les abonnements où ils roudront, de grouper leurs efforts, etc. Les membres de cercles, d'associations peuvent travailler d'accord et inscrire au nom de l'un d'eux les divers abonnements. Nous ferons simplement le total des abonnements et des points obtenus.

Nous prions qu'on ait bien soin, en expédiant chaque nouvel abonnement, de spécifier : Pour le concours..... Doit être attribué à X....., en précisant bien les noms et les adresses.

Que tous ceux-là prennent part au concours qui le peuvent ! Que ceux qui ne peuvent s'engager dans cette lutte amicale n'en travaillent pas moins à la diffusion de la revue ! Au-dessus du concours, il y a la besogne générale de propagande, et le concours n'est qu'un moyen de la faciliter et de l'accélérer.

A l'œuvre donc, tout de suite et partout !

L'ACTION FRANÇAISE.

P. S. — Toute la correspondance doit être adressée à Concours d'abonnement, l'Action française, 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal.

## GRAND-PRÉ

---

*Grand-Pré!* annonçait d'une voix sonore le chef de train. Et par une matinée ensoleillée du 12 juillet 1918, nous descendions, M. l'abbé E. Lacroix et moi, dans un village poétiquement assis au flanc d'une colline qu'ombrage une végétation variée et abondante. C'est le lieu natal de sir Robert Borden. Sur la route montante et caillouteuse, on nous montre la résidence de la vieille mère de l'homme d'État. Plus loin, une église protestante dresse son clocher. En face de nous, les routes se croisent, s'enfoncent, en tournant sous la verdure, bordées partout de jolis cottages. Sur les seuils et dans les parterres, jouent de rares enfants qui nous regardent curieusement. Pas une seule fois n'arrive à nos oreilles le verbe de France, car ici l'œuvre de la proscription fut complète et définitive. Et vraiment si, devant nous, le large bassin des Mines, qu'ont décrit les historiens, n'étendait sa nappe d'eau imposante et brumeuse, si, à notre gauche, le gigantesque éperon du cap Blomidon n'en resserrait l'entrée, si, plus près, les longues digues et les ingénieux aboîteaux acadiens n'arrêtaient la mer, et si, surtout, à nos pieds ne s'allongeait cette riche prée, aux longues herbes que berce le vent du large, nous ne pourrions croire qu'autrefois une race forte et vertueuse vécut ici, y souffrit, et disparut en un jour de tourmente. Du Grand-Pré acadien il reste un puits à la margelle de pierres, quelques débris de maison et huit vieux saules qui montent la garde près du cimetière où dorment les pionniers de ce fertile district. C'est à leur ombre bienfaisante que nous essaierons d'écrire brièvement, pour les

lecteurs de l'*Action française*, la triste histoire de la patrie d'Évangéline.

Grand-Pré est situé dans une région où le sieur Prévert de Saint-Malo prétendait avoir trouvé du cuivre. De là le nom de district des Mines donné à la contrée environnante, et de bassin des Mines au bras de mer qui forme la fourche droite du fond de la baie Française (baie de Fundy). En 1604, Champlain s'y arrête à la recherche du cuivre, et il constate que la seule mine inépuisable de la contrée, c'est le sol. Aussi lorsque les habitants de Port-Royal songèrent à installer leurs nombreux fils, ils se souvinrent du district des Mines. Dès 1680, une barque remontait une des nombreuses rivières du bassin; elle amenait le premier colon, Pierre Mélanon dit Laverdure, sa femme, Marguerite Mius d'Entremont, et ses sept enfants. Peu de temps après, vinrent Pierre Terriau, sa femme Céline Landry, Pierre et Claude Landry, René Leblanc, Étienne Hébert, Claude Boudrot, Martin Aueoin. Le progrès de la population fut étonnant: en 1693, il y a dans le district 307 colons; en 1701, on en compte 498. Aux premières familles sont venus se joindre les Bourgeois, les Gaudet, les Daigle, les Bourg, les Poirier, les Belliveau, les Cormier, les Richard, les Robichaud, etc. Ces colons étaient dispersés sur toute l'étendue du bassin, formant des centres déjà importants à Grand-Pré, aux rivières aux Canards, des Vieux-Habitants, Gaspareaux, Saint-Antoine, Sainte-Croix, l'Ascension, sous la haute et bienveillante protection de leur seigneur et maître le Borgne de Belle-Ile. Claude Moireau, récollet, fut leur premier desservant, et Bonaventure Masson, de la même congrégation, fut le premier prêtre résident. Il porte le titre de curé de Grand-Pré dès 1707.

Nous ne décrivons pas la douleur de ces braves Acadiens lorsqu'ils se virent cédés à l'Angleterre par le traité



d'Utrecht, en 1713, ni les vexations et les tracasseries sans nombre dont ils furent les victimes après cet événement. Qu'il nous suffise de dire à leur honneur, qu'ils gardèrent, comme peuple, une stricte neutralité, selon les termes du traité, même lorsque l'occasion leur était offerte par la France ou le Canada de lever l'étendard de la révolte et de reconquérir leur liberté. Au témoignage des gouverneurs anglais eux-mêmes, lors de l'expédition du capitaine Coulon de Villiers, en 1747, et de son éclatante victoire contre les troupes du colonel Noble campées à Grand-Pré, si les Acadiens lui avaient prêté main-forte, c'en était fait de la domination anglaise en Acadie.

Ces luttes n'empêchèrent pas cependant le progrès de la population. Vers 1755, tout le bassin des Mines ne comptait pas moins de 6,000 âmes : cinq paroisses florissantes s'échelonnaient sur ses bords. Saint-Charles de Grand-Pré avait, pour sa part, plus de 1000 communians. Quelle vie pieuse et édifiante menait cette forte population ! « En général, nous dit l'abbé Casgrain, ils étaient bons, affables et serviables. L'esprit français, toujours gai, toujours vif, prompt aux réparties, s'était conservé parmi eux, bien qu'ils n'eussent d'autre instruction que les solides principes du christianisme. Modérés dans leurs goûts, simples dans leurs habitudes, ils avaient peu de besoins, et ils étaient contents de leur sort. L'incomparable fertilité de leurs terres, moins difficiles à ouvrir et à cultiver que celles du Canada, leur donnait en peu d'années assez d'aisance pour établir leurs enfants autour d'eux, et pour jouir d'une vieillesse heureuse. Quant à leur moralité, elle n'a pas besoin d'autres preuves que l'étonnante fécondité des familles. » Un de leurs persécuteurs n'a pu s'empêcher d'écrire cette phrase : « C'était un peuple honnête, industrieux, sobre et vertueux. »

Et ce sont ces braves gens que Lawrence va disperser aux quatre vents du ciel, et parce qu'ils occupent de belles terres, et parce qu'ils sont et veulent rester français et catholiques. Dès le printemps de 1755, il s'est emparé par ruse et par force, des barques et des fusils des Acadiens de Grand-Pré. En mai, sont arrivés de Boston 2,000 miliciens commandés par Monckton. Le 16 juin, l'armée anglaise, victorieuse à Beauséjour, continue le désarmement de la population. Bientôt un édit enjoint aux habitants français de prêter serment à la couronne anglaise sans réserve. Les Acadiens protestent, et le 5 juillet, cent délégués étaient admis au conseil d'Halifax, en présence de Lawrence. On lira sans doute avec intérêt le récit de cette entrevue; il est signé d'un témoin oculaire, l'abbé Daudin, curé de Port-Royal. C'est une page digne des actes des martyrs.

« Lorsque les délégués de tous les villages, au nombre  
 « d'une centaine environ, furent arrivés, on les assigna devant  
 « le Conseil où on les prévint aussitôt qu'on ne recevrait  
 « d'eux ni propositions ni explications. . . Sans ambages le  
 « Conseil leur posa la question : « Voulez-vous jurer, oui  
 « ou non, au Roi de Grande-Bretagne, que vous prendrez les  
 « armes contre le Roi de France, son ennemi ? »—La réponse  
 « vint, aussi laconique que la question : « Puisqu'on ne  
 « veut de nous qu'un oui ou un non, nous répondons: Non,  
 « dirent-ils, tout en ajoutant que ce qu'on exigeait d'eux ne  
 « tendait à rien moins qu'à leur ravir leur religion et tout ce  
 « qu'ils avaient.

« Le Gouverneur donna aussitôt l'ordre de les trans-  
 « porter sur un îlot, distant d'une portée de canon d'Halifax.  
 « On les y conduisit comme des criminels et on les y laissa  
 « jusqu'à la fin d'octobre, n'ayant pour nourriture qu'un peu  
 « de pain, dénués de tout secours et sans permission de se  
 « parler.

« Par ces rigueurs, le Gouverneur prétendait fléchir  
« leur courage; mais il les trouva aussi résolus que jamais. Il  
« décida donc de se rendre en personne dans l'île avec une  
« nombreuse suite et tous ses instruments de torture, pour  
« tenter de les réduire. Au milieu de cet appareil, digne d'un  
« tyran, il leur demanda s'ils persistaient dans leur résolution.  
« L'un d'eux répondit : « Oui, et plus que jamais; Dieu est  
« avec nous et cela suffit. » Le Gouverneur tira son épée et  
« s'écria : « Insolent, tu mérites que je te passe mon épée  
« au travers du corps. » Le paysan, s'approchant et présen-  
« tant la poitrine, dit : « Frappez, monsieur, si vous l'osez;  
« je serai le premier martyr de la troupe; vous pouvez tuer  
« mon corps, mais vous ne tuerez pas mon âme. » Le Gou-  
« verneur, outré, demanda aux autres s'ils partageaient les  
« sentiments de l'insolent qui venait de parler. « Oui,  
« monsieur ! oui, monsieur ! », s'écrièrent-ils tous d'une  
« voix. »

Lawrence remit son épée au fourreau; il avait maintenant le prétexte qu'il cherchait pour justifier sa conduite. Les prêtres, qui accompagnaient la délégation, furent promenés dans les rues de la ville, tambour battant, et exposés ainsi, pendant près d'une heure aux moqueries, aux insultes et au mépris de la populace.

Le 28 juillet, le conseil d'Halifax décrétait la dispersion. Mais il fallait procéder prudemment et enlever aux Acadiens leurs conseillers et amis : les curés. Dès le 5 août, l'abbé Chauvreulx, curé de Grand-Pré, est arrêté et détenu à Halifax sur un navire de guerre de l'amiral Boscawen. « On ne peut exprimer, écrit l'abbé Daudin, quelle fût la consternation du peuple lorsqu'il se vit désormais sans prêtres et sans services religieux. Les missionnaires donnèrent ordre de dépouiller les autels, d'étendre le drap mortuaire sur la chaire et de mettre dessus le crucifix, pour

faire comprendre à leur pauvre peuple qu'il n'avait plus que Jésus-Christ pour missionnaire. »

Le 10 août Winslow, avec un régiment de 300 soldats, vient camper à Grand-Pré. Il s'installe commodément au presbytère, hisse sur le clocher le drapeau anglais à la place de la croix, et fait de l'église une caserne. De concert avec son complice Murray, qui campe quelques milles plus haut, au fort Édouard, il rédige, le 2 septembre, une proclamation. C'est un ordre à tous les habitants de Grand-Pré et des centres voisins, de venir à l'église de Grand-Pré le cinq courant à trois heures de l'après-midi, pour recevoir des communications importantes de Sa Majesté Britannique. Le refus de se rendre entraînera « la confiscation de leurs biens meubles et immeubles. » Le 5, une abondante distribution de balles et de poudre fut faite aux soldats, et baïonnette au canon, ils se rangèrent devant le portail de l'église et attendirent leurs victimes. Elles vinrent nombreuses. A trois heures précises, il y avait quatre cent dix-huit Acadiens dans le temple. C'est alors qu'ils virent apparaître, encadré de quelques officiers, un homme d'une forte taille, joufflu, au visage d'un rouge sanguin, aux yeux méchants et à fleur de tête; il traversa leurs rangs et prit place dans le chœur, près d'une table : c'était John Winslow, colonel de l'armée de Sa Majesté. Un interprète traduisit à mesure l'adresse qu'il lut. Elle rappelait d'abord, cette adresse, que, depuis près d'un demi-siècle, les habitants français de la Nouvelle-Écosse avaient été traités par Sa Majesté avec plus d'indulgence qu'aucun autre de ses sujets dans aucune partie de ses états, et qu'ils en ont abusé. Elle ajoutait qu'il avait à remplir un devoir très désagréable et contraire à sa nature et à ses sentiments : confisquer leurs terres, leurs maisons, leurs troupeaux, les garder prisonniers jusqu'au jour de la déportation « Grâce à la bonté de

Sa Majesté, terminait-elle, j'ai reçu l'ordre de vous accorder la liberté de prendre avec vous votre argent et autant de vos effets que vous pourrez emporter... Je comprends que cette déportation doit vous occasionner de grands ennuis... J'espère que, dans quelque partie du monde où le sort va vous jeter, vous serez des sujets fidèles et un peuple paisible et heureux. »

Je renonce à décrire les tristes scènes qui suivirent cette arrestation, et, quelques jours plus tard, les larmes, le désespoir des mères, des époux, des enfants qu'on entassait, pêle-mêle, sur les navires, comme un vil bétail. « Dès le matin de l'embarquement, écrit Casgrain, des foules de femmes et d'enfants, venus de toutes les directions, depuis la rivière Gaspareaux jusqu'à Grand-Pré, des vieillards décrépits, des malades, des infirmes, traînés dans des charrettes encombrées d'effets de ménage, des mères portant leurs nouveaux-nés dans leurs bras, étaient poussés vers la Grand'Prée par des escouades de soldats sans pitié. Le chemin qui conduisait à travers cette grande plaine jusqu'au bord de la digue où se faisait l'embarquement, fut bientôt tout grouillant de cette masse d'êtres faibles et désespérés qui avaient peine à se mouvoir, au milieu du tumulte et de la confusion générale. Des invalides, de faibles femmes chargées de fardeaux, tombaient de fatigue le long de la route, et ne se relevaient que sous les menaces ou devant les baïonnettes. Les uns s'avançaient mornes et silencieux, comme frappés de stupeur, les autres en pleurant et en gémissant; quelques-uns en proférant des malédictions; d'autres enfin, pris d'une exaltation pieuse, murmuraient des cantiques, à l'exemple des maytyrs.

*« Sans choix, sans ennui, sans murmure*

*Portons la croix !*

*Quoique très amère et très durc,*

*Malgré les sens et la nature,*

*Portons la croix !*

*Vive Jésus !*

*Vive Jésus !*

*Avec la croix son cher partage.*

*Vive Jésus !*

*Dans les cœurs de tous les élus !*

*Portons la croix. »*

Winslow lui-même se sentit ému à ce spectacle; le remords lui dicta cette phrase de son journal : « J'en ai pesant maintenant sur le cœur et sur les mains. » Murray, lui, ajoutant le cynisme à la cruauté, écrivait à Winslow : « Aussitôt que j'aurai dépêché mes vauriens, je descendrai pour arranger nos affaires. »

C'est lui aussi, l'auteur de cette autre lettre au commandant anglais à Grand-Pré : « Je suis heureux d'apprendre que les choses aient été si adroitement conduites à Grand-Pré et que les pauvres diables soient si résignés; ici, ils se montrent plus patients que je n'aurais pu l'attendre de personnes placées en de telles circonstances, et cela me surprend encore moi-même, quoique ces choses me soient presque indifférentes. Quand je pense à ce qui s'est passé à Annapolis, j'appréhende le moment de l'exécution; je suis effrayé des difficultés qui peuvent survenir quand il faudra les embarquer tous. Vous savez que nos soldats les détestent, et s'ils peuvent trouver un prétexte pour les massacrer, ils le feront. Je suis très content de savoir que votre camp soit si bien assuré; j'ai hâte de voir arriver le moment où ces pauvres diables seront embarqués. Alors je me donnerai le plaisir d'aller vous voir et de boire à leur bon voyage. »

Winslow, pour sa part, dispersa, de Grand-Pré seulement, plus de 2510 Acadiens. Le drame terminé, « l'engeance démoniaque », selon l'expression d'un officier anglais, entassée

*Dans des cercueils géants balancés sur les eaux,*

tous ces ignobles drôles, pendant que les vaisseaux levaient l'ancre, se donnèrent la joie de brûler, aux yeux même des victimes, plus de 698 maisons, granges et autres bâtisses. Le soir venu, ils firent ripaille, tard dans la nuit, au presbytère de Grand-Pré et burent plus d'un verre de vin au bon voyage des Acadiens. Puis ils arrangèrent leurs affaires : ils étaient maîtres, à Grand-Pré seulement, de 1269 bœufs, 1557 vaches, 5007 animaux de race bovine, 493 chevaux, 8690 moutons, 4197 porcs.

« Le noble et grand projet de chasser les Français de la province, une des plus grandes actions qu'aient jamais accomplies les Anglais en Amérique », comme s'exprime Winslow, était maintenant réalisé. Restait encore à accomplir une dernière partie de son programme : « Placer quelques bons fermiers anglais dans leurs habitations. »

Ils vinrent, lentement d'abord, craignant un petit débris de la population française cachée dans les bois près de Grand-Pré. Ces malheureux, au dire d'Halliburton, restèrent pendant cinq ans sans manger de pain, vivant dans les bois, de légumes et de poissons. Ils n'étaient pas à craindre. Aussi Lawrence, nommé gouverneur-général de la Nouvelle-Écosse, quatre mois après son exploit de la déportation, invita, en 1758, des fermiers anglais à occuper ces contrées dépeuplées. En 1760, 22 vaisseaux chargés d'émigrés, jetaient l'ancre au bassin des Mines. Les centres français de Grand-Pré, de Gaspareaux, de la Rivière-aux-Canards, s'appelèrent désormais Horton, Cornwallis,

Canning; tout le bassin des Mines devint le comté de Kings. En 1763, 282 familles anglaises occupaient les terres défrichées par les Acadiens. Tout un groupe de ces malheureux exilés revinrent à leurs anciens foyers, mais la place était prise. Ils émigrèrent à l'île Saint-Jean ou à la baie Sainte-Marie. Quelques-uns furent forcés de réparer les digues sur les terres de ces nouveaux maîtres; d'autres, au nombre de 130, furent de nouveau saisis et conduits à Halifax pour une seconde déportation.

Aujourd'hui Grand-Pré ne compte pas encore un seul foyer acadien. Seule, une croix de pierre, près d'un puits, marque l'endroit où dorment les pionniers de cette région, et huit vieux saules montent toujours la garde sur la route que suivirent des martyrs de la cause française et catholique.

L'heure est proche où une église catholique s'élèvera sur les bases de l'ancienne, sur un terrain restitué après des siècles aux descendants de ces preux. Sur le clocher, on plantera une croix surmontée du coq gaulois. Ce ne sera qu'un souvenir. Mais pour qu'il ait son sens profond et douloureux, qu'on tende sur la chaire un drap mortuaire et qu'on mette dessus un grand Christ en croix.

Séminaire Ste-Thérèse, 6 sept. 1919

Émile DUBOIS, ptre.

## NOS CONFÉRENCES

*L'Action française* commencera en novembre la série de ses conférences montréalaises. Ces conférences, comme l'an dernier, auront lieu au Monument National. La première est fixée au jeudi 13 novembre. Elle sera donnée par Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, recteur de l'Université de Montréal. M. Montpetit parlera en décembre.

*L'Action française* d'octobre donnera la liste complète des conférenciers, la date précise de chacune des conférences et le prix des cartes d'abonnement. Les mêmes indications seront fournies par la presse quotidienne. La série aura pour titre général : *Noblesse oblige*.



## A TRAVERS LA VIE COURANTE

---

*Un progrès encourageant* On peut lire en gros caractères, en tête des annonces que publie dans les journaux de langue française la maison *Murphy* de Montréal, ces mots : « *Le français est parlé à tous nos rayons. Exigez-le.* »

Signe des temps. C'est une innovation. Ces maisons anglaises ont-elles plus besoin aujourd'hui qu'hier de la clientèle française? Nous ne le croyons pas. Mais celle sur laquelle elles ont toujours compté commence à changer de mentalité. Elle est plus fière. Elle a un culte plus pratique pour sa langue. Elle s'intéresse davantage aux détails. Et pour ne pas la perdre, pour continuer à recevoir le bon argent sonnant qu'elle apporte, on se rend à ses nouveaux désirs, on s'ajuste à sa nouvelle manière, on lui parle français alors qu'hier on lui parlait anglais. Signe des temps, encore un coup, et dont il faut profiter. Car, le jour où le commerce anglais, ou l'industrie anglaise, ou la haute finance anglaise, seront persuadés que la population canadienne-française veut être servie dans sa langue, et le veut sans faiblesse, sans compromis, avec intransigeance, ce jour-là, le doux parler de France sera traité dans le monde des affaires comme l'est actuellement le fier parler d'Albion. L'un et l'autre marcheront, pour ainsi dire, de pair.

*La Canada Steamship* N'en avons-nous pas une nouvelle preuve dans le cas de la *Cie Canada Steamship*? On se rappelle l'incident que provoqua un garçon de table unilingue sur le bateau qui conduisait à Chicoutimi les congressistes de l'A.C.J.C. La requête suivante fut aussitôt signée et adressée au président de la Compagnie :

« *Nous, soussignés, voyageurs à bord du « Québec » et du « Murray Bay », de la Compagnie Canada Steamship Lines Limited, avons, de Montréal à Chicoutimi, observé avec regret, durant le temps qui s'est écoulé entre le 28 juin et le 2 juillet 1919, que toutes les inscriptions et affiches officielles de la Cie sur ces bateaux sont exclusivement rédigées en langue anglaise, et qu'en particulier, le menu présenté aux congressistes de l'A. C. J. C. est en pareille contravention avec les justes réclamations des Canadiens français. Cette infraction à la justice et à la courtoisie est d'autant plus injustifiable que les deux bateaux font leurs parcours respectifs entièrement dans la province de Québec, et que les Canadiens français sont, pour une large part, les clients habituels de la compagnie.*

*En conséquence, nous avons l'honneur de prier la compagnie de vouloir bien déférer aux légitimes exigences des passagers canadiens-français. Cet acte de justice et de courtoisie les dispensera de toute démarche ultérieure. »*

Quelques jours plus tard, le 25 juillet, le secrétaire de la Compagnie répondait ainsi à M. Marchessault, de qui il avait reçu la requête :

« *Cher Monsieur,*

« *J'accuse réception de votre lettre du 17 juillet, dans laquelle était incluse une autre lettre, signée par un grand nombre de voyageurs, en vue de protester contre le fait que les affiches et les menus de la division Saguenay sont imprimés en anglais seulement.*

« *Le président me prie de vous remercier, au nom de la compagnie, de l'intérêt que vous portez à la dite compagnie aussi bien que de votre soin à vouloir assurer aux voyageurs bien-être et confort. Le président n'avait jamais été informé de ce dont vous vous plaignez dans cette requête.*

« *Après informations prises, j'ai pu constater que toutes les cartes de menu pour le reste de la saison sont déjà imprimées; mais la chose sera prise en sérieuse considération dès la saison prochaine.*

« *C'est le désir de la compagnie de donner satisfaction à tous ses clients, et vous pouvez être assuré que la requête que vous nous avez adressée, de la part d'un si grand nombre de personnes aussi distinguées de la province, recevra notre plus sérieuse attention.*

« *Sincèrement à vous,*

(Signé) Percy SMITH,

« *Secrétaire. »*

Le même jour, des bureaux de la même compagnie, partait une autre lettre, signée par le même secrétaire et rédigée dans le même esprit. Celle-là était adressée à la *Ligue des Droits du français* qui avait porté à la connaissance du gérant un certain nombre de faits, entre autres les menus anglais, dont on se plaignait. Voici quel en était le contenu :

« *La Compagnie a pris en considération votre lettre du 23 juillet où vous vous plaignez de l'absence de menus français sur nos bateaux. Nous vous remercions d'avoir attiré notre attention sur ce fait, car la Compagnie n'entend pas publier des cartes de menu que ne comprendraient pas ses passagers. Nous avons constaté que ces cartes sont déjà imprimées pour le reste de la saison, mais nous pouvons vous assurer que, pour la saison prochaine, nous aurons des cartes qui satisferont tous les intéressés. »*

## *Il ne faut pas lâcher prise*

Comme on l'a probablement remarqué, M. Smith ne parle ici que des menus. Les plaintes cependant portaient aussi sur les affiches. La *Ligue* crut devoir écrire de nouveau. Elle remercia le secrétaire de ce qu'il promettait, tout en exprimant son regret que la réforme demandée ne pût se produire immédiatement, puis elle renouvela sa protestation contre les affiches et les inscriptions.

La partie est à moitié gagnée. Elle ne le sera complètement que si nous ne lâchons pas prise. Ne rien faire de plus, ou encore remettre jusqu'en mai une nouvelle démarche, serait, je crois, compromettre notre succès. C'est dès le début de l'année prochaine, en janvier, qu'il faut revenir à la charge. La *Compagnie*, dans sa lettre à la *Ligue*, semble s'engager plus à fond que dans l'autre. Elle assure qu'elle aura des cartes qui nous satisferont dès la saison prochaine. Rappelons-lui sa promesse avant qu'elle ne les fasse imprimer. Je demanderais à nos sociétés nationales, aux succursales de la *Saint-Jean Baptiste*, aux cercles de l'*Association catholique de la Jeunesse* et de l'*Association catholique des Voyageurs*, aux sociétés de secours mutuels, à tous les groupements enfin qui prétendent servir la race, d'inscrire dès maintenant parmi leurs initiatives de janvier une démarche — lettre ou délégation — auprès de la *Canada Steamship*. De cette façon, et de cette façon seulement, les protestations de cet été aboutiront à quelque chose.

## *La Compagnie Girouard*

En attendant cette victoire, réjouissons-nous de celle, plus modeste mais réelle, que notre langue vient de remporter dans la ville de Saint-Hyacinthe. Profitant de sa réorganisation, la *E. T. Shoe Company* a transformé sa raison sociale. Elle s'appelle maintenant d'un nom bien français : la *Compagnie Girouard*. Nos félicitations et nos meilleurs vœux à l'excellent Canadien français qu'est le propriétaire de cette manufacture. A ses concitoyens, à ses compatriotes de toute la province, de lui prouver sans tarder que, même en affaires, un acte de patriotisme ne nuit pas.

Combien pourraient agir ainsi ! Il suffit de parcourir les listes des sociétés qui demandent, chaque semaine, leur charte civile, pour constater le nombre encore considérable des nôtres qui s'associent sous un nom anglais. A quoi bon parler de « survivance française », si on va ensuite renier sa langue dans un but, d'ailleurs illusoire, de profits commerciaux ?

*Pour la visite du prince* Il faut en dire autant des maisons canadiennes-françaises qui persistent à badigeonner leurs devantures de réclames anglaises. Je passais l'autre jour par la route qu'a suivie le prince de Galles lors de sa courte visite dans notre métropole. Ces maisons, pour être plus rares qu'autrefois, sont encore trop nombreuses. Elles trahissent vraiment non seulement notre langue mais aussi notre nationalité. Elles laissent croire aux étrangers, et même aux nôtres, que le commerce montréalais est presque entièrement entre les mains des Anglais. Et ainsi, chez les premiers, elles diminuent notre importance ethnique; chez les seconds, elles détruisent toute confiance dans leurs initiatives.

Le vent est aux réactions salutaires. Réagissons plus fermement encore, plus universellement, contre cette folle et dangereuse manie. Le prochain et plus long séjour du prince de Galles dans notre métropole nous en fournit l'occasion. Ayons à cœur de lui révéler une ville française. Manifestons à la française, pavions à la française, banquetons à la française. Que non seulement les inscriptions de fête soient dans notre langue, mais encore, mais surtout, les inscriptions permanentes ! Que nos devantures se transforment et revêtent une fraîche toilette qu'elles garderont les jours suivants. Notre royal visiteur a la réputation d'aimer la langue française : plus encore qu'en la parlant lui-même, en la faisant parler aux nôtres, à nos marchands, à nos industriels, à nos administrateurs — oui, à nos administrateurs surtout — il l'aura noblement servie.

Pierre HOMIER.

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

La vie de l'*Action française* prend, avec la fin des vacances, une activité nouvelle. Nous entrons dans la période des conférences et des publications. Ainsi qu'on le verra ailleurs, l'*Almanach de la Langue française* est à la veille de paraître. Nos conférences de Montréal commenceront en novembre et promettent d'être très brillantes. Nous nous tenons à la disposition de nos amis qui désireraient organiser des séances à l'extérieur.

Notons, parmi les belles manifestations de ces derniers temps, le pèlerinage au pays de Dollard, organisé sous nos auspices, le 7 septembre, par la Garde indépendante Benoît XV et le Cercle paroissial de ville Émard. M. l'abbé Groulx représentait en cette circonstance l'*Action française*. — J.B.

## JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

---

### LETTRES DE FADETTE

La quatrième série récemment parue des *Lettres de Fadette* obtint sans le mériter le silence complet de la presse canadienne. Voici la seule explication possible : on est tellement habitué d'entendre dans les bureaux, les salons, les cercles et jusque dans les couvents l'éloge verbal des écrits de cette dame, (puisque dame et non jésuite il y a) que l'on ne sent guère la nécessité de fixer sur le vélin cette unanime impression. Cependant l'*Action française*, par souci de fidélité à son programme et dans un sentiment de justice envers la chroniqueuse si distinguée de son frère *le Devoir*, ne fut pas lente à solliciter quelques pages de critique que j'ai su différer, mais non pas refuser.

L'important serait d'adopter un point de vue spécial, un angle de réflexion pour tant de rayons divers que projette en nous l'œuvre de Fadette, — deux cent cinquante lettres environ, le tirage à part étant quelque peu limité. Passons rapidement alors, sur tant d'heureux dons qu'admettent sans discordance les lecteurs actuels de *Fadette* comme jadis ceux de *Danielle Aubry* : âme accueillante aux beautés de toutes formes que lui offrent la création physique et le monde immatériel; âme sympathique aux chagrins de toutes nuances qui peuvent atteindre une vie d'homme, une vie de femme, une vie de famille surtout, et non moins ingénieuse à y porter remède et consolation; culture d'esprit étendue et brillante jointe à une rare souplesse de raisonnement; dons littéraires de premier ordre, sens du verbe français, naturel et clarté, élégance et nombre, prose drue et ferme, apte néanmoins à rendre toutes les images et toutes les sensations de la poésie: dons d'équilibre ou qualités d'ensemble qui feraient de cette épistolière un écrivain à souhait pour la critique soucieux de tout admirer et de rester plausible dans son admiration.

Où l'accord cesse un peu brusquement, c'est quand il s'agit de reconnaître et d'apprécier comme quantité et qualité le *catholicisme* de Fadette, tel qu'il apparaît dans sa correspondance hebdomadaire. Parmi tant de fidèles qui la lisent « avec respect, attention et dévotion » ou même l'acceptent volontiers comme directrice de conscience, les uns

trouvent qu'elle manque un peu de prosélytisme, d'autres, qu'elle prêche surabondamment et trop fort. Je me propose de diriger de ce côté mon inspection. Personne ne voudra me contester juridiction dans cette matière : d'autant qu'elle offre un assez vif intérêt, à l'heure où tant de nos publicistes, à l'inverse des grands catholiques de France, mettent voile et sourdine à leurs convictions religieuses, comme si la foi et les mœurs n'étaient pas suffisamment menacées dans ce pays, comme si le clergé sous ce rapport pouvait suffire à tout.

Il est vrai que l'on compte plusieurs degrés dans l'apostolat chrétien exercé par la plume. Sans même prononcer ce grand mot d'apostolat, les exigences de l'Église à l'égard de ses enfants laïques ne sont pas constamment les mêmes et leurs écrits peuvent réceler le vrai doctrinal de diverses façons. Comme *quantité* d'abord, si l'on veut me permettre une formule aussi réaliste. L'auteur spirituel qui traite *ex professo* de nos relations avec Dieu; le théologien mystique qui analyse les divers états de l'âme en tendance vers sa perfection; même le journaliste militant qui défend nos croyances contre l'hérésie, nos institutions contre le sectarisme, font œuvre de spécialistes en matière de religion. Ils peuvent s'adonner à leur spécialité sans crainte d'indisposer le public que surprendrait plutôt le moindre détournement de leur pensée vers des sujets profanes. Comme *qualité* ensuite. Leurs écrits non moins que leur personne doivent « respirer la bonne odeur du Christ », selon la merveilleuse image usitée par l'apôtre saint Paul. L'on exige à bon droit de ces écrivains une spiritualité éclairée et profonde à base de définitions et de principes. L'on ne tolère chez eux aucune équivoque dans le langage, à plus forte raison aucune témérité disciplinaire ou dogmatique. Le code pénal de l'Église tient même en réserve une *note* demi infamante pour qualifier certaines propositions *offensives des oreilles pïcs*. Et soit dit en passant, si l'on tenait meilleur compte de ce dispositif, quelle fortunée sauvegarde contre les sottises occasionnelles des hommes (ou femmes) d'esprit !

Impossible de ranger Madame Fadette parmi les « pieux auteurs, » les théologiens mystique ou les journalistes de combat. Sa correspondance, il est vrai, couvre dix pages de morale contre un alinéa de pure chronique; mais la religion et la morale sont deux choses distinctes, encore que nul n'en puisse nier l'étroite interdépendance. Ce serait se méprendre foncièrement sur le rôle qu'il a prétendu assumer au *Devoir* que d'attendre un prône régulier de cet écrivain constamment penché sur des problèmes de psychologie. Il me paraît avoir saisi la

juste mesure qu'il convient d'accorder aux choses de la foi dans une entreprise de ce genre. Un peu plus n'irait pas sans risque d'éloigner les mondains et les tièdés, un peu moins serait imputable au respect humain, péché mignon d'un assez grand nombre de nos intellectuels.

J'aurais par contre à me plaindre du ton de certaines lettres, de la valeur de certaines assertions, en un mot, pour tout ramener aux précédentes formules, de la qualité de cet apport religieux que le zèle de Fadette fournit par intervalles à la conscience du public. Encore une fois, n'escomptons pas trouver chez une chroniqueuse un exposant du Dogme, ni dans une lettre un cours approfondi de religion. La lettre au contraire, par sa brièveté même et son caractère familier, expansif, ne favorise que trop l'hétérodoxie. C'est un genre largement représenté au catalogue de l'Index. Mais quand une lettre s'adresse à 75,000 lecteurs environ, et qu'au surplus le rédacteur a sept jours devant soi pour la mettre au propre, ce dernier ne doit-il pas au public de toujours suivre le devoir contre son penchant? Or, Fadette a un penchant prononcé pour la contradiction et la critique. Elle publia jadis dans le *Nationaliste* un article signé « Trouvardire », et comme c'était bien trouvé! Telle est en effet la promptitude élastique de cet esprit déroulant, que l'interlocuteur se voit astreint à la double tâche de préparer simultanément sentence et réplique : un sport impressionnant durant ses journées chaudes. Et malgré l'innéité — comme dirait Montpetit — d'une pareille tendance, Fadette se connaît assez pour la pressentir et la remiser en toutes occasions. Par malheur elle en a laissé passer quelques-unes...

Dans un généreux plaidoyer contre le pessimisme et la stérilité de ses attitudes, (Troisième série, VI) elle éprouve le besoin de citer un exemple, ce qui fait partie de son art, et de l'aller prendre chez nos écrivains mystiques, ce qui paraît d'un goût trop recherché. Je lui prouverai qu'elle eût pu s'adresser ailleurs avec sagesse et profit. « J'en veux, dit-elle, à certaine littérature pieuse qui nous accable et nous écrase sous son dégoût de tout ce qui est humain et qui veut nous convaincre que le ciel seul importe. Le ciel! Certes, c'est un beau but et je nous souhaite à tous d'y aller. Mais c'est sur cette terre que nous vivons et Dieu l'a faite belle afin que nous l'aimions; Il nous a donné un corps aussi bien qu'une âme et nous devons justice aux deux. » Fadette serait bien en peine d'énumérer ces ouvrages ou d'en faire une critique sérieuse. Mais c'est étrange comme cet *unum necessarium* me fait songer à l'Évangile et ce

« dégoût de ce qui est humain », à l'Imitation : deux petits livres que ne vise sûrement pas l'intention de l'auteur. Il y eut aussi un nommé Pascal qui décrivit dans la manière forte « l'amas de contradictions » que Fadette et moi nous sommes. Quant à « vallée de larmes », expression liturgiques pour désigner notre planète, il y a longtemps que celle-ci s'en montre digne et je vous défie, Madame, de la baptiser autrement depuis les tristes années 1914-1918. Je sais que vous admettez ces vues en théorie et que vous envisagiez simplement leur côté pratique et leur influence sur les actions des hommes. Mais ceux qui méprisent davantage le monde ne sont-ils pas justement ceux qui lui ont rendu et lui rendent encore les plus méritoires services ? Témoin ces admirables sœurs qui n'ont quitté le monde que pour le mieux pénétrer ensuite de leur lointaine et profonde et surnaturelle influence ; témoin cet autre éloquent plaidoyer que vous fîtes en leur faveur (Troisième série, p. 119) contre une compagne ignorante qui les avait qualifiées de *princesses endormies* :

« Je l'avais écoutée sans l'interrompre, amusée et charmée par ce conte gracieux, mais un peu scandalisée de cette incompréhension absolue de la vie intérieure, de la vie religieuse, qui fait de toutes celles qu'elle appelle des princesses endormies, des âmes si vivantes, si ardentes, qu'à leur contact on respire Dieu, Dieu dont elles vivent et qu'elles exhalent. Sans doute le ciel les attire, mais elles aiment la vie où Dieu les veut et comme Il la fait pour elles.

« Elles prient, et leur inlassable prière accompagne et soutient une activité qui s'exerce au profit de toutes les faiblesses et de toutes les misères humaines : vieillards qu'elles hébergent, orphelins qu'elles recueillent, malades qu'elles soignent, morts qu'elles ensevelissent, enfants qu'elles instruisent. Et celles-ci ? ces contemplatives ? Oh ! non, elles ne dorment pas ! Elles s'offrent en silencieux et brûlant holocauste pour ceux qui vivent dans le monde comme s'il n'y avait ni Dieu, ni âme, ni vie future. Elles ne dorment pas ces saintes ! Elles goûtent dès maintenant les choses éternelles qu'elles trouveront au-delà de la mort. Des profanes comme nous se figurent difficilement l'intensité de vie intérieure des âmes à ce point purifiées. »

Cette armée mobile ou concentrée de femmes si agissantes aurait-elle donc pour ration quotidienne une littérature pessimiste ? Non, le pessimisme est avant tout affaire de tempérament, plutôt que spéculation d'idées ; les idées n'interviennent, comme tant de fois il arrive, que pour se mettre au service du tempérament. Exprimées chaque jour



par des catholiques de surface, elles ne font partie d'aucune littérature pieuse approuvée ou tolérée par l'Église. C'est dans la poésie, la correspondance, le drame et le roman mondains que Fadette devrait, ce me semble, les chercher. Que ne s'en prend-elle par exemple à son illustre consœur, Madame Du Deffand, patronne exquise et parfumée de la confrérie des « plus ne m'est rien, rien ne m'est plus », qui jadis tenait la baguette dans le grand chœur des désabusés. « Après tout, qu'est-ce que cela me fait ? » s'écrie-t-elle après avoir failli s'intéresser à un événement politique qui passionnait l'opinion. Dans sa *Correspondance inédite* publiée par le marquis de Sainte-Aulaire, elle avoue que le néant de la vie lui donne « des accès de désespoir ». On s'aperçoit à son langage que Werther approche, s'il n'est point d'avance... dépassé. Au fond de son fauteuil, parmi les aises d'un brillant état de fortune et d'une grande position mondaine, cette femme, tranquille en apparence, ennemie des attitudes tragiques, a poussé plus loin le désenchantement volontaire que les plus bruyants héros du suicide. Ceux-ci du moins eurent assez de foi dans la mort pour lui demander un refuge. Cette dernière ressource ou cette dernière illusion a manqué à Madame Du Deffand : ayant longtemps médité ce grave sujet, prétendait-elle, de quelque façon qu'elle tournât et retournât la mort, elle ne la jugeait pas moins sotte que la vie.

Il y aurait d'autres passages à modifier dans ces quatre gracieux opuscules, pour qui les dépouille avec des yeux de correcteur d'épreuves. Ils sont en petit nombre et c'est plaisir de le constater. Une note criarde parce que pessimiste (!) a même disparu de la partition, qui me fatigue encore le tympan. Après un récit de déboires intimes dans un ménage aux caractères opposés, Fadette qui devait plus tard écrire : *L'espérance est une vertu, une des vertus théologiques... Ne nous alanguissons pas dans les gémissements quand nous avons besoin de tant de virilité et de confiance pour vivre une vie qui ne soit pas manquée*, avait précipitamment conclu : IL N'Y A RIEN A FAIRE. Mais voilà : avec ce flair indescriptible qui ne la déserte par intervalles que pour réapparaître mieux armé, elle a su retrancher du recueil une lettre qui démentait toute sa philosophie antérieure et postérieure. On pourrait dire cette fois : Faute supprimée, faute avouée, donc à demi pardonnée.

Dans la forte balance des écrits de cette dame, dans ses pages de morale et ses « recettes de bonheur » que lui dicte une vaste expérience, on entend toujours sonner franc la note chrétienne et catholique où le bon sens ne perd jamais ses droits.

Aux féministes elle dit : Vous avez réalisé des conquêtes pour le bonheur de la femme, surtout dans le domaine de l'instruction. Mais vous avez eu tort de fonder votre entreprise sur l'*hostilité des sexes*, comme les socialistes la leur sur la *lutte des classes*. Vous avez ainsi contribué à ruiner l'esprit de la Chevalerie qui était un féminisme plus souplé, plus subtil, plus intelligent et plus scientifique que le vôtre.<sup>1</sup> De plus vous me paraissez lâcher la proie pour l'ombre en réclamant à petits cris le suffrage féminin. S'il ne devait être exercé que par notre groupe d'intellectuelles, il aurait chance peut-être d'augmenter notre prestige tout en stimulant le progrès national, encore que des inconvénients d'ordre moral lui fassent dangereuse escorte. Mais à qui ferez-vous croire que les croix de suffrage de milliers de bonnes femmes du « Faubourg de Québec » marqueront un millimètre de progrès dans la question politique ou le status de la femme en ce pays ? Que vous en semble du très faillible ajouté au faillible pour grossir les chances d'infailibilité ?

Aux incomprises : Vous avez, Mesdames, tellement compliqué la vie que vous l'avez rendue impossible à vous-mêmes et aux autres et que vous voici devenues les premières à ne pas vous comprendre. Vous n'étiez pas mariées, du reste, que déjà vous formiez des projets de vie libre; vous décidiez à part vous de « prendre des précautions », afin d'être dégagées de toute entrave domestique, le jour où constatant que l'époux fait des siennes, vous jugeriez à propos de faire des vôtres. Avec cela, trop de relations, trop de danses, trop de théâtre, trop de lecture. Oui, la lecture ou plutôt le roman divise de nombreux ménages qui s'entendraient à merveille, si, au lieu de vivre de chimères, la femme s'occupait à élever beaucoup d'enfants. (Deuxième série, p. 87).

Aux directeurs des théâtres : Messieurs, je renonce à vous émouvoir par des considérations d'intérêt public et de moralité sociale, car vous n'offrez aucune prise de ce côté. D'autre part, je sais que l'argument des salles vides vous ira droit au cœur. Si donc vous persistez à refuser à votre clientèle ce droit au respect qu'elle achète en entrant, à ne pas vouloir entendre les sifflements muets qui ont accueilli certaines de vos représentations, vous en serez réduits à plier bagage faute de recettes et à défrayer une fois de plus la chronique scandaleuse des gazettes et des salons.

<sup>1</sup> Lire à ce sujet *Les sources du féminisme — L'intellectuelle et l'amour*, par Colette Yver, dans *Le Correspondant* du 10 juillet.

L'absence de guillemets dénote suffisamment que j'interprète la pensée de l'auteur. Fadette va rarement jusqu'aux duretés de langage que méritent nos mœurs de ville et l'organisation des plaisirs de société. Vous trouverez cependant, parmi tant de sujets divers, aux titres séduisants, légers et pittoresques, des sermons d'une très belle énergie que découpent messieurs les vicaires. Et n'allez pas imaginer que cela tombe toujours dans le désert. « Comment voulez-vous », disait un homme d'esprit, « que j'échappe à l'emprise de Fadette ! Ayant lu une première fois ses billets de chaque semaine, je les retrouve épinglés partout, aux angles du sous-main à l'heure où j'écris, au cadre du miroir à l'heure où je me rase... Ma propre moitié conspire avec la femme-apôtre. Et vous pensez si l'on me fait grâce des découpures à l'usage des maris grincheux ! »

Doux pays, siècle idyllique, demeures fortunées où la femme tourne à des fins spirituelles le miroir, instrument de sotte vanité; où le mari, docile et tendre, se nettoie l'âme en s'épilant la face !... Voilà que moi-même, au sortir de cette lecture, j'aperçois en plus beau le monde qui m'entourne et subis sans le vouloir l'influence de la grande Optimiste !

fr. M.-A. LAMARCHE, O. P.

---

« BRIDGING THE CHASM »

*Bridging the Chasm* vient de s'ajouter à la série d'études où des Canadiens de langue anglaise ont traité, ces temps derniers, les questions de race. C'est, comme le *Clash*, une œuvre de bonne volonté et d'harmonie. L'auteur, M. Morley, est un écrivain de talent, qui a voulu étudier notre province.

*L'Action française* publiera le mois prochain un article de M. Antonio Perrault sur le *Clash*, *Bridging the Chasm* et *The Birthright*, de M. Arthur Hawkes.

Nous avez-vous trouvez un nouvel abonné?
--

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

---

### FAUT-IL TANT D'ANGLAIS AU PROGRAMME?

« N'y a-t-il pas une tendance parmi nous à exagérer l'importance pour *tous* les Canadiens français de savoir *parfaitement* l'anglais? Quelques-uns des nôtres voudraient faire du peuple canadien-français un peuple bilingue. Que nous serions puissants, dit-on, si tous les Canadiens français parlaient également bien l'anglais et le français! — Prenons-y garde! C'est un piège qu'on nous tend, un piège doré, peut-être, mais un piège tout de même. Connaissez-vous beaucoup de peuples bilingues? Pour moi, je n'en connais aucun. Je connais, par exemple, un peuple qui a perdu sa langue nationale, parce qu'on lui a fait apprendre de force une autre langue. N'allons pas, de notre plein gré, tenter une expérience aussi dangereuse.

« Que ceux des nôtres qui ont réellement besoin de savoir l'anglais l'apprennent, qu'ils l'apprennent bien. Mais qu'ils apprennent d'abord le français, et que le français reste toujours leur langue maternelle, leur *vraie* langue. Soyons convaincus que feu Mgr Laffèche, ce grand Canadien français, avait raison de dire qu'il n'aimait pas à entendre ses compatriotes parler l'anglais sans au moins un petit accent français. Le mot est profond et renferme un grave avertissement. Méditons-le... Ne nous berçons pas d'illusions : on n'a pas renoncé au projet de faire du Canada un pays exclusivement de langue anglaise »...

Cette page du toujours regretté Tardivel m'est revenue à la pensée en lisant l'admirable article du P. Adélarde Dugré, S.J., sur l'*Enseignement du français*, dans l'*Action française* du mois dernier. Il faut une bonne fois nous chasser de l'esprit que « l'anglais est nécessaire aujourd'hui. » Ce n'est pas exact. *Dans les villes*, les hommes de professions, les employés de magasins, de banques, de bureaux, etc., doivent savoir très bien l'anglais; les hommes politiques ont avantage à le savoir même parfaitement, cela fait bonne impression dans les conventions bilingues; les travailleurs, eux, se trouvent bien de le comprendre et de le parler un peu. Voilà pour les classes urbaines, et il n'y a pas ici de programme à changer, cela se pratique déjà.

Mais, *pour les campagnes*, ce serait une faute immense que de pousser l'anglais dans toutes les écoles. C'est une perte de temps, une perte

d'efforts, une diminution de la fierté nationale dans les petites cervelles qui seraient obligées de déranger la langue maternelle pour faire une place à l'étrangère; ce serait un pas de plus dans la désertion des campagnes: ces enfants, teintés d'anglais, espèreraient trouver aisément de *bonnes places* à la ville, et leurs parents voudraient les perfectionner; n'ayant plus de raison pratique de rechercher les milieux français, ils se lanceraient à loisir dans l'assimilation de l'Ouest et des États-Unis, et les mariages mixtes ne se compteraient plus.

En vérité, le moment semble mal choisi pour faire cadeau à l'anglais d'une plus large part du temps, du cerveau et de la mentalité de nos enfants. Si les Français se reprochent avec honte d'avoir élargi la place de l'allemand sur leurs programmes après 1870, comment pouvons-nous, après les bordées d'injures de 1914-18, et en pleine persécution ontarienne, manitobaine et *canadienne*, nous offrir à enlever nous-mêmes ici partiellement l'enseignement du français qu'on veut arracher totalement ailleurs? Car il faut bien savoir que l'heure qu'on ajoute à l'anglais sera enlevée au français. Et le désir de procurer plus ou moins efficacement à notre peuple la richesse hors de chez lui menace d'enlever à notre âme nationale ses qualités supérieures d'humanité de race latine pour en faire un vague mélange franco-anglais, c'est-à-dire ni français ni anglais

On peut, en effet, infuser du sang d'un individu à un autre, mais non du génie d'un peuple à un autre, quand l'histoire des deux peuples dénote des caractères absolument opposés, dont l'un chasse l'autre.

... Ne disons pas que c'est pousser bien loin les conséquences d'une heure d'anglais par jour. La mentalité se forme avec les enseignements, les idées viennent avec les mots qui les expriment. Si les expressions de *business*, de *make money*, de *time is money*, de *struggle for life*, etc., sont les plus usitées du vocabulaire et sur les journaux qu'on lit, on ne met bientôt plus rien au-dessus des affaires et de l'argent; le matérialisme étouffe vite la petite fleur d'idéal qui germe au fond de toute âme française, et cette spiritualité traditionnelle, que les Anglais eux-mêmes nous envient, disparaît bientôt, comme on peut le remarquer facilement chez quantité de nos hommes d'affaires, qui s'improvisent ou non réformateurs des fidèles tenants de notre vieille garde. C'est une maxime reconnue que « le langage forme les hommes bien plus qu'ils ne le forment. » Les mots pénètrent jusqu'au fond de l'individu où se forment les pensées; ils allument l'idée qui, à son tour, produit le sentiment qui engendre l'aete. Les anathèmes dont les Anglais accablent

la brumeuse langue allemande, mère des folles erreurs du kantisme, peuvent se retourner contre la leur, où s'incarne le plus grossier utilitarisme commercial. C'est Dickens, dans *Hard Times*, qui appelle les *temps durs* ceux qui voient le triomphe d'une *féodalité industrielle* sans goût et sans cœur. Aurions-nous par nos fautes mérité ce fléau... de Dieu?

\* \* \*

Si l'on voulait toucher du doigt quelle imprécision et quel vagabondage de pensée occasionne l'étude simultanée de l'anglais et du français, il suffirait de recueillir dans les devoirs de classe les énormités d'anglicismes et de bourdes qui échappent même aux bons élèves. Le seul fait reconnu par Tardivel et bien d'autres, que ce soit le langage des Canadiens *instruits* qui laisse le plus à désirer, témoigne fort contre cette forme de bilinguisme : « Proportion gardée, nos habitants parlent mieux que nos hommes de profession, y compris les journalistes... L'anglicisme est l'emploi de mots français auxquels on donne un sens propre à des mots semblables de la langue anglaise. » Or, voilà ce qui flurite comme le chardon dans le langage de nos commerçants et les copies de nos jeunes *bilingues* : *Vous prenez exception* à ce que j'ai dit... ; *Ceux qui s'objectent* à l'envoi d'un contingent... prendre profit de... la chicane semblait vouloir *prendre place*... ; *Combien contents* nous sommes ; je suis *confortable* ici ; je suis *positif* de ce fait ; *plusieurs gens* croyaient... ; il a eu *une injection dans son bras droit* ; après votre départ, *nous vous avons manqué*...

On pourrait allonger cette floraison de métissage. Souvent, c'est l'orthographe qui abuse de l'entente cordiale : *Le language, l'object, le project* (puisqu'on écrit *aspect* et *respect*) *la dance, l'ancien temps*, etc. etc.

Quelle sorte d'écrivains, quelle sorte de penseurs, quelle sorte d'hommes, quelle sorte de millionnaires même voulez-vous que deviennent ces enfants dont le cerveau de ciel clair s'est embrouillé en cette vague nébuleuse ? Au simple point de vue utilitaire, pour la stricte acquisition de la richesse, ne vaut-il pas infiniment mieux dire en français à nos garçons que la province de Québec possède des ressources naturelles à les rendre tous milliardaires ; que nos épargnes canadiennes rapportent du 4% alors que l'industrie, elle, gagnerait du 10 et du 20%, que des millions d'acres dans leurs forêts les attendent pour être convertis en pulpe, en papier, en or, puis en paroisses catholiques où nos gens garderont la tradition française ? que des *millions de chevaux-*

*vapeur* se perdent chaque année dans ces chutes d'eau inexploitées qui attendent nos capitaux et nos ingénieurs pour fournir l'électricité, la chaleur, la richesse? que des mines d'or, d'argent, de nickel, d'amiante sont enfouies dans notre sous-sol aux quatre coins de Québec, et que les Américains viendront les dépouiller à notre barbe, en y faisant pelleter nos compatriotes, qu'ils commanderont en anglais, alors qu'eux, nos écoliers, devenus grands et bons *bilingues*, seront à salaire dans des maisons anglaises de Montréal, d'Ottawa, de New York ou de Toronto, où leur *connaissance des deux langues* leur aura valu de *bonnes places*?

Savoir deux langues, c'est souvent avoir deux mots pour ne dire rien du tout. N'en sachons qu'une, mais parfaitement, mais pleine d'idées et de faits. Acquérons des connaissances, semons-les chez nos enfants toujours et de toutes manières, dans les dictées, le calcul, les leçons d'histoire et de géographie, les livres de la bibliothèque de classe (que toutes les écoles doivent absolument tenir à avoir), développons l'initiative et l'espoir du succès en affaires *grâce au français* : inspirons le désir de créer des entreprises toutes françaises où tout se fasse par les moins bilingues de nos gens; il n'est pas nécessaire de lire Shakespeare et le *Star*, ni de réussir parfaitement le *th* pour découvrir des mines dans l'Abitibi, pour bâtir des pulperies comme celle de Chicoutimi, pour acheter un bon pouvoir hydraulique et vendre de l'électricité. Il suffit d'avoir étudié nos ressources, même en français, d'organiser nos capitaux nationaux ou d'importer des fonds français ou belges, comme le font les Américains et les Ontariens, qui ne parlent pas français et qui trouvent contre nous l'argent de la France...

Voilà bien des affaires plus payantes que le *bilinguisme* de nos comptables et de nos fonctionnaires; voilà qui peut s'enseigner vite sans nuire à la formation française, sans nous angliciser la mentalité, en attendant le reste. Nous sommes en Amérique trois millions contre ou parmi cent vingt millions; nous n'avons pas à jouer au grand seigneur, à faire du luxe, de la largeur d'esprit et des concessions. Les Anglais rient de toutes leurs dents de nous voir faire leur propre ou leur sale besogne. Ça va tout seul, le français se proscrit automatiquement, par le fait qu'il cède de sa place à l'anglais : car, sachons-le bien, depuis l'expansion du cinéma, les enfants travaillent de moins en moins, et s'ils ne savaient pas leur langue au sortir de l'école il y a dix ans, ils ne seront pas des académiciens après les anglicisantes réformes!

Ressaissons-nous, faisons plutôt machine en arrière, soulageons le programme des écoles rurales d'un fatras inutile et dangereux, délimitons

bien les cours de commerce des villes, enseignons aux enfants qu'à l'école on apprend à apprendre, et que c'est ensuite que commencent les vraies études qui durent jusqu'à la mort. Préservons notre petit peuple de l'anglicisation de l'âme comme les trente-neuf millions de Français se raidissent contre la germanisation de l'esprit par les mots, ainsi que le témoigne cette page du clairvoyant Léon Daudet : « L'action intime du langage inculqué est telle que je me suis souvent demandé si la diffusion de la langue allemande en France, après 1870, n'avait pas grandement servi les ravages, chez nous, de la métaphysique et des procédés germaniques. . . Il y a une mesure à garder. Il en est de l'abus du langage étranger comme de celui de certains remèdes, qui aboutissent à l'intoxication chronique. Mettons nos fils en garde contre la germanomanie. » Et nous, contre l'anglomanie et l'utilitarisme mal entendu.

---

UN PROFESSEUR.

## PARTIE DOCUMENTAIRE

---

### LE TRAITÉ POLONAIS ET LES DROITS DES MINORITÉS

*Voici le texte de la partie du traité polonais, signé à Versailles le 28 juin 1919, au bas duquel les représentants du Canada ont apposé leur signature, qui traite des droits des minorités :*

#### CHAPITRE 1er

##### ARTICLE 1

La Pologne s'engage à ce que les stipulations contenues dans les articles 2 à 8 du présent chapitre soient reconnues comme lois fondamentales, à ce qu'aucune loi, aucun règlement ni aucune action officielle ne soient en contradiction ou en opposition avec ces stipulations et à ce qu'aucune loi, aucun règlement ni aucune action officielle ne prévalent contre elles.

##### ARTICLE 2

Le gouvernement polonais s'engage à accorder à tous les habitants pleine et entière protection de leur vie et de leur liberté sans distinction de naissance, de nationalité, de langage, de race ou de religion.



Tous les habitants de la Pologne auront droit au libre exercice, tant public que privé, de toute foi, religion ou croyance, dont la pratique ne sera pas incompatible avec l'ordre public et les bonnes mœurs.

## ARTICLE 3

La Pologne reconnaît comme ressortissants polonais, de plein droit et sans aucune formalité, les ressortissants allemands, autrichiens, hongrois ou russes domiciliés, à la date de la mise en vigueur du présent Traité, sur le territoire qui est ou sera reconnu comme faisant partie de la Pologne, mais sous réserve de toute disposition des Traités de paix avec l'Allemagne ou l'Autriche, respectivement, relativement aux personnes domiciliées sur ce territoire postérieurement à une date déterminée.

Toutefois, les personnes ci-dessus visées, âgées de plus de dix-huit ans, auront la faculté, dans les conditions prévues par les dits Traités, d'opter pour toute autre nationalité qui leur serait ouverte. L'option du mari entraînera celle de la femme et l'option des parents entraînera celle de leurs enfants, âgés de moins de dix-huit ans.

Les personnes ayant exercé le droit d'option ci-dessus devront, dans les douze mois qui suivront, et à moins de dispositions contraires du Traité de Paix avec l'Allemagne, transporter leur domicile dans l'État en faveur duquel elles auront opté. Elles seront libres de conserver les biens immobiliers qu'elles possèdent sur le territoire polonais. Elles pourront emporter leurs biens meubles de toute nature. Il ne leur sera imposé de ce chef aucun droit de sortie.

## ARTICLE 4

La Pologne reconnaît comme ressortissants polonais, de plein droit et sans aucune formalité, les personnes de nationalité allemande, autrichienne, hongroise ou russe qui sont nées sur ledit territoire de parents y étant domiciliés, encore qu'à la date de la mise en vigueur du présent Traité elles n'y soient pas elles-mêmes domiciliées.

Toutefois, dans les deux ans qui suivront la mise en vigueur du présent Traité, ces personnes pourront déclarer devant les autorités polonaises compétentes dans le pays de leur résidence, qu'elles renoncent à la nationalité polonaise et elles cesseront alors d'être considérées comme ressortissants polonais. A cet égard, la déclaration du mari sera réputée valoir pour la femme, et celle des parents sera réputée valoir pour les enfants âgés de moins de dix-huit ans.

## ARTICLE 5

La Pologne s'engage à n'apporter aucune entrave à l'exercice du droit d'option, prévu par les Traités conclus ou à conclure par les Puissances alliées et associées avec l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie ou la Russie et permettant aux intéressés d'acquiescer ou non la nationalité polonaise.

## ARTICLE 6

La nationalité polonaise sera acquise de plein droit, par le seul fait de la naissance sur le territoire polonais, à toute personne ne pouvant se prévaloir d'une autre nationalité.

## ARTICLE 7

Tous les ressortissants polonais sont égaux devant la loi et jouiront des mêmes droits civils et politiques sans distinction de race, de langage ou de religion.

La différence de religion, de croyance ou de confession ne devra nuire à aucun ressortissant polonais en ce qui concerne la jouissance des droits civils et politiques, notamment pour l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs ou l'exercice des différentes professions et industries.

Il ne sera édicté aucune restriction contre le libre usage par tout ressortissant polonais d'une langue quelconque, soit dans les relations privées ou de commerce, soit en matière de religion, de presse, ou de publications de toute nature, soit dans les réunions publiques.

Nonobstant l'établissement par le gouvernement polonais d'une langue officielle, des facilités appropriées seront données aux ressortissants polonais de langue autre que le polonais, pour l'usage de leur langue, soit oralement, soit par écrit, devant les tribunaux.

## ARTICLE 8

Les ressortissants polonais, appartenant à des minorités ethniques, de religion ou de langue, jouiront du même traitement et des mêmes garanties en droit et en fait que les autres ressortissants polonais. Ils auront notamment un droit égal à créer, diriger et contrôler, à leurs frais, des institutions charitables, religieuses ou sociales, des écoles et autres

établissements d'éducation, avec le droit d'y faire librement usage de leur propre langue et d'y exercer librement leur religion.

## ARTICLE 9

En matière d'enseignement public, le gouvernement polonais accordera dans les villes et districts où réside une proportion considérable de ressortissants polonais de langue autre que la langue polonaise, des facilités appropriées pour assurer que, dans les écoles primaires, l'instruction sera donnée, dans leur propre langue, aux enfants de ces ressortissants polonais. Cette stipulation n'empêchera pas le gouvernement polonais de rendre obligatoire l'enseignement de la langue polonaise dans lesdites écoles.

Dans les villes et districts, où réside une proportion considérable de ressortissants polonais appartenant à des minorités ethniques, de religion ou de langue, ces minorités se verront assurer une part équitable dans le bénéfice et l'affectation des sommes qui pourraient être attribuées sur les fonds publics par le budget de l'État, les budgets municipaux ou autres, dans un but d'éducation, de religion ou de charité.

Les dispositions du présent article ne seront applicables aux ressortissants polonais de langue allemande que dans les parties de la Pologne qui étaient territoire allemand au 1er août 1914.

## ARTICLE 10

Des comités scolaires désignés sur place par les communautés juives de Pologne, assureront, sous le contrôle général de l'État, la répartition de la part proportionnelle des fonds publics assignés aux écoles juives, en conformité de l'article 9, ainsi que l'organisation et la direction de ces écoles.

Les dispositions de l'article 9, concernant l'emploi des langues dans les écoles, seront applicables auxdites écoles.

## ARTICLE 11

Les Juifs ne seront pas astreints à accomplir des actes quelconques constituant une violation de leur Sabbat, et ne devront être frappés d'aucune incapacité s'ils refusent de se rendre devant les tribunaux ou d'accomplir des actes légaux le jour du Sabbat. Toutefois, cette

disposition ne dispensera pas les Juifs des obligations imposées à tous les ressortissants polonais en vue des nécessités du service militaire, de la défense nationale ou du maintien de l'ordre public.

La Pologne déclare son intention de s'abstenir de prescrire ou d'autoriser des élections, soit générales, soit locales, qui auraient lieu un samedi; aucune inscription électorale ou autre ne devra obligatoirement se faire un samedi.

#### ARTICLE 12

La Pologne agréee que, dans la mesure où les stipulations des articles précédents affectent des personnes appartenant à des minorités de race, de religion ou de langue, ces stipulations constituent des obligations d'intérêt international et seront placées sous la garantie de la Société des Nations. Elles ne pourront être modifiées sans l'assentiment de la majorité du Conseil de la Société des Nations. Les États-Unis d'Amérique, l'Empire britannique, la France, l'Italie et le Japon s'engagent à ne pas refuser leur assentiment à toute modification desdits articles, qui serait consentie en due forme par une majorité du Conseil de la Société des Nations.

des Nations. Les États-Unis d'Amérique, l'Empire britannique, la France, l'Italie et le Japon s'engagent à ne pas refuser leur assentiment à toute modification desdits articles, qui serait consentie en due forme par une majorité du Conseil de la Société des Nations.

La Pologne agréee que tout Membre du Conseil de la Société des Nations aura le droit de signaler à l'attention du Conseil toute infraction ou danger d'infraction à l'une quelconque de ces obligations, et que le Conseil pourra procéder de telle façon et donner telles instructions qui paraîtront appropriées et efficaces dans la circonstance.

La Pologne agréee en outre, qu'en cas de divergence d'opinion, sur des questions de droit ou de fait concernant ces articles, entre le gouvernement polonais et l'une quelconque des Principales Puissances alliées et associées, ou toute autre Puissance, Membres du Conseil de la Société des Nations, cette divergence sera considérée comme un différend ayant un caractère international selon les termes de l'article 14 du Pacte de la Société des Nations. Le gouvernement polonais agréee que tout différend de ce genre sera, si l'autre partie le demande, déféré à la Cour permanente de Justice. La décision de la Cour permanente sera sans appel et aura la même force et valeur qu'une décision rendue en vertu de l'article 13 du Pacte.

## LA VOIX DE LA TERRE

---

*Pourquoi donc, ô mon fils, désirer en tes veilles  
Le minaret mauresque et l'ombre des palmiers ?  
Tes rêves, à l'envol des migrateurs ramiers,  
Pourquoi leur voudrais-tu d'exotiques merveilles ?*

*Sur mes monts, j'ai des lacs aux teintes sans pareilles.  
J'ai des bois dont la paix guérit les maux premiers,  
Des gaves grondeurs, des rocs de mousse habillés,  
Des fleurs que le vent mêle et des chants dans mes treilles.*

*Chaque saison pour toi, je change de beauté.  
L'automne, j'ai la pourpre. En mai, j'ai la verdure,  
Et la neige me sert d'hivernale parure.*

*Dis, n'ai-je pas assez plaisante variété ?  
— Au terroir de chez nous qui nourrit ton enfance  
Garde à jamais tes vers d'angoisse ou d'espérance.*

HERMAS BASTIEN.

## Les précurseurs

### CALIXA LAVALLÉE

---

Dans la série d'études que l'*Action française* a entrepris de publier sur les *Précurseurs*, Calixa Lavallée semble avoir sa place tout indiquée, non qu'il fût, à la vérité, un précurseur dans la large acception du mot, mais parce qu'il occupe une place considérable à une époque où la vie musicale commençait chez nous à se manifester.

Pour le peuple canadien, Lavallée reste par-dessus tout l'auteur de notre hymne national *O Canada*, et ce mérite, que les musiciens ne sont peut-être pas enclins à exagérer, n'en constitue pas moins une auréole de gloire légendaire à jamais attachée à son nom.

\* \* \*

Avant de parler de Calixa Lavallée il serait intéressant, croyons-nous, de jeter un coup d'œil sur le passé, de chercher ainsi à reconstituer brièvement le milieu social, — je ne dirai pas encore le milieu artistique, — qui vit éclore le talent de celui que nous voulons étudier quelques instants. Et ceci se passait vers le milieu du siècle dernier.

On peut affirmer sans crainte que la vie musicale, telle que nous la concevons aujourd'hui, n'existait pas, à proprement parler, avant 1850. Quelques concerts à de rares intervalles, donnés par des artistes de passage, précédés d'une réclame tapageuse, venaient seuls rompre l'existence monotone de nos pères et faire trêve à leurs préoccupations politiques. Durant cette période où les luttes parlementaires passionnent les esprits, les gazettes, on le conçoit,

ne se livrent guère à la critique des choses de l'art; et si elles mentionnent parfois les événements artistiques, ce n'est que sous forme d'annonces. Mais, fort heureusement, grâce à ces annonces où les programmes sont publiés en entier, nous pouvons aujourd'hui reconstituer les soirées musicales de ce temps, comme aussi les soirées dramatiques. Le Théâtre Royal, à Montréal, où avaient lieu ces exploits, souvent organisés par des amateurs, voyait aussi se réunir des corps de musique de la garnison anglaise, tel celui du 79<sup>e</sup> régiment sous le commandement du colonel Douglass. Citons en particulier la soirée du 23 avril 1829, où des amateurs jouèrent *L'Avare*, de Molière, avec le concours de la *bande* du 79<sup>e</sup> régiment, qui fit entendre ce soir-là, durant les entr'actes, les morceaux de son répertoire. Mais des concerts étaient aussi donnés au *Masonic Hall*, comme en témoigne la soirée du 20 mai 1830, organisée par le Signor Jean Muscarelli, « de l'opéra de Milan, » ainsi que le proclamaient les affiches. Le programme de ce concert n'indique pas un degré notable de goût artistique par le choix des pièces. Quant au public, il faut croire qu'il avait peine à soutenir longtemps une oreille attentive, puisque le signor Muscarelli trouva prudent de terminer la soirée par une pièce burlesque, dans le but évident de renvoyer son public gavé de rire et de bonne humeur.

Y avait-il, par contre, à cette époque, de la musique intéressante dans nos églises? Si l'on en excepte le chant grégorien et nos vieux Noël<sup>s</sup> français qui se sont perpétués jusqu'à nous grâce à nos offices religieux, il ne semble pas qu'il y eût souvent dans nos temples de la musique d'une réelle valeur. Nous avons pourtant dans le pays, notamment à Québec, des orgues et des organistes depuis l'époque lointaine où Mgr de Laval écrit que « nos orgues mêlent leurs voix harmonieuses à celles des chantres ». Dans les

régistres de la paroisse de Montréal, il est question également d'orgues dès 1713. Des notes, curieuses pour les érudits, traitent du salaire des organistes, des réparations d'instruments, mais n'apportent aucune indication instructive au point de vue artistique. Toutefois, ces notes nous apprennent les noms, la plupart oubliés, des artistes qui se succédèrent aux orgues de notre vieille paroisse, et parmi lesquels il faut citer : Guillaume-Joseph Mechtler (natif de Bruxelles) organiste de 1792 à 1833, J.-C. Brauneis, Allemand d'origine, Léonard Eglough, Berlyn, Patrice Lacombe et Jean-Baptiste Labelle, dont la nomination date de 1849.

La plupart de ces artistes étaient, comme on le voit d'origine belge ou allemande, ce qui laisserait présumer que les études musicales n'étaient pas alors très avancées parmi les nôtres, ou bien que l'on professait, déjà en ce temps, un certain engouement pour l'étranger.

Quoi qu'il en soit, la position d'organiste à la Cathédrale de Québec fut offerte en 1849 à un musicien français, Antoine Dessane. Celui-ci, en cette même année, traversa les mers pour venir se fixer au Canada. Antoine Dessane était un musicien de race. Ancien élève du Conservatoire de Paris, où il avait étudié sous la direction de Cherubini; plus tard disciple du compositeur Onslow, Dessane était un artiste sérieux, trop sérieux peut-être à une époque où l'on ne prisait que les flonflons et où le style classique était inconnu. Néanmoins Antoine Dessane prit son rôle d'initiateur, de missionnaire de l'art, avec une conscience et une ardeur qui sont la caractéristique de sa longue carrière.

« Un organiste nouveau et étranger à la Cathédrale de Québec était à cette époque un événement, » écrit lui-même Dessane dans des mémoires intimes qu'il a laissés. « Aussi mes débuts furent-ils heureux. D'aucuns me trouvèrent



sérieux dans mon style, mais convinrent avec la majorité qu'ils avaient acquis un artiste comprenant sa mission.» Ajoutons qu'Antoine Dessane était admirablement secondé dans les concerts qu'il organisa, par le talent de sa femme que l'on dit avoir été une chanteuse et une diseuse parfaites. Madame Dessane a été un professeur de chant dont le talent fut toujours associé à la carrière de son mari. La société de concerts fondé par lui et appelée la *Société harmonique* paraît avoir donné, vers 1855, une certaine impulsion à la musique et créé à Québec un mouvement artistique.

C'est vers cette époque que l'on voit surgir le talent impétueux d'Ernest Gagnon, l'auteur futur des *Chansons populaires du Canada*, l'écrivain charmant, précurseur de nos folkloristes d'aujourd'hui. Nommé organiste à l'église Saint-Jean Baptiste de Québec en 1853, Gagnon fait alors les délices de la société québécoise par son talent prime-sautier, un peu nature, vibrant à l'excès, talent qu'il ira discipliner plus tard à Paris, pour revenir après quelques années reprendre ses fonctions à Saint-Jean-Baptiste, puis à la Basilique en 1865.

Vers le même temps, deux musiciens français, Paul Letondal et Charles Sabatier, donnent à Montréal une vive impulsion à leur art. Le premier, ancien élève de l'Institution des jeunes Aveugles de Paris, est un violoncelliste remarquable en même temps que pianiste et théoricien. Après avoir consacré plusieurs années à donner des concerts, il se livre ensuite à l'enseignement et forme de nombreux élèves, parmi lesquels il faudrait citer la plupart des musiciens de cette époque. Le second, Charles Sabatier enchante les dilettantes d'alors par son talent de pianiste. Il compose, en 1860, à l'occasion de la visite du jeune prince

de Galles, (plus tard Édouard VII) une cantate qui fait sensation. Une mélodie de lui, une romance plutôt, dans le goût de l'époque, composée sur un poème de Crémazie, *Le drapeau de Carillon*, rend son nom populaire. Sabatier a laissé pourtant des choses assez intéressantes, des motets dont l'écriture révèle un bon musicien. Malheureusement l'influence de Sabatier fut de courte durée, car le 22 août 1862, il expirait à l'Hôtel-Dieu de Montréal à l'âge de 42 ans.

Mais l'élan est donné. Bientôt ce sera toute une floraison de jeunes talents. Relevons, à Montréal, les noms d'Emma Lajeunesse, — qui deviendra la célèbre Albani, — Marie Regnault, Dominique Ducharme, Moïse Saucier, Charles Panneton, Gustave Gagnon, Romain-Octave Pelletier. Les deux derniers que je viens de citer sont aujourd'hui, au Canada, les seuls survivants de cette pléiade. Gustave Gagnon, frère d'Ernest Gagnon, a succédé à celui-ci comme organiste à la Basilique de Québec, et durant sa longue carrière, a été l'âme du mouvement musical en cette ville. R.-Octave Pelletier, le précurseur à Montréal du vrai style de l'orgue, est le doyen respecté de nos musiciens. Chargé d'années mais encore vert, il est l'organiste actuel de la cathédrale. Sa vie a été un long apostolat artistique; son enseignement a été des plus féconds.

\* \* \*

Telles étaient les conditions dans lesquelles se développait déjà la musique lorsque Calixa Lavallée entra en scène.

Né le 28 décembre 1842, à Verchères, Calixa Lavallée montra dès l'enfance des dispositions extraordinaires pour la musique. Doué d'une rare précocité, il apprit tout enfant à jouer un peu de tous les instruments. Le père du

jeune Calixa, habile à fabriquer des violons, quitta bientôt son village pour aller travailler à Saint-Hyacinthe chez Pierre Casavant, facteur d'orgues, père des frères Casavant, nos facteurs actuels. C'est à Saint-Hyacinthe que le jeune Calixa donna les premières marques de son talent naissant. A l'âge de onze ans, il touchait déjà les orgues de la Cathédrale lorsqu'une circonstance le fit particulièrement remarquer. A l'occasion de funérailles extraordinaires, on avait cru devoir demander le concours du Chœur de l'Église Notre-Dame de Montréal, que dirigeait alors l'abbé Lazare-Arsène Barbarin, prêtre de Saint-Sulpice, l'un des maîtres de chapelle réputés de ce temps-là.

L'abbé Barbarin comptait évidemment sur l'organiste de la cathédrale pour jouer les accompagnements. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il vit apparaître à la tribune... un enfant ! Il voulut d'abord le renvoyer, ne pouvant croire qu'un gamin de cet âge pût exercer les fonctions d'organiste. Mais l'enfant paraissait sûr de lui-même, la flamme d'une intelligence vive brillait dans ses yeux. « Laissez-moi essayer, voulez-vous ? » dit-il. — « Allez-y, mon enfant, nous verrons bien, » reprit l'abbé. D'une seule enjambée le gamin fut aussitôt perché sur le banc de l'orgue. En quelques minutes il avait déjà fait ses preuves, déchiffrant ce qu'on lui présentait avec une sûreté étonnante. L'abbé Barbarin en fut émerveillé et prédit à l'enfant une carrière brillante. Vers ce temps-là le jeune Calixa devait fréquenter le petit séminaire de Saint-Hyacinthe, où il ne fit du reste que passer de 1852 à 1853. Puis il suit naturellement son père, Augustin Lavallée, qui vient se fixer à Montréal pour y exercer l'état de luthier. C'est alors qu'il aurait, d'après un biographe<sup>1</sup>, débuté à 11 ans comme pianiste au théâtre

<sup>1</sup> Ch. Labelle, *L'Echo musicale*, janvier 1888.

Royal de cette ville. Il eut pour professeurs Paul Letondal, et plus tard, Ch.-W. Sabatier qui lui enseignèrent le piano. Les progrès durent être rapides puisque, à dix-huit ans, il se sent déjà de taille à donner des concerts aux États-Unis. Il avait au surplus la ressource de jouer passablement du violon et aussi la plupart des instruments à vent. Avec cette heureuse confiance que lui inspirent ses dix-huit ans et son adresse débrouillarde, il part pour la Nouvelle-Orléans, où il débute assez heureusement; après quoi, en compagnie d'un certain violoniste espagnol, du nom de Olivera, il fait une tournée de concerts au Brésil et aux Antilles.

Un détail peu connu de la vie aventureuse et nomade de Lavallée, c'est la part qu'il prit, en 1861, à la guerre de Sécession. Nous le voyons à ce moment quitter le clavier pour prendre rang dans l'armée du Nord, servir d'abord comme simple soldat, pour s'élever ensuite jusqu'au grade de lieutenant, par sa belle conduite à Antictan, où il est blessé. De retour au pays, il séjourne au milieu des siens pendant deux années, faisant du concert et aussi de l'enseignement. Dans l'hiver de 1864, il prend part à dix-sept concerts dans la seule ville de Montréal.<sup>1</sup>

Mais il se fatigue bientôt de l'existence monotone que l'on mène en notre ville à cette époque reculée. Dès lors, il ne reste plus en place, voyage un peu de tous côtés, et cette existence de troubadour durera jusqu'en 1873, alors que des citoyens de Montréal, à la tête desquels il faut citer

<sup>1</sup> Nous relevons, dans *la Minerve* du 21 janvier 1864, l'annonce d'un concert donné par Calixa Lavallée en la « nouvelle salle des Artisans, grande rue Saint-Jacques ». « M. Lavallée a l'honneur d'annoncer au public de Montréal et des environs qu'il exécutera sur trois instruments différents tels que piano, violon et cornet à pistons. Il est assisté par les artistes amateurs suivants : Dlle Bourassa, Dlle Derome, M. H. Gauthier, F. Lavoie, J. Boucher, F. X. Valade, P. V. Baril et Maître (sic) Jos. Galaise. »

M. Léon Derome, lui fournissent les moyens d'aller étudier en France. Il passe deux années à Paris, étudie le piano avec Antoine Marmontel, l'harmonie et la composition avec Bazin et un certain Boïeldieu, — qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur de la *Dame Blanche*. Son retour à Montréal est signalé dans les journaux du temps par les articles du ton le plus élogieux. Il rapporte des compositions pour le piano : une marche, une mazurka et une étude, dont le *Canada musical* ( livraison du 1er août 1875) fait, sous la signature de R.-Octave Pelletier, une appréciation sérieuse. C'est vers cette époque que Lavallée organise des concerts avec Jéhin-Prume, le célèbre violoniste belge qui, comme Jules Hone, avait fait du Canada son pays d'adoption. En 1877, ils entreprennent ensemble de donner *Jeanne d'Arc*, le drame lyrique de Gounod, avec grand orchestre. Madame Jéhin-Prume tenait le rôle de Jeanne d'Arc. Ce fut un événement considérable signalé en termes enthousiastes par les journaux d'alors. Il est vrai que le ton superlatif qui règne dans toutes ces gazettes ne suffirait pas pour renseigner les générations futures sur la valeur des choses que l'on appréciait ainsi. Pas plus qu'aujourd'hui le sens de la mesure n'existait alors, et l'on versait volontiers dans un dithyrambe où la candeur de l'admiration n'avait d'égale que la gaucherie à l'exprimer.

Toutefois cette littérature et les applaudissements du public ne suffisent pas à assurer l'existence des artistes quand tous ces suffrages ne se traduisent pas par quelque bonné recette. Lavallée en fit la triste expérience lorsque, à Québec, il dirigea plus tard une cantate qu'il avait composée pour une réception en l'honneur du Marquis de Lorne et de la Princesse Louise. Il avait formé un chœur de 250 voix et un orchestre de 80 musiciens. Le succès fut très grand, dit-on, et la Princesse félicita vivement l'auteur. Seulement, l'orga-

nisation de ce concert avait nécessité des dépenses très lourdes, et la recette laissait un déficit à combler, que le compositeur dut solder de ses deniers. Avait-il, avec trop de confiance compté sur des promesses plus ou moins vagues du monde officiel ? Cela peut bien être. « J'ai eu, disait-il, avec quelque amertume, l'honneur de recevoir la princesse pour le compte du gouvernement de Québec, mais c'est moi qui ai payé les violons. »

Cette cantate est restée, je crois, en manuscrit. Au dire des musiciens contemporains de Lavallée, c'était une composition de circonstance, bâclée à la hâte et sans grande consistance. Lavallée avait de la facilité, un certain métier pour écrire des pièces de piano d'un style élégant, des romances bien tournées, mais pas suffisamment de science pour aborder de grandes œuvres. A l'égal de Guillaume Couture, — notre véritable précurseur dans l'art de la composition musicale, — il n'avait pas suffisamment étudié ce que l'école peut enseigner; aussi dans l'âge mûr était-il tourmenté d'un désir impuissant d'aborder le genre symphonique. Ajoutez à cela peu de méthode dans le travail et une certaine répugnance à terminer, à mettre au point ce qu'il avait commencé. M. Alfred De Sève, qui l'a bien connu à Boston, me disait avoir joué de Lavallée un concerto de violon, dont la partie d'accompagnement, jouée par l'auteur, n'avait jamais été écrite, sinon par quelques notes jetées à la hâte. Vers le même temps, toutefois, Lavallée avait composé, pour une circonstance, un *Tu es Petrus*, motet pour soli, chœur et orgue. Cette composition gravée à Boston, eut un certain succès et valut à son auteur le suffrage des musiciens de cette ville.

C'est là, à Boston, où il était allé chercher gloire et fortune que Lavallée mourut en 1891 à l'âge de 49 ans. Il s'y était conquis une réputation enviable. Croyant faire

mieux, il avait depuis dix ans quitté « son ingrate patrie ». A la vérité il ne fut jamais oublié des siens. L'erreur de Calixa Lavallée c'est d'avoir en son pays voulu vivre du concert à une époque où pareille chose, plus encore qu'aujourd'hui, était impossible. Quant à faire de l'enseignement, Lavallée en fit certes, d'une façon intermittente, et du meilleur. Toutefois le professorat, alors trop peu rétribué, condamnait un musicien à l'esclavage d'une vie laborieuse, monotone et sédentaire, toutes choses insupportables à une nature comme la sienne. Mais à Boston fut-il plus heureux et plus riche que parmi les siens ? Nous ne le croyons pas, car il y mourut dans une situation de fortune assez précaire, laissant presque sans ressources sa veuve et son fils. Il avait cru trouver des succès sur une scène plus vaste, dans une ville réputée alors comme aujourd'hui le centre le plus artistique de la République voisine. Ce grand enfant qui aimait son pays, et qui l'aimait plus qu'il ne s'en doutait lui-même, fut comme tant d'autres victime d'un mirage. Pouvons-nous l'en blâmer ? Il manquait alors précisément parmi nous cette vie nationale qui commence à peine aujourd'hui à se dessiner. Cette vie nationale du Canada français, — chose étrange ! — Lavallée en a été, par l'hymne qu'il nous a légué, le précurseur inconsciemment inspiré. Sur les strophes écrites par le juge A.-B. Routhier pour les fêtes de 1880 à Québec, il a su trouver un chant qui par sa beauté, peut-être aussi par un concours de circonstances, s'est depuis imposé au Canada tout entier.

Ce chant, sorte d'hymne choral, est son plus beau titre de gloire, et perpétuera à jamais la mémoire de son auteur. Nous ne voulons pas nous préoccuper de savoir jusqu'à quel point cette simple chose est une œuvre d'art. — Ce qui n'est pas douteux c'est que ce chant, large, pénétre d'émo-

tion les étrangers qui l'entendent pour la première fois. D'aucuns, parmi les nôtres, se plaisent à y découvrir des réminiscences de la *Flûte enchantée* de Mozart, et que sais-je encore? Je me demande ce que tout cela peut bien faire. Il y a longtemps que l'on jongle avec les sept notes de la gamme, et, au surplus, créer n'est-il pas un peu se souvenir? Il y a certes plus de mérite à subir inconsciemment l'influence des maîtres qu'à faire de l'érudition à la seule fin de dépister des tours mélodiques qui appartiennent à tout le monde et que l'on retrouve un peu partout.

Le mérite de notre chant national, c'est le peuple qui, en l'adoptant, l'a en quelque sorte sanctionné. Tout est là.

Ce chant traduit, dans sa simplicité, un sentiment vrai, sincère, un élan de fierté qui, à l'heure actuelle est quelque chose de doublement précieux. Sait-on combien il peut donner de réconfort à nos frères de l'Ontario, et de partout où la lutte se fait pour la survivance française? Car, ne l'oublions pas, c'est aujourd'hui un chant de ralliement. Il a la puissance mystérieuse que ne possède pas la parole seule : il entraîne, il subjugue. Il est l'expression, — conventionnelle je le veux bien, mais éloquente quand même, — de notre idéal national et religieux.

Le rhapsode qui a trouvé ce chant, le poète qui en a écrit les strophes, sont de ceux que, dans la vie des peuples, la Providence choisit parfois pour exprimer l'âme de la nation. Ce bon Lavallée, bohème incorrigible, n'avait pourtant rien de l'austère majesté d'un barde ou d'un prophète. Et pourtant cet honneur lui fut réservé.



## QUE LES FEMMES S'EN MÉLENT!...

---

*Après un long séjour de l'autre côté de la frontière, un brave Canadien revenait s'établir au pays avec toute sa famille.*

*Le vieux curé qui l'avait vu partir, jadis, avec appréhension et regret, songeant tristement : « Encore un de perdu !... » l'écoutait aujourd'hui, étonné et ravi... Dans le plus authentique parler du terroir, son ancien paroissien évoquait les souvenirs de sa vie là-bas : les misères du début, la venue des temps prospères; il disait comment, un beau jour, la nostalgie du sol natal lui était entrée dans le cœur... Puis il y avait les garçons, solides gaillards bientôt en âge de se marier... Ils ne voulaient épouser que des filles de leur religion et de leur race et avaient hâté le retour.*

— *Mais enfin, remarqua tout ému le curé, vous habitiez une ville protestante, vous n'entendiez jamais parler votre langue... Comment avez-vous pu rester ainsi bons catholiques et bons Canadiens ?...*

— *Hé ! monsieur le curé, pas bien malin... avec la femme !... C'est qu'elle n'était pas commode, allez ! Figurez-vous qu'elle n'a jamais voulu apprendre un mot d'anglais, pas un ! Alors il n'y avait pas à regimber : on parlait français à la maison... Si, par hasard, un des enfants s'oubliait, vlan ! « Parle donc comme du monde, toi !... »*

*Pour la religion, c'était la même chose. Le dimanche, par exemple... souvent on aurait bien voulu se reposer un brin... Pas d'affaires !... Il n'y avait qu'une petite chapelle catholique à l'autre bout de la ville. Il fallait se lever matin et arriver à la messe à l'heure. Pas de messe, pas de*

dîner !... Je trouvais cela dur, allez, dans le temps, pour les petits... mais aujourd'hui, je remercie la mère. Si on est ce qu'on est, c'est à elle qu'on le doit. Ah ! les femmes, monsieur le curé, quand elles s'en mêlent !...»

Quand elles s'en mêlent !... Il avait raison, le brave homme. Dans combien de familles exilées du foyer de la race, le même prodige de conservation religieuse et nationale s'est-il réalisé, grâce uniquement à une intelligente et énergique intervention féminine !

Quand elles s'en mêlent !... La voix du bon sens populaire le proclame, tout comme l'expérience le prouve, tout comme l'atteste l'histoire de notre survivance : où se porte la femme, là est la victoire.

\* \* \*

Que les femmes s'en mêlent donc !...

A cette heure surtout où l'on suppute plus haineusement que jamais, en certains quartiers, les chances de vie ou de mort pour notre peuple, une lourde mais glorieuse responsabilité nous échoit. D'impérieux devoirs sollicitent notre action et réclament la mobilisation de toutes les volontés. Ils s'imposent particulièrement à nous, Canadiennes des provinces en majorite anglaises. Ils se résument presque tous en un mot : la sauvegarde de la langue.

Ah ! si les mères tout d'abord le voulaient !... Elles sauraient bien « bouter dehors » ces redoutables complices de l'anglicisateur si fréquemment installés à la table même de famille : le snobisme des uns, la lâcheté des autres, l'indifférence du plus grand nombre. Elles sauraient bien, comme la vraie patriote qui ne pouvait souffrir qu'aucun des siens, chez elle, ne parlât pas « comme du monde », elles sauraient bien

trouver, dans l'amour de leur race et le fier désir de la voir se continuer sans défaillance, le courage d'une intransigeance de bon aloi et des répressions parfois nécessaires.

Grâce à elles, chaque maison canadienne redeviendrait ce « petit nid bien français » où les âmes qui s'éveillent ne subiraient que des influences propres à développer et à fortifier en elles le sentiment national. Les beaux livres qui relatent les luttes de nos ancêtres et ceux qui évoquent le pittoresque ou l'héroïsme de leur vie remplaceraient, sur les tables et dans les bibliothèques, les ineptes et dangereux magazines américains. Les feuilles anglaises, semeuses d'erreurs et déformatrices de notre mentalité, seraient détrônées par les revues, les journaux qui montent vaillamment la garde autour de nos droits. Ceux-ci, on les lirait, on les commenterait, le soir, en famille. Parfois, le chant de quelque « refrain de chez nous » clorait la veillée et graverait au plus profond des cœurs et des mémoires la suavité de nos doux accents. . .

Comme alors les enfants grandiraient dans l'amour, le respect et l'orgueil de leur titre de Canadiens français ! Et le désolant spectacle de jeunes gens, de jeunes filles méprisant leur langue et ridiculement infatués de coutumes étrangères n'existerait plus.

Après avoir ainsi allumé et avivé dans les jeunes âmes la flamme patriotique, les mères canadiennes pourraient-elles se désintéresser de l'œuvre qui assure le succès de leur tâche première ou en ruine les effets : l'école ?

Il est un strict devoir, là où la chose est possible, de procurer une éducation française aux enfants. Tous les prétextes sont futiles ou méprisables qui tentent de justifier la défection sur ce point. Les grands intérêts à sauvegarder sont au-dessus des petites vanités ou des petites combinaisons personnelles.

*Ne retranche-t-on rien, mesdames, dans vos écoles, aux quelques bribes d'enseignement du français qui nous restent ? Veillez ! Protestez ! Réclamez !*

*Quels bienfaisants résultats n'aurait pas encore une plus intime collaboration de la mère et de l'institutrice ! C'est par là seulement que la classe de français écourtée donnera son plein rendement et que pourra s'inscrire, en marge des études scolaires, une efficace campagne d'épuration de notre langue si profondément altérée dans nos centres mixtes.*

*Une autre tâche de fierté et d'honneur nous incombe : celle de la faire rayonner, cette langue injustement honnie et proscrite, dans toutes les manifestations de notre vie sociale. On l'a répété maintes fois, c'est dans les petits détails qu'elle veut être défendue. Ne nous contentons pas de parler français entre nous. Exigeons de nos fournisseurs qu'ils aient au moins des commis qui nous comprennent. Faisons nos commandes par la poste en français. Abdiquer sa langue en même temps que l'on donne son argent, c'est trop.*

*Nos maris, nos frères, nos amis, tout à leurs affaires, sont parfois bien... distraits. Ils oublient la primordiale importance, pour une minorité qui veut vivre, de proclamer bien haut son existence. Les enseignes bilingues, les cartes professionnelles bilingues, les en-têtes de lettres, les factures bilingues sont autant d'éloquentes et subtiles voix entendues par tous. Rappelons-le à l'occasion. Réveillons avec tact, mais avec une persistante énergie, le patriotisme endormi.*

*Que les femmes s'en mêlent !... C'est le trésor de notre langue pieusement gardé et invinciblement défendu; c'est toute l'âme de la race revivifiée et raffermie; c'est, aujourd'hui comme hier, la pleine et lumineuse joie du triomphe assuré.*

Annette SAINT-AMANT.

Prince-Albert, Sask.

## LE TÉMOIGNAGE DE TROIS ANGLO-CANADIENS<sup>1</sup>

---

Je n'ai mis nul empressement à lire *The Clash*. Cette voix protestataire n'avait-elle pas arrêté par sa lenteur la promptitude de notre remerciement ? L'attaque contre les Canadiens français se poursuivait depuis des ans dans les provinces anglaises. La cause de l'opprimé n'avait pas encore trouvé chez la majorité une demi-douzaine de justes qui consentissent à la défendre. Je trouvais inopportune la réclame retentissante dont on saluait l'apparition de ce livre. C'était enlever à notre tenue un peu de sa dignité. Nous risquions de nous donner l'attitude de ces gens dont l'honnêteté douteuse est trop diligente à répéter le premier témoignage de sympathie venu du côté des adversaires. De la pile de livres qui sur ma table attendent d'être lus, *The Clash*, malgré le vert et le rouge de son titre, ne parvenait pas à arrêter mon regard. *Bridging the Chasm* parut, puis *The Birthright*. La voix de William Henry Moore n'était donc pas isolée. Percival F. Morley et Arthur Hawkes manifestaient des sentiments pareils aux siens. Ces trois livres, publiés, à de courts intervalles, à Toronto, foyer du fanatisme, révélaient un état d'esprit. Il n'était que juste de le connaître. Mon regret de n'avoir pas lu plus tôt l'ouvrage de M. Moore fut atténué par la joie de parcourir d'un trait les trois volumes et de trouver au long des neuf cents pages qu'ils forment l'occasion fréquente d'admirer, de remercier. Ces feuilles, dont quelques-unes

<sup>1</sup> *The Clash*, par William Henry MOORE, *Bridging the Chasm*, par Percival Fellman MORLEY, *The Birthright*, par Arthur HAWKES, édités par J. M. DENT & SONS, LTD, à Toronto.

portent la condamnation la plus sévère qu'aient reçue les Anglo-canadiens, sont un précieux témoignage rendu aux Canadiens français. Elles attestent le mérite de quelques-uns d'entre eux et l'excellence de leur conduite. Les hommes d'élite qui, au nom de notre race, poursuivent la lutte contre les persécuteurs canadiens de l'âme française, trouvent dans ces recueils une approbation, presque une revanche. Ce sont leurs observations que répètent ces représentants des adversaires; on leur emprunte leurs jugements. C'est Arthur Hawkes et non plus Henri Bourassa qui attribue à notre colonialisme, plus moral que politique, certaines de nos faiblesses, la plupart de nos maux. Morley s'unit à l'abbé Lionel Groulx et constate que la Confédération n'a pas produit, durant les dernières cinquante années, le régime que la lettre et l'esprit de la constitution promettaient. Ce n'est plus Omer Héroux qui appelle Boches les Ontariens, c'est Billy Moore.

Les trois ouvrages traitent la même thèse sous des aspects différents. Il y a unité de but, mais diversité de moyens. Assurer le développement harmonieux de la Confédération, pour cela étudier les maux qui l'arrêtent et leurs remèdes, forme l'objet que poursuit chacun de ces écrivains. *The Clash*, c'est la défense totale des Canadiens français. Elle ne pouvait être ni plus complète, ni mieux faite. M. Morley a ramené son étude autour d'un point central, la question langue. C'est un document. Il dénonce l'attitude de l'Ontario, dont l'injustice s'est accrue par la promulgation du règlement 17. C'est toute la situation politique du Canada qu'étudie M. Hawkes. Lui assignant sa vraie place dans l'empire britannique, l'auteur cherche le moyen de donner à chacun des habitants de ce pays l'esprit canadien et d'en assurer l'essor. En cours de route, les rapports d'harmonie nécessaires à la Confédéra-

tion l'arrêtent un instant. Ce lui est occasion de faire entendre une note de justice. De ces trois volumes, l'*Action française*, sentinelle avancée de notre race, veut dégager les idées essentielles, marquer leur importance et leur portée. Du même coup elle exprime son tribut d'hommage au talent de ces trois anglo-saxons et à leur courage.

\* \* \*

*The Clash* est un plaidoyer. Ce mot est-il approprié? Les Canadiens français n'ont rien à justifier. L'un des éléments constitutifs de la Confédération, ils sont au Canada chez eux. Ils n'ont point attitude d'intrus, ni figure de criminels. Mais M. Moore vit au milieu d'une population qui nous veut écraser, qui essaie d'expliquer cette oppression en dénaturant nos façons de penser et de sentir. Il a donc voulu nous défendre. Nous ne connaissons pas de Canadien de langue anglaise qui ait su mieux présenter notre cause.

Commençant par le commencement, M. Moore prouve l'existence de la nationalité canadienne-française, distincte de l'anglo-saxonne. *There are within Canada two nationalities, squarely opposed on issues which men have always considered fundamental.* Je suis reconnaissant à M. Moore de ne point nous mettre au rang des récents immigrants et de nous reconnaître plus de droits qu'aux Doukobors. Cette vérité a été méconnue même par quelques compatriotes. Ils oubliaient l'ancienneté de notre race sur terre d'Amérique, ses services, l'appoint que ses fils apportent à l'héritage commun. La similitude d'origine et d'aspirations, l'unité de langue et de religion, lient les Canadiens français entre eux. Elles les différencient des autres éléments de la Confédération. Ce sont des *islanders in a*

*sea of continental anglo-saxon-americanism.* Folie de vouloir les noyer dans cette mer. Erreur, tentative injuste et vaine de vouloir les assimiler. *In seeking to limit French Canadian culture in Ontario, in Manitoba or in any other section of the country once French, we are not only fighting against God as Toynbee puts it — a pretty large order — but also against the principle of freedom which Great Britain has said should regulate the lives of a people made British by the fortunes of war.* L'orgueil anglo-saxon est une corde prompt à vibrer. M. Moore n'a garde de l'oublier. Il cherche à faire rougir de honte les Ontariens en leur rappelant la façon dont l'Angleterre use à l'égard des peuples qu'elle conquiert. Comparez l'attitude de la Grande-Bretagne envers les Canadiens français au temps de l'Acte de Québec et celle des gouvernants de Toronto en l'an 1918. Ceux-ci ne savent plus faire écho aux paroles d'un Thurlow, d'un Fox. Nombreux, en effet, sont les hommes d'État britanniques qui manifestent une conception des choses plus large que celle que s'en forment les politiques coloniaux. Lord Finlay nous en donnait récemment une preuve. Comment les petits maîtres de Toronto et de Winnipeg ont-ils accueilli les déclarations que fit au banquet du barreau montréalais le grand avocat anglais, fier de mettre la gloire de l'Angleterre dans le souci de respecter les races, les langues, les religions, quelque différentes qu'elles soient, des peuples soumis à sa domination? C'est, au dire aussi de M. Moore, *the Britain's way.* Mais il y en a une autre, celle où marchèrent les Prussiens pour assimiler Polonais, Alsaciens et Lorrains. C'est celle-ci que suivent les Anglo-canadiens. Leurs méthodes à notre égard n'ont rien de l'esprit britannique. Elles ont tout emprunté à la mentalité teutonique. M. Moore fait mieux que de l'affirmer, il le prouve. Comme il est douloureusement intéressant son



parallèle entre les procédés de l'Allemagne et ceux de l'Ontario ou du Manitoba ! La lecture des chapitres III, XI, XII ouvrira, je l'espère, les yeux de maints Anglais. Ils se diront qu'il est vain de dénoncer les tyrans des minorités en Europe quand il y a si près de nous de ces persécuteurs. Pourquoi ceux-ci ont-ils choisi, pour multiplier leurs moyens d'oppression en Canada, l'heure où la Grande-Bretagne, précédée par la France, justifiait, au nom des petites nationalités, son entrée dans la grande guerre ? Si les épithètes de Hun, de Prussien, de Boche, signifient le fort, impitoyable au faible, le vainqueur, injuste à l'égard du vaincu, ne craignons point de les appliquer aux gouvernants de l'Ontario et du Manitoba. *It is essentially a Prussian idea* — celle de ne pas permettre aux conquis de vivre en présence du conquérant — *but not exclusively Prussian; for others, including many English-Canadians, have accepted it.*

Mais la question des langues n'est-elle pas, dans l'Ontario, qu'une question de méthode pédagogique ? Non, répond M. Moore : *it is, as in Poland, a clash between two nationalities in which one believes that the other is seeking its destruction — and the evidence compels us to admit not without reason.* Et cette tentative d'écrasement n'est que la mise en pratique de théories allemandes. Entre autres, l'une, d'ordre socialiste, qui réclame le *racial homogeneity* comme condition nécessaire à l'établissement des réformes sociales; l'autre, d'ordre économique, préconisée par les marchands. Ceux-ci refusant d'apprendre l'anglais, s'opposent au peuplement de leur province par des Canadiens français, de crainte que ces nouveaux colons ne créent de Montréal au Nord de l'Ontario une route au commerce.

Que de raisons, pourtant, invitent les Ontariens à agir autrement. Détaché de l'ancienne province de Québec, l'Ontario fut tout d'abord colonisé par des hommes de notre

race. Ce sont les *Relations des Jésuites* qui racontent le commencement de son histoire. Dès 1615, le père LeCaron visita la baie Georgienne. Les corps mutilés de Brébeuf et de Lalemant furent inhumés à Sainte-Marie. Maints endroits de l'Ontario portèrent d'abord des noms français. On n'est pas parvenu à effacer complètement cette première empreinte, même en les dotant, pour les démarquer, de noms — tels Tiny, Tay, Floss — empruntés aux trois *pet poodle dogs* de Lady Simcoe. Les traits d'héroïsme, accomplis par nos ancêtres dans l'Ontario d'autrefois, ne sauraient émouvoir les Anglo-Canadiens d'aujourd'hui. Ils sont de la race supérieure ! Peuvent-ils avoir rien de commun, ne serait-ce que l'admiration des héros, avec l'inférieure, la nôtre ? « Est-ce vrai que vous ne connaissez pas Philippe Hébert, l'un des Canadiens les plus distingués » ? demandait un jour lord Grey à un riche marchand de langue anglaise. *Oh ! a French-Canadian !*, répliqua celui-ci avec une moue dédaigneuse. *Herein lies the well of Canada's national trouble*, écrit avec raison M. Moore. Les Anglo-canadiens nous méprisent. C'est un obstacle insurmontable à toute entente. Nous ne sommes à leurs yeux que des vaincus, une gent bonne à exploiter, à bousculer à coup de botte. N'est-ce pas un professeur de McGill qui, ces mois derniers, nous comparait à des coquerelles ? Si au moins leur morgue (non des coquerelles, mais des Anglo-canadiens) était justifiée. Elle ne l'est pas. M. Moore proclame que pour le moins nous les valons. Notre généalogie, dont nul ne saurait douter, nous rattache à des ancêtres de haute renommée. Au reste, M. Moore, posant de façon érudite des distinctions nécessaires entre les mots race et nationalité, retraçant l'origine des peuples modernes, conclut des différences qu'il trouve entre eux qu'elles ne sauraient assurer la supériorité de sang ou de mentalité de l'un sur l'autre.

Les Anglo-canadiens auraient-ils du moins celle que confère la culture de l'esprit? Nous sommes des marchands, clament-ils; les Canadiens français n'en sont pas, donc ils sont inférieurs. C'est le *trade argument*. M. Moore porte jusque sur ce terrain la défense des Canadiens français. Vous les accusez, apostrophe-t-il les Anglo-canadiens, de n'être pas intéressés dans les grandes entreprises; vous ne l'êtes pas davantage. Et, chiffres à l'appui, il leur prouve que les affaires de haute envergure, les chemins de fer, par exemple, sont soutenus par l'or anglais et américain. Ces derniers temps, on retraçait dans les compagnies de voies ferrées canadiennes au moins 2,914 millions de dollars anglais et 637 millions de dollars américains. Chaque année, des sommes phénoménales de dividendes et d'intérêt entrent dans le gousset des prêteurs de Londres ou de New-York. Les Canadiens français empruntent moins à l'étranger pour maintenir leurs industries. La conclusion, dit M. Moore, c'est que les profits qu'elles produisent restent au Canada. Mais des nations, parce que catholiques, ne sont-elles pas inférieures, au chapitre de la prospérité matérielle, à d'autres nations, parce que celles-ci protestantes? M. Moore n'en est pas convaincu et si les affaires, ajoute-t-il, étaient le criterium suprême, il faudrait mettre le juif au-dessus du protestant. Elles ne le sont pas. Et la philosophie de M. Moore est assez éclairée et assez profonde pour qu'il écrive : *Neither religious nor national ideas are tangible matters to be weighed like wool and salt on commercial scales*. Il quitte le sujet, non sans avoir donné un dernier coup à ceux qui tiennent par-dessus tout à la suprématie des affaires. Il retourne contre eux le *trade argument*. Faites votre commerce avec l'étranger et rappelez-vous qu'il parle français. Que le gouvernement canadien se mette donc en mesure d'inscrire, au nombre de nos ressources

les plus précieuses, à côté de la colonne énumérant nos forces hydrauliques et nos chemins de fer, *our ability to use as working tools the two great languages in which the world's commerce is conducted*. M. Moore se joint à M. Léon Lorrain pour attester la valeur économique du français.

Le système éducationnel des Canadiens français est-il inférieur à celui des Anglo-canadiens? Les dénigreur de notre régime d'instruction publique réformeront peut-être leur jugement à la lecture du livre de M. Moore. Ils seront étonnés de le voir préférer à l'école nationale et neutre l'école confessionnelle qui non seulement instruit mais éduque, au ministère de l'instruction publique dont est doté l'Ontario notre Conseil de l'instruction publique. Retraçant la part prise en tout pays, notamment dans le nôtre, par le clergé à l'instruction du peuple, l'auteur a excellemment montré l'influence heureuse de l'Église sur l'école. Combien chez nous seront surpris de trouver dans *The Clash* ces pages remarquables. Il nous conseille de porter nos efforts du côté des sciences appliquées. La faiblesse de nos établissements d'enseignement supérieur se trouverait *in the laboratory*. Mais, même sur ce point, ne généralisons pas trop vite, reprend M. Moore. En matière d'instruction technique, Québec devance Ontario. Nous pourrions ajouter : même en fait d'enseignement commercial. A la dernière réunion tenue par les représentants des universités canadiennes à Ottawa en mai 1919, M. Frank Beer, de Toronto, nous fit une conférence sur la nécessité de promouvoir l'enseignement du commerce. Sa causerie terminée, M. Arthur Surveyer, l'un des délégués de l'université Laval à Montréal, rappela l'œuvre accomplie à Montréal, depuis plus de dix ans, par notre école des hautes études commerciales. Son exposé, clair et complet, apprit aux professeurs des universités anglaises que Laval avait su mieux qu'elles

organiser l'enseignement de cette branche du savoir. Et ils n'hésitèrent pas à admettre que sur cet autre point Québec, l'idéaliste, donnait l'exemple à l'Ontario le pratique. Certes, ne nous trompons pas nous-mêmes. Notre système d'instruction publique réclame notre attention la plus active. Il reste dans ce sens beaucoup à faire. Est-ce une raison pour méconnaître les œuvres que nous avons créées? Nous avons les cadres. Remplissons-les. Ne les détruisons point. Je sais gré à M. Moore d'avoir fait cette opportune observation. Pour nous convaincre davantage, il admire les produits de notre enseignement, il prend plaisir à signaler que, dans tous les domaines, en littérature ou en politique, nous ne sommes pas inférieurs aux Canadiens anglais. C'est en s'appuyant sur de telles prémisses que M. Moore conclut à notre droit de vie libre et fière en terre canadienne. Chercher à écraser un tel peuple, c'est provoquer la réaction rédemptrice et assurer sa survivance. A propos, les Canadiens français survivront-ils? S'inspirant des théories de Thomas Buckle, M. Moore croit que le milieu, le climat, par exemple, fera peut-être à la plupart des Canadiens une âme pareille. Oui, il se peut. Combien de bordées de neige et de jours de pluie et de matins torrides exigera cette fusion! Il se peut que l'homogénéité soit inévitable. M. Moore ne le souhaite pas parce qu'il y a mieux : l'harmonie dans la variété des tempéraments, la possibilité pour le Canada, terre du Nouveau-Monde, de conserver, unis mais non fondus, les héritiers des deux esprits qui, dans l'Ancien, apportèrent à la civilisation sa lumière et sa force.

Peu de livres m'ont autant intéressé sur les choses de mon pays que *The Clash*. Riche de données philosophiques et historiques, il nous éclaire, non seulement sur la mentalité des Anglo-Canadiens et leurs menées à notre égard, mais

aussi sur nous-mêmes. C'est par là-surtout qu'il nous est utile. Connaître l'adversaire est bien; se connaître vaut mieux. L'on se sent plus fier et plus ardent au travail quand, le livre fermé, l'on emporte le témoignage de cet Anglo-Saxon sur certaines institutions de chez nous. L'on admire son courage à défendre cette race, tant injuriée, à justifier la conduite de Benoît XV au cours de la récente guerre et l'attitude des Canadiens français à l'égard de la loi de conscription. Il possède la lumière et la liberté d'esprit qu'il faut pour étudier avec succès les problèmes canadiens. Son *Polly Masson* révèle son intention de ne pas abandonner sitôt cette tâche. Il continuera de l'accomplir à l'honneur de son talent et au profit du Canada.

\* \* \*

Même si, le jour où parut *The Clash*, le manuscrit de *Bridging the Chasm* n'était pas terminé, ainsi que s'en glorifie M. Percival F. Morley, il n'y avait nulle raison de craindre que ces deux livres fissent double emploi. Couvrant un champ moins vaste que celui exploré par M. Moore, M. Morley groupe ses observations autour de la question langue. Le règlement 17 est non seulement l'appendice de son livre, il en est le centre. D'où vient qu'en 1919 les Canadiens anglais et français ne sont pas plus unis qu'en 1867? Ne le sont-ils pas moins? La tentative de les unir peut-elle se justifier? Placer Français et Anglais au nord de l'Amérique, côte à côte, sans une Manche qui les puisse séparer, c'était un coup d'audace de la Providence. N'est-ce pas folie d'aller plus loin et de les vouloir unir en une nation? Appliquons-nous du moins à faire disparaître les causes de heurt. Voyons tout d'abord la situation d'un œil tranquille. Repoussons les préjugés. Anglo-cana-

diens, cessez de penser que l'union des races en ce pays est étranglée par un prétendu ogre, nommé tantôt influence papale, tantôt domination cléricale. Il y a bien d'autres choses. Le point de vue religieux nous sépare; il ne creuse pas un abîme. *"What one finds over and over again in their columns is complaint of "injustice", "insult" "persecution". Their pet names for us is not "heretiques", but "Boches" The trouble is racial rather than religious"*. Mettez-vous dans la peau des Canadiens français, conseille M. Morley à ses coreligionnaires. Repassez en esprit leur histoire; revivez leur défaite de 1760, les souffrances, les exactions, les injustices qui s'ensuivirent. Vous connaissez tout des défauts de ce peuple, son provincialisme, ses goûts moyenâgeux et arriérés, regardez un peu ses qualités. Terminez cette heure de réflexion en scrutant vos faiblesses et vos lacunes. Nous tirerons ensuite la conclusion. Au cours de cet examen de conscience, M. Morley étudie la question langue. Quelle que soit la lutte que les Canadiens français eurent à soutenir à ce sujet depuis 1760, c'est dans les écoles de l'Ontario que les attaques les plus dangereuses furent portées au parler français. Manitoba imita cet exemple. Jusqu'à la fin du 19ème siècle les Canadiens français de la province voisine furent libres de se servir du français dans leurs écoles. En 1889, le gouvernement de l'Ontario inaugura une politique d'anglicisation qui trouva son point culminant en 1912 dans le règlement 17. Quelle est la portée de ces dispositions nouvelles? *The measures instituted then and later, though not aimed directly at the suppression of the French tongue, will be none the less effective in that direction and will contribute inevitably to the slow but sure extinction of the pioneer language of the Dominion in the provinces concerned.* Le règlement 17 met fin, dans l'Ontario, à l'existence des écoles bilingues. D'un trait de

plume est rayé le droit des Canadiens français — *the well-established title of the French-speaking minority in our province* — à faire donner en langue française à leurs enfants partie de l'enseignement (*a reasonable proportion of their education.*) Ce système est remplacé par *what is really an institution for the transformation, as rapidly as possible, of young French-Canadians into young Anglo-Saxons.* Les auteurs de cette loi inique étaient-ils du moins de bonne foi? M. Morley le croit, mais tout de suite il déclare que l'article 4 et son fameux *hitherto* fournissent une raison suffisante d'en douter. Quel que soit l'esprit qui l'inspira, *the regulation sounds, in fact, the death-knell of the French tongue in our province.* C'est là détruire l'œuvre développée en 1867. Les pères de la Confédération auraient pu montrer plus de clairvoyance et, précisant certains points, nous éviter maints problèmes. Les auteurs d'une constitution peuvent-ils tout prévoir et tout définir? A nous de découvrir l'esprit qui les anima et de l'appliquer à la solution des difficultés qui surgissent. En demandant un status égal pour la langue française et l'anglaise, les Canadiens français ne réclament rien qui soit contre la lettre ni l'intention du pacte fédératif.

Le perfectionnement de l'enseignement de l'anglais n'exige pas l'abolition de la langue française. Au lieu d'édicter le règlement 17, pourquoi, demande M. Morley, n'a-t-on pas plutôt ouvert des écoles normales où se formeraient des professeurs bilingues? Le bilinguisme se pratique en d'autres endroits de l'empire britannique. Pourquoi l'Ontario serait-il réfractaire à ce régime de justice? Cette province n'a-t-elle souci que pour les méthodes allemandes? Combattant l'idée de la *reserve* du Québec, rappelant que nous ne sommes pas des Indiens, M. Morley revendique pour nous, dans et hors Québec, le droit (*the*



*privilege — or should we not say the right —*) de conserver les traditions de notre race, la langue française, en particulier. Les Canadiens français ont exploré tout le Canada. Ils sont chez eux partout. Reconnaissons-leur le droit d'y vivre, de s'y développer, faculté dont nous, Anglo-Saxons, nous usons naturellement, en quelque endroit que ce soit, *as a matter of course*. Voyez comment la majorité dans Québec traite 350,000 Anglais. Pourquoi sommes-nous incapables de cette justice? Notre devise est-elle : je prends tout : *Heads I win, tails you lose*. Renversez les rôles. Que la législature de Québec édicte un règlement 17 contre la langue anglaise. C'est les armes à la main que tous les Anglo-canadiens protesteraient. Où est dans tout cela la trace du *British fair-play*? Non seulement votre façon d'agir est injuste, anti-britannique; elle est malhabile. Comment les Canadiens français peuvent-ils être un élément de force si vous les dénationalisez, si, en les privant du moyen d'instruction qui leur est propre, la langue française, vous n'en faites que des moitiés de citoyens? Cessez donc de les mépriser, de les considérer comme une anomalie. Ce qu'il faut c'est *a frank recognition, by work and deed, that the French-Canadian possesses a Canadian citizenship equal with our own*. Après avoir exposé avec clarté le problème à résoudre, M. Morley indique donc avec franchise la condition essentielle au maintien de la Confédération. Il a du coup projeté sur son avenir une éclatante lumière. A lire ces pages, empreintes de haute politique, de vision droite et lucide, l'on se reprend à croire à la possibilité de créer une nation canadienne forte et durable.

\* \* \*

C'est aussi à la poursuite du vrai Canadien, *Canadian Canadian*, que s'est mis M. Arthur Hawkes. Les routes

où il le cherche différent de celles que remontent MM. Moore et Morley. C'est de la situation du Canada dans l'empire britannique et de sa politique intérieure que se préoccupe M. Hawkes. L'auteur relève le défi lancé par M. Lionel Curtis dans *The Problem of the Commonwealth* et *The Commonwealth of nations*. Reflétant l'esprit d'une association londonnienne, *The Round Table*, Curtis assigne au Canada le choix entre ces deux régimes : l'indépendance ou l'établissement à Londres d'un gouvernement impérial qui, taxant notre pays, ferait en son nom la paix et la guerre. Au dire de Curtis, le Canada n'est qu'une dépendance de l'Angleterre, *though a nation, is not a state*; nous ne sommes que des coloniaux, dépourvus d'un esprit canadien comme étaient privées de l'esprit américain les treize colonies avant 1783. Réveiller ce sentiment canadien, au besoin le faire naître, c'est le but que se propose M. Hawkes. La dignité nous commande d'abandonner la position humiliante où nous ont vus les gens du *Round Table*. Sortons de l'impasse. La solution du problème est ici même, c'est *the Canadian birthright*. Pour que notre pays se meuve à l'aise dans l'empire britannique, à côté des autres nations, exaltons tout d'abord l'esprit canadien. Les deux maux, entre autres, qui ont jusqu'ici arrêté son développement, ce sont, au témoignage de M. Hawkes, le colonialisme et la partisanerie outrée. L'auteur critique avec véhémence le régime politique imposé au Canada depuis 1914 et dénonce à la fois les faiblesses et l'absolutisme de nos parlementaires fédéraux. Sur les événements canadiens contemporains de la grande guerre, M. Hawkes émet une opinion que sa franchise recommande à tous ceux qui s'intéressent à la chose publique. Il projette une lumière crue sur chacun de ces faits politiques, depuis l'abandon par notre parlement du contrôle de l'armée canadienne en Europe jusqu'à l'achat

du *Canadian Northern*, en passant par la loi de conscription et le rappel de l'Habeas Corpus, les protestations des fermiers et l'attitude des classes ouvrières. Le lecteur apprendra, chemin faisant, de quelle façon hardie un anglo-saxon critique parfois les autorités constituées. Ce sera pour lui leçon de choses que la lecture de certaines pages où M. Hawkes apprécie l'attitude du gouvernement de Londres et commente l'opinion de la majorité des juges de la Cour Suprême dans la cause de Gray. C'est vers d'autres domaines que l'*Action française* dirige ses préoccupations. Elle s'arrête de préférence aux chapitres où M. Hawkes étudie la question des races au Canada.

Libres de colonialisme, habitués à nous gouverner, à regarder haut et loin, nous serions moins enclins à envenimer nos blessures. C'est en élargissant les cadres, en élevant nos aspirations, en projetant plus d'air et plus de lumières sur nos querelles que nous les rendrons de solution plus aisée. *The road to glory is the straight and hilly road to national union; not the easy, sinuous descent into internecine strife.* M. Hawkes souhaite la réconciliation entre tous les habitants de ce pays. Que l'appoint des Italiens, des Russes, voire des Allemands, récemment établis chez nous, soit incorporé *into the nationality which preserves the best that Wolfe and Montcalm knew.* Le Canada doit respect et tolérance à ceux qui en ont fait leur patrie et qui, par la naissance, lui ont donné des citoyens. L'union de tous est la première condition du développement de la Confédération. *To make it good demands the unity of all the people who are within Canada, and particularly of the English and French who established the Confederation on which the hopes of nationality are stayed.* Les Canadiens français s'imposent par leur ancienneté, leurs services, leur valeur. Ils sont, mieux que les Anglo-Canadiens, enracinés à ce sol.

Ils en ont fait les premiers leur unique patrie. Quoi d'étonnant, poursuit M. Hawkes, qu'ils aient lentement donné dans l'enrôlement organisé au cours de la dernière guerre ? Les Canadiens français n'ont aucun goût pour l'impérialisme. Cette attitude n'entraîne pas chez eux la haine de l'Angleterre. Leurs sentiments à son égard sont convenables. Que lui doivent-ils ? *You owe nothing to a man who is simply keeping his contract.* Au reste, les Canadiens français redoutent plus Toronto que Londres. Ne sont-ils pas en cela justifiables ? A l'heure où l'on cherchait à les enrôler pour servir outre-mer, pourquoi persistait-on au Canada à persécuter un certain nombre d'entre eux ? On aurait dû comprendre depuis longtemps qu'ils constituent pour notre pays une force, *are one of the deep-founded walls of the Canadian House.* C'est à eux que l'Angleterre doit la conservation comme colonie du Canada. Sans leur collaboration, la fédération de 1867 n'eût pas été possible. *That truth should be graven on every British heart, and commended to every believer that the Canadian Constitution's guarantee of a duality in official language should go the way of a German guarantee to Belgium.*

M. Hawkes est favorable au maintien ici de la langue française. La lutte que l'on poursuit contre elle soulève une question nationale, qui, par-dessus l'Ontario, intéresse tout le Canada et son avenir. C'est en invoquant des principes de justice, garantis de 1774 à 1867, que les Canadiens français demandent *equality of treatment in their native land — not in their native province, be it observed.* Ces garanties sont aussi inaliénables que le droit à la vie, à la liberté, au bonheur. C'est sur l'article 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord que M. Hawkes appuie son principal argument en faveur de l'enseignement du français dans chacune des provinces canadiennes. L'usage

de deux langues, la française et l'anglaise, est officiel au parlement fédéral. Comment le député peut-il remplir tout son devoir s'il ne comprend pas tout ce qui se dit et se fait au parlement central? *It is impossible to root bilingualism out of Ontario until the Parliament of Canada is overturned.* Le bilinguisme admis par la Chambre des Communes, le Sénat, les différents ministères et les tribunaux fédéraux, présuppose le bilinguisme dans les provinces. M. Hawkes conclut que la langue française possède un status légal aussi bien dans l'Ontario que dans le Québec. Répétons ce témoignage. Qu'il porte avec lui la conviction. Et que M. Hawkes soit remercié de l'avoir exprimé. Sa largeur de vue dans l'analyse de notre politique et son courage à dénoncer ses vices, sa générosité à prêcher l'entente et sa clairvoyance à signaler ses moyens de succès, placent M. Hawkes au rang des Canadiens soucieux de la dignité de leur pays et de sa grandeur.

\* \* \*

*Harmony in diversity, unity in diversity, English-French marriage and national manhood*, recommandent tour à tour MM. Moore, Morley et Hawkes. Ces mots d'ordre sont chargés du même sens. La Confédération peut aider à la formation d'une nation puissante au Nord de l'Amérique. On n'y parviendra point en s'écartant de l'esprit qui dicta le pacte de 1867. Il a uni deux peuples, le français et l'anglais. Respectons cette convention en entier. Mais, dit-on, la minorité disparaîtra tôt ou tard. Il se peut. Est-ce une raison d'accélérer ce mouvement de fusion? MM. Moore, Morley et Hawkes, qui ne désirent nullement cette homogénéité, montrent leur sagesse en laissant aux événements leur cours. Il ne faut point violenter les lois

de l'histoire. Les Canadiens français constituent une race; leur valeur n'est point chose négligeable. Ces trois Anglo-Canadiens veulent donc pour notre peuple le droit reconnu de se développer dans le sens de ses traditions, de conserver sa langue aussi bien que sa religion. Que le Canada continue donc de tirer de la variété des éléments qui le composent son originalité et sa force.

A la lecture de ces trois livres, les Canadiens anglais réformeront leurs jugements; les éclaircisseurs, qui dans le Québec, l'Ontario ou le Manitoba, dirigent la résistance, redoubleront d'efforts; les autres, que leurs besognes détournaient des hauts problèmes et qui voyaient, dans la lutte contre les persécuteurs du français, futilité et tapage inutile, voudront reprendre le temps perdu. Comment ne pas comprendre, en écoutant ces trois Anglo-Canadiens, que ces attaques redoublées de la majorité visent la disparition de notre race? La lecture de ces trois livres amène à leurs auteurs un merci et aux Canadiens français un appel à la lutte.

Antonio PERRAULT.

### ERRATUM

En toute justice nous devons cette rectification à M. l'abbé Groulx : il avait écrit, p. 400 de notre dernière livraison : « Ils (ces conseils) nous sont commandés par une grande espérance. »—Le prote lui a fait dire : « par une grande expérience. » — La nuance en vaut la peine.

## A L'AUBE D'UNE VOCATION

---

Des épisodes gracieux entourent, à ses premières heures, la vocation de Marguerite Bourgeoys. Il s'en dégage un charme prenant. Il semble que s'irise devant nous, que brille dans sa diaprure chatoyante, quelque fin vitrail des siècles de foi. Les scènes candides baignent dans une lumière joyeuse et crue.

C'est tout d'abord le cadre d'un couvent, à Troyes, cette ancienne capitale de la Champagne. Des religieuses, jeunes, riantes et vives, sont groupées au parloir autour de M. de Maisonneuve. Au milieu d'elles on reconnaît, à une certaine parité de traits, la sœur du fondateur de Montréal, Sœur Louise de Sainte-Marie. A cet instant, de merveilleux récits d'outre-mer sont racontés. L'on écoute avidement. Un peu de rêve voile les doux yeux des nonnes. Le désir des lointains et mystiques voyages traverse leurs âmes. Elles frémissent. La cruauté iroquoise, les tristesses, les transes, les fatigues que l'on souffre là-bas, leur font entrevoir la possibilité d'un lent martyr. « Qui d'entre nous, songent-elles, refusera cet appel à la vie héroïque ? » Elles écoutent... Leurs cœurs brûlent d'émoi... La voix du narrateur cesse soudain. Alors, vibrantes, harmonieusement d'accord, les moniales supplient qu'on les conduise sur la terre canadienne. Paul de Chomedey sourit. Il hoche la tête. Non, il ne faut pas de cloître dans la colonie naissante de Ville-Marie. Son regard se fixe sur la préfète de la Congrégation des externes, Marguerite Bourgeoys, présente à l'entretien. « Celle-ci, fait-il doucement, en désignant la jeune femme, me suivra bientôt par-delà les mers. » Et docile, Marguerite Bourgeoys acquiesce à ses paroles.

Une onde fine d'envie glisse sur les physionomies féminines « Oh ! Sœur Marguerite, soupirez-t-on, vous ne deviez vous rendre qu'avec nous au Canada. » Et la jeune préfète subtile, souriante de répartir : « Ai-je donc promis, mes sœurs, si vous tardiez trop, de ne pas y aller sans vous ? »

Sœur Louise de Sainte-Marie demeure à l'écart. Elle est grave et pensive. « Dieu, se dit-elle, exauce toujours nos vœux, mais, hélas ! c'est en toute liberté qu'il le fait. Voilà la réponse divine à notre demande, à la prière gravée jadis en lettres d'or sur l'image de la Vierge. Avec quelle ferveur, nous avons remis ce gage d'espoir entre les mains de mon frère de Chomedey. Nous ne nous lassions pas de murmurer :

*Sainte Mère de Dieu, pure vierge au cœur loyal,  
Gardez-nous une place en votre Montréal.*

Sœur Louise de Sainte-Marie détourne ses yeux limpides, des larmes s'y enchâssent.

— Quelques mois plus tard, le *Saint-Nicolas* a fait voile. Il vogue vers la pleine mer. Déjà, Saint-Nazaire, le port d'où l'on s'est embarqué, n'est plus, à l'horizon, qu'une mince ligne noire, telle l'estompe d'un fusain délicat. Marguerite Bourgeoys appuie sa belle tête sereine contre l'une des ouvertures du navire. Avec mélancolie, elle regarde fuir les côtes de France. Sa main, un instant immobile, plonge à demi dans des dentelles précieuses. Autour d'elle, la brise soulève doucement de fines pièces de lingerie. Ce sont là, rassemblés, des objets confiés à sa garde par Madame de Chuly, la sœur de M. de Maisonneuve. L'aimable grande dame se préoccupe de la mise de son frère, même dans un coin perdu de la Nouvelle-France. La jeune femme tressaille tout à coup. Elle a un geste sauveur. Une vague énorme, rapide, venue d'où on ne sait d'où, entraîne d'assaut ces merveilles. Ses efforts demeurent vains. La



vague, victorieuse, fuit avec son riche butin. Déjà très loin, elle écume, satisfaite, élevant et abaissant tour à tour, ces patients chefs-d'œuvre de l'art humain.

Marguerite Bourgeoys serre convulsivement ses mains impuissantes. Un peu d'angoisse lui vient au cœur. Que va-t-on dire ? Elle se raidit. Il lui faut sur l'heure révéler l'accident. Elle monte. M. de Maisonneuve est demeuré seul à l'avant du navire. A la vue de la jeune fille, un peu d'étonnement, de l'inquiétude se lisent dans son regard. Il s'approche. Délicatement, il interroge des yeux. Mais aux premiers mots qu'il entend, le voilà rasséréiné, un bon rire, un rire frais et gai le secoue. « Voyons, sœur Marguerite, fait-il, les choses ne sont-elles pas mieux ainsi ? Nous voilà tous deux débarrassés du soin de ces babioles ».

Qu'eussiez-vous dit, Madame de Chuly, qu'eussiez-vous dit en entendant de telles paroles ? Sans doute, vous eussiez tancé l'irrévérencieux, le doux gentilhomme qu'était ce frère que vous chérissiez !

— Au Canada, l'automne, en cette année 1653, déploie toute sa magnificence. Québec rutille. Sur son roc puissant, il se drape, impérieux et superbe, dans la pourpre de ses érables, et le velours sombre de ses pins. Il apparaît, aux yeux de Marguerite Bourgeoys, merveilleux de coloris, de beauté hautaine et dominatrice. On y débarque. Les humbles maisons de bois des colons se détachent misérablement, ici et là, dans le décor royal de la nature. « Tout est si pauvre que cela fait pitié, s'exclame sœur Marguerite ». Elle surmonte l'impression pénible qu'elle en ressent. Sa vaillance doit demeurer entière. Chez les Ursulines, où vient la rencontrer Jeanne Mance, où elle cause avec Marie de l'Incarnation et Madeleine de la Peltrie, son apaisant

et clair visage lui crée des amitiés. Elle refuse cependant de séjourner dans ce milieu d'ardente spiritualité. Sa place est marquée ailleurs. Elle le déclare. M. de Maisonneuve lui a confié, — comme jadis à Jeanne Mance, — le soin de la nouvelle recrue de Ville-Marie. Ses mains veilleront aux provisions des soldats. Marguerite Bourgeoys ira loger dans la basse ville, au magasin de la Compagnie de Montréal.

Sous ce toit, un délicieux spectacle s'offre bientôt à nous. C'est l'heure de la ration. Marguerite Bourgeoys, gracieuse et digne, apparaît à la porte de la salle d'armes. Elle plie légèrement sous le fardeau des comestibles. Les soldats accourent. Ils s'empressent autour d'elle. Ce sont de rudes gaillards, au franc parler, aux regards hardis. Leurs rires cessent, le respect raidit les attitudes, dans les yeux toute leur mauvaise s'éteint. L'on vénère cette jeune femme à la haute conscience. L'on se nourrit, tout autant que du pain qu'elle offre, des conseils qui tombent de ses lèvres, étonnés qu'à suivre ces avis, une douceur pénètre les cœurs. Marguerite Bourgeoys s'émeut de leur estime, et plus tard, se remémorant ces heures, elle dira : « Les soldats de la recrue étaient devenus doux comme de vrais religieux, ce qui me donnait bien de la joie d'aller avec eux à Ville-Marie. Ces cent hommes étaient changés comme le linge mis à la lessive ».

A cette transformation, si pittoresquement décrite, Marguerite Bourgeoys contribua par sa grâce miséricordieuse, et le rayonnement de son âme ardente et désintéressée.

— A Ville-Marie, quelquefois encore elle devait exercer, à l'égard de ces hommes, sa commisération. Les historiens nous ont conservé un trait ravissant. C'est

un geste de pure tradition. Cette jeune femme à la générosité spontanée, demeure de la lignée des saint Martin de Tours. Écoutez. Le froid, en ce premier hiver passé à Ville-Marie, se montre d'une rigueur excessive. Marguerite Bourgeoys, comme les autres Français du reste, s'étonne de la rudesse sans merci du climat. Et, seuls l'enchantent, par les matins ensoleillés, les paysages de neige, ces fêtes du givre où tout au dehors s'enveloppe de blancheur. Or, un jour de bise très âpre, un soldat se présente chez M. de Maisonneuve. Il demande Sœur Marguerite. Il sait, on le lui a appris, qu'elle dirige la maison du gouverneur de Montréal. Marguerite Bourgeoys accourt à la voix bien connue du militaire. Elle le trouve tout bleui par le froid, et les yeux si tristes ! . . . Elle écoute ses plaintes, le récit de ses tortures en ces nuits d'hiver, « alors qu'il n'a pas, dit-il, sur quoi se coucher ». Marguerite Bourgeoys rayonne à ces derniers mots. Elle le quitte, revient presque aussitôt, traînant après elle, toute rose de l'effort, un matelas, le sien ! Ce qu'elle se garde bien de dire. Le soldat ne peut croire à sa bonne fortune, et s'empresse à son retour au camp, de raconter l'incident à trois de ses camarades. Voici, qu'à leur tour, eux aussi viennent implorer la pitié de Sœur Marguerite. L'un reçoit sa paillasse, les deux autres ses couvertures. Marguerite Bourgeoys en demeure toute réjouie, se voyant dans l'obligation, à l'insu de tous, de coucher sur la dure. Elle a, à cet instant, l'un de ces mots délicieux que trouvent les saints : « Hélas ! dit-elle, personne ne se présenta pour l'oreiller ! »

L'on ne saurait clore la série de ces petits tableaux sans y joindre une scène dernière. Elle se présente, il est vrai, beaucoup plus tard, à une époque où la vocation de Marguerite Bourgeoys s'est nettement affirmée. Qu'importe ! Ce petit fait glissé par l'historien, tel un sourire

discret, entre deux pages sévères, a le charme aimable de jadis. Il s'encadre bien ici.

Nous sommes en 1670. M. de Maisonneuve, relevé de ses fonctions de gouverneur de Montréal, habite Paris avec son serviteur Louis Frin. Quoi que fasse Paul de Chomedey, sa pensée revient, incessante et fidèle, vers ses héroïques compagnons de Ville-Marie. Et dans l'espoir de leur offrir parfois l'hospitalité, il tient à leur disposition une chambre garnie « à la façon du Canada », dit-il. Et qui donc, croyez-vous, habitera tout d'abord ce domaine du souvenir? Marguerite Bourgeoys et l'une de ses compagnes, toutes deux venues à Paris dans des circonstances décisives pour leur Institut. M. de Maisonneuve qui vient lui-même ouvrir la porte aux voyageuses, — son serviteur étant absent, — se montre ravi de la coïncidence. Il est en même temps touché des démarches tentées par les religieuses pour découvrir sa retraite à Paris. La délicate amitié de Marguerite Bourgeoys avait ses exigences.

Paul de Chomedey, dans la joie de recevoir de tels hôtes, fait des largesses. Il dépose sur la table dressée pour le repas, une bouteille de vin qu'il est allé lui-même se procurer. Ainsi que le remarque spirituellement l'abbé Faillon, « ce bon gentilhomme avait un serviteur qu'il servait beaucoup plus qu'il n'en était servi ».

Et ce soir-là, la fête du cœur fut complète pour ces âmes qu'unissait une affection bien au-dessus des contingences mesquines et des brisures du temps.

Il semble bon parfois, de revoir nos héros dans cette atmosphère d'intime simplicité; de substituer, à l'attitude hiératique où les fixe, immuables, notre vision, ces mouvements de douceur, de tendresse et de grâce.

Marie-Claire DAVELUY.

18 octobre 1919.

## A TRAVERS LA VIE COURANTE

---

*Les Trois-Rivières* De revoir une ville, après plusieurs années d'éloignement, porte l'esprit à établir une comparaison entre son état actuel et celui d'autrefois.

A-t-elle progressé ou reculé? Ou encore, est-elle demeurée immobile?

Tel fut récemment mon cas. Une bonne fortune me conduisit, vers la fin de septembre, aux Trois-Rivières, où j'étais demeuré quelques jours, il y a environ vingt-cinq ans. On m'avait dit alors que la cité fondée par Lavolette datait de 1634, qu'elle avait été établie après Québec, mais avant Montréal, qu'elle était donc très ancienne. Et c'est l'impression qu'en rapporta mon cerveau d'enfant : petite ville charmante, mais d'un autre âge, conservant pieusement sa physionomie d'autrefois, et se gardant des innovations modernes.

*Une ville progressive* Je m'attendais à la retrouver ainsi l'autre jour. Et même, suivant la loi de la vie, plus ridée encore, plus vieillie, plus antique. Instinctivement je pensais, en m'y rendant, à ces villes de province qu'on rencontre en France, aux rues étroites, pleines d'ombre et de paix, à l'allure familiale et un peu endormie, et qui reposent des bruits de la capitale.

Le train stoppe. Des groupes bruyants animent le quai de la gare, cependant que les cornes des automobiles luttent avec les appels du tramway... Vraiment! Sommes-nous bien aux Trois-Rivières? La réflexion m'a échappé. Mais il n'y a pas à en douter. Un ami est là qui m'entraîne dans sa machine. Et nous filons bon train. Une course à travers la rue Des Forges m'a vite fixé. La ville des Trois-Rivières — et je devais le constater encore mieux les jours suivants — a secoué sa léthargie d'autrefois. C'est maintenant une cité prospère et qui se développe rapidement.

*Fidélité aux origines* Mais on conçoit qu'une pensée s'empara aussitôt de mon esprit. Ce développement, dans quel sens s'est-il opéré? Le deuxième poste français établi au Canada a-t-il, en se transformant, renié ses origines? S'est-il anglicisé peu à peu, comme Montréal et Québec?

Je veux en avoir le cœur net. Aussi durant les quelques jours vécus aux Trois-Rivières, j'ouvre les yeux, je tends l'oreille, je cherche à dé-

couvrir, derrière les physionomies des hommes et des choses, au fond des conversations, quelle âme palpite, quel idéal commun anime cette collectivité. Je puis me tromper. Ces enquêtes menées hâtivement, en marge d'une autre besogne absorbante, entre deux séances de travail, par des observations prises à la volée, sont parfois décevantes. Il me semble bien toutefois avoir vu juste, et que le vieux fond français, l'héritage de traditions légué par nos pères, s'est conservé aux Trois-Rivières presque intact, résistant victorieusement à l'emprise saxonne.

*L'élite sociale* Sur quoi repose cette impression? Sur les hommes et les choses. Les hommes d'abord. Que quelques Trifluviens ou Trifluviennes soient piqués de snobisme, je n'oserais pas le nier — quelle ville, si française soit-elle, peut se dire exempte de ce mal? — mais la majeure partie de la population me paraît avoir conservé ces vieilles vertus françaises qui meurent si vite dans nos grandes villes : distinction naturelle, politesse prévenante, simplicité cordiale et gaie. L'élite sociale : membres du clergé et des professions libérales, n'y mène pas, certes, une vie oisive, mais ce n'est pas non plus une vie affairée, nerveuse, trépidante. On trouve le temps de s'asseoir dans le courant de la journée, de causer familièrement et d'autre chose que du cours de la bourse, du prix des denrées et de la vente des immeubles. On parle littérature, art, religion, questions sociales. On est resté français, quoi!

J'entre dans l'étude d'un avocat. Ce n'est pas l'austérité froide de nos bureaux montréalais où, juchés derrière un comptoir qui se dresse comme une haute barrière, clavigraphistes et comptables vous dévisagent de la tête aux pieds avant de décider si vous méritez d'être introduits auprès du maître... Ici l'avocat lui-même m'ouvre la porte, m'installe dans son bureau, et nous causons de souvenirs d'antan, cependant que son jeune fils saute gaiement sur ses genoux. Chez un confrère voisin, même cordial accueil; j'y reçois, en outre, les bonnes feuilles d'un ouvrage professionnel que celui-ci vient d'écrire, en bon français.

*A travers les rues* Et maintenant les choses. J'entends par là les rues et les magasins, les affiches, les tramways, tout ce qui constitue la physionomie d'une ville et lui donne trop souvent, chez nous, un aspect anglais. En cette matière, je voudrais distinguer : aux Trois-Rivières ce qui relève des citoyens est presque

toujours français, ce qui relève des étrangers est presque toujours anglais. On ne rencontre pas comme à Montréal — ou du moins très rarement — des boutiques aux noms français que décorent des affiches anglaises. J'y ai vu, et même savouré, pour la première fois, des eaux gazeuses, (marque ROUSSEAU), portant des étiquettes françaises, telles que *soda à la crème* — ce qui ne les empêche pas d'être excellentes —. Sur cinq maisons trifluviennes, dont les annonces couvraient la paroi droite d'un tramway, quatre se servaient du français, et une du français et de l'anglais. Voilà des faits, des détails si l'on veut, mais qui ont leur importance, qui sont révélateurs d'un état d'âme et me paraissent fournir les éléments d'un jugement ferme.

Par contre, l'élément étranger, là comme ailleurs, semble ignorer la langue de la population. Ainsi à côté des cinq annonces dont je viens de parler, il s'en trouvait sept autres au compte d'industriels ou de marchands n'habitant pas les Trois-Rivières. Une seule était rédigée en français, les autres uniquement en anglais. Ce sont les mêmes qu'on rencontre dans nos tramways de Montréal, et il est bien probable que les braves gens qui les paient ne savent pas que leur argent est ainsi dépensé presque en pure perte, qu'il pourrait du moins, si l'annonce s'adressait à la population dans sa langue, rapporter beaucoup plus. Pourquoi quelque Trifluvien n'écrirait-il pas à l'un ou l'autre de ces gros annonceurs pour leur signaler l'évidente maladresse de leurs agents de publicité ?

### *Compagnies étrangères*

Ce n'est pas la seule faute d'ailleurs qu'on relève dans les tramways. Si les avis, à l'intérieur des voitures, sont bilingues, il n'en est pas ainsi des affiches qui indiquent, à l'extérieur, la route à parcourir. A moins que le mot ne soit nécessairement bilingue, comme *Cap* et *special*, vous vous trouvez en face d'un *Belt Line* qui trône seul dans toute sa morgue d'envahisseur. Unilingues aussi, sur leur face principale, les reçus que vous remet le percepteur; unilingues encore les casquettes des employés où vous lisez : *Three Rivers, Traction No...* On dit que les Allemands dans Bruxelles envahie affectionnaient ainsi de décorer les fonctionnaires d'inscriptions dont la langue devait rappeler aux habitants la domination germanique... Quand on ne peut pas se rendre maître des cœurs, dame ! il reste les casques et les placards !

Même ignorance de notre langue pour de larges annonces étrangères qui couvrent les clôtures, au cinéma dont les affiches révèlent l'origine

américaine, dans des pharmacies où s'étaient des produits venant aussi des États-Unis : *Lister's Fumigator*, *Zo adhesive Plaster*, etc., etc

**Contraste révélateur** Des démarches énergiques ne pourraient-elles pas ramener à la raison ces compagnies ? Je le crois. Mais quoi qu'il en soit, leur attitude contribue à mettre en relief la conduite tout opposée des vrais Trifluviens, en particulier, dans le commerce et l'industrie.

Et de cela il faut féliciter ceux-ci. Quand bien même quelques-uns, cachés sous une raison sociale anglaise, auraient échappé à mes rapides investigations, il me paraît évident que la majorité d'entre eux a résisté, mieux que les Montréalais et les Québécois, à l'engouement anglo-saxon, et est demeuré inébranlablement fidèle à sa langue.

**Parmi les ouvriers** Cette fidélité, un incident imprévu est venu soudain me permettre d'en mesurer toute la profondeur au sein du peuple, en même temps qu'il confirmait mes conclusions. C'était durant le banquet donné par les Sœurs de la Providence, aux membres des unions ouvrières catholiques réunis en congrès. Sur l'estrade, dans la grande salle des séances de l'Hôpital Saint-Joseph où les congressistes avaient pris place, un groupe de jeunes orphelines égayaient le repas de leurs joyeux refrains. Tout à coup, un chant vibrant retentit. Les mots, un peu indistincts dès le début, devinrent vite clairs. A mesure qu'ils en comprenaient le sens, les convives émus, cessaient de manger, pris tout entier par l'attrait irrésistible de ces vers bien rythmés dont les fières paroles remuaient leurs âmes. Quand éclata le refrain :

*Ils ne l'auront jamais, jamais,*

*L'âme de la Nouvelle-France!*

*Redisons ce cri de vaillance :*

*Ils ne l'auront jamais, jamais !*

ce fut dans la salle une longue acclamation. D'elle-même, spontanément, la classe ouvrière manifestait de façon vibrante son attachement profond à la langue et aux traditions des aïeux.

Et je suis revenu des Trois-Rivières, emportant cette fois l'impression d'une ville hautement progressive, et qui sait quand même rester française. Gloire à elle ! et puisse son patriotisme être imité !

Pierre HOMIER.

15 octobre 1919.



## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

« *Noblesse oblige* » — Comme nos lecteurs ont pu l'apprendre par la voix des quotidiens, la série des conférences de l'*Action française* pour la saison 1919-20, qui porte en titre général : « *Noblesse oblige* », aura tout le brillant qu'on prévoyait : six orateurs des plus estimés ont bien voulu nous prêter leur concours et tout fait augurer un succès égal à celui de l'an dernier. Les conférences seront données tous les deuxièmes jeudis de chaque mois, à partir de novembre, dans la salle de la bibliothèque Saint-Sulpice, réputée pour son spacieux aménagement et son excellente résonnance. La première conférence aura donc lieu le 13 novembre; elle sera sous la présidence de M. Athanase David, secrétaire provincial. L'orateur, dont il serait oisieux de faire l'éloge, sera Sa Grandeur Monseigneur Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, recteur de l'Université de Montréal; il traitera un sujet d'une haute actualité : « La mission de l'Université. » Cette conférence marquera pour ainsi dire l'ouverture de la campagne en faveur de notre université montréalaise. M. l'abbé Philippe Perrier, curé du Saint-Enfant Jésus, directeur de la Ligue des Droits du français, présentera le conférencier à cette soirée d'ouverture.

Les autres conférenciers seront les suivants : ils parleront aux dates mentionnées sur des sujets qui seront annoncés en temps opportun :

M. Édouard Montpetit, le jeudi 11 décembre 1919;

Le R. P. Louis Lalande, le jeudi 8 janvier 1920;

M. Antonio Perrault, le jeudi 12 février;

M. l'abbé Olivier Maurault, le jeudi 11 mars;

M. Guy Vanier, le jeudi 8 avril.

Les cartes d'abonnement mises en vente le 20 octobre se sont enlevées rapidement; il en reste encore un certain nombre qu'on pourra se procurer à l'*Action française*, bureau 32, Immeuble la *Sauvegarde*, au *Devoir*, 43, rue Saint-Vincent et autres endroits dont la liste sera publiée dans les journaux de Montréal. Cette année, nos amis sont priés d'en prendre note, tous les sièges sont réservés et tous les billets, cela va de soi, numérotés, afin d'éviter tout ennui; les séries se vendent \$3, \$2.50 et \$2.

Après le magnifique résultat de la première série de 1918-19, et grâce surtout à la réputation des conférenciers dont nous venons de donner les noms, l'*Action française* compte sur un nouveau et grand succès. A cette propagande par la parole, elle ajoutera la propagande par le livre, en publiant la plupart des conférences, sinon toutes, qui seront prononcées à Saint-Sulpice. De cette façon, nos amis de l'extérieur ne perdront rien de la bonne semence. Nous reviendrons du

reste sur ce sujet. En attendant, nous réitérons notre invitation à tous ceux qui pourront assister aux conférences de 1919-20, de bien vouloir différer le moins possible l'achat de leurs cartes d'abonnement.

*L'Almanach* — Nous tiendrons parole. A la date fixée, le 1er novembre, notre *Almanach de la Langue française* sera mis en vente partout à travers le pays. Son tirage qui, de 25,000 en 1919, passe à 40,000 cette année, en prouve la popularité et l'utilité. Le sommaire, dont nous ne pouvons donner qu'un faible aperçu, témoigne de la valeur de plus en plus appréciée de la publication. *L'Almanach de la Langue française* de 1920, tout inédit, contiendra des articles de MM. les abbés Cyrille Gagnon, Ph. Perrier, Edmond Lacroix, de MM. C.-J. Magnan, Victor Morin, Louis Dupire, Émile Miller, Jean Beauchemin, Pierre Homier, Léon Lorrain, et autres; des poésies de Mlle Blanche Lamontagne et de MM. Lozeau et Ferland; trois contes canadiens de Mlle Marie Claire Daveluy, de MM. l'abbé Lionel Groulx et Jacques Hertel; deux chansons du terroir avec musique : « C'est la belle Française » et « Moi, je suis fou de mon pays ». Au calendrier très complet, ont été ajoutés une foule de renseignements, la plupart introuvables dans les publications similaires : les évangiles du mois, les saints patrons du travail, les dictons populaires, des grains de sagesse, etc. Pour la ménagère, ont été insérées des recettes culinaires et des renseignements pratiques, en plus d'un vocabulaire de deux ou trois pages sur les termes de cuisine.

Enfin l'illustration a été particulièrement soignée : la plupart des articles et tous les contes sont ornés de dessins inédits, auxquels s'ajoute toute une série de petites caricatures intitulées « Maux à guérir » et destinées à secouer, sous une forme gaie, l'apathie partout où elle se rencontre. Bref, nous avons voulu « faire de mieux en mieux », comme le disaient nos circulaires, et nous croyons avoir quelque peu réussi.

Rappelons que *l'Almanach de la Langue française* de 1920 inaugure sa cinquième année. De plus en plus connu, il est déjà, pour nous servir d'un terme du commerce, « un article fort en demande ». C'est dire que pour éviter les désappointements de l'an dernier, alors que les 25,000 exemplaires furent écoulés en quinze jours, nos amis feraient bien de nous faire tenir leurs commandes sans retard. En dépit de l'augmentation du coût de l'impression, l'Almanach reste à 20 sous l'exemplaire (23 sous franco). Des prix très avantageux sont consentis aux propagandistes comme suit :

De 50 à 99 exemplaires, 16 sous; de 100 à 499 exemplaires, 15 sous; de 500 à 999 exemplaires, 14 sous; pour 1000 exemplaires et plus, 12 sous  $\frac{1}{2}$  ( Port en plus dans tous les cas).

Comme toujours, les propagandistes peuvent grouper autant de commandes qu'ils le veulent et bénéficier des réductions accordées au chiffre global de leurs commandes. Nous faisons quand même les expéditions aux adresses individuelles, sur simple indication de leur part. Ainsi, dans une même région, sept ou huit personnes peuvent s'associer, constituer une commande d'un millier et bénéficier du prix de \$125.00; chacune recevra chez elle les cent ou cent cinquante exemplaires qui lui reviendront.

Nous ne ferons cependant qu'une seule facture : à celui qui enverra la commande.

*Conférences à Ottawa* — En même temps que nous inaugurons à Montréal nos conférences « Noblesse oblige », une autre série portant sur divers sujets est organisée par l'Institut Canadien français, à Ottawa, sous le patronage de l'*Action française*. Ces séances marqueront un premier et un grand pas dans la voie de l'action par la parole à laquelle nous entendons nous dévouer pour faire connaître et étendre notre œuvre à l'extérieur. Nous nous étions mis à la disposition de nos amis : l'Institut Canadien français est venu frapper à notre porte et c'est avec grand plaisir, inutile de le dire, que nous lui avons prêté notre modeste collaboration. MM. Émile Miller, secrétaire adjoint de la Société Saint-Jean-Baptiste et professeur de Géographie canadienne à l'Université de Montréal, parlera de « l'histoire et de la géographie canadienne », en novembre; M. Jean Désy, diplômé de l'école des Sciences politiques de Paris, professeur aux Hautes Études, parlera, lui, de « la plus Grande-Bretagne », en décembre, et M. Léon Lorrain, notre distingué collaborateur, a pris pour sujet « les trois anglicismes. » Il parlera en janvier.

Et de ce bon grain rien ne sera perdu : ces conférences seront comme celles de Montréal, mises en brochures.

Voilà le bilan de la vie de l'*Action française* pour octobre. Ce n'est pas tout : nous avons en plus préparé la série des articles de notre revue pour 1920. Le titre général « Comment servir » fait déjà connaître tout un vaste programme. Dès la livraison de novembre, nous serons en état de fournir tous les détails voulus. Révétons pour l'instant que le premier article : « comment servir » le mieux son pays et sa race, quand on est cultivateur, sera signé par M. J.-Édouard Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, et que Mgr L.-A. Paquet clora la série avec le « comment servir » du prêtre.

INTERIM.

## PARTIE DOCUMENTAIRE

### UN TEMOIGNAGE ANGLAIS

*L'Industrial Canada* a reproduit, dans sa livraison d'août 1919, page 51, un extrait du *London Times Trade Supplement*, dont voici la majeure partie:

The intelligently directed organization and enterprise which are being employed by Canadian manufacturers and merchants in their endeavors to secure a full share of the markets of the world for the Dominion, will undoubtedly produce remarkable results in the near future... At the Lyons Fair this year most of the Canadian exhibitors displayed explanatory literature, printed in several European languages. Furthermore, offices and showrooms are being opened in both Paris and Brussels by the Export Association of Canada. Canadian trade commissioners have been established in most of the important countries of the world for some years past. They are "live" men, and their work has undoubtedly been very valuable to Canadian exporters. The Canadian Trade Mission in London is also rendering good service in the development of Canada's export trade. All this shows that Canada is becoming more and more important as a manufacturing State. Although the population of the Dominion is still under 9,000,000, and its chief industry is and will long remain the production of foodstuffs, the industrial development of the country is going ahead so fast that Canada must soon become an active competitor in many of the world's markets. This will be hastened in one way which was perhaps unforeseen when Imperial Preference was first proposed. In order to take advantage of the preferential treatment of British-made goods American manufacturers, in constantly increasing numbers, are establishing branch factories in Canada. American capital is, therefore, being employed in the industrial development of the Dominion to some extent at the expense of that of the United States. Whatever political effect this extension of the close ties between the Dominion and the Republic may have, it is clearly highly advantageous to Canada's industrial progress.

One remarkable advantage Canada possesses for attacking the Continental market is the presence of two and a half millions of French-speaking people in the Dominion. This means that there is seldom much difficulty about securing a thoroughly competent French-speaking representative. French is still the most useful language over a large area of Europe.

Fred WILLIAMS.

## SURVIVANCE

---

*C'était l'heure du rêve calme et du mystère.  
L'air était imprégné des parfums de la terre,  
Et le soir sentait bon. Au fond de la forêt  
La nuit silencieuse et vagabonde errait...  
La maison paysanne, à la blanche fumée,  
Rêvait dans la paix parfumée.  
La porte était ouverte, et, dans l'ombre endormi,  
À mes yeux le foyer paraissait à demi.  
Mais le malheur semblait peser sur toute chose.  
Le seuil était sans vie, et la fenêtre close  
Semblait un œil éteint. J'écoutai : par moment,  
Les êtres du foyer se parlaient tristement...  
La table murmurait : « J'étais jeune naguère,  
Et joyeuse en tout temps. Mais cette horrible guerre  
Qui prit nos fils a ravagé nos jours,  
Et la maison est triste pour toujours...  
Voici l'été venir; en vain je me fais belle,  
Et riche des présents que la saison nouvelle  
M'apporte sur ses bras radieux et puissants;  
J'ai toujours devant moi le vide des absents...  
Depuis qu'ils ont sombré dans le fracas des armes,  
Qu'ils sont morts dans l'affreux tumulte des combats,  
Et qu'ils se sont couchés dans les champs de là-bas,  
Mon pain a l'âcre goût des larmes ! »  
La vieille porte dit : « Qui me consolera  
De ces longs jours de deuil ? Hélas ! qui me rendra*

Les joyeuses chansons, lentement égrénées,  
 Dans l'éveil des matins et la fin des journées ? »  
 La fenêtre, à son tour, dit : « Que sont devenus  
 Les jours de gai soleil et les soirs ingénus,  
 Où je voyais paraître, au-dessus des collines,  
 Leur figure joyeuse aux lèvres cristallines ? ...  
 Ils ne reviendront plus, au sein des midis clairs,  
 Le cœur rempli de joie et l'œil rempli d'éclairs ! ... »  
 « Je ne les verrai plus hélas ! reprit la lampe,  
 Près de moi, recevant ma chaleur sur leur temple ...  
 C'est fini. Nos espoirs d'avenir sont brisés :  
 Ils ne goûteront plus mes tranquilles baisers ... »  
 Le ber, lui, se taisait, car que pourrait-on dire  
 Quand on est le rayon et qu'on est le sourire,  
 Quand on sent sa puissance intacte resplendir,  
 Sa sève bouillonner et sa force grandir ! ...  
 Le ber, lui, se taisait. N'était-il pas la vie ?  
 N'était-il pas la grande force, la survie,  
 Le fier rempart d'amour, où déjà se brisait  
 L'effort des ouragans futurs ? ... Il se taisait.  
 La fenêtre reprit : « Je vois un champ immense,  
 Où le flot des moissons sans cesse recommence ;  
 Les matins sont brillants et les épis sont beaux,  
 Mais là-bas, nos enfants dorment dans leurs tombeaux ...  
 Quels bras moissonneront les récoltes prochaines ?  
 Quels bûcherons viendront abattre les vieux chênes,  
 Et faire reculer l'ombre des monts lointains ? ...  
 Avenir ! Inconnus ! Mystérieux destins !  
 Que réservez-vous donc à cette jeune race  
 Que la haine a brisée et que le deuil terrasse ?  
 Le peuple de Champlain et de Louis Hébert,  
 Qui donc le sauvera ? » — « C'est moi ! » dit le vieux ber ...

## JULES-PAUL TARDIVEL

---

L'Action française devait à Tardivel un hommage particulier. Je regrette qu'elle ne lui apporte aujourd'hui que ces pages hâtives, griffonnées dans le brouhaha de la besogne quotidienne; j'espère qu'elle lui offrira bientôt quelque chose de plus digne de sa mémoire, quelque chose aussi d'infiniment plus utile au public. J'entends par là une œuvre que tout le monde accueillera avec plaisir, dont les circonstances seules ont retardé la publication : le recueil des articles et des conférences que Tardivel, au cours de ses trente années de journalisme, sut inlassablement consacrer à la question du français.

Car ce fut l'étonnante destinée de ce demi-Anglais, né et élevé aux États-Unis, qui, à seize ans, ne savait pas un mot de français, d'être dans tous les domaines l'irréductible champion de notre langue. Rappelez vos souvenirs ou feuillotez d'une main rapide la collection de son journal, vous serez étonné de la part que Tardivel fit toujours à la question de langue. C'est que, dès le début, il en avait compris la souveraine importance.

« La langue, c'est l'âme d'une nation, disait-il à Québec, dès 1879. Si les Basques ont pu conserver si longtemps intacts leurs antiques institutions au milieu des révolutions et des guerres qui ont bouleversé la France et l'Espagne, si les Bretons et les Gallois sont restés distincts des races qui les entourent, c'est grâce à leur langue. Si l'Irlande lutte en vain pour reconquérir son indépendance, c'est qu'elle ne parle plus la langue de ses anciens rois.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> On sait que les champions actuels de l'indépendance irlandaise sont en même temps les plus fermes, les plus ardents propagandistes de la vieille langue nationale. Le *Dail Eirann* conduit toutes ses délibérations en irlandais. De Valera a fait en faveur de la renaissance du gaélique des appels vraiment pathétiques. Beaucoup d'observateurs estiment que c'est dans l'étude renouvelée de l'antique langue d'Irlande qu'il faut chercher la principale cause du grand mouvement politique d'aujourd'hui.

Voulez-vous faire disparaître un peuple, détruisez sa langue. C'est parce qu'elles comprennent cette vérité que la Russie se montre si inexorable envers la langue polonaise et que l'Allemagne cherche à proscrire la langue française de l'Alsace-Lorraine. Il est donc important pour un peuple, surtout pour un peuple conquis, de conserver sa langue »<sup>1</sup> Et vingt-deux ans plus tard, le débutant de 1879, éclairé, fortifié par l'expérience d'un quart de siècle, donnait à son cri de jeunesse une conclusion plus ferme s'il se peut, d'une portée plus lointaine et plus haute encore. Il liait à la question nationale la question religieuse, il enveloppait d'un même hommage les deux grands amours de sa vie. « La langue française, disait-il, c'est notre drapeau national. C'est elle qui fait que nous sommes une nation distincte sur cette terre d'Amérique, et que l'hérésie a si peu de prise sur nous. . . Soyons persuadés que, parmi les Anglais qui nous entourent, beaucoup désirent ardemment voir disparaître la langue française du sol canadien. C'est qu'elle forme obstacle à la réalisation de leurs rêves. Impossible pour eux, ils le sentent bien, de détruire la foi catholique tant que restera debout un des principaux boulevards de cette foi au Canada : la langue de nos mères, la langue de nos premiers missionnaires, de nos guides les plus illustres, de nos glorieux martyrs — la langue des Champlain, des Brébeuf, des Laval, des Plessis, des Bourget. »<sup>2</sup>

Tardivel avait trop vécu, il connaissait trop son histoire, il suivait de trop près le mouvement de la pensée anglaise pour se faire la moindre illusion sur les dangers qui nous menacent. « Ne nous berçons pas d'illusions, disait-

<sup>1</sup> *L'anglicisme, voilà l'ennemi !* Causerie faite au Cercle catholique de Québec, le 17 décembre 1879.

<sup>2</sup> *La langue française au Canada*, conférence lue devant l'Union catholique de Montréal, le 10 mars 1901.



il dans cette mémorable conférence de 1901 : on n'a pas renoncé au projet de faire du Canada un pays exclusivement de langue anglaise. » Et, faisant une réserve qui ne serait plus de mise après le Règlement XVII, la loi du Manitoba, les menaces de l'Alberta et de la Saskatchewan, il indiquait le point stratégique où doit se porter encore et toujours l'effort de notre défense. « La guerre que l'on fait à la langue française au Canada, disait-il, est sans doute moins ouverte aujourd'hui que jadis; mais n'en est-elle pas que plus dangereuse? Notre langue est une des langues officielles du Dominion. Cela sonne bien; cela nous flatte; mais aussi cela nous endort. Veillons sur les mille et un détails, souvent insignifiants pris séparément, mais qui forment un tout formidable. C'est par là que se ferait, graduelle et silencieuse, la proscription du français en ce pays. » Vous reconnaissez l'accent, les justes et pathétiques avertissements de Mgr Béliveau, de Mgr Latulipe; l'accent des chefs qui combattent aux avant-postes et qui ont éprouvé la valeur et le danger des armes diverses. Vous reconnaissez la thèse tant de fois soutenue dans l'*Action française*, indéfiniment répétée dans ses conférences et ses tracts et qu'elle voudrait enfoncer dans la tête de tous nos compatriotes. Et vous voyez par tout cela que Tardivel est assurément l'un des « précurseurs » dont notre œuvre peut se réclamer avec le plus de justesse, qu'elle avait le plus rigoureux devoir d'honorer.

Tardivel ne savait point laisser d'écart entre sa théorie et sa pratique. Il portait dans sa conduite, dans ses luttes, une persévérance, une ténacité dont il faisait volontiers hommage à ses ancêtres maternels. Cette hérédité anglaise ajoutait à sa fierté française une nuance particulière. Il éprouvait une sorte d'irritation à voir certains de ses compatriotes canadiens-français prendre à l'endroit de

leurs concitoyens anglais une allure de parent pauvre, à accepter tacitement le stigmate de l'infériorité; il affirma son droit, non seulement en paroles, mais dans la pratique avec la tranquille assurance de l'Anglo-Saxon. Il n'ava point de ces timidités qui semblent chez trop des nôtres, lointain effet de la défaite de 1759. Il n'éprouvait p davantage, à l'endroit des vainqueurs, ce sentiment d'admiration irraisonnée qui subsiste parfois chez le vaincu. Il se sentait deux fois l'égal de l'Anglais et il ne comprenait pas qu'on pût agir avec lui autrement qu'en égal. Il n'entretenait au reste ni haine ni mépris à l'endroit d'une race qui était à moitié la sienne, où il comptait certaines de ses plus chères affections;<sup>1</sup> il ne mettait, même dans ses plus catégoriques affirmations françaises, aucune colère. « Que ces rêves d'anglicisation générale ne nous étonnent pas et qu'ils ne nous exaspèrent pas, disait-il encore à Montréal : ils sont naturels. Mais à ces rêves opposons sans aigreur, sans haine, avec fermeté, toutefois, une grande réalité historique. Et cette réalité, c'est que, si la divine Providence a implanté la langue française en Amérique, c'est pour qu'elle y reste pour qu'elle s'y développe, qu'elle y remplisse son rôle et qu'elle atteigne à de hautes destinées. »

Cette lutte pour le français, Dieu permit que Tardieu la portât sur tous les terrains. Il assista à la reprise de toutes les luttes politiques contre notre langue et, naturellement, s'engagea à fond dans la résistance. Il défendit notamment de parler contre l'anglicisme et contre le mépris de ceux qui

<sup>1</sup> Dans la préface de *Pour La Patrie*, le roman de la Nouvelle France, le livre où il a formulé ses plus hautes aspirations françaises, il écrivait même en toutes lettres : « Rêves ou aspirations, ces pensées planent sur les lieux que j'habite; sur ces hauteurs, témoins des luttes suprêmes de nos pères; elles sortent de ce sol qu'ont arrosé de leur sang les deux races vaillantes que j'aime, je puis le dire, également, parce que j'également j'appartiens aux deux ».

par haine, ignorance ou demi-science, en méconnaissaient la réelle valeur. Peu de Canadiens ont aussi bien que Tardivel connu leur langue. Il avait dû l'étudier comme une science nouvelle, éprouver la valeur de tous les termes dont il se servait. Cela l'avait amené à pousser très loin les recherches pour lesquelles il s'était passionné.<sup>1</sup> Je sais quelques personnes qui n'oublieront jamais la curieuse démonstration qu'il fit un jour à Montréal, dans la vieille salle de l'*Union catholique*. Il venait de raconter l'histoire canadienne de notre langue, il avait dit : « Si la langue française s'est maintenue au Canada; si elle y est devenue la langue officielle du pays, ce n'est grâce ni à la France, ni à l'Angleterre, mais aux Canadiens français. C'est une conquête exclusivement canadienne. C'est une victoire que seuls nos ancêtres ont remportée sur les Anglais, après le départ de l'armée française et du drapeau fleurdelisé. C'est une conquête pacifique de notre clergé, de nos *habitants*, de nos seigneurs et de notre bourgeoisie, du peuple canadien-français tout entier. C'est la France, sans doute, qui nous a donné cette belle langue; mais, je le répète, ce sont les Canadiens qui l'ont conservée; ce sont eux qui ont forcé le vainqueur à la reconnaître comme langue du gouvernement; » il avait rassemblé en faisceau quelques-unes des preuves qui démontrent que le peuple canadien-français parle bien la vraie langue française, il avait dit la nécessité de purifier notre langage, de la protéger contre l'anglisme; il ajouta : « . . . Le français que parlent nos gens de campagne, particulièrement ceux qui ne sont jamais venus en contact intime avec l'élément anglais, est un français très pur, bien que quelque peu archaïque. Et ce français que nous parlons n'est pas tant le langage du petit

<sup>1</sup> Tardivel fut tout naturellement l'un des premiers membres de la *Société du Parler français*.

peuple du XVIIe siècle, que celui de la cour et de la haute société. Nos cultivateurs, nos braves habitants parlent comme parlait Louis XIV : voilà si je le sais, une proposition qui a le don d'exciter l'hilarité des contempteurs du *canayen*, mais qui n'est pourtant pas très éloignée de la stricte vérité. L'exagération qui s'y trouve ne dépasse pas, à mon humble avis, les bornes d'une figure de rhétorique permise. » Sur plus d'une figure, nous vîmes courir un sourire d'ironique incrédulité. Mais Tardivel sortit ses vieilles grammaires, ses vieux lexiques et commença tranquillement sa preuve. Il démontra à coups de textes, en citant soigneusement pages et volumes, que « lorsqu'un bon Canadien de nos campagnes dit : c'est difficile à *crère*; il fait *fret* aujourd'hui; le chemin est *étret* ici; il ne peut pas marcher *d'iet*; j'ai failli me *nèyer*; il faut *nètèyer* cela; que le bon Dieu *soè* béni; *toè* et *moè*, » « cet habitant s'exprime absolument comme s'exprimaient ceux qui au commencement du XVIIe siècle, se piquaient de parler le bon langage. » Il établit que tel spécialiste du XVIIIe siècle recommande de prononcer *i zaiment* pour *ils aiment*, *note* maison, *note* chambre, pour *notre* maison et *notre* chambre, *stoiseau*, *sthonneur*, *stefemme*, pour *cet oiseau*, *cet honneur*, *cette femme*, *quèque* et *quèqu'un* pour *quelque* et *quelqu'un*, *su* lui pour *sur* lui. La démonstration, que l'on trouvera tout entière dans *la Langue française au Canada*, s'acheva au milieu des applaudissements. Vous entendez bien que Tardivel — et il le précisait avec soin — ne voulait point qu'on en revint à ces vieilles formes de la prononciation française, mais il prétendait qu'en se conformant à la prononciation moderne, on n'avait pas le droit de traiter de *patois* ou de *jargon* ce qui n'est qu'archaïsme fidèlement conservé. Et, pour un motif analogue, il démontrait que les Canadiens français n'ont presque pas inventé de mots, qu'en dehors

des anglicismes que tout le monde déplore, les vocables qui déroutent les demi-renseignés appartiennent au vieux fonds français, aux parlars populaires de là-bas, que nous avons importé de France jusqu'à nos fautes les plus usuelles.

L'ardent polémiste défendait ainsi contre la légende du *French Canadian patois*, la langue de ses compatriotes en même temps qu'il s'efforçait de la purifier de ses principales scories, de la protéger contre l'anglicisme et d'opposer à ses ennemis politiques la plus vigoureuse défense. Il faisait autre chose, dont nous lui sommes particulièrement reconnaissants ici et qui le classe spécifiquement parmi les « précurseurs ». Il apprenait à ses compatriotes l'importance de cette lutte par le détail dont nous parlions plus haut, il en donnait énergiquement l'exemple. Nous nous demandons même s'il n'a pas été le premier à réclamer avec méthode, avec persévérance, l'emploi du français sur les timbres, les monnaies, etc. Ses voyages en Suisse et en Belgique l'avaient rendu particulièrement intransigeant sur ce point. Il savait aussi que le meilleur moyen d'assurer à notre langue la place qui lui convient c'est de commencer par la lui faire. « Ne craignons pas de la parler en toute circonstance, disait-il. Ne mettons jamais notre drapeau dans notre poche... N'y a-t-il pas une tendance parmi nous à nous servir trop facilement, sans nécessité réelle, de la langue anglaise? Je le crains. Réagissons contre cette tendance. » On tirerait facilement de ses œuvres une collection de mots d'ordre, dont l'actualité est aussi vive que jamais.

\* \* \*

Dans ces pages trop rapides, déplorablement incomplètes, il n'a été question encore que de Tardivel et du fran-

çais. C'est l'aspect d'une rude et belle carrière qu'il nous a semblé particulièrement opportun de souligner ici. La lutte pour le français est du reste l'un des domaines où Tardivel a le plus visiblement fait œuvre de pionnier. Mais il faut ajouter qu'en mainte autre sphère encore il fit figure de précurseur. Cet homme dont toute la vie extérieure pourrait se résumer en quelques phrases,<sup>1</sup> qui n'a pour ainsi dire vécu que par et pour ses idées, a exercé une influence dont la profondeur apparaît chaque jour plus grande. Dégagé de tout lien de parti, n'exerçant que sa profession d'écrivain, faisant du journalisme hebdomadaire et débarassé par conséquent des mille superfluités qui submergent presque ses confrères de la presse quotidienne, il a pu maintenir sur les choses un regard clair, qui savait aller à l'essentiel. Il a été pour maints hommes qui forment aujourd'hui l'opinion un excitateur et un guide. Je sais tel d'entre eux, parmi les plus grands, qui le révère comme un maître et répète volontiers : Plus je vis, plus je l'étudie, plus je trouve qu'il a raison...

Tardivel a remué trop d'idées pour que l'accord se soit fait sur ses opinions, mais, dès le lendemain de sa mort tout ce qui compte parmi ses compatriotes s'inclinait devant l'admirable désintéressement, devant l'héroïque dignité de sa vie. On saluait en lui, par-dessus tous les dissentiments cet être rare : un homme. C'était déjà, devant sa tombe à peine ouverte, le jugement de la postérité.

Omer HÉROUX.

<sup>1</sup> Tardivel, né aux États-Unis d'un père français et d'une mère anglaise, est décédé au printemps de 1905, à l'âge de 53 ans. Presque toute sa vie d'homme a été employée à la rédaction de la *Vérité*. Il est mort à la tâche.

## COMMENT SERVIR

---

L'*Action française* continuera, l'année prochaine, la série de ses articles de tête sous même rubrique. Ce genre d'études paraît plaire et rendre service. Un de nos amis veut bien nous écrire : « Il n'y a que l'introspection, comme disent les philosophes, pour nous faire sortir de notre inconscience, pour nous révéler le fond mystérieux de l'être, pour rectifier et ordonner nos vies. Ainsi en est-il de vos larges et lumineuses enquêtes sur nos forces nationales ou sur les états d'âme du passé. Elles nous révèlent à nous-mêmes avec un réalisme impitoyable qui commande, qui détermine de l'action ».

Pour procéder méthodiquement, l'*Action française* débuta, il y a deux ans, par l'inventaire de nos ressources. Elle consacra à l'analyse de nos forces nationales, douze études où furent exposés, avec netteté, nos richesses et nos déficits. Cette année la revue a fait comparaître les précurseurs. Les hommes du passé sont venus dire leur effort, leur façon d'entendre le devoir, d'utiliser les forces de leur temps. Pour faire suite à la direction des morts nous voudrions maintenant l'action des vivants. Douze collaborateurs viendront répondre à cette question : « Comment, à l'heure actuelle, doit-on servir la cause française ? »

Les douze collaborateurs représenteront, croyons-nous, à peu près toutes les catégories sociales. Fidèles à la pensée de nos fondateurs, nous n'entendons point borner notre effort aux seules questions de langue, à la seule lutte contre l'anglicisation. Chacun de nous, à quelque profession, à quelque état qu'il appartienne, a sans doute des devoirs

directs et précis à l'égard de la langue française. Et ces devoirs nous allons demander qu'on les accomplisse. Tous nous avons à fournir notre contribution de travail et d'énergie pour défendre et illustrer notre parler, d'abord chez nous, sur nos lèvres et dans nos écrits, en lui gardant sa correction, l'intégrité de son verbe, la loyauté de son génie. Pour tous, l'heure presse d'une croisade qui restituera à ce même parler ses droits dans les administrations fédérales, dans les services d'utilité publique, qui le remettra à sa place dans le commerce anglais ou canadien-français, qui refera à nos villes, à nos villages une physionomie française. Les reculs trop réels que notre langue a subis par notre faute dans ces divers domaines, depuis cinquante ans, ont déplorablement trompé l'étranger superficiel sur la réalité de nos états d'âme en même temps qu'ils ont inspiré à notre peuple le goût morbide des capitulations. Que l'on décide enfin de ne plus s'en tenir aux revendications de quelques petits groupes de patriotes courageux. Mais que les corps publics, que les sociétés nationales, que les journaux, que tout le peuple y aille de sa collaboration si des demi-victoires ne doivent pas nous suffire.

Toutefois, ne nous faisons pas illusion. Une action française qui voudra être efficace devra être faite d'autre chose que ces revendications partielles, si nobles, si urgentes soient-elles. La langue ne saurait survivre comme une force isolée, indépendante. Si elle soutient d'autres éléments et d'autres traditions, elle s'appuie elle-même sur un système de forces que nous ne pouvons négliger sans accepter la vanité de nos efforts. Quelques-unes de ces forces pourront être dénommées inférieures, elles n'en gardent pas moins la valeur et la vocation d'indispensables fondements. Toujours, quoi que l'on fasse, l'harmonie des fonctions sociales, la sage coordination de toutes les acti-



vités seront requises pour maintenir l'équilibre et le progrès d'une communauté humaine. Et c'est ainsi que notre langue ne peut durer que si nos prêtres nous gardent nos croyances, premier soutien de notre nationalité, que si nos mères, nos éducateurs façonnent à nos enfants l'âme héréditaire, que si nos publicistes, nos politiques conservent au parler national son prestige officiel, que si nos écrivains, nos artistes, inspirent par un art supérieur l'orgueil de la pensée française. Mais de même pouvons-nous écrire, avec autant de vérité, que nulle survivance n'est possible si nos économistes, nos agriculteurs, nos financiers, nos commerçants, nos industriels, nos ouvriers, non seulement ne nous conquièrent l'indépendance économique, mais aussi ne construisent une production, une organisation du travail, un commerce de qualité et d'aspirations françaises, au service de nos traditions. Aucun effort, aucune activité n'a le droit de s'isoler dans la vie d'un peuple. Et c'est donc l'ensemble de tous les biens qui soutiennent la vie de notre race que doit avoir en vue et que doit vouloir coordonner une intelligente et vigoureuse action française. Et une telle action, cela va de soi, ne saurait être le monopole ni le devoir d'une petite minorité.

Ajouterons-nous que ce labour, nous voudrions qu'on l'acceptât avec toutes ses relations morales, ce qui veut dire avec la pleine conscience de notre situation en ce pays et de notre rôle à l'égard des autres groupes français d'Amérique ?

Foyer et point d'appui de la race française sur ce continent, nous ne pouvons ignorer les obligations de cette paternité spirituelle. Notre grand devoir est d'accumuler assez de puissance, assez de vigueur matérielle et morale pour qu'au loin nos frères dispersés ne regardent jamais du côté de la province de Québec qu'avec confiance. Aux groupes lointains, plus abandonnés, plus tentés contre la fierté de

leurs origines, nous devons avoir l'ambition de démontrer, avec une victorieuse évidence, que, loin d'entraver aucun progrès, nos hérédités françaises peuvent devenir le moyen de toutes les supériorités. Ne faisons pas plus vaines qu'elles ne le sont ces préoccupations idéalistes. Elles peuvent avoir la valeur d'un stimulant et il faut à toutes les œuvres de l'homme des vues qui les dépassent. Quand nous aurons mis ce souci de charité patriotique au fond de toutes nos activités, nous aurons le goût et la volonté de passer à une assistance plus pratique et nos frères apprendront enfin que sur nos lèvres la fraternité française n'est pas un vain mot. Après avoir eu tant de zèle pour toutes les œuvres de l'étranger nous finirons peut-être par en avoir pour les œuvres de chez nous. Nous éviterons que de l'Ontario, de l'Ouest, de l'Acadie et des États-Unis, l'on ne nous jette à la figure ces reproches d'oubli et d'abandon que si généreusement nous avons nous-mêmes adressés à la France. Peut-être aussi, quand des délégués de nos groupes éloignés viendront nous demander assistance ou simplement nous entretenir des luttes et des sacrifices que, dans leur isolement et leur pauvreté, ils soutiennent pour leur durée française, auront-ils chance de rencontrer dans notre monde qu'ils croient dirigeant, un peu moins de ces airs distraits ou ennuyés ou de ces sourires sceptiques et déprimants qui leur font dire parfois : « Ces gens-là ne se souviennent plus; ils ont perdu tout sens national ».

Nous n'hésitons pas à l'écrire, ce souci d'action et de charité française importe infiniment plus que beaucoup d'autres préoccupations vers lesquelles on essaie, depuis quelque temps, d'attirer nos esprits. Que l'on ne vienne pas nous dire que vouloir concentrer ainsi le labeur vers les œuvres nationales c'est nous isoler en ce pays, c'est faire preuve d'exclusivisme de race, c'est fermer les yeux

aux plus évidentes contingences. Bien au contraire, une action française clairvoyante professera toujours que la politique des frontières fermées ne saurait être celle d'un patriotisme intelligent ni même simplement habile. Les Canadiens français, où qu'ils se trouvent, doivent d'abord regarder autour d'eux et plus loin qu'eux-mêmes, pour se rappeler sans cesse leur état de minorité. Ils doivent se souvenir que, par le seul fait de leur cohabitation avec une majorité puissante, opposée à leur race par sa constitution mentale, aucun des éléments de leur nationalité, ni leur foi, ni leur langue, ni leurs lois, ni leurs traditions ne se trouvent en sécurité. Un sentiment très net de cette situation devra même leur révéler avec quelle hâte, quelle vigueur, leurs forces de résistance doivent être mobilisées et quel relief il importe de maintenir sans cesse aux caractères psychologiques de la race. Pour les mêmes motifs ils seront amenés à observer, plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, le mouvement des idées dans les provinces anglaises. Une vue plus largement ouverte nous aurait, dans le passé, marqué notre place, à côté de nos rivaux, dans des domaines trop lestement abandonnés, d'un geste qui n'a pas même le mérite du désintéressement. Que de fois également, une observation plus vigilante des idées et des projets que remuait l'autre race, nous aurait valu de nous trouver moins désorganisés devant quelques-unes de ses attaques, moins hésitants sur le choix de nos armes, de nos tactiques de défense.

*L'Action française*, telle que nous l'entendons, voudra même essayer de comprendre ceux qui, en ce moment, nourrissent la noble illusion de former un esprit canadien. Les Canadiens français ont le droit d'exiger que pour cette fois on précise la formule, mais ils ne sauraient s'abstraire de cette plus grande communauté à laquelle les tient la

géographie, la politique et l'histoire. Parce que ce pays est à eux plus qu'à tout autre, parce que plus que tout autre ils ont le sens du passé, le culte des vieilles traditions politiques, on veut, présumons-nous, que plus que tous les autres ils donnent leur effort pour maintenir l'autonomie de leur pays, pour le délivrer de tous les impérialismes, pour faire triompher la personnalité nationale. A personne des nôtres, nous en sommes sûrs, il ne vient à l'esprit de prétendre former une « mentalité » canadienne par une sorte de réduction de l'esprit et des aspirations des races ramenées à un type plus uniforme. Nul n'a le droit de l'ignorer : ce pays est à base de provincialisme. C'est le principe qu'ont fait triompher, il y a cinquante ans, les pères de la Confédération et ce principe leur fut imposé par une politique essentiellement réaliste. Prenons garde de toucher à cet ordre de choses. Nos pères n'ont point accepté en 1867 d'autres devoirs, d'autres sacrifices que ceux que leur imposait le fédéralisme. Et les fédérations politiques n'échappent point à la nature des autres sociétés : aucune n'existe d'abord pour elle-même mais bien plutôt pour le bénéfice des parties. Surtout ne laissons pas dire que de pareilles théories rétrécissent singulièrement nos pensées et nos horizons. N'est-ce pas toujours en restant nous-mêmes que dans le passé nous avons le mieux servi notre pays ? A l'heure actuelle vous semble-t-il que l'on comprenne autrement, même parmi ceux de la majorité, l'utilité de notre groupe ? Goldwin Smith nous désignait un jour très aimablement comme « un débris antédiluvien de la vieille société française avec sa torpeur et sa bigoterie, sans valeur aucune pour la civilisation moderne : »<sup>1</sup> Mais depuis lors, nous le savons, l'histoire a marché. Et

<sup>1</sup> Cité par SEELY, *L'Expansion de l'Angleterre*, p. 62.

aujourd'hui, ce n'est pas, que je sache, comme Canadiens tout court, mais bien comme Canadiens français, avec tout le fond de nos qualités ethniques, avec l'intégrité de nos institutions, que nous paraissions aux yeux des compatriotes de Goldwin Smith, et que nous sommes en réalité, une force conservatrice, le meilleur élément de civilisation. Ne soyons pas les seuls à l'oublier. C'est uniquement par les vertus qui nous viennent de notre foi catholique et de notre vieille formation française, que, devant l'anarchie des idées et l'éroulement universel nous représentons la stabilité de la famille, le respect de la justice et de la propriété, le culte de l'autorité.

Non, ce n'est pas en dépouillant notre élément de sa richesse foncière que nous enrichirons notre pays. Bien plutôt est-ce dans la mesure où nous allons nous développer dans le sens de nos qualités historiques, que nous atteindrons à l'esprit le plus largement canadien. Et non point seulement parce qu'ainsi le veut notre atavisme ancien, parce que nous tenons de notre passé l'habitude de regarder très au loin, jusqu'à ces régions où les gestes des aïeux fixaient jadis les frontières de la patrie, mais encore parce que l'âme catholique et française fut toujours à base de sain humanitarisme, à fond de sympathie universelle, parce qu'avec ses sentiments idéalistes elle comprend mieux que toute autre, le respect du droit et de la justice, la vraie fraternité humaine. Notre passé est là pour attester que nous avons gardé beaucoup de cet héritage. N'avons-nous pas été les seuls à comprendre et à respecter, dans leur intégrité, la lettre et l'esprit du pacte de 1867? Qui a consenti plus de sacrifices que nous pour le maintien de la communauté canadienne, et quelquefois les sacrifices les plus excessifs et les plus impolitiques? Au fond de nos

luttés de ces derniers temps, nous avons cherché, sans doute, la reconnaissance des droits de notre race, le respect de la liberté de nos frères. Mais en même temps nos vrais chefs ont-ils cessé de nous montrer, au bout de ces luttés, l'intérêt plus général de notre pays, qui, plus que de canaux, d'élevateurs et de chemins de fer, a besoin des notions du droit et de la justice, du maintien de toutes ses forces morales ?

En voilà assez, croyons-nous, pour nous justifier d'orienter l'action française vers des œuvres françaises. Là est l'avenir parce que là est la vérité. Continuer les lignes traditionnelles de son histoire, développer sa part d'originalité, défendre son patrimoine moral, sauver son âme, ce fut toujours le premier devoir d'une race.

Lionel GROULX, ptre.

### NOTRE CONCOURS

---

Nous touchons à la fin de notre concours d'abonnement. L'approche des Fêtes fournit aux concurrents une magnifique occasion de donner un dernier effort. Nous espérons qu'ils n'y manqueront pas.

On trouvera dans la dernière partie de cette livraison les conditions et le programme du concours.

## LE LIVRE DE LA GENÈSE

---

Je me rappelle avoir lu, il y a bien des années, et pris au pied de la lettre, la phrase suivante : « En art, le sujet n'est rien ». C'était Brunetière qui écrivait cela. Or, le maître m'en imposait. Mais j'ai réfléchi depuis, et je me suis, comme qui dirait, ressaisi. Et, si le grand critique a toujours à mes yeux beaucoup d'autorité, et si je n'oserais, certes, dire de lui ce qu'en affirme M. Alfred Poizat, savoir « qu'il a tout mesuré avec une chaîne d'arpenteur », il me semble pourtant que celle de ses assertions que je viens de rapporter peut et doit être discutée, sinon entièrement rejetée. A l'appui de son principe, le maître citait ces deux vers de Musset, où la rime n'est pas riche — le poète des *Nuits* a si peu d'art, disait dédaigneusement Fromentin — mais le sentiment très beau :

*Et pour que le néant ne songe point à lui,  
Il suffit d'un enfant sur sa mère endormi.*

C'est de Raphaël que Musset parlait. Or, ce distique, loin de corroborer la proposition émise, ne l'infirmait-il pas plutôt ? Et Brunetière était-il heureux dans le choix de son argument ? « Un enfant sur sa mère endormi », — si ordinaire que soit ce spectacle, il n'en demeure pas moins l'un des plus admirables que présente la nature, l'un des plus émouvants et des plus inspirants. Je crois bien qu'une telle scène pouvait suffire au génie d'un Raphaël !

Quoi qu'il en soit du sujet en art, et que son rôle soit nul, indifférent, ou au contraire capital, il me paraît cer-

tain qu'en histoire du moins il importe beaucoup, et qu'il influe profondément sur le caractère d'une œuvre, qu'il pèse d'un grand poids sur le talent de l'écrivain, qu'il « détermine » en quelque sorte sa pensée, l'abaisse ou l'élève, la tient dans une sphère modeste ou lui permet de planer, de gravir les sommets. Le même écrivain pourra se montrer sous un jour tout à fait divers, suivant que la matière dont il traite, qu'il pétrit en quelque sorte, est plus ou moins plastique, est d'une essence plus ou moins généreuse. Les mêmes facultés, appliquées à décrire une période terne et pauvre, — ou se mouvant dans un cadre tout fourmillant de vie, s'exerçant à ressusciter une époque si belle, si noble, si riche, si fraîche, si pleine de promesses, qu'elle ressemble à un rêve, — aboutiront à des réalisations qui paraîtront à peine venir de la même source, tant il y aura de différences, sinon de contrastes, entre les unes et les autres.

Ces réflexions me sont inspirées par la comparaison du dernier ouvrage historique de M. l'abbé Groulx avec les deux que nous lui devions déjà. M. l'abbé Groulx avait abordé notre histoire par l'étude de nos *Luttes constitutionnelles*. Il y manifestait de très beaux dons; d'un ferme pinceau il y brossait des portraits qui sont bien touchés; la revendication de nos droits religieux et ethniques, menée par nos pères, y était évoquée en une documentation consciencieuse et précise. Mais cette période de notre existence est confuse et embrouillée; c'est une vraie « forêt obscure » au sein de laquelle on a l'impression que des hommes honnêtes et droits se débattent avec des serpents. L'historien se cherchait en quelque sorte, et parvenait mal à se définir, au milieu de ces louches ténèbres, seulement éclairées de loin en loin par de rassurantes apparitions. Il nous a donné ensuite les *Origines de la Confédération*. La confédération ! Piètre entreprise, à laquelle ont tâché



des hommes dont aucun ne dépassa la moyenne, et dont les résultats, après cinquante ans, se soldent par une régression. Avec cette machine, au lieu de marcher vers une nationalisation plus complète, but de la vie d'un peuple, l'on est revenu en arrière, et l'on se trouve plus que jamais enserré dans les mailles du colonialisme. Au moment où se fondait ce *beau* pacte, l'Angleterre tirait des ficelles dans la coulisse — témoin l'incident MacDonald-Cartier — et se réservait d'intervenir ouvertement à son heure et de montrer que l'on avait travaillé à son profit. L'étude de M. l'abbé Groulx a sans doute de grands mérites : elle repose sur de judicieuses recherches. Mais y avait-il dans ce sujet, dans la contemplation et l'analyse de cette « œuvre manquée », de quoi favoriser l'essor de l'esprit ? La matière ne se prêtait guère aux grands coups d'ailes. De tous les chapitres de ce livre, le meilleur à mon avis, celui où se laissait deviner le plus clairement la puissance de vol dont l'auteur était capable, est le dernier ; et il n'est si beau, si annonciateur de facultés qui ne demandent qu'un emploi digne d'elles, que parce que l'historien, brisant le cadre étroit et mesquin où il étouffe, embrasse tout l'horizon et se promène à travers le passé et le futur.

Un emploi digne de ses facultés, ou mieux un sujet qui fût en pleine harmonie avec elles, qui les sollicitât à se produire toutes, les invitât à se déployer largement, c'est cela que M. l'abbé Groulx devait trouver en remontant aux sources de notre vie. Le fleuve qui emporte et roule notre race et nos destinées, il s'était souvent assis sur ses bords, il l'avait observé à telle de ses courbes ; le mystère de ses flots l'avait à la fois attiré et troublé. Cédant enfin à une légitime curiosité, et aussi comme pour se libérer de certaines émotions infligées à son patriotisme par les misères du présent et les menaces qui assombrissent l'avenir, il s'est

plongé dans nos origines, il a voulu saisir notre existence dans toute la fraîcheur de son éclosion. Et il en a éprouvé un enchantement. Ce décor, cette ambiance lui conviennent à merveille. Comme il se sent bien chez lui dans un tel milieu ! Il semble qu'il ait la sensation de s'évader dans l'irréel. Notre genèse a eu en effet quelque chose d'idéal. Rien de plus reposant que d'attacher son regard sur le mystère déjà lointain qui a présidé à tout ce que nous sommes. Jamais le génie latin ne s'est montré aussi artiste que dans la création de la Nouvelle-France. Sans doute, il y a eu des fautes de commises dans l'exécution et les détails de cette œuvre. Mais elle est née d'une si grande pensée et d'un si noble vouloir ! D'ailleurs, l'élément humain tout seul ne l'explique pas. Il y a eu des faits proprement divins à la base de l'entreprise, des impondérables surnaturels. Et l'on conçoit qu'un talent comme celui de M. l'abbé Groulx ait travaillé avec amour sur toute cette substance, et en ait tiré un livre qui a la spontanéité et la grâce d'un poème. Faut-il donc qu'un poème ne soit jamais que le fruit de l'imagination et de la fantaisie ? N'y en a-t-il pas, au contraire, et parmi les plus beaux, dont le fond est d'une solidité scientifique à toute épreuve ! Par exemple la *Divine Comédie*. Et encore, les *Élévations* de Bossuet sont une suite d'odes d'un incomparable lyrisme. Quelle profondeur de pensée cependant et quelle précision de doctrine dans ces chants ! En disant de la *Naissance d'une Race* qu'elle est un poème, je ne fais abstraction de rien de ce qui en constitue le mérite au point de vue des recherches, de la documentation nourrie, de l'enchaînement des preuves, de la discussion des données positives ; elle se présente à nous avec tout l'appareil dont doit s'entourer celui qui traite d'histoire. Seulement, l'auteur a su animer tout cela d'un tel souffle, le vivifier d'un si sin-

cère enthousiasme, répandre sur le tableau une coloration à la fois si vive et si nuancée, en ordonner toutes les parties selon un tel rythme soutenu et croissant, que j'ai eu, en le lisant, l'impression de lire un poème.

Cela est surtout remarquable à partir du chapitre deuxième : *Le Milieu*. Car le chapitre premier : *Le Colon*, a un caractère un peu à part. Les statistiques qu'y donne l'auteur sont d'un grand intérêt : il n'est pas du tout indifférent de savoir que presque toutes les provinces de France ont contribué à enrichir notre berceau. Mais, si le registre est le premier document d'archives, les renseignements qu'il fournit ne sont guère une matière d'art. L'auteur pose les substructions de son œuvre. Et ce n'est pas dans les fondations d'un monument que l'on s'attend à voir briller la virtuosité d'un architecte. Il faut se résigner de bon cœur à la sécheresse nécessaire de cette partie. Je me permettrai plutôt de faire remarquer à M. l'abbé Groulx, qu'il me semble qu'il ne le prend pas d'assez haut avec ceux qui nous accusent d'être le fruit d'un métissage. Il est de certaines calomnies auxquelles l'on répond, sinon par le silence, du moins par un dédain de haut vol. L'accent de la polémique perce au contraire dans la défense que l'auteur oppose à Quatrefages et Cie. Et quant à M. Maurice Barrès, je me demande si son malheureux article méritait l'honneur seulement d'une allusion. Péguy disait : « Victor Hugo, incomparable lorsqu'il touche à l'Éternel ! » L'historien doit tâcher de s'élever à l'éternel : il doit négliger l'éphémère, le fait divers, pour bâtir avec des matériaux durables. Et Barrès, tout aussi bien que Voguë, a, à propos de ses cousins du Canada, brodé un fait divers. Ce n'était guère la peine de s'en occuper ici. Nous ne descendons pas des sauvages. Cela, c'est prouvé. Contre des faits, il n'y a rien à dire. Mais, le contraire serait vrai,

faudrait-il regarder cela comme un déshonneur? Cela eût-il en soi constitué une mésalliance, le mariage des blancs avec des Indiens? Nous en eussions été un peu moins français, mais... Il y a eu chez nous des cas particuliers de mélange de ces deux sangs, et ces cas donnent à réfléchir. Mgr Laffèche avait du sang indien, et en forte proportion, Chapleau de même. Cependant, ces deux types d'hommes furent parmi les plus brillants que nous ayons eus.

M. l'abbé Groulx attache également une trop grande importance à ce que dit La Bruyère du paysan français de son temps. Ce portrait est une charge. L'auteur des *Caractères* est un psychologue, amer si l'on veut, mais psychologue, il est un styliste merveilleux, mais il n'a aucun droit au titre d'historien, et ce n'est pas chez lui qu'il faut aller se documenter. Quant à la Hontan, beaucoup trop d'espace est consacré à ses gaseonnades. Pour résumer tout mon sentiment sur ce premier chapitre, je dirai que le fond en est très bon, mais les citations pas toujours heureuses, et que la matière générale n'en est pas assez fondue, assez assimilée : l'auteur ne paraît pas suffisamment la dominer. Vers la fin cependant le ton se relève, prend une ampleur qui va s'étendre, se communiquer de chapitre en chapitre jusqu'à la fin. Avec *le Milieu*, en effet, l'allure devient grave sans être compassée; l'auteur maîtrise davantage le document, dont le choix est d'ordinaire très judicieux; et toutes ces pièces d'archives s'insèrent dans la trame de l'ouvrage qu'emporte un grand souffle lyrique. *Le Milieu*, ce sont les trois forces auxquelles le *Colon* a été soumis, et qui lentement l'ont forgé et l'ont modelé : le *Pays* d'abord, savoir le climat, le sol, les espaces immenses. Les considérations que ceci inspire à l'auteur pourraient avoir

pour épigraphe un mot — de qui donc ? Mais de ce Barrès précisément, qui sait, quand il le veut, dire à notre sujet autre chose que des incongruités. Ce patricien de lettres avait dû écrire l'article mentionné plus haut à l'une de ces heures où, selon sa propre expression. « il se sent diminué ». Mais le mot que je vais rapporter ne rachetait-il pas à l'avance sa bévue ? « *Au Canada, la race française s'est aérée.* » Vérité profonde, que M. l'abbé Groulx met en relief. Il est indubitable que, sous l'effet des causes physiques, le vieux sang français s'est régénéré sur nos plages, au sein de nos forêts, grâce à un climat dur mais extrêmement salubre. Le *Gouvernement* ensuite. Et enfin, et par dessus tout, l'*Église*. L'on n'insistera jamais trop sur le rôle providentiel de cette dernière à l'égard de nos destinées. Cela permet à l'auteur de faire défiler les nobles figures de nos missionnaires et de nos saintes femmes et de rendre un hommage ému à leur désintéressement, leur pénétration de vues, la hauteur surnaturelle de leurs desseins. J'effacerais cependant, dans le portrait de Mgr de Laval, l'expression « candidat à la sainteté ». Elle a dû échapper à l'auteur.

Les deux chapitres qui suivent ont trait à l'*Établissement de la colonie*. Pourquoi faut-il qu'ils s'ouvrent par des références à Sismondi ? Simonde de Sismondi n'a absolument aucune valeur. Et je préférerais ne pas le voir invoquer dans un travail si bien ordonné et si sérieux. L'auteur adopte, si je peux dire, l'ordre chronologique, pour relater les succès ou les faillites, les reprises et les revers, dans l'établissement de la Nouvelle-France. C'est la meilleure méthode en l'espèce, probablement, quoiqu'il s'en présente une autre à mon esprit, savoir celle du groupement, qui eût consisté à ramasser, d'un côté les avantages

des divers systèmes qui ont été essayés, de l'autre leurs inconvénients et leurs défauts. Je ne tiens pas du tout à cette idée, encore qu'il me paraisse qu'elle eût peut-être permis à l'auteur d'éviter l'écueil de toute narration un peu longue, je veux dire quelque monotonie. Ce dont je suis surpris, c'est qu'à propos de la tenure seigneuriale, l'ouvrage de Munro ne soit pas cité. C'est pourtant l'étude classique là-dessus. M. l'abbé Groulx, quand il en vient à parler des « coureurs de bois », fait allusion aux *Crusaders of New France*, du même auteur. Or, dans *Crusaders of New France*, il y a un chapitre sur l'éducation ou l'instruction en Nouvelle-France qui appelle la réfutation la plus complète. J'espérais que dans son étude finale, où ce sujet est abordé, M. l'abbé Groulx y reviendrait pour mettre les choses au point. Et encore, sinon d'une façon générale, du moins ça et là au cours de *la Naissance d'une Race*, et en particulier dans le chapitre premier de *l'Établissement*, par exemple page 157, il y a des choses qui sont un peu trop « tribune » et « discours de circonstance ». Je cite : « Et voilà cet homme, ce type de l'habitant canadien, non pas demi-sauvage et demi-barbare, comme l'a caricaturé Parkman, mais héros d'idéal, de courage et de simplicité, fondateur de pays et fondateur de race, pionnier de la civilisation et pionnier de la foi, ancêtre qui, dans notre histoire comme dans le bronze, n'est à sa place que sur un socle, dans une attitude de foi et de labeur, la tête nue sous notre grand ciel, la faucille d'une main, et, de l'autre, élevant vers le Créateur sa première gerbe de blé. »

C'est très beau, mais n'est-ce pas un peu bien oratoire ? Je me disais que par elle eût admirablement convenu pour le dévoilement du monument Louis Hébert. En cours d'histoire, elle semble un peu trop « parlée ». Ces

quelques réserves marquées, il reste que ces deux chapitres sont pleins de doctrine, de faits, et qu'ils enregistrent avec la plus parfaite impartialité les rayons et les ombres de notre primitive histoire. Une dernière observation — l'esprit critique, hélas ! ne cède pas volontiers ses droits — qui porte sur tout l'ensemble de l'ouvrage. Il y a tel procédé par quoi l'on s'incorpore l'érudition documentaire, l'on se s'assimile, on la digère, on la fait sienne, en sorte que l'on bâtit dessus, mais sans qu'il y paraisse, de telle façon que les thèses sont fortement étayées, et que l'on peut donner sa référence pour chacune de ses affirmations, et que le lecteur peut aller à la source et vérifier les textes; mais la substance empruntée s'est tellement mêlée à la forme de l'auteur qu'on ne l'en distingue pas. Or, chez M. l'abbé Groulx, la trame personnelle est trop hachée de longues et copieuses citations qui entravent et alourdissent l'élan de la pensée. L'érudition est l'un des éléments de l'histoire, un élément partiel; mais, parce que l'histoire est une *science* et un *art*, il faut faire subir à la matière brute une transformation qui la hausse aux lois idéales qui régissent ce domaine.

Le dernier chapitre, ou mieux le dernier chant de ce poème, est synthétique. C'est le complément superbe des données acquises, la conclusion enflammée d'une enquête qui n'a rien négligé pour s'instruire de tout ce que la Providence et les hommes ont mis dans le berceau de notre race : les richesses naturelles du nouveau type humain qui y a été élaboré, aussi les défauts inhérents à tout ce qui est de la terre; mais les ressources l'emportent sur les inévitables déficiences. Il y a là des pages sur le degré de culture intellectuelle qui distinguait nos pères, par conséquent sur

la langue qu'ils parlaient, — double héritage que les écoles ont tout de suite transmis de génération en génération, qui mériteraient d'être serties dans l'or. Et que de beautés de tout ordre sont semées dans cette finale, qui est, avec *le Milieu*, ce qui vibre le plus dans *la Naissance d'une Race*, ce qui s'enveloppe de plus de charme, ce qui se colore de plus savoureuse poésie !

L'on connaît ce mot d'un penseur : « Les circonstances ne font pas le génie; les circonstances fournissent au génie l'occasion de se révéler ». Et de même, le sujet ne fait pas l'historien; mais le sujet fournit à l'historien l'occasion de montrer sa puissance. Dans ce *Livre de notre Genèse*, nous avons *l'illustration* de ce que peut la vertu d'un incomparable sujet sur un beau talent, que ses affinités électives, sa culture, toutes ses aptitudes, prédestinaient à une telle rencontre, j'allais mettre : à de telles fiançailles. Car il y a vraiment ici quelque chose de mystique, et comme une harmonie préétablie, entre la matière de l'œuvre et l'artiste qui allait lui faire rendre des accents d'un si pénétrant et si suave lyrisme. . .

« *il suffit d'un enfant sur sa mère endormi.* »

Il aura suffi à M. l'abbé Groulx de contempler, avec les yeux de l'âme, notre race, notre race providentielle et privilégiée, à son éclosion, dans ses langes, de la voir bercée par la France très chrétienne, sa mère, plus amoureusement bercée par son autre mère, sa mère immortelle, l'Église catholique,

« . . . *pour que le néant ne touche point à lui.* »

Henri d'ARLES



## LE PÈLERINAGE DE JACQUES

---

*Petit Jacques a fait l'autre jour son pèlerinage à Carillon. Sa mère a voulu, avant l'ouverture des classes, lui mettre au cœur la passion d'un beau devoir.*

*Vous, petits écoliers qui êtes allés, le dernier printemps, « au pays de Dollard », vous devinez toutes les émotions qui, au départ de la maison, ont pris d'assaut le cœur du petit bonhomme. . . Il s'en allait au pays des rêves héroïques, de ses rêves à lui, qui lui venaient, le soir avant de s'endormir, quand il avait lu quelque histoire merveilleuse. Je passe rapidement sur le voyage en bateau, à bord de la Duchess of York, le long du lac Saint-Louis, puis, sur le lac des Deux-Montagnes. Petit Jacques ouvrit bien grands ses yeux qui se baignaient dans l'eau bleu foncé, qui s'élançaient vers les rives ombreuses derrière lesquelles apparaissaient des maisons, des fermes et des clochers tout blancs. Après la grande nappe d'eau du lac des Deux-Montagnes, vaste comme un pan du ciel tombé sur terre, la rivière Outaouais se rétrécit, et la mère de Jacques, lui montrant un point sombre dans le lointain, lui dit : « C'est là ».*

*La mémoire et le cœur de l'enfant parlaient encore plus fort que la voix de sa maman, que tous les paysages. Qu'était ce Dollard qu'on l'amenait vénérer ?—C'était le héros de sa toute première enfance, le héros d'un affreux combat dont sa mère, un soir, lui avait fait le récit. Aussi, malgré les attrait du voyage, il aime que sa mère l'entretienne des martyrs de 1660. Jacques a tant hâte d'arriver, que le bateau à peine abordé,*

le premier il enjambe la passerelle, entraînant sa mère avec lui. Tous deux ils marchent quelque temps en silence dans une route que les pèlerins ont maintenant tracée et que jonchent les premières feuilles de l'automne; puis, à un détour du chemin, Jacques et sa mère se mettent à gravir une route légèrement montante qui conduit à l'enceinte sacrée. Déjà ils aperçoivent, à droite, un enclos que garde une grande croix blanche. . . « C'est bien ici, dit la mère, en montrant le petit tertre fleuri de pensées, de marguerites et d'immortelles. C'est ici, mon enfant, qu'il y a deux cent cinquante-neuf ans, le commandant Dollard et ses soldats de la Sainte-Vierge disputèrent aux Iroquois, Montréal, Québec et Trois-Rivières, toute la Nouvelle-France. Cela leur était venu, tu t'en souviens, un soir que la grande nature leur avait parlé, que leur patrie nouvelle avait crié : « à l'aide ». Les barbares avaient décidé d'en finir avec elle, dans un carnage suprême. Quel dommage que le fortin où ils s'étaient retranchés ait disparu ! tu verrais, mon Jacques, de quel héroïsme presque téméraire nos petits chevaliers ont fait preuve. Leur rempart n'était fait que de misérables pieux; au dedans, ils manquaient d'eau et ils souffraient de la faim. Huit cents guerriers à face de démon ont combattu et hurlé pendant deux jours autour de cette poignée de héros. Eux se sont battus et ont prié, ils se sont battus « jusqu'au bout » malgré la trahison ». — Oui, interjeta Jacques, la trahison de ces méchants Hurons! » — « Quand ils ne furent que quelques-uns à se battre, les Iroquois abattirent la palissade et entrèrent dans le fort. A ce moment eut lieu une lutte corps-à-corps; les agonisants furent achevés et les derniers survivants français périrent dans des tortures effroyables. Oui, mon Jacques, c'est bien ici que reposent, confondus avec les sauvages tués de leurs mains, les chevaliers de Ville-Marie, si vaillamment tombés. Le sol qui a bu si avidement leur sang, garde dans son sein une semence qui

germera, si la jeunesse de plus tard veut être fidèle aux grandes leçons des aînés. »

« Mais voyez donc, maman, dit Jacques, il produit déjà, le sol, regardez comme les immortelles ont poussé dru sur la tombe des martyrs. » — « Mon petit Jacques, c'est la fleur de la reconnaissance, celle-là, plantée par des mains pieuses. Mais je veux parler d'une autre fleur qu'attend cette terre tourmentée. Ce n'est pas pour obtenir l'immortalité que les braves de 1660 ont donné leur vie. Quelque chose de plus saint, de plus noble, leur commandait le don d'eux-mêmes. Ce qu'ils voulaient, vois-tu, c'était d'abord répondre au commandement du devoir, puis, montrer aux petits Canadiens qui viendraient après eux, que la patrie est ce qu'on a de plus cher au monde, après la famille, et qu'on doit être prêt à tout sacrifier pour l'empêcher de mourir. La fleur qu'attend la terre de Dollard, c'est l'amour de notre patrie française du Canada. »

« Ils étaient des saints, chère mère, nos grands frères de ce temps-là », répond l'enfant avec enthousiasme, et les yeux fixés sur les coteaux verts et le firmament plus bleu, il continue, avec beaucoup d'exaltation : « Je voudrais choisir un aussi beau décor pour mourir, moi. »

« Descendons, dit la mère, le monument n'est pas loin. Vois-tu cette tête de bronze au haut d'une stèle de granit ? C'est lui. » A mesure qu'ils approchent, tout le monument se dresse. Le médaillon du bas attire tout de suite les yeux de Jacques. « Mère, voyez donc cette tête. Avec ses cheveux épars, son nez pincé et ses lèvres amincies, on dirait un homme qui projette toute son âme dans un effort suprême. C'est lui Dollard ? » — « Oui, c'est Dollard, répond la mère, reprenant son récit. C'est Dollard qui jette désespérément son dernier commandement. Il vient de parer à un désastre, comme tu sais. Un baril de poudre chargé contre l'ennemi vient d'éclater dans

*le fort, semant la mort parmi les combattants français. Dollard qui reste debout avec quelques autres, lève une dernière fois son épée pour la Nouvelle-France qui là-haut — tu vois cet autre médaillon — accueille le sacrifice du héros. . . »*

*« Ét ces noms gravés dans le granit, reprend l'enfant, ah ! oui, ce sont les noms des seize. » Et Jacques commence, d'abord, l'appellation des héros, des soldats de Ville-Marie qui, au mois de mai 1660 « donnèrent généreusement leur vie pour la Nouvelle-France. » Comme ils résonnaient fièrement sur ses lèvres les noms de Dollard des Ormeaux, de Christophe Augier dit Desjardins, de Jacques Brassier, de René Doussin, etc., etc.*

*« Je te l'ai déjà dit, compléto la maman, ces braves étaient pour la plupart de petites gens, de simples gens de métier ; il y avait parmi eux un armurier comme Jean Tavernier, un serrurier comme Nicolas Tillemont, un chausfournier comme Alonie de Lestres. Ce qui prouve, mon Jacques, que les beaux devoirs, les nobles sacrifices sont à la portée de tout le monde ; il suffit qu'on soit généreux, qu'on garde bien son cœur et qu'on le laisse grandir. Le bon Dieu quand Il veut opérer de grandes choses, ne demande pas à un jeune homme s'il a du bien ou s'il vient d'une grande famille. Il lui demande s'il a du cœur, de la volonté, du courage. Alors, Il le remplit de sa grâce et lui confie une mission. Les petits soldats de Dollard travaillaient beaucoup, mais priaient de même ; ils vivaient dans une compagnie de très nobles gens où il y avait M. de Maisonneuve, Lambert Closse, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys ; ils respiraient une atmosphère d'héroïsme. Aussi quand sonna l'appel de Dieu et de la Nouvelle-France, il les trouva prêts. Le matin de leur départ, comme tu sais, ils communiaient et tous, entre les mains du prêtre, firent le ser-*

ment de ne jamais demander quartier, de combattre jusqu'au bout. »

Jacques écoutait, bouleversé, ému, le récit où la maman avait mis toute son âme et toute sa force persuasive. « Maman, dit-il vivement, si je demandais au bon Dieu de me confier une mission, à moi aussi ? » — « Mais, mon petit Jacques, elle est tout indiquée, ta mission. Elle est celle de tout Canadien-français catholique. Etre digne de sa foi, être digne de sa race, et les servir, les défendre toutes deux. Jacques, demain peut-être la patrie aura besoin de héros. Lève la main vers Dollard et vers les héros du Long-Sault et fais ton serment à la Nouvelle-France, ce serment que j'ai formulé pour toi. »

Jacques s'approche du monument, la main droite vers la stèle des héros, l'autre un peu tremblante, tenant le petit carré de papier que vient de lui tendre sa mère, et, la poitrine gonflée par l'émotion, les yeux remplis d'une flamme ardente, il prononce bien haut :

« O Dollard, je t'apporte le serment de mon enfance. Comme toi, je veux être le chevalier de ma race et de ma foi. Par ma vie d'aujourd'hui, je veux apprendre le goût des nobles devoirs, l'amour des grands dévouements. Je me souviendrai que le héros est le fruit de nobles semences. Je serai fort, généreux, laborieux, pur dans ma jeunesse, pour être un jour vaillant et héroïque. J'écouterai la voix de la terre, de la patrie, la voix des morts; je laisserai entrer dans mon âme les inspirations de notre histoire; je laisserai tout féconder par la prière, par la vertu divine, et, jusqu'au bout, ô mon grand frère, je le promets, je servirai la Nouvelle-France. »

Jacques prononça ces derniers mots pendant que sa mère, les yeux mouillés, regardait au loin l'écume blanche du Long-Sault et, par delà, le mirage sombre de la terre ontarienne.

Joyberte SOULANGES.

## A. TRAVERS LA VIE COURANTE

---

### *Quelques-unes de nos faiblesses*

Un ami, dont le zèle pour la langue française est inlassable, m'adresse une longue lettre où il signale, point par point, quelques-unes de nos faiblesses dans la vie courante et en indique, du même coup, les remèdes.

Nous allons parcourir ensemble, si mes lecteurs le veulent bien, cet intéressant mémoire.

### *Les produits des distillateurs*

Et d'abord, écrit notre ami, « pourquoi nos distillateurs, même canadiens-français, nous offrent-ils des bouteilles flanquées d'inscriptions anglaises? *Mexican Cream Soda, Mineral Water, Ginger Ale, Cider, etc.*, ne peuvent-ils pas se traduire? »

Boisson de Luxe  
HYGIÉNIQUE ET DÉLICIEUSE  
AUX SUCS DE FRUITS FRAIS  
GARANTIE NATURELLE

**Limonade de Vichy**

SATURÉ AU GAZ NATUREL ET AVEC EAU MINÉRALE CALEDONIA

par ELZ. FORTIER & CIE.  
QUEBEC

En effet, le geste des fabricants de bonbons et de biscuits devrait être imité par nos fabricants de bière et de liqueurs. Ceux-ci peuvent même le faire plus facilement, puisque le nombre de leurs produits est très restreint. Quelques-uns d'ailleurs ont déjà adopté des étiquettes françaises. J'ai signalé dans ma récente chronique sur les Trois-Rivières l'initiative de la maison Rousseau qui met sur ses bouteilles : *soda à la crème*. Mais voici mieux encore. C'est l'étiquette : *Limonade de Vichy* que nous reproduisons sur la page précédente. <sup>1</sup>

Une réunion des fabricants canadiens-français d'eaux gazeuses sera bientôt convoquée par l'*Action française*. Nous y utiliserons cette pièce et toute autre du même genre qu'on voudrait bien nous envoyer.

**Fournitures scolaires** Après les distillateurs, les libraires. « Pourquoi presque tous les blocs-notes de nos librairies sont-ils affligés de mots anglais? *The Favorite, Eagle, Linen paper, Note book, Little Chief, Writing tablet, etc.*? Allez donc visiter les étalages de cahiers, de buvards et autres fournitures scolaires, vous serez choqué de la disproportion qui existe entre le nombre des articles et celui des clients de langue française, et pourtant tous, manufacturiers, vendeurs, libraires et acheteurs sont de notre peuple. Imagine-t-on des Français de Paris plaquant des mots allemands ou russes pour leurs clients parisiens? »

Ce mal est réel. Il a déjà été dénoncé (*Le Devoir*, 24 mars 1912). Et aussitôt les intéressés sont venus protester. Ils ont qualifié d'intempestives les remarques faites et proclamé leur patriotisme. Des paroles! Mais les actes...? Nous les attendons encore. La papeterie a peu changé depuis sept ans. Qui pourra convertir nos libraires?

**Jeux de cartes** Mais voici un projet intéressant. L'*Action française*, se demande notre correspondant, ne nous dotera-t-elle pas, un jour, de « jeux de cartes bien français »? Quelques lecteurs vont sans doute s'étonner de cette proposition. Des jeux de cartes français? Les cartes contiennent des figures, non des mots. Elles ne sont d'aucune langue. Mais on précise : « français par l'enveloppe, les lettres des figures et le dos. » On a dû en effet le remarquer :

<sup>1</sup> Cette étiquette véritablement artistique est en caractères noirs et rouges sur fond crème, avec filets d'or. Nous regrettons de ne pouvoir la reproduire en couleurs.

« la boîte annonce toujours *Playing cards*, etc.; sur les coius, les figures portent J. — Q. — K. au lieu de V. — D. — R. qu'exigent nos Valets, Dames et Rois; enfin sur le dos des cartes, pour amuser ceux qui n'ont pas d'atout, on pourrait représenter quelque chose d'intéressant, des scènes historiques avec ou sans légendes, les monuments de Maisonneuve, Montcalm, Dollard ou Frontenac, un dessin vieux-canadien de Massicotte ou Franchère, que sais-je? On tirerait dix ou vingt mille jeux de chaque série qui s'enlèveraient vite, sans coûter plus cher que les insipides cartons roses ou bleus qui nous trichent notre langue chaque hiver. Ce ne sera pas pour cette année, mais sûrement pour 1920 si l'entreprenante *Action française* le veut. »

*L'entreprenante Action française*. . . C'est dit comme sans en avoir l'air, mais ça y est quand même! Et allez donc résister à ces qualificatifs ensorceleurs, fussiez-vous débordés par vingt autres initiatives: l'Almanach, les conférences, l'exposition de biscuits, etc., etc. Aussi je crois bien que les directeurs de l'*Action française*, à qui le projet a été soumis, feront en sorte qu'il se réalise le plus tôt possible.

### *Scène parlementaire*

Mais arrêtons-nous. Ce diable de correspondant est lu aussi *entreprenant*. A le suivre jusqu'au bout, il nous mènerait très loin. Nous le retrouverons peut-être plus tard.

Et notons d'un mot, avant de terminer, la jolie scène dont le Parlement fédéral fut récemment le théâtre. Ce jour-là, notre ministre du commerce était en verve. Avait-il osé dire que quelques-uns de ses collègues s'étaient montrés sceptiques sur sa fameuse heure de français, lors de son séjour à Paris, ou que d'autres en avaient fait des gorges chaudes? Toujours est-il qu'il voulut donner des preuves irréfutables de ses progrès linguistiques. De lui-même, sans aucune provocation, il ouvrit le bal en présentant en français le nouveau ministre des Finances. Des députés de Québec le relancèrent aussitôt: il leur tint tête avec succès à chaque assaut, si bien qu'un grand Écossais, peu habitué à ce spectacle et qui s'ennuyait de ne pouvoir prendre part à la danse, se fâcha tout rouge! Mais sa colère est passée. Et la démonstration reste. A soixante-douze ans, on peut apprendre le français; on peut même y être obligé, fût-on député de Toronto, pour représenter dignement son pays. Alors, ne vaut-il pas mieux commencer, quand on est jeune, dans les petites écoles. . . ?

Pierre HOMIER.



## NOTRE CONCOURS

---

### \$100. EN PRIX — LES CONDITIONS

---

Voici le dernier mois de notre concours d'abonnement. A nos divers amis, aux différents groupes d'accentuer leur effort. Les derniers venus peuvent encore l'emporter. Tout dépend de l'intensité de l'effort, et le mois de décembre offre aux concurrents une période d'action particulièrement fructueuse. On peut à la fois vendre les collections de 1919 et recueillir les abonnements de 1920.

Pour l'information des nouveaux venus, nous répétons ici les conditions générales du concours :

*Seize prix seront attribués, selon le nombre des points recueillis :*

1 premier prix de	\$25
1 deuxième prix de	\$15
2 prix de	\$10
4 prix de	\$ 5
8 prix de	\$ 2.50

*Les points seront calculés d'après l'échelle suivante :*

Abonnements de 1919,	5 points chacun
Abonnements de 1920,	10 points chacun
Abonnements de 1918,	10 points chacun
Les trois abonnements	
à la même adresse,	30 points

*En tout cas, il ne peut s'agir que d'abonnements nouveaux. Les renouvellements et prolongations ne comptent point, pas plus que les soldes abod'nnements. en cours La collection de 1918 sera tout de suite adressée*

aux nouveaux abonnés, de même que les livraisons parues de 1919. La collection de 1918 se vend \$2, l'abonnement de 1919 et de 1920 est de \$1 par année, payable d'avance.

Le concours s'est ouvert le 1er juillet pour se terminer avec le dernier courrier distribué à Montréal le 31 décembre. Le résultat sera proclamé dans la livraison de janvier 1920 de l'Action française. Les concurrents sont libres de recueillir les abonnements où ils veulent, de grouper leurs efforts, etc. Nous ferons simplement le total des abonnements et des points obtenus.

Nous prions qu'on ait bien soin, en expédiant chaque nouvel abonnement, de spécifier : Pour le concours... Doit être attribué à X..., en précisant bien les noms et les adresses.

Que tous ceux-là prennent part au concours qui le peuvent ! Que ceux qui ne peuvent s'engager dans cette lutte amicale n'en travaillent pas moins à la diffusion de la revue ! Au-dessus du concours, il y a la besogne générale de propagande, et le concours n'est qu'un moyen de la faciliter et de l'accélérer.

A l'œuvre donc, tout de suite et partout !

L'ACTION FRANÇAISE.

P. S.—Toute la correspondance doit être adressée à Concours d'abonnement, l'Action française, 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal

## POUR LES ÉTRENNES

Offrez à vos amis l'abonnement à

***l'Action française (1920)***

et la collection de la revue de 1919.

\$2.00

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

---

A MONTRÉAL — Nous ne pouvions souhaiter pour nos réunions de Montréal plus brillant début. Nos lecteurs savent déjà par les quotidiens que la conférence de Mgr Gauthier sur *La Mission de l'Université* est l'une des pièces les plus remarquables qui aient été données à Montréal, depuis longtemps. Elle a été précédée et suivie d'allocutions éloquentes et spirituelles, prononcées par M. l'abbé Philippe Perrier et M. Athanase David. Le tout sera prochainement publié en une brochure de la *Bibliothèque de l'Action française*, série verte. C'est une plaquette que tout le monde voudra avoir sous la main.

Elle apportera à la campagne qui va s'organiser en faveur de l'Université de Montréal — si douloureusement atteinte ces jours-ci — une force et un appoint précieux.

La deuxième conférence de la série montréalaise (*Noblesse oblige*) aura lieu, salle Saint-Sulpice, le jeudi 11 décembre prochain. Elle sera donnée par M. Édouard Montpetit, professeur à l'Université de Montréal, sous ce titre énigmatique et prometteur : *La caravane passe...* M. le juge Lafontaine, doyen de la Faculté de Droit, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette réunion. M. Léon Lorrain, professeur à l'École des Hautes Études commerciales, présentera les orateurs au nom de l'*Action française*.

Les quatre autres conférences, données par le R. P. Louis Lalande S.J., M. Antonio Perrault, M. l'abbé Olivier Maurault, P.S.S., et M' Guy Vanier, se succéderont régulièrement, salle Saint-Sulpice toujours les deuxièmes jeudis de chaque mois, de janvier à avril. Nous prions nos amis de ne pas l'oublier et de faire autour d'eux une active propagande. Outre les cartes d'abonnement de \$3, \$2.50 et \$2, des billets détachés, au prix de 75 et de 50 sous, seront mis en vente pour chaque séance. Tous les sièges sont réservés et numérotés. Les porteurs de cartes d'abonnement ont droit aux mêmes sièges pendant toute la saison.

A OTTAWA — C'est M. l'abbé Groulx, membre de notre comité directeur, qui inaugurerà la série de conférences que l'*Action française* donnera à Ottawa, d'accord avec l'*Institut canadien*. Il parlera le 7 décembre. Les conférences se succéderont ensuite de mois en mois. M. Émile Miller, professeur de géographie canadienne à l'Université de Montréal, M. Jean Désy, professeur à l'École des Hautes Études commerciales. M. l'abbé Olivier Maurault, P.S.S., M. Léon Lorrain, professeur à l'École des Hautes Études commerciales, M. Louis Durand, avocat, des Trois-Rivières, donneront les autres conférences. Les journaux indiqueront l'ordre dans lequel parleront les divers orateurs.

\* \* \*

A SHERBROOKE — Nos amis de Sherbrooke préparent de leur côté, sous le patronage de l'*Action française*, une série de conférences qui se poursuivront pendant les prochains mois. La première aura lieu le jeudi 11 décembre, dans la grande salle du séminaire Saint-Charles Borromée. Elle sera donnée par M. l'abbé Groulx et traitera des *Raisons de notre fierté*.

Cette série de conférences n'est que le début d'initiatives intéressantes, au courant desquelles nous tiendrons nos lecteurs.

\* \* \*

AUX TROIS-RIVIERES — Aux Trois-Rivières s'est donnée, à la fin d'octobre, une conférence qui n'était point sous le patronage de l'*Action française*, mais que nous avons le devoir de signaler avec une particulière gratitude. Cette réunion avait été organisée, à notre bénéfice, par nos amis de l'*Éveil*. M. Édouard Montpetit y parla, avec un grand succès, de *la France vivante* et M. Louis Durand, avocat, fit à l'*Action française* une très aimable publicité. On avait eu le soin en même temps de faire distribuer dans la salle une notice fort élogieuse sur l'*Action française* et ses œuvres.

L'*Éveil* donnera cette année quatre ou cinq conférences publiques. M. Athanase David vient de prononcer la conférence de novembre et M. Henri Bourassa parlera en décembre.

\* \* \*

COMMENT SERVIR — M. l'abbé Groulx indique plus haut le caractère de notre enquête de 1920. Nous pouvons tout de suite montrer ici par la liste des sujets et de ceux qui les traiteront l'intérêt profond qu'elle ne saurait manquer d'offrir.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la série s'ouvrira en janvier, avec un article de M. Caron, ministre provincial de l'Agriculture, sur le cultivateur, pour se terminer en décembre avec l'étude de Mgr Pâquet sur le prêtre. Dans l'intervalle, et selon un ordre à déterminer, paraîtront des articles de Mme Fadette sur la mère de famille, de M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques, sur l'instituteur, de M. J.-E.-A. Dubuc, le grand industriel de Chicoutimi, sur l'industriel, de M. Thomas Viens, député de Lotbinière, sur le député, de M. Jules Dorion, directeur de l'*Action catholique*, sur le publiciste, de M. J.-A. Bernier, président de l'*Association catholique des Voyageurs de commerce*, sur le voyageur de commerce, de M. Damase Saint-Maurice, cigariier, président de l'Union régionale montréalaise de l'A.C.J.C., sur l'ouvrier, de M. Arthur Laurendeau, l'artiste bien connu, sur l'artiste, de M. Léo-Paul Desrosiers, un jeune de talent, sur l'étudiant, et de M. Antonio Perrault, professeur à l'Université de Montréal, sur le professionnel.

\* \* \*

NOTRE ALMANACH — Plus de trente mille exemplaires de notre *Almanach de La Langue française* sont déjà vendus. Il nous en reste donc moins de dix mille. A ceux de nos amis qui veulent faire de la propagande, nous conseillons vite de se hâter et de donner un dernier coup de collier. Il faudrait, non seulement que ces quelques milliers d'almanachs fussent très rapidement vendus, mais qu'ils fussent dispersés aux quatre coins du Canada et des États-Unis. Ainsi s'amorcerait pour l'année prochaine une fructueuse propagande. Que chacun voie donc ce qu'il peut faire autour de lui et se demande s'il n'est pas tel ou tel de ses amis qui pourrait aussi donner ailleurs un peu d'aide. Les conditions de vente facilitent beaucoup le travail. Les commandes un peu importantes comportent des réductions considérables et il est loisible à plusieurs de grouper leurs commandes, de les faire expédier à des adresses différentes et de bénéficier quand même des réductions, pourvu que notre service de librairie n'ait affaire qu'à un client. Ainsi, des amis de quatre ou cinq paroisses différentes peuvent s'entendre pour commander cinq ou six cents almanachs, les faire expédier par paquets de cent ou cent cinquante, à leurs adresses respectives, et les obtenir à 14 sous l'exemplaire (frais de port en plus), pourvu qu'un seul écrive en leur nom et se tienne responsable du paiement. On connaît l'échelle générale des réductions : de 50 à 99 exemplaires, 16 sous; de 100 à 499 exemplaires,

res, 15 sous; de 500 à 999 exemplaires, 14 sous; pour 1,000 exemplaires et plus, 12 sous  $\frac{1}{2}$ . (Port en plus toujours).

En beaucoup d'endroits, la vente s'est faite par des écoliers; en certains autres, par les membres d'un cercle qui se sont assuré de la sorte quelque profit pour les œuvres.

La variété de l'*Almanach*, son abondante illustration aident beaucoup à la vente.

\* \* \*

LES REFRAINS DE CHEZ NOUS — Quinze mille exemplaires des *Refrains de chez nous* sont déjà épuisés. Une nouvelle édition s'impose. Elle sera bientôt faite, avec des améliorations. Une nouvelle série de *Refrains* est aussi en préparation. Nous saurions gré à nos lecteurs de nous signaler les morceaux qu'ils désireraient particulièrement voir paraître dans cette seconde série. Nous ne pourrions naturellement satisfaire les goûts de tous, mais ces indications nous seront sûrement précieuses. D'ailleurs, ce qui ne pourrait prendre place dans la deuxième série sera peut-être utilisée dans une troisième.

\* \* \*

DO THE FRENCH CANADIAN SPEAK PATOIS?—On sait quelle est la persistance de la légende du *French Canadians Patois* et quel mal elle nous fait en certains milieux. Pour aider à la destruction de cette légende, l'*Action française* vient de publier, en anglais, l'étude, déjà remarquée, de M. L.-A. Richard sur *La Langue que nous parlons*. Une jeune Franco-Américaine, Mlle Gladys-L. Légaré, a bien voulu traduire cette étude en anglais.

*Do the French Canadians speak patois?* inaugure une série nouvelle à 5 sous l'exemplaire (\$4 le cent, \$35 le mille) port en plus. C'est une brochurette qu'il faut répandre dans les milieux anglais particulièrement.

\* \* \*

M. NAPOLÉON LAFORTUNE—M. Napoléon Lafortune qui, depuis près d'un an déjà, nous apportait le précieux concours d'une vive énergie et d'une activité toujours en éveil, consacrera désormais tout son temps aux œuvres de l'*Action française*. Il assume, sous le contrôle du comité général, la direction de nos services administratifs.

\* \* \*

POUR LES FÊTES — Les Fêtes ramènent les cadeaux. Excellente occasion de faire pénétrer dans les familles des ouvrages canadiens. On trouvera avantage à consulter, avant de choisir ses étrennes, le catalogue de notre service de librairie.

Jean BEAUCHEMIN.

## JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

---

### NUANCES <sup>1</sup>

Mlle Charette débute avec grâce dans le monde des lettres. Son volume de chroniques rappelle la gerbe symbolique, que tient en ses mains fines, l'adolescente conviée à sa première fête. Cette vision de jeunesse fleurie s'évoque dès que l'on ouvre le livre délicat. L'auteur penche son ardent et méditatif visage sur les fleurs dont, sans doute, elle se pare et s'entoure volontiers. Et violettes, marguerites, tulipes blanches, chrysanthèmes tendent vers elle leurs mélancoliques ou pâles corolles. D'un léger trait de plume Mlle Charette les anime. Elle scrute leur charme frémissant. Elle le définit. C'est merveille de l'entendre. Aux violettes de serre, s'épanouissant sous l'œil d'un jardinier savant, elle reproche avec douceur leur « air de mystérieuse audace », qui les rend, semble-t-il, « d'une autre famille que leurs timides sœurs du printemps ». Les pétales d'une marguerite, effeuillée d'un joli geste ancien, apparaissent à l'écrivain ainsi que « des doigts uniformément longs et blancs, autour d'un cœur jaune ». Et quelle délicate ironie voile l'apologue où est narrée la révolte, par un soir de printemps, des hautaines tulipes blanches. « Sûrement, fait l'auteur toute triste, sûrement, les fleurs ressemblent aux hommes ! »

Quel saisissant regard Mlle Charette pose sur les choses ! Sur ce qui bruit et chante, brille et se colore, s'agite et frissonne. Sa vision se reflète dans des mots qui fixent le mouvement et l'attitude des êtres. Habilement, les vocables s'agencent, se rapprochent et s'opposent. Travail d'artiste, de chercheuse de syllabes harmonieuses et fines. Son don plastique nous étonne parfois. Elle modèle les formes fuyantes

<sup>1</sup> *Nuances*, par Yvonne Charette. — Édité au *Devoir*. 60 sous, plus 5 sous pour le port. (Distributeur pour le commerce : Service de librairie de l'*Action française*, 32, Immeuble de La *Sauvegarde*, Montréal.)

des choses en d'emblématiques figures dont elle perçoit et nous révèle le sens. La grande ombre de Verlaine, invoquée au début de l'ouvrage, la guide, sans doute, à travers « la forêt de symboles ». Peut-être aussi, « les doigts longs et blancs » de la lettrée s'attardent-ils souvent aux pages de l'auteur de « Sagesse ». Elle subit l'ascendant de ce beau génie du repentir... littéraire. Elle s'en libère cependant. Avec un tact discret, elle s'éloigne, allant puiser à d'autres sources sa moralité saine. Mlle Charette, et c'est là, il me semble, une note personnelle, originale, entend sans cesse une autre voix, une voix austère, limpide et grave. Son âme se rythme aux lois d'une morale très élevée. Elle est doucement dominée, disciplinée par sa foi de chrétienne. Et alors, avec quelle sérénité apaisée, sans ce charme légèrement capiteux qui la distingue parfois, Mlle Charette nous parle d'actes désintéressés, fraternels et pacifiants !

L'auteur de *Nuances* nous donnera sans doute bientôt, — ses essais littéraires nous rendent exigeants, — une œuvre plus ample, plus forte, où elle gardera ce même souci de la forme délicatement ornée.

Et je ne puis clore ce mot d'appréciation sans lui dire avec quel plaisir attendri j'ai lu le billet intitulé : *En tricotant...* « Et la laine mauve, chante l'auteur, glisse sur l'ambre clair ». En tricotant ! Mlle Charette sait-elle combien son geste, à la couleur près, rappelle un geste coutumier d'autrefois ? A-t-elle songé à nos mères grandes, nouant dextrement, elles aussi, les mailles innombrables ? Les revoit-elle, les bonnes aïeules, celles de nos campagnes, allant, par les routes odorantes, bordées de trèfle rose, les « yeux rivés au tricot », qu'elles regardaient... sans voir, elles aussi ! Nos grand'mères, souvenons-nous, se rendaient « en tricotant » chez la voisine, se refusant ainsi à distraire la moindre parcelle de leur temps. Et la laine, grise ou noire, glissait alors sur leurs aiguilles d'acier, qui recevaient. — tout comme l'ambre, — les reflets lumineux. Elles rêvaient beaucoup moins que leurs petites-filles, nos aïeules. La beauté des matins et des soirs les attirait sans que jamais elles songeassent à le dire. Mais comme leur activité paisible, leur silence même se cadençaient et chantaient. Ils semblaient l'hymne sacré du travail qu'elles ne savaient plus interrompre.

Marie-Claire DAVELUY.



## PARTIE DOCUMENTAIRE

---

### LE DISCOURS DU PRINCE DE GALLES

---

*Le 28 octobre 1919, à l'hôtel Viger, à Montréal, le Prince de Galles a prononcé un discours très commenté. Nous en empruntons le texte anglais à la Gazette du lendemain :*

His Royal Highness expressed his thanks in English and in French for the luncheon at which he had been entertained and for the cordial way in which his health had been drunk.

Continuing, in English, he said :

“I should like to say, Mr. Mayor, that I was particularly touched by one passage in the address with which you welcomed me to Montreal yesterday—I mean the passage in which you referred to the mutual understanding between the English-speaking and French-speaking sections of the Canadian nation as a matter which I had very much at heart. You described very truly my feelings in that respect. I had it much at heart when I first landed, and I have it, if possible, even more at heart now that I have traversed Canada from coast to coast. The union of the two races in Canada was never a matter of mere political convenience. On the contrary, it was, and will always remain, an example of the highest political wisdom, for which the Empire owes an inestimable debt to Cartier, Macdonald and the other statesmen of both races who brought it about.

“Much has been written and said about the success of the British Empire in establishing political union between peoples of different race, language and history. But when you come to think of it, the political unions established in Canada and South Africa, were only later examples of the political union between England and Scotland which brought Great Britain itself into existence as a political unit only two centuries ago. Till that time England and Scotland had been constantly and bitterly at war; since that time they have grown so close that we have all forgotten that they were ever separate peoples.

“The union of England and Scotland has been in existence for two centuries : the union of British and French Canada has been in existence for little more than half a century—but who can doubt that the union in Canada will produce as great, as powerful and as united a nation as the British nation itself? No one can read Canadian history—much less can anyone travel in Canada as I have done in the last three months—without realizing that the spirit and genius of both races is closely interwoven throughout the great Dominion, not only in the East but in the West, where both races share the honors of the early explorers and pioneers.

“But what is the secret of the success of British policy in this respect? I can see that the secret in Canada is just the same as in Great Britain. It lies in freedom of speech, freedom of language, and mutual respect. Montreal, gentlemen, has many claims to admiration as the largest centre of business and population in Canada. I am deeply impressed by all I have seen here, and I have been touched to the heart by the wonderful welcome which Montreal has given me. But what I value most in that welcome is that it has been given with equal warmth by citizens of both the great races which are united in Montreal. Your city has the great distinction of being in this respect typical of the union of races in the Dominion as a whole. I therefore value its welcome in a very special sense, and I thank all its citizens, British and French, rich and poor, young and old, from the bottom of my heart.”

He concluded by repeating in the French language the closing sentences of his address.

---

### LE TRAITÉ AUTRICHIEN ET LA PROTECTION DES MINORITÉS

---

*On trouvera ci-dessous la partie du traité autrichien, signé à Saint-Germain le 10 septembre 1919, qui vise la protection des minorités. Le représentant du Canada, M. Kemp, a apposé sa signature au bas de ce traité.*

#### *Section V — Protection des minorités*

*Art. 62. — L'Autriche s'engage à ce que les stipulations contenues dans la présente Section soient reconnues comme lois fondamentales, à ce qu'aucune loi, aucun règlement ni aucune action officielle ne soient en contradiction ou en opposition avec ces stipulations et à ce qu'aucune*

loi, aucun règlement ni aucune action officielle ne prévalent contre elles.

*Art. 63.* — L'Autriche s'engage à accorder à tous les habitants de l'Autriche pleine et entière protection de leur vie et de leur liberté sans distinction de naissance, de nationalité, de langage, de race ou de religion.

Tous les habitants de l'Autriche auront droit au libre exercice, tant public que privé, de toute foi, religion ou croyance, dont la pratique ne sera pas incompatible avec l'ordre public et les bonnes mœurs.

*Art. 64.* — L'Autriche reconnaît comme ressortissants autrichiens, de plein droit et sans aucune formalité, toutes les personnes ayant l'indigénat (*pertinenza*) sur le territoire autrichien à la date de la mise en vigueur du présent Traité et qui ne sont pas ressortissants d'un autre État.

*Art. 65.* — La nationalité autrichienne sera acquise de plein droit, par le seul fait de la naissance sur le territoire autrichien, à toute personne ne pouvant se prévaloir, par sa naissance, d'une autre nationalité.

*Art. 66.* — Tous les ressortissants autrichiens seront égaux devant la loi et jouiront des mêmes droits civils et politiques sans distinction de race, de langage ou de religion.

La différence de religion, de croyance ou de confession ne devra nuire à aucun ressortissant autrichien en ce qui concerne la jouissance des droits civils et politiques, notamment pour l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs ou l'exercice des différentes professions et industries.

Il ne sera édicté aucune restriction contre le libre usage pour tout ressortissant autrichien d'une langue quelconque soit dans les relations privées ou de commerce, soit en matière de religion, de presse, ou de publications de toute nature, soit dans les réunions publiques.

Nonobstant l'établissement par le Gouvernement autrichien d'une langue officielle, des facilités appropriées seront données aux ressortissants autrichiens de langue autre que l'allemand, pour l'usage de leur langue, soit oralement, soit par écrit, devant les tribunaux.

*Art. 67.* — Les ressortissants autrichiens, appartenant à des minorités ethniques, de religion ou de langue, jouiront du même traitement et des mêmes garanties en droit et en fait que les autres ressortissants autrichiens. Ils auront notamment un droit égal à créer, diriger et contrôler à leurs frais des institutions charitables, religieuses ou sociales, des écoles et autres établissements d'éducation, avec le droit d'y faire librement usage de leur propre langue et d'y exercer librement leur religion.

*Art. 68.* — En matière d'enseignement public, le Gouvernement autrichien accordera dans les villes et districts où réside une proportion considérable de ressortissants autrichiens de langue autre que la langue allemande, des facilités appropriées pour assurer que, dans les écoles primaires, l'instruction sera donnée, dans leur propre langue, aux enfants de ces ressortissants autrichiens. Cette stipulation n'empêchera pas le Gouvernement autrichien de rendre obligatoire l'enseignement de la langue allemande dans lesdites écoles.

Dans les villes et districts où réside une proportion considérable de ressortissants autrichiens appartenant à des minorités ethniques, de religion ou de langue, ces minorités se verront assurer une part équitable dans le bénéfice et l'affectation des sommes qui pourraient être attribuées sur les fonds publics par le budget de l'État, les budgets municipaux ou autres, dans un but d'éducation, de religion ou de charité.

*Art. 69.* — L'Autriche agréee que, dans la mesure où les stipulations des articles précédents de la présente Section affectent des personnes appartenant à des minorités de race, de religion ou de langue, ces stipulations constituent des obligations d'intérêt international et seront placées sous la garantie de la Société des Nations. Elles ne pourront être modifiées sans l'assentiment de la majorité du Conseil de la Société des Nations. Les Puissances alliées et associées représentées dans le Conseil s'engagent respectivement à ne pas refuser leur assentiment à toute modification desdits articles qui serait consentie en due forme par une majorité du Conseil de la Société des Nations.

L'Autriche agréee que tout membre du Conseil de la Société des Nations aura le droit de signaler à l'attention du Conseil toute infraction ou danger d'infraction à l'une quelconque de ces obligations, et que le Conseil pourra procéder de telle façon et donner telles instructions qui paraîtront appropriées et efficaces dans la circonstance.

L'Autriche agréee en outre qu'en cas de divergence d'opinion sur des questions de droit ou de fait concernant ces articles, entre le Gouvernement autrichien et l'une quelconque des Puissances alliées et associées, Membre du Conseil de la Société des Nations, cette divergence sera considérée comme un différend ayant un caractère international selon les termes de l'article 14 du Pacte de la Société des Nations. Le Gouvernement autrichien agréee que tout différend de ce genre sera, si l'autre partie le demande, déféré à la Cour permanente de justice. La décision de la Cour permanente sera sans appel et aura la même force et valeur qu'une décision rendue en vertu de l'article 13 du Pacte.

Les précurseurs

LE PÈRE CAMILLE LEFEBVRE

---

On a quelquefois accusé le Canadien-français d'avoir oublié, ou du moins négligé, son cousin d'Acadie. Je ne crois point cette accusation fondée. Dès le commencement ou plutôt dans la première partie de la vie du peuple acadien, celle d'avant le *grand dérangement* de 1755, nombreux furent les missionnaires envoyés de Québec pour évangéliser et guider les colons de Port-Royal, de la *Grand-Pré*, et d'autres centres acadiens. Alors comme maintenant les deux groupes français d'Amérique se sentaient frères par l'origine, les coutumes, la religion et la langue. Le plus jeune, mais aussi le plus nombreux et le plus fort, venait du superbe rocher de Québec au secours de son aîné plus faible, modestement caché dans les anses profondes de la Baie française, et l'Acadien ne perdra jamais le souvenir ému et profond des services qui furent rendus à ses ancêtres par les Petit, les Thury, les Geoffroy, les Trouvé et tant d'autres.

Cette belle tradition de cordiale sympathie ne devait point s'éteindre. Au contraire, elle devait grandir en présence des malheurs qui fondirent bientôt sur le peuple acadien. On a écrit, il est vrai: «Le plus grand malheur des Acadiens n'a pas été leur dispersion, mais l'abandon presque complet dans lequel ils ont été laissés durant près d'un siècle». Ce siècle s'écoula de 1755 à 1864. Il ne faut rien exagérer, pourtant. Les Acadiens n'avaient pas

été abandonnés, du moins au point de vue religieux, pendant ces nombreuses années. Des prêtres de Québec tout d'abord leur avaient donné les soins zélés de leur ministère, et plus tard lorsque la Nouvelle-Écosse fut érigée en vicariat apostolique, et le Nouveau-Brunswick et l'Île Saint-Jean furent devenus territoire ecclésiastique distinct, avec un titulaire suffragant de Québec, le Canada français continua à envoyer des prêtres de langue française aux exilés revenus en leur pays.

Mais si la religion n'avait pas souffert chez les Acadiens, il n'en fut pas de même de l'instruction profane. Depuis des années, un saint prêtre, M. François-Xavier-Stanislas-de-Kotska Hyanveux, dit Lafrance, avait formé le projet d'établir dans la grande paroisse de Memramcook un petit séminaire pour le relèvement du peuple acadien, abattu par la tempête de 1755. Un premier essai ne fut pas fructueux et le saint missionnaire prit le parti d'intéresser à son œuvre le premier pasteur du diocèse de Saint-Jean, Sa Grandeur Mgr Sweeney. En 1864, celui-ci se mit en quête d'une communauté qui voulut bien se charger de l'éducation de la jeunesse acadienne. Il alla frapper à la porte des religieux de Sainte-Croix et en obtint un des leurs, le R. P. Lefebvre, fondateur du Collège Saint-Joseph de Memramcook, le *Précurseur* heureux de l'éducation secondaire française en Acadie.

Si l'*Action française* a voulu faire paraître ce modeste article, ce n'est point pour faire revivre l'un des plus grands bienfaiteurs des Acadiens dans l'esprit et dans le cœur de ses obligés. Il n'y a pas en Acadie de village si reculé, de demeure si obscure où le nom du saint P. Lefebvre ne soit connu et béni. Mais dans la galerie des *Précurseurs* devait apparaître la grande figure du prêtre-éducateur qui,

pendant plus de trente ans, fit profiter de ses lumières et de son zèle le peuple dont il avait épousé les aspirations et les luttes.

A l'arrivée du P. Lefebvre, en 1864, l'Acadie ne possédait point d'école un peu supérieure, encore moins de collège classique. « Tout est à créer », écrivait-il au supérieur-général de sa congrégation. Créer une maison d'éducation avec une construction non aménagée pour recevoir des élèves et, pour faire l'achat des choses les plus indispensables, huit piastres en poche, — auxquelles heureusement Mgr Sweeney en avait ajouté cinquante, — c'était une entreprise au-dessus des forces humaines. Mais les âmes fortes et vertueuses comme celle du P. Lefebvre ne se laissent pas rebuter par les difficultés. La grande Carmélite ne disait-elle pas : « Thérèse et cinq sous, ce n'est rien; mais Thérèse, cinq sous et Dieu, c'est tout. » Le bon P. Lefebvre, lui aussi, comptait sur Dieu avec une confiance sans limite et il eut recours à lui par l'intercession de saint Joseph. Ce grand saint, autrefois pourvoyeur de la sainte famille de Nazareth, se devait à lui-même de venir en aide au nouvel apôtre qui allait au milieu de son peuple d'adoption fonder une famille pour l'éducation de ses enfants.

Cette famille fut modeste d'abord. La première année, une quarantaine d'enfants seulement vinrent s'asseoir sur les bancs du pauvre collège, sous la direction de trois prêtres et de trois frères, tour à tour professeurs, surveillants, vicaires et fermiers. Les fondateurs d'œuvres similaires savent combien ces commencements demandent de sacrifices, de patience, de souffrances et de désintéressement de la part de ceux qui les entreprennent et les mènent à bonne fin. Ils savent aussi combien longtemps durèrent ces commencements qu'on s'est plu en cer-

tains endroits à appeler, avec tant de justesse, *les temps héroïques*. Les temps héroïques, pour le P. Lefebvre, durèrent toute sa vie; mais ils le trouvèrent toujours plus grand et plus fort que toutes les situations les plus pénibles et les plus embarrassantes. Faut-il s'atteler lui-même au traîneau et, suivi de ses élèves, courir les bois francs pour recueillir le combustible nécessaire au chauffage de son collègue, il n'hésite pas un instant. Son esprit inventif lui fait trouver un moyen de couper ce bois, et le moulin à vent de la butte, tout de son invention, est resté célèbre dans les annales du collège Saint-Joseph.

Au milieu des peines, il y eut pourtant des moments de joie et de consolation. Ce fut l'agrandissement de sa maison et surtout la construction d'une chapelle par reconnaissance à saint Joseph qui avait préservé le collège de l'incendie. Ce fut encore l'attachement de ses chers élèves. C'était une fête pour ceux-ci de se grouper autour de leur père pour entendre le récit de ses histoires intéressantes et instructives. Chacune d'elles avait sa morale particulière. Pour apprendre aux petits Acadiens à se tenir la tête haute devant les *hommes* de la *race supérieure*, il aimait à leur raconter l'histoire des démêlés que son père eut un jour avec deux Anglais. Ces derniers arrivaient un soir à la maison paternelle et entraient sans frapper. Aussitôt, ils sommaient le vieillard d'aller abreuver leur cheval. « Le puits est là : allez vous-mêmes vous servir. » L'un d'eux, voyant le ton décidé du vieux coureur des bois, s'avança pour prendre un des seaux destinés au service des gens de la maison. « Pas celui-là, cria le vieillard; il y en a un à l'usage des animaux attaché à la bringuebale du puits. » Mais l'Anglais continua de se diriger vers la porte, le seau en main. « D'un bond, racontait le P. Lefebvre avec émotion, mon père fut au-



près de l'Anglais, lui arracha des mains le seau et lui lança le contenu en pleine figure. » L'autre Anglais voulut défendre son compagnon; mais mal lui en prit : il fut saisi d'une main au chignon, de l'autre un peu plus bas et lancé dehors à travers la croisée. Le premier, revenu de la surprise causée par son aspersion, s'avança vers M. Lefebvre, menaçant et les poings fermés; mais le pauvre homme reçut une gifle qui l'envoya rouler à dix pieds sur le parquet. La leçon était donnée, le moment d'impatience passé et le fier Canadien-français, reconduisant ses victimes à leur voiture, leur souhaita le bonjour, ajoutant comme dernier avis : « Si vous buvez chez vous dans les mêmes vaisseaux que les animaux, vous saurez, mes gars, que les Canadiens sont baptisés et qu'ils boivent à part. » « Et nous, ajoutait un de ses jeunes auditeurs, nous admirions le courage de ce vieillard et nous nous disions : « Nous aussi nous saurons, comme lui, nous faire respecter des Anglais ».

« C'est par le cœur que régnait le P. Lefebvre », nous dit un de ses biographes. C'est aussi par l'intelligence et surtout par son talent oratoire qu'il acquit un ascendant immense, une influence complète sur toute l'Acadie. Dès l'âge de dix ans, Camille Lefebvre avait déjà la réputation d'être le meilleur *liseur* de Saint-Philippe, de La-prairie, sa paroisse natale. Sa mémoire heureuse lui faisait retenir, même dans son enfance, les prédications qu'il entendait. Il les répétait avec tant de force et de chaleur qu'il faisait pleurer ceux qui l'entendaient. « Dès ses premiers prédications, raconte un de ses admirateurs, il étonna ses auditeurs par le nombre et l'abondance de sa phrase. Sa voix était sonore, vibrante, sympathique; sa logique serrée, déconcertante. Formidable quand il défendait une opinion, il terrassait son adversaire; mais l'ai-

dait doucement à se relever. En chaire, il était majestueux et imposant, le geste approprié et souverain. Quand on voulait faire un grand compliment à un orateur on disait de lui : « Il parle comme le P. Lefebvre. »

Cette réputation de talent et aussi la curiosité de voir son œuvre de Memramcook lui valurent un jour la visite de Mgr Connolly, archevêque d'Halifax. Rien dans cette nouvelle et pauvre maison n'était de nature à séduire l'admiration de ce brillant prince de l'Église; mais tel fut l'ascendant qu'exercèrent sur lui la gracieuse simplicité et la charmante distinction du P. Lefebvre que Sa Grandeur le nomma immédiatement son grand vicaire pendant le voyage qu'Elle allait faire à Rome, avec la charge de régler les différends survenus chez les Acadiens de la Baie Sainte-Marie. « Vous les visiterez et vous arrangerez les choses, avait dit l'évêque : vous pourrez même fonder un collège au milieu d'eux. » Le temps n'était pas encore arrivé de faire cet établissement : la fondation du collège Sainte-Anne ne devait avoir lieu que vingt-et-un ans plus tard et se faire par un autre grand bienfaiteur du peuple acadien, le regretté Mgr Blanche, de la Congrégation de Jésus et Marie, dite des Eudistes. Il ne fut pas plus loisible au P. Lefebvre d'accepter l'invitation de Mgr Cameron, évêque d'Antigonish, de continuer à Arichat l'œuvre de l'éducation des Acadiens commencée par les Frères des Écoles Chrétiennes. Il fit pourtant un voyage dans cette capitale du comté de Richmond et, quelques années plus tard à Grand Étang et à Chéticamp. Là, les Acadiens du Cap Breton eurent le bonheur d'entendre sa parole évangélique et éloquente. C'était surtout les âmes françaises, en effet, qu'il voulait évangéliser. D'ailleurs, s'il s'était rappelé l'avis d'apprendre l'anglais que lui avait un jour donné Mgr Sweeney, le temps et les aptitudes n'avaient

peut-être pas toujours servi assez fidèlement sa bonne volonté dans l'étude de la langue de Shakespeare. Quelquefois même ses expressions anglaises prêtaient au sourire et à l'équivoque, comme on peut s'en rendre compte par l'anecdote suivante. Dans un voyage qu'il fit sur mer, le P. Lefebvre, que l'air vif et salin avait mis en appétit, appela le garçon de table pour lui demander une nouvelle portion. Il fallait bien sortir son meilleur anglais pour se faire comprendre de ce grand Écossais de six pieds qui ne parlait que la *langue supérieure*. « *I will take one more turkey again* », lui signifia le bon père. Un sourire avec pincement de lèvres sur la figure des convives lui fit comprendre que son anglais avait dû manquer de correction ou au moins d'une certaine élégance. Son compagnon lui traduisit sa phrase, dont il fut le premier à rire, provoquant ainsi l'hilarité bruyante de ses compagnons de table. Il en était heureux et il ajoutait avec finesse, à l'oreille de son trucheman : « Voyez comme mon dindon en a mis d'autres en joie ».

Fondateur du premier collège acadien et missionnaire de l'Acadie, le P. Lefebvre fut encore l'instituteur de la première (et de la seule) communauté de religieuses acadienne. Dans la suite des années, son collège avait pris de l'importance et le nombre des élèves s'était accru. L'organisation du personnel domestique devenait une nécessité. Le P. Lefebvre fit venir de l'Indiana un groupe de sept religieuses de Sainte-Croix pour le service domestique du collège. Ces sœurs étaient autorisées à recevoir des postulantes, à condition qu'elles fissent leur noviciat à Notre-Dame de l'Indiana. Le supérieur de Saint-Joseph ne trouva la chose ni pratique, ni même réalisable et il forma le projet de fonder une nouvelle famille religieuse. La supérieure de sa petite communauté de Memramcook, la

Sœur Marie Léonie, était remarquable par sa piété et par son grand talent d'organisation. Elle avait aussi un culte pour le P. Lefebvre. Elle se mit donc à la tête du nouvel institut, qui prit d'abord le nom de *Petites Sœurs* et plus tard celui de *Petites Sœurs de la Sainte-Famille*. La Divine Providence a fait connaître combien cette fondation Lui était agréable en multipliant les sujets de cette communauté, et leur père fondateur eut la consolation de les voir de son vivant essaimer en quatre maisons.

La vie de l'apôtre des Acadiens était pleine à déborder de bonnes et saintes œuvres. Le grand ouvrage de sa vie était solidement assis. Il pouvait maintenant chanter son *Nunc dimittis*. Le lundi 28 janvier 1895, les Pères de la communauté du collège Saint-Joseph furent étonnés de voir inoccupé le prie-Dieu de leur supérieur. Tous les jours on était habitué à le voir à cette place, dès cinq heures et demie du matin. On pénétra dans sa chambre et on le trouva mort, les mains croisées sur la poitrine, les paupières closes et la bouche souriante comme celle d'un enfant réjoui dans son sommeil par une vision d'anges. Trois jours plus tard, sur sa précieuse dépouille, l'un de ses anciens élèves devenu prêtre redisait à tous les assistants les vertus de sa vie, et terminait cet éloge funèbre par un chant de reconnaissance et par une prière. « Sois assuré, cher et bien-aimé Père, que ta mémoire vivra dans nos cœurs aussi longtemps que vivra le peuple acadien. Toi, du haut du ciel, tu veilleras sur tes enfants, sur le peuple que tu as tant aimé, et pour lequel tu as tant fait ! Adieu ! Adieu ! »

UN ACADIEN.

## PHILOSOPHIE ET ACTION FRANÇAISE

---

L'enseignement de la philosophie vient d'être remis à l'ordre du jour. Les lecteurs assidus des ouvrages de Mgr Paquet avaient déjà présent à l'esprit le magistral chapitre de notre grand théologien sur l'histoire de l'enseignement philosophique canadien, dans son dernier volume.<sup>1</sup> L'attention du public vient d'être éveillée de nouveau par une conférence du P. Lamarche, O. P., à la salle de Saint-Sulpice, sur nos études philosophiques. Une assistance assez nombreuse a goûté ce sujet, au dire de l'orateur « d'une frivolité douteuse, assez en marge des événements sociaux de l'automne. » Des lecteurs plus nombreux encore ont lu dans le *Devoir* du 21 novembre le compte-rendu de cette conférence : ils ne se sont nullement effrayés d'entendre parler de l'urgence d'un Institut supérieur de philosophie, « où la jeunesse pourra garder et l'âge mûr prendre contact avec des doctrines vitales ». Il nous plaît assez de revenir sur cette suggestion, pour dire quel service l'enseignement de la philosophie scolastique peut rendre à toutes les sciences, et en particulier à la culture française.

\* \* \*

Sans doute qu'il ne s'agit pas de bouleverser l'enseignement des collèges classiques : c'est l'arche sainte qu'il ne fait pas bon de toucher; et du reste, c'est une discipline qui doit demeurer la base de tout : elle fournit à ceux qui devront un jour exceller dans les différentes branches du

<sup>1</sup> ÉTUDES ET APPRÉCIATIONS,—*Mélanges canadiens*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1918.

savoir les premiers éléments de leur culture. Mais au-dessus de cette formation première nécessaire, il faut pourvoir à une formation d'ordre plus élevé. Notre ambition — nous ne sommes pas modestes — serait de voir dans l'Université de Montréal, un Institut supérieur de Philosophie... comme à Louvain. Et pourquoi pas? On nous a parlé de la reconstruction de l'Université de Louvain. Nous voudrions voir créer chez nous une institution comme celle de là-bas, placée sous le vocable de saint Thomas.

Léon XIII venait de restaurer l'enseignement de la doctrine de l'Ange de l'école (1879). C'était retourner aux âges passés que d'aucuns regardaient avec dédain et condamnaient sans les connaître. La philosophie aristotélicienne, telle qu'interprétée par ce beau génie du Moyen âge, revenait donc à l'honneur et à bon droit, parce qu'elle repose sur les plus solides fondements et, « que c'est là que se trouvent encore aujourd'hui les principes les plus sûrs de la science la plus solide et la plus utile entre toutes ». Les évêques belges créèrent une chaire de philosophie. Ils la confièrent à M. Mercier en 1882. Dès 1888, au lieu d'une chaire, il y avait un institut de philosophie thomiste et M. Mercier en devenait le premier président. L'assemblée générale des catholiques réunie à Malines en 1891 entendit avec le plus vif intérêt le beau rapport où le jeune maître dit ce qu'il se proposait : rajeunir au contact des sciences nouvelles, étudiées d'après leur propre méthode, la philosophie, qui est la science des sciences : ce but très vaste élargissait les cadres de l'ancienne philosophie, et promettait des développements indéfinis : l'organisation du cours des théories sociales devait suivre; puis l'organisation du cours et du laboratoire de physiologie expérimentale prouvait qu'on ne s'arrêtait pas sur la voie du progrès.

Vous plairait-il de connaître l'organisation de ces cours ? En voici les lignes principales :

L'enseignement, qui comprend trois années, se divise en cours généraux et cours spéciaux. Les premiers, obligatoires pour tous les étudiants, embrassent toute la philosophie de saint Thomas. Les seconds, entre lesquels on peut opter, se divisent en section des sciences mathématiques et naturelles, et section des sciences politiques et sociales. Cet enseignement se donne par les professeurs ou sous forme de conférence par des savants étrangers à ce corps. L'Institut confère des grades de bachelier, licencié, docteur, agrégé. Le grade de docteur est subordonné à la rédaction d'une dissertation. Le grade de docteur agrégé exige un travail imprimé et la défense de cinquante thèses.

Sous quelle forme précise pourrait-on organiser, chez nous, pareil institut, dans le futur rouage de notre université ? Il ne m'appartient pas de le dire. Mais si l'on prête l'oreille aux rumeurs diverses, on se rend compte de la nécessité des études supérieures de philosophie chrétienne. Un champ immense est ouvert à l'observation scientifique. L'homme a multiplié sa puissance de vision, il pénètre dans le monde des infiniment petits et dans l'immensité des cieux. Le monde sidéral ne résiste pas à l'analyse spectrale. Qui dira les progrès de la physique et de la chimie ? L'une formule la loi générale de l'équivalence des forces de la nature et le principe de la conservation de l'énergie, tandis que l'autre décompose les corps et détermine les lois de combinaison de leurs éléments. L'homme a pénétré dans les entrailles de la terre pour refaire l'histoire de notre planète. Et que sais-je encore ? Mais ce qui frappe, c'est qu'il ne suffit pas de se livrer aux travaux d'analyse ; il ne

suffit pas d'accumuler des faits, de collectionner des résultats acquis, il faut les synthétiser sous la direction d'une science supérieure; de là, la nécessité de la philosophie. Écoutons à ce sujet le cardinal Newman, qui a si bien compris le rôle de l'enseignement supérieur aux temps actuels : « En présence du livre immense que la vérité étale, nous avons comme la vue basse; nous ne pouvons le lire qu'à la condition de regarder de tout près les mots, les syllabes, les lettres dont il est fait; de là, la nécessité de sciences particulières. Mais celles-ci ne nous donnent pas la représentation exacte de la vérité. Les sciences particulières abstraient. Or les relations qu'elles isolent par la pensée se tiennent dans la réalité; elles s'enchaînent les unes aux autres, et c'est pour cela que les sciences spéciales appellent une science des sciences, une synthèse générale, en un mot la philosophie. »

La philosophie chrétienne doit apparaître à l'Université avec une figure défensive et conquérante. Elle maintiendra avec vigueur ce qu'elle ne saurait livrer sans trahison : les notions métaphysiques de puissance et d'acte, le caractère objectif de la causalité, la notion de substance, celle de la liberté à la base de la morale, de la liberté de Dieu à la racine de la création. Elle saura se rajeunir par des acquisitions heureuses, tout en entretenant un commerce habituel avec les anciens maîtres, avec Aristote et saint Thomas. Elle ne perdra jamais contact avec la théologie, non certes pour abdiquer son indépendance, mais pour s'assurer elle-même contre l'esprit d'aventure et la séduction des chimères. Toutefois, elle se demandera avec les modernes ce que ferait saint Thomas, s'il disposait de l'immense appareil dont nous ont dotés cent cinquante années de labeur fécond dans l'ordre des sciences expérimentales. Écoutons l'un d'eux : « Cet esprit sou-



ple et si bien ouvert à tout ce qu'il y a de grand et de digne de notre connaissance, s'approprierait avec toute l'ardeur de son zèle les conquêtes de la civilisation depuis son époque; il nous donnerait une édition corrigée de sa *Somme*, ce système que nous attendons encore et qui serait le fruit mûr d'une évolution de deux mille ans, conforme à l'éternelle vérité du salut, ainsi qu'aux plus strictes exigences de la formation intellectuelle. Ce noble esprit, si prudent dans ses décisions, constamment en progrès, se corrigeant fréquemment lui-même, à mesure de son développement, serait fort étonné de voir qu'on a fait de ses écrits un dogme rigide et mort. Ce penseur si modeste et si éloigné de vouloir se déifier lui-même, quels reproches n'adresserait-il pas à ses partisans pour avoir mis tous leurs soins à empêcher le grain semé par lui de pousser et de germer en pleine terre et en plein air, et pour l'avoir laissé sécher dans leurs granges au lieu de faire fructifier avec abondance ce riche capital intellectuel. »<sup>1</sup>

*L'Action française*, plus que toute autre association se réjouira de la création de l'Institut de philosophie, et de philosophie scolastique. Si il est vrai, comme on l'a dit, que « la littérature jaillit comme de source de la psychologie exacte et de la saine morale », il est urgent pour quiconque veut composer, d'avoir des notions précises sur ces sujets.

Mais en plus, il ne faut pas perdre de vue l'apport précieux que la scolastique a fourni à la formation de l'esprit français, fait de clarté et de justesse. Si vous en doutez, écoutez un maître de la critique dont on ne saurait contester l'autorité. Lisez cette page que vous ne me pardonneriez pas d'omettre : « Nous nous bornerons à dire que,

<sup>1</sup> Dr Muller.

si « tout l'art d'écrire, selon le mot de La Bruyère, consiste à bien définir et à bien peindre », la scolastique nous en a certainement appris une moitié. Faute d'une connaissance assez étendue, mais faute surtout d'une connaissance assez expérimentale de la nature, les définitions de la scolastique n'ont rien de « scientifique », au sens véritable du mot; mais elles n'en ont pas moins discipliné l'esprit français en lui imposant ce besoin de clarté, de précision et de justesse qui ne laissera pas de contribuer pour sa part à la fortune de notre prose. Peut-être encore devons-nous à l'influence de la scolastique cette habitude, non pas d'approfondir les questions, mais de les retourner sous toutes leurs faces, et ainsi d'en apercevoir des aspects inattendus, et des solutions ingénieuses peut-être, trop ingénieuses peut-être, assez voisines pourtant quelquefois de la vérité, qui est complexe, et qu'on mutile dès qu'on veut l'exprimer trop simplement. Mais, à coup sûr, nous ne pouvons pas ne pas lui être reconnaissants de nous avoir appris à « composer »; et là, comme on le sait, dans cet équilibre de la composition, dans cette subordination du détail à l'idée de l'ensemble, dans cette juste proportion des parties, là sera l'un des traits éminents et caractéristiques de la littérature française. C'est comme si l'on disait qu'en même temps qu'il se manifestait comme un esprit de satire et de fronde, l'esprit français se déterminait d'autre part comme un esprit de logique et de clarté. »<sup>1</sup>

Dans tous les centres intellectuels de notre patrie, des esprits d'élite se livrent avec ardeur aux généreux labours de la pensée. Quand ils jettent un coup d'œil sur

<sup>1</sup> MANUEL DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, par Brinctière (page 24).

le vaste domaine des connaissances actuelles et possibles, ils constatent que les trois ordres de connaissances humaines : la science, la métaphysique, la théologie réfléchissent les aspects divers d'une seule et même vérité éternelle; elles sont les manifestations multiples d'une même lumière. Puisse cette lumière s'installer dans notre Université de Montréal, unir la triple clarté qui provient de la science, de la métaphysique et de la foi en une seule clarté brillant du plus vif éclat dans la plus vaste synthèse doctrinale qu'il soit permis d'espérer ici-bas !

Abbé Philippe PERRIER.

## *Deuil national*

---

*Au moment de fermer ce numéro, nous apprenons la mort, hélas ! trop prévue, de M. Landry, président de l'Association canadienne française d'Éducation de l'Ontario, décédé le 20 décembre, après une longue et douloureuse maladie.*

*L'Action française essaiera, dans sa prochaine livraison, de rendre hommage à la mémoire du grand patriote dont la disparition crée un deuil national. Elle prie respectueusement Madame Landry et la famille du défunt, ainsi que l'Association d'Éducation, d'agréer l'hommage de ses profondes et respectueuses sympathies. Elle sollicite, pour le repos de l'âme de M. Landry, les prières de tous ses lecteurs.*

*Le 20 janvier prochain, en l'église du Saint-Enfant Jésus de Montréal, l'Action française fera célébrer, pour le très regretté défunt, une messe solennelle. M. l'abbé Perrier, curé de la paroisse et membre du comité directeur de l'Action française, officiera.*

## LES GRANDES PRESSIONS

---

La critique n'est plus une sorte de sinécure pour l'écrivain de bon goût. Cette dernière faculté est toujours indispensable, sans doute, mais ce n'est plus la seule chose nécessaire. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, Villemain, puis Sainte-Beuve et Taine ont élargi le cadre des études. Il faut non seulement connaître l'œuvre, ses défauts et ses beautés, mais l'homme, son ascendance, la terre où il est né, la société où il a vécu, tous les événements et toutes les personnes qui ont agi sur lui. Si les influences de race, de milieu et de moment ne sont pas une explication parfaite d'un auteur, elles montrent du moins les racines des productions et la matière employée. On les a appelées les « grandes pressions environnantes ».

Bien qu'il faille se défier du dogmatisme littéraire, on peut soutenir qu'un écrivain augmente sa puissance intérieure et ses chances de succès toutes les fois qu'il facilite en lui-même et qu'il sait utiliser les « grandes pressions ».

\* \* \*

Que demandons-nous à un penseur? Et qu'est-ce qui fait sa supériorité? Nous lui demandons d'abord la vérité et de claires démonstrations; non pas des vérités banales ou des répétitions, mais des acquisitions qui enrichissent le capital intellectuel de l'humanité. S'il apporte des raisons péremptoires, des faits probants; si l'abondance de ses aperçus nous ouvre sur beaucoup d'horizons des perspectives nouvelles, nous le lirons avec joie, dans le silence des cabinets, et nous admirerons la valeur constructive de son esprit. Nous exigeons surtout qu'il connaisse

parfaitement son sujet; son information doit être sûre et complète. Sa sagacité apparaîtra dans son information.

Le penseur ne pourra réunir toutes les conditions de réussite que s'il écrit sur les questions religieuses, sociales, politiques ou économiques qui se discutent de son temps dans le milieu où il existe. Il y a vécu, il y vit encore tous les jours. Il a pu observer longtemps cette société en travail d'évolution. Une vaste expérience se poursuit continuellement sous ses yeux. Les doctrines mises en pratique engendrent des résultats qui l'affectent dans sa vie. L'intérêt rend perspicace. Placé au centre de tout, esprit attentif et délié, l'écrivain peut voir et pénétrer, recueillir toutes les données; il peut juger et conclure avec aplomb. Plus il amasse de faits, plus ses idées sont nombreuses et appuyées. Ainsi, l'amateur de théâtre, qui chaque soir à son poste, contemple la scène, du meilleur balcon: il distingue les cothurnes de l'acteur, son fard et sa perruque, l'allongement artificiel des sourcils, et, même, la voix du souffleur dans sa boîte. Témoin auriculaire et oculaire, ses affirmations sont difficiles à récuser.

Se servir de l'observation des autres est délicat. Seule l'observation personnelle est vraiment utile. Et même alors il faut y prendre garde. Car il se creuse dans notre esprit, des ornières où nous retombons souvent. Nous avons des tendances inconscientes et, sans le savoir, en accord avec elles, nous avons récolté un bien particulier. Les pensées qui, soudain, s'éveillent dans notre esprit, ont dans notre mémoire leur lointaine préparation.

Si le littérateur veut philosopher sur les événements qui se passent en pays étrangers, aussitôt lui font défaut mille connaissances. Il puise dans des articles de revue, des livres et des journaux, une information fragmentaire et

souvent contradictoire, des faits triés, des renseignements choisis. Toujours certains éléments lui échappent. Les âmes nationales lui demeurent impénétrables, le passé des races ne lui est pas suffisamment ouvert. Et s'il a en main une série de faits, les faits économiques, par exemple; une autre série, les faits religieux ou autres, lui est moins connue. La complexité des uns et des autres, leur mutuelle interdépendance ne sont pas claires à son esprit, ni vivantes sous son regard, et l'opinion qu'il se forme n'est pas toujours juste. Il dit une vérité approximative et l'erreur lui est facile.

De plus, une intelligence un peu haute et fière ne se fie qu'à elle-même, autant que possible. Elle se croit le meilleur interprète et le meilleur juge. Elle veut être consciencieuse, et tient à s'informer de tout avant de se prononcer. Quelle époque, quel milieu réunissent toutes les circonstances qu'elle exige?... C'est pourquoi, travailler pour son pays lui est une joie. Le patriotisme est un amour, et l'amour est intelligent.

En étudiant le passé, les historiens ont souhaité souvent vivre au temps qu'ils décrivait. Un certain nombre d'événements dont tous conviennent, des témoignages écrits: c'est tout ce qu'ils avaient pour se guider. Aussi leur marche reste-t-elle un peu tâtonnante et hésitante, comme celle de l'aveugle qui réussit à aller partout, à force de flair, d'attention et d'habitude. Un effort redoublé leur est indispensable. Beaucoup d'indications leur manquent qui seraient nécessaires, surtout ces connaissances que les contemporains possédaient sans s'en rendre compte, et qui donneraient aux reconstitutions plus de justesse et de précision.

Lorsqu'on en vient à la littérature lyrique et d'imagination, quelques-uns ouvrent à l'essor de leurs ailes l'infini du monde. Il faudrait pourtant se défier.

Le poète est un homme capable de sentir les choses jusqu'au paroxysme et de pénétrer le tréfonds des âmes. La moindre émotion s'amplifie chez lui et se gonfle sans mesure. Abstraction faite de la forme, il marquera sa supériorité sur tel autre poète par l'originalité, le nombre et la force de ses impressions.

Or l'originalité n'existe pas sans le contact immédiat et direct des êtres. Si quelque scène décrite en des pages merveilleuses, a le don de plus émouvoir, nous devons en louer l'auteur, qui a su nous communiquer sa vision. Mais si, après lui, nous voulons dire l'émotion éveillée par le même objet, sans l'avoir vu, nos productions resteront colorées de son esprit. Nous travaillons sur une matière qui appartient à autrui, nous suivons des traces qu'il a gravées dans notre âme. L'étoffe est toujours reconnaissable sous les arabesques dont nous voulons l'embellir. L'écrivain a vu un aspect de l'objet, et qui l'émeut d'une certaine manière; écrivant après lui, nous ne découvrirons pas autre chose.

Un poète passe à travers le monde, sensible à tous les attouchements, vibrant à tous les choes, à toutes les rencontres. De tout cela s'empare sa méditation. Selon la qualité de chaque expérience, il s'élève d'un jet jusqu'au ciel, ou se laisse écraser par le dégoût, à moins qu'il ne se réfugie dans un hautain mépris. Les heures, les unes après les autres, voient s'accumuler en lui un riche trésor intérieur.

Et pour que les impressions soient profondes et non pas seulement à fleur d'âme, il est sans doute nécessaire qu'elles soient répétées, et qu'elles reposent au fond de nous-

mêmes pendant des jours. Une chose, quand nous étions petits et que notre nature était malléable comme une cire, une chose a insinué en nous des sensations, sans que notre esprit s'en soit occupé. Par la suite, comme la goutte de pluie inlassable, la même émotion nous a frappés. Un jour, elle est montée du fond de l'être pour s'épanouir au monde ! Il y a de même une éducation de la sensibilité qui nous permet de mieux sentir certains objets. Des liens spéciaux s'établissent de notre âme au monde extérieur qui laissent passer une sève généreuse.

Enfin on n'imagine bien que les choses dont on a quelque notion. L'homme n'est pas créateur. Il ne peut s'enlever dans le vide absolu. L'imagination nourrie de réalités est la plus puissante. Lorsque nous aurons bien observé notre société, les intrigues et les scènes de roman naîtront d'elles-mêmes dans notre esprit ; et quand nous aurons bien senti et bien vu notre milieu physique, les images se presseront, touffues, lumineuses et diverses.

\* \* \*

Afin de tracer des directives utiles à notre littérature, nous avons exposé les avantages dont un écrivain peut profiter s'il s'attache à exprimer son pays et sa race. Nous n'avons pas tenu compte, — bien qu'elles soient réelles, mais cependant réfractaires à l'analyse, — de toutes les manières subtiles, laborieuses et sûres, par lesquelles pays et race infiltrent en nous des sentiments et des idées. Et c'est ce qui constitue proprement les « grandes pressions environnantes ». Des influences extérieures nous pénètrent : perpétuel phénomène d'endosmose. Nous nous enrichissons sans y penser. Nous ne pouvons empêcher nos yeux de voir, nos oreilles d'entendre. Intéressés par les problèmes particuliers à notre pays, toujours nous



y réfléchissons sans le trop remarquer. Les journaux amassent des faits; les conférences, les discours, les écrits déposent de la matière dans nos mémoires. Les causeries entre amis et les discussions nous instruisent et nous éclairent. Les rêves, les pensées, le songe ambiant des multitudes, épars dans l'air, tous les désirs inassouvis, emprisonnés au fond des âmes, emplissent de leurs exhalaisons l'atmosphère qui exerce sur nous sa pression immense. Et les grands paysages où s'ouvrent les larges issues qui conviennent aux aventures, aux poursuites merveilleuses de gloire, nous forment silencieusement à leur ressemblance.

Il serait inintelligent de dédaigner en nous l'œuvre de la nature. Laissons nos préventions tomber. Armons-nous de sympathies, d'enthousiasmes ardents, pour que notre nationalité grandisse dans le désir des supériorités. Par les faits particuliers bien étudiés, bien compris, élevons-nous aux principes généraux. On ne leur donnera jamais de bases solides avec des connaissances vagues. Quant à la nature humaine, c'est le diamant aux multiples facettes. Nos émotions canadiennes et nos rêves sont humains. Nous pouvons les dire mieux que d'autres; ils les diraient plus mal que nous.

\* \* \*

Toute littérature qui tend au régionalisme, au particularisme, au nationalisme, réunit, par le fait même, plus de chances de succès.

Notre monde littéraire est aujourd'hui partagé en deux écoles. L'une s'est acharnée à la perfection de la forme; elle n'avait pas tort. Cette réaction fut très utile. Mais aboutissant plus tard à une doctrine de l'art pour l'art, réduisant la production littéraire à une œuvre de mots,

elle risquait de la vider de réalités, elle la condamnait à l'étiollement. Alors vint l'autre école qui, voulant remplir le verbe d'une riche matière, a cru qu'elle ne pouvait mieux faire que de le combler de réalités canadiennes. La forme n'eut pas toujours, chez elle, son importance; elle a reproduit trop servilement son modèle. Que les uns affinent et cisèlent leur instrument, que les autres ne laissent pas une machine fonctionner à vide; que les uns ne méprisent plus les beautés, les ressources de la langue, que les autres ne se cuirassent point contre notre nature, nos mœurs, nos originalités, et la réconciliation sera parfaite.

A nous cependant, il semble plus opportun d'insister sur la matière des œuvres. Dans ce domaine, il faut presque tout commencer à pied d'œuvre, tandis que les modèles de style sont éternels. Il faut que notre littérature se pose sur une assiette solide : notre âme canadienne, les réalités canadiennes. Aujourd'hui nos connaissances livresques ne sont pas les mêmes que nos connaissances réelles. Il en est de même de nos émotions. Cette situation écartèle, en quelque sorte, notre âme, entre deux pays, deux races, deux mondes. Nous connaissons aussi bien la France, par ses livres, que nous connaissons le Canada, par l'observation; nous ne connaissons parfaitement ni l'un, ni l'autre pays. Les lectures ne nous aident pas à nous comprendre, n'accusent pas les tendances innées qui feraient notre force; elles n'éclairent pas nos observations. Et le poème de Charles Gill, les romans et les nouvelles du terroir, n'ont pas rempli toutes leurs promesses, parce que la matière canadienne n'a pas encore été travaillée, ni triturée, ni maîtrisée par des intelligences assez robustes. Devant l'obstacle, ne pensons pas à nous asseoir, tranquilles... et gouailleurs.

M. Olivar Asselin, parlant de M. Marcel Dugas, dit quelque part :<sup>1</sup> « Il est d'avis que le meilleur nationalisme littéraire, au Canada, serait encore de produire des chefs d'œuvre, peu importe que les sujets fussent ou non canadiens; et si ce n'est pas là du pur bon sens, nous aimerions à en avoir d'autres démonstrations que celles que nous apportent la plupart des plaidoyers en faveur de la nationalisation de notre littérature ». Pour nous, la question ne se pose pas ainsi. Nous voulons tous le chef d'œuvre vainement attendu jusqu'ici. Il s'agit d'en faciliter la venue. Et si nous avons quelque idée, quelque doctrine que nous croyons utile, il est opportun de la prêcher afin que notre attente soit plus vite comblée. Et si elle ne sert pas à tous, il nous restera toujours le bénéfice d'une discipline appropriée à nos tendances.

Pour atteindre au succès, exciter en nos âmes l'influence des « grandes pressions environnantes »; marcher toujours avec sa hotte sur l'épaule afin de glaner, de récolter, le long des routes; contempler, d'un regard attendri et accueillant, d'un bon regard fraternel, ami des choses; écouter les harmonies chanter, les harmonies des forêts d'automne et des grands vents crépusculaires battant les monts comme des récifs; dans la solitude, sur son pays, sur sa race, s'exalter un peu; s'exalter ensuite beaucoup, et de plus en plus, jusqu'aux sommets sublimes; et tout contenir, tout retenir, tout refouler : souffrances, obstinations, tumultes, révoltes, détresses qui nous laissent pleins de défaillances; tout comprimer en soi énergiquement et sans pitié; pour que jaillisse un jour, hautaine, violente et superbe, la fleur de son âme !...

Léo-Paul DESROSIERS

<sup>1</sup> *La Revue Moderne*, 1er numéro.

## POUR 1920

---

L'Action française commence, avec une vigoureuse volonté de vivre et de grandir, sa quatrième année. Chose plus singulière, en dépit de la hausse du papier et de l'augmentation du prix de la main d'œuvre — toutes choses qui retentissent douloureusement sur le prix de revient des publications — elle prétend ne pas élever son tarif d'abonnement. Elle compte, pour le même prix, donner à ses lecteurs une matière aussi abondante, toujours plus substantielle et plus variée. De toute évidence, elle ne réussira ce tour de force qu'avec l'appui, actif et constant, de ses amis.

Cet appui, l'Action française le sollicite avec une parfaite aisance. Elle travaille pour tous et ne vit que de dévouement. Ceux qui sont à la tâche depuis le début ont, ce nous semble, le droit de demander aux autres un coup de main.

Premier service : régler immédiatement tous ses arriérés. L'abonné ne pense point assez à ce fait qu'en acquittant son abonnement à la fin de l'année au lieu du début, ainsi que le prévoit le tarif, il frustre sa revue de l'intérêt de l'argent, sans compter les nombreuses lettres et démarches qu'il impose à l'administration — ce qui, pour une revue à \$1, a tôt fait de représenter 10, 12, 15 et parfois 20 pour cent du prix de l'abonnement. Si la proportion vous paraît élevée, faites le compte de l'intérêt, des frais de correspondance exigés par les retards. Pour chaque abonné, ces 12 ou 15 sous sont peu de chose, mais, pour la revue et multipliés par quelques mille, cela finit par faire une somme — plus exactement peut-être, un trou dans le budget. Et, notez bien que, de la majeure partie de ce dommage infligé à la revue, l'abonné ne profite aucunement.

Donc, régler tout de suite tous les arrérages. Puis, pour éviter de nouveaux arrérages, pour ne pas frustrer la revue de ce qui lui appartient, acquitter immédiatement l'abonnement de 1920. Puis encore, pour apaiser peut-être des remords, pour faire en tout cas une bonne œuvre, provoquer et susciter de nouveaux abonnements. Ainsi s'étendra le rayon de notre influence; ainsi grandiront auprès des clients d'annonces, notre prestige et la puissance d'attraction de nos pages rouges. — On nous pardonnera ces détails prosaïques; mais, si nous poursuivons un dessein très élevé, nous savons aussi que l'un des moyens de notre progrès, c'est la possession d'une solide armature économique. Et cette armature, nous nous efforçons de la constituer le plus rapidement possible.

Recueillir de nouveaux abonnés est souvent la chose du monde la plus facile. Beaucoup de gens n'attendent pour donner leur nom et leur piastre qu'un appel opportun. La publicité faite autour de notre œuvre, la connaissance fragmentaire qu'ils en possèdent les ont depuis longtemps préparés à s'abonner — mais il faut, pour les décider à faire le dernier pas, une légère poussée. A nos amis de la donner. S'ils veulent y mettre un peu d'ensemble, nous aurons tôt fait de doubler notre liste actuelle d'abonnés.

De notre côté, nous sommes assurés de fournir à nos lecteurs une matière fort intéressante. Ils connaissent déjà notre série d'articles de tête, ils savent qu'elle réunira quelques-uns des noms les plus remarquables et des compétences les plus certaines du Canada français. A elle seule, cette collection vaudrait plus que l'abonnement. Nous inaugurerons dès janvier une série de chroniques trimestrielles qui traiteront de la vie des groupes français en dehors de notre province, du mouvement artistique, des livres anglais et français publiés au Canada. Nous donnerons en même temps des articles

*d'actualité, la Vie courante de Pierre Homier, la Vie de l'Action française et cette précieuse Partie documentaire, dont le temps augmente chaque jour la valeur. Pour en citer qu'un exemple : où trouverez-vous facilement, en dehors de l'Action française, ces extraits des traités de paix qui visent la protection des minorités et qui permettent de si intéressantes comparaisons ? Où trouverez-vous un texte comme celui du congrès de Winnipeg, que nous citons ce mois-ci ?*

*Il faut donc propager la revue. Il faut la propager à force. Il faut la propager pour son intérêt propre. Il faut la propager parce qu'elle est le centre et le moteur de toutes nos œuvres, le lien entre le comité directeur de l'Action française et le grand public. Il faut accentuer aussi la diffusion des brochures, multiplier les conférences, les manifestations et les interventions fécondes. Sur tous les terrains le mot d'ordre reste le même : Agir.*

*De mois en mois, dans la revue même, dans les tracts, des conseils précis sont venus illustrer ces observations générales. D'autres suivront. Nous n'entendons pas ici tracer les détails d'un programme. Nous voulions simplement avertir nos amis que nous commençons l'année 1920 avec la ferme volonté de faire — et de leur faire faire — le plus de travail possible. Nous voulions les prier de nous aider de toutes leurs forces. Nous voulions par-dessus tout — nous avons gardé le plus agréable pour la fin — les remercier, du fond du cœur, de ce qu'ils ont fait pour l'Action française et ses œuvres.*

*Nous avons reçu de beaucoup des témoignages répétés de la plus efficace et de la plus touchante sympathie. Que tous nos collaborateurs, connus et inconnus, veuillent bien eux-mêmes recevoir, au seuil de l'année nouvelle, l'hommage de notre profonde gratitude.*

Omer HÉROUX.

## A TRAVERS LA VIE COURANTE

---

### *Les lauréats de l'action française*

Sous ce titre, nous annonçons dans notre chronique de juin une initiative que voulait réaliser notre œuvre : couronner les gestes fiers accomplis par les nôtres. Différents projets étaient à l'étude dont une séance solennelle où l'un de nos directeurs raconterait, dans un rapport vivant, les exploits de l'année et proclamerait les lauréats de l'action française.

Déjà plusieurs dossiers nous sont parvenus. L'un relate le geste de M. Dupré, de Verchères, protestant contre l'article paru dans le *Tooke Talk* ; un autre celui de l'avocat Demers, de Montréal, exigeant du percepteur de billets, sur un train du Pacifique-Canadien, qu'il lui parle en français ; un troisième, l'intervention d'un marchand de l'Alberta obtenant d'une compagnie ontarienne d'Hamilton qu'elle mette de côté son *Parisian Franch* ; un quatrième, l'attitude du conseil municipal de la Rivière-du-Loup décidant de retourner au Bureau d'hygiène provincial la circulaire anglaise qu'il lui avait envoyée et d'en exiger une rédigée en français.

### *Informations et dossiers*

Comme on le voit, nos informations viennent de différents endroits. Cela démontre l'opportunité de notre projet, et nous encourage à le mettre à exécution. Nous faisons donc de nouveau appel à nos lecteurs pour qu'ils nous signalent leurs interventions ou celles de leurs amis, dignes d'être couronnées. Il restera au rapporteur de glaner à travers ces faits et d'en recueillir les plus méritoires.

Ce sera nous rendre service — qu'on me permette d'y insister — de rédiger les dossiers aussi clairement que possible, d'y mettre les dates précises ainsi que les noms des compagnies ou des individus en cause (nous les omettrons, si on le désire, dans le rapport), d'y joindre enfin tous les documents nécessaires. A titre de modèle, voici une lettre qui m'arrive de Québec. Elle était accompagnée de chacune des pièces indiquées, dûment numérotées.

« Cher monsieur,

Au mois d'août dernier, je recevais deux prospectus d'une maison anglaise-américaine de Toronto : « *The Canadian Laundry Machinery Co.* ». L'un de ces prospectus (documentation I) était écrit dans un tel français que je résolus, pour le bien de la cause canadienne-française, de signaler à l'encre noire les incorrections les plus saillantes sans les corriger, afin d'attirer l'attention des éditeurs et de les obliger à chercher près d'eux les compétences françaises. Quant au prospectus anglais (documentation II) je me contentai de le retourner, en écrivant : *Du français, s. v. p.* J'accompagnai le tout d'une lettre digne autant qu'aimable, disant que le public de la province de Québec se refuserait à acheter leurs machines tant qu'ils ne respecteraient pas notre langue et que ce n'était pas en « massacrant » notre parler qu'ils « laveraient » notre linge. Et j'attendis la réponse jusqu'au... 28 octobre. Le président m'écrivit (documentation III) pour m'annoncer qu'il avait fait préparer un texte nouveau des deux prospectus, me priant de les revoir en dernière main. Malheureusement on avait oublié de glisser dans l'enveloppe ladite épreuve. Je me permis alors de corriger sa lettre, et dans un mot à part, tout en l'encourageant à bien faire, je lui montrai les avantages qu'il aurait à s'entourer d'employés bilingues. Il me répondit aussitôt (documentation IV) en m'envoyant les copies d'épreuves (documentation I bis, II bis). Vous constaterez qu'il y a progrès continuels dans cette bonne volonté. J'ai cru devoir m'imposer tout ce travail pour faire ma petite part dans le grand travail national que vous avez entrepris et que vous menez si vaillamment. Avant de corriger les dernières épreuves (certes, elles en ont besoin) j'aimais à vous faire connaître le tout, que vous pourrez utiliser quand bon vous semblera.

Croyez-moi votre tout dévoué,

J... J... »



## *Intervention opportune*

Il est une intervention qui mériterait certes, si elle réussissait, un diplôme d'honneur. Dès maintenant nous nous engageons à couronner l'heureux mortel capable d'obtenir de quelque marchand montréalais du papier à photographie avec l'inscription française : *Carte postale*. Impossible actuellement, paraît-il, d'en trouver. J'ai déjà raconté comment, de passage à Paris, j'étais allé aux bureaux de la maison *Lumière* exposer mes doléances. Notre succursale montréalaise, m'avait répondu le gérant, relève de notre agence de New-York qui fabrique elle-même la plupart des produits utilisés en Amérique. Rien d'étonnant qu'ils portent des inscriptions anglaises. Mais que cette agence, mise en branle par des clients de Montréal, nous demande les cartes que vous désirez, elle les aura sans tarder. De loin, je confiai aussitôt l'affaire à un ami. Elle ne me paraît pas avoir abouti. Pourquoi ne pas la reprendre aujourd'hui ? Je suis persuadé qu'un amateur de photographies, qui fait une dépense courante assez considérable de ces cartes, peut finir par les obtenir. De quelle manière ? Voici. Qu'il se présente chez son fournisseur habituel et expose sa demande. Il essuiera un refus. Qu'il s'adresse alors directement au gérant du magasin et lui explique son cas :

— Je suis un de vos bons clients. J'achète chez vous, chaque mois, tant de cartes et vous fais faire tel et tel ouvrage. Or vous me refusez une chose bien simple : des cartes avec inscriptions françaises, une chose que vous pouvez m'accorder, si vous le voulez. Vous n'avez, en effet, qu'à en commander soit à la maison *Lumière*, — elle en a, — soit encore, ce qui ira plus vite, à votre fabricant de Toronto : c'est facile pour lui d'en imprimer. Devant votre inertie ou votre mauvaise volonté, je me vois obligé de vous retirer mes commandes. J'irai ailleurs.

— En obtiendrez-vous ailleurs ?

— J'essaierai. Et si je ne réussis pas du premier coup, parce que nouveau client, probablement qu'avec le temps et de grosses commandes je finirai par gagner mon point.

— Mais c'est une dépense supplémentaire que vous nous demandez. Le débit de ces cartes n'étant pas considérable — vous êtes le premier qui en exigez — elles nous coûteront plus cher.

— Je vous promets que vous en vendrez beaucoup. Nous vous ferons une grosse réclame, nous les signalerons dans l'*Action française* que lisent tous les patriotes (!) etc., etc.

Si le marchand ne se rend pas, qu'on mette à exécution le projet, qu'on aille ailleurs, même si on n'est pas mieux servi. L'important est de faire marcher son homme. Puis on reviendra le voir au bout de quelque temps pour savoir s'il persiste toujours dans son refus, pour lui dire qu'il a perdu ce mois-ci telle et telle commande, et qu'il en perdra encore bien d'autres...

### *La lice est ouverte*

Un seul client réussira-t-il avec cette tactique ? Je le crois. Dans tous les cas, ce dont je suis absolument certain, c'est que trois ou quatre, agissant de concert auprès du même fournisseur, réussiront infailliblement.

Allons ! qui va commencer ? qui va rendre ce service à sa langue ? qui va devenir lauréat de l'action française ? Il n'y a pas de temps à perdre. C'est aujourd'hui même qu'il faut se décider, qu'il faut dresser ses plans, qu'il faut voir à leur prompt exécution. La lice est ouverte : jeunes gens, jeunes filles, hommes ou femmes qui aimez le clair parler français, entrez-y. C'est pour lui, pour sa survivance, que vous allez guerroyer ! Si vous le voulez, les paysages de chez nous ne s'en iront plus à l'étranger — comme j'en ai vu jusque sur les tables de notre commissariat à Paris et jusque dans les salles de l'Exposition universelle de Gand — promener des inscriptions anglaises et laisser croire que la langue des pionniers de la terre canadienne y est maintenant éteinte. Il dépend de vous qu'on nous sache fidèles au parler ancestral, et qu'en admirant la beauté de notre sol on admire aussi la vitalité de nos traditions et l'irréductible fierté de notre sang.

### *Les fêtes du nouvel an*

Comme je ne sais si cette chronique parviendra à mes lecteurs avant les fêtes du nouvel an, j'hésite à leur en parler. Un mot du moins pour demander qu'on les célèbre suivant l'esprit de la race. Échanges de cadeaux et de bons souhaits, dîners de famille, — au foyer et non dans les hôtels, — bénédiction paternelle : conservons ces saines coutumes, telles que les ont établies nos pères. Ne permettons pas qu'on les américanise, qu'on les vide de leur parfum français et catholique. Elles sont puissantes sur l'âme de notre peuple, elles le gardent des assimilations funestes et des dégradations mortelles.

Pierre HOMIER.

## JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

---

### « COULEUR DU TEMPS »<sup>1</sup>

Michelle Le Normand réunit, sous un titre qui en indique assez la variété de tons, un certain nombre d'articles parus dans le *Devoir* et le *Nationaliste*. Ces chroniques — ou *billets* — dont aucune ne se rapporte étroitement à l'actualité, ont conservé la fraîcheur et la nouveauté de l'inédit.

Michelle Le Normand est cette jeune fille qui, en 1916, eut l'audace de se présenter au public, — plutôt sceptique quant aux talents de son âge et de son sexe — tenant d'une main ferme un premier livre immortel ! Le public le lut d'abord pour voir ; le charme opéra, et la masse des lecteurs fut conquise au point que le petit livre : *Autour de la Maison*, en est au cinquième mille, en attendant les autres.

C'est que l'auteur avait fait entendre une musique nouvelle aux oreilles blasées, qu'il avait parlé des enfants de chez nous sans puérités, — ce qui est extrêmement difficile — et qu'il avait mis sous les yeux de tous des choses que tout le monde avait vues et que personne n'avait dites aussi bien que lui. Il s'était penché affectueusement sur le coin de terre natal, avait regardé, écouté, puis écrit. Il en résulta, n'hésitons pas à l'affirmer, un chef-d'œuvre du terroir, un livre qui restera tant que des enfants canadiens joueront dans les vieux villages, autour des vieilles maisons, et tant qu'il y aura des papas et des mamans qui voudront revivre leur enfance.

Le nouvel ouvrage de Michelle Le Normand, s'il n'a pas l'unité de composition de son prédécesseur, démontre de pareils dons de style et d'observation. Les pièces qui le composent pourraient être divisées en trois groupes principaux, sous la désignation respective : analyse du « moi », d'un « moi » non haïssable ! — portraits ou « caractères » — description ou tableaux de nature. Chacun de ces genres est marqué d'un signe original qui l'apparente à une personnalité bien distincte. Chaque page présente un aspect de ce riche talent. Rien de prétentieux, de tendu, de *femme de lettres*, mais la parfaite simpli-

<sup>1</sup> COULEUR DU TEMPS, par Michelle Le Normand. Édition du *Devoir*, Montréal, 1919. (Prix : 75 sous, plus 5 sous pour le port. Distributeur pour le commerce : Service de librairie de l'Action française.)

cité dans le bon sens et la joie de vivre, où les dons de l'esprit et du cœur s'équilibrent, s'harmonisent et se fondent : charme, grâce, intelligence !

Michelle Le Normand regarde curieusement en elle-même; elle s'examine, réfléchit, médite... En apprenant à se connaître, elle apprend à se décrire, elle et les autres, puisqu'il est un fond commun par quoi tous les humains se ressemblent. Bien qu'elle s'étonne de l'étrange complication de son « moi » et qu'elle déclare maintes fois n'y rien comprendre, nous pouvons en déduire que c'est déjà posséder une grande connaissance de soi-même que de se rendre compte qu'on n'y comprend rien ! C'est se connaître autant qu'il est possible que de se savoir « divers et ondoyant ». Ne se « déchiffre » pas qui veut; l'âme est un abîme où l'on s'enfonce, où s'accumulent d'épaisses ténèbres qui n'ont pas de fin; c'est déjà beaucoup que d'y rencontrer un peu de lumière et de la faire briller aux yeux d'autrui, par charité chrétienne.

Michelle Le Normand revient souvent du fond d'elle-même avec des rayons dans les mains, qu'elle offre aux moins bien douées, en disant : Voyez comme je suis, voyez comme vous êtes ! La lumière qui m'éclaire vous éclaire aussi. Regardons en nous : il y a du bon et du mauvais. Extirpons le mauvais, cultivons le bon, améliorons le meilleur. Embellissons-nous, mes sœurs, pour Dieu et la patrie ! Saurait-on mieux prêcher ?

Presque tous les mouvements de l'âme sont envisagés dans ce volume. La tristesse s'y montre quelquefois, et même l'angoisse devant l'inconnu, de la vie. Mais ces troubles, ces inquiétudes sont vite maîtrisés, comme supérieurement dominés par une confiance illimitée en la divine Providence, et suivis de l'abandon serein du petit enfant dans les bras de sa mère ! Si nous ne craignons d'écraser l'auteur délicat sous le poids de termes trop lourds à porter, nous dirions que Michelle Le Normand est par-dessus tout un moraliste pénétrant, un excitateur de bien, un professeur de vertu sociale et patriotique. Et nous ajouterions au plus vite : tout cela est coupé d'éclats de rire, de propos enjoués, d'entrain... endiablé, — dont s'accommodent fort bien la morale et le lecteur ! Un parfum de saine jeunesse flotte entre les chapitres, un souffle frais et pur circule dans les phrases, tandis qu'une pieuse ardeur spiritualise souvent le style, qui prend alors des ailes.

Méditez sur les morceaux suivants : *Mauvais silences, Paroles vives, La Girouette, Les pires heures, Anxiété, Le Phare*, etc.

Isolons — car il ne cadre bien nulle part — l'article intitulé *Psychologie dentaire*, si plein de verve et d'enfantine drôlerie. Il y a là une admirable étude en raccourcis de la lâcheté commune aux deux sexes, devant la perspective d'une sieste dans le fauteuil de torture, de la peur qui temporise et retarde la fatale opération. Une page où tout le monde revit ses transes est une page parfaite.

Un des côtés les plus brillants du talent de Michelle Le Normand consiste en une faculté d'observation aiguë. Les *types*, tous les personnages sortant de l'ordinaire uniformité, sont croqués sur le vif comme par un appareil cinématographique, avec leurs tics, leurs manies, leurs mouvements caractéristiques des membres et du visage, et campés sur la page gesticulants, grimaçants, — nous serions tentés d'écrire : pantelants, — ridicules ou touchants. Voyez, par exemple : *Attitudes de quêteux*, *La Commère*, *Sa Clairvoyante*, etc.; et les autres, ceux qui frappent par leur frivolité ou leur snobisme : *La jeune fille bien*, etc.; et ceux qui sont presque sublimes dans leur accoutrement ancien et dont le cœur est un trésor toujours neuf : *Le « docteur »*; et encore, cette courageuse vieille paysanne qui se détache en relief : *Grand'mère Audet*, noble fille des ancêtres qui sauvèrent la race en l'implantant fermement dans la campagne canadienne.

Il faut aussi s'arrêter un moment, pour l'admirer en détail, devant ce morceau de sentiment exquis : *La petite fille au turban*; elle est la sœur, par la délicatesse et la grâce, de cette autre petite morte nommée *Gabrielle*, et qu'une page d'*Autour de la Maison* a tendrement ressuscitée.

Michelle Le Normand ne fait jamais de description toute pure; ses paysages sont des états d'âme, selon le mot d'Amiel. Ils n'en sont que plus vrais. Sa touche est fine, les détails abondent sans nuire à l'ensemble, les couleurs sont justes. Elle a du goût, de l'ordre, de la mesure. Elle dessine d'un trait net, sans hésitations, presque sans retouches. Bref, elle a le don. Lisez : *Raquetteurs*, dans la *nuît sercine*, *Les Quais*, *Chez nous*, *chez vous*, *Qui me donnera...*, etc.

Si ces notes rapides — c'est l'heure d'aller sous presse ! — avaient la prétention d'être une critique, il nous faudrait, pour donner du poids à nos éloges, reprocher quelque chose à Michelle Le Normand. On peut toujours signaler des négligences ou des faiblesses aussi bien chez un auteur jeune que chez un vieux ! Personne n'est parfait. Et puis, nous préférons avouer tout de suite que nous n'avons relevé aucun gros défaut dans ce livre. Au contraire, nous en avons goûté le style

nuancé mais solide, riche mais discipliné, harmonieux et... facile, qualité que l'on remarque plutôt avec inquiétude, tant elle dégénère rapidement à l'usage. Nous sommes tranquilles pour le reste. Que l'auteur garde profondément enraciné cet amour du terroir qui le classe à part, et qui l'a élevé si haut dès son premier essai. Et qu'il continue !

Albert LOZEAU.

---

### LE QUART DE SIÈCLE DU BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

---

Laissez-moi vous signaler l'événement du jour : un périodique de langue française, entièrement consacré à l'histoire canadienne, va atteindre ses vingt-cinq ans !

Ce périodique extraordinaire, c'est le *Bulletin des recherches historiques* fondé par Pierre-Georges Roy, à Lévis, au mois de janvier 1895, en pleine jeunesse, en pleine illusion, en pleine audace !

Où, le *Bulletin* a vécu vingt-cinq ans, mais si vous croyez que son existence s'est écoulée dans les fleurs et dans la soie, vous ne connaissez pas notre public.

Qui dira ce que Pierre-Georges Roy a dépensé d'activité, de volonté et d'argent pour maintenir sa publication à flot ?

Qui dira combien sa revue lui a appris à mesurer l'apathie et la mesquinerie des uns, ou l'ignorance et la fatuité des autres ?

Pas Roy, assurément, car il garde son expérience « éditoriale » pour lui-même et ne veut même pas y penser.

Faible de constitution, mais puissant d'énergie, Pierre-Georges se traça un programme et se fixa un but ; il décida que le *Bulletin* vivrait aussi longtemps que lui-même et il accomplit le prodige ! Il réussira jusqu'au bout, n'en doutez pas.

Donc, malgré les embarras et les tracasseries, depuis cinq fois cinq ans, le *Bulletin* tous les mois, fournit à ses lecteurs des pages inédites, des documents oubliés ou inconnus, des notes précieuses, des études synthétiques et des nomenclatures qu'on chercherait vainement ailleurs. A telle enseigne que le *Bulletin* constitue, aujourd'hui, une collection indispensable qu'on songe à consulter d'abord, qu'on aime à garder près de soi toujours, parce que c'est une mine dans laquelle les historiens

comme les simples curieux vont puiser sans l'épuiser des informations de toutes sortes sur toutes sortes de gens et de choses d'autrefois.

Aussi, des œuvres nombreuses et justement appréciées de Pierre-Georges Roy, c'est celle-là, j'imagine, qui auréolera davantage sa mémoire, aux jours éloignés, nous l'espérons tous, où le vaillant écrivain ne sera plus.

Et maintenant, distingué collègue, au seuil de la vingt-sixième année du *Bulletin*, je voudrais formuler un souhait miraculeux, de réalisation tellement improbable et impossible que l'imagination, rien qu'à l'entendre énoncer, s'élançe dans le monde des fées et des gnomes.

Je souhaite au *Bulletin*, durant son prochain quart de siècle, autant d'abonnés payant leur abonnement d'avance qu'il y en a sur ses listes qui n'ont jamais versé un sou !

Après un tel souhait force m'est bien de mettre un point final.

E.-Z. MASSICOTTE.

---

### SILHOUETTES PAROISSIALES <sup>1</sup>

---

Nous comptions publier dans cette livraison une étude détaillée des *Silhouettes paroissiales* du R. P. Louis Lalande, s. J. Un contretemps imprévu nous contraint d'ajourner au mois prochain cette étude, mais nous voulons tout de suite, pour donner à nos lecteurs quelque idée du volume, inscrire ici quelques extraits de la préface qu'écrivit pour lui M. l'abbé Groulx. Nous citons donc :

« Des *Silhouettes* ! Voilà une étiquette qui annonce mal un beau livre. En réalité il y a beaucoup plus et beaucoup mieux que des silhouettes en ce volume de silhouettes. Plus que dans *Causons* et plus que dans *Entre amis* l'on retrouve ici l'attachante personnalité de l'auteur. Elle y est avec toute la force qui lui vient de la variété de ses dons, de la souplesse de ses ressources.

« Le Père Louis Lalande a trop fait de conférences pour cesser d'en faire tout à fait. Et c'est tout d'abord leur conférencier favori, le pein-

<sup>1</sup> SILHOUETTES PAROISSIALES, par le R. P. Louis Lalande, s. J. Imprimerie du *Messager*. Prix : 75 sous, plus 5 sous pour le port. Distributeur pour le commerce : Service de librairie de l'*Action française*, 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.

tre des brillants tableaux de mœurs, l'orateur des censures intrépides que beaucoup croiront retrouver en ce dernier volume. Des pages nombreuses passeront sous leurs doigts, pleines d'idées serrées, entraînantes, d'allure oratoire, à grand orchestre, d'une rare puissance verbale, phrases parlées qu'il faut écouter plus que lire, qui portent avec elles la véhémence d'une action.

« Parfois entre ces morceaux plus graves, d'autres se glissent, d'un ton plus léger, d'une prose qui veut sourire ou charmer. Le conférencier se fait tout à coup miniaturiste, ciseleur de figurines, j'allais presque dire billettiste. L'esprit et le cœur du Père Lalande se donnent ici plein triomphe. Quelle vie et quelles ressources du crayon ! Les jolis traits, les jolis mots abondent, les uns à facettes, d'une finesse jaillissante, ailée; les autres qui font penser, qui remuent plus que la tête, qui sont tout mouillés d'émotion. Lisez *Dufour, Mon casque, le Capot de mon curé, Délaïte*. Il y a là beaucoup de cœur, presque trop d'esprit. Et tout cela soutient sans doute des caricatures amusantes, des éreintements spirituels, mais aussi et toujours de solides leçons morales, des portraits de beauté mâle, de vaillance laborieuse, presque toujours croquis de types de chez nous cueillis au passage par le missionnaire.

« Les portraits font le nombre, comme il convient, en ce recueil de silhouettes. Et par là s'affirme une fois de plus la personnalité de l'écrivain. Voudrais-je définir le talent du Père Lalande que tout spontanément j'écrirais le mot « moraliste ». Et le mot, ai-je besoin d'y appuyer ? évoque de très nobles facultés. Il veut dire la puissance de voir, le don d'une intelligence active, qui réagit au contact des choses, du vaste spectacle humain, qui a le goût des paysages d'âme, qui voit plus loin que les apparences, qui, sous les paroles et les gestes, va chercher une psychologie. Il veut dire encore et par-dessus tout une âme en hauteur, de droiture honnête, vigoureuse, capable d'aimer le bien fortement, de beaucoup souffrir des laideurs. Et j'ajoute qu'au moraliste qui veut s'achever en écrivain il faut enfin le don du mot, le don du pittoresque, la puissance même de la satire qui renvoie en fresques, en eaux-fortes, en peintures à relief les visions aiguës du psychologue. »

---

### NOTRE CONCOURS

---

Nous prions ceux qui ont bien voulu prendre part à notre concours d'abonnements de se rappeler que les derniers abonnements comptés seront ceux qui seront apportés par le dernier courrier distribué à Montréal le 31 décembre.



## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

---

NOS CONFÉRENCES — La série de nos conférences montréalaises se déroule, avec un succès croissant, à la salle de la Bibliothèque Saint-Sulpice. Nous avons débuté avec Mgr Gauthier, recteur de l'Université de Montréal; nous avons eu pour deuxième conférencier M. Édouard Montpetit et la série se poursuivra, le jeudi 8 janvier prochain, avec M. l'abbé Olivier Maurault, p. s. S. M. l'abbé Maurault a pris pour sujet *Noblesse oblige* et sera présenté par M. le docteur Joseph Gauvreau, premier secrétaire général de la *Ligue des Droits du français*. M. Arthur Surveyer a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette séance.

M. Montpetit a traité d'un sujet d'importance très considérable : le progrès numérique des Canadiens français et les dangers qui le menacent. Cette conférence, parlée sur des notes, sera bientôt rédigée. Nous ne savons encore toutefois si elle prendra place dans une brochure spéciale ou dans un volume d'ensemble que prépare l'auteur. Peut-être les deux modes de publication pourront-ils être successivement adoptés.

C'est M. Léon Lorrain, professeur à l'École des Hautes Études commerciales et l'un des premiers directeurs de la *Ligue des Droits du français*, qui avait bien voulu accepter de prononcer l'allocution d'ouverture. Il en a profité pour évoquer, de façon très spirituelle, les modestes débuts de la Ligue et de l'*Action française*. Le président d'honneur, M. le juge Lafontaine, doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, a déclaré — et c'était bien l'un des plus grands éloges qu'on pût nous faire — que l'*Action française* est un professeur d'énergie et de fierté.

En même temps que M. Montpetit donnait à Montréal cette conférence du 13 décembre, M. l'abbé Groulx faisait à Sherbrooke une première conférence d'*Action française*, où il traitait des *Raisons de notre fierté*. Quelques jours plus tôt, il avait inauguré la série que nous donnons à Ottawa, d'accord avec l'*Institut canadien français*, par une puissante, pittoresque et touchante évocation de *la Vie de nos pères*. Le deuxième orateur de cette série a été M. Jean Désy, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales, qui a traité de Marc Lescarbot. Il sera suivi de MM. l'abbé Olivier Maurault, p. s. S., Émile Miller, professeur de géographie canadienne à l'Université de Montréal, Louis Durand, avocat, et Léon Lorrain.

NOTRE ALMANACH — Trente-cinq mille exemplaires de notre almanach ont déjà été enlevés. La vente dépasse déjà de dix mille le chiffre total de la précédente édition, et nous ne sommes qu'aux derniers jours de 1919. Il faut que les quelques mille qui sont encore disponibles partent au plus tôt. Les quinze jours qui restent d'ici les Rois devraient régler leur compte. Notons à ce propos que nous tenons à la disposition de nos amis un certain nombre d'exemplaires reliés, pleine toile, de l'*Almanach*, au prix de 35 sous (40 sous franco). C'est un joli cadeau de Jour de l'An.

Nous ne pouvons signaler tous les efforts faits pour la diffusion de l'*Almanach* — nous remercions à ce propos nos amis connus et inconnus — mais il en est un que nous ne pouvons nous empêcher de noter, parce qu'il a été l'occasion d'une manifestation particulière et qu'il tend à créer une tradition. C'est l'école Sainte-Madeleine, à Ahuntsic, qui en a été le théâtre. Cette année, comme l'an dernier, on y a établi une sorte de concours entre les élèves pour la diffusion de l'*Almanach* et l'on a organisé en l'honneur des vainqueurs une fort jolie fête. L'*Action française* a été heureuse de s'associer à cette manifestation par la présence et la parole de M. l'abbé Maurault, l'un de ses meilleurs amis, et de son secrétaire général, M. Anatole Vanier, avocat.

Rappelons, pour qui l'aurait oublié, les conditions de vente de l'*Almanach* : 20 sous l'exemplaire (plus 3 sous pour le port); \$2.00 la douzaine; de 50 à 99 exemplaires, 16 sous l'exemplaire; de 100 à 499 exemplaires, 15 sous; de 500 à 999 exemplaires, 14 sous; pour 1000 exemplaires et plus, 12 sous  $\frac{1}{2}$ . Port en plus dans tous les cas. On peut grouper les commandes, les faire expédier à des adresses différentes et bénéficier quand même des réductions justifiées par la commande globale, pourvu que l'administration n'ait affaire qu'à un correspondant.

LA MISSION DE L'UNIVERSITÉ — La première de nos publications sera la *Mission de l'Université*, texte de la grande conférence de Mgr Gauthier, qu'accompagneront les brèves allocutions prononcées le même soir par M. l'abbé Perrier et M. Athanase David. Il a été finalement décidé de publier ce texte, dont il sera fait un grand tirage, dans notre collection orange, à dix sous. (A la douzaine, \$1; au cent, \$8; au mille \$70 (port en plus toujours). Au moment où s'organise, en faveur de l'Université de Montréal, une retentissante campagne, cette brochure offrira un intérêt tout particulier.

D'autres publications, sur lesquelles nous donnerons en janvier des détails précis, sont pareillement en préparation, notamment Au

*service de la Tradition française*, de M. Montpetit, une édition copieusement illustrée de *Chez nos ancêtres* de M. l'abbé Groulx et les *Lendemains de conquête* du même auteur.

CHANGEMENTS D'ADRESSE — Chaque changement d'adresse comporte des frais de composition nouvelle, nous est chargé à part par nos imprimeurs et diminue d'autant le prix réel de l'abonnement. Si l'*Action française* était une revue à \$8 ou \$10, cela n'aurait guère d'importance; mais, sur un maximum de \$1, alors que le coût de revient augmente avec tant de rapidité, tout compte. C'est pourquoi, à l'avenir, nous ne pourrons effectuer qu'un *seul* changement sans frais, et cela pour les abonnés qui seront en règle avec l'administration. Une somme de 10 sous devra être payée pour tous les autres changements.

Cette petite modification ne surprendra guère la plupart de nos lecteurs. Il y a longtemps qu'un grand nombre de publications françaises font payer à part les changements d'adresse.

NOTRE SERVICE DE LIBRAIRIE — Plusieurs de nos clients sont en retard avec notre Service de librairie. Nous les prions de s'acquitter au plus tôt, afin de nous éviter d'inutiles frais de correspondance. Nous fermons nos livres au 31 décembre et voulons le plus possible simplifier le travail de notre administration.

ABONNEMENTS DE \$5 ET DE \$10 — On sait que l'abonnement de \$5 donne droit à l'envoi, sans commande spéciale, de toutes les publications de l'*Action française*, sauf la revue; l'abonnement de \$10 donne droit à l'envoi des principales nouveautés canadiennes, en plus de nos publications — jusqu'à épuisement des deux souscriptions, cela va de soi. Le grand avantage de ces deux abonnements, c'est d'éviter d'inutiles frais de correspondance. Si telle brochure, par exemple, vous plaît, vous n'avez, après avoir reçu le premier exemplaire, qu'à jeter une carte à la poste pour en commander deux, trois ou dix autres. Autrement, il vous aurait fallu faire deux lettres et deux chèques ou bons postaux.

Les abonnements sont naturellement payables d'avance.

\$1 ET PLUS — Plusieurs de nos amis nous ont souvent dit : Nous paierions volontiers \$2 ou \$3 pour l'*Action française*. . . Au prix où sont le papier et la main d'œuvre, ils peuvent, sans le moindre danger de trop nous enrichir, se passer cette futile fantaisie.

## PARTIE DOCUMENTAIRE

### LES VOEUX DU CONGRÈS DE WINNIPEG

*Voici, textuellement reproduits, avec leur préambule et les notes qui les accompagnent dans la brochure officielle, les vœux du congrès de Winnipeg. Ces vœux appellent des commentaires que fera prochainement l'un de nos collaborateurs.*

Resolutions adopted by National Conference on Character Education in relation to Canadian Citizenship, October 20, 21, 22, 1919, Winnipeg.

### PERSONNEL OF NATIONAL COUNCIL

#### BRITISH COLUMBIA

Principal W. H. Vance  
W. H. Leckie, Esq.

H. Charlesworth, Esq.  
Mrs. R. C. Boyle  
John Sully, Esq.

#### ALBERTA

Mrs. L. C. McKinney, M.L.A.  
H. W. Wood, Esq.  
Alex. Ross, M.L.A.

W. G. Carpenter, Esq.  
J. T. J. Collisson, Esq.  
Dr. A. M. Scott

#### SASKATCHEWAN

Dr. J. A. Snell  
Jas. F. Bryant, Esq.  
J. A. Maharg, Esq.

C. M. Hamilton, M.L.A.  
Miss Jean Browne  
Dr. J. T. M. Anderson

#### MANITOBA

W. J. Bulman, Esq.  
Prof. W. F. Osborne  
Mrs. R. F. McWilliams

Dr. D. McIntyre  
Rev. E. Leslie Pidgeon  
William Iverach, Esq.

## ONTARIO

Hon. Dr. Cody	Sir Robert Falconer
Sir John Eaton	Prof. H. T. J. Coleman
Tom Moore, Esq.	Dr. Helen MacMurchy
	W. H. Sedgwick, Esq.

## QUEBEC

Hon. Athanase David	Hon. Cyrille Delage
Howard Murray, Esq.	Dr. G. E. Parmalee
William Birks, Esq.	Prof. Carrie M. Derrick
	Sir George Garneau

## NOVA SCOTIA

Dr. Soloan	Mrs. Sexton
Chas. J. Burchell, Esq.	Rev. Dr. J. J. Tompkins
	John T. Joy, Esq.

## NEW BRUNSWICK

Rt. Rev. Bishop Richardson	Inspector Peacock
Ex-Governor Josiah Wood	Mrs. James F. Robertson

## PRINCE EDWARD IELAND

Dr. McLellan	Dr. S. E. Robertson
J. O. Hyndman, Esq.	Miss Carrie Ellen Holman

THE National Conference on Character Education in Relation to Canadian Citizenship was held in Winnipeg, October 20th, 21st and 22nd, 1919. This gathering was the culmination of a campaign inaugurated by a group of citizens of Winnipeg some two and a half years ago, and participated in by interested groups in all parts of Canada.

The extent of the interest aroused may be inferred from the fact that fifteen hundred and four accredited delegates attended the Conference and took part in the proceedings. The popular attendance at several of the sessions ran as high as five thousand and at no session were there fewer than two thousand persons present.

The formal programme included at least thirty speakers. Among these were : One from Great Britain, Mr. Peter Wright; four from the United States : President Suzzallo of Seattle, Dr. Soares of Chicago, Dr. Milton Fairchild of Washington, President Finley of Albany, New

York. The remainder of the thirty speakers were Canadians, eminent in their respective fields of scholarship or other activity. Six of the nine provinces of Canada were represented by the chief administrative officers of their Departments of Education. The presiding officers of the various sessions included the Lieutenant-Governor of Manitoba, the Chief Justice of the Court of the King's Bench of Manitoba, the Primate of Canada and the Premier of Saskatchewan.

As an outcome of the Conference a Council of fifty members, to carry on the work done by the Conference, was appointed. Copies of the various resolutions passed are given herein. The proceedings of the Conference will be printed and made available for the use of the delegates. A limited number of copies will also be available for purchase by others than delegates who may be interested.

The funds for carrying on the campaign and holding the Conference were obtained by popular subscription mainly through the interest of the Rotary Clubs throughout the Dominion.

## NATIONAL EDUCATIONAL CONFERENCE

---

### RESOLUTIONS

#### EDUCATION PROGRESS

THAT the whole question of the best methods of carrying out the purposes of the Conference be referred to the National Council for their fullest considerations and such action as they deem wise to take. Said action to be reported upon to the next meeting of the Conference.

THAT for purposes of educational investigation and as a clearing house for educational data, a NATIONAL BUREAU be established under the direction of the National Council of the Conference, and that such Bureau be maintained by voluntary support and such financial assistance as may be given by Provincial and Dominion Governments without any restrictions as to policy.

#### CHARACTER EDUCATION

THAT this Conference puts itself on record as recognizing the necessity for the deepening and strengthening of the moral and spiritual factors in our National Education, alike in the School, the Church and the Home, and instructs the newly appointed National Council to make a consideration of the problem here involved a first charge upon its deliberations.

THAT this Conference recognizing that development of child morality is largely achieved through the objective side of his nature, expresses its hearty approval of all those auxiliary agencies, such as the Boys' Brigade, The Boy Scouts, the Cadet Corps, the Canadian Standard Efficiency Training, and the Canadian Girls in Training, the Girl Guides and the Little Mothers' League, which aid in developing among children of school age physical fitness and the spirit of service and citizenship in the community.

BELIEVING that the moral education of the youth of our country must depend on the development of sound physical bodies, the Conference desires to express its conviction that every possible means should be taken for safeguarding and promoting the health of the children in all parts of the country. To this end we believe that a complete system of medical and dental inspection under competent doctors and nurses should be organized in every Province for both rural and urban schools; also that provision should be made for the adequate and specific training of all teachers in the principles of hygiene, particularly applied to the conditions of school life.

THAT inasmuch as the prevailing emphasis on competitive methods in industry and commerce has tended to a weakening of the sense of solidarity among the citizens of Canada, and the perversion of motive resulting from undue regard to the rewards of work as compared with interest in the service rendered, this Conference recommends that all our schools promote by every reasonable means the spirit and practice of co-operative effort both in team-games and in class work.

THAT this Conference expresses its conviction that provision should be made for free and compulsory education up to the age of 16 years and part-time education for all the youth of Canada up to the age of eighteen.

WHEREAS on account of the waste of the recent war and the demands of the present task of reconstruction the conservation of the youth of our country is of such vital importance; Resolved that this National Conference on Character Education expresses its conviction that provision for state aid should be made for parents who would otherwise be forced through economic necessity to take their children away from school during the compulsory period :

AND further, in the opinion of this Conference, there should be Factory Acts or other legal enactments rigidly enforced in every Province prohibiting the employment of children under the age of compulsory school attendance.

THAT inasmuch as education cannot fulfil its proper function without the playgrounds and equipment suitable for the development of organized play, this Conference calls the attention of our Canadian School authorities to the fact that many of our school grounds are inadequate to this purpose.

THAT this Conference having regard to the fact that Canada is largely an agricultural country, expresses its conviction that it is in the best interests of the whole country that a high type of rural schools be developed; AND THAT as a means to this end continuation work in rural schools be encouraged and every inducement be offered to rural pupils to attend these schools until such time as attendance to the age of 16 years be made compulsory.

WHEREAS the effect of the Moving Picture on school children is incalculably powerful for good or evil, and whereas much of what is now offered as entertainment is based upon suggestions that tend to familiarize the minds of children with situations that are sensational and frequently immoral and vulgar;

THEREFORE be it resolved that this Conference direct attention to the vital necessity of developing an active public opinion, demonstrated by attendance at theatres, for the support of good pictures — which can only be hoped for when it becomes good business to exhibit such pictures, and also for the strengthening of the hands of the various boards of censorship in their efforts to raise the standard of the Moving Picture industry; and that every effort be made to secure films depicting Canadian and British life and sentiment.

WHEREAS it has been conclusively shown that posters and advertisements of a suggestive and immoral nature are used to attract attendance to performances and moving pictures otherwise comparatively harmless; be it resolved that this Conference urge a strict censorship of posters and advertisements.

#### THE TEACHING PROFESSION

THIS Conference records its opinion that to obtain the highest educational results for our people the community must provide enlarged opportunity for the education and training of teachers, raise the standard of education for admission to the teaching profession, taking measures at the same time to attract men and women of special gifts for this high service by raising the social status of the teachers and providing a scale of remuneration so liberal as to free them from economic anxiety.

THAT having regard to the principle of fair and open discussion as a fundamental principle of democracy, the Conference urges upon



all bodies in whom is vested the control of educational affairs the necessity of dealing in a frank and public manner with cases involving the reduction in rank or dismissal of teachers or instructors under their control.

### CANADIANIZATION

THAT this Conference recommends to the Federal Government the adoption of a distinctive Canadian flag.

THAT with a view to establishing a more general appreciation of the dignity and responsibilities of Canadian Citizenship the Conference recommends that under the auspices of the National Government an appropriate function be held in each community preferably on Dominion Day in each year for the Public reception into citizenship of those who have met all the conditions of naturalization.

WHEREAS under the Canadian constitution the administration of Public education is assigned to the Provinces;

AND WHEREAS in pursuance of policies approved by the Parliament of this Dominion and carried into effect by Federal Governments, great bodies of immigrants unfamiliar with Canadian and British institutions and ideals have been settled in various parts of Canada;

AND WHEREAS the initiation of these new Canadians into efficient Canadian citizenship is a National problem of vital concern to all Canada;

AND WHEREAS the solution of the problem through the maintenance of the propaganda essential to the adequate support of this great National enterprise, through the provision of such special equipment as the work demands and through supplying teachers who are expert settlement workers willing to make their home in these immigrant settlements for prolonged periods calls for a financial support difficult if not impossible for Provincial revenues, unaided, adequately to support;

THEREFORE be it resolved that it is the duty of the Federal Government to assume without avoidable delay its fair share in the financial burden incidental to the Canadianizing of an immigrant population by providing suitable special Dominion grants to be expended and administered by the Provincial Government concerned.

---

The National Council will meet at Ottawa early in February, 1920. The Honorary Secretary will be glad to receive any suggestions that will aid the National Conference in its work.

Office: 511 Electric Railway Chambers, Winnipeg.

## TABLE DES MATIÈRES

### JANVIER —

<i>Les Clôtures</i> , vers, (Jean Nolin).....	3
Les précurseurs — <i>Errol Bouchette</i> et l'indépendance économique du Canada français (Édouard Montpetit).....	5
<i>Les Précurseurs</i> , (abbé Lionel Groulx).....	22
<i>A travers la vie courante</i> , (Pierre Homier).....	25
<i>La Vie de l'Action française</i> , (O. H.).....	30
<i>Journaux, livres et revues</i> — La puissance du Canada, (Henri d'Arles).....	37
A propos d'instruction obligatoire.....	41
L'anglais et le français.....	42
<i>Partie documentaire</i> — La loi Lavergne et les Tribunaux, — En Saskatchewan... ..	44

### FÉVRIER —

<i>Une lettre de S. E. le Cardinal Bégin</i> .....	49
Les précurseurs — <i>Napoléon Bourassa</i> , (abbé Olivier Maurault, p. s. S.).....	51
<i>La Nationalisation de notre littérature par l'étude de l'histoire</i> , (co-Paul Desrosiers)	65
<i>A travers la vie courante</i> , (Pierre Homier).....	78
<i>Journaux, livres et revues</i> — Les "Billets d'usoir" de M. Albert Lozeau, (Alphonse de Grandpré, C. S. V.).....	83
<i>La Vie de l'Action française</i> — (Jean Beauchemin).....	89
<i>Tribune de nos lecteurs</i> .....	93
<i>Partie documentaire</i> — Ligue de Ralliement français en Amérique.....	94

### MARS —

<i>A la mémoire de Charles Gill</i> , vers, (Albert Lozeau).....	97
Les précurseurs — <i>Le docteur Jacques Labrie</i> , (abbé Georges Courchesne).....	98
<i>Il nous faudra combattre longtemps</i> — (Omer Héroux).....	120
La Colonisation française dans l'Ontario, (Fr. Alexis, cap.).....	122
<i>L'École et la rue</i> , (Léon Lorrain).....	134
<i>A travers la vie courante</i> (Pierre Homier).....	137
<i>La Vie de l'Action française</i> , (Jean Beauchemin).....	140
<i>Partie documentaire</i> — En Saskatchewan — La Fédération franco-américaine et l'américanisation.....	141

### AVRIL —

Les précurseurs — <i>Ferdinand Gagnon</i> et la survivance française aux États-Unis, (Henri d'Arles).....	145
<i>Le pèlerinage Dollard</i> , (abbé Lionel Groulx).....	162
<i>A nos amis</i> , (Omer Héroux).....	165
<i>A travers la vie courante</i> — (Pierre Homier).....	167
<i>La vie de l'Action française</i> — (Jean Beauchemin).....	173
<i>Noms français des bonbons et des biscuits</i> .....	175
<i>Journaux, livres et revues</i> — Les "Cailloux", de M. Jean Nolin, (Alexandre Dugré, s. J.).....	181
— Les Syndicats catholiques, une digue contre le bolchevisme, (A. D.).....	186
— Le Droit paroissial de la province de Québec, (G. P.).....	188
<i>Tribune de nos lecteurs</i> — Pour la Saint-Jean-Baptiste, (Yves).....	190

## MAI —

Les précurseurs — <i>Edmond de Nevers</i> , (Antonio Perrault).....	193
Les Contes de la Société Saint-Jean-Baptiste, (Louis Dupire).....	219
<i>A travers la vie courante</i> — (Pierre Homier).....	222
<i>Journaux, livres et revues</i> — Un Chevalier de nos jours : Paul-Émile Lamarche (abbé J.-A.-M. Brosseau).....	226
— Les récits laurentiens, (M. H. B.).....	229
— En veillant avec les petits de chez nous, (Adélarde Dugré, s. J.).....	230
<i>Propagande! Propagande!</i> (Jean Beauchemin).....	232
<i>La Vie de l'Action française</i> , (J. B.).....	234
<i>Partie documentaire</i> — La question bilingue ontarienne — Mgr Rice et les Fran- co-américains — La renaissance de la langue irlandaise.....	235

## JUIN —

Les précurseurs — <i>Pierre Bédard</i> et la responsabilité ministérielle, (Léon Mer- cier-Gouin).....	241
<i>Un grand concours de propagande</i> .....	251
<i>Le pèlerinage au Long-Sault</i> , (abbé Olivier Maurault, p.s.S.).....	252
<i>Souvenirs d'hier, Menaces de demain</i> , (Omer Héroux).....	257
<i>Jeanne Mance et la fondation de Montréal</i> , (Marie-Claire Daveluy).....	260
<i>A travers la vie courante</i> , (Pierre Homier).....	265
<i>La vie de l'Action française</i> , (Jean Beauchemin).....	269
<i>Journaux, livres et revues</i> — Pour la défense de nos lois françaises, (abbé Lionel Groulx).....	272
— <i>Les Rapallages</i> , (Louis Dupire).....	274
<i>Pour la fête nationale</i> — Quelques projets de discours, (Yves).....	278
<i>Partie documentaire</i> — Discours de M. l'abbé Groulx au Long-Sault.....	286

## JUILLET —

Les précurseurs — <i>Mgr Langevin</i> , (abbé Philippe Perrier).....	289
<i>Le patriotisme de Jeanne Le Ber</i> , (Marie-Claire Daveluy).....	300
<i>Innoens Ego Sum</i> , (Henri d'Arles).....	306
<i>On demande un mécène</i> , (Léon Lorrain).....	317
<i>A travers la vie courante</i> , (Pierre Homier).....	321
<i>Journaux, livres et revues</i> :	
— <i>Le Canada apostolique</i> , (C.-E. Dorion).....	324
— <i>Le petit monde</i> , (L. L.).....	326
<i>La Vie de l'Action française</i> — (Jean Beauchemin).....	327
<i>Partie documentaire</i> — Le Saint-Siège et les Canadiens-français de l'Ontario — Discours de M. le Dr Gauvreau au Long-Sault.....	329

## AOÛT —

Les précurseurs — <i>Jérôme-Adolphe Chicoyne</i> , (chanoine Émile Chartier).....	337
<i>La mère des Le Moynes</i> , (Marie-Claire Daveluy).....	345
<i>Question de pédagogie</i> — L'enseignement du français, (Adélarde Dugré, s. J.).....	350
<i>A travers la vie courante</i> , (Pierre Homier).....	362
<i>Journaux, livres et revues</i> — Charles Gill, (abbé Olivier Maurault, p.s.S.).....	366
<i>La Naissance d'une race</i> , (Léo-Paul Desrosiers).....	366
<i>Tribune de nos lecteurs</i> — L'Action française et nos collèges classiques, (Gérard Tremblay).....	375
<i>Notre concours</i> .....	378
<i>La Vie de l'Action française</i> , (Jean Beauchemin).....	379
<i>Partie documentaire</i> — En Saskatchewan — L'influence du nombre, (J.-Albert Foisy).....	381

## SEPTEMBRE —

Les précurseurs — l'abbé <i>Léon Provancher</i> , (Fr. Marie-Victorin des É. C.).....	385
<i>Le Congrès de Chicoutimi</i> , (abbé Lionel Groulx).....	394
<i>Notre concours</i> .....	401
<i>Grand-Pré</i> , (abbé Ernest Dubois).....	403
<i>A travers la vie courante</i> (Pierre Homier).....	413
<i>La Vie de l'Action française</i> , (J. B.).....	416
<i>Journaux, livres et recues</i> — Lettres de Fadette, (R. P. M.-A. Lamarche).....	417
<i>Tribune de nos lecteurs</i> — Faut-il tant d'anglais au programme? (Un professeur).....	424
<i>Partie documentaire</i> — Le traité polonais et le droit des minorités.....	428

## OCTOBRE —

<i>La roix de la terre, vers</i> , (Hermas Bastien).....	433
Les précurseurs — <i>Calixa Lavallée</i> , (Arthur Letondal).....	434
<i>Que les femmes s'en mêlent</i> .. (Annette Saint-Amant).....	445
<i>Le témoignage de trois Anglo-canadiens</i> , (Antonio Perrault).....	449
<i>A l'aube d'une vocation</i> , (Marie-Claire Daveluy).....	467
<i>A travers la vie courante</i> , (Pierre Homier).....	473
<i>La Vie de l'Action française</i> , (Jean Beauchemin).....	477
<i>Partie documentaire</i> — Un témoignage anglais, (Fred Williams).....	480

## NOVEMBRE —

<i>Survivance, vers</i> , (Blanche Lamontagne).....	481
Les précurseurs — <i>Jules-Paul Tardivel</i> , (Omer Héroux).....	483
<i>Comment servir</i> , (abbé Lionel Groulx).....	491
<i>Le livre de la Genèse</i> , (Henri d'Arles).....	499
<i>Le pèlerinage de Jacques</i> , (Joyberte Soulanges).....	509
<i>A travers la vie courante</i> — (Pierre Homier).....	514
<i>Notre concours</i> .....	517
<i>La Vie de l'Action française</i> , (Jean Beauchemin).....	520
<i>Journaux livres et recues</i> — Nuances, (Marie-Claire Daveluy).....	523
<i>Partie documentaire</i> — Le discours du prince de Galles — Le traité autrichien et la protection des minorités.....	525

## DÉCEMBRE —

Les précurseurs — <i>Le P. Camille Lefebvre</i> , (Un Acadien).....	529
<i>Philosophie et Action française</i> , (abbé Philippe Perrier).....	537
<i>Deuil national</i> .....	543
<i>Les grandes pressions</i> , (Léo-Paul Desrosiers).....	544
<i>Pour 1920</i> , (Omer Héroux).....	552
<i>A travers la vie courante</i> — (Pierre Homier).....	555
<i>Journaux, livres et recues</i> — "Couleur du temps", (Albert Lozeau).....	559
Le quart de siècle du "Bulletin des Recherches historiques", (E.-Z. Massicotte.).....	562
'Silhouettes paroissiales'.....	563
Deux Almanachs.....	564
<i>La Vie de l'Action française</i> , (Jean Beauchemin).....	565
<i>Partie documentaire</i> : Les vœux du congrès de Winnipeg.....	568
<i>Table des matières</i> .....	574





BINDING SECT. OCT 31 1966

F  
5029  
ALA22  
v.3

L'Action canadienne-française

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

